

43

14

REVUE

ENCYCLOPÉDIQUE.



REVUE
ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSE RAISONNÉE
DES PRODUCTIONS LES PLUS REMARQUABLES
DANS LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES ARTS,

PAR UNE RÉUNION
DE MEMBRES DE L'INSTITUT,
ET D'AUTRES HOMMES DE LETTRES.

Année 1819.

TOME IV.

PARIS,

AU BUREAU DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,
CHEZ BAUDOUIN FRÈRES, RUE DE VAUGIRARD, N° 36.
LONDRES. — TREUTTEL ET WÜRTZ.

~~~~~  
OCTOBRE 1819.



AP  
20  
R53  
L.4

---

« Toutes les sciences sont les rameaux d'une même tige. »

BACON.

« L'ART n'est autre chose que le contrôle et le registre des  
» meilleures productions..... A contrôler les produc-  
» tions (et les actions) d'un chacun, il s'engendre envie  
» des bonnes, et mépris des mauvaises. »

MONTAIGNE.

« Les belles-lettres et les sciences, bien étudiées et bien  
» comprises, sont des instrumens universels de raison,  
» de vertu, de bonheur. »

(M. A. J.)

---

# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

*Des productions les plus remarquables dans la  
Littérature, les Sciences et les Arts.*

---

## I. ANALYSES D'OUVRAGES.

---

### SCIENCES PHYSIQUES.

ESSAI SUR LA THÉORIE DES PROPORTIONS CHIMIQUES  
*et sur l'influence chimique de l'électricité; par*  
J. J. BERZÉLIUS, *membre de l'Académie des*  
*Sciences de Stockholm; traduit du suédois, sous*  
*les yeux de l'auteur, et publié par lui-même (1).*

L'ARTIFICE ingénieux des théories, dans les sciences naturelles, est généralement connu de nos jours. Chacun sait qu'elles ne sont en effet que l'expérience généralisée, et qu'elles doivent conséquemment varier, comme cette expérience elle-même : instrument d'autant plus commode qu'il se prête mieux à toutes les formes et à toutes les nuances des faits observés, et que l'on brise dès qu'il ne s'y prête plus.

---

(1) 1 vol. in-8°. Paris, 1819. Méquignon-Marvis, libraire pour la partie de médecine, rue de l'École-de-Médecine, n° 3, près celle de la Harpe.

Puisque nos théories ne sont, en définitif, que l'expression de l'expérience acquise, il est clair qu'une expérience plus étendue a toujours droit de les modifier et de les rectifier. Il n'est pas une des idées générales les plus accréditées aujourd'hui qui ne puisse devenir fausse, ou du moins incomplète, par de nouveaux progrès. De l'horreur du vide à la pesanteur universelle, il y a loin, sans doute. Cependant, ainsi que l'a montré un écrivain supérieur (1), chacun de ces *principes* s'est trouvé, à son tour, la représentation fidèle des observations recueillies à l'époque où il en était conclu.

L'imposition d'un corps invariable de doctrine serait donc le plus pernicieux des despotismes, s'il n'en était évidemment le plus chimérique. Il appartient aux esprits d'une haute portée de rompre les limites factices de nos systèmes momentanés, et de n'y point chercher encore une *fixité* qui ne serait effectivement qu'un défaut réel de progrès.

N' imaginez pas toutefois que nos *principes* ne puissent avoir, dans aucun cas, un degré absolu de certitude. La vue profonde du génie a souvent dévoilé, dans les conditions des phénomènes connus, les conditions des phénomènes à connaître. Pour qui sait les y voir, un fait bien expliqué renferme nécessairement les lois de tous les faits du même ordre. Lorsque Newton, malgré les apparences les plus contraires, annonçait que la lune est soumise, dans son cours, aux lois communes de la gravitation, il

---

(1) M. Cuvier : article ARISTOTE de la *Biographie universelle*.

tirait une conséquence nécessaire des principes qu'il avait déjà établis; et le pressentiment sublime de ce grand homme n'était, à la rigueur, que le simple effet d'une logique sévère. Son génie était convaincu d'une vérité qu'il laissait à un autre génie le soin de démontrer. Car, la gloire d'avoir découvert les causes de cette exception apparente de la lune, était réservée à un Français (1), dont le nom, depuis long-tems, est associé au sien.

Ces considérations font assez ressortir, je crois, le besoin du raisonnement dans les sciences naturelles; mais, nulle part ce besoin n'est plus réel que dans les sciences proprement expérimentales. Ailleurs, on peut se borner d'abord à observer, sauf à raisonner, ou, ce qui est toujours plus commode, à ne pas raisonner ensuite : ici, il faut commencer par raisonner, sous peine de ne point observer. Dans les sciences de pure observation, les faits s'offrent tout préparés par la nature; dans la chimie, comme dans la physiologie expérimentale, les faits ne résultent que des expériences elles-mêmes. Pour instituer convenablement ces expériences, il faut donc un but, une hypothèse, un dessein quelconque.

C'est surtout du commerce mutuel des sciences que dépendront désormais leurs plus solides progrès.

---

(1) Chacun sait que l'un des plus beaux résultats de l'admirable ouvrage de M. Laplace est, en effet, d'avoir prouvé que « la loi de la gravitation réciproque au carré des distances, représente avec une extrême précision toutes les inégalités observées des mouvemens célestes. » *Traité de Mécanique céleste*, t. 1.

Peut-être la rénovation brillante de la chimie ne tient-elle, en effet, qu'à cet heureux échange de lumières. On l'a vue emprunter, tour à tour, des méthodes précises à la logique et à la géométrie. Partout les noms de Condillac et de M. Laplace s'y trouvent à côté du nom de Lavoisier ; et le rang qu'elle a pris parmi les sciences est dû, sans contredit, à ce qu'elle a su, mieux que d'autres, joindre la rigueur du raisonnement à l'exactitude des expériences.

Long-tems grossie d'une foule d'observations incohérentes, et plutôt embarrassée qu'enrichie par ses découvertes, la chimie s'éloignait, à chaque pas, de cet enchaînement qui lie les faits particuliers aux lois générales, et qui seul constitue les véritables sciences. L'affinité, reconnue enfin pour cause de toutes les combinaisons, permit de rattacher à ce fait primitif une infinité de faits secondaires. Bientôt, la détermination précise des proportions qui entrent dans plusieurs de ces combinaisons, fit entrevoir la possibilité d'appliquer un jour le calcul à la plupart des phénomènes chimiques.

Au développement rationnel et expérimental de ces deux principes, se réduit, à strictement parler, la chimie toute entière. Par l'étude des *affinités*, elle montre la nature des rapports qui unissent les élémens corporels ; comme par l'étude des *proportions chimiques*, elle assigne les lois des diverses combinaisons de ces élémens, et par-là les conditions mêmes de l'existence et de la formation de tous les corps qui ne sont, en effet, que des combinaisons.

D'une part, l'ensemble des lois qui règlent les *affections* des élémens matériels et des corps composés qui en dérivent, forme la *théorie des affinités*: théorie vaste et fondamentale, aperçue plutôt que créée par Bergman, et perfectionnée depuis par M. Berthollet. De l'autre, la détermination des limites dans lesquelles s'exercent ces *affections*, constitue la *théorie des proportions chimiques*: théorie prescrite par Wenzel et Richter, devinée par M. Dalton, confirmée en partie par M. Gay-Lussac, et exposée enfin, dans son ensemble, par M. Berzélius. Cette seconde théorie n'est, à la rigueur, qu'une conséquence immédiate de la première. Préciser les conditions et les limites des affinités, c'est en continuer évidemment la théorie.

J'ai déjà dit que les corps ne sont que des combinaisons d'éléments simples. Des caractères extérieurs et des propriétés internes identiques doivent donc y indiquer la présence des mêmes éléments dans les mêmes proportions. C'est, selon la judicieuse remarque de M. Berzélius, à la conviction de cette vérité qu'est dû, sans doute, le premier essai d'une exacte analyse chimique.

L'analyse est l'art de déterminer les proportions respectives des éléments constituant des corps: rien ne serait donc plus illusoire que cet art, si ces proportions étaient arbitraires. C'est parce qu'on les suppose précises et constantes qu'on cherche à les connaître; et c'est parce qu'elles le sont en effet, qu'on y réussit. De l'analyse perfectionnée dérive

toute la théorie des proportions chimiques ; ou plutôt, cette théorie n'est, au fond, que le résultat numérique d'analyses bien faites.

Deux sels neutres conservent leur neutralité, après s'être mutuellement décomposés. Ce phénomène avait déjà frappé plusieurs chimistes : Wenzel l'expliqua. Il prouva, par des analyses d'une précision remarquable, qu'il tient à ce que « les rapports relatifs entre les quantités d'alcalis et de terres qui saturent une quantité donnée du même acide, sont les mêmes pour tous les acides ; » et il offrit ainsi le premier exemple positif de proportions réellement définies.

Un second chimiste allemand, J. B. Richter, confirma l'explication de Wenzel ; il fit de nouvelles recherches, obtint de nouveaux succès, et tâcha de donner à la chimie une forme toute mathématique. Malheureusement, dominé par une imagination ardente, il mêla les conjectures aux faits, et, par l'inexactitude de quelques détails, il compromit le sort des plus précieuses découvertes.

La révolution qui, à cette époque, recréa le système entier de la chimie, absorba, pendant quelque tems ; l'attention générale. On oublia les proportions chimiques : on annonça même, dans un ouvrage aussi profond que solide (1), des principes incompatibles, au premier aspect, avec la constance de ces proportions.

---

(1) *Essai de Statique chimique*; par M. Berthollet. Paris, 1803.



M. Berthollet, en signalant avec une grande supériorité tous les effets de la masse chimique, avait paru subordonner la fixité des proportions à des circonstances purement particulières ; telles que la cristallisation, la précipitation, ou, lorsqu'ils sont à l'état de gaz, la condensation des élémens. Celle-ci, par exemple, lui semblait être la cause pour laquelle l'oxygène et l'hydrogène ne s'unissent jamais que dans une seule proportion. En général, tout en reconnaissant que les élémens ont leur minimum et leur maximum, par-delà lesquels ils ne sauraient se combiner, il croyait qu'entre ces deux limites, les combinaisons pouvaient avoir lieu dans toutes les proportions.

Ce qui tendait surtout à confirmer M. Berthollet dans cette manière de voir, c'est qu'il ne considérait la *solution* et la *dissolution* que comme des degrés différens d'une même force. Tout porte néanmoins à croire que la *solution*, ou simple division physique d'un solide par un liquide, est essentiellement distincte de la *dissolution*, ou véritable combinaison chimique. La première, n'altérant aucunement les propriétés chimiques du corps dissous, peut s'effectuer dans toutes les proportions en deçà des limites de la saturation, et son énergie dépend principalement de la quantité du corps qui l'exerce. La seconde, au contraire, changeant la nature du corps dissous, n'admet que des proportions fixes et invariables.

Ainsi, les effets de la masse chimique, constans

dans les liquides, ne peuvent s'étendre à des composés solides. C'est ce que M. Proust chercha particulièrement à prouver. Il démontra que les métaux ne produisent avec le soufre, comme avec l'oxygène, qu'une ou deux combinaisons dans des proportions déterminées, et que tous les degrés, prétendus intermédiaires, ne sont que des mélanges de deux combinaisons à proportions fixes.

Enfin, M. John Dalton, appliquant ces belles idées à l'ensemble des phénomènes, en fit la base d'un nouveau système (1) qu'il est permis de placer au rang des progrès les plus importans de la philosophie chimique. Il découvrit les *proportions multiples*, fondement des proportions chimiques, dont pourtant, ainsi que l'a montré M. Berzélius, elles n'embrassent pas toute la théorie. Les corps, selon M. Dalton, sont composés d'atomes. Un atome d'un élément se combine avec 1, 2, 3, etc., atomes d'un autre élément; mais non avec des degrés intermédiaires, ou des fractions d'atomes. Les atomes des corps composés suivent des lois parfaitement semblables. Les atomes élémentaires s'associent de préférence un à un, etc., etc.

A peu près vers ce tems, M. Gay-Lussac établissait, par des expériences directes et décisives, que les gaz se combinent constamment ou à volumes égaux, ou que le volume de l'un est toujours un

---

(1) *New System of Chemical philosophy*. Le premier volume est de 1808; le deuxième, de 1810.

multiple de celui de l'autre (1). M. Berzélius lui-même, indépendamment de la théorie générale qu'il en donne aujourd'hui, a publié successivement, depuis 1807, une série de Mémoires sur plusieurs points importans des proportions définies (2).

Ce concours remarquable de savans et de travaux vers le même objet ne doit pas surprendre. C'est, en général, la progression des connaissances qui décide de la tendance des esprits. Dans les sciences, comme dans la politique, les événemens dépendent bien moins des hommes qui les accomplissent, que de la marche nécessaire des choses qui les amène. Les grandes découvertes sont presque toujours inevitables : les circonstances les font, le génie les trouve.

Ainsi, le principe des proportions définies ressort nécessairement de l'expérience actuelle : c'est le résultat général des analyses connues. Il est désormais constant que les élémens se combinent dans des proportions simples et déterminées entre lesquelles il n'y a point de degrés intermédiaires. Cette grande loi expérimentale est un fait positif, et l'on pourrait, à la rigueur, s'en tenir à ce fait.

---

(1) Voy. le beau Mémoire de M. Gay-Lussac, sur la *Combinaison des substances gazeuses les unes avec les autres*, imprimé dans le tome 2 des Mémoires d'Arcueil. Paris, 1809.

(2) Ces Mémoires se trouvent dans l'ouvrage suédois, intitulé *Afhandlingari fisik.*, etc., ou Mémoires relatifs à la physique, à la chimie et à la minéralogie, t. 3, 4, 5 et 6, ainsi que dans les Mémoires de l'Académie des Sciences de Stockholm, pour l'année 1803.

Mais, peut-on s'empêcher, dit M. Berzélius, quand on a trouvé des rapports, de former des conjectures sur leurs causes? Je note cet aveu : la bouche qui l'a fait le rend précieux. Sans doute, ceux qui ne se sont jamais élevés jusqu'à ces rapports, font bien de ne pas méditer sur leurs causes. Ils n'y perdent rien, et la science non plus. On doit les excuser de ne pas concevoir le génie ; le génie serait inexcusable de s'arrêter, parce qu'ils s'arrêtent.

La seule règle qu'il faille s'imposer dans ces conjectures, c'est de ne les donner, à l'exemple de M. Berzélius, que pour ce qu'elles sont. On a le droit de proposer une théorie nouvelle, dès qu'on a montré que la théorie reçue est inexacte ou incomplète. Nul doute que celle qu'on y substitue ne devienne insuffisante à son tour ; il suffit, pour le moment, qu'elle soit applicable à tous les faits acquis. Or, les découvertes récentes sur les proportions fixes et sur l'influence chimique de l'électricité, doivent évidemment modifier les explications actuelles.

Deux systèmes se partagent aujourd'hui le monde savant. L'un, le système *atomistique*, règne à peu près exclusivement en France et en Angleterre : c'est, au fond, celui de M. Dalton. L'autre, le système *dynamique*, paraît mieux convenir à la philosophie spéculative de quelques Allemands. On l'a nommé *dynamique*, parce qu'il considère la matière comme le simple effet de la tendance, en sens opposé, de deux forces, l'une expansive et l'autre contractive. Tous les corps de la nature dé-

pendent uniquement du juste équilibre de ces deux forces : car, si la seconde, par exemple, venait à subjuguier totalement la première, l'univers entier serait réduit à un point mathématique. Cette théorie, attribuant à la matière une continuité parfaite, regarde la combinaison chimique comme une pénétration mutuelle des deux corps unis, et c'est par cette pénétration même qu'elle explique leur neutralisation, résultat ordinaire de cette réunion.

Il est évident que le principe des proportions définies contredit formellement toutes les conséquences de cette théorie. Ce principe conduit invinciblement à supposer les corps composés de particules d'un poids et d'un volume invariables, et par conséquent mécaniquement indivisibles. La matière n'est divisible à l'infini que par la pensée; mais elle est nécessairement indivisée. Je crois inutile de reproduire ici les raisons décisives, à mon avis, qu'en donne M. Berzélius, et qu'en avaient déjà données, avant lui, des écrivains d'un haut ordre. Je n'ajoute qu'une réflexion : si la matière était physiquement divisible à l'infini, il n'y aurait point, en définitif, de matière.

On verra, dans un prochain article, comment M. Berzélius, en partant de ces données primitives, s'est élevé aux lois expérimentales les plus importantes, et comment, sans sortir jamais du cercle rigoureux de l'expérience, il a néanmoins fondé l'une des plus belles théories que possède encore la science.

FLOURENS, *D.-M.*

(*La suite à l'un des prochains Cahiers.*)



VOYAGE A L'EMBOUCHURE DE LA MER NOIRE, OÙ  
 ESSAI SUR LE BOSPHORE, *et la partie du Delta  
 de Thrace, comprenant le système des eaux qui  
 abreüvent Constantinople; précédé de considéra-  
 tions générales sur la géographie physique; par  
 M. le Comte ANDRÉOSSY, lieutenant-général  
 d'artillerie, ancien ambassadeur de France à  
 Londres, à Vienne et à Constantinople, membre  
 de l'Institut d'Égypte, etc. (1).*

ON a vu trop souvent l'intrigue s'emparer des places du gouvernement, et des hommes incapables promus à de hauts emplois qu'exercent en effet des subalternes salariés; mais, la responsabilité ministérielle ne peut être compatible avec l'idée d'une nation sacrifiée à l'impéritie d'un homme en faveur. Ce n'est plus la naissance, mais le mérite qui doivent être appelés aux fonctions publiques les plus importantes. M. le comte Andréossy fut chargé, au tems de nos revers, de représenter la France près la cour ottomane, d'y arrêter les prétentions de nos ennemis, et de défendre ses compatriotes contre leurs attaques. On sait qu'il s'est acquitté avec honneur de cette mission, dans les circonstances les plus difficiles. Il n'eût jamais consenti à céder des droits

---

(1) 2 vol. in-8°, avec un atlas, composé d'une carte nouvelle du Bosphore et du canal de la mer Noire, et de plusieurs autres nouveaux dessins. Paris, 1818. Plancher, lib., rue Poupée, n° 7.

acquis par une longue alliance et par une saine politique, à perdre des avantages, fruits d'une ancienne amitié, à souffrir l'humiliation d'un peuple qu'il était destiné à protéger.

Cet habile général d'artillerie sut encore, dans ses loisirs, s'occuper de recherches utiles dont il nous a rapporté le tribut, et nous lui devons enfin la seule carte exacte d'un pays difficile à dessiner et jusqu'ici mal exploré : *l'Essai sur le Bosphore*, est un précieux résultat de ses observations. Sans doute le caractère dont il était revêtu l'a placé favorablement pour les faire. Secondé par trois officiers français de génie et d'artillerie (MM. Thomassin, Vincent et Moreton de Chabillant), servi même, s'il est permis de regarder un fléau comme un avantage, par la peste qui, en 1813 et 1814, ravagea ces contrées, il parcourut sans difficulté les lieux dont il donne la description. Mais, combien d'autres ambassadeurs ont été en position de faire les mêmes travaux, et n'en ont eu ni les talens, ni la volonté ? D'ailleurs n'a-t-il pas dû braver les atteintes de la contagion, pour pénétrer dans des lieux que leurs maîtres, frappés de terreur, avaient abandonnés; pour parcourir des pays désolés, qu'avaient laissés déserts des hommes exercés, par principe et par religion, à ne pas fuir ce fléau destructeur, et qui pourtant s'étaient retirés dans les bois et les montagnes ? à ce seul titre, un ouvrage composé au milieu de ces dangers, mériterait l'estime publique à son auteur, comme récompense de son dévoue-

ment. Mais ce traité se recommande par des idées neuves et des faits importans, dont nous allons présenter l'analyse.

Le principal but de l'auteur était d'indiquer la manière dont les Turcs conduisent et distribuent les eaux qui abreuvent Constantinople ; la seconde partie de l'ouvrage est entièrement consacrée à cet objet. Mais l'auteur a eu besoin d'exposer le mode général d'écoulement naturel des eaux, qui, condensées sur les montagnes, coulent sur leurs pentes, et traversent les vallées, pour se rendre enfin à la mer, réservoir principal d'une vaste évaporation. L'auteur, dans la première partie de son ouvrage, expose les circonstances topographiques particulières au Bosphore, dont son principal sujet offre une conséquence immédiate.

Voici donc le plan de l'*Essai sur le Bosphore*.

Dans le discours préliminaire, on trouve une description de l'état actuel de la Turquie. Quoiqu'on ait beaucoup écrit sur ce sujet, traité cette fois par un observateur exercé, il se revêt d'une forme nouvelle. On ne savait pas assez bien quelle est la nature du gouvernement de ces peuples, alliés naturels de la France : on apprend qu'il n'est point aussi despotique qu'on a coutume de le supposer. Le monarque n'y dispose pas plus que chez nous, de la fortune et de la vie de ses sujets, qui sont soumis à des lois qu'il ne pourrait vainement enfreindre : une légère augmentation d'impôts ne serait pas tentée sans danger. Les *esclaves* du gouvernement,



parmi lesquels on classe les grands de l'État et en général tous les salariés, sont exposés à des volontés rigoureuses, dont le peuple aime les caprices, parce qu'ils le vengent de la tyrannie et des vexations des subalternes. Cette partie de l'ouvrage, pleine d'intérêt, est écrite d'un style noble et avec un talent supérieur. On y remarque un éloge du prince régnant, distingué par des qualités éminentes, et qui, au milieu des circonstances les plus orageuses, s'est maintenu sur le trône par ses vertus et son mérite, et n'a commis qu'une grande faute qui n'était pas dans sa volonté.

M. le général Andréossy, ayant long-tems réfléchi sur la configuration du globe, s'est créé une théorie, dont il promet de faire un traité séparé. Mais, avant d'exposer ses opinions sur la géographie physique du Bosphore, il était nécessaire qu'il exposât des principes géologiques qui se lient à son sujet. Ces sortes de théorèmes sont énoncés dans l'introduction : la plupart sont évidens et avoués par tous les savans ; et s'ils font partie du grand travail de M. Andréossy, il pourra les rendre de plus en plus incontestables. Cette *introduction* offre en quelque façon les bases de la géographie physique, dans ses rapports avec la géologie.

En parcourant les rives du Bosphore, dont il a fait lever la carte sous sa direction, et nivelé les montagnes, ce savant a pu rattacher ces résultats aux idées générales qu'il s'était formées ; il a été conduit à reconnaître *que ce détroit n'est point,*

comme on l'a supposé , l'effet d'un déchirement qui aurait séparé l'Europe de l'Asie , en faisant communiquer la mer Noire à la Méditerranée. Il en conclut , au contraire , que le canal du Bosphore est formé par l'intervalle que laissent entre elles deux chaînes de montagnes opposées , et convergentes en se terminant ; qu'il n'a jamais pu y avoir de barrage qui unît l'une à l'autre ; qu'enfin ce détroit a toujours existé tel qu'on le voit maintenant , du moins depuis les grandes révolutions du globe et les tems historiques les plus reculés.

L'importance de cette proposition nous détermine à nous y arrêter.

Le Bosphore de Thrace , appelé aujourd'hui détroit ou canal de Constantinople , sépare l'Europe de l'Asie , et joint le Pont-Euxin à la Propontide ou mer Marmara , laquelle communique avec l'Archipel , par le détroit des Dardanelles. Resserré entre les montagnes de Thrace et de Bithynie , le Bosphore présente un long canal sinueux , dans lequel les vaisseaux de haut bord peuvent mouiller jusques auprès du rivage.

Il paraît que l'opinion combattue par M. Andréossy , a été émise pour la première fois , 250 ans avant notre ère , par le philosophe Straton. Diodore de Sicile , qui vivait sous Auguste , la reproduit ; il se fonde sur une tradition qui voulait que les fleuves , en se déchargeant dans le Pont-Euxin , en eussent gonflé extraordinairement les eaux. Cette mer avait alors débordé , et se précipitant dans l'Archipel ,

avait submergé une vaste étendue de pays plat dans la Samo-Thrace. Strabon, contemporain de Diodore, adopte la même opinion, d'après Erathostènes, dont il cite l'autorité. Cette tradition, suivie par Gyllius, commentateur de Denis de Bysance, puis par Tournefort et Pallas, a semblé jusqu'ici tout-à-fait authentique. M. de Choiseul-Gouffier a même cru pouvoir expliquer par cette catastrophe le déluge d'Ogygès, 1759 ans avant notre ère.

D'une part, cette opinion semble confirmée par la multitude de produits basaltiques qui forment la base du sol de ces régions, et qui attestent d'anciennes et vastes éruptions volcaniques : d'un autre côté, le Bosphore présente un courant qui afflue du Pont-Euxin vers la Propontide ; ce qui suppose que les fleuves, apportant dans la mer Noire plus d'eau qu'elle n'en peut évaporer, il y aurait eu rupture nécessaire des digues qui auraient existé. Mais, ce courant n'est qu'un effet dû aux courans composés de ces divers fleuves qui, en se jetant dans la mer Noire, mêlent leurs eaux et conservent une partie de leur rapidité.

Aidé d'une arme irrésistible, celle du calcul, M. le général Andr. prouve, en comparant la masse des eaux qu'on supposerait écoulées par l'irruption de la mer Noire, à l'espace où elle s'est répandue, que l'Attique aurait dû se trouver à l'abri de la première impulsion, qui se serait portée sur l'île Eubée ; qu'ensuite la mer de l'Archipel n'a pu s'élever au-dessus de son niveau naturel que de neuf mètres

au plus , hauteur qui n'aurait pas été assez considérable pour forcer la population entière à se retirer sur les montagnes de la Béotie ; et en admettant qu'alors le détroit de Gibraltar eût été ouvert , comme on n'a pas de raison d'en douter , l'élévation de la mer eût été entièrement insensible.

Ainsi, les effets d'une pareille catastrophe, fût-elle due à l'éruption subite d'un volcan, ne peuvent pas être tels que l'affirme Diodore de Sicile ; et l'assertion, ornée d'ailleurs d'autres faits reconnus pour fabuleux et impossibles, tombe d'elle-même.

Si les immenses basaltes qu'on voit sur les côtes eussent séjourné long-tems sous les eaux, n'offriraient-ils pas des traces de végétaux, des débris d'animaux marins? Tout prouve, au contraire, l'existence de ces masses depuis les tems anti-diluviens : la profondeur des eaux suffirait seule pour constater cette vérité.

L'auteur rapporte ici une preuve très concluante.

« D'après des nivellemens barométriques, il est reconnu que le niveau de la mer Caspienne se trouve plus bas que celui de la mer Noire, de 108 mètres. Dans la supposition de l'ancienne communication des deux mers, et en admettant la rupture du détroit des Cyanées, 1729 ans avant J.-C., ces deux mers auraient baissé, à cette époque, de 72 mètres : et comme la mer Caspienne se trouve aujourd'hui de 108 mètres plus basse que la mer Noire, il s'en suivrait que le niveau de cette mer serait descendu de 280 mètres, depuis l'an 1759 avant notre ère ;

et que par conséquent le Volga , qui s'y jette , aurait acquis , depuis cette époque , une chute de pareille hauteur. Je dis une *chute* , car la nature ne travaille plus à creuser les vallées ; leur pente diminue , au contraire , vers l'embouchure des fleuves , par les dépôts que les eaux y abandonnent dans les crues. Mais , il n'existe point de cataracte à l'embouchure du Volga , et la communication de ce fleuve avec la mer Caspienne est immédiate.... Les extrémités longitudinales des contre-forts des côtes d'Europe et d'Asie , dans le Bosphore , auraient certainement été emportées par le torrent d'irruption ; et l'on voit ces contre-forts aboutir au Bosphore selon leur inclinaison naturelle , et prendre la saillie que réclame la topographie générale du terrain.

« Le Bosphore se serait , en outre , considérablement élargi ; cependant , il n'a que 360 à 400 toises de largeur , et le canal des Dardanelles n'a que 375 toises entre Sestos et Abydos.... Comment les effets de l'irruption des eaux auraient-ils pu donner aux deux côtés du canal cette topographie régulière , si je puis m'exprimer ainsi , absolument semblable à celle de tous les continens connus , et qui se lie si parfaitement avec celles des côtes adjacentes de la mer Noire et du Bosphore ? »

M. Andr. considère enfin la question dans ses circonstances géologiques , et c'est là qu'il remporte la victoire d'une manière complète. Il montre , par la comparaison des directions de la chaîne asiatique et de la chaîne européenne , qu'il n'est pas possible

qu'originellement elles aient formé un système unique et continu. Lorsque les directions des extrémités longitudinales de deux chaînes centrales se présentent l'une à l'autre sous un angle quelconque, ces chaînes ne se réunissent pas immédiatement ; mais , leurs extrémités corrélatives laissent entre elles un intervalle , d'où résulte nécessairement *un détroit maritime et terrestre*. Cette proposition se vérifie partout ; et les cols , pas , détroits , n'existent que sous cette condition. Mais , on reconnaît évidemment que cette règle ne peut même avoir d'exception , puisqu'elle n'est que l'énoncé du fait qu'on veut exprimer. Qu'est-ce en effet qu'un détroit , proprement dit , sinon un espace laissé entre deux continents voisins ?

Une suite de nivellemens barométriques précis permet d'appliquer ce théorème aux localités de la Turquie et de l'Asie mineure ; on prouve aisément de cette manière que *ces deux chaînes opposées , obliques l'une à l'autre dans leurs directions , n'ont jamais pu être réunies , et qu'elles ont toujours été dans l'état où nous les voyons aujourd'hui*.

Le port de Constantinople , loin d'être causé par une éruption volcanique , ou par l'invasion soudaine des eaux du Pont-Euxin , est produit par deux rivières confluentes l'une vers l'autre , et séparées par un contre-fort qui se termine dans l'angle qu'elles forment ; tandis que les contre-forts , placés à droite et à gauche de ces rivières , continuant leurs cours , laissent entre elles un bassin dont l'étendue est en

raison de celle de ces rivières. La plupart des golfes ne sont pas autrement formés dans tout le globe, et il n'est pas nécessaire, pour expliquer celui de Bysance, de recourir à cette force extraordinaire dont la nature ne fait usage que par exception.

Grâces à M. Andr., la question paraît donc complètement jugée : on verra, dans l'ouvrage, ce sujet envisagé sous toutes les faces, et traité avec une supériorité de talent qui met la vérité dans le plus grand jour. Il faut reléguer les déluges d'Ogygès et de Deucalion dans les fables ; et les particularités dont leur tradition les accompagne, n'auraient jamais dû les en faire sortir. Cette matière offre une preuve de plus de cette passion dont les hommes sont tourmentés, de prétendre expliquer tous les faits, même ceux qui n'ont jamais existé. Si des savans ont embrassé l'opinion réfutée par notre auteur, c'est qu'ils s'en sont fiés à des récits erronés, qu'ils n'ont pas vu les lieux dont ils jugeaient l'état physique, ou qu'ils les ont parcourus sans examen et avec prévention ; jouets des illusions trompeuses de l'imagination, ils ont à leur tour involontairement propagé leurs erreurs.

Nous passerons sous silence ce que l'auteur dit des Cyannées, de la prétendue colonne de Pompée, de la montagne du Géant, et de la lithographie du Bosphore, pour arriver à la seconde partie, et traiter du système des eaux qui abreuvent Constantinople. Une ville de cette importance ne pouvait s'élever, sans que ses fondateurs eussent prévu les moyens de

suffire à cette consommation. De longs aqueducs amènent les eaux du mont Hœmun , à 245 mètres d'élévation au-dessus de la mer ; elles viennent du village de Pyrgos , à 24 kilomètres de la ville , pour être distribuées dans les différens quartiers de cette vaste enceinte. La plupart de ces monumens sont construits par les empereurs grecs ; celui qui porte le nom de Justinien a 240 mètres de long et 36 de hauteur. On y remarque une élégance , une justesse de proportion , enfin une solidité , qui frappent d'étonnement. Quoiqu'on donne peu de soins à son entretien , il peut encore braver les siècles.

Pour suppléer aux aqueducs , les Turcs se servent de *soutérazi* ; ils nomment ainsi un ouvrage en forme d'obélisque , d'une élévation convenable , surmonté d'un petit réservoir. L'eau coule dans un tuyau qui , partant d'un sommet de montagne , suit la pente naturelle du terrain , et monte le long de la pyramide , à la manière d'un siphon renversé , pour se décharger dans la cuvette supérieure. De là , un second tuyau , parallèle au premier , redescend le long de la face opposée du *soutérazi* , pour suivre de nouveau le sol , et se relever ainsi autant de fois qu'il est nécessaire. Au lieu de joindre , par un aqueduc sur arcades , deux sommets qu'une vallée sépare , pour conduire l'eau de l'un à l'autre , les Turcs placent de ces *soutérazis* à 180 mètres environ de distance , dans les bas-fonds , ou aux deux extrémités d'un pli de terrain ; on monte au réservoir par un escalier intérieur *sur le noyau* , ou sim-



plement à l'aide de pierres laissées en saillie à l'extérieur, comme des échelons.

Le tuyau a un diamètre double de celui du dernier orifice ; l'expérience a indiqué cette proportion pour que l'eau ne perde aucune vitesse. Les réservoirs supérieurs sont comme autant de *ventouses* (1) qui, interrompant ce système de syphons renversés, s'opposent au ralentissement de la marche du fluide, et peuvent effectuer des fournitures latérales et régulières. L'eau remonte au niveau même d'où elle a été prise ; seulement le tuyau de départ laisse perdre sept pouces d'élévation à chaque soutérazi : d'où l'on voit qu'il n'y a que sept pouces de pente d'un soutérazi à l'autre. La dépense de construction est évaluée au cinquième de celle d'un aqueduc ordinaire. Ce système pourrait recevoir chez nous d'utiles applications.

De vastes citernes recevaient autrefois les eaux ; les unes sont à ciel ouvert, et les autres voûtées : les premières ont été converties en jardins, où les plantes croissent sur un sol formé par les sédiments que les eaux ont déposés. La seule citerne impé-

---

(1) M. Couplet a vu, dit l'historien de l'Académie des Sciences (année 1732, p. 157), qu'en lâchant l'eau à l'embouchure d'une conduite, il se passait près de dix jours avant qu'il en parût une goutte à son bout de sortie. Dans la conduite des eaux qui vont à Versailles, on remédia à cet inconvénient, en mettant aux angles les plus élevés des ventouses. Après cela, l'eau venait au bout de douze heures, précédée de bouffées de vent, de flocons d'air et d'eau, de filets d'eau interrompus ; et tout cela prenait presque la moitié des douze heures d'attente.

riale a conservé son usage primitif ; les Turcs préfèrent se servir des eaux qui , chaque jour , arrivent en abondance. Elles sont reçues dans des réservoirs de distribution , nommés *takcim* ; l'architecture de ces édifices est élégante et solide ; ils ont à l'extérieur une fontaine pour l'usage du public. L'eau étant la seule boisson des Turcs , employée d'ailleurs aux divers usages de la vie , et dans les pratiques religieuses , le soin des fontaines est en quelque sorte un culte dans le Levant ; on les multiplie à la ville , dans les campagnes et sur les bords des chemins : le service y est facile ; on les dispose de manière à les rendre aussi commodes pour les hommes qu'abordables pour les animaux.

Les corps des *Sou-ïoldji* , ou fontainiers , est composé de trois cents Turcs , pris parmi les habitans de la capitale , et d'environ cent Grecs albanais , choisis exclusivement dans quelques familles d'Épire. Les habitans de cinq à six villages de la subdivision de Riza s'expatrient pour aller exercer à Constantinople et dans tout l'empire le métier de *Sou-ïoldji*. L'emploi passe du père aux enfans mâles , et peut même être vendu comme une charge. Ils sont exempts de corvées. On ne leur donne aucune instruction théorique ; ils n'ont que des principes et des procédés de tradition , qui se transmettent dans les familles. Ce qu'ils savent , ils le savent bien ; ils rendent compte de leurs idées avec beaucoup de netteté , et ils opèrent sur le terrain avec autant de dextérité que d'exactitude.

Quant aux procédés de distribution des eaux, voici à quoi ils se réduisent. Un filet d'eau qui coule douze heures de suite, sous une charge constante de trois pouces, par un orifice circulaire de quatre lignes de diamètre, fournit six mille livres d'eau; c'est ce qu'on nomme un *Maçour*. Si l'orifice a onze lignes de diamètre, il est huit fois plus grand, et s'appelle un *Lulé*. Lorsqu'on veut connaître la quantité d'eau que fournit une source, on reçoit ce liquide dans une caisse percée de maçours et de lulés, qu'on ferme et bouche en quantité convenable pour que l'eau qui arrive soit précisément du même volume que celle qui s'écoule; toujours sous une charge de trois pouces, comptés de la tangente horizontale commune à tous les orifices jusqu'à une échancrure horizontale qui laisse écouler l'eau surabondante, tant qu'on n'a pas atteint la juste égalité entre la dépense et la recette.

Les fontainiers reconnaissent ainsi avec facilité la quantité d'eau disponible dans une fontaine, et en font la distribution d'après des règles simples, en ouvrant ou bouchant une partie convenable des orifices dont est muni le réservoir du takcin. Il est curieux de remarquer que le débit de l'eau par des orifices *sous une charge constante*, n'est connu en Europe que depuis deux siècles; tandis qu'il est certain que ce théorème de physique est connu des peuples orientaux, depuis un tems très reculé.

M. Andr. évalue à vingt-quatre millions de livres d'eau par jour, celle qui arrive à Constantinople;

et supposant que la consommation d'un individu soit de quarante livres, en y comprenant tout ce que demandent les besoins publics, il trouve que la population de cette ville n'excède pas 600,000 individus. La quantité de blé consommé est en rapport avec ce résultat, qui, par cette double épreuve, peut être regardé comme très approché.

La grande étendue de cette capitale semblerait indiquer une population beaucoup plus considérable; mais, les places publiques, les mosquées, les bains, les marchés, les établissemens militaires et maritimes, occupent un vaste espace. Le Sérail, qui est dans l'emplacement de l'ancienne Bysance, a la même surface que la ville de Vienne dans ses remparts, et ne contient que 10,000 personnes au plus. D'ailleurs, la sévérité du harem s'oppose à ce que plusieurs familles habitent la même maison : les gens aisés ont des logemens séparés pour les deux sexes, qui ont leurs cours et leurs entrées distinctes. Il en résulte que les villes mahométanes doivent s'étendre beaucoup en surface, tandis que les nôtres ont plus de hauteur.

Nous terminerons par donner la description du procédé de nivellement usité par les Sou-ïodji, parce qu'il peut recevoir chez nous de nombreuses applications. Sans doute, ce n'est pas chez ces peuples que nous devons aller chercher des procédés pour perfectionner nos arts; mais il est mille occasions où les térazis, les soutérazis et les lulés peuvent être utilement employés.

Le térazi, ou niveau turc, est un triangle isoscèle dont on place la base horizontalement : le sommet est en bas ; un fil à plomb, suspendu au milieu de la base, doit raser ce sommet. Cet instrument n'est que le niveau de maçon renversé, excepté qu'étant bien plus petit, on le fabrique en métal, et que l'aire intérieure porte des ornemens grossiers qu'on lime çà et là, jusqu'à ce que les poids de droite et de gauche soient égaux : le centre de gravité doit se trouver sur la ligne qui va du sommet au milieu de la base, ligne que l'aplomb doit effleurer quand la base est horizontale. Cette base porte deux petits crochets qui y sont solidement soudés.

Le cordeau étant une fois tendu, si l'on suspend le térazi par ses crochets au milieu de ce cordeau selon que celui-ci sera horizontal ou incliné, le fil à plomb passera par le sommet du triangle, ou s'en écartera. Voilà donc un moyen très simple de faire un nivellement avec cet instrument.

Deux hommes, munis chacun d'une règle, qu'ils placent verticalement, tiennent les bouts d'un cordeau et le tendent, en s'éloignant convenablement l'un de l'autre. Une boucle placée à l'un des bouts s'accroche dans un mentonnet, sorte d'encoche faite au haut de la règle ; l'autre bout doit être élevé ou abaissé, à la volonté du niveleur, qui, placé au milieu, accroche le térazi en un point marqué sur le cordeau. Le poids de ce corps fait fléchir la corde ; mais les hommes tirent à eux pour la maintenir aussi tendue que le permet son élasticité.

Le fil à plomb tombe-t-il d'un côté du sommet ? le niveleur indique, d'un geste, à l'ouvrier, qu'il doit lever ou baisser le bout qu'il tient. Enfin, lorsque l'équilibre a lieu, l'homme qui tient la règle au mentonnet se rapproche de l'autre ; on applique les deux règles, et la différence de niveau est mise en évidence par les graduations des règles. Les Turcs n'ont pas même besoin qu'elles soient divisées : le niveleur tient une ficelle avec laquelle il mesure la distance entre les deux points d'attache du cordeau ; et maintenant le point ainsi déterminé entre le pouce et l'index ; il procède à une autre station, ajoutant la nouvelle différence à la suite de la première, ou la retranchant, s'il y a contre-pente.

Toutes les stations achevées, la longueur totale de la ficelle employée est la différence de niveau entre les points extrêmes : le cordeau ayant une longueur de 15 à 20 toises, le nombre des stations donne la distance itinéraire qui sépare ces limites. L'ingénieur s'est muni de grosses graines ou de cailloux ; il en met un à part à chaque station, et le nombre des cailloux est le multiplicateur de la longueur du cordeau.

En comparant le térazi au niveau d'eau ordinaire, instrument bien imparfait, mais journellement employé, on peut voir que le térazi est d'un usage bien plus commode, et n'est pas plus inexact. Deux nivellemens comparatifs, faits à Constantinople, par les soins de M. Andr., à l'aide de ces instrumens, ont donné à peu près les mêmes résultats. Il est diffi-

cile d'imaginer rien qui soit plus portatif et d'un usage plus aisé que le térazi. Si, à raison du peu de longueur du cordeau, on est obligé de faire un plus grand nombre de stations, d'un autre côté on obtient les distances, ce qui n'est pas sans utilité. Cet instrument pourra être employé par les agriculteurs, les fontainiers, et même les ouvriers ordinaires, parce qu'il ne suppose qu'une attention médiocre et aucune instruction. Dans les travaux souterrains, peut-être le térazi est-il le seul des instrumens qu'il soit possible d'employer.

Nous en avons assez dit sur l'ouvrage de M. le général Andréossy, pour donner une haute idée de ses connaissances et de ses talens, et du but qu'il s'est proposé. Des aperçus ingénieux, des vues nouvelles, des faits curieux recommandent ce livre aux savans. On reproche à l'auteur de n'avoir pas fait graver sur cuivre sa carte du Bosphore. Les procédés lithographiques, si propres à imiter le crayon et les scènes vivantes, ne sont pas encore assez perfectionnés pour rendre ces traits vifs et nets qui conviennent au dessin de la carte; et il est fâcheux que celle du Bosphore, la première qu'on ait de ce pays, ne soit pas plus purement exécutée; mais l'auteur la présente comme un simple essai.

FRANCOEUR.

---

---

## SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

HISTOIRE DE SAMUEL, *inventeur du sacre des Rois, fragment d'un voyageur américain, traduit sur le manuscrit anglais* (1).

CET ouvrage anonyme ne ressemble point à une version anglaise ; il est écrit et pensé, comme *la Bible enfin expliquée par les théologiens du roi de Prusse*, et comme d'autres livres de ce genre. Il a deux parties très distinctes.

La première est conjecturale, critique, philologique ; c'est l'histoire de Samuël *naturellement et nouvellement* (2) expliquée, en le considérant comme un *jongleur*, un *fourbe*, un *usurpateur*, un *intrus* dans le pontificat ; en admettant que l'Écriture sainte est *partiale*, et jusqu'à présent mal comprise et *mal traduite* ; que le Dieu des Juifs n'était que *le monde ou la nature*, et leur gouvernement une prétendue *cosmocratie* ou *panthéocratie* ; qu'enfin la foi religieuse des Pascal, des Bossuet, des Newton, des Fénelon, n'a pu être que *l'entêtement aveugle des ignorans et des visionnaires*. Les publications de cette nature peuvent être, sans doute, contagieuses ; mais, elles portent à la religion chrétienne, un des fondemens de nos libertés politiques, la gloire et l'honneur de l'homme, le trésor du vrai sage, la consolation ineffable du malheureux, le ciment des sociétés civiles, des atteintes moins pernicieuses que les crimes de l'intolérance et de l'inquisition et les souvenirs

---

(1) Paris, 1819 ; in-8° de 140 pag. Brissot-Thivars.

(2) *Nouvellement*, oui pour la forme et les accessoires, non pour le fond du système, réfuté dans les Oeuvres de Bergier. Voy. l'article *Samuël*, dans l'Encyclopédie méthodique.



de la ligue; que les abus encore scintillans de la cour de Rome, l'hypocrisie et les excès d'une faction aristocratique, sous couleur de piété; l'incivisme, l'ultramontanisme, le pharysaïsme de la partie du clergé entrée dans cette faction; les vices du concordat et de la protestation épistolaire de 1817; enfin, que l'impunité persévérante des censures de Limoges, des interdits arbitraires et des autres vexations relatives au culte, et des scènes aussi odieuses que ridicules des missionnaires protégés (1) par l'aumônerie.

La seconde partie de l'ouvrage, ou sa conclusion, est principalement politique et très abrégée, écrite en forme de problèmes, suivant le style quelquefois captieux des questions de Socrate dans les dialogues de Platon.

L'auteur demande pourquoi le sacre du roi serait *public*, celui de Saül et celui de David par Samuël ayant été *secrets*. La question pourrait être admissible par rapport à Saül, si notre gouvernement était celui des Juifs, et s'il était bien sûr que l'onction secrète, donnée à Saül, n'avait pas été publiquement renouvelée. Cette même question ne peut se rapporter à David, puisque David, après avoir secrètement reçu l'onction, la reçut encore publiquement des anciens, sans doute en leur présence, et d'après leur consentement.

Chez les Français, comme chez les Juifs même, l'onction ne fut jamais une condition légale de l'installation ou de l'inauguration des rois : ni la loi cérémonielle, ni la loi civile et politique de l'Ancien Testament, abrogées l'une et l'autre par le Nouveau, ni les lois de France, ne prescrivaient rien de semblable. Notre maxime, *le roi ne meurt jamais*, démontre assez

---

(1) Ord. du 3 février 1816, dans le Bulletin des lois.

que toute onction royale n'est qu'une cérémonie de pur arbitre, comme le prétendu baptême des cloches, la bénédiction des marchés de Paris, des maisons neuves, des navires, du lit nuptial, de la douane à Pétersbourg, et des chevaux en Provence. Tous ces actes sont à *dévotion*, c'est-à-dire, à volonté; ils ne sont fondés que sur cet axiôme des Rituels : *Sacerdotis est benedicere*; c'est au prêtre à bénir, bien entendu quand on l'en prie. En un mot, l'onction des rois n'imprime point de caractère; elle n'est pas un huitième sacrement.

Clovis et ses successeurs de la première race ne furent inaugurés que par l'élévation sur le bouclier, comme leurs prédécesseurs.

Quand Pépin voulut être sacré, ce fut par un artifice politique de son tems, pour couvrir son usurpation, et s'en faire absoudre en tant que besoin, dans le for intérieur. Tout calculé, nos rois carlovingiens n'y gagnèrent pas; ils y perdirent; il n'y en eut pas moins des changemens de dynastie. Le clergé, devenu le consécrateur des rois, si l'on veut, se crut bientôt permis d'effacer la prétendue consécration; il les déposa plusieurs fois, avant que les papes eussent tenté ces audacieuses violences, et qu'ils en eussent voulu faire une prérogative, une réserve de leur primauté spirituelle. En Espagne, le sacre royal avait été aboli; il est demeuré aboli, les évêques en ayant également abusé.

Il est vrai que notre Charte énonce le mot *sacre*, dans l'art. 74, au lieu de *couronnement* qui était le mot propre. Le *sacre*, s'il pouvait être pris à la lettre, dans notre loi fondamentale, supposerait pour la première fois une imitation obligée et imposée à la nation d'un rit judaïque, non commandé même chez les Juifs; il

amènerait ou le renouvellement très intempestif de la fabuleuse ampoule, ou une sorte de profanation, par application arbitraire d'une matière uniquement destinée aux sacremens, ou enfin la solennité d'une onction insignifiante faite avec de l'huile vulgaire.

Mais, rite secret ou rite public, *cérémonie pieuse* ou solennité de pur arbitre, l'onction des rois ne peut leur conférer ni royauté, ni sacerdoce, ni droit royal, ni droit sacerdotal. Elle ne peut absolument rien leur donner, ni à eux, ni au clergé, ni ajouter rien aux droits du roi, ni affaiblir en rien les droits de la nation. Dans la solennité du sacre, ou mieux du couronnement, il n'y a d'affaire d'État, il n'y a d'essentiel que le *serment du roi d'observer fidèlement la constitution*, serment qui renferme celui d'observer de même les lois secondaires, et d'y conformer, ainsi qu'à la Charte, les ordonnances.

Ce serment, tel que l'a prêté Louis XVIII avec sa famille, il y a déjà quatre ans, dans l'enceinte des deux Chambres, a été beaucoup plus solennel qu'il ne saurait l'être dans une église où les Chambres ne devraient paraître que par députation, si pourtant il était possible de maintenir une certaine ordonnance de la fin de 1815, et qui n'est que trop en accord avec cette fatale époque.

Un sacre, ou couronnement, après cinq années de règne, ou après vingt-quatre, et après plus de quatre ans écoulés depuis la prestation la plus solennelle du serment royal, n'est nullement nécessaire. S'il avait lieu, il conviendrait d'en retrancher l'onction, et que le roi s'y couronnât lui-même, afin d'écarter l'idée fâcheuse d'un judaïsme qui serait superstitieux, et qui d'ailleurs a des inconvéniens; afin de repousser le préjugé qui a fait, de l'onction royale en Europe, la légitimation

des usurpateurs ; et d'effacer toutes les apparences mal famées de religieux prestige, ou d'empiétement pontifical.

On prie volontiers pour le roi, secrètement et en public. Mais, de quelque manière que se fasse la cérémonie du serment royal et constitutionnel, jamais le roi ni la nation ne reconnaîtront dans aucun prêtre un *droit* politique de sacrer ou de bénir le roi. Il ne peut y avoir de *droit*, en cette matière, sans une loi. Notre pouvoir législatif, dans les trois branches qui le composent, sera trop circonspect et trop habile pour donner le moindre prétexte à ces prétentions folles, à ces troubles scandaleux, nés autrefois de la confusion des pouvoirs spirituel et temporel, et qui avaient allumé contre la crosse, contre la tiare, contre la religion même, tant de funestes haines encore mal éteintes.

LANJUINAIS.



HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE DE VENISE, par P. DARU,  
de l'Académie française (1).

SECOND ET DERNIER ARTICLE. (Voy. T. III, p. 476—489.)

NOUS avons rendu compte de la révolution consommée en 1319, dont le résultat fut la concentration de la souveraineté dans une noblesse privilégiée, créée dans Venise, à cette époque, par quelques centaines de familles usurpatrices, et, en partie, moins anciennes, moins distinguées que bien des familles exclues par ce qu'on nomma la clôture du grand Conseil, *il serrar del Consiglio*. Suivons l'auteur dans quelques

---

(1) Paris, 1819. Sept volumes in-8°. Firmin Didot.

développemens, toujours relatifs au gouvernement des Vénitiens.

La première conséquence de ces innovations fut d'atténuer et de dénaturer totalement l'autorité du *doge*. Il était auparavant chef à vie et *première branche* d'un gouvernement représentatif; la *seconde*, le *Grand-Conseil*, et la *troisième*, le *Sénat*, chargé avec le doge de la haute administration, se formaient de membres électifs renouvelés temporairement, et d'une rééligibilité très bornée. Par la révolution de 1319, le doge ne fut plus que le mandataire d'un sénat devenu souverain héréditaire.

La seconde conséquence, encore plus malheureuse, fut l'institution, d'abord temporaire, ensuite perpétuelle, des *inquisiteurs d'État*, centralisée dans le *Tribunal des Trois*, corps dictatorial, mystérieux, soupçonneux, explorateur, affranchi de toutes formes, dont les actes ne laissent aucune trace, pas même celle du sang répandu; s'arrogeant tous les pouvoirs, et sans cesse planant d'une manière terrible sur le peuple, sur le sénat, et sur le doge même. Ainsi, le gouvernement de Venise était presque un être invisible, qui fouillait dans l'intérieur des familles et au fond des cœurs, et qui ne permettait aux sujets ni aux maîtres aucun sentiment de dignité, ni même la sécurité des personnes, droit naturel de tous ceux qui ne troublent point l'ordre public. C'est ce que l'auteur de l'Histoire de Venise explique fort soigneusement dans le cours de sa narration, et surtout dans son livre XXXIX<sup>e</sup>, où les hommes d'État trouveront de graves sujets de méditation, et où sont rassemblés les motifs qui rendent haïssables à tous, et surtout aux monarques, l'aristocratie dominante, l'oligarchie et le machiavélisme.

Dès le treizième siècle, à chaque vacance, on ajoute au serment du doge des formules qui restreignent son autorité ; on tient un livre où s'enregistre successivement ce qui lui est prescrit, ce qui lui est défendu : il jure qu'il ne cherchera par aucun moyen à étendre son autorité ; qu'il gardera le secret des affaires ; qu'il n'ouvrira, qu'il ne lira aucune lettre des cours étrangères, hors la présence de ses conseillers ; que sans eux il ne donnera aucune audience aux ambassadeurs, et ne leur fera aucune réponse qui ne soit délibérée ; que sa famille n'aura ni bénéfice ecclésiastique, ni aucun gouvernement dans Venise ou au dehors ; que ses fils seront exclus de toute mission à l'étranger, qu'ils ne pourront être électeurs, qu'ils ne recevront ni don, ni hommage des serviteurs du doge.

Dans les quatorzième et quinzième siècles, il lui est interdit de sortir de Venise sans permission, d'exercer aucun commerce par lui, sa famille ou ses serviteurs, d'élever ou de réparer à ses frais des monumens publics, de posséder des immeubles à l'étranger, de s'arrogger dans les délibérations ni prépondérance, ni influence. Il est défendu à ses fils, à ses neveux de rien proposer dans le Conseil, et même de siéger dans le Collège, qui était le Conseil exécutif.

Pendant les seizième et dix-septième siècles, on resserre encore ses chaînes : il ne peut plus recevoir dans ses appartemens privés les ministres, les agens étrangers, ni même les chefs des troupes de l'État. Ses fils sont obligés de résider dans Venise ; ses enfans, ses frères, ses neveux ne peuvent sans crime rien accepter des princes étrangers ; s'ils en avaient reçu quelque chose, avant l'élection du doge, ils ne peuvent plus sortir de la domination vénitienne, sans y avoir été

autorisés. Il est défendu à l'épouse du doge de porter la couronne, de se faire accompagner d'autres dames que de celles de sa famille, et de recevoir aucune visite des ministres étrangers. Chaque mois, le dogé sera tenu d'entendre une lecture de son serment.

Dans le dix-huitième siècle, le fils aîné et un frère du doge peuvent seuls avoir séance dans le sénat, et encore sans voix délibérative. Il est défendu au doge d'avoir, à Venise ou ailleurs, aucune entrevue, aucune correspondance avec un ministre étranger, et même avec un étranger de l'un ou de l'autre sexe, ayant eu ou pouvant avoir des relations avec un ministre étranger.

En un mot, le doge, soumis de plus à des réglemens fort minutieux, pour son assistance aux conseils et aux cérémonies, pour l'emploi de son tems, pour sa table et pour ses habits, était l'homme le moins libre de tout l'État; et de toutes ses attributions de monarque, il ne conserva que celle de nommer le primicier et les chanoines de l'église de Saint-Marc, et d'être exempt de comparution devant l'inquisition d'État; mais, il devait en recevoir les réprimandes dans son palais, et y garder les arrêts que les inquisiteurs lui infligeaient quelquefois. Les inquisiteurs allèrent jusqu'à destituer un doge; et dans l'appartement intérieur du dogat, il n'y avait chambre si secrète où ils ne pussent pénétrer de jour et de nuit.

Tout cela s'explique assez de soi-même : l'oligarchie, toujours ombrageuse et tyrannique, dans sa marche lente, continue, profondément calculée; à force de multiplier les restrictions imposées au pouvoir exécutif, finit, si on ne l'arrête, par ne laisser au prince qu'un vain nom. La démagogie, dans ses plus grands excès, ne fait rien de plus. Heureuses les nations et les familles royales qui s'appuient sur

des constitutions, et qui s'appliquent à les développer et à les rendre inébranlables ! elles y trouvent un rempart contre les insolentes usurpations de l'aristocratie ; et contre les débordemens d'une démagogie turbulente et furieuse. . . . A Venise, rien n'échappait au despotisme d'un corps qui s'était mis au-dessus des lois, qui en faisait lui-même, qui négociait et traitait avec les puissances étrangères, qui faisait espionner partout et sans cesse ; qui, sous l'ombre d'un mystère impénétrable, procédait criminellement contre tous, et qui pouvait impunément attenter à la vie de toutes personnes soupçonnées, des généraux, du doge et même *des princes voisins* : c'est l'expression de notre auteur (tome V, page 549). « Ce tribunal redoutable, continue-t-il, ne s'annonçait par aucun signe extérieur. On savait qu'il existait ; mais on ne savait pas qui en faisait partie. Les mandats qu'il faisait donner pour comparaître, étaient décernés au nom d'un autre magistrat ; c'était encore sous le nom d'un autre magistrat, qu'on donnait les ordres d'arrestation. On évitait d'arrêter à domicile ; le plus souvent, on enlevait les individus à l'improviste, pour les jeter dans la prison d'État. Les trois inquisiteurs étaient autorisés à se faire à eux-mêmes leurs réglemens ; ces réglemens étaient écrits par un de ces trois magistrats, et tenus renfermés dans une cassette dont chacun gardait la clef tour à tour, pendant un mois. Ils n'employaient qu'un secrétaire pour les réprimandes ; et les faisaient faire si terribles que, fréquemment, celui qui les subissait tombait sans connaissance, et qu'il fallait l'emporter. Leurs condamnations n'étaient signées que par un secrétaire initié le moins possible dans les opérations des juges. Les peines qu'ils appliquaient étaient la prison d'État, la mutilation, la noyade, le meurtre par le



fer ou par le poison. Les exécutions se faisaient la nuit, en silence, et sans lieu déterminé. On voyait, le matin, des cadavres ; ou des bruits se répandaient tôt ou tard qu'il y avait eu des exécutions secrètes : elles avaient été ordonnées par une autorité invisible, et les ordres demeuraient inconnus. A tout moment, l'on se sentait exposé, dans les relations sociales, dans le tumulte des plaisirs, dans les épanchemens de l'amitié, à se trouver en présence de ces juges redoutables, qui n'oubliaient jamais leur qualité de juges.

Mayer, dans sa *Description de Venise*, tome II, rapporte qu'un peintre génois, travaillant dans une église, s'y était pris de querelle avec quelques Français qui parlaient contre le gouvernement. Le lendemain matin, mandé par les inquisiteurs, et interrogé s'il reconnaîtrait les personnes avec qui, la veille, il avait eu dispute, il s'empessa d'assurer que lui n'avait pas dit un mot qui ne fût en l'honneur du gouvernement. Alors, on tire un rideau, et il aperçoit les deux Français étranglés. On le renvoie, en lui enjoignant de ne jamais parler ni en bien ni en mal du gouvernement, qui n'a pas besoin de ses apologies (1).

---

(1) Ce trait caractéristique d'un despotisme absolu et jaloux, qui, ne voulant permettre aucun examen de ses actes, s'offense de l'éloge comme du blâme, nous rappelle un beau vers, puisé dans une connaissance profonde du cœur humain, que l'auteur de *TURNUS*, tragédie reçue dernièrement au Théâtre-Français, place dans la bouche de son principal personnage. Un despote orgueilleux, contre lequel s'élèvent dans son propre sénat des accusations éloquentes, qui sont repoussées par quelques voix serviles, témoigne son indignation contre ses audacieux adversaires et contre ses insolens apologistes :

Il osent m'attaquer ! ils osent me défendre !

NOTE D. R.

Ce tribunal était juge de sa propre compétence , et se permettait de reviser d'une singulière manière les jugemens rendus en dernier ressort par les *quaranties*, ou tribunaux ordinaires.

Soranzo , dans un traité manuscrit du gouvernement de Venise , raconte que , vers la fin du dix-septième siècle , un plaideur obstiné , ayant succombé dans un procès devant la *quarantie* civile , se plaignit aux inquisiteurs du jugement qui le condamnait. Il fut de leur part défendu à son adversaire de faire exécuter la sentence. Celui-ci osa désobéir. Arrêté bientôt après , et jeté dans les prisons , il réclama du fond de son cachot la protection du tribunal qui lui avait donné gain de cause. Toutes les *quaranties* s'assemblèrent , requirèrent l'élargissement du détenu , décrétèrent sa partie , mandèrent les *avogadors* ( *magistrats chargés du ministère public* ) , pour les sommer de porter cette affaire devant le Grand-Conseil , le corps souverain de l'État ; mais les *avogadors* étaient peu disposés à se commettre avec les inquisiteurs. De leur côté , ceux-ci , au lieu de rendre leur prisonnier , délibéraient de le faire noyer : deux d'entre eux avaient déjà opiné pour ce parti. Le troisième se fit heureusement quelque scrupule d'ôter la vie à un innocent , pour le point d'honneur du tribunal. Ses deux collègues eurent beau lui représenter que ce meurtre était juste , puisqu'il était utile , et qu'il pourrait être utile aussi d'arrêter quelques-uns des séditieux , qui , dans les *quaranties* , déclamaient contre l'inquisition d'État ; il persévéra dans son refus. Le plaideur qui avait gagné son procès civil , fut mis en liberté , quelque tems après. Mais cette usurpation de pouvoir ne fut pas dénoncée au Grand-Conseil , et les *quaranties* n'obtinrent aucune réparation.

Non-seulement des bouches de fer étaient placées dans les endroits les plus fréquentés, pour recevoir même les dénonciations anonymes; mais il n'y avait pas un lieu public, une église, un oratoire, une réunion de piété, une promenade, une maison d'ambassadeur étranger, un lieu infâme, où des observateurs ne fussent placés pour rendre compte de tout ce qui s'y passait. Deux espions pour le moins, à l'insu l'un de l'autre, étaient attachés aux *suspects* de toute condition, et ne les perdaient point de vue. Cette surveillance était exercée à Venise, dans les Lagunes, dans les provinces, et jusques chez l'étranger.

Et les espions étaient des hommes de tout rang, des gens de tout métier, des citadins de toutes les classes, des nobles, des juifs, des religieux, des évêques ambitieux ou pauvres, des étrangers qu'on faisait venir exprès, afin de surprendre et de révéler les secrets de l'ambassadeur de leur nation. L'argent, l'exemption de certains impôts, d'autres privilèges, des emplois, des honneurs, l'impunité des crimes, étaient les récompenses de l'espionnage et de la délation. La reconnaissance était convertie en moyen d'espionner le bienfaiteur, et la dénonciation devenait comme le prix du bienfait.

La violation ouverte du secret des lettres, les men songes, les pièges adroitement tendus et les agens provocateurs au crime, étaient des moyens habituels et prescrits par les statuts de l'inquisition, afin d'éprouver ceux qu'on soupçonnait.

Les nobles et les prêtres étaient les plus surveillés. Le tribunal tenait deux registres, l'un des *nobles suspects*, et l'autre des *ecclésiastiques peu agréables au gouvernement*. D'après ces registres, on repoussait les

candidats ; c'était la moindre conséquence de ces listes fatales. On faisait admonester deux fois le noble qui se permettait le moindre propos contre le gouvernement ; et à la troisième fois , il était de règle de le faire noyer comme incorrigible. La moindre nouvelle, insérée dans une correspondance , était punie du bannissement. En 1587, on statua de faire couper la main qui aurait écrit une semblable lettre.

Le Grand-Conseil , devenu le souverain , vit continuellement les inquisiteurs atténuer ou détruire ses prérogatives. On trouva même le moyen de rendre ses élections inutiles. Le lendemain de toutes les séances du Grand-Conseil , le tribunal s'assemblait pour examiner la liste de tous ceux qui , la veille , avaient été élus à des charges qui donnaient entrée au sénat. On scrutait leur réputation , leur fortune , leurs habitudes ; celui qu'on ne trouvait pas digne d'une entière confiance , était mis sous la surveillance de deux espions , et l'on faisait tenter sa fidélité. Si l'épreuve laissait quelque doute , il était inscrit parmi les *suspects*. Sur de nouveaux soupçons , on lui suscitait quelque affaire criminelle ; on avait soin de la traîner en longueur , de manière que le tems de la magistrature finît avant le jugement. Ce procédé , de susciter des affaires à ceux qu'on voulait suspendre de leurs fonctions , était légitimé par les statuts de l'inquisition.

La vigilance et la rigueur du tribunal s'étendaient sur le doge et sur les inquisiteurs eux-mêmes. Seulement , il était convenu qu'on procéderait contre de tels coupables *avec le plus profond mystère* ; et qu'en cas de condamnation à mort , *le poison* serait employé de préférence à tout autre moyen.

Mais , ce qu'il y avait de plus terrible , c'est que ce

tribunal délégait le pouvoir de faire périr sans jugement et secrètement ceux qu'on trouvait dangereux de laisser vivre. On avait jugé utile que les principaux magistrats pussent disposer arbitrairement de la vie d'un homme. En conséquence, il y avait une liste des gouverneurs, des ambassadeurs, des généraux qui recevaient cette mission. Ils ne devaient en user qu'une fois; mais, quand ils en avaient rendu compte, quand on avait approuvé leur conduite, l'autorisation était renouvelée. On se lasse de copier ces révoltans détails, que M. D. fait connaître le premier. Il existait des abus plus monstrueux, qu'il faut voir exposés dans notre auteur, qui étaient également consacrés par les statuts de l'Inquisition, qu'il a eu le bonheur de découvrir, et dont il a publié les textes dans le sixième volume. Institués pour maintenir la tranquillité, les inquisiteurs employaient journellement les moyens violens et astucieux qu'ils avaient à leur disposition pour détruire la constitution de l'État, et s'arroger en tout l'autorité suprême. *Les hommes n'ont point inventé de nom qui puisse convenir au gouvernement de Venise.*

Cependant, il y a quelque chose de plus odieux encore, s'il est possible, que les statuts des inquisiteurs et l'espèce de gouvernement qui en résulta; c'est l'opinion donnée par *Fra-Paolo*, théologien consultant de l'État, pour garantir la stabilité de ce même gouvernement. On n'a pas fait assez d'attention à cet opuscule, quoique l'abbé de Marsi en ait autrefois publié une traduction française. C'est un chef-d'œuvre d'insolence et de conceptions non moins scélérates que tyranniques. M. Daru a pris soin de l'analyser dans son trente-neuvième livre, et de l'insérer dans ses

preuves, tome VI. Il est permis de regretter que l'auteur de conseils si détestables soit le même homme qui, avec tant de force de logique, et tant de profondeur dans la doctrine, tant de succès et tant de gloire, sut apprécier et combattre les injustes prétentions de la cour de Rome, dans l'affaire de l'interdit de Venise lancé par Paul V. Pour le bien qu'il a fait, pour les vérités qu'il a dites, on l'a soupçonné d'hérésie, on l'a condamné comme hérétique, il a été blessé de vingt-trois coups de stilet; et pour avoir conseillé le plus cruel despotisme, pour avoir professé le machiavélisme le plus hideux, sa mémoire n'a pas été flétrie.

L'effroyable dictature des Vénitiens ne conserva point la liberté; il n'y en avait à Venise pour personne. Elle ne conserva point les mœurs; au contraire, elle fit de leur dépravation un ressort du gouvernement. La corruption en tout genre est l'éternelle compagne de l'esclavage politique. Venise, avec son amour dominant pour les richesses, avec son aristocratie orgueilleuse et son effrayante oligarchie, fut constamment renommée pour son immoralité. Au dedans, elle donna, pendant quatre siècles, le spectacle de l'*obéissance* et du *repos*; une imperturbable tranquillité constatait sa servitude, et en même tems sa faiblesse extérieure. En 1797, elle tomba au premier choc; elle s'éteignit, comme une lampe sur laquelle on a soufflé. Il est donc vrai, quoi qu'en disent les courtisans, que l'*obéissance* et le *repos* ne sont pas la dernière fin du gouvernement, et qu'ils peuvent être les symptômes d'une dissolution prochaine.

Faute de savoir s'attacher leurs sujets, les Vénitiens n'osèrent pas les aguerir. Ils employèrent leurs sujets esclavons pour contenir leurs sujets italiens, et ceux-ci

pour contenir leurs sujets dalmates, et ils n'eurent point sur terre ferme d'armée nationale. Leur cavalerie se composa long-tems de compagnies d'aventuriers. Quand l'infanterie redevint en honneur, ils prirent à leur solde des corps italiens, ou hollandais, ou suisses. Mais, cavaliers ou fantassins, ces étrangers se battirent toujours mollement, et les milices vénitiennes, placées derrière eux, ne pouvaient être excitées par leur exemple. *Toutes ces milices mercenaires ne font jamais que du dommage.* (*Le Prince*, de Machiavel, chap. 12.) C'était une honte de ne savoir pas se servir d'une population nombreuse, et aussi propre qu'une autre à faire de bons soldats. Dans la catastrophe même où Venise a péri, comme en un clin-d'œil, l'existence d'une armée nationale aurait dû amener des chances tout-à-fait différentes de celles qui ont consommé la perte de l'État (1).

LANJUINAIS.

---

(1) Une question s'est élevée parmi les politiques. Napoléon est-il sans reproche dans la manière dont il a réglé le sort de Venise, en cédant à l'Autriche vaincue cette belle et riche possession, que l'Autriche victorieuse aurait à peine osé exiger; en livrant ainsi aux Allemands la frontière et l'entrée de l'Italie; en trahissant les espérances de toutes les nations italiennes qui réclamaient, même avec la conservation de leurs anciennes divisions en petits États souverains, une organisation fédérative et indépendante, qui aurait fait de l'Italie une forte barrière entre l'Autriche et la France, tandis que la cession de Venise en faisait une arène sanglante, toujours ouverte à ces deux puissances; en détruisant ainsi l'une des garanties de la paix générale de l'Europe, et en ménageant un sujet ou un prétexte de guerres nouvelles; enfin, en trafiquant, au nom d'une nation noble et généreuse, armée pour défendre son indépendance, de l'indépendance d'une autre nation, dont elle ne pouvait disposer sans crime? On pourrait demander encore si



LETTRES SUR L'ITALIE, *faisant suite aux Lettres sur la Morée, l'Hellespont et Constantinople*; par A. L. CASTELLAN, *membre honoraire de l'Académie royale des Beaux-Arts* (1).

Si jamais l'heureuse influence des beaux-arts ; sur la civilisation et la destinée des peuples, s'est manifestée avec éclat, c'est au milieu de ces nations qui, déchues de leur ancienne puissance, leur ont dû un sceptre nouveau et sont devenues le flambeau du monde, après en avoir été l'effroi.

Ainsi, dans l'antiquité, la Grèce, quand elle eut perdu ses institutions et son indépendance, imposait encore à ses vainqueurs le joug de ses sciences et de ses arts. Ainsi, de nos jours, l'Italie, privée depuis long-tems de sa gloire militaire et de sa liberté ; l'Italie, devenue tour à tour l'esclave des principales puis-

---

l'antique et odieuse oligarchie de Venise n'avait pas été renversée par le peuple vénitien lui-même, plusieurs mois avant qu'il fût cédé à l'Autriche, et si cette cession, condamnée alors par la saine politique et par la morale, n'eut pas lieu au mépris d'un traité qui reconnaissait et garantissait l'existence de la république nouvellement reconstituée. On a même accusé le général en chef Bonaparte d'avoir favorisé sous main l'insurrection de Vérone contre les Français, pour avoir un moyen de justifier la livraison de Venise à l'Autriche. L'examen de ces questions et de ces faits, qui ont eu de si graves conséquences, paraît mériter au moins de fixer l'attention.

NOTE D. R.

(1) Trois volumes in-8°, accompagnés de 50 planches dessinées, et gravées par l'auteur. Prix, 24 fr. Nepveu, libraire, passage des Panoramas, n° 26, à Paris.



sances continentales , les a conservées ses tributaires dans l'empire des beaux-arts.

Ce fut à sa position , à ses relations avec le Levant , dernier asile des arts au moyen âge , que cette heureuse contrée dut les premiers monumens qui lui ouvrirent une carrière qu'elle devait parcourir avec tant de gloire.

Si l'Italie , après avoir apparu comme un phare destiné à repousser les ténèbres de l'Europe , doit longtemps encore attirer ses regards et ses hommages , c'est utilement servir la cause des arts et le progrès de la civilisation générale , que de mettre à la portée de tous les lecteurs un nouveau tableau abrégé de ce qui distingue cette belle partie de l'Europe. Tel est l'objet de l'ouvrage de M. Castellan. Il mérite d'être placé à côté du *Voyage dans la Morée* , par le même auteur. On y remarque une facilité d'exécution qui communique à ses récits un intérêt toujours croissant : la variété des détails , la finesse et la vérité dans les aperçus , la justesse dans l'expression , la rapidité dans la marche , distinguent principalement ces lettres.

« J'écrivais , comme je dessinais , dit M. Castellan , sans ordre , avec abandon , et par une sorte d'entraînement irrésistible : aussi , n'ai-je pas eu la prétention de faire une description de l'Italie. Elle serait fort incomplète. D'ailleurs , les diverses parties , sans aucune proportion entre elles , ne se rattachent pas à un plan régulier. Elles sont le résultat d'observations successives et plus ou moins étendues , non en raison de l'importance des objets , mais suivant qu'ils m'affectaient et m'intéressaient plus ou moins vivement. »

C'est le jugement de l'auteur sur son propre ouvrage. Ainsi , maître du plan qu'il devait suivre , il va au-devant de la critique.

Totalement étrangères aux institutions et aux mœurs d'un peuple, qui semble avoir perdu celles-ci en renonçant aux autres, ces nouvelles *Lettres sur l'Italie* ne présentent aucun rapport avec un ouvrage qui, publié sous le même titre, s'était fait remarquer dans le monde littéraire.

M. Dupaty avait parcouru l'Italie, en magistrat philosophe, recherchant avant tout les habitudes morales d'une nation dans ses lois et dans son caractère. M. Castellan n'a voulu voir que la patrie des beaux-arts. C'était du moins prendre l'Italie sous son jour le plus favorable. Poursuivi par cette idée qui fait le charme de sa vie, s'il hasarde quelques réflexions philosophiques, c'est à la dérobée, pour ainsi dire, et entraîné par l'occasion.

Traversant la campagne de Naples, il attaque avec énergie ce système de vastes pâturages, qui, sous le prétexte d'un léger bénéfice au profit du gouvernement, enlève une grande étendue de terrain à la culture et à la production des plantes céréales, et tarit ainsi la source de la population. Quelques années plus tard, et sous l'influence du gouvernement de France, l'auteur n'eût point eu à exprimer les mêmes regrets; il n'eût pas refusé à sa patrie le juste hommage qu'il adresse au souverain-pontife Pie VI, qui ordonna et fit avancer le dessèchement des marais Pontins.

Mais, ces digressions de l'auteur sont rares. Il revient promptement à son sujet favori, et décrit avec un talent heureux les lieux qu'il vient de visiter. Artiste distingué, son mérite est d'avoir su varier les tableaux où il reproduit successivement les beaux effets qui l'ont frappé.

Il n'a point concentré ses observations dans l'enceinte

des villes. Il y eût trouvé , sans doute , des sujets dignes de son pinceau ; mais il aurait travaillé sur des objets déjà bien connus , et il voulait appeler l'attention sur des richesses qui ne l'étaient pas encore.

Les premiers voyageurs qui ont parcouru l'Italie , ont dû céder à ce besoin qui les attirait vers des monumens principaux et aussi anciens que l'histoire ; mais , la nature et l'art , si prodigues envers cette belle contrée , n'ont pas rassemblé tous leurs trésors sur quelques points ; ces trésors sont disséminés sur toute sa surface ; et , dans les campagnes d'Italie , souvent le plus simple objet , une fontaine , une colonne habilement placée , parlent mieux à l'imagination que les façades magnifiques des palais.

Que sera-ce , si la beauté des lieux reçoit un nouvel intérêt de la puissance magique des souvenirs ; si , près d'un riant côteau , s'élèvent quelques ruines amoncelées par le tems ; si le peintre marche entre la superbe *villa Borghese* et la maison d'Horace , entre les bosquets enchanteurs de *Pratolino* et les décombres de Pompéïa !

Paysagiste passionné , M. Castellan a senti tout l'avantage de sa position ; il s'est hâté d'en profiter. A peine il aperçoit les murs de la ville éternelle ; à peine il a salué ces édifices majestueux élevés par la puissance du génie , qu'effrayé de tant de grandeur , il s'enfuit vers l'aimable Tivoli , pour oublier , près des rives de l'Anio , et le Colisée , et le Vatican , et la colonne Trajanne , et tous ces monumens tant de fois visités , tant de fois décrits. Si la galerie de Florence , la première de l'univers , avant que le musée de Paris eût existé , arrête le peintre voyageur , bientôt il court s'enfoncer dans la charmante retraite de *Pratolino* , ou

à *Vallombrosa* qui lui fournit le sujet de sa dernière esquisse.

Mais , ce qui doit frapper dans ce nouvel ouvrage sur l'Italie, c'est l'admirable variété des descriptions , qu'on peut considérer comme une galerie de tableaux , où l'artiste a su conserver à chacun un coloris approprié au ton local , en sorte que les dessins gravés qu'il y a joints semblent un surcroît de luxe , destiné seulement à constater un autre genre de talent.

Qui ne croit voir , en effet , ces cascades de l'Anio sur le lieu même qu'elles embellissent , dans la description de « ce fleuve , qui s'élançant par plusieurs ouvertures , se réunit sur un plan intermédiaire , d'où il se précipite en une seule gerbe formée de jets inégaux et pressés , qui se confondent et se réduisent , avant d'atteindre la profondeur de la vallée , en une poussière éclatante ; on la voit se briser encore sur des rocs pyramydaux , ressemblant par leurs couleurs à d'énormes morceaux de malachite. Là , ces vapeurs , frappées d'une soudaine métamorphose , se convertissent de nouveau en nappes liquides , qui bondissent à travers les bancs de roche , les dépassent , et , après avoir vaincu tous les obstacles , reprennent enfin leur niveau , leur transparence et leur première tranquillité. »

Si l'on suit , au contraire , l'auteur sur les ruines fumantes de Portici ou de la villa Hadrienne , on croit les voir se relever encore pour lui fournir des tableaux qu'elles n'offrent plus sur le lieu même. Car , il n'a pas seulement décrit les objets qui ont frappé ses regards ; il a remonté plus haut , et des recherches archéologiques sur les monumens qu'il aperçoit , lui fournissent l'heureuse occasion de développer avec sagacité les traits principaux de leur histoire.

Resserrées dans un juste cadre , ces notices ne peuvent qu'ajouter un nouvel intérêt à la composition de l'ouvrage , qu'auraient refroidie de trop longs développemens.

L'auteur cependant a inséré , dans ces lettres , deux Mémoires plus étendus , faits pour fixer l'attention des artistes et des savans.

Le premier , relatif aux beaux-arts , a pour but de les venger de la sévérité avec laquelle a été jugée l'école napolitaine , et de l'oubli où sont restés ses artistes. La renommée brillante de Rome et de Florence n'eût point sans doute étouffé celle de Naples , si le destin avait épargné ce jeune Santa-Croce , qui promettait au monde un second Michel-Ange , et si , par la mort précoce de Raphaël , il n'eût privé Sabbatino d'un ami et d'un guide , dont les exemples et les conseils eussent développé son heureux génie.

Dans le second Mémoire , qui a été présenté à l'Institut , M. Castellan retrace l'historique de cette *terra invetriata* et *majolica* dont nous avons perdu le secret , et qui , par son application aux beaux-arts , eût remplacé si avantageusement , sous le rapport de la solidité , le plâtre et le stuc que nous sommes forcés d'employer aujourd'hui.

L'art de la mosaïque fournit enfin le sujet de plusieurs pages intéressantes , où l'auteur exprime le vœu de la voir consacrée à reproduire , d'une manière plus durable , les chefs-d'œuvre de nos grands peintres.

Si le marbre , en effet , et l'imprimerie assurent aux sculpteurs et aux littérateurs la perpétuité de leurs travaux , pourquoi la peinture ne réclamerait-elle pas les mêmes avantages ?

Joseph DE LA PLESSE.



*JOURNAL of a Route across India through Egypt, to England, in 1817—1818, etc.*

*JOURNAL d'un Voyage de l'Inde, à travers l'Égypte, en Angleterre, en 1817 et 1818; par le lieutenant-colonel FITZ-CLARENCE (1).*

LA publication de ce journal de voyage a causé une agréable surprise à Londres. On ne s'attendait pas à voir un jeune officier, distingué par sa naissance, par l'amabilité de son caractère, et par sa conduite honorable à la guerre, consacrer les premiers loisirs de la paix à des études sérieuses, et se produire aux yeux de ses concitoyens comme un observateur judicieux et éclairé, comme un élégant écrivain. On pouvait le croire dans l'Inde plus occupé de ses plaisirs, après une pénible campagne, que de savantes recherches; et cependant, le tems que lui laissait la guerre, il l'employait à rassembler les matériaux de l'histoire de cette vaste péninsule; ou à visiter, à examiner et à décrire les monumens curieux et les antiquités merveilleuses qu'elle renferme, pour pouvoir ensuite en faire la comparaison avec les monumens non moins étonnans de l'Égypte, qu'il entrait aussi dans ses projets d'observer.

Nous ne nous proposons pas de faire l'extrait de cet ouvrage, qui n'est guères susceptible d'analyse. Mais, voulant justifier ce que nous avons dit de l'empressement du colonel Fitz-Clarence à profiter de toutes les circonstances pour acquérir de nouvelles lumières sur

---

(1) Un volume in-4°. Londres, 1819.

les objets relatifs aux sciences et aux lettres, nous citerons le compte épisodique de ses conversations avec un riche négociant qui avait fait plusieurs fois le voyage de Fez à Tombuctoo. Ce négociant revenait de la Mecque avec deux fils de l'empereur de Maroc, qu'il y avait accompagnés en qualité de gouverneur, et se trouvait à bord du bâtiment sur lequel était le colonel, avec plusieurs autres musulmans. C'était une bonne occasion de se procurer des renseignemens sur une partie de l'intérieur de l'Afrique, sur laquelle les voyageurs ne nous ont donné jusqu'ici que des notions très imparfaites. Aussi, le colonel et son ami le capitaine Dundas ne la laissèrent pas échapper. Il leur fut d'autant plus facile d'en profiter, que *Hadjee Talub*, d'un caractère communicatif, aimait assez à parler de ses voyages.

Nous savions très bien, dit le colonel Fitz-Clarence, que les opinions étaient partagées sur la situation et la grandeur de la ville de *Tombuctoo*. Ce fut sur ce sujet que nous voulûmes d'abord appeler l'attention de *Hadjee Talub*. La première question que nous lui adressâmes le fit sourire, parce que nous nommions la ville *Tombuctoo*. Son nom, nous dit-il, est *Timbuctoo*; elle est à deux heures de chemin de la grande rivière, le *Niger*. Le roi, qui est nègre, a fixé sa résidence à *Kabra* qui en est le port. *Timbuctoo* n'est rien moins qu'une belle ville; les maisons sont basses et de peu d'apparence; les murs sont en pierres cimentées seulement avec de la terre glaise. Quelques maisons ont un étage au-dessus du rez-de-chaussée. La ville lui a paru trois fois plus grande qu'*Alexandrie*; sa population pouvait être de soixante mille âmes. La plupart des habitans sont nègres. Quoiqu'il s'y fasse

un assez grand commerce , on n'y voit point de boutiques : les choses nécessaires à la vie sont exposées en vente sous des tentes de peaux. On y professe la religion mahométane , puisqu'on y voit des mosquées. Un des passagers , nommé *Hadjee Benata* , qui y avait été , prétendait que la plupart des habitans ne professaient aucune religion ; mais Hadjee Talub disait seulement que toutes les religions y étaient tolérées. Du reste , les habitans lui avaient paru d'un caractère doux , pacifique , et même hospitalier. Il ne savait rien des lois qui gouvernaient le pays ; il avait entendu dire que le vol était puni de mort , et que d'autres délits l'étaient de la peine du fouet.

Hadjee Talud nous dit encore que le Niger dirigeait son cours vers l'est , ou , pour me servir de ses propres termes , vers la *Mecque*. Il l'appelait toujours le *Nil* ; Hadjee Benata , au contraire , l'appelait *Dan* , et confirmait le fait intéressant de la direction de son cours vers l'est. Le Niger , à *Kabra* , avait un quart de mille de large ; mais , en été , sa largeur était beaucoup plus considérable. Les bateaux employés à la navigation étaient plats , sans voiles , et construits avec des écorces d'arbres , sans clous : ils étaient , en général , de moyenne grandeur ; quelques-uns avaient jusqu'à vingt-huit pieds de long , et une largeur proportionnée. Hadjee Talud avait aussi entendu dire que le Niger allait se jeter dans une grande mer d'eau douce , dans l'intérieur du pays , qu'il appelait *Behur-Soldan* ; que c'était de cette mer que sortait le Nil d'Égypte , qu'il regardait comme étant la même rivière. Il ajoutait que le Niger était très poissonneux ; mais que ses bords étaient infestés de crocodiles voraces , auxquels on faisait la chasse à l'aide de



harpons à cinq crocs. Les environs de Timbuctoo devaient être très fertiles, à en juger par l'abondance des provisions de toute espèce : les noix de cacao, les dattes, les melons d'eau, garnissaient les marchés. Cependant, il n'y avait point de jardins. Le gibier y est aussi très commun ; on chassait au lièvre et au lapin avec des levriers dressés à cet effet. Les vaches qu'il y avait vues lui ont paru beaucoup plus grosses que celles de l'Inde ; elles ont une bosse sur les épaules, et servent de monture aux habitans. La chair de l'éléphant est la nourriture ordinaire du peuple. Il y en avait de nombreux troupeaux, dans les forêts du voisinage. Notre voyageur en avait trouvé la chair blanche, assez bonne, et d'un goût qui approchait de celle du bœuf.

Ces animaux, nous disait-il, sont féroces, et attaquent l'homme qu'ils trouvent seul. Les voyageurs solitaires sont obligés de se munir d'un cor pour les écarter : le bruit les épouvante, et les fait fuir. On les prend de deux manières, soit en les faisant tomber dans des fosses, où ils ne peuvent se défendre, soit en les poussant vers le Niger, et les forçant de se jeter à l'eau : alors, d'habiles nageurs leur grimpent sur le dos, et, à force de taillades, viennent à bout de s'en rendre maîtres.

Le commerce entre Fez et Timbuctoo se fait en général, par les caravanes. C'est aux mois de mars et d'octobre qu'elles se mettent en route : elles sont trois mois et dix jours à faire la traversée. On ne manque point d'eau pendant l'hiver ; mais, dans cette saison, on est exposé aux attaques des Arabes. Il est possible de faire cette route en vingt-neuf jours ; à cheval sur une espèce particulière de dromadaires (herries),

dont la vitesse est à celle d'un dromadaire ordinaire, comme celle d'un cheval de course à celle d'un cheval de charrette. C'était de cette manière qu'Hadjee Talub avait fait son second voyage, accompagné seulement d'un guide et de deux gardes.

Les exportations de Fez à Timbuctoo consistent en sel, tabac à fumer, étoffes d'Europe couleur écarlate, toiles peintes de coton, et en armes à feu. On prend en retour de l'ivoire et de l'or. Les dents d'éléphants sont quelquefois si grosses, que deux sont la charge d'un chameau. L'or qu'on reçoit en échange des marchandises, est en petits sacs du poids d'une once chacun, et de la valeur de quinze dollars. Il y a aussi des pièces d'or de quatre à cinq onces. Cet or est très pur et très fin; on le tire du sud-ouest. L'usage où sont les Nègres de porter des bracelets et d'autres ornemens d'or, suppose l'abondance de ce métal, et la facilité de s'en procurer. Les objets en or qui servent à la parure, sont fabriqués par des ouvriers que les bijoutiers du pays payent à la journée. Pour nous donner une idée de leur travail, Hadjee Talub fit présent au capitaine *Dundas* d'une partie de collier, de boucles d'oreilles, et d'une tresse en or imitant le filigrane, tel qu'on en fait dans l'archipel des Indes orientales.

Nous étions fort curieux de savoir quels étaient les autres débouchés que le commerce de Timbuctoo pouvait avoir. Nous apprîmes qu'il y avait autrefois une caravane régulière de Timbuctoo au Caire; mais que, depuis quelques années, les troubles du pays et les dangers de la traversée avaient interrompu toute communication directe. On confirmait cette assertion, en nous faisant remarquer que deux noirs de la tribu des

*Shullahs* de Timbuctoo, qui avaient voulu faire le voyage de la Mecque, étaient venus joindre la caravane à Fez. Lorsque nous avons demandé s'il n'y avait pas d'autres relations de commerce du côté de l'est et du sud-est, Hadjee Talub nous a parlé d'une ville considérable vers l'est, qu'il nommait *Houssa* et qu'il supposait être à la même distance au-delà de Timbuctoo, que Fez l'était en-deçà. On y fait, disait-il, un grand trafic, et c'est là que se fabriquent les étoffes dont s'habillent les habitans de Timbuctoo. Mais ni lui, ni Hadjee Benata n'avaient entendu parler de *Wassana*. Ils savaient seulement qu'à vingt journées de chemin, dans la direction du sud-est, il y avait une grande ville appelée *Massana*. Le dernier ajoutait même que c'était la patrie de sa mère; et que plus loin, dans la même direction, il y avait une peuplade qui mangeait les prisonniers faits à la guerre.

Au-delà du Niger, non loin de Timbuctoo, il y a une tribu qui, sans être aussi barbare que cette dernière, se fait redouter par son caractère sauvage et guerrier. On les nomme *Shullahs*; il vivent sous des tentes de peaux, et campent pendant l'été, saison des grandes eaux du Niger, à deux journées de chemin de Timbuctoo; pendant l'hiver, ils se rapprochent de la ville et des bords du fleuve. C'est sans doute pour les retenir sur la rive opposée, que les nègres de Timbuctoo leur payent un tribut. Les *Shullahs* sont armés d'une longue épée à deux tranchans et d'une javeline. Pour armes défensives, ils ont un bouclier de cuir, de cinq pieds de haut et de quatre pieds de large, qui leur couvre tout le corps. Une chemise bleue et un pantalon blanc sont tout leur vêtement; ils se couvrent la tête d'un turban qui projette en avant et leur enveloppe

tellement la figure qu'on ne leur voit que les yeux. Ils laissent à leurs femmes les soins de l'agriculture. Ces femmes sont remarquables par l'épaisseur de leur taille et une protubérance semblable à celle des Hottentotes.

Dans le cours de nos conversations, dit le colonel Fitz-Clarence, notre voyageur se rappela que, se trouvant à Timbuctoo, il y avait onze ans, en 1807, on lui avait raconté qu'on avait vu, l'année précédente, aux environs de cette ville, deux *hommes blancs* venus, disait-on, de la mer, et qui, n'ayant pas d'argent pour se procurer ce dont ils avaient besoin, vendaient des grains de verre de différentes couleurs (beads). Il ajoutait qu'en descendant le Nil (Niger), ils avaient péri, victimes de l'inclémence du climat. A ce récit, nous pensâmes aussitôt, le capitaine Dundas et moi, que ces deux étrangers blancs pouvaient fort bien être M. *Mungo Park* et le capitaine *Martyn*. En effet, en nous rappelant l'époque et les circonstances connues de leur voyage, nous trouvions qu'ils avaient pu arriver dans cette partie de l'Afrique, à peu près au tems que Hadjee Talub indiquait. Cependant, ce qu'il nous disait de la réception pacifique et amicale qu'on leur avait faite, ne s'accorde pas avec le journal d'*Amadi Fatouma* qui parle de démonstrations hostiles contre eux, à leur passage devant Timbuctoo qui n'est cependant pas sur le Niger, et qui rend compte de leur mort d'une manière tout-à-fait différente.

Nous désirâmes aussi savoir d'Hadjee Talub si un *Franc* pourrait en toute sûreté se joindre à une caravane qui irait de Fez à Timbuctoo, et s'il pensait que l'empereur de Maroc fût disposé à protéger un voyageur anglais, que des motifs de curiosité ou des vues

de commerce engageraient à entreprendre ce voyage. Il nous répondit qu'à cet égard il n'avait pas le moindre doute. Quant au danger de voyager avec une caravane, il était convaincu qu'il n'y en avait aucun ; mais que ceux qui entreprendraient autrement le voyage, courraient les plus grands risques. Je lui demandai encore si, dans le cas où j'entreprendrais moi-même ce voyage, il voudrait m'accompagner. Il me répondit qu'il le ferait volontiers ; que même nous pourrions faire la traversée en 47 jours, à cheval, et qu'il s'engageait sur sa tête à me ramener sain et sauf à Fez. Je conçois d'après cela, dit le colonel Fitz-Clarence, qu'il serait possible d'accréditer un agent anglais à Timbuctoo ; et qu'en déclarant que le commerce et une curiosité raisonnable sont les seuls motifs de sa mission, il pourrait non-seulement y résider en sûreté, mais y être bien reçu. C'est alors que l'on serait à portée de résoudre le grand problème de géographie relatif au cours du Niger, et à la grande mer intérieure où l'on dit qu'il va se perdre.

Notre auteur, comme on voit, tout en s'occupant, dans le cours de ses voyages, de recherches qui peuvent contribuer aux progrès des sciences et des lettres, ne perd pas de vue les intérêts commerciaux de l'Angleterre, quoiqu'ils lui soient par son état entièrement étrangers. On ne doit qu'applaudir à ce zèle inspiré par un vrai patriotisme. Cet attachement à la prospérité de son pays se trouvera toujours chez un peuple, quand les lois et le gouvernement garantiront ses droits et ses libertés, et ne les sacrifieront pas à l'ambition oligarchique d'une classe particulière ; parce qu'alors les intérêts de tous deviennent des intérêts individuels.

BABEY.



RESEARCHES INTO THE HISTORY OF PLAYING CARDS  
*with illustrations of the origin of printing and  
 engraving on wood ;*

RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DES CARTES A JOUER, etc. ;  
 par SAMUËL WELLER SINGER (1).

IL semble que les opinions erronées se consolident, et, pour ainsi dire, s'enracinent en vieillissant. Depuis que le P. Menetrier (2) a fait connaître le compte d'un peintre de Paris, nommé Jacques Gringonneur, qui avait peint en or et en couleurs, moyennant LVI sols parisis, trois jeux de cartes pour l'ébattement du roi Charles VI, ce peintre passe pour le premier fabricant de cartes ; et, malgré les efforts faits par plusieurs savans pour détruire cette erreur, devenue en quelque sorte populaire, l'opinion générale attribuée à Jacques Gringonneur un mérite auquel il était loin, sans doute, de prétendre, de son vivant.

Il n'est donc pas inutile de rassembler les preuves qui ont été fournies par divers auteurs, pour établir une opinion différente, et de dissiper une erreur qui, à la vérité, n'est pas dangereuse, mais qui, du moins,

(1) Un volume in-4°, avec beaucoup de gravures, imprimé seulement à 250 exemplaires. Londres, 1816.

(2) *Bibliothèque curieuse et instructive* ; t II. Le Livre de comptes de Poupart, trésorier de Charles VI, que cite le P. Menetrier, porte ce qui suit : « Donné à Jacquemin Gringonneur, peintre, pour trois jeux de cartes à or et à diverses couleurs, de plusieurs devises, pour porter devers ledit seigneur roi, pour son ebattement, 56 sols parisis. »

en s'évanouissant, diminuera d'autant l'empire toujours trop considérable des opinions fausses. D'ailleurs, le sujet qui nous occupe n'est pas aussi mince qu'il le paraît au premier abord. Les cartes à jouer entrent dans les divertissemens des peuples des quatre parties du monde. Partout où il y a des oisifs, et où n'y en a-t-il pas? elles tiennent un rang assez marquant dans les occupations frivoles, sans parler de l'emploi qu'en fait une curiosité superstitieuse, avide de connaître l'avenir. Proscrites long-tems par les prédicateurs qui nesongeaient peut-être pas qu'on pouvait se divertir plus mal; défendues également par l'autorité civile, elles ont pourtant résisté à tant d'ennemis puissans conjurés contre elles. Depuis que l'expérience et les progrès de l'économie politique ont enseigné aux gouvernemens à tirer un parti fiscal de ce qu'ils avaient inutilement prohibé, les cartes jouissent, pour ainsi dire, d'une existence légale, enrichissent le trésor public, et occupent les fabricans. Tant de titres leur ont valu l'honneur d'être chantées par un poète italien, Bettinelli (1), et d'avoir fourni le sujet de recherches historiques, de pièces de théâtre, de gravures, etc. A qui donc est due une invention qui délasse tous les rangs de la société, fait vivre une classe particulière d'artisans, et augmente les revenus de l'Etat? Cette question n'est pas aisée à résoudre, ainsi qu'on le verra par le résumé suivant des opinions et des preuves avancées par les savans qui se sont occupés de cette matière.

Le P. Menetrier et un grand nombre d'écrivains qui l'ont copié, prétendent que les cartes ont été in-

---

(1) Il giuoco delle carte, poemetta.

ventées sous le règne de Charles VI, pour dissiper la mélancolie de ce prince. Les fleurs de lis que l'on remarque sur les anciennes cartes, tant françaises qu'étrangères, et les costumes du tems, dont sont revêtus les personnages représentés sur les cartes à jouer, les noms enfin de ces personnages, tout les a confirmés dans cette opinion. Cependant, Bullet, dans ses *Recherches* curieuses (1), a cru devoir reculer de quelques années, l'époque de leur invention, en l'attribuant au règne de Charles V, qui aimait Petit Jehan de Saintré, parce qu'il ne jouait ni aux cartes ni aux dés, comme les autres pages du roi (2). Puisque Bullet a vu du celtique dans les noms des personnages des cartes, il a dû lui en coûter de ne pas reporter au tems des Celtes l'origine de leur invention. Après lui, on a trouvé moyen de reculer encore l'époque de la propagation de ce jeu en France, savoir, à l'année 1361, vers laquelle il en est fait mention dans la chronique de Provence (3). On donnait même alors aux valets du jeu le nom de *Tuchim*; c'était celui des pillards qui venaient de dévaster le comtat Venaissin. Un dessin, qu'on a trouvé dans un manuscrit français du quatorzième siècle, contenant le *Roman du roi Meliadus*,

---

(1) *Recherches historiques sur les cartes à jouer*. Lyon, 1757; in-8°.

(2) « Et vous (les autres pages) qui estes noiseux jouex de cartes et de dez, et suivez deshonestes gens, tavernes et cabarets, etc. ». *Chronique de Petit Jehan de Saintré*, chap. XX.

(3) C. Nostradamus. *Hist. et Chronique de Provence*. Lyon, 1614. Cependant, les cartes ne sont pas encore citées dans l'ordonnance royale de 1369, qui prohibe « tous jeux de dez, de tables, de palmes, de quilles, de palet, de boules, de balles, et tous autres tels jeux qui ne cheent point à exercer, etc. »



représente le roi jouant aux cartes avec ses courtisans (1); mais, comme on ne peut fixer l'âge précis du manuscrit, il ne sert qu'à prouver que, dans ce siècle, l'usage des cartes était pratiqué en France.

Cependant, l'abbé Rives, savant bibliographe, a entrepris de démontrer que les cartes sont d'origine espagnole (2); et qu'elles étaient en usage dans la Castille, dès l'an 1332, puisque le mot de *naipes*, par lequel on les désigne en espagnol, ne provient, selon le Dictionnaire de l'Académie de Madrid, que des lettres initiales (N. P.), du nom du premier fabricant Nicolas Pepin, et qu'elles furent interdites à un ordre de chevalerie créé par le onzième Alphonse de Castille. Quoique présentées avec beaucoup d'érudition, ces deux preuves ne laissent pas que de paraître très faibles, lorsqu'on les examine de près. Malgré l'autorité du dictionnaire académique de la langue castillane, sur lequel s'appuie l'abbé Rives, l'origine du mot *naipes* est très incertaine; et quant à la défense faite, selon lui, par les statuts d'Alphonse, en 1332, aux chevaliers de l'ordre de la Bande, de jouer aux cartes, elle ne se trouve que dans la traduction française d'un extrait de ces statuts, faite par Guterry (3); ni les éditions espagnoles, ni les traductions faites en

(1) M. Weller Singer a fait graver ce dessin dans son ouvrage. Le manuscrit appartient à Sir Egerton Brydges.

(2) *Eclaircissemens historiques et critiques sur l'invention des cartes à jouer*. Paris 1780; in-8°; réimprimé dans l'ouvrage de M. Weller Singer.

(3) « Comandait leur ordre que nul des chevaliers de la Bande n'osast jouer argent aux cartes ou dez. » *Épîtres dorées, morales et familières de don Ant. de Guevarre*. Lyon, 1558; in-4°. Paris, 1570, *ib.* 1573; in-8°.

d'autres pays n'en font mention. La première mesure prohibitive qu'on trouve avoir été prise en Espagne contre ces jeux, c'est un édit de Jean I<sup>er</sup>, roi de Castille, daté de 1387 (1). Toute la dissertation de l'abbé Rives repose donc sur des bases peu solides. Un autre bibliographe savant, M. Van-Praet, conservateur des livres imprimés de la bibliothèque du roi, a découvert dans un roman manuscrit, composé entre les années 1320 et 1341, et intitulé *Renart le contrefait*, un passage où, parmi divers jeux en usage, il est fait mention aussi des jeux de cartes (2). Il est donc évident qu'avant 1341, les cartes étaient, sinon très répandues, du moins connues en France.

Ce fait important nous éloigne déjà beaucoup du règne de Charles VI; mais, il faut nous attendre à voir reculer encore davantage l'origine des cartes dans la nuit des tems.

Les Allemands, qui ont fourni aussi des champions érudits dans cette contestation, tels que le baron de Heinecke (3), Breitkopf (4) et Nicolai (5), produisent une lettre pastorale de l'évêque de Wurzburg, de l'an 1329, laquelle défend les jeux de cartes aux moines et aux religieuses; et ils allèguent de bonnes raisons

---

(1) *Molina de ludo.*

(2) Si comme fols et folles sont,  
 Qui. . . . .  
 Jouent aux dez, aux cartes, aux tables  
 Qui à Dieu ne sont délectables.

Voyez Jansen, *Essai sur l'origine de la gravure.* Paris, 1808; t. 1.

(3) *Idée générale d'une collection d'Estampes.* Leipsick et Vienne, 1771; in-8°.

(4) *Ursprung der Spielkarten.* Leipsick, 1784.

(5) *Berlinische Monatschrift.* Années 1808 et 1809.

pour faire croire que c'est dans les premières années du quatorzième siècle que les cartes ont été apportées d'Italie en Allemagne, soit par les pèlerins qui allèrent à Rome gagner les indulgences du jubilé, soit par les troupes de l'empereur Henri VII, qui, en 1312, se portèrent jusqu'au cœur de ce pays. Ceci nous conduit en Italie, où par conséquent les cartes doivent avoir été connues auparavant. En effet, Tiraboschi (1), et le Dictionnaire de l'Académie de la Crusca, citent un manuscrit italien, de l'an 1299, dans lequel on parle déjà des cartes, comme de jeux très répandus. C'est donc en Italie que nous trouvons la plus ancienne mention qui ait été faite de cette invention. Mais, est-elle originaire de ce pays, ou bien y a-t-elle été introduite de plus loin ? Pour résoudre cette question, les documens commencent à nous manquer, et nous ne pouvons plus former que des conjectures plausibles. Si nous en croyions les rêves du savant et ingénieux Court de Gébelin (2), nous reconnâtrions avec lui, dans les figures du jeu de tarots, des hiéroglyphes, et, dans ces hiéroglyphes, la quintessence de la haute sagesse des anciens Égyptiens ; et nous serions forcés de renvoyer l'origine des cartes au tems de la construction des pyramides, ou peu s'en faut. Remarquons, en passant, que Court de Gébelin n'est pas le seul qui ait cherché des allégories profondes dans les cartes. Le P. Daniel y a soupçonné des leçons de politique, de

---

(1) *Storia della Letteratura italiana*, t. VI, part. 2. Le manuscrit est intitulé *Trattato del Governo della Famiglia*; par Pipozzo di Sandro.

(2) *Mondé primitif analysé et comparé avec le monde moderne*; t. VIII. Paris, 1781.

morale et de l'art militaire (1). Un Anglais, M. Buchan, y a entrevu un cours d'astronomie (2). J'aimerais autant l'explication donnée par ce soldat qui, étant sur le point d'être puni pour avoir joué aux cartes à l'église, prouvait allégoriquement qu'elles pouvaient remplacer et son almanach et son livre de prières. Le système de Court de Gébelin a d'ailleurs le défaut d'interpréter, comme des symboles philosophiques, des figures qui varient à l'infini dans les anciens jeux de tarots, quoiqu'à la vérité ce soient toujours l'empereur, l'impératrice, le pape, la papesse, le soleil, le batelier, la mort, le pendu, etc., que les tarots représentent. On ne voit guère de liaisons entre ces rapprochemens bizarres, et il faut être bien prévenu en faveur des hiéroglyphes, pour y trouver une doctrine complète et d'un sens profond. Mais si ce système est une pure rêverie, il peut du moins nous mettre sur la voie.

Dans l'Orient, nous retrouvons les cartes chez les Arabes, les Indiens et les Chinois. Ces peuples, qui changent si rarement leurs usages, et qui empruntent si peu des Européens, doivent connaître ce jeu depuis un tems immémorial : aussi leurs cartes portent un cachet oriental si bien marqué, qu'il n'y a guère de doute que ce ne soit chez eux une invention originale. Le nom de *naïpes* ou *naïbi* qu'elles eurent d'abord dans le midi de l'Europe, paraît appartenir à la langue de ces peuples, quoiqu'ils désignent maintenant les cartes par d'autres mots. Ce qui prouve encore davantage,

---

(1) Voyez aussi la dissertation sur les cartes, dans les Mémoires de Littérature et Belles-Lettres; année 1720.

(2) Voyez la lettre de ce médecin, à la suite de l'ouvrage de M. Weller Singer.

c'est l'analogie qui existe entre l'ancien jeu d'échecs , évidemment originaire de l'Asie , et le jeu de cartes tel qu'il se composait autrefois. Dans l'un et l'autre de ces jeux , il y avait un roi , un cavalier , un écuyer ou valet : le reste se composait , pour le jeu d'échecs , de simples soldats ou pions ; et pour l'autre jeu , de points ou de cartes numériques qui avaient certainement le même but. De plus , dans les anciens jeux ; le nombre des cartes est de trente-six , comme celui des pièces d'échecs (1). La différence entre les deux jeux , c'est que , pour celui des cartes , chaque figure , chaque partie est quadruple , tandis qu'elle n'est que double à l'autre jeu ; encore cette différence peut-elle s'expliquer par le désir que l'on a eu de faire des parties carrées , sans déranger le système du jeu. Aujourd'hui encore , les couleurs de nos cartes ne sont réellement que doubles ; les Italiens et les habitans de quelques lieux en France , disent une *paire de cartes* pour désigner le jeu complet , ce qui semble annoncer que , dans l'origine , il n'était divisé qu'en deux parties , comme le jeu d'échecs.

Il est donc probable que les deux jeux , très peu compliqués dans l'origine , sont la création du génie des Indiens qui , étant amis de la vie simple et sédentaire , ont dû s'appliquer de bonne heure à l'invention de jeux analogues à leurs goûts. Or , quoi de plus simple que la représentation figurée de leur gouvernement , dont toute la force consistait dans le chah ou roi , son visir , ses cavaliers et ses fantassins ? C'était là , en effet , tout l'État chez les Indiens ; les femmes étaient enfer-

---

(1) Weller Singer , *Researches* , etc. Voyez aussi la dissertation de M. Douce , sur le jeu d'échecs , dans le XI<sup>e</sup> volume de l'*Archæologia britannica*.

mées ; aussi ne figuraient-elles ni au jeu d'échecs ; ni à celui des cartes ; mais la galanterie européenne a corrigé ce défaut, en substituant la reine au visir. Moyennant ce changement, on avait d'abord pour figures sur les cartes, le roi, la reine, le cavalier et le valet. On les retrouve dans plusieurs jeux anciens (1). Il n'est pas aisé d'expliquer pourquoi le cavalier a disparu ensuite. A défaut d'une meilleure raison je donnerai celle-ci. Le cavalier étant représenté à cheval et bardé de fer, devait être trop difficile à dessiner pour des cartiers ignorans, et trop compliqué pour une gravure grossière en bois.

Si nos cartes se sont simplifiées, celles des orientaux sont aujourd'hui plus compliquées et plus riches d'ornemens qu'autrefois. C'est peut-être l'effet de l'art des Persans et des Chinois, dont le goût ne s'accommode pas de la simplicité primitive des Indiens. Cependant, comme je ne veux déguiser aucune objection, je ferai remarquer que la langue sanscrite ne paraît avoir aucun mot pour désigner les cartes, et que les Indiens qui se vantent de l'invention des échecs, des dés et de la fable, ne parlent point d'autres jeux. Peut-être n'ont-ils pas voulu tirer vanité d'une simple imitation-figurée de leur jeu favori, les échecs.

Les cartes asiatiques sont en papier, comme les nô-

---

(1) Pour empêcher les joueurs de s'y méprendre, les anciens cartiers mettaient quelquefois dessous les figures : roi, reine, cavalier, valet d'épée, de bâton, de coupes, de deniers. Ce n'est que sur les jeux qui représentent ces quatre objets, et qui passent pour les plus anciens, que j'ai vu des cavaliers. Quelques-unes de ces cartes étaient de la fabrique de *Jean Noblet, au faubourg Saint-Germain*. Il est à remarquer que les Espagnols ont conservé le cavalier.

tres ; on sait que le papier de coton est connu en Asie , depuis bien des siècles ; mais il y a aussi des jeux composés de tablettes en bois ou en ivoire , semblables aux fiches de nos jeux ; les figures et les points y sont peints en or et en couleurs. M. Weller-Singer, auteur du volume que nous annonçons , volume orné de beaucoup de gravures et imprimé avec un véritable luxe , présume avec raison que ce sont les cartes peintes que les orientaux nous ont transmises d'abord , et que l'Europe a substitué ensuite l'impression à la peinture. Les jeux de cartes ont pu pénétrer de l'orient en Italie par les croisades , par les Sarrazins , par les flottes marchandes , par les Grecs du Bas-Empire , si toutefois les jeux de cartes ont été en usage chez eux , ce que nous ignorons ; ou enfin comme le présumant quelques personnes , par les Bohémiens errans qui parurent en Europe vers le même tems que les cartes. On pourrait encore supposer que les Maures d'Espagne les ont introduites en Europe , si nous avions quelque document qui prouvât que les Espagnols ont eu connaissance des jeux de cartes , avant les Italiens. Mais , puisque c'est en Italie que nous trouvons cette connaissance établie le plus anciennement , nous sommes fondés à croire que c'est par ce pays que les cartes se sont répandues en Europe. Les fréquentes relations qu'entretenaient avec l'Asie les républiques maritimes de l'Italie , pendant tout le moyen âge , rendent ce fait très probable.

Ainsi , il paraît que l'on ne connut d'abord que les cartes peintes. Elles devaient l'être grossièrement ; mais les princes en avaient de plus soignées. Les figures du jeu de tarots qui a appartenu au roi Charles VI , et que l'on conserve au cabinet des estampes , à Paris , sont de grandes miniatures au nombre de treize ; les figures

sont peintes en couleur, et le reste est couvert d'une couche d'or très épaisse; une bordure ou filet en argent encadre chaque figure. Le même cabinet conserve un jeu de cartes en soie blanche, dont les figures sont brodées en couleur; mais ce jeu, encore assez frais, paraît être beaucoup plus moderne que le précédent.

Les miniatures qui ornaient le jeu de cartes acheté en 1430 par le duc de Milan, pour la somme énorme de 1500 couronnes d'or, devaient être bien plus précieuses encore. Lanzy, dans son *Histoire de la Peinture en Italie*, parle d'un ancien jeu peint aussi avec beaucoup d'art, et appartenant au duc de Durazzo. Enfin; ce qui prouve que la peinture a été pratiquée pour ce genre d'industrie, c'est que les cartiers ont porté long-tems, en Allemagne, le nom de peintres de cartes (*Briefmahler*). Le premier pas que l'on fit vers le procédé actuel de fabriquer les cartes à jouer, ce fut d'imprimer les contours ou de les tracer sur le papier, à l'aide de patrons découpés à jour, et d'enluminer ensuite les figures. De vieilles cartes allemandes, représentées dans l'ouvrage de M. Singer, ont été évidemment confectonnées de cette manière; et Lanzi croit que le jeu du duc de Durazzo, dont il vient d'être question, a été fait ainsi. De-là, il n'y avait pas loin au procédé de graver toutes les figures sur bois, et de les imprimer. Les Allemands réclament l'honneur de cette découverte, dont ils fixent l'époque au milieu du quinzième siècle. Puisque l'art de graver sur bois a été beaucoup pratiqué par les Allemands à cette époque, il est probable en effet qu'ils ont appliqué, les premiers, cet art à la fabrication des cartes, et en ont fait un métier qui n'a pas tardé de récompenser leur travail ingénieux. Leurs cartes trouvèrent



le chemin de l'Italie, et pourvurent ce pays, d'où l'invention était arrivée (1) : ce n'est pas le seul exemple, dans l'histoire du commerce, d'une branche d'industrie échappée des mains d'un peuple, pour enrichir un autre, plus actif ou plus patient.

Les Allemands distinguèrent les quatre suites ou parties du jeu de cartes que l'on nomme en français *piques, treffles, carreaux* et *cœurs*, par les noms et figures de glands, feuilles, cœurs et grelots. Les Italiens et les Espagnols adoptèrent, de leur côté, la division en coupes, épées, deniers et batons, que l'on retrouve en partie dans les jeux des Orientaux, et dans le dessin du roman de Méliadus, ce qui fait présumer que c'est la division la plus ancienne. En France elle était aussi en usage, comme on le voit par plusieurs vieux jeux de cartes fabriqués à Paris. On prétend qu'elles rappellent les quatre états dont se composait alors la société ; savoir, le *clergé*, la *noblesse*, le *commerce* et l'*agriculture*. Les Anglais, en adoptant les signes des cartiers français, ont conservé en partie les dénominations anciennes (2).

Ce n'est qu'à l'époque de la propagation de la gravure en bois, c'est-à-dire au milieu du quinzième siècle, que les cartes entrèrent véritablement dans les divertissemens nationaux de tous les peuples de l'Eu-

(1) Voyez Breitkopf et Nicolai.

(2) Les cartes ont dû s'introduire, en Angleterre, entre les années 1409 et 1463. C'est dans la dernière de ces années que paraît avoir été promulguée la première défense de jouer aux cartes. Le synode de Worcester, de l'année 1240, parle à la vérité d'un jeu appelé *de Regé et Reginá* ; mais, ces mots doivent être entendus, suivant M. Gough, de la fête des rois, ou bien du jeu d'échecs.

rope. Aussi, la plupart des défenses publiées par les gouvernemens contre la fureur du jeu, datent de ce tems. Quelques jeux de cartes conservés dans les cabinets des curieux prouvent que, pendant la grande vogue des cartes allemandes, les artistes mêmes s'occupaient à les embellir. Les graveurs les plus habiles fournissaient des modèles de leur invention, où les quatre signes ou couleurs des jeux communs étaient remplacés par des animaux, des végétaux et d'autres objets qui en font de véritables gravures; aussi, n'étaient-elles pas destinées à être enluminées (1). C'était une nouvelle ressource créée pour l'art du graveur. Une circonstance digne de remarque, c'est que quelques-uns des premiers éditeurs allemands des livres d'images à devises, étaient des cartiers; d'où l'on a inféré que l'art de la carterie a fait naître les essais informés de l'imprimerie tabellaire qui, à son tour, a donné

---

(1) On en peut voir représentées plusieurs dans les ouvrages de Heinecke et Singer. (Voyez, de plus, le *Peintre graveur de Bartsch*; t. X.) Le cabinet des estampes, à Paris, en conserve aussi de belles. J'ai remarqué, comme une singularité dans cette collection, des figures gravées pour des cartes d'un petit format, et imprimées à grand nombre, en noir, sur du taffetas rouge. Une autre curiosité de ce cabinet, ce sont trois cartes d'un jeu qui a été exécuté d'une manière particulière; elles représentent un *valet*, un *cing* et un *six*. Au lieu de nos couleurs, le valet a auprès de lui un élan; les cinq et six sont indiqués par autant d'ours et de lions; chacune de ces figures a été gravée sur un petit morceau de cuivre, dont on distingue facilement l'empreinte, et qui servait à plusieurs cartes: ainsi, pour le six, il fallait six petites planches. On a dû promptement renoncer à une manière aussi incommode de confectionner les cartes. Ces trois échantillons font partie de l'œuvre d'un maître qui signait E. S. Ce qu'on a interprété, mais sans motif suffisant, par Edouard Schœn.

naissance à l'art d'imprimer avec des caractères mobiles.

On chercha à varier les manières de jouer, aussi bien que les cartes. Les Allemands inventèrent le jeu de lansquenet, comme les Italiens avaient inventé ou fait connaître les tarots et le jeu de trappola, qui est encore en usage dans la Silésie, et comme les Anglais inventèrent bien plus tard le wisk. Les Français ne furent pas les derniers à mettre du leur dans ce divertissement : avec leur goût pour les plaisirs, comment auraient-ils pu rester indifférens lorsqu'il s'agissait de varier les amusemens de société ? Ce fut leur cour qu'ils représentèrent sur les jeux de cartes ; ils imaginèrent le jeu de piquet sous Charles VII, et le reversis sous François I<sup>er</sup>. Ces nouveautés firent fortune en Europe, comme la plupart des choses nouvelles créées en France ; et jusqu'à présent aucun effort n'a pu faire disparaître encore, des jeux de cartes, les personnages et les costumes de la cour de Charles VII. En vain, on y a introduit des Grecs, des Romains, des Parisiens, des Berlinoises ; Lancelot, Lahire, Charlemagne et Régina reparaissent toujours. Dans la première moitié du seizième siècle, Wéchel fabriquait avec élégance, à Paris, selon l'assertion de Conrad Gessner, des cartes ornées de vers français, ou de sentences tirées des anciens poètes. Pendant la révolution, un peintre célèbre a fourni pour les cartes des modèles à l'antique ; mais, le goût classique a, cette fois, cédé à la vieille habitude. Sous le règne suivant, de nouvelles figures furent instituées par décret, et habilement gravées (1) ; mais elles ne paraissent pas avoir reçu un meilleur ac-

---

(1) Par M. Gatteaux ; 1811.

cucil que les précédentes. Un cartier de Paris vient de tenter un nouvel effort, de remplacer Judith et Rachel par des figures moins gothiques; s'il réussit, il aura remporté un grand triomphe.

Au reste, l'attachement aux vieux personnages des cartes n'a pas empêché qu'on ne les altérât quelquefois pour faire des allusions aux événemens récents. C'est ainsi que sur un jeu de cartes français du seizième siècle, conservé au musée de Berlin, le roi est représenté avec un éventail, et la reine avec un sceptre. M. Nicolaï, qui a fait connaître cette curiosité, la regarde comme une satire sur le règne du faible Henri III. Les Anglais ont fait de même des cartes satyriques, entre autres, sur la révolution de 1688 et sur les Stuarts.

Je citerai ici quelques diversités que j'ai remarquées dans la collection des cartes françaises et étrangères du cabinet des estampes à Paris. Les noms des personnages varient assez souvent. Dans un jeu les quatre rois sont, Priape, Crésus, Bacchus et Jupiter; les dames, Flore, Diane, Cérès, Junon; et les valets, Esculape, Actéon, Silvain, Mercure. Ce jeu s'écarte d'autant plus des jeux communs, que chaque figure est munie de ses attributs distinctifs. L'attribut de Priape est on ne peut plus décent; il représente une corne d'abondance. Dans un autre jeu, les rois, en costume espagnol, c'est-à-dire en manteaux noirs, chapeaux ronds et hauts de chausses bouffans, sont indiqués ainsi qu'il suit: Auguste, Constantin, Salomon et Clovis. Les dames, en paniers et toupets, s'appellent Clotilde, Elisabeth, Didon, Pentasilée. Au-dessous des quatre valets, représentés tête nue et en cheveux frisés, on lit: *valet de noblesse, valet de cour, valet de chasse, valet*

*de pied* ; chacun est muni des attributs de ses fonctions. Dans des jeux, faits apparemment pour flatter le goût militaire du tems, les quatre couleurs sont remplacées par de petits drapeaux, des casques, des canons, des trompettes, des tambours ; entre ces objets, surtout lorsqu'ils sont au nombre de quatre, pour pouvoir être rangés aux quatre coins, on a représenté les forteresses de Lille, Gravelines, Charleroi, Tournay, etc. Peut-être ces jeux ont-ils été faits dans la Flandre française, au tems où elle fut abandonnée par les Espagnols. J'ai encore remarqué un jeu dans lequel, au lieu de cœurs, on a représenté des oiseaux ; au lieu de carreaux, des fruits ; au lieu de piques, des quadrupèdes, et au lieu de trefles des fleurs. Ces objets, tous colorés, varient d'espèce à chaque carte, et forment une diversité agréable (1).

Brianville se fit, dans le dix-septième siècle, une espèce de réputation en France et dans l'étranger, par son jeu de cartes du blason. « Comme il avait composé ce jeu, dit le P. Ménétrier, des armoiries des princes du Nord, d'Italie, d'Espagne et de France, la rencontre fâcheuse des armoiries de quelques princes, sous les titres de valets et d'as, lui firent des affaires. Les planches furent saisies par les magistrats ; il fut obligé de changer ces titres odieux en ceux de princes et de chevaliers. Son ouvrage fut, après cela, bien reçu, et il s'en fit plusieurs éditions. »

---

(1) Parmi les noms des anciens cartiers, celui de *Jean Volay* revient le plus fréquemment ; c'était apparemment un gros fabricant. Les autres cartiers sont Jean Noblet, Jullien Rosnet, Pierre Leroux, Jacques Vievil, Pieter Mefferdt, Jean Hemaui et Claude Gérard à Épinal, etc. La grandeur des cartes a varié depuis un pouce jusqu'à six pouces.

On sait que l'instruction même n'a pas dédaigné la voie des cartes , pour être utile en amusant. Dès le commencement du seizième siècle , un moine de Fribourg , Thomas Murner , en fit un essai , qui à la vérité eut beaucoup de succès , mais qui faillit lui être funeste , puisqu'il lui attira le soupçon de sorcellerie ; tant il est quelquefois dangereux de réussir auprès des ignorans ! C'est en jouant avec des cartes de sa façon , que ses élèves devinrent , dit-on , de profonds dialecticiens. On cria au prodige , à la magie. Pour se justifier , Murner expliqua ses cartes , et alors on s'écria que son invention , réputée diabolique , était divine. Depuis ce tems , on a fait des cartes pour tous les genres d'instruction.

Cependant , si l'on consultait les cartiers , on apprendrait vraisemblablement que le débit de ces innovations ne leur vaut pas celui des vieilles cartes ; car , en ce point seul , il semble que le goût des nations , ou plutôt de la multitude , ne connaît pas la mode , et repousse toute amélioration.

Pour résumer ce qui vient d'être dit , la première idée des jeux de cartes est due vraisemblablement aux orientaux , et au même peuple qui a inventé le jeu des échecs ; mais , tous les perfectionnemens , sans lesquels les cartes ne seraient jamais devenues aussi communes , tels que l'art de les imprimer , les diverses manières de jouer , etc. , sont dus à la sagacité et à l'industrie des Européens.

DEPPING.

---

## LITTÉRATURE.

### OEUVRES COMPLÈTES D'ANDRÉ CHÉNIER (1).

EN analysant les OEuvres dramatiques de Marie-Joseph Chénier, j'ai senti la nécessité, pour qu'on fût juste envers sa mémoire, de défendre son talent littéraire des attaques de parti auxquelles l'exposa le sort, qui le jeta trop aveuglément sous l'influence des factions politiques. En examinant les œuvres de son innocent frère, André Chénier, je n'éprouve que l'embarras de faire apprécier toute la valeur de l'esprit d'un poète, au goût prosaïque du tems où nous vivons. L'un et l'autre furent victimes de la calomnie : tous deux adorèrent la liberté, qui est l'inspiration des belles ames. L'un devint le martyr du fanatisme populaire, qui, l'accusant d'aristocratie, tua sa personne ; l'autre fut celui du fanatisme royal, qui, l'ayant accusé de son propre malheur, celui de n'avoir pu sauver un frère qu'il aimait, et dont il était aimé, eût voulu et voudrait encore tuer sa mémoire. La mort, qui nous a légué leurs écrits, où respirent des témoignages irrécusables de leur fraternelle union, fait aujourd'hui revivre leurs titres pour confondre le mensonge, et manifester la justice que nous devons à leurs talens, trop tôt ravis à la France.

Une première remarque, à mon avis, instructive pour tous les hommes, c'est l'observation du caractère et de la conduite des deux frères. André Chénier ne

---

(1) Un vol. in 8° de 396 pages<sup>1</sup>, avec une ode, *la Jeune captive*, mise en musique. Paris, 1819. Baudouin frères, rue de Vaugirard, n° 36. Prix, 5 fr.

crut point que la démocratie pût jamais acquérir au peuple français la jouissance de ses droits, et il s'arrêta, dans son zèle pour la révolution, à la borne de la royauté constitutionnelle. Joseph Chénier pensa qu'on était contraint à suivre jusqu'aux emportemens de la licence pour mener la nation à la conquête de son pouvoir légitime, et cette erreur l'entraîna dans les excès que sa raison et son humanité condamnerent. L'échafaud punit la prévoyance et la fermeté du premier, tandis que le crédit et les succès récompensèrent l'aveuglement et les faiblesses du second. Mais les fruits de leur génie démontrent avec évidence, à notre étonnement, que le poète royaliste, qui périt sous la hache révolutionnaire, était encore plus profondément épris de la liberté que le poète républicain, qui perdit ses illusions et la vie sous le règne du despotisme. Ce dernier, à qui l'on imputa d'être enclin à quelque vanité, ne m'a paru faire cas de la richesse et des distinctions que sous le rapport de l'autorité que ces avantages ajoutent à la gloire des belles-lettres. Son aîné, qui fut plutôt le disciple des anciens que celui de Voltaire, resta plus inaccessible aux séductions et plus indifférent au faste, persuadé que le génie ne tire son éclat que de son propre fonds, et ne doit avoir d'autre ambition que de bien faire. Celui-ci, non-seulement attaqua les préjugés tyranniques du passé, mais les tyrannies présentes qu'il voyait naître. Il n'avait point flatté les grands, pour s'agrandir et consommer avec eux la substance du peuple; il ne flatta point les petits, pour s'élever sur eux et partager les dépouilles des grands; et ce même homme, qui reproche hautement à l'abbé Raynal l'abjuration de ses libres principes à l'Assem-



blée constituante, et ses plaintes sur la destruction des abus du sacerdoce ; ce même homme, dis-je, osa affronter les féroces héros de la démagogie, à l'époque de leur plein pouvoir, et chanter la magnanime Charlotte Corday, qu'il place au-dessus de tous les citoyens, alors tremblans, par ce mot énergique :

Seule tu fus un homme.

Il fit plus : ses opinions se déclarèrent ouvertement hostiles devant les futurs déceuvrés, qui, sans mandat du peuple, dont ils rejetèrent l'appel, crurent abattre la monarchie en abattant la tête d'un monarque inviolable, et qui ruinaient, par leur iniquité sacrilège, tout fondement de république, en frappant un homme au nom de la loi, sans qu'aucune loi créée pût l'atteindre et le condamner. Sur des questions pareilles, il faut la rigidité de Dracon.

On demandera comment un écrivain, formé par l'école des Grecs, n'a pas incliné, à leur exemple, vers le républicanisme pur, et par quelle raison il adopta les idées légalement monarchiques ? Mais, il n'y a rien là de contradictoire en lui : car, on voit dans ses poésies que son cœur respirait le sentiment des libertés républicaines ; mais que sa sagesse reconnaissait alors l'impossibilité d'en rendre le système exécutable au milieu d'un vaste État, divisé par tant de coutumes, d'opinions diverses, d'intérêts locaux, et surtout chez un peuple façonné, par les Goths et les prêtres, aux institutions d'un triple asservissement militaire, civil et ecclésiastique. Son ame n'apercevait que des clients où elle eût cherché des citoyens : la France, trop brusquement émancipée, n'avait pas même encore l'éducation élémentaire, qui l'eût conduite au prudent

exercice des droits communs, dont elle réclamait l'usage. Il l'avait vue de tous tems possédée en propriété par des familles, qui la soumirent moins à des lois qu'à des réglemens de vasselage et de servage ; il ne concevait pas qu'elle pût passer de ce terme au noble degré de son affranchissement, sans subir des chocs funestes, et sans se précipiter dans l'abîme des vengeances. Cette pensée, qu'il n'y a nul pacte entre l'homme libre et l'esclave dénaturé par une longue injustice, semble avoir dicté la plus originale et la plus fortement colorée de ses églogues : elle est intitulée *la Liberté*. Sa muse représente, sous les personnages allégoriques d'un berger et d'un chevrier, l'irréconciliable inimitié qui sépare à jamais l'homme possesseur de soi-même et d'un patrimoine, ou d'un art qui le nourrit, d'avec l'homme qu'un maître possède, et qui n'a rien en propre sur la terre. Celui-ci repousse jusqu'aux libéralités bienfaisantes de celui-là, et n'aspire, dans son état d'oppression, qu'au privilège d'opprimer à son tour : vive peinture d'une classe abrutie par son joug, altérée d'une envieuse haine, et qui, cruellement tyrannisée, ne tend qu'à produire des tyrans pour user de représailles. A toutes les consolations que l'heureux chevrier veut offrir au berger endurci par le malheur de sa dépendance, l'infortuné n'oppose qu'une réponse : *Je suis esclave*. Le riant aspect des campagnes, les chants des oiseaux, les accords de la flûte n'adouciennent point sa farouche tristesse.

Je hais tous vos plaisirs : les fleurs et la rosée  
Et de vos rossignols les soupirs caressans ;  
Rien ne plaît à mon cœur, rien ne plaît à mes sens.  
Je suis esclave.

Lui parle-t-on des beautés de la nature?

Moi, j'ai des yeux d'esclave, et je ne les vois pas.

Et quand le chevrier plaint sa misère, en exprimant le vœu qu'il puisse jouir, comme lui, d'une liberté qu'il nomme la *mère des vertus* et la *mère de la patrie*, que réplique cet homme grossier?

Comme moi, je voudrais que tu fusses esclave.

Mais l'autre:

Et moi, je te voudrais, libre, heureux comme moi.

Tels sont les généreux souhaits de celui qui apprend à éprouver la compassion et à partager libéralement les biens dont il dispose ; au contraire, celui que la servitude et l'ignorance abaissent à l'égal de la brute, ne ressent que le besoin de se venger de la privation des choses qu'il n'a point.

Moi, j'ai ce chien aussi qui tremble à mon service ;  
C'est mon esclave aussi.

Paroles frappantes pour quiconque a remarqué que la condition de la domesticité n'est nulle part plus dure que chez le bas-peuple. On sait quelle est la brutalité des subalternes à gages : la douceur du commandement est proportionnelle au degré de lumières de celui qui commande. Aussi, les tyrans populaires sont les pires de tous.

Enfin, le chevrier, cherchant dans le cœur du berger quelque dernier remède à sa féroce humeur, et quelque charme propre à le distraire de ses peines :

Eh bien ! que n'aimes-tu ?

Mais, ce malheureux croit que l'amour n'est que le prix des richesses :

Ai-je, moi, des chevreaux à donner comme toi ?

Toutes les sources de la sensibilité sont taries dans son ame desséchée. Vainement lui a-t-on conseillé de se rendre les dieux favorables par d'humbles offrandes : il ne connaît les dieux que par ce qu'ils ont de terrible, et répond avec impiété :

Je ne les aime pas ; ils m'ont donné des fers.

La seule divinité qui lui paraisse juste, c'est Némésis, qu'il invoque dans sa fureur ; et s'imaginant que le destin lui permettra d'être un jour le plus fort et de commander, il s'écrie :

Je serai dur, méchant, intraitable, sans foi,  
Sanguinaire, cruel, comme on l'est avec moi.

Telles sont les paroles de l'homme asservi, qui ne peut avoir ni plaisir, ni attachemens, ni religion, ni loi, ni pitié naturelle. Ce peu de mots renferme la redoutable logique de toute population avilie ; tandis que le noble langage du chevrier s'accorde avec les vertus cultivées d'un peuple de citoyens et de frères. On voit, sous cet emblème, relevé par des peintures gracieusement poétiques : d'un côté, que l'heureuse indépendance acquise aux artisans, aux propriétaires, leur inspire l'humanité, la justice et l'industrie ; de l'autre, que l'esclavage excite les mercenaires, prenez bien garde à ceci, *non à se rendre libres, mais à devenir maîtres, c'est-à-dire, à envahir les libertés de tous.* Il est facile de rapporter cette leçon à mille exemples choisis dans tous les rangs ; car l'éducation servile que nous avaient transmise, de père en fils, les âges de la féodalité, n'apprenait aux plus grands seigneurs qu'à monter, par tous les degrés de la sujétion, jusqu'aux privilèges d'un pouvoir supérieur, dont ils ne savaient user qu'en affranchis, ou, pour mieux me faire en-

tendre, en abjects parvenus, espèce d'êtres toujours méconnaissant les droits de l'équité, comme perpétuellement enclins aux abus de la force par la grossièreté de leurs mœurs. André Chénier, esprit vraiment philosophique, ayant su démêler leur rudesse originelle sous le vernis de leur politesse et de leurs souples dehors, ne redoutait pas moins les chaînes de leur aristocratie, que le déchaînement de la vile populace. Il s'opposait au triomphe de celle-ci, parce qu'il craignait que sa victoire effrénée ne coûtât trop de sang à la France, et ne souillât sa grande cause. Il s'élevait de même contre celle-là, parce qu'il n'ignorait point qu'elle ensanglanterait aussi cruellement son retour aux vieux préjugés qui l'enrichissaient; parce qu'il savait qu'au besoin de rivaliser la terreur, elle trouverait, dans les milices de l'Église et de la noblesse, des Guises, des Tavannes, des Besmes, non moins dénaturés que les Marat, les Billaud et les Couthon; et qu'enfin, une contre-révolution triplerait la masse des proscriptions et des meurtres. Voilà ce qui maintint l'invariable conscience d'André Chénier à une égale distance des partisans de l'ancien régime et des partisans du nouveau : voilà ce qui le sépara des factieux aux dépens de sa vie. Il n'avait pourtant assisté qu'à la moitié de l'expérience d'une révolution, dont il pressentait plusieurs tristes conséquences : eût-il soupçonné que les mêmes fanatiques qui l'immolèrent à l'adoration du niveau de leur égalité, l'eussent immolé, quelques années après, en séides d'une hérédité fastueusement nommée impériale? L'inaction, à laquelle le réduisit son inflexibilité, le fit accuser par certains beaux-esprits de n'avoir que des vues étroites, et d'être pauvre d'idées; mais leur

jugement superficiel et dédaigneux n'entrevit pas qu'il était riche de grands sentimens, et que ceux-là seuls donnent les hautes pensées.

Admironson caractère, tracé par lui-même dans quelques-uns de ses vers, auxquels la mort lui a permis de mettre assez de correction.

J'ai su, pauvre et content, savourer à longs traits  
 Les muses, les plaisirs, et l'étude et la paix :  
 Qui ne sait être pauvre est né pour l'esclavage.  
 Qu'il serve donc les grands, les flatte, les ménage ;  
 Qu'il plie, en approchant de ces superbes fronts,  
 Sa tête à la prière et son ame aux affronts,  
 Pour qu'il puisse, enrichi de ces affronts utiles,  
 Enrichir à son tour quelques têtes serviles.  
 De ses honteux trésors je ne suis point jaloux :  
 Une pauvreté libre est un trésor si doux !  
 Il est si doux, si beau de s'être fait soi-même ;  
 De devoir tout à soi, tout aux beaux-arts qu'on aime :  
 Vraie abeille en ses dons, en ses soins, en ses mœurs,  
 D'avoir su se bâtir, des dépouilles des fleurs,  
 Sa cellule *de cire*, industrieux asile,  
 Où l'on coule une vie innocente et tranquille ;  
 De ne point vendre aux grands ses hymnes avilis ;  
 De n'offrir qu'aux talens de vertus ennoblis,  
 Et qu'à l'amitié douce, et qu'aux douces faiblesses  
 D'un encens libre et pur les honnêtes caresses !

Plus bas, revenant à son attrait pour les muses qui, nous dit-il, versent dans le cœur l'indifférent oubli de tous les maux :

Les délices des arts ont nourri mon enfance.  
 Tantôt, quand d'un ruisseau, suivi dès sa naissance,  
 La nymphe aux pieds d'argent a, sous de longs berceaux,  
 Fait serpenter ensemble et mes pas et ses eaux,  
 Ma main donne au papier, sans travail, sans étude,  
 Des vers, fils de l'amour et de la solitude.

Ce trait désigne agréablement le genre de poésie auquel il appliqua l'élégante facilité de son talent. La collection de ses ouvrages, produits des mouvemens de son imagination vive et ardente, n'offre à l'analyse aucun poëme long et soutenu, dont il faille décomposer les parties dans une critique suivie : ce sont des bucoliques, des élégies, des épîtres, des stances lyriques, et des fragmens restés imparfaits ; presque tout ce travail même semblait attendre encore les derniers coups de la lime. Parmi quelques tableaux précieusement finis, des esquisses légères, des ébauches confuses, des traits de crayon indécis ; là, des incorrections sans nombre ; ici, des beautés éparses, mais éclatantes. On hésite à prononcer sur tant de défauts unis à tant de qualités louables ; on craint de toucher à ce mélange, d'une main pédante, et que le doigt n'aille, en fanant une fleur dont il indiquerait les taches, faire rejeter cette riche corbeille pleine de boutons à peine éclos à la lumière. Comment juger un caprice, censurer avec vigueur une boutade, s'appesantir sur une vapeur passagère, évaluer une émotion fugitive, apprécier exactement les nuances délicates qui les colorent ? D'ailleurs, on se rappelle sans cesse, malgré soi, que le génie du poëte, expiré dès sa trente et unième année, n'atteignit point à sa maturité. Or, exigerait-on impitoyablement que le champ fertile sur lequel la faux a passé trop vite, ne présentât pas une quantité de gerbes encore trop vertes, dans l'ordre d'une moisson que le soleil n'eut pas le tems de féconder ? Néanmoins, en recueillant ici le meilleur, et en en séparant le superflu ou le mauvais, j'ose dire que le goût de ceux qui cultivent la poésie trouvera chez notre auteur une ample récolte de beaux exem-

ples, et de quoi semer d'excellens principes d'instruction dans l'examen de ses fautes mêmes.

Ces fautes sont nombreuses et très évidentes ; c'est pourquoi j'abandonne le soin minutieux de les noter , à tant d'épilogueurs de profession , qui n'ont souvent des yeux que pour discerner les défauts , et qu'ofusque tristement l'aspect des brillantes qualités , capables de racheter quelquefois les vices de composition ou de langage. La perfection est trop rare pour l'exiger dans toutes les parties d'un art quelconque. Il entre dans l'intérêt de nos jouissances d'estimer plutôt chaque écrivain par ce qu'il vaut , que de le déprécier par ce qui lui manque : on risque même , par des jugemens erronés , d'altérer ses titres , en lui reprochant des défauts qu'on croit y voir ; défauts qui , loin d'être réels , peuvent être des beautés neuves.

Les vers d'André Chénier , souvent frappés d'originalité , sont remplis de ces traits hasardés qui exposent fréquemment la critique à se tromper , parce qu'il a laissé les uns s'échapper avec négligence , qu'il a jeté les autres de verve , qu'il a recherché ceux-ci trop subtilement , et lancé ceux-là sans choix et comme en attendant quelque inspiration plus heureuse. Mais , peu de poètes modernes ont autant que lui , de ce que Boileau nommait *des expressions trouvées* ; autant de coloris , et de tendance à traduire les idées en figures. En cela , sa muse a su prendre la véritable route de la poésie ; et cependant elle y marche d'un pas bondissant , irrégulier ; elle va par écarts et par sauts , elle trébuche partout. Elle ne s'affermirait que rarement dans le chemin inégal où son audace heurte en vain les difficultés qu'elle s'efforce de surmonter ; et pourquoi ? la raison en est simple : c'est



qu'emportée par une véhémence ambitieuse que n'éclaircira point assez la sagesse , elle croit qu'il faut oser toujours , courir sans cesse après le nouveau , et s'ouvrir des sentiers inaccoutumés , où elle se précipite sans se reposer par intervalles dans les voies ordinaires que l'art a lumineusement tracées. De-là son allure cahotée , ses égaremens , ses chutes fréquentes , suite d'une témérité systématique très dangereuse , contre laquelle on ne saurait trop prémunir les jeunes poètes qui , à défaut d'inspiration naturellement hardie , suivent les élans d'une exagération , contraire , en tous points , au grand et au vrai. Sans doute , le poète doit éviter les expressions et le tour des phrases du prosateur ; mais , il faut qu'il n'oublie jamais que la langue poétique a ses périodes et ses termes reçus , ses ellipses habituelles , ses inversions réglées ; et que , même dans ses métaphores , tous les mots qu'elle choisit reçoivent de la place qu'ils prennent une sorte de propriété figurée , sans laquelle ils perdent leur clarté. Toute locution dictée par le sentiment devient forte et belle ; la recherche du sentiment ne dicte que des locutions affectées : l'une est l'essence enflammée du génie , l'autre n'en est que la prétention glacée ; l'une touche au but qu'il se propose , l'autre ne l'atteint point ou l'outrepasse. Ce fut la manie de porter en tout la nouveauté , qui gâta le goût de Roucher , noble collègue du martyr que subit Chénier. Sa touche fautive et brillantée s'écarte , à chaque trait , de la justesse autant que du sublime , auquel il aspire continuellement.

Les vices du style de Roucher ont leur source dans sa propre imagination , et dans le travers du goût moderne qui tend à s'écarter du beau simple : ceux d'André

Chénier, au contraire, ont leur principe dans l'imitation outrée des formules et des tours antiques. On serait donc injuste envers ce dernier de le confondre avec l'autre ; car les défauts du premier, inhérens à lui-même, étaient incorrigibles ; et les défauts du second, tenant à l'étude classique des anciens, se seraient corrigés de jour en jour. Plus exercé dans l'art dont il suivait les grands modèles, il y fût devenu maître, lorsqu'il eût renoncé à l'abus des innovations auxquelles l'entraînait un vain désir de conformer notre poésie à la syntaxe grecque et latine.

Le système qu'il s'était fait nous est entièrement révélé dans son petit poëme didactique intitulé *l'Invention*. Il y prescrit aux écrivains d'imiter les anciens dans le fond et dans la forme : dans le fond, en appliquant à leur exemple l'art qu'ils exercent aux vérités neuves, aux découvertes scientifiques et morales de leur tems ; dans la forme, en vivifiant comme eux par les tropes et les couleurs du style, ces nouveaux objets de leurs pensées. De ces deux leçons très raisonnables, que j'avais mises en pratique dans mon poëme de *l'Atlantiade*, la première ne reçut que peu d'application dans ses opuscules ; la seconde dirigea sa plume dans leur exécution, et produisit les beautés et les fautes que les essais de sa muse nous présentent.

Agité du désir d'innover partout, il tourmente quelquefois ses périodes et multiplie les césures ; supprimant les articles et les liaisons grammaticales du langage, il rompt ses vers par de brusques enjambemens, les obscurcit et les embarrasse de trop d'incises ; quelquefois aussi, le mouvement qu'il leur imprime excite une agréable surprise, et prévient la monotonie de ses distiques. Tantôt il dénature le sens des mots et jette

l'incohérence entre les choses et les figures ; tantôt ses idées, fortement rendues en images, frappent le lecteur de leur vif éclat. C'est ainsi qu'il dit très bien, en invitant les admirateurs d'Homère et de Virgile à n'être pas leurs trop serviles copistes, et à ne plus craindre les écueils de l'invention, s'ils veulent égaler leur audace :

Quoi! faut-il, ne s'armant que de timides voiles,  
N'avoir que ces grands noms pour nord et pour étoiles,  
Les côtoyer sans cesse, et n'oser un instant  
Seul et loin de tous bords, intrépide et flottant,  
Aller sonder les flancs du plus lointain Nérée,  
Et du premier sillon fendre une onde ignorée?

Et plus loin :

Aux lois de Cassini, les comètes fidèles,  
L'aimant, de nos vaisseaux seul dirigeant les ailes,  
Une Cybèle neuve, et cent mondes divers,  
Aux yeux de nos Jasons sortis du sein des mers,  
Quel amas de tableaux, de sublimes images,  
Naît de ces grands objets réservés à nos âges!  
Sous ces bois étrangers, qui couronnent ces monts,  
Aux vallons de Cusco, dans ces antres profonds,  
Si chers à la fortune et plus chers au génie,  
Germent des mines d'or, de gloire et d'harmonie.

Mais ici, quelle malheureuse chute à ces beaux vers !

Pensez-vous, si *Virgile* ou *l'Aveugle divin*  
*Renaissent aujourd'hui*, que leur savante main  
Négligeât de saisir ces fécondes richesses, etc.

*L'Aveugle divin*, pour dire Homère, expression maniérée : puis, toute mesure rompue au second vers par un enjambement qui en occupe un hémistiche entier, de sorte que la période n'est plus qu'une phrase de prose versée entre des rimes. Ailleurs, c'est par le manque d'analogie entre le sujet et la figure, qu'il

blesse le bon goût. Après avoir parlé des genres différens dont les Grecs observèrent si bien les limites, et nous avoir reproché la négligence qui nous les fit abandonner, il obscurcit bientôt son idée par cette comparaison mal tracée :

De ces fleuves nombreux dont l'antique Permesse  
Arrosa si long-tems les cités de la Grèce,  
De nos jours même, hélas! nos aveugles vaisseaux  
Ont encore oublié mille vastes rameaux.

Que signifie cet entassement métaphorique? Les genres qui sont *des fleuves arrosant des villes*, nos esprits des *vaisseaux aveugles*; et enfin, les bras des fleuves nommés de *vastes rameaux*, expression seulement appropriée aux branches des arbres. L'auteur écrit autrement, quand il est inspiré : témoin ce morceau dans lequel il compare les merveilles de l'invention encore cachées dans le génie du poète qui se prépare à les faire éclater, à ces beautés que l'art du statuaire sait animer en taillant une matière inerte :

Aux antres de Paros le bloc *étincelant*  
N'est aux vulgaires yeux qu'une pierre insensible;  
Mais, le docte ciseau, dans son sein invisible,  
Voit, suit, trouve la vie et l'ame et tous ses traits.  
Tout l'Olympe respire en ses détours secrets.  
Là, vivent de Vénus les beautés souveraines;  
Là, des muscles nerveux; là, de *sanglantes veines*,  
Serpentent; là, des flancs invaincus aux travaux  
Pour soulager Atlas des célestes fardeaux.

L'enjambement de ces trois syllabes, *serpentent*, produit en cet endroit un effet pittoresque. Il emploie fréquemment avec bonheur ces coupes inattendues qui tendent le rythme alexandrin plus mobile et moins uniforme. Il y a quelque chose d'affecté dans cette

expression, *là des flancs, invaincus aux travaux*. Poursuivons :

Aux volontés du fer leur enveloppe informe  
Cède, s'amollit, tombe;

Cette triple césure, marquée par les trois verbes, et la chute heureuse de cet hémistiche, ont un bon mouvement que soutient et relève très bien ce qui suit.

et de ce bloc énorme

Jaillissent, éclatans, des dieux pour nos autels.  
C'est Apollon lui-même, honneur des immortels;  
C'est Alcide vainqueur des monstres de Némée;  
C'est du vieillard troyen la mort envenimée;  
C'est des Hébreux errans le chef, le défenseur :  
Dieu tout entier habite en ce marbre penseur.  
Ciel! n'entendez-vous pas de sa bouche profonde  
Éclater cette voix, créatrice du monde?

Voilà de la véritable chaleur! voilà de ce libre essor auquel on peut passer une expression hasardée, telle que *la mort envenimée* de Laocoon, puisqu'elle rappelle vivement que les morsures des serpens le déchirèrent. Une critique sévère peut la condamner; moi, je ne l'oserais, et je la crois du nombre de celles qu'on peut risquer, parce qu'elle est rapide et poétiquement sentie. Trop de rigueur glace les muses; trop de prudence leur ôte de nobles hardiesses. On sent que déjà notre auteur était initié à leurs mystères, quand par une élégante circonlocution il annonce à ses amis qu'il sera loin d'eux pendant deux années :

Si je vis, le soleil aura passé deux fois  
Dans les douze palais où résident les mois;  
D'une double moisson la grange sera pleine,  
Avant que dans vos bras la voile me ramène.

Ces vers sont faits avec grâce; en voici sur ses mœurs

personnelles que termine un tour plus figuré, dans un passage où il s'attriste du pressentiment de sa mort :

Ah! le meurtre jamais n'a souillé mon courage;  
 Ma bouche du mensonge ignora le langage,  
 Et jamais, prodiguant un serment faux et vain,  
 Ne trahit le secret recelé dans mon sein.  
 Nul forfait odieux, nul remords implacable  
 Ne déchire mon ame inquiète et coupable.  
 Vos regrets la verront pure et digne de pleurs :  
 Oui, vous plaindrez sans doute et mes longues douleurs,  
 Et ce brillant midi qu'annonçait mon aurore,  
 Et ces fruits dans leur germe éteints avant d'éclorre,  
 Que mes naissantes fleurs auront en vain promis!

La dernière métaphore est charmante. Autant sa sensibilité se développe dans les discours qu'il adresse à l'amitié, autant elle s'épanche avec ardeur en amour; elle pénètre la plupart de ses élégies : c'est là qu'il me semble pratiquer le mieux cette maxime par lui renfermée dans ces deux vers excellens :

L'art, des transports de l'ame est un faible interprète.  
 L'art ne fait que des vers; le cœur seul est poète.

Le sien a prouvé cette vérité dans tout ce que ses propres émotions lui dictèrent. Écoutez-le :

Il me faut des amis,  
 A qui dans mes secrets tout accès soit permis;  
 Dont l'œil, et dont la main dans la miéne pressée,  
 Réponde à mon silence et sente ma pensée.

Quels beaux vers! Ceux-ci que lui inspirent les peines des passions dangereuses, ne leur sont pas inférieurs :

Les amans malheureux vieillissent en un jour.  
 Ah! n'éprouvez jamais les douleurs de l'amour :  
 Elles hâtent encor nos fuscaux si rapides,  
 Et non moins que le tems, la tristesse a des rides.

Ses désirs, ses craintes, ses contentemens, ses chagrins, ses jalousies, se peignent tour à tour avec un abandon et un naturel exquis. Il faudrait citer plus de cent passages, si l'on voulait marquer toutes les choses ravissantes que ses élégies contiennent. L'impétuosité des mouvemens de son ame en varie continuellement les formes. Sa plume en trace les langueurs avec une douce fluidité, les soupçons et les emportemens avec une extrême énergie : elle se passionne, elle s'irrite, s'apaise, s'enflamme de colère, se trempe de larmes, suivant les agitations diverses que son cœur lui communique. Elle prête des charmes aux moindres circonstances qu'elle décrit : une querelle, un pardon, un sourire, une rupture, un rappel ; tout en reçoit de l'intérêt, de la grâce. Quand son style fléchit, devient obscur, froid ou gêné, le reproche qu'il mérite ne tombe que sur des imitations imparfaites de Tibulle, de Propertius ou d'Ovide, ornemens d'emprunt qu'il mêle très mal à propos à ses richesses propres. Dès-lors, son goût vacille et laisse apercevoir, en ses faiblesses de diction, qu'il était loin encore de posséder toutes les ressources de son art. Je lui reprocherai surtout dans l'élégie la peinture érotique des jouissances corporelles, et celle des plaisirs de ses rivaux. Dans la perte d'une maîtresse, ce n'est pas sa personne livrée en instrument de caprice qu'on doit pleurer ; c'est le changement du cœur ; c'est sa perfidie, son parjure, qui désole un cœur épris. Jamais l'aveugle jalousie ne peut s'appesantir sur le repoussant spectacle des caresses lâchement partagées dans le lit d'où la chassent les trahisons d'une infidèle. Le seul tourment de soupçon suffit à lui faire exhaler son désespoir et sa rage. Aller plus loin, c'est donc manquer au naturel de cette passion

et méconnaître la violence de ses transports qui ne lui permettent pas de se traîner sur l'infamie de ces odieux détails.

Faisons une réflexion générale, relativement à ce qui constitue les grâces et la beauté du genre élégiaque. Ce doux attrait qu'il a pour les lecteurs délicats, ne tient qu'à la représentation vive et profonde des sentimens intimes : il cesse, dès qu'elle se détourne vers les sensations. On n'y goûte que le moral de l'amour ; on ne se plaît qu'à ses illusions, et non à ses réalités. Ses vœux, ses espérances, ses joies, son courroux, ses douleurs, ses voluptés n'y intéressent qu'en ce qu'ils ont de rapports avec l'ame qui couvre tous ses mouvemens d'une chaste pureté. Mais, les ivresses des sens profanent la pudeur de la plaintive élégie, et l'empêchent de déployer ce qu'elle a de plus touchant et de plus tendre. Chacun éprouve, même à la lecture des plus beaux modèles latins et français, l'effet déplaisant de l'oubli des réserves décentes : car, l'esprit se sent non moins délicieusement ému par l'image des impressions du cœur, que désagréablement offensé par celle des plaisirs physiques dont les tableaux salissent les poésies de ce genre enchanteur. Properce, chez les Romains, et plus que lui le poëte Lebrun, chez les Français, le souillèrent de ce vice que sut éviter le goût délicat de Parny.

La teinte de mélancolie répandue dans les compositions de l'auteur se porte jusques dans ses épîtres, qui manquent d'égalité dans le ton, et de cette diction ferme qui caractérisa celles de son frère. Il eût sans doute mieux réussi que lui dans les odes héroïques : déjà son feu jette des lueurs brillantes dans quelques-unes de ses odes légères, à la manière d'Horace, et



dans ses plaintes lyriques, du genre de Simonide et de Bion. Écoutez les derniers chants qu'il prête à NÉÈRE, disant un éternel adieu à son cher Clinias et à la vie : vos cœurs seront mollement saisis d'une pitié délicieuse, par ses exclamations pleines de tristesse, par ces répétitions des mêmes mots dont les harmonieux retours sont si conformes à la douleur. Prêtez aussi l'oreille aux accens de *la jeune captive*, et vous admirerez ce que l'inspiration d'un poète a pu faire d'un seul mot naïf qui avait retenti dans son cœur. Mademoiselle de Coigny fut jetée, dès sa tendre jeunesse, dans la même prison où des barbares avaient renfermé l'auteur ; il l'entend dire à ses compagnons de malheur et de péril qu'elle ne veut pas encore mourir : vœu de son courage que le ciel exauça pour conserver au monde une femme aussi séduisante par les charmes de sa personne que distinguée par la culture de son brillant esprit. Ce vœu, recueilli par André Chénier, résonna si bien sur les cordes de sa lyre, qu'elles en ont perpétué la mémoire. On n'oubliera plus ces strophes dignes des muses attiques, et pourtant originales en leur tournure :

L'épi naissant mûrit, de la faux respecté ;  
 Sans crainte du pressoir, le pâmpe, tout l'été,  
     Boit les doux présens de l'aurore :  
 Et moi, comme lui belle, et jeune comme lui,  
 Quoique l'heure présente ait de trouble et d'ennui,  
     Je ne veux point mourir encore.  
 . . . . .  
 L'illusion féconde habite dans mon sein.  
 D'une prison sur moi les murs pésent en vain ;  
     J'ai les ailes de l'espérance :  
 Échappée aux rézeaux de l'oiseleur cruel,  
 Plus vive, plus heureuse, aux campagnes du ciel  
     Philomèle chante et s'élance.

Avec quelle surprenante rapidité, ces ailes, attribut qu'il prête à l'espérance, le conduisent à la charmante comparaison du vol joyeux de philomèle! voilà le secret de la vraie poésie.

Mon beau voyage encore est si loin de sa fin!  
Je pars, et des ormeaux qui bordent le chemin  
J'ai passé les premiers à peine.

Quelle grâce dans cette nouvelle image! Celle qui suit n'est pas moins touchante:

Au banquet de la vie à peine commencé,  
Un instant seulement mes lèvres ont pressé  
La coupe en mes mains encor pleine.

Je ne suis qu'au printems, je veux voir la moisson;  
Et comme le soleil, de saison en saison

Je veux achever mon année.  
Brillante sur ma tige, et l'honneur du jardin,  
Je n'ai vu luire encor que les feux du matin :  
Je veux achever ma journée.

Voyez comme il passe promptement d'une figure à une autre! remarquez ces mots, *brillante sur ma tige*; soudain, il la transforme en fleur, sans vous le dire, sans vous y préparer; et il fait parler l'objet de la comparaison qu'il confond avec l'objet même. Cela est d'un artifice admirable. Bientôt le poète ramène en refrain le motif attendrissant de son ode.

O mort! tu peux attendre....

Pour moi Palès encore a des asiles verts;  
Les amours, des baisers; les muses, des concerts :  
Je ne veux point mourir encore.

Les choses que j'omets de citer ne le cèdent guères en agrément aux passages que mon goût choisit. Les pièces de longue haleine que l'auteur a composées

n'approchent point de la beauté de celles qu'il semble avoir faites d'un seul jet. Son morceau sur *Homère* est tout hérissé d'inégalités ; son idylle intitulée *le Mendiant* offre une étude des formes de l'antiquité : le plan en est bien conçu , l'exécution restée faible : mais le dénouement neuf et pathétique , qui la termine , fait regretter qu'elle soit sortie si incorrecte de ses mains. Son *Hylas* , imité de Théocrite , se ressent peu de l'influence du modèle. Le dialogue érotique de *Daphnis* et de *Nais* , imitation de l'*Oarystis* du chantre syracusain , ne pourrait soutenir le parallèle avec la traduction épurée que nous en laissa *Lebrun* , si justement surnommé le pindarique. Mais , ce qu'avait présagé ce grand poète des essais d'André Chénier , son ami et son disciple , est confirmé par les talens que déploya sa muse dans la traduction de plusieurs fragmens tirés des poètes grecs : c'est parmi ces morceaux qu'on remarque deux vers aussi élégans que hardis , prononcés par un joueur de flûte qui se rappelle les leçons de son maître.

Il façonnait ma lèvre inhabile et peu sûre

A souffler une haleine harmonieuse et pure.

C'est là qu'on peut juger ce que l'abus de la concision et des épithètes trop figuratives fait perdre à une fable de Moschus qu'il voulut faire passer dans notre langue. Le texte grec est précis ; mais toutes les circonstances et les particularités du sujet y sont tracées en onze vers. La traduction qui n'en a que huit est sèche et dénuée des détails nécessaires. Elle ne peint ni les attributs de l'Amour , ni ceux de Jupiter qu'il brave ; et le dernier trait qui la termine conviendrait plus au ton de l'épopée qu'à la pastorale dont Moschus garde la simplicité.

L'élégance d'André Chénier éclate mieux , peut-être ,

dans un autre passage de Moschus , et brille dans sa traduction d'une ingénieuse idylle de Bion. Mais, rien de tout cela ne surpasse la perfection d'une églogue imaginée par son propre génie, et comparable à ce que nous offre l'antique de plus agréable, de plus suave et de plus beau. *Le Malade*, tel est le titre de cette pièce créée par le sentiment même ; délicatesse , agrément, originalité , pathétique doux et profond , elle réunit tout , et , d'un bout à l'autre , la pureté de son exécution me semble irréprochable : c'est un petit drame pastoral , en tous points achevé. La seule élégie sur *la mort de la jeune Tarentine* , que le poète publia de son vivant , et que tous les littérateurs admirèrent dès qu'elle parut , balance la valeur de cette églogue. Si l'une l'emporte sur l'autre , la préférence ne tient qu'à l'élévation du genre ; mais , toutes deux , dans le leur , sont de petits chefs-d'œuvre ; et , s'il est vrai que tout ce qui est parfait dans son espèce soit impérissable , ces morceaux que recueillera l'anthologie française , garantiront à l'auteur les titres immortels que Le Brun lui promettait d'avance , dans les vers d'une sublime épître , où les éloges qu'il lui donne s'accordent avec nos suffrages :

Oui, Pasteur du génie éclaira ton berceau ;  
 La Gloire a sur ton front secoué son flambeau :  
 Les abeilles du Pinde ont nourri ton enfance.  
 Phébus vit à la fois naître , aux murs de Bysance ,  
 Chez un peuple farouche et des arts ennemi ,  
 A la Gloire un amant , à mon cœur un ami.

Et plus loin :

Lui-même sur les flots guida la nef agile  
 Que portait des neuf Sœurs l'espérance fragile ;  
 Lui-même , sur nos bords , dans ton sein généreux ,  
 Souffla l'amour des arts , l'espoir d'un nom fameux.

Le vulgaire jamais n'eut cet instinct sublime.

Sur les arides monts que voit au loin Solyme,

Le cèdre, dans son germe invisible à nos yeux,

Médite ses rameaux qui toucheront les cieus.

Ton laurier doit un jour ombrager le Parnasse :

J'entrevois sa hauteur dans sa naissante audace,

Si, modeste en son luxe, et docile aux neuf Sœurs,

Il permet de leurs soins les heureuses lenteurs.

L'opinion que Le Brun conçut de son élève n'est point douteuse ; il accompagne ses louanges des plus sages conseils ; il présage affirmativement l'élévation de cette jeune plante, si abondante en sève, et qui n'avait besoin que d'être artistement émondée en sa croissance. Mais, pouvait-il prévoir que l'ignorance des barbares la ferait tomber sous les coups de la hache ?

André Chénier, plus malheureux que Gilbert et Malfilâtre, n'a pas moins de droits à nos regrets, à nos hommages, et donnait de plus grandes espérances. Il connut, aussi bien que l'un et l'autre, la ligne de démarcation qui sépare le ton de la prose, du chant de la poésie. Déjà sa prose était faite, parce qu'à l'aide de bonnes études, le talent parvient aisément au terme de la correction de l'idiôme commun ; sa poésie ne l'était pas encore, parce que les hauteurs de cette langue particulière, musicale et mesurée, sont plus difficilement accessibles au génie même. Bossuet et Fénelon y ont échoué dans leurs essais ; Buffon n'aurait pu faire une ode pareille à celles qui lui furent adressées, tandis que les deux Racine et Voltaire écrivaient très purement la prose. Celle-ci ne suffisait point à la mouvante imagination d'André Chénier, jaloux de graver ses idées dans le souvenir le plus reculé ; il la regardait comme moins durable. En effet, la prose peut être comparée à la pierre qu'on taille sans peine,

mais qui s'use et se détruit par la suite des années ; et la poésie, au beau marbre, si dur à travailler, mais qui, bien poli, résiste mieux à l'injure des siècles.

Rendez grâces à la muse d'André, puisqu'il voulut donner à ses ouvrages la solidité qui nous conserva les opuscules des anciens : félicitez-le d'avoir cédé à son frère Marie-Joseph, la carrière contentieuse de Melpomène, où les succès sont achetés, de nos jours, par tant de brigues dégoûtantes, menacés de tant de cabales, démentis par tant de rivalités humiliantes, empoisonnés enfin de toutes les amertumes capables de rebuter la persévérance du talent, que gênent et qu'arrêtent mille basses entraves, soit dans les comités d'acteurs, soit dans les coulisses, soit dans les bureaux de censure, soit dans les cabinets des autorités politiques. Déjà Marie-Joseph abjurait, en son âge mûr, cette vie d'intrigues qu'il se lassait de mener entre ses ennemis et ses prôneurs, pour soutenir sa lutte dramatique ; André, que sa fierté plus indépendante en écarta toujours, s'efforça, du moins par son exemple, d'affranchir les belles-lettres de plusieurs servitudes, en les appelant à des genres divers, qui promettent aussi la gloire, mais qui ne la rendent tributaire que du goût des lecteurs, et la soumettent sans intermédiaire au jugement public. Ce choix s'accordait mieux avec sa libre humeur ; car, la dignité des littérateurs, qui se rehausse dans la retraite et par le travail, s'abaisse dans les démarches du monde. Il n'avait consacré ses studieuses assiduités qu'aux muses les plus douces, quand l'amour de la patrie le précipita dans la lice où son zèle combattit avec courage pour la souveraineté des lois contre les monstrueuses ambitions de l'anarchie. Il faut déplorer sa fin prématurée.

Les hommes droits et fermes sont les plus en butte aux coups des tyrannies , et les plus regrettables de ceux qu'elles tuent , parce qu'eux seuls ne transigent point avec le crime , et qu'eux seuls défendraient la cause de la multitude , si le peuple savait les comprendre et les seconder. Ni la captivité , ni la proscription n'éteuffèrent en lui le double instinct de la vertu et du génie ; c'est dans ses iambes , expressions désordonnées des orages de son désespoir et de ses justes fureurs, que le nouvel Archiloque lance encore de perçans éclairs sous les verroux de sa prison :

Vienne, vienne la mort! que la mort me délivre!

Ainsi donc mon cœur combattu

Cède au poids de ses maux? Non, non, puissé-je vivre!

Ma vie importe à la vertu.

S'il est écrit au ciel que jamais une épée

N'étincellera dans mes mains,

Dans l'encre et l'amertume une autre arme trempée

Peut servir encor les humains.

C'est du fond des cachots qu'il fait entendre mélodieusement la complainte de la *jeune captive*, et qu'il en règle les accords sur un rythme harmonieux. C'est au moment même où des bourreaux vinrent arracher son dernier soupir, que le cygne commençait à former ce doux chant :

Comme un dernier rayon , comme un dernier zéphire

Anime la fin d'un beau jour :

Au pied de l'échafaud , j'essaie encor ma lyre.

Peut-être est-ce bientôt mon tour ;

Peut être, avant que l'heure, en cercle promenée,

Ait posé, sur l'émail brillant,

Dans les soixante pas où sa route est bornée,

Son pied sonore et vigilant,

Le sommeil du tombeau pressera ma paupière....

Et la mort ne le laisse pas achever ce monument de la douleur qu'il exhale. Ah ! conservons, conservons précieusement le recueil de ses œuvres ; et sans nous éblouir sur leurs imperfections, défendons-le contre les arrêts de la médiocrité ; jugeons sévèrement les juges qui les condamneraient par les sentences d'une fausse rigueur, et sachons, en honorant l'écrivain, apprécier en lui le citoyen courageux, avec la même équité et le même respect que l'a fait son éditeur, neveu du célèbre auteur d'*Iphigénie en Tauride*, et déjà connu lui-même par un esprit et des talens qui soutiendront dignement le nom illustré qu'il porte. André Chénier, dont les qualités personnelles me frappèrent dans mon adolescence, mérita ce que M. de Latouche en dit dans l'éloquent paragraphe que je transcris ici, pour compléter l'examen d'un poète à qui fut toujours présente cette belle maxime que renferme un hémistiche de son hymne à Charlotte Corday :

La vertu seule est libre.

« Doué d'une raison supérieure et de ce courage civil, si rare en France, où la valeur est commune, André Chénier devait se placer dans les rangs peu nombreux de ces hommes que n'approchent ni l'ambition, ni la crainte, ni l'intérêt personnel. La plupart des esprits ne sauraient comprendre qu'on ne tienne à aucun parti, à aucune secte, et qu'on ose penser tout seul : c'est le propre des amis de la liberté. Ceux-là se placent au milieu des factions qui se combattent ; et il ne faut pas croire que, s'ils suivent cette ligne, que, s'ils s'exposent dans cette carrière, la plus périlleuse de toutes, ils en méconnaissent le désavantage. N'ac-



cusons point leur habileté , pour nous dispenser d'honorer leur courage.

» Le caractère d'André Chénier était armé contre toute hypocrisie et tout arbitraire ; il ne voulait pas plus , comme il l'a dit lui-même , des fureurs démocratiques , que des iniquités féodales ; des brigands à piques ; que des brigands à talons rouges ; de la tyrannie des patriotes , que de celle de la Bastille ; des privilèges des dames de cour , que de ceux des dames de halle. Il eût rougi de choisir entre Coblenz et les jacobins. On le verra , au péril de cette vie qui lui fut arrachée , s'offrir à défendre Louis XVI ; et quand la cause d'une grande infortune lui parut sacrée , la plume qu'il lui prêta , avait tracé les plus fortes paroles qu'on ait écrites contre cette résistance que le pouvoir monarchique voudrait opposer à la juste liberté des peuples. »

Ce passage d'une préface écrite avec justesse et discernement , expose un rapport fidèle des opinions de l'un de ces philosophes , qu'en leur qualité de poètes nos graves politiques et le vulgaire n'écoutent , par amusement , que comme des joueurs de flûtes ; ignorant que les sons qu'ils modulent sont pleins de pensées utiles et vraies , et que leurs vers sont les témoignages des plus nobles sentimens , puisqu'ils se dévouent quelquefois à les publier , au prix de leur fortune ou de leur vie (1).

Népomucène L. LEMERCIER , *de l'Institut.*

---

(1) Ce compte rendu des œuvres d'André Chénier a été lu par l'auteur , dans la séance particulière de l'Académie française , du premier mardi d'octobre.

---

---

## BEAUX-ARTS.

STORIA DELLA SCULTURA, *dal suo risorgimento in Italia, sino al secolo XIX, per servire di continuazione alle opere di Winckelman e di d'Agincourt.*

HISTOIRE DE LA SCULPTURE, *depuis sa renaissance en Italie, jusqu'au dix-neuvième siècle, etc. ; par M. le Comte CICOGNARA (1).*

(TROISIÈME ARTICLE. Voy. ci-dessus, T. III, p. 521—542.)

ICI, un sujet neuf et curieux s'offrait à notre auteur. On devait s'attendre à le voir déployer en entier, depuis le règne de Constantin jusqu'à la fin du quatorzième siècle, où se termine son troisième livre, l'intéressant tableau de la décadence et du rétablissement de la sculpture, sinon dans toute l'Europe, du moins dans la France, conformément à sa promesse, *salvo la Francia*. Que de monumens à citer, dans le cours de ces onze cents années ! Que de faits et de considérations à saisir, pour montrer comment la sculpture s'est corrompue en France, ainsi qu'en Italie, sans cesser jamais d'y être cultivée ; comment elle est sortie de cet état d'abaissement, dans les deux pays, vers le même tems, et par un effet des mêmes causes ! Nous croyions voir cet art, dans les récits de l'historien, tel qu'il se montre dans nos monumens, encore barbare, mais entreprenant, et déjà impatient de se réformer, sous le règne de Louis-le-Jeune ; grossier dans l'exécu-

---

(1) Trois vol. in-folio avec figures. In Venezia, 1813, 1816, 1818 ; et à Paris, Allais, libraire, rue de Savoie, n° 4. Prix, 210 francs.

tion , mais cherchant à s'ennoblir, et quelquefois étonnant par sa vérité, sous Philippe-Auguste et saint Louis ; alliant ensuite , sous les premiers Valois , au mérite d'un sentiment vrai et d'un faire naïf , de la gravité , de la dignité , de l'expression. Nullement. Une seule page nous offre l'histoire de onze siècles ; c'est la 480<sup>e</sup> : tout y est renfermé dans quinze lignes. Nous y voyons que le plus ancien ouvrage de sculpture exécuté en France , qui mérite d'être cité , est le tombeau de Philippe-le-Hardi , duc de Bourgogne , élevé à Dijon en 1404 , et que ce tombeau n'est pas même une production française , puisqu'il est dû à deux Alsaciens , c'est-à-dire , dans le sens de M. Cicognara , à deux Allemands. De-là , passant avec dédain auprès des monumens de Saint-Denis , qu'il désigne à peine , et qu'il assimile au cheval de bois de Philippe de Valois , l'auteur arrive au tombeau de François II , duc de Bretagne , élevé à Nantes par la duchesse Anne , sa fille , femme des rois Charles VIII et Louis XII. Or , ce tombeau est de l'an 1507. Voilà par conséquent , dit-il , la plus ancienne époque où remonte l'histoire de l'art français : elle ne va point au-delà. Ainsi , comme chacun voit , ajoute-t-il avec sécurité , il n'y a pas dans tout cela une antiquité qui mérite qu'on en fasse mention : *come però ognun vede , non si rimonta a molta antichità per doverne far qui parola (ibid.)*.

Si cette opinion d'un écrivain étranger , qui au fond n'est pas tenu de connaître nos monumens , lui était exclusivement propre , peut-être ne faudrait-il pas en faire le sujet d'une discussion. Nous reprocherions seulement à M. C. d'avoir annoncé une histoire de la sculpture française , qu'il n'a pas donnée ; et il nous serait permis d'user envers lui d'un mot qui lui est

assez familier, et qu'il n'a pas craint même d'employer en parlant de Quintilien; c'est qu'il prononce sur une matière dont il n'est pas bien instruit; *con troppa pedanteria egli andava pronunciando in materia che non ben conosceva* (tom. II, pag. 259) (1). Mais, une circonstance grave nous oblige de réfuter son système, et même de multiplier nos preuves, en donnant à cette partie de notre travail toute la précision dont nous serons capables.

Le critique dont nous avons déjà parlé, M. Quatremère de Quincy, en rapportant cette assertion de M. C., la confirme par son adhésion de la manière la plus positive. « Il est certain, dit cet écrivain, qu'aux » époques des treizième, quatorzième et quinzième siècles, la sculpture, ou n'était pas pratiquée hors de » l'Italie, ou ne l'était que par des artistes italiens. On » peut en dire à peu près autant du seizième siècle (2). » En France, ajoute-t-il, à peine peut-on citer, » avant le quinzième siècle, le nom d'un seul sculpteur (3) ». L'assertion de M. C., de peu d'importance dans son ouvrage, acquiert un trop grand poids sous la plume du savant qui paraît l'avoir entièrement adoptée, pour qu'un écrivain français ne s'impose pas l'obligation d'en faire un examen attentif; car, si quelqu'un n'essayait d'en démontrer la fausseté, il y aurait tout lieu de craindre qu'appuyée d'une semblable autorité, elle ne passât pour chose jugée.

---

(1) Il est à remarquer que le passage de Quintilien, au sujet duquel M. C. taxe cet écrivain d'ignorance et de pédanterie, est celui où il loue avec tant de justesse et de goût le Discobole de Myron.

(2) *Journal des Savans*; septembre 1816; p. 39.

(3) *Ibid*; octobre 1816; p. 18.

Il faut donc commencer par se bien entendre. Ici, plus encore que partout ailleurs, je dois faire en sorte que M. C. ne puisse pas me reprocher de l'avoir lu superficiellement, comme j'ai lu, suivant lui, Vasari et les autres auteurs italiens.

Le prétendu historien de l'art français paraît connaître peu les antiquités de nos églises. Les fastes de nos villes, les chroniques de nos monastères n'ont point appelé son attention. Mais, il a lu Montfaucon et d'Agincourt, qu'il cite en divers endroits; il a visité notre ancien Musée dit des *Petits-Augustins*; et quoique l'insalubrité du lieu l'ait empêché, à ce qu'il assure, d'y multiplier ses observations, il y a cependant entrevu quelques figures antérieures au seizième siècle (tom. II, pag. 199). Lors donc qu'il avance que jusqu'à l'an 1507, si l'on excepte le tombeau de Philippe-le-Hardi, exécuté par deux Alsaciens, la France ne présente aucun monument que l'on puisse citer, vraisemblablement il n'entend pas soutenir qu'il n'ait pas été sculpté auparavant quelques statues, quelques bas-reliefs: il veut dire que jusqu'à cette époque de 1507, la France a produit un si petit nombre d'ouvrages de ce genre, que ce n'est pas la peine d'en faire mention; et que de plus, ou ces ouvrages sont dûs à quelques Italiens, ou ils sont si mauvais, qu'on ne peut pas même les regarder comme de la sculpture. Mais cela, suivant lui, doit être évident pour tout le monde: *come però ognun vede*; et M. Quatremère de Quincy paraît avoir entendu notre auteur de cette manière, lorsqu'il dit qu'aux treizième, quatorzième, quinzième siècles, et même au seizième, la sculpture, ou n'était pas pratiquée hors de l'Italie, ou ne l'était que par des Italiens; et qu'en

France, avant le quinzième siècle, on peut à peine citer le nom d'un seul sculpteur.

Les deux questions que nous devons examiner se trouvent donc posées bien nettement. Premièrement, est-il vrai que, jusqu'à l'an 1507, la France ait produit si peu d'ouvrages de sculpture, que ce ne soit pas la peine d'en faire mention? Secondement, ces ouvrages appartiennent-ils à des Italiens, ou sont-ils si mauvais, qu'ils ne méritent pas même le nom de sculpture?

Nous devons le dire : riche en monumens des beaux-arts, de tous les genres et de tous les âges, la France a eu, pendant long-tems, peu d'historiens qui se soient appliqués à perpétuer le souvenir des maîtres qui les avaient produits. Excités par l'amour de la patrie, les érudits des plus petites villes de l'Italie ont soigneusement recueilli tous les faits, tous les documens propres à honorer leurs artistes des tems les plus éloignés. Toutes les archives ont été fouillées; chaque édifice, pour ainsi dire, a eu son historien. Ce Vasari, contre qui on s'est élevé de toutes parts, Vasari, à qui M. C. refuse toute créance, a rendu à l'histoire de l'art, le plus éminent service, et par les traditions authentiques qu'il a conservées, et par les recherches auxquelles il a conduit ses critiques et ses commentateurs. En France, au contraire, la gloire que pouvait obtenir la nation par les productions des beaux-arts, n'a excité, pendant long-tems, qu'un bien faible intérêt. Tant que les artistes ont été des moines, des abbés ou des évêques, et tant que des moines ont aussi composé les chroniques, assez souvent l'historien a rappelé les noms de ces peintres et de ces sculpteurs, pour l'honneur du monastère ou du siège épiscopal.

Mais, depuis l'époque où le compas et le ciseau ont passé dans les mains des laïques, et depuis que des laïques ont écrit l'histoire, jusqu'à l'entier renouvellement des lumières, l'esprit qui dominait la nation a laissé tomber ces hommes utiles dans un oubli presque absolu. Tandis qu'en réveillant l'amour du beau, ils préparaient des alimens à l'industrie, et posaient déjà une partie des fondemens de la richesse publique, on ne daignait pas articuler leurs noms, dans les descriptions mêmes des édifices élevés ou embellis par leurs travaux. L'opinion attachait un grand prix à la magnificence des édifices, et principalement à celle des monumens religieux; mais, tout l'honneur était réservé aux princes et aux prélats qui avaient offert ou sollicité les fonds nécessaires à leur décoration. Qui croirait que nous ignorons les maîtres qui ont construit et décoré le grand portail de l'église Notre-Dame de Paris? Ceux à qui nous devons le portail septentrional ne sont pas mieux connus. Suger, qui décrit avec tant de soin les embellissemens opérés sous son administration dans l'église de Saint-Denis, ne nomme aucun des artistes employés à ces grands ouvrages. Peut-être le souvenir d'Eude de Montreuil se serait-il effacé, si lui-même il n'eût sculpté son portrait sur le tombeau qu'il s'éleva de son vivant dans l'église des Cordeliers de Paris, qu'il avait construite. A peine (un Français l'avoue à regret), à peine connaissons-nous le lieu de la naissance de Jean Juste et de Jean Goujon. Les matériaux propres à composer le tableau de la décadence et du rétablissement de nos arts, se trouvent épars dans des histoires particulières de provinces et de villes, dans des chro-

niques souvent arides, dans de volumineuses collections, où l'on ne peut les découvrir qu'au travers de beaucoup de faits étrangers à ceux dont on s'occupe. Malgré les recherches des Rivet, des Le Bœuf, des Goujet, des Piganiol, des Félibien; malgré les recueils de Montfaucon, de Millin, de d'Agincourt; malgré les intéressantes notices composées par plusieurs de nos écrivains vivans, une histoire de l'art français est un ouvrage encore à faire. Un semblable travail aurait aujourd'hui d'autant plus de prix que l'orage révolutionnaire a anéanti une grande quantité d'anciennes productions des arts, et que le tems en dévore chaque jour les restes mutilés. L'antiquité s'éloigne de nous; les titres de notre gloire s'effacent, et l'étranger, mal instruit, s'autorise de cette destruction pour calomnier le génie de nos pères (1).

Toutefois une semblable considération ne saurait offrir une excuse à M. C. Pour être convaincu que, depuis les tems les plus reculés du moyen âge jusqu'au seizième siècle, la France n'a jamais cessé de produire de notables ouvrages de sculpture, il n'est pas nécessaire de recourir à une histoire complète de l'art français: il suffit de quelques monumens de toutes les époques. L'esquisse

---

(1) On apprendra avec plaisir, à ce sujet, que le ministre de l'intérieur a invité MM. les préfets à lui adresser des rapports sur l'état des monumens situés dans leurs arrondissemens. Cette mesure a occasionné, dans plusieurs préfectures, la formation de commissions chargées des recherches nécessaires pour connaître les antiquités qui nous restent. Plusieurs Mémoires, envoyés au ministre, ont déjà été communiqués, par ce magistrat, à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, de l'Institut, laquelle a nommé dans son sein une commission qui s'occupe d'en faire des extraits. (Voy. t. II de la *Revue Encyclopédique*, p. 386.)



que nous allons crayonner rapidement, montrera au dépréciateur de notre nation l'énormité de son erreur.

Les médailles de Posthume, les nombreux tombeaux de marbre de la ville d'Arles, dont plusieurs sont évidemment latins, et une foule d'autres monumens des mêmes tems, nous offriraient des exemples applicables au deuxième, au troisième, au quatrième et au cinquième siècle de notre ère; mais nous ne remonterons point au-delà de la première race de nos rois. C'est dans les siècles appelés barbares, que nous voulons observer le feu toujours actif de notre génie national.

Au sixième siècle, le roi Gontran et quelques princes de sa famille font exécuter des bas-reliefs en argent et en vermeil, formant un tableau de sept cou-  
dées et demie de haut, sur dix de large, où sont représentées la Nativité et la Passion de Jésus-Christ, d'un assez bon style, suivant les termes de l'historien, *anaglypho prominente opere, picturâ satis optimâ*. Ces bas-reliefs, consacrés dans l'église de Saint-Bénigne de Dijon, n'ont été détruits que vers l'an 992, par l'abbé Guillaume, lorsque ce prélat reconstruisait son église (1).

Au septième siècle, après la mort de Dagobert, inhumé dans l'église de Saint-Denis qu'il avait fondée, son tombeau est orné de son buste en argent doré, et de celui de la reine Nanthilde, sa femme (2).

On voit ici que le faste excessif introduit par les grands de Rome dans leurs usages domestiques, et

(1) *Chronic. S. Benign. Divion.*; apud d'Achery, *Spicil*, pag. 383.

(2) Félibien, *Hist. de l'abb. de S.-Denys*, pag. 547.

porté imprudemment dans les monumens des arts par la cour de Byzance, avait été adopté par nos prélats et nos rois. Ce faste s'accrut de jour en jour, au sein de la misère des peuples. Aux tems de Gontran et de Dagobert, le marbre ne suffisait plus pour les portraits des hauts personnages, moins encore pour les images des saints. L'argent et l'or même y étaient le plus souvent employés. Nous en trouverons une multitude d'exemples. Mais, si, dans les ouvrages de ce genre, la richesse tenait trop facilement lieu de beauté, l'art y trouva aussi des occasions fréquentes de s'exercer. Antique branche de la sculpture, l'orfèvrerie devint un des emplois les plus habituels des statuaires du moyen âge. Wolvinus et l'anonyme de Cologne étaient des orfèvres, comme le furent aussi, en Italie, dans des siècles postérieurs, les Ghiberti et les Brunelleschi. La France eut pareillement ses Éloi, ses Raoul, ses Jean de Clichy, ses Dufour, habiles tout à la fois dans la ciselure et dans l'art de modeler. Les mêmes maîtres furent orfèvres, architectes, peintres, sculpteurs, quelquefois poètes, tandis qu'ils étaient abbés et même évêques; car, au milieu de la barbarie, le talent, toujours nécessaire, ne demeura jamais entièrement sans honneur.

Mais, ce faste ne fit point abandonner la sculpture en pierre. Malgré l'opposition manifestée pendant long-tems par quelques évêques contre l'emploi des figures en ronde-bosse dans l'intérieur des églises, ce genre de sculpture fut constamment employé à la décoration extérieure de ces édifices, et même au dedans.

Vers le tems de Dagobert, saint Virgile, archevêque d'Arles, qui bâtissait l'église de Saint-Honorat, plaça sur les murs des bas-reliefs de marbre, représentant

l'histoire de la Vie de Jésus-Christ. Cette ville, déjà si riche en monumens de sculpture, et que Childebert et Gontran avaient, autant qu'il dépendait d'eux, maintenue dans son antique splendeur, n'avait pas oublié l'art à l'aide duquel elle s'était embellie. Son hôtel des monnaies n'avait pas cessé d'être en activité. Les bas-reliefs de saint Virgile, dégradés par le tems, et mutilés pendant notre révolution, subsistent encore dans ce vieux monument qui tombe en ruines (1).

Au huitième siècle, nous voyons, dans l'abbaye de Saint-Trudon, un autel dédié à la Vierge et à saint Pierre, entièrement recouvert de bas-reliefs en argent et en or, *auro argentoque imaginatum* (2).

Au neuvième, vers l'an 806, on élève dans l'église de l'abbaye de Saint-Faron, le tombeau du duc Otger; il est orné de sept statues, en ronde-bosse, et de neuf figures en bas-relief (3).

C'était alors le moment où Charlemagne inspirait à ses contemporains les grandes idées qui lui étaient familières. Tous les arts retrouvaient une nouvelle activité, à la voix d'un prince si propre à régénérer l'Europe. Par ses lois, il forçait les prélats à multiplier les

(1) Millin, *Voyage au midi de la France*, t. III, p. 519—558. La tradition veut que cette église ait été agrandie, sous le règne de Charlemagne, et restaurée par l'archevêque Michel de Moret, vers l'an 1204. (Saxius, *Pontif. Arelat. Hist.*, pag. 249. Bouys, *la Royale Couronne d'Arles*, pag. 359, 364). Il suit de-là que ces bas-reliefs peuvent avoir été déplacés et rétablis diverses fois; mais, ces circonstances n'attaquent pas l'opinion relative à leur antiquité.

(2) *Chronic. Abbat. S. Trud.*; apud d'Achery, *Spicil.*, t. II, pag. 661.

(3) Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened.*; t. II, pag. 376.

productions de la peinture et de la sculpture, et il les y invitait par son exemple. Tandis que la peinture, la sculpture, l'art de la mosaïque, et celui de la fabrication des vitraux enrichissaient à l'envi l'église, les palais et les thermes d'Aix-la-Chapelle; tandis que les églises de Fulde, de Trèves, de Salzbourg, de Saint-Gall abondaient en monumens de tous les genres, la France se couvrait pareillement de nouveaux édifices. On rétablissait en même tems et on en décorait les anciens, si ce n'est avec goût, du moins avec toute la magnificence à laquelle il était possible d'atteindre.

Sous le règne de ce prince, ou peu de tems après, Angilbert, abbé de Saint-Riquier, fait sculpter sur le portail de son église une représentation de la Nativité, et place dans l'intérieur de nombreuses figures, où l'on voit des traits de la Vie du Sauveur; savoir, au fond du chœur, la Passion; au nord, la Résurrection; et au midi, l'Ascension: le tout est figuré en plâtre et en ronde-bosse, et accompagné de dorures et de mosaïques. Son église est pavée de marbre et de porphyre. Il donne un calice en or, et deux devant d'autel en or et en argent, revêtus d'images d'animaux et de figures humaines en bas-relief (1).

Sous Louis-le-Débonnaire, Angésise, abbé de Luxeuil, ne se montre pas moins magnifique. Il fait exécuter, au milieu d'une grande quantité d'argenterie, un calice en or, enrichi de bas-reliefs, *anaglypho opere factum*, et un devant d'autel orné de figures en argent (2).

(1) *Vita S. Angilb.*, apud d'Achery et Mabill., *Acta SS. Ord. S. Bened.*; t. V, pag. 109 ad 127.

(2) *Vita S. Anges.*, apud d'Achery et Mabill.; *loc. cit.*, t. V, pag. 633, 636.

Les artistes français de cette époque conservaient le double usage de fondre les statues de métal, et de les façonner sous le marteau. Agobard, qui était opposé au culte des images, nous donne lui-même la preuve de ce fait, dans l'écrit qu'il a composé pour les proscrire; *quicumque aliquam picturam, vel fusilem, sive ductilem adorat statuam, simulacra veneratur* (1).

Je pourrais rappeler ici la châsse de Saint-Germain-des-Prés, donnée par le roi Eude; la statue de Louis-le-Débonnaire, couchée sur son tombeau dans l'église de Saint-Arnoud de Metz; le tombeau d'Hincmar, dans l'église de Saint-Remi de Reims, et d'autres monumens indiqués par Montfaucon; mais il doit suffire que ce savant écrivain en ait fait mention. Je cite des exemples, et n'écris point une histoire. On présume bien notamment que, si les abbés de Saint-Riquier et de Luxeuil faisaient exécuter tant de pièces d'argenterie ornées de bas-reliefs, plusieurs prélats devaient montrer le même zèle. L'usage de ces décorations était alors général.

Au dixième siècle, vers l'an 940, Guy, évêque d'Auxerre, reconstruit le portail de sa cathédrale, et le couvre de sculptures, qui représentent d'un côté le paradis, et de l'autre l'enfer, sujets souvent reproduits dans les monumens de cet âge et des tems postérieurs. Le même prélat donne un devant d'autel en argent, enrichi de figures (2).

Vers l'an 989, Amalbert, abbé de Saint-Florent de Saumur, fait aussi exécuter une châsse d'argent, ornée de bas-reliefs, où l'on renferme le vase qui contenait le corps de saint Florent. Peu de tems après, Robert, son

(1) Agobard., *de Imag.*; t. II, op., pag. 264.

(2) Le Bœuf, *Mém. concern. l'hist. d'Auxerre*; t. I, pag. 219.

successeur, décore le cloître de son monastère de sculptures en pierre, qui paraissent d'un travail admirable, *mirá lapidum sculpturá*, et place dans le chœur de son église des sculptures en bois (1).

Le commencement du onzième siècle forme une des principales époques de l'histoire de l'art moderne. Une ferveur générale portait les esprits à reconstruire les églises et à les embellir. Ce zèle se manifestait surtout en France. Le roi Robert et Constance sa femme en donnaient l'exemple. La piété de Robert obtenait à peu près les mêmes effets qu'avait obtenus, deux cents ans auparavant, le génie régénérateur de Charlemagne. De toutes parts, sous le règne de ce prince, on voit s'élever de vastes et solides édifices. Les grandes peintures qui avaient couvert jusqu'alors, entièrement ou presque en entier, l'intérieur des églises, ne sont plus si fréquentes; mais l'architecture romaine dégénérée veut étonner les esprits par une nouvelle magnificence; et la sculpture est prodiguée de plus en plus sur les portes et dans l'intérieur des temples, tantôt pour rendre sensibles les vérités de la religion ou les principes de la morale, par des images allégoriques; tantôt pour rappeler des traits de l'histoire sainte ou de l'histoire civile.

1001 C'est en 1001, ou peut-être quelques années auparavant, que Morard, abbé de Saint-Germain-des-Prés, aidé des fonds du roi Robert, commence à rebâtir son église, plus d'une fois dévastée par les Normands. Ses successeurs ont abattu une grande partie de ses constructions. La croisée, le chœur et la voûte de la grande nef datent d'une époque moins ancienne; mais, dans

---

(1) *Hist. monast. S. Flor. Salmur.*, apud Martenne et Durand, *Ampl. collect.*, col. 1099 et 1106.

les chapiteaux des colonnes sur lesquelles reposent les arcs à plein-ceintre des bas-côtés qui sont son ouvrage, se voient encore les figures dont il les fit orner.

Contemporain de Morard, Guillaume, abbé de Saint-Benigne, de Dijon, en reconstruisant, ainsi que je l'ai dit, le portail de son église, qui appartient aux années 1001 ou 1005, le couvre de sculptures qui en font encore aujourd'hui l'ornement. Sous une grande arche à plein-ceintre, qui en enferme deux autres pour donner deux entrées, il fait représenter, soit en ronde-bosse, soit en bas-relief, une longue suite de rois de France, y compris le roi Robert; et auprès de ces princes, des anges, des patriarches, la Nativité, le Christ assis donnant sa bénédiction (1).

Nous devons ici une part à l'Italie. Guillaume, issu d'une famille suédoise, était né dans les environs de Verceil. On a supposé qu'il était sculpteur, par la raison qu'on remarque sur un des chapiteaux de la rotonde qui fait partie de l'église de Saint-Bénigne, les mots *Wilengus Levita*. Cette preuve n'est rien moins que suffisante, attendu qu'il est fort douteux que la rotonde date du tems de Guillaume (2). D'ailleurs, ce pieux prélat gouverna près de quarante abbayes où il fut chargé de porter la réforme; et il n'est pas vraisemblable qu'occupé de tant de travaux spirituels, il ait pu se livrer à beaucoup d'ouvrages de sculpture. Mais, je n'entends nullement nier le fait en lui-même. Guillaume peut d'autant plus avoir été sculpteur, que très probablement il était architecte. Ce qui demeurera certain, c'est qu'il dut employer un grand nombre

---

(1) D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*; t. I, pag. 478, 479.

(2) *Ibid*, pag. 481 et suiv.

d'artistes, dont sans doute la plupart étaient français.

L'ancienne église de Saint-Remi de Reims, bâtie par l'abbé Airard, s'élevait dans le même tems. Elle fut commencée vers l'an 1005. On y transporta de l'église précédente, construite sous Charlemagne, un devant d'autel où étaient représentés en bas-relief, Jésus-Christ sur son trône, Charles-le-Chauve, plusieurs princes et princesses de sa famille ; et aux pieds du Sauveur, les abbés Fulques et Hervey. La grande mosaïque à personnages, qui formait le pavé du chœur, a été célébrée par plusieurs écrivains, ainsi qu'un candélabre de bronze, de dix-huit pieds de haut, qui était orné de figures d'oiseaux et d'autres emblèmes (1).

C'est aussi dans les premières années du onzième siècle, que furent construits les portails des églises de Vermanton, d'Avalon et de Nantua, dont les sculptures sont très dignes d'attention, non-seulement par le grand nombre de figures qu'on y voit réunies, mais encore à cause du style, qui est bien meilleur qu'on n'oserait le croire, à une époque si éloignée des beaux siècles du goût. Ces sculptures subsistent encore ; elles représentent à peu près les mêmes sujets que celles de l'église de Dijon. On y voit tout ce que peut un sentiment vif, au sein même de l'ignorance (2).

En 1020, Fulbert, archevêque de Chartres, habile architecte, et très vraisemblablement statuaire, rebâtit son église sur un plan qu'il trace lui-même ; il orne le portail de statues non moins étonnantes par la

(1) Marlot, *Metrop. Rem. Hist.* ; t. I, pag. 328, 330, 342.

(2) D. Plancher, *Hist. de Bourgogne* ; t. I, pag. 513, 516. — D. Plancher en a donné des gravures. *Ibid.*



dignité du style, malgré leurs imperfections, que celles d'Avalon et de Vermanton, et que le tems et la révolution ont aussi respectées (1).

Vers l'an 1030, Richard, abbé de Saint-Viton, près de Verdun, fait exécuter un dôme d'autel, soutenu par des colonnes, où sont représentés, dans des bas-reliefs dorés, l'Éternel, saint Pierre, saint Viton, et le miracle de la Résurrection, *opere factæ cœlatorio; arte fusili et anaglypho productæ*. Il donne à son église un pupitre en bronze doré, où l'on voit, aussi en bas-relief, les douze apôtres, douze prophètes, le sacrifice d'Abraham, et plusieurs traits de l'histoire de Jacob et de celle de Tobie, *sculptorio opere*; et, de plus, un devant d'autel en argent doré ou en or, représentant Jésus-Christ qui foule l'aspic et le basilic; auprès de lui saint Pierre; et à leurs pieds, l'abbé Richard lui-même, et la comtesse Mathilde: ouvrage, dit l'historien, admirablement exécuté; *auro prominentes imagines; opere mirifico, arte cœlatoria factæ* (2).

Parmi les richesses que les princes et les prélats accumulaient dans les églises, la chaire à prêcher de l'abbaye de Gilbleu ne doit point être oubliée; car la décoration des monumens de ce genre a long-tems occupé les sculpteurs modernes. Ticmar, sacristain de l'abbaye, vers l'an 1050, soit qu'il fût artiste lui-même, ou qu'il fournît seulement les fonds nécessaires, revêtit entièrement cette chaire de bas-reliefs en argent, et en or, *auro et argento vestivit, et opere anaglypho decoravit*. Le même Ticmar couvrit de bas-

(1) Doyen, *Hist. de la ville de Chartres*, t. I, pag. 38, 41.

(2) *Vita B. Richardi*, apud d'Achery et Mabill.; *Acta SS. Ord. S. Bened.*; t. III, p. 541.

reliefs semblables à ces derniers, aussi en argent et en or, la châsse de saint Exupère (1).

Le faste des tombeaux n'avait pas diminué depuis l'époque où les champs-élysées d'Arles se peuplaient de sculptures. En 1074 et en 1094, furent placés au monastère de Préaux, ceux de Honfroi de Vétulis et de cinq personnes de sa famille. Sur chacun des sarcophages était couchée en ronde-bosse la statue du mort (2). En 1077 et en 1087, on élevait ceux de saint Front et de Guillaume-le-Conquérant, dont je parlerai à l'occasion des artistes qui les embellirent.

Le douzième siècle ne nous offre pas des monumens moins remarquables que le onzième. Vers l'an 1104, Asquelinus, abbé de Moïzac, près de Cahors, orne le cloître et le portail de son église, de statues excellentes, suivant le jugement de l'annaliste, *præclaris stautis*; et place, dans l'intérieur, une figure du Christ en croix, si habilement exécutée, qu'elle paraît l'ouvrage d'une main divine, *ut non humano sed divino artificio facta videatur* (3).

Vers l'an 1115, on élève, dans le cloître de Saint-Victor de Paris, une statue de Louis-le-Gros, fondateur de cette abbaye.

Dans le même tems, Bernard II, abbé de Moûtier-Saint-Jean, reconstruit le portail de son église. Dans les chapiteaux des colonnes, et sur les frontons des trois portes dont il se compose, sont représentés Jésus-Christ sur son trône, les quatre animaux, symboles

(1) *Lib. De gest. Abb. Gemblac.*; apud d'Ach., *Spicil.*; t. II, pag. 768.

(2) Mabill., *Annal. Ord. S. Bened*; t. V, pag. 83, 328.

(3) Mabill., *Loc. cit.*, pag. 470.

des évangélistes, la Nativité, la Visitation, les douze apôtres, et d'autres sujets du Nouveau Testament. Ces ouvrages s'exécutent de l'an 1109 à l'an 1133 (1).

En l'an 1113, s'élève le portail de l'église de Laon; vers le même tems, celui de l'église de Châteaudun; et ils sont tous deux ornés de sculptures.

Peu d'années après, Suger, qui reconstruit l'église de Saint-Denis, place sur le grand portail les sculptures que nous y voyons encore. Sur les portes de bronze dont il l'enrichit, sont représentées en bas-reliefs, la Passion, la Résurrection et l'Ascension. Une somme considérable est employée à l'exécution d'une très grande croix en or, dont le pied est entièrement couvert de bas-reliefs, *cui tota insidet imago*, et où le Christ, en ronde-bosse, paraît vivant et souffrant, *tanquam et adhuc patientem* (2).

Il est à remarquer que tous ces monumens s'exécutent à la même époque; et l'on voit bien d'avance de quel poids sera cette considération, quand il s'agira de savoir si nous possédions alors, en France, des sculpteurs français.

Le portail de l'église de Saint-Trophime d'Arles, est terminé en l'an 1152, sous l'archevêque Guillaume de Mont-Rond; monument singulièrement remarquable, et pour le mérite de la sculpture et pour celui de l'architecture, si l'on a égard au tems où il a été élevé (3).

(1) On en voit des gravures dans D. Plancher; t. I, pag. 516, 518.

(2) Suger., *de Reb. in administr. sua gest.*; apud D. Bouquet, t. XII, pag. 96, 99.

(3) On peut en voir une gravure dans le *Voyage au midi de la France*, de Millin; pl. LXX.

De l'an 1165 à l'an 1175, Robert I<sup>er</sup>, duc de Bourgogne, construit l'église et le portail septentrional de l'église de Semur en Auxois. Sur ce portail sont placées les statues de ce prince et celle d'Hélie de Semur, sa femme ; et après la mort de Robert, quatre bas-reliefs, offerts à cette église pour le repos de son ame, sont encastés sur les côtés de la porte. Ils représentent l'assassinat du comte Delmace, son beau-père, dont il s'était rendu coupable ; son arrivée aux enfers, sous la conduite d'un moine ; son passage dans la barque de Caron, et enfin sa délivrance : bizarre invention, qui nous montre que l'idée de la chapelle sépulcrale de Dagobert n'était pas nouvelle, lorsque cette chapelle fut sculptée au treizième siècle (1).

Je ne décrirai point le riche portail de l'église de Saint-Lazare d'Autun, terminé en 1178.

Je ne parlerai ni des statues de Henri II, roi d'Angleterre, et de Richard-Cœur-de-Lion, ni de celles des deux reines femmes de ces princes, ornemens de l'abbaye de Fontevault. Je laisse pareillement des châsses, des croix, des calices, des devants d'autels. Mais, comment négliger le tombeau d'argent et de bronze doré élevé à Henri I<sup>er</sup>, comte de Champagne ? Ce monument, placé dans le chœur de l'église de Saint-Étienne de Troie, fut exécuté en 1180. La tombe, haute d'environ trois pieds, était entourée de quarante-quatre colonnes en bronze doré. Au-dessus était une table d'argent, sur laquelle était couchée la statue du prince et celle d'un de ses fils, toutes deux en bronze doré et grandes comme nature. Entre les arcades que soutenaient les

---

(1) Courtépée, *Descript. hist. de la Bourgogne*, t. V, p. 320.

colonnes , étaient des figures d'argent et de bronze doré , en bas-reliefs , représentant Jésus-Christ , des anges , des prophètes et des saints (1).

A tant de faits , qui manifestent l'usage constant et général de la sculpture , dans la décoration extérieure des églises , dans les embellissemens des autels , sur les tombeaux , sur l'argenterie destinée soit au culte divin , soit à des usages domestiques , il est assez curieux de voir se joindre le témoignage des réformateurs qui censuraient cette magnificence. Au tems de Charlemagne , quelques évêques de France , qui inclinaient vers les opinions des iconoclastes , repoussaient la sculpture , dans la crainte que le culte des images ne devînt une véritable adoration. Tel était , ainsi que je l'ai rappelé , le sentiment d'Agobard. On sait que le concile de Francfort condamna cette erreur. Elle n'était pas totalement déracinée dans le onzième et le douzième siècle ; nous la verrons même se maintenir dans des tems postérieurs ; toutefois , elle avait peu de partisans. Mais de rigides réformateurs , tels que les premiers abbés de Citeaux , ceux du monastère de Bec , saint Bruno , et plus tard saint Dominique et saint François , prohibaient avec rigueur et la peinture et la sculpture et l'argenterie , comme contraires à l'humilité chrétienne , et à l'esprit de simplicité qui devait constituer le caractère des couvents. Ils ne voulaient que des croix de bois , que des chandeliers de fer , que des murailles sans ornemens ; et leurs prohibitions , demeurées presque toujours sans effet ,

---

(1) Baugier , *Mém. hist. de la Prov. de Champ.* ; t. I , pag. 153.

— Une partie des pièces d'argent dont ce monument se composait fut volée en 1183. Les chanoines la firent rétablir ; mais , ce fait ne peut rien changer à l'ordre des dates.

nous attestent encore aujourd'hui l'universalité de l'usage qu'ils cherchaient inutilement à déraciner.

Pour prouver combien les ouvrages de sculpture étaient multipliés à cette époque, non-seulement dans les églises, mais jusques dans l'intérieur des monastères, il suffirait de rappeler les plaintes de saint Bernard contre cette espèce de luxe, qui consumait, dit-il, sans utilité, le tems des religieux occupés à considérer tant d'images, et les deniers des couvents. « On voit de toutes parts, s'écrie ce saint docteur, une si grande quantité de sculptures, les sujets en sont si variés, les formes si diverses, qu'on peut lire plus d'histoires sur ces marbres que dans les saintes Écritures; et que les religieux consomment leurs journées à les admirer, plutôt qu'à méditer la parole du Seigneur. Grand Dieu! si l'on n'est pas honteux de ces futilités, comment, du moins, ne pas regretter tant de dépenses? » (1)

La règle des chartreux nous donne un autre exemple de cette inutile sévérité. Vainement, cinquante ans avant l'abbé de Clairvaux, saint Bruno avait pareillement prohibé à ses religieux les peintures et les sculptures: la puissance d'un goût universel, l'influence de l'exemple avaient eu plus de force que le précepte. Il fallut réitérer deux fois la même défense après la mort de ce pieux fondateur. Les sculptures furent alors défendues de nouveau, et il fut ordonné de briser celles dont les chartreuses s'étaient décorées. « Conformément à notre

---

(1) *Tam multa denique, tamque mira diversarum formarum ubique varietas apparet, ut magis legere libeat in marboribus, quam in codicibus; totumque diem occupare singula ista mirando, quam in lege dei meditando. Pro Deum! si non pudet ineptiarum, cur non piget expensarum?* S. Bernard., *Apolog. ad Guillielm.*, cap. XII; in ejusd. op.; t. I, col. 538, 539.

» première règle, disent les auteurs des seconds statuts,  
 » nous blâmons et nous défendons pour l'avenir,  
 » comme contraires à l'humilité, à la rusticité, où  
 » doit persister notre ordre, toutes peintures, toutes  
 » images, artistement exécutées, soit sur le bois, soit  
 » sur la pierre, soit sur les murailles ou ailleurs, que  
 » l'on place dans nos églises et dans l'intérieur de nos  
 » couvents. Quant à celles qui existent en ce moment,  
 » si on le peut facilement et sans scandale, nous or-  
 » donnons qu'elles soient abattues et enlevées (1). »

Abailard, en composant la règle du Paraclet, crut devoir adopter cet esprit de réforme (2); et par une singulière contradiction, tandis qu'il prohibait la peinture et la sculpture, Héloïse conservait dans son monastère le portrait de ce malheureux époux; et lui-même, pour rendre sensible son opinion sur le mystère de la Trinité, faisait placer dans le chœur de l'église du Paraclet un groupe de pierre, représentant les trois personnes, chacune sous une forme humaine (3).

(La suite à un prochain Cahier.) ÉMÉRIC-DAVID, de l'Institut.

(1) *Picturas et imagines curiosas, juxta alias ordinata, in ecclesiis, et domibus ordinis, sive in tabulis, sive in lapidibus, parietibus et locis aliis, tanquam derogantes et contrarias simplicitati, rusticitati et humilitati nostri arrepti propositi, reprehendimus, et ne de cætero fiant inhibimus. Jam factas verò, si commodè et sine scandalo fieri possit, tolli et amoveri volumus. Tertia compilat. Statut. Ord. Cartus., cap. 3. — Les premiers Statuts écrits renfermaient déjà l'ordre de détruire les peintures. *Sed et picturæ curiosæ, ubi sine scandalo fieri possit, de nostris et ecclesiis et domibus eradantur. Secunda pars Stat. Nov.; Cap. 1.**

(2) P. Abailard. *ad Helois., epist. VIII; seu Regula, etc.*; in P. Abailard. et Helois., *op.*; pag. 159.

(3) Mabillon, *Annal. Ord. S. Bened.*; T. VI; pag. 85.

---

## II. MÉMOIRES, NOTICES, ET MÉLANGES.

---

### NOTICE

*Sur l'exposition des produits de l'industrie française  
au Louvre, ANNÉE 1819.*

LES arts, les manufactures et le commerce produisent la richesse des États. Les nations qui s'occupent avec zèle et succès des arts industriels, et qui visent à la perfection dans ce genre, acquièrent sur les autres une supériorité immense. Il est donc de la politique des gouvernemens de stimuler l'industrie, d'aider les artistes dans leurs recherches, de récompenser leurs découvertes, enfin d'attirer chez eux leurs voisins, et de leur proposer en échange, contre les productions de leur pays, les objets que le génie des artistes nationaux a fait éclore et a su embellir par les ressources de l'imagination.

Celui qui, le premier, a conçu l'heureuse idée de rassembler dans un seul et même lieu tous les produits de l'industrie, et d'en faire un spectacle national, a rendu à la patrie un important service (1). En effet, exposer aux yeux de la nation entière, aux regards avides ou jaloux de l'étranger, les diverses merveilles sorties des mains de nos ouvriers, c'est tout à la fois stimuler le zèle des fabricans qui sont restés en arrière de leurs émules, couvrir de gloire ceux qui ont eu le

---

(1) Cette idée appartient à M. François (de Neufchâteau), ministre de l'intérieur en l'an VI (1798.)



talent de créer ou de perfectionner , préparer de nouvelles conquêtes pour l'avenir , et produire une émulation salubre parmi ceux qui n'ont pas encore atteint les perfectionnemens auxquels nous sommes arrivés.

Quel Français ne sera pas glorieux d'appartenir à une nation qui naguères semblait épuisée par des entreprises non moins injustes que gigantesques ; qui , au sortir d'une lutte désastreuse avec l'Europe entière , paraissait ne devoir s'occuper qu'à réparer ses pertes , qu'à former des ouvriers pour alimenter ses manufactures qu'on aurait jugées languissantes , pour chercher dans des tems plus reculés à se mettre en parallèle avec les nations qui avaient moins souffert , et semblaient devoir se trouver dans un état plus prospère ? Le temple de Janus était à peine fermé , que les diverses manufactures se sont empressées de mettre au grand jour les produits dont elles se sont enrichies , dans le tems même où on les croyait stagnantes. Depuis treize ans , nos richesses industrielles restaient cachées dans les ateliers ; il était tems qu'elles se montrassent au grand jour. La voix du monarque s'est fait entendre , et toutes les villes de la France ont rivalisé entre elles pour enrichir le dépôt commun de tout ce que le génie a créé de plus parfait , de plus utile.

En entrant dans les salles du Louvre , un sentiment de satisfaction , peint sur toutes les figures , a bientôt électrisé l'observateur , qui ne tarde pas à partager le contentement général. D'abord , ses regards se portent avidement sur tous les objets : il voudrait tout voir , tout apprécier ; mais la grande quantité de salles qui sont remplies de ce que l'industrie a produit de plus utile ou de plus étonnant , renferme tant de choses différentes , que l'œil ne peut tout découvrir , et qu'il

faut y revenir très souvent pour ne laisser échapper rien d'important. Ne pouvant détailler toutes les parties, nous citerons ce qui nous a le plus frappés. Elles étaient disposées avec trop de confusion, pour qu'on pût comparer les divers objets et apprécier tout ce qui méritait de l'être. Le livret d'annonce manquait lui-même d'ordre et d'exactitude; il ne donnait aucun détail, et laissait ignorer beaucoup de choses qui auraient mérité la plus grande attention.

Nous suivrons la division adoptée par le jury, et consignée à la fin du livret, quoiqu'elle ne nous paraisse pas la meilleure.

**LAINES.** — Divers propriétaires ont exposé des échantillons de laines des moutons indigènes, des mérinos, des métis de la plus grande finesse; des poils de chèvres. Les soins que chacun d'eux s'est donnés pour perfectionner cette matière première, mérite à tous des éloges.

Les laines peignées et filées à différens degrés de finesse, prouvent que nous avons peu à désirer dans cette partie. Nous avons atteint sur plusieurs points nos voisins, nous les avons surpassés dans beaucoup d'autres, et la filature s'est singulièrement améliorée depuis la dernière exposition.

**DRAPERIES.** — Depuis la plus grosse draperie jusqu'à la plus fine, toutes nos manufactures ont acquis un degré de supériorité marqué; il faudrait consacrer un article pour chaque fabricant.

L'exposition de MM. Ternaux et fils, présente une réunion de tout ce que les étoffes de laine peuvent offrir de plus riche et de plus parfait: des draps de Sedan et de Louviers d'une grande beauté; des draps de vigogne et de pinne-marine, auxquels rien n'est

comparable pour la finesse et la qualité ; des draps qu'il appelle *lapis-lazuli*, qui imitent parfaitement cette belle production naturelle bleue parsemée d'or ; des casimirs de toute qualité ; des schalls en cachemire et en vigogne.

On y remarque une collection de draps et d'étoffes de laine imprimés en relief, et dont les différens dessins imitent la broderie. Ces étoffes sont destinées pour meubles et pour tapisseries.

Les schalls en cachemire unis ou brochés, soit d'après les procédés français, soit d'après les procédés indiens, sont superbes. Les tapis faits d'après un nouveau mode de fabrication qui lui est propre, imitent parfaitement ceux de Tournay, et sont beaucoup moins chers.

Nous ne chercherons pas à énumérer les articles nombreux qui remplissent la salle, qu'on a presque uniquement consacrée aux produits des manufactures de ces zélés fabricans : nous nous bornerons à parler de trois objets qui attirent les regards.

1°. Une peau de chèvre de cachemire de pure race du Thibet, importée en France. A côté sont exposés tous les objets qui ont été confectionnés avec le poil de ces animaux. De la partie la plus fine de la laine, on a fabriqué des schalls et des bas d'une grande beauté ; des chapeaux d'une qualité moyenne, mais qui prennent très bien la teinture ; la peau a fourni d'assez beau maroquin ; avec les longs poils, on a fait des brosses à dents superbes ; avec les jarres, des brosses à barbe et à éponge excellentes ; enfin, avec les cornes, des manches de couteaux et de rasoirs.

2°. Un métier à tisser par mécanique. L'ouvrier, en tournant la manivelle, opère le tissage avec beaucoup de régularité ; il travaille presque continuellement en

présence du public. Ce métier tout en fer est d'une grande simplicité ; il est d'invention anglaise , et rappelle la machine du même genre , composée par M. Biard , de Rouen , employée avec succès dans plusieurs manufactures.

3°. Enfin , des couvre-pieds d'un nouveau genre , ni tissés , ni tricotés ; ils sont exécutés sans le secours ni de la filature ni du feutrage , et sont néanmoins très solides.

Un grand nombre de fabricans ont présenté des draperies de toute espèce , faites avec une grande perfection ; mais aucun n'a réuni autant d'objets que MM. Ternaux.

Les nationaux , les étrangers acquièrent ici la conviction que nos draperies égalent et même surpassent , en beaucoup d'articles , ce que nos voisins ont de plus parfait. Nos casimirs , par exemple , soutiennent la concurrence : les draps , les velours d'Utrecht et les flanelles les surpassent.

CHAPELLERIES. — M. Guichardièrre , rue St.-Jacques , n° 178 , a bien saisi le but de l'exposition ; il a présenté de beaux et bons chapeaux , solides et à un prix modéré. Ses chapeaux sont encollés avec la gélatine de M. Darcet , de sorte qu'ils ne deviennent pas galleux à la pluie , comme ceux qui sont encollés avec la colle ordinaire. Le noir en est brillant et solide.

Aucun autre chapeau ne nous a paru réunir les qualités désirables.

SOIERIES. — Il paraît que l'on s'est attaché à multiplier la culture des vers-à-soie de la Chine : beaucoup de personnes se sont empressées de répondre à la sollicitude de la Société d'Encouragement , qui engage les

propriétaires à propager cette culture. On a vu avec satisfaction la belle qualité des soies.

Parmi les diverses étoffes de soie, qui toutes présentent de grands perfectionnemens, on remarque les progrès qu'a faits la belle fabrique de Lyon. Ses velours de soie, ses étoffes fond or, argent et soie, pour tentures et ornemens d'église, sont de la plus grande richesse.

La fabrique de Nîmes s'est surpassée; les écharpes, les schalls en soie et en bourre de soie, imitant le cachemire, ne laissent rien à désirer: la vue et le tact y sont trompés. Les schalls veloutés sont superbes. Chaque article mériterait un éloge particulier.

Les tulles, les crêpes, les gazes, les blondes noires ou blanches, et les rubans de soie, sont très beaux. On s'arrête avec complaisance devant ces ouvrages délicats, pour en admirer le fini.

CHANVRE ET LIN. — Parmi les nombreux échantillons de fil de chanvre et de lin qui ont été exposés, il en est de filés par mécanique. Ces essais font espérer que cette branche d'industrie atteindra le but désirable.

Les toiles blanches, fines et communes, sont, en général, d'excellente qualité, et très bien travaillées: il en est de même des toiles à voiles. Le linge de table est de la plus grande beauté.

Les mouchoirs sont superbes; mais ceux sur lesquels l'attention se porte avec le plus de complaisance sont sortis de la fabrique de M. Palferne, dont les couleurs sont très solides.

L'art de la corderie est porté à un très haut degré. Les échantillons des cordages annoncent que les ouvriers pourront bien exécuter, quand ils le voudront; et s'ils livrent au commerce des objets moins parfaits,

c'est peut-être plutôt la faute du consommateur, qui se refuse d'y mettre le prix, que celle du cordier, qui ferait mieux, s'il retirait de sa fabrication un juste salaire.

Les tuyaux sans couture ne peuvent encore soutenir la concurrence avec ceux que fournit l'étranger; mais, c'est en France un genre d'industrie nouveau. Cet art n'y restera pas stationnaire.

Les dentelles mériteraient un très long article. Ces ouvrages, d'une délicatesse extrême, sont exécutés avec tant de perfection, les dessins en sont si bien choisis, que nous regrettons de ne pouvoir leur consacrer que quelques lignes.

COTON. — Cinquante-trois fabricans ont exposé des échantillons de coton filé. En les comparant les uns aux autres, chacun dans la même qualité, on hésite à donner la préférence. L'art de la filature a fait, chez nous, des progrès étonnans.

L'on ne doit donc pas être surpris qu'avec des matières premières aussi bien confectionnées, nous obtenions des étoffes d'une grande beauté : aussi faut-il avouer que nos mousselines, nos perkales, nos calicots sont aussi beaux que ceux de l'étranger. Nous avons distingué une pièce de perkale de deux aunes et demie de large, et une autre d'une largeur ordinaire, qui ne présentent pas le moindre défaut.

Toutes les autres étoffes de coton, telles que mouchoirs, basins, piqués, couvertures, velours, casimirs, gilets, etc., méritent le même éloge. La manufacture de M. Oberkempf s'est surtout distinguée par son linge de table damassé, et par ses étoffes imprimées pour meubles, imitant les impressions en relief sur laine, qui attirent tous les regards sur les produits des manufactures de MM. Ternaux.

**BONNETERIE.**— Cette branche a fait aussi de très grands progrès. Nous avons remarqué les bas-prix auxquels sont parvenus les produits de ce genre de manufactures. Dans les objets de luxe, on ne peut rien voir de plus beau : nous avons admiré des bas faits avec du fil à dentelle, des bas de coton, d'autres en soie d'un travail exquis; mais, surtout une paire de bas, destinée pour le roi d'Espagne, fixe les regards des connaisseurs.

**TAPIS ET MOQUETTES.**— Le perfectionnement dans cette partie est remarquable. Chaque manufacture a surpassé de beaucoup ce qu'elle avait présenté à la dernière exposition. La Savonnerie est restée presque stationnaire; Aubusson l'a égalée, si elle ne l'a pas surpassée. Les deux tapis, exposés dans la même salle, en face l'un de l'autre, frappent les amateurs, dont la plupart préfèrent Aubusson, soit à cause de la vivacité des couleurs, et de leur assemblage, qui donne aux fleurs et aux fruits qu'elles représentent une imitation parfaite de la nature, soit en raison du meilleur marché.

Il est fâcheux que, pour toutes les parties, on n'ait point rassemblé dans la même salle, comme on l'a fait pour ces deux tapis, les divers objets de même nature, afin qu'on pût les comparer et les mieux apprécier.

Le tapis exécuté sur le métier, appelé *tricoteur français*, a fixé notre attention par le bas-prix auquel le fabricant le livre. Ce tapis a 15 pieds de large sur 18 pieds de long; son prix est fixé à 383 francs, ce qui revient à 1 fr. 50 cent. le pied carré.

**TABLEAUX EN VELOURS.**— On ne saurait donner trop d'éloges à M. Grégoire pour cette fabrication ingénieuse. Par son procédé, qui paraît réunir les deux

moyens employés à la Savonnerie et aux Gobelins, il a le précieux avantage de faire avec la même facilité une contre-épreuve exacte de ses tableaux. M. Vashelin a cherché à l'imiter par ses velours peints ; mais ils ne peuvent avoir la même solidité que ceux de M. Grégoire, puisque les couleurs de celui-ci font corps avec le tissu de velours.

PAPETERIE. — Depuis long-tems, nos manufactures ont acquis la supériorité pour la fabrication du papier ; il nous restait cependant quelques progrès à faire, et nous les avons obtenus. On a remarqué du papier d'une longueur indéfinie et d'une grande largeur ; du papier très mince et transparent fait avec de la paille, qui doit être excellent pour calquer les dessins ; du papier gris, pour les emballages, fait avec les débris de la pomme-de-terre.

Des cartons laminés, pour presser les draps, nous ont paru formés d'une très belle pâte, et bien exécutés. Nous ne serons plus tributaires de l'étranger pour cette partie.

PAPIERS PEINTS. — Nos manufactures de papiers peints se perfectionnent tous les jours. Les couleurs sont plus vives et plus solides, les dessins d'un meilleur goût ; et nous ne serons pas étonnés, si nous voyons préférer ces sortes de tentures aux tapisseries d'étoffes : leur bas-prix permet d'en changer souvent, et de suivre en cela la mode avec peu de dépense. La fabrication du papier à grande dimension permettra de donner plus d'extension à cette branche d'industrie.

TEINTURES. — Des échantillons de teintures sur coton sont principalement les objets qui ont été exposés. Les fabricans ont été jaloux de démontrer le degré de perfection que nos manufactures ont acquis. Ils ont bien



réussi dans les couleurs les plus délicates, et dans celles qui, jusqu'à présent, avaient résisté aux recherches des chimistes. Le *paillacat*, par exemple, qui nous était venu des Indes, et dont nous n'avions pas encore pu imiter la solidité, a cédé enfin à nos efforts soutenus. Des échantillons de différentes nuances de cette couleur ne nous ont rien laissé à désirer.

Des échantillons de laine filée, teinte en rouge par la garance, nous ont paru approcher de très près la belle couleur rouge donnée par la cochenille, et connue sous le nom d'écarlate.

Mais, ce qui nous a le plus surpris, ce sont plusieurs cartes d'échantillons que nous a montrées un fabricant. Cet ingénieux artiste change à volonté les couleurs sur les draps. Sans altérer les étoffes, il fait passer les couleurs foncées à des couleurs plus claires, et souvent très disparates. Tous les échantillons que nous avons vus conservent dans un bout la couleur primitive, afin de pouvoir en faire la comparaison avec la nouvelle. Ce procédé est admirable; ces cartes d'échantillons méritent l'intérêt de l'ami des arts, si toutefois il est possible de conserver l'égalité de la teinte sur une grande étendue.

**CUIRS ET PEaux.** — Tous les manufacturiers qui s'occupent des diverses préparations des peaux, tels que tanneurs, corroyeurs, mégissiers, chamoiseurs, hongroyeurs, maroquiniers, etc., ont exposé des échantillons très bien fabriqués. Des gants de chamois factice méritent une mention particulière; l'imitation est si parfaite, qu'on ne sait pas distinguer le vrai du faux: ils sont à côté l'un de l'autre.

Les cuirs vernis sont de la plus grande beauté. On

les plie dans tous les sens, sans que le vernis se *fendille*, ni qu'il s'écaille.

FER, FONTE DE FER ET ACIER. — Si nous avons acquis quelque supériorité dans les manufactures qui emploient les substances animales et végétales, nous avons fait des pas de géant dans la fabrication des métaux. Nos fers, nos fontes et nos aciers sont portés à un haut degré de perfection. M. Baradelle est parvenu à rendre la fonte de fer malléable; de sorte qu'il fournit à très bas-prix les ouvrages en fer les plus délicats : les clous fondus et préparés d'après ses procédés, se plient avec la même facilité que ceux qui sont faits avec le fer le plus doux. Cette découverte précieuse pour les arts avancera nos manufactures, dont la prospérité repose sur l'emploi des machines.

Le docteur Schweighneuser a enfin résolu le problème de recouvrir les vases de fonte de fer d'un émail inattaquable aux acides, et qui ne se fendille point par le passage subit du froid au chaud, et *vice versá*. Des ustensiles de cuisine, émaillés par son procédé, n'ont que l'inconvénient d'être un peu lourds.

FAUX, SCIES, LIMES, TRÉFILIERIE, QUINCAILLERIE DIVERSE EN FER. — Encore de nouvelles conquêtes sur l'industrie étrangère. Les faux, que nous tirions de la Styrie; les limes, que nous fournissaient l'Angleterre et l'Allemagne; les scies, la tréfilerie et les divers objets de quincaillerie, pour lesquels nous étions restés jusqu'ici tributaires de l'Allemagne, se confectionnent aujourd'hui sur notre sol, avec une très grande perfection; et sur ce point, nous n'avons plus rien à désirer de l'étranger. Les fabriques de MM. Garrigon, Saut et compagnie, à Toulouse; de l'école de Châlons; de M. de Saint-Brill, à Amboise, et de vingt autres ma-

nufacturiers , nous affranchissent déjà du tribut que nous étions forcés de porter chez nos voisins.

CUIVRE, LAITON, PLOMB, ZINC, PLATINE, PLAQUÉ. — Nous étions encore tributaires de l'étranger pour le cuivre , le laiton , le plomb et le zinc ; nos manufacturiers nous ont procuré des planches de cuivre d'une très grande surface , et d'excellente qualité. La fabrique de Romilly s'est surtout distinguée. Du cuivre laminé, du fil de laiton , du zinc , etc. , très bien fabriqués , sont sortis de la manufacture de *M. le baron de la Contamine*. Il est honorable pour notre siècle , de voir des hommes qui , naguères , se seraient crus déshonorés et avilis , s'ils s'étaient livrés au commerce , abjurer leurs antiques prétentions , et employer leurs connaissances et leurs richesses pour l'utilité générale , en augmentant leur fortune. Nous aurons bientôt l'occasion de signaler de même *M. le duc de la Rochefoucault-Liancourt* , qui a été l'un des premiers à secouer des préjugés que notre siècle repousse. Si l'exemple de ces hommes vraiment respectables était généralement suivi , nous marcherions tous de concert et d'un pas ferme vers la félicité ; nous verrions l'empire des lois constitutionnelles s'affermir , nos divisions s'éteindre , et nous ne formerions plus qu'un peuple de frères. Puisse ce doux espoir être bientôt réalisé !

Parmi les ouvrages en plomb , nous avons remarqué des tuyaux d'une assez grande longueur , sans soudure. Le buste du Roi , en zinc , est d'une ressemblance frappante. Les ouvrages en platine , exposés par deux fabricans , sont d'une grande beauté ; un déjeuner complet , exécuté avec ce métal , par *M. Janéty* , ne laisse rien à désirer pour le goût et le fini.

Nous avons aussi remarqué des vases en platine, d'une très grande dimension.

La vaisselle en plaqué d'argent est d'une grande richesse et d'un prix modique, ce qui la met à la portée d'un grand nombre de consommateurs.

**FERBLANTERIE, LUSTRERIE, TOLE VERNIE, OUVRAGES EN ACIER POLI.** — Les ouvrages en ferblanterie sont d'un goût exquis et bien exécutés. Les lustres sont d'une grande richesse; les cristaux et les dorures dont ils sont ornés en relèvent l'éclat d'une manière surprenante. Le moiré métallique, de l'invention de M. Allard, que la ferblanterie a adopté, forme des ornemens variés et superbes. Les tôles vernissées de M. Tavernier, sont poussées à un haut degré de perfection. Les ouvrages en acier poli, arrêtent les regards des étrangers, qui ne peuvent s'empêcher de témoigner leur surprise.

**COUPELLERIE.** — Chaque fabricant mériterait ici un éloge particulier; nous nous contenterons de signaler la fabrique de MM. Couleaux frères, à Klingenthal (Bas-Rhin). Ils ont exposé dans la salle de Henri IV, un nécessaire composé de couteaux de table et couteaux de dessert; de couteaux et de fourchettes à découper, de la plus grande beauté. Les lames des couteaux de table sont d'acier damassé; chaque lame porte, des deux côtés, les armes de France damasquinées en or. Les couteaux de dessert sont pareillement damasquinés en or, dans toute leur étendue; les sujets sont bien dessinés et d'un fini recherché.

M. Pradier, de Versailles, a exposé de superbes objets, parmi lesquels on remarque un très beau couteau à manche de nacre garni en or. Sur le manche, est un médaillon qui représente les armes de France; lorsqu'on ouvre la lame, les armes disparaissent; et le

chiffre du Roi est substitué à leur place ; les choses reviennent dans leur premier état , lorsqu'on ferme la lame. Le manche du couteau renferme une paire de ciseaux , composée de 224 pièces. Cet ouvrage admirable est construit , dans toutes ses parties , avec de l'acier français.

Nous avons encore remarqué chez cet ingénieux artiste , un petit instrument qu'il a perfectionné pour faire l'incision annulaire au bois de la vigne , pour l'empêcher de couler. Au moyen de cet instrument simple et commode , on peut *bagner* un arpent de vigne par jour. Le Roi , qui a examiné ces ouvrages avec beaucoup d'attention , a adressé des paroles de satisfaction à ce fabricant.

SERRURERIE ET OUTILS DIVERS.—L'on voit peu de serrurerie commune ; cependant , ces objets sont de la plus haute importance. La haute serrurerie s'est montrée avec profusion. Nous n'avons rien remarqué de bien extraordinaire ; la bonté du travail et le fini , qui sont des preuves de la patience et de l'adresse de l'ouvrier , ont attiré quelquefois nos regards. Ce n'est pas , dans cette partie , les objets de luxe qui font juger de la richesse de nos manufactures ; l'on doit s'attacher principalement à ce qui est d'une grande consommation. Il paraît qu'en général nos manufacturiers n'ont pas assez senti cette vérité , ou qu'ils ont dédaigné de produire des objets d'un usage trop commun.

Nous citerons avec éloge M. Huret , mécanicien-serrurier , rue des Grands-Augustins , dont les bons et utiles ouvrages lui ont mérité une médaille.

Parmi les différens outils qui se composent de cardes , rots ( espèce de peignes qui servent à tisser ) , peignes en acier , en cuivre et en roseaux , machines

de tout genre et grosse quincaillerie , qui nous ont paru en général très bien confectionnés , nous avons cru remarquer de la supériorité dans l'exécution des cartes pour coton et pour laine , qui sont sorties de la manufacture de *M. le duc de la Rochefoucault-Liancourt*. Nous aimons à voir figurer dans la classe de nos manufacturiers , un noble pair animé de l'esprit philanthropique , qui a cru acquérir la véritable noblesse en se rangeant volontairement parmi les plébéiens industriels.

ARMES A FEU , MÉCANIQUE. — Les armes à feu sont d'un très beau fini , et mériteraient des détails qui nous entraîneraient trop loin.

Nous en dirons autant pour les objets qu'on a rangés ici sous le titre vague de *mécanique*. Deux jambes artificielles , un mécanisme propre à prévenir les accidens occasionnés par l'emportement des chevaux attelés à une voiture , ou par l'emportement d'un cheval qu'un cavalier monterait ; et une machine à tondre les draps , que les inventeurs ont appelée *tondeuse* , nous ont paru très bien construits , d'une utilité constante , et mériter une mention particulière. Cette mécanique , dont l'inventeur est *M. Poupert de Neufлизé* , est exécutée par *M. Collier* avec une grande perfection , et produit des effets étonnans : elle fait à elle seule le travail de quarante ouvriers.

HORLOGERIE. — Cette branche importante de notre industrie est portée à un point de perfection que nous soutenons depuis long-tems. *MM. Breguet, Berthoud, Duchemin, Berguiller*, pour les montres marines; *Hartmann, Pecqueur, Lepaute, Dertigny*, pour les pendules astronomiques , ont présenté des ouvrages remarquables. *M. Breguet* , surtout , a exposé une

collection de pièces d'une très grande beauté. M. Pequeur est inventeur d'une nouvelle composition de rouages qui peut donner les périodes exactes des astres, et le rapport parfait du tems sidéral au tems moyen, avec des dentures très peu nombreuses. M. Breguet est le seul, en France, qui soutienne la fabrication de la haute horlogerie. MM. Lepaute et Wagner ont présenté des horloges exécutées avec beaucoup de soin. Nous regrettons de ne pouvoir donner plus d'étendue à la description de ces objets importans.

MACHINES DIVERSES. — Parmi les différentes machines que l'on a exposées et qui sont classées sous une dénomination aussi vague et aussi insignifiante, nous choisirons celles qui nous ont le plus frappés, et nous nous bornerons à les indiquer.

Les balances mécaniques de M. Chemin nous ont paru conçues sur de bons principes, et bien exécutées. Les tabatières à calculer, de M. Hoyau, sont très ingénieuses. La collection des figures de M. Allizeau, pour démontrer les principes de la géométrie descriptive, de l'optique, de la perspective, etc., sont très intelligibles et très bien conçues. Les instrumens d'optique de MM. Lerebours, Cauchoix et Jecker sont admirables. Le chronomètre français, monté sur glace et à deux aiguilles, dont l'une marque les minutes et l'autre les heures, n'a cessé d'attirer la foule. M. Peschot, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 18, l'a monté sur une glace, en forme de psyché. C'est la même machine dont nous avons rendu compte dans le troisième volume de la Revue (page 190). Un modèle de mécanique à fondre les caractères d'imprimerie, par M. Léger, est ingénieusement imaginé ; mais il nous a paru trop compliqué.

TYPOGRAPHIE, CALCOGRAPHIE et LITHOGRAPHIE. — Les

fondeurs de caractères ont exposé des épreuves de leurs ouvrages qui sont très beaux. MM. Didot, Gillé et Molé ont excellé dans cette partie. Des reliures extrêmement soignées et très riches arrêtent les curieux ; mais ces ouvrages sont trop chers : aucun n'est à la portée du peuple ; et sous ce rapport, ils n'intéressent pas autant qu'ils frappent les regards par le luxe qu'ils étalent. M. Suret, l'un des premiers calligraphes de Paris, a dirigé tous les travaux pour le *Specimen de différens caractères d'écriture*, exposé par M. Firmin Didot.

Plusieurs libraires ont produit des ouvrages très précieux, sous le rapport typographique et littéraire. Nous distinguons particulièrement un ouvrage entrepris par M. Leblanc, dont les deux premières livraisons ont paru, et qui a pour titre, *Recueil des instrumens et machines servant à l'économie rurale*. Cet ouvrage a le double mérite d'être le guide le plus fidèle pour les artistes, et de ne pas les constituer en de grandes dépenses. Chaque livraison se compose de six planches d'une très grande dimension, très correctement gravées, avec tous les détails et l'explication, pour la modique somme de six francs.

La lithographie a fait des progrès étonnans. Parmi les nombreux échantillons qui ont été exposés, nous avons surtout remarqué ceux qui sont sortis des presses de MM. Engelmann et de Lasteyrie. Le papier papyrographique et la presse de l'invention de M. Senefelder, inventeur de l'art lithographique, ont attiré nos regards. Il substitue ce papier avec avantage aux pierres lithographiques ; et sa presse, très simple et très commode, met la lithographie à la portée de tout le monde (1).

---

(1) V. Tome III de la *Revue Encyclopédique* ; pag. 593, 594 et 624.



VERRERIE. — Nos manufactures de glaces ont présenté des chefs-d'œuvre, tant par leur grande étendue, que par la pureté de la matière. Jusqu'à présent, nous étions restés tributaires de l'étranger pour l'étain qu'on emploie dans leur étamage; deux mines d'étain ont été découvertes en France, et remplacent avantageusement ce métal que nous tirions à grands frais de chez nos voisins. Notre étain français soutient parfaitement la concurrence; des glaces ont été étamées moitié avec notre étain, moitié avec celui de l'étranger; nous n'y avons observé aucune différence.

Tout le monde sait que l'humidité des murs détache le tain et détériore singulièrement les glaces. M. Lefèvre, quai St.-Paul, n° 6, est parvenu à découvrir une espèce de peinture qu'il place sur l'étamage, et qui garantit ces meubles précieux de l'influence de l'humidité. Il a découvert aussi le moyen d'étamer les glaces, de quelque dimension qu'elles soient, avec de petites feuilles d'étain, sans que les jonctions paraissent. Ce procédé, dont il est l'inventeur, est extrêmement précieux.

Les verres et les cristaux de plusieurs manufactures sont d'une très-grande beauté. Une cheminée, une table à consoles, de très grands candélabres, des vases de toute dimension et de toute forme, en cristal et taillés, attirent tous les regards. Mais, ce qui frappe les curieux, se sont les superbes produits de la manufacture royale de Mont-Cenis; ils surpassent en beauté tout ce qui est sorti des autres manufactures. Les incrustations de toute espèce qu'on y remarque, étonnent tous ceux qui les observent. On est parvenu à incruster non-seulement de petits médaillons en biscuit, mais même des dessins lithographiés et des sujets peints avec des

couleurs métalliques. Cet art a été porté à un haut degré de perfection.

M. Luton est parvenu à placer sur les flacons de cristal des étiquettes vitrifiées et ineffaçables ; il a rendu, par cette découverte, un service précieux aux arts chimiques.

Les meubles et les nécessaires en verre filé, présentés par MM. Le Cœur et Gibon, annoncent le goût et la patience de ces artistes.

Le verre à vitre, le verre commun, le verre dit de Bohême, ont éprouvé de grandes améliorations, et nous assurent encore une conquête sur l'Allemagne.

M. Mortelèque a exposé plusieurs tableaux, représentant divers sujets peints sur verre avec beaucoup de perfection.

ORFÈVRES. — Les orfèvres, les bijoutiers et les joailliers ont exposé à l'envi des objets de la plus grande richesse et d'un très beau fini. Le service de table en vermeil, de M. Odiot, est magnifique. Un vase de Médicis, en vermeil, de 25 pouces de hauteur, orné de bas-reliefs d'un bon goût et très bien ciselés, a été exécuté par M. Biennais. Nous avons surtout remarqué un vase antique, en argent, destiné à servir le thé ; il a 32 pouces de hauteur, et il est d'une forme superbe.

Un bouquet en brillant frappe tous les regards ; mais on n'est plus étonné des vives couleurs qu'il réfléchit, lorsqu'on sait qu'il est formé de pierres fines : on n'admire alors que la richesse de la matière et la délicatesse de l'ouvrage. Lorsqu'on vient de voir cet objet précieux, et qu'on examine, dans la salle suivante, l'éclat des pierres fausses en strass, qu'on est parvenu à fabriquer avec une rare perfection, on est tenté de préférer l'art à la nature. Le diamant de la

couronne, connu sous le nom de *régent*, a été parfaitement imité ; l'on est surpris de voir une pierre fausse briller d'un si bel éclat.

**PORCELAINES, POTERIES, FAÏENCE.** — Les manufactures de porcelaine ont rivalisé de talens. Il faudrait décrire toutes les pièces l'une après l'autre, pour en faire connaître les beautés. La manufacture de Sèvres a exposé cinq grandes urnes d'une beauté et d'une richesse extrêmes ; une table ronde d'un mètre de diamètre, avec son pied, le tout en porcelaine ; sur le plateau, sont peintes des vues de tous les palais de la couronne ; ce tableau est recouvert d'une glace.

Les poteries et les faïences, dans leurs qualités, ne le cèdent point aux porcelaines ; mais, ce qui nous a frappés, c'est le bas-prix auquel ces objets sont livrés au commerce ; les fabricans sont parvenus à les manufacturer avec une économie telle, qu'ils les ont mis à la portée de toutes les classes de consommateurs.

Des cruches à bière en grès, et des creusets de toute dimension, qui égalent en qualité ceux de Hesse, sont exposés aux regards. C'est encore une nouvelle conquête sur l'industrie étrangère. Ces divers objets sortent des manufactures de MM. Lanjorois, à Charolles ; Laurent Gilbert, à Orléans ; Révol, à Lyon, et Giraud, à Marseille.

**BRONZES CISELÉS, EBÉNISTERIE, TABLETTERIE ET ORNEMENS.** — Les bronzes ciselés et dorés sont en général d'un très bon goût, et sont variés sous toutes les formes les plus élégantes. Ils servent d'ornement à une foule d'objets, de sorte qu'on en trouve dans toutes les salles. Nous citerons la belle manufacture de M. Lenoir-Ravrio, et celle de MM. Dénières et Matelin. Ces derniers ont exécuté un berceau en bois indigène et bronzes dorés, pour l'enfant de madame la duchesse de Berri. Tout le monde

s'arrête pour admirer la richesse de ce meuble, qui nous a paru d'un très bon goût. Nous préférons les meubles de M. Werner, tous construits en bois indigène. Ceux de M. Jacob Desmalter sont aussi très beaux et très bien exécutés. Nous ne nous arrêterons pas à décrire avec plus de détail les divers ouvrages d'ébénisterie et de tabletterie.

**INSTRUMENS DE MUSIQUE.** — MM. Evrard frères nous paraissent soutenir toujours la supériorité pour les harpes et les pianos. Les violons, basses, altos, de l'invention de M. Chanot et d'une construction particulière, paraissent rivaliser avec tout ce qu'on connaissait de plus parfait. Le *dactylographe* de M. Pienne mérite quelque attention. Cet instrument est destiné à mettre en communication des sourds-muets avec des aveugles. Les signes de la parole sont transmis au moyen du tact. On peut, avec l'aide du dactylographe, communiquer sa pensée d'un appartement à un autre, sans le secours de la parole. Il peut servir à enseigner à lire et à écrire aux enfans. Sa construction est très simple. Une mention particulière est due au *claviharpe* de M. Cousineau, instrument qui a produit une vive sensation, et qui doit faire époque dans l'histoire de l'art musical.

**ARTS ET PRODUITS CHIMIQUES.** — L'industrie française a fait de brillans progrès dans les arts chimiques. Nos manufactures ont donné des produits excellens; les différens sels qu'on voit à l'exposition sont d'une rare beauté. Les fabriques de MM. Chaptal fils, Darcet et Kolker ont présenté des acides de la meilleure qualité. Les vinaigres de M. Mollerat ont enfin obtenu une réputation méritée, et que la prévention seule avait retardée.

La céruse de Clichy, par M. Roard, connu par d'importans services rendus aux arts chimiques, a pareillement triomphé de tous les efforts de la jalousie.

Le sel ammoniac de MM. Payen et Pluvinet soutient la réputation qu'il avait acquise. Les échantillons de couleurs que nous avons examinés nous ont paru superbes. Nos savons sont de la meilleure qualité. Chaque fabricant mérite un tribut particulier d'éloges.

APPAREILS DE COMBUSTION ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE. — Les garderobes à fermetures hermétiques de M. Decœur, sont très bien conçues et remplissent parfaitement leur objet. Les fosses mobiles inodores de M. Donat, inventées par M. Cazeneuve, sont très ingénieuses et d'un grand secours pour empêcher des odeurs infectes et nuisibles à la santé.

Les vases et les fontaines à filtrer de madame Ducommun, sont très connus et portent avec eux leur recommandation. L'appareil distillatoire de M. Derosne a mérité à M. Cellier-Blumenthal une médaille d'or, décernée par la Société d'encouragement.

M. Harel, rue de l'Arbre-Sec, n° 50, infatigable et ingénieux artiste, avantageusement connu par ses ustensiles économiques, a mieux senti que beaucoup d'autres le but de l'exposition et de la direction qu'il devait donner à son industrie. Il ne s'attache qu'à l'utile et ne cherche que l'économie. Il offre, à chaque exposition, quelque chose de plus parfait.

Les modèles de poêles et de cheminées sont très multipliés; mais, pour porter un jugement sain, il aurait fallu les voir en action, afin de s'assurer que les promesses des auteurs ne sont pas hypothétiques.

FERBLANTERIE, LUSTRERIE ET ÉCLAIRAGE. — Nous avons remarqué des objets de la plus grande beauté, sous ces trois rapports; mais ce qui nous a le plus frappés et qui est à la portée de tout le monde, c'est, 1° la lampe de M. Gagneau, qu'il appelle *aglyphos*. Elle

laisse bien loin derrière elle la superbe lampe de Carcel, qui, depuis vingt ans, occupait à juste titre le premier rang. *L'aglyphos*, beaucoup plus simple, d'un service plus facile, susceptible de plus beaux ornemens, surpasse sa rivale par la simplicité du procédé mécanique et par la continuité du mouvement. Les deux lampes sont allumées l'une à côté de l'autre, et personne ne s'y est mépris. M. Gagneau a encore le mérite d'avoir imaginé une mécanique pour canneler, d'une manière très régulière, le fût de ses colonnes. Ses chapiteaux, de l'ordre corinthien, sont d'une rare perfection et coûtent très peu; il est parvenu à ce point par des moyens qui lui appartiennent. Tous ces perfectionnemens ont fait baisser de beaucoup le prix de ses lampes, ce qui n'est pas un médiocre avantage.

2°. Les divers appareils d'éclairage de M. Bordier-Marcet, à grands effets de lumière, rendent cet artiste vraiment recommandable par les services importans qu'en a reçus l'industrie française. C'est lui qui est l'inventeur des lampes astrales, et tout le monde sait que ces sortes de lampes ont occasionné une révolution dans l'éclairage, et ont créé un nouveau genre d'industrie inconnu jusqu'alors.

**INSTRUMENS ARATOIRES.**—Les charrues de M. Guillaume, celles de M. Molard, nous ont paru construites sur de très bons principes. La charrue-semoir de M. Mourgue est très ingénieuse et doit produire de très bons effets.

**SUBSTANCES ALIMENTAIRES.**—Le riz chochina, la semoule, le salep, etc., préparés avec des pommes-de-terre; le sucre de betterave présenté par plusieurs fabricans, ont fixé notre attention. Ce sucre, contre lequel on avait tant de préventions, est très bien fabriqué; il souffre parfaitement la comparaison avec le sucre de cannes.

Les liqueurs de M. Riban soutiennent parfaitement leur réputation ; celles de M. Fargeon sont excellentes. Les parfums et les alcools de pommes-de-terre et de genièvre sont d'une bonne qualité. Plusieurs fabricans ont exposé d'excellens chocolats.

OBJETS DIVERS. — L'exposition de M. Gozzoli est magnifique ; sa collection de pièces en albâtre est d'une rare beauté. Les diverses espèces de marbres que l'on voit dans plusieurs salles, montrent la richesse de la France , qui pourrait se passer de l'étranger. Les chaussures corioclaves ne sont point une nouveauté ; mais elles sont d'un bon usage, et méritent d'être encouragées. L'idée de boucher les yeux à un cheval qui s'emporte, est ingénieuse ; M. Grimoult a présenté une bride dans ce but : il l'appelle *bride de sûreté*. Des bouchons confectionnés à la machine qui remplace la main de l'ouvrier, sont exécutés avec beaucoup de perfection. La machine qui les fabrique doit être curieuse à voir. L'encliquetage de M. Dobo est une invention très utile.

Les écoles royales d'arts et métiers de Châlons-sur-Marne et d'Angers, ont exposé une foule d'objets relatifs à plusieurs arts, confectionnés avec le plus grand soin.

L'institution royale des jeunes aveugles a fait une exposition brillante : des ouvrages de tisseranderie, de corderie, de cartonnage, de passementerie, de bourses au métier, de tricots, de bonneterie, de sparterie, de vannerie, d'imprimerie, etc., sont sortis des mains adroites de ces malheureux privés de la vue. Nous en avons vu un, lire, écrire et calculer avec beaucoup d'exactitude et de célérité.

Les manufactures royales des Gobelins, de Sèvres, de la Savonnerie et de Beauvais, ont fourni des chefs-

d'œuvre, chacune dans les parties dont elles s'occupent.

Les dépôts de mendicité et les maisons de détention ont aussi apporté leur tribut : ils sont au nombre de vingt-un. Les ouvrages qu'ils ont exposés, dans plusieurs genres différens, sont, en général, bien confectionnés, et annoncent beaucoup d'adresse et de soin dans cette classe d'hommes que la sûreté publique a forcé d'isoler de la société.

La description, trop succincte sans doute, que nous venons d'offrir des richesses réunies dans le précieux dépôt du Louvre, suffira pour faire apprécier les progrès que notre industrie a faits, en un petit nombre d'années, les efforts de nos artistes pour surpasser, ou du moins pour égaler ce que nos voisins ont de plus parfait, et le génie de nos manufacturiers pour créer de nouveaux produits et de nouveaux moyens.

L'avantage que présente l'exposition des richesses de l'industrie nationale, est inappréciable ; l'idée de la renouveler, tous les cinq ans, est heureuse et féconde ; mais il est bon que les manufacturiers se pénètrent du but qu'ils doivent atteindre. Il ne faut pas qu'ils s'attachent spécialement à produire des objets de la plus grande beauté, et conséquemment d'une cherté extrême : ils doivent s'occuper de la fabrication des objets d'une utilité générale, très solidement confectionnés, d'une excellente qualité, et dont le prix soit à la portée de la classe la plus nombreuse. Il est nécessaire qu'ils se rappellent qu'à l'exposition de 1806, M. Fox étant venu visiter nos produits, M. Chaptal, alors ministre, qui l'accompagnait, après lui avoir montré ce que nous avons de plus riche et de plus parfait, s'attacha principalement à mettre sous ses yeux des



objets de coutellerie, très solidement exécutés et d'une excellente qualité, que le fabricant vendait à des prix très modiques. Le ministre anglais en fut tellement surpris, qu'il acheta toute la collection pour la porter dans sa patrie, afin de la montrer aux fabricans d'Angleterre, comme objet de comparaison.

Il faut, par conséquent, que les manufacturiers, en exposant les produits de leur industrie, remplissent le double but de présenter des objets de luxe, afin de donner des preuves de leurs talens et de leur imagination, et de montrer des objets communs, confectionnés cependant avec soin, mais d'un prix modéré, pour la classe la plus nombreuse. Alors, ils agiront dans le sens de l'intérêt national, qui est de prouver aux étrangers qu'ils peuvent s'approvisionner, chez nous, à beaucoup meilleur marché que partout ailleurs, en fournissant des marchandises de même qualité. C'est en arrivant à cet heureux résultat, que le commerce prendra une nouvelle énergie, et qu'il alimentera l'industrie, qui seule peut porter, en peu de tems, la nation entière au faite de la prospérité.

Nous ne terminerons point cette notice, sans reproduire une vérité qu'on ne saurait trop rappeler, et qui est surtout applicable au tems où nous vivons. Une généreuse émulation entre les nations, pour faire avancer les arts industriels et tous les arts dont elles sont également appelées à profiter, doit remplacer enfin ces rivalités haineuses, si mal entendues, et ces dispositions hostiles, si contraires à une sage politique, qui ont trop souvent retardé les progrès de la grande famille sociale.

LE NORMAND, *professeur de technologie.*

## DU GÉNIE DES ITALIENS,

ET

## DE L'ÉTAT ACTUEL DE LEUR LITTÉRATURE.

CINQUIÈME ET DERNIER ARTICLE. (*Voy.* T. III, p. 544—550.)

*Poésie lyrique.* — La poésie lyrique, quoique trop commune chez les Italiens, et souvent traitée avec trop de légèreté, compte cependant quelques productions distinguées dans ces derniers tems. *Gli Amori* de Savioli, malgré leur langage mythologique, réunissent aux grâces d'Anacréon une abondance et un mouvement qui n'appartiennent qu'à leur auteur. Bertola et G. de Rossi se sont exercés dans le même genre ; mais, quelquefois, l'un paraît trop familier, et l'autre un peu trop recherché. Il était réservé à J. Méli, plus qu'à tout autre, d'imiter Anacréon, et même de lui disputer cette couronne de roses, que les muses siciliennes lui ont si souvent décernée. Ses *Odes*, composées dans le dialecte sicilien, qui est très propre à ce genre, ont été traduites en italien par Genonio. On vient d'en annoncer une nouvelle traduction, faite par M. Rosini, professeur de Pise (1). Mais, quel que soit le mérite de ces deux traductions, elles sont bien loin de rendre toute la beauté de l'original.

Les *Sonnets*, devenus presque ridicules par leur grand nombre, ont néanmoins perfectionné le modèle, jadis conçu et tracé par Angelo di Costanzo. Quelques-uns de Cassiani, et surtout ceux d'Onofrio Minzoni, sont autant de tableaux admirables, par la vivacité des

---

(1) *Biblioteca ital.* ; an 1819, n° 39.

images, par le coloris du style et par l'unité du sujet. Les *Odes* de Parini sont écrites avec beaucoup de noblesse et d'élégance, mais souvent avec plus d'art que de naturel. Fantoni, sous le nom de Labindo, a osé, plus que tout autre, imiter Horace dans la rapidité des pensées, et même dans le rythme des vers qu'il avait cru calquer sur la forme des vers latins, lesquels, prononcés avec l'accent italien, produisent encore, par hasard, une harmonie plus ou moins analogue à la nôtre; il a même le mérite, bien rare chez les Italiens, de chanter des sujets nationaux et patriotiques. Les *Épigrammes* de Roncalli, de Pananti et de Gherardo de Rossi, quoique le fond en soit ordinairement emprunté à d'autres poètes, ont assez de précision et de finesse pour être remarquées. Angelo Mazza a montré quelquefois trop de hardiesse dans les pensées, dans les images et même dans les expressions, pour mériter toujours l'approbation des lecteurs sévères; mais, on ne peut refuser beaucoup de philosophie et de verve poétique à ce digne élève et ami de l'abbé Cesarotti. M. Foscolo publie, de tems en tems, des poésies qui se font souvent distinguer par la force des pensées et par la correction du style. Citons enfin les poésies d'Hippolyte Pindemonte, remarquables par la vérité du sentiment qui les a dictées, et par la douce mélancolie qu'elles inspirent, et qui n'est pas très ordinaire chez les poètes italiens.

*Épopée.* — Passons maintenant à des poèmes plus intéressans par leur sujet et par leur étendue. Le siècle dernier n'a été signalé par aucun poème qui mérite véritablement le nom d'épique. Clemente Filomarini, Napolitain, en avait conçu et entrepris un en *ottava rima*, dont le sujet était *Annibal en Italie*;

Fantoni

Dejune

il l'aurait terminé et publié , si , par suite des événemens dont il fut une des victimes , à Naples , en 1799 , sa maison et ses écrits n'avaient été livrés au pillage et aux flammes. Charles Botta , connu par son *Histoire de la guerre pour l'indépendance des États-Unis d'Amérique* , a voulu s'élancer aussi dans la carrière épique ; il a chanté la *conquête de Vées* , cette nouvelle Troie , détruite par les Romains. Virgile avait cherché à intéresser les Romains aux aventures des Troyens et d'Énée , par la gloire que les premiers en avaient recueillie ; M. Botta a espéré intéresser les Italiens aux désastres de l'ancienne Étrurie , par la gloire de la philosophie et des beaux-arts , réservée à l'Étrurie moderne. C'était sans doute l'idée la plus propre à flatter les Italiens ; mais , les romantiques n'ont pas trouvé dans ce poème tout l'intérêt que leur présentent des sujets tirés du christianisme et de la chevalerie. Cependant , les amateurs du genre classique ne peuvent se dispenser d'y reconnaître de la correction dans le style , de l'art dans la versification , de l'intérêt et de la nouveauté dans plusieurs épisodes. On a déjà annoncé le poème de M. Arici , sur la *destruction de Jérusalem* ; sujet qui , ayant tant de rapports avec la religion des chrétiens et l'histoire des Romains , pourrait intéresser à la fois les romantiques et les classiques. Il n'en a paru , jusqu'à ce jour , que les sept premiers chants ; mais , à dire vrai , il semble que l'auteur n'ait pas , dans le genre épique , le même degré de talent qu'il a montré dans le genre didactique.

On pourrait placer ici plusieurs autres poèmes , qui , sans être entièrement épiques , se rapprochent au moins de ce genre : tels sont *l'Etruria vendicata d' Alfieri* , *la Pronea di Cesarotti* , *il Bardo della Selva Nera di*

*Monti, etc.* Nous n'en parlerons point, parce que leurs auteurs ont des titres plus imposans à l'estime publique. Un autre poëme, en vers *sciolti*, intitulé *Oromasia*, a paru à Londres, en 1816; l'auteur est Albo Crisso, anagramme de Carlo Bossi, connu par d'autres poésies lyriques, et plus encore par l'étendue et la variété de ses connaissances. Le poëme a pour sujet les vicissitudes politiques qui ont caractérisé les dernières années du dix-huitième siècle et le commencement du dix-neuvième. On y trouve peut-être des images trop sombres et trop monotones; mais, l'auteur semble bien plus occupé de faire valoir ses connaissances philosophiques, que d'amuser les lecteurs par des moyens plus propres au caractère de la poésie. Une partie de la même histoire avait fourni à M. Monti le sujet de sa *Cronaca in morte di Ugo Basville*. Sans adopter certains principes que l'auteur a cru devoir professer dans ce poëme, on ne saurait s'empêcher d'y reconnaître beaucoup d'éclat dans les images, de noblesse dans les pensées, d'intérêt dans les récits, d'harmonie dans les vers, de précision dans le style; qualités suffisantes pour assurer à cet ouvrage une réputation durable. Il semble d'abord avoir emprunté le plan et la manière du Dante, son modèle favori; mais bientôt il nous force à reconnaître son propre génie et son originalité. On a même été jusqu'à dire qu'il a presque surpassé son modèle.

*Poëmes didactiques.* — Le genre didactique a été particulièrement cultivé en Italie. Dès le seizième siècle, la France vit, la première, naître chez elle la *Coltivazione* de Louis Alamanni, qui, chassé de sa patrie, et accueilli sur cette terre hospitalière, lui consacra ses derniers travaux. Le siècle passé peut, à plus d'un

Bossi

sigoc  
antecultivo  
in Sto

titre, partager ce genre de gloire avec les siècles qui l'ont précédé. J.-B. Roberti a composé divers poèmes sur *la Mode*, sur *les Fraises*, sur *les Perles*, sur *l'Harmonie*. Laurent Barotti en a publié aussi quelques-uns sur *la Physique*, sur *l'Origine des Fontaines*, sur *le Café*. Mais, le poème didactique qui a fait oublier tous les autres, c'est *la Coltivazione del Riso*, de J.-B. Spolverini. L'auteur a triomphé des difficultés du sujet, surtout par le coloris du style et par la vérité des images. Mascaroui, mathématicien très distingué, mort à Paris, en 1800, a su réunir l'étude sévère des mathématiques à celle des belles-lettres. Dès sa jeunesse, il avait écrit un discours poétique sur *la Fausse Eloquence de la Chaire* (1); mais le poème qui lui a fait le plus d'honneur, et presque autant que l'ouvrage mathématique *du Compas*, est *l'Invito di Dafni a Lesbia*. Le poète philosophe lui décrit l'amphithéâtre de physique et le cabinet d'histoire naturelle, qui enrichissent l'Université de Pavie. Il peint tout ce qu'on trouve de plus merveilleux dans ces établissemens, avec tant de précision et de facilité, qu'en lisant ses vers, on croit avoir sous les yeux tous les objets qu'il décrit.

Nous pourrions encore placer ici Benoit Stay, pour ses deux poèmes latins sur *la Philosophie de Descartes* et sur celle *de Newton*. Il est fâcheux que l'auteur n'ait pas enrichi de ces deux poèmes la langue italienne, et qu'il n'ait pas ajouté à leur mérite, en les écrivant dans son idiôme. Parmi les poètes vivans, c'est à M. Arici, dont nous avons déjà parlé, qu'il appartient seul de disputer la palme à ses devanciers. Nous lui devons, entre autres, les deux poèmes *Degli Ulivi* et

---

(1) *Sermone sulla falsa eloquenza del pulpito.*

*della Pastorizia* (des Olives et de l'Art de soigner les troupeaux), qui, accueillis avec faveur, sont devenus justement célèbres. Il rend toujours la pensée sensible, comme Alamanni; mais on remarque, dans ses vers, plus d'art et plus d'harmonie.

*Contes et Fables.*—Les Italiens des derniers tems, à la différence de ceux du seizième siècle, se sont plus à écrire des *Contes* ou *Nouvelles* en vers plutôt qu'en prose. Nous en devons plusieurs à Pignotti, à G. Gozzi, etc.; mais, les *Nouvelles* de Batacchi et de Casti ont eu plus de vogue, et peut-être pour la cause qui devrait le moins les faire rechercher. Le premier les a écrits en *sesta rima*, et le second en *ottava*; l'un et l'autre, occupés ordinairement à nous faire rire de tout, n'épargnent ni les religieux, ni même la religion.

Plusieurs autres poètes ont brillé dans la fable. Il est vrai qu'ils ont le plus souvent reproduit des sujets déjà traités par Esope, Phèdre, Pilpai, La Fontaine, etc.; mais, ils les ont quelquefois rendus plus intéressans, et presque originaux. Pignotti s'est fait remarquer aussi dans ce genre: il a donné à ses contes toute la grâce et la naïveté convenables. Gherardo de Rossi a voulu s'essayer encore dans cette sorte de production comme dans plusieurs autres; mais, selon son habitude, souvent il montre plus d'esprit que Pignotti, sans avoir sa naïveté. Bertola, dans la même carrière, les a dépassés l'un et l'autre: doué d'une extrême sensibilité, admirateur outré de Métastase et de Gesner, il n'a chanté que les plaisirs de l'amour et de la campagne. Il improvisait aussi parfois; et ses poésies étudiées offrent souvent trop d'abondance, et quelquefois le style négligé des improvisateurs.

Enfin, l'abbé Casti a osé élever la fable au ton héroï-comique, dans son poëme intitulé *Gli Animali parlanti*. Quiconque aura apprécié impartialement les discours des animaux de Firensuola, ne refusera pas au poëme de Casti le mérite d'invention, qui lui appartient; et si l'on considère l'intérêt des aventures, des faits et des opinions, auxquels l'auteur fait allusion, et la hardiesse qu'il a montrée en composant et publiant son ouvrage dans un âge très avancé, et sous le despote le plus soupçonneux, on lui pardonnera sans doute quelques négligences dans le style, et quelque prolixité dans les discours de ses animaux.

*Satire.* — La satire a été l'arme de presque tous les poëtes; mais, bien peu l'ont maniée avec habileté et succès. Pignotti, esprit souple et fécond, a voulu s'essayer aussi dans ce genre. Il a osé lancer ses traits contre des personnages éminens, et surtout contre les ecclésiastiques. Signorelli, Napolitain, non content de répandre parfois son humeur satirique dans ses écrits en prose, l'a versée abondamment dans ses satires en vers *martelliani*, qui correspondent à nos vers *alexandrins*. Alfieri nous a laissé un nouveau monument de son esprit caustique, dans un petit recueil de tercets. Zanoia avait donné des *Sermoni* (discours en vers), qui se rapprochent quelquefois de ceux d'Horace. On a publié dernièrement ceux de *De Luca*, qui sont encore plus recommandables. Mais celui qui, plus que tous, a brillé dans ce genre, est l'élégant et ingénieux G. Gozzi; il a surpassé tous les autres, et aucun ne l'a encore égalé. Cependant, deux poëtes vivans ont aussi essayé de partager avec lui la même gloire; savoir, Angelo Delci et Hippolyte Pindemonti. Le premier imite ordinairement la manière de Juvénal; il four-



mille de pointes épigrammatiques, et, parfois, de sel attique; différent des autres poètes satiriques qui jusqu'à présent avaient employé les tercets ou les vers *sciolti*, Delci a fait usage de l'*ottava rima*; et souvent il a réussi à donner à ses strophes une telle tournure, qu'elles semblent autant d'épigrammes. Hippolyte Pindemonti vient de publier quelques *Discours* (*Sermoni*); mais son talent poétique ne répond pas toujours, ni au titre de ses compositions, ni à l'intention du poète. Il touche la corde de la satire; mais, sous sa main, elle rend plus souvent le ton élégiaque.

Nous placerons ici des poèmes satiriques, tels que *le Cicéron* de Passéroni, et *la Rete di Volcano*, et *lo Zibaldone* (recueil de mélanges) de Batacchi, déjà mentionné. Passeroni s'était proposé d'écrire la Vie de Cicéron, dans un style à la fois sérieux et plaisant; et l'histoire de son héros lui sert de prétexte pour tourner en ridicule la dépravation du tems, et prêcher une saine morale. Ses trente-trois chants sont souvent monotones et quelquefois décousus. Batacchi attaque, à sa manière accoutumée, c'est-à-dire, sans aucun ménagement, les vices des grands, des riches, des femmes, des hommes de lettres, des poètes; il n'épargne pas même les *cruscanti* (membres composant l'Académie de la Crusca, à Florence). On ne doit pas oublier, parmi tant de poètes, M. Anelli, qui, à l'exemple de Boccalini, a écrit *le Cronache di Pindo* (la chronique du Pinde), où il ridiculise le mauvais goût des poètes et des écrivains modernes, souvent d'une manière assez bizarre.

Mais aucun de ces poètes satiriques n'a surpassé, dans cette carrière, le célèbre Parini. Ses poèmes, et surtout *il Mattino* et *il Mezzogiorno*, sont trop gé-

néralement connus, pour que j'en fasse une mention particulière. Pignotti, en imitant *la Boucle de cheveux enlevée*, de Pope, avait publié *la Treccia donata* (tresse de cheveux donnée), sorte de poëme héroï-comique, où il peint les ridicules du monde galant. C'est à peu près le sujet des poëmes de Parini. Mais, celui-ci se distingue par une manière tout-à-fait neuve, et qui n'appartient qu'à lui. Il emploie le ton de la plus fine ironie, affectant un style aussi grave et aussi sérieux que l'exigeraient les sujets les plus importants, et les personnages les plus héroïques. Ainsi, en jouant le rôle de précepteur, il donne des leçons de galanterie et de bon ton à son noble élève; et l'on ne peut l'entendre sans concevoir le plus juste mépris pour la nullité de ces héros et de ces héroïnes du grand monde, qui n'inspirent que de la pitié, quand on veut les apprécier. Quelquefois, il est vrai, on trouve dans ses poésies un peu trop d'amertume, ce qui affaiblit l'effet de l'ironie. On lui a reproché encore l'usage trop fréquent des allusions mythologiques, et une érudition trop recherchée, comme s'il écrivait pour des savans plutôt que pour la classe qui avait le plus besoin de ses leçons. Mais, quels que soient ces défauts, que d'ailleurs on a peut-être exagérés, les poëmes de Parini seront toujours des modèles pour la force du style, le mécanisme de la versification, la justesse et la délicatesse des images; et, ce qui importe surtout, ils offrent les préceptes de la morale la plus sévère et la plus philanthropique.

*Poésie dramatique.* — Le théâtre italien du seizième siècle, quoique fort riche en pièces des genres comique, tragique et pastoral, ne présente ordinairement qu'une imitation pédantesque et presque puérile des Grecs.

On trouve çà et là, et comme par hasard, des morceaux et des traits de quelque intérêt; mais leur mérite n'est rien moins que dramatique. Quoi qu'en disent Signorelli (*Storia de' Teatri*), et beaucoup d'autres, on pourrait montrer, au contraire, que les Italiens de ce tems croient imiter les Grecs, surtout dans le genre tragique, sans en connaître le vrai système; et par conséquent, sans viser au but que les Grecs s'étaient proposé, et sans employer les moyens par lesquels on pouvait l'atteindre. C'est le seul ou le plus grand vide que la littérature italienne, si riche dans les autres genres, présente aux étrangers, jusqu'à l'époque où trois génies ont enfin créé, en Italie, l'opéra, la comédie et la tragédie: *Métastase, Goldoni, Alfieri.*

*L'Opéra*, quoique né le dernier, a cependant, le premier, approché du degré de perfection où il est parvenu par la suite. Apostolo Zéno, après l'avoir relevé de l'état pitoyable où l'avait laissé Fulvio Stämpiglia, en confia le perfectionnement à Métastase, qui lui donna tout l'éclat, toute la régularité que les circonstances et le genre même pouvaient permettre. Métastase, malgré l'influence et les prétentions de la musique, à laquelle il consacra toutes les formes du langage et du style, sut toujours soutenir l'intérêt de la fable, des caractères, du dialogue. On trouve souvent, dans ses drames, des scènes dignes de Sophocle et d'Euripide, et qui font excuser facilement quelques imperfections dans le plan, quelque monotonie dans les personnages, quelques défauts de convenance dans les ariettes, et quelque négligence dans les locutions.

L'influence qu'exerça Métastase, laissa subsister un certain équilibre entre la poésie et la musique. Mais, à peine fut-il mort, que la musique ne tarda pas à re-

prendre , sur la poésie , son ancienne prépondérance ; elle devint tout-à-fait tyrannique , et la poésie ne fut plus que son esclave. Depuis cette époque , le théâtre musical , en Italie , n'est plus qu'une pure académie de musique et de décorations , où l'on amuse les oreilles et les yeux , en sacrifiant tout ce qui intéresse le cœur et le bon sens. On y cherche en vain des drames semblables à ceux de Métastase ; ceux-ci , abandonnés eux-mêmes à la simple lecture , sont regardés comme étrangers , et même intolérables au théâtre d'aujourd'hui. Dès qu'il faut donner place à tant de *duos* , de *trios* , de *quatuors* , de *finali* , si riches et si étendus , il ne reste plus d'espace au développement des scènes , de l'action , du sujet , et le meilleur opéra n'est plus qu'un stérile canevas. Malgré la nullité de ces drames , sous le rapport de la poésie , on pourrait , dans le nombre , en signaler quelques-uns plus ou moins réguliers. Distinguons surtout , parmi les poètes de ce genre , Ranieri Calsabigi , pour son *Alceste* , et quelques autres pièces mises en musique par Gluck et Paësiello : il connaissait l'art du théâtre plus que Métastase ; mais il n'avait pas le naturel et l'harmonie inimitables de celui-ci.

Le succès de l'opéra comique ou *buffa* est dû , moins au génie des poètes qu'à celui des compositeurs , tels que Pergolèse , Piccini , Paësiello , Cimarosa. Le caractère de cette musique plus active et plus libre n'impose pas autant de gêne ; cependant , elle ne compte pas un poète qui ait excellé , comme Métastase , dans l'opéra sérieux. Toutefois , nous pouvons en indiquer quelques-uns plus ou moins remarquables. Casti a composé *il Re Teodoro* et *la Grotta di Trofonio* ; et ces deux drames nous font regretter que l'auteur ne se soit pas

consacré tout entier à ce genre. J.-B. Lorenzi, Napolitain, a fourni plusieurs drames comiques assez réguliers au génie musical de Paësiello ; de ce nombre est le *Socrate immaginario*, dont le plan avait été conçu par l'abbé Galiani. Anelli, auteur des *Chroniques du Pinde* dont nous avons déjà fait mention, a produit parfois des pièces assez piquantes, tantôt par son sel satirique, tantôt par ses allusions fines et quelquefois même hardies.

*Comédie.*—La comédie avait paru, au seizième siècle, moins imparfaite que la tragédie ; mais, c'est Goldoni qui l'a portée, dans le dix-huitième, à ce degré de perfection, qui a mérité à cet auteur le nom de Molière de l'Italie. Les Français, qui l'accueillirent mieux que Molière ne l'aurait peut-être été par les Italiens, ont apprécié et connaissent trop ses pièces, pour qu'il soit nécessaire d'en parler davantage. Il fit tous ses efforts pour proscrire du théâtre italien les pièces d'intrigue, les scènes improvisées et les masques, et pour y rétablir l'empire de la vraie comédie ; mais, les extravagances et les bizarreries romanesques de Charles Gozzi et de ses partisans, et l'engouement du public pour le genre bâtard de la tragédie bourgeoise et de la comédie larmoyante, introduit après le départ, et surtout après la mort de Goldoni, entraînent la plupart des écrivains comiques ; au lieu de suivre et de perfectionner les principes de son école, ils ont multiplié les productions du genre romanesque le plus absurde. Signalons cependant ceux qui ont cherché et qui cherchent encore à conserver la bonne école, tels que Albergati Capacelli, Gherardo de Rossi, Antonio Sografi, Alberto Nota, et surtout, le comte Giraud.

Albergati avait réussi à donner beaucoup de vérité et de régularité à la conduite et aux situations de ses pièces ; mais, il n'avait pas toute la force comique de Goldoni. Rossi a le même défaut, mais il le rachète par ce mérite de finesse et d'esprit que l'on retrouve aussi dans ses autres poésies. Sografi a très heureusement ridiculisé les préjugés de théâtre, dont il avait été souvent la victime, ainsi que tant d'autres auteurs de drames lyriques. Les comédies de Nota n'ont point tout le plaisant qui caractérise le vrai genre comique : elles supportent mieux, à ce qu'on prétend, la représentation qu'à la lecture. Le comte Giraud saisit avec finesse les travers du monde qu'il connaît beaucoup, et il répand souvent dans ses pièces autant d'esprit que de sel. Son *Teatro domestico* est surtout d'une grande utilité, par la facilité de représenter les diverses pièces qu'il contient, et en raison du but que l'auteur s'y propose et qu'il a atteint, malgré quelques imperfections qu'on n'a pas manqué de lui reprocher.

*Tragédie.* — Vers la fin du dix-septième siècle et au commencement du dix-huitième, quelques tragédies italiennes offraient, outre la prétendue régularité de celles des Grecs, encore plus d'intérêt que celles-ci. Le *Corradino* d'Antoine Caraccio, les tragédies de P.-J. Martelli, et plus encore celles de Conti, de Varano, de Granelli, etc., sont supérieures à celles du seizième siècle, tant pour le style que pour le dialogue et les situations. Scipion Maffei, après avoir cherché à relever la gloire du théâtre italien par un choix de tragédies qu'il regardait comme les meilleures, fit encore mieux : il composa une *Méropé*, d'après le plan attribué à Euripide, et il sut réunir à l'intérêt et à l'art des anciens, ce qu'exigeaient l'art et l'expérience des mo-

dernes. Malgré les efforts de Voltaire pour décréditer cette pièce, soit en la critiquant sous le masque de l'abbé Lindelle, soit en s'efforçant de mieux traiter le même sujet, la *Méropé* de Maffei a toujours fait répandre des larmes aux Italiens et aux étrangers impartiaux, et soutient, plus qu'on ne le pense, la comparaison avec celle de Voltaire (1).

Mais Alfieri a fait oublier presque entièrement la foule des poètes tragiques qui l'avaient précédé, de même qu'on oublie toutes ses autres productions littéraires, lorsque l'attention se porte sur ses tragédies. C'est là qu'il se montre supérieur à tous les autres et à lui-même. Dans cette carrière, parcourue avant lui avec tant de succès, par les anciens et par les modernes, Alfieri a réussi, à force d'étude et de hardiesse, à se frayer une route neuve et surprenante par les difficultés qu'il s'était créées lui-même, et qu'il est parvenu à surmonter. Il est vrai qu'il n'a pu éviter quelques imperfections auxquelles l'exposait la nature même de son entreprise; mais il a réussi à élever la tragédie à un point de sublimité qu'elle n'avait jamais atteint avant lui. Le type qu'il a conçu du genre tragique, consiste, selon moi, à donner à l'espèce humaine un degré d'élévation jusqu'ici sans exemple, mais dont sa perfectibilité la rend capable. C'est pour cela que ses pièces semblent d'abord, à une certaine classe de lecteurs, étranges et presque de nul intérêt, et que l'auteur lui-même les regardait quelquefois comme destinées à une génération à venir. Il a cependant avancé de beaucoup cette époque, objet de tous

---

(1) Voyez Hippolyte Pindemonti, dans son discours sur *l'Artimio*; et Lessing, dans sa *Dramaturgie*, 1<sup>re</sup> partie.

ses vœux et de toutes ses pensées ; et c'est l'importance de cette grande idée qui l'a porté à préférer les moyens les plus efficaces et par conséquent les plus simples et les plus directs. Quiconque saisira son vrai système dramatique, reconnaîtra le même esprit dans la nature et le plan de ses fables, dans le nombre et le caractère des personnages, dans le dialogue, dans la versification et dans le style. Tout a été imaginé pour produire l'impression la plus profonde, et l'impression a été produite. Malgré les adversaires de ses principes sévères et de ses intentions magnanimes, malgré le peu d'art des acteurs italiens, on a vu, non-seulement la classe la plus instruite, mais le peuple lui-même, s'enthousiasmer tellement à la représentation des tragédies d'Alfiéri, que celles des autres poètes qu'on avait applaudies auparavant, n'étaient plus accueillies avec le même intérêt. Enfin, l'expérience a fait approuver tout ce qu'on avait d'abord jugé, dans les pièces d'Alfiéri, peu favorable à l'effet théâtral. C'est ainsi que ce grand poète a fondé la nouvelle école tragique que les Italiens regardent comme nationale, et que les étrangers vraiment instruits apprécient tous les jours avec cet esprit de critique et d'impartialité qui caractérise la philosophie de notre siècle.

L'exemple et les succès d'Alfiéri ont placé le théâtre italien dans un état de fermentation, que plusieurs élémens nouveaux semblent nourrir et augmenter de plus en plus. Des pensées plus élevées, des sentimens plus généreux s'emparent sans cesse de l'esprit et du cœur des Italiens, malgré les obstacles que leur opposent les ennemis de la perfectibilité de l'espèce humaine. Il faut même observer que, parmi les poètes qui n'ont pas eu le courage ou la force de suivre Alfiéri, la plu-



part ont du moins puisé dans son école sévère quelques traits de lumière, quelques étincelles de feu, dont ils ont parfois vivifié leurs ouvrages. Jean Pindemonti a plutôt suivi l'ancienne routine, que la route nouvelle. Il préférerait l'éclat théâtral à la profondeur des impressions. Malgré ses imperfections, il a du moins le mérite d'avoir exposé sur la scène les vertus du patriotisme, et les atrocités du saint-office (1). Alex. Pepoli, qui composa de très bonne heure et avec trop de précipitation ses premières pièces, sentit, d'après l'exemple d'Alfiéri, la nécessité de les corriger, et d'en rendre, au moins, le dialogue plus rapide et le style plus serré. Ces corrections auraient, sans doute, ajouté au mérite de l'auteur, si la mort ne l'eût enlevé, encore dans la force de l'âge. Les tragédies de Monti ne sont pas tracées sur le plan et dans la manière du style d'Alfiéri; mais, il lance quelquefois des traits dignes de lui, et il a rendu les deux tragédies, l'*Aristodemo* et les *Gracchi*, intéressantes, l'une par des scènes très passionnées, l'autre par des morceaux d'une haute éloquence.

Une tragédie de M. Foscolo (l'*Ajace*), qui eut le mérite d'être proscrite par le gouvernement d'alors, et par ses satellites, qui croyaient y remarquer des allusions dangereuses, annonçait ce que l'auteur pourrait devenir, s'il se consacrait tout entier à ce genre d'études. On a accueilli avec faveur, dans le même tems, l'*Iphigénie* de Biamonti, et la *Polyxène* de Nicolini. Il a paru ensuite une *Francesca da Rimini* du jeune poète Pellico, où l'on rencontre des scènes et des traits qui décèlent du talent dramatique. Le comte Alvise

---

(1) Surtout dans ses pièces, *Cincinnato*, *Orso Ipato*, et *Adelina e Roberto*, ou l'*Auto-da-fé*.

Quirino , après son *Numa Pompilio* , a publié le *Timaete* , qui a été applaudi sur la scène , et dont on a apprécié la régularité , à la lecture. On vient aussi d'annoncer plusieurs tragédies de M. le duc Cesare della Valle , Napolitain ; enfin , sans parler de quelques autres tragédies qu'il faut oublier , les Italiens semblent tourner leur attention bien plus qu'auparavant , et sous de meilleurs auspices , vers ce genre de travail , qui promet à l'Italie des palmes non moins glorieuses que celles dont elle est déjà ornée. Voltaire lui-même l'avait jadis prédit en quelque sorte ; et ce présage , M. Cooper Walker l'a répété après un examen assez sérieux sur la tragédie italienne (1).

*Genre romantique.* — Peut-on parler aujourd'hui de littérature , sans dire quelques mots du genre *romantique* , qui , menaçant de révolutionner le Parnasse européen , s'efforce d'exercer aussi son influence dans l'Italie ? Il cherche , depuis quelque tems , à dominer dans ce beau pays , dont la terre constamment classique , le ciel toujours riant , la nature embellie de tout ce qu'elle produit de plus charmant , semblent s'opposer à la propagation et à l'établissement de cette législation nouvelle , qui peut-être n'est propre qu'au climat des peuples qui l'ont proclamée. Les exhortations flatteuses de madame de Staël , les observations philosophiques de M. Sismondi , les considérations très ingénieuses et très fines de M. de Schlegel , n'ont pas fait toute l'impression qu'on avait espérée. Cependant , ces auteurs ne manquent pas de partisans zélés , ni leurs partisans de lumières et d'esprit , pour prêcher et répandre la nouvelle doctrine , que l'autre parti repousse

---

(1) Voyez *Memorie storiche sulla tragedia italiana* , pag. 260.

comme hétérodoxe. Quoique les uns paraissent appuyés de l'exemple et de l'autorité des premiers classiques italiens, tels que le Dante, Pétrarque, l'Arioste, le Tasse, ils ne réussissent pas, au moins jusqu'à présent, à en imposer aux autres, qui demeurent toujours fidèles à la pure doctrine de leurs pères. On distingue, parmi les écrits sur le genre romantique, un opuscule en prose d'Ermès Visconti, et un discours en vers de M. Torti (1).

Après un examen impartial, on a cru apercevoir que ce système romantique n'est tout au plus qu'un recueil de maximes, de règles, de conseils particuliers, qui, bien qu'exposés avec l'esprit ou le langage philosophique du tems, avaient été jadis connus, enseignés, appliqués partout en Italie, et qui toutefois existent épars et isolés en divers traités de poétique, principalement dans *la Ragion poetica* de Gravina. Si l'on voulait cependant caractériser ce système, tel qu'on nous le présente, on pourrait peut-être trouver que les élémens qui le constituent, sont, d'une part, une sorte de liberté qui ouvre au génie des poètes une carrière plus vaste et moins fréquentée; de l'autre, cet esprit de nationalité qui adopte exclusivement ce qui intéresse la nation et le siècle. Par conséquent, les partisans de ce système ne veulent plus de mythologie, ni d'histoire héroïque des Grecs, plus d'unité dans les poèmes dramatiques, pas même l'unité la plus importante d'action ou d'intérêt; ils y substituent les sujets de l'histoire moderne, du christianisme, de la chevalerie; ils veulent intéresser le peuple par ses opinions,

---

(1) *Idee elementari sulla poesia romantica, esposte da Ermes Visconti et sulla poesia, sermone di Giaco. Torti.*

par ses préjugés ; ils cherchent enfin plus de nouveauté, de variété, de richesse ; et s'ils prescrivent quelque unité dans le plan d'une composition quelconque, il semblerait, à les entendre, que cette unité doit consister uniquement à encadrer dans le même dessin, et à rapprocher du même but tous les objets divers qui peuvent s'y placer ou y concourir.

Sans doute, on peut se tromper, dans cette théorie, par trop de liberté, comme on a pu se tromper, dans la théorie contraire, par trop de servilité. Je pense néanmoins que, pour éviter ces deux extrêmes, également à craindre, et pour suivre la ligne que nous tracent la raison et le goût, on devrait rapporter les règles de l'un et de l'autre système au but général et particulier que se proposent ou doivent se proposer la poésie et chacun de ses genres. Alors, tout se réduirait à ce problème : Quels sont les moyens qui tendent plus ou moins directement au but donné, ou qui produisent avec plus ou moins de probabilité l'effet désiré ? et conséquemment, par quelles concessions réciproques les deux écoles pourraient-elles s'accorder entre elles ?... Mais, cet examen excéderait les bornes de cette notice déjà très étendue, et nous nous réservons de le reprendre dans un autre moment.

Tel est ou nous paraît être l'état actuel de la littérature italienne, dont nous venons de tracer une rapide esquisse. Peut-être, dans la foule des auteurs qui l'honorent, en ai-je oublié quelques-uns qui méritaient d'être signalés ; mais je réparerai cette omission involontaire, aussitôt que l'occasion s'en présentera.

SALFI.

### III. NOUVELLES LITTÉRAIRES

#### ET SCIENTIFIQUES.

##### AMÉRIQUE.

*Voyages scientifiques.* — Un nombre considérable de voyageurs parcourent depuis quelque tems le Brésil, sous la protection de la cour de Portugal et aux frais des gouvernemens d'Autriche, de Bavière et de Toscane, dans le dessein d'enrichir de leurs observations le vaste domaine des sciences et des arts. On remarque, dans ce nombre, de la part de l'Autriche, le professeur Mikan, pour l'histoire naturelle en général et pour la botanique en particulier; le docteur Pohl, pour la minéralogie; M. Natterer, pour la zoologie; M. Ender, peintre de paysage; M. Buchberger, peintre de botanique, et M. Frick, peintre d'histoire naturelle; de la part de la Bavière, le docteur Spitz, comme zoologiste, et le professeur Martens, comme botaniste; de la part du grand-duc de Toscane, le docteur Radi, comme naturaliste.

ÉTATS-UNIS. — *Minéralogie.* — On a découvert une excellente carrière de marbre, dans le voisinage de New-Haven, dans la province de Mildfort (États-Unis.) Un voyageur arrivé à Connecticut a dit que ce marbre est de la belle espèce qu'on appelle ordinairement verd antique en Europe, et qui ne se trouve que dans les palais des grands et dans les cabinets d'histoire naturelle. Il me paraît en effet, dit le voyageur, surpasser en beauté tout ce que j'ai vu de cette espèce. Ce qui est surtout très avantageux, c'est que la carrière fournit de très grands blocs, et que son exploitation est inépuisable.

*Librairie.* — La contrefaçon des livres ne s'exerce pas dans les États-Unis d'Amérique; deux actes du Congrès la prohibent. Le propriétaire d'un ouvrage fait l'annonce du titre, celui-ci est légalement enregistré à une cour de justice, et il est assuré par-là contre la contrefaçon. Tout contrefacteur serait poursuivi en dommages et intérêts, et condamné d'après la loi, mais par un jury.

##### ASIE.

COLONIES HOLLANDAISES. — *Voyage d'histoire naturelle.* — Le

voyage dans l'intérieur de Java, que M. le directeur des affaires de l'agriculture, des arts et des sciences (le professeur Reinwardt) vient d'entreprendre, a pour but principal des recherches sur l'état physique de cette île. Il est accompagné par le peintre M. A. Payen, de Bruxelles; par deux dessinateurs, M. M. A. J. et J. F. Bik, et par M. W. Kenst, directeur du Jardin botanique. Il lui est, en outre, adjoint le lieutenant-colonel M. Treffsz, chargé d'une mission particulière dans les Moluques et dans d'autres îles orientales, afin d'y recueillir et de faire préparer les productions les plus remarquables, à l'usage des cabinets royaux d'histoire naturelle. Le gouverneur-général de l'île a désigné spécialement pour ce voyage le *Zwalewe*, corvette coloniale de S. M., bâtiment très spacieux et très commode; en même tems, il a voulu que M. Treffsz fût pourvu de tous les moyens qui pourraient faciliter l'exécution de l'entreprise. D'ailleurs, M. Treffsz a déjà donné des preuves de sa capacité pour l'accomplissement de la tâche qui vient de lui être confiée. Il a déjà présenté pour le service du Cabinet royal d'histoire naturelle, un très grand crocodile de Java, de plus de 17 pieds de longueur, empaillé par lui-même. Cet objet, dont la préparation a réussi à merveille, et qui représente presque comme vivant cet animal indigène dans les parages des Indes orientales, sera envoyé au plutôt dans la mère-patrie, pour y enrichir ses précieuses collections.

*Antiquités.* — Depuis que l'île de Java est restituée aux Hollandais, le gouvernement a fait recueillir, afin de les envoyer en Europe, les objets d'antiquité que les Anglais y avaient déterrés. Les plus importans de ces restes de l'art, des tems les plus reculés, sont six statues en pierre, de grandeur naturelle. Elles ont été trouvées dans les ruines de Malang, et ont apparemment servi d'ornement à des constructions colossales. Trois de ces statues, représentant des déesses, sont déjà envoyées de Batavia à Amsterdam. L'une est la déesse Durza; elle a huit mains, et est montée sur un buffle qui foule aux pieds le vice. L'autre déesse a une tête d'éléphant, et porte dans la mythologie indienne le nom de Ganesa; les habitans de Java l'appellent *Ganasinga Jaga*. La troisième, représentée sous la forme d'un taureau, s'appelle Nandi. Le travail de cette dernière statue est d'un fini remarquable.

## AFRIQUE.

ÉGYPTE. — *Progrès de l'agriculture et de l'industrie.* — Les nouvelles de l'Égypte continuent d'annoncer les progrès des travaux du grand canal d'Alexandrie. Déjà l'agriculture ressent les premiers effets de l'impulsion que ce magnifique ouvrage doit lui donner. La culture du coton, de la canne, du mûrier prendront aussi beaucoup d'activité, ainsi que l'éducation des vers-à-soie, et déjà même des fabriques importantes promettent à ce pays de nouveaux élémens de prospérité.

INSTRUCTION PUBLIQUE. — *Enseignement mutuel.* — *Extrait d'une lettre datée de Saint-Louis du Sénégal, fin d'avril 1819, écrite par M. DARD, directeur de l'école mutuelle, à M. Jomard, secrétaire de la Société établie à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire.* — Près de trois ans se sont écoulés depuis mon départ de Paris pour le Sénégal; aujourd'hui, j'ai la douce satisfaction de pouvoir vous annoncer que déjà près de deux cents enfans, instruits à l'école mutuelle de Saint-Louis, lisent parfaitement bien. La totalité des inscriptions, depuis mon installation, se monte à 254; dix-neuf enfans environ ont disparu, ne sachant rien; 130 ont fini leur cours élémentaire, et 105 fréquentent l'école régulièrement. Mais la petite-vérole vient de porter un coup fatal à notre institution; 80 enfans en ont été atteints, en moins de 15 jours; de sorte que l'école s'est trouvée réduite à 25 enfans, pendant près d'un mois. La maladie touche à sa fin; mais, nous avons à regretter la perte de deux moniteurs-généraux qui faisaient l'ornement de notre petit institut.

Maintenant, nos listes d'appel présentent chaque jour un plus grand nombre d'enfans; la joie se peint sur leurs visages, en revoyant l'asile où ils ont goûté les prémices du bonheur de la civilisation; ils partagent eux-mêmes ces sentimens d'affection, que je n'ai cessé de leur prodiguer, en songeant qu'ils sont les premiers Sénégalais qui doivent répandre les bienfaits de l'instruction parmi leurs compatriotes.

Notre petite académie noire a repris ses séances du soir; nous allons commencer la traduction de *Simon de Nantua*, et nous mettrons en même tems la dernière main à la version des tableaux de l'école; nous avons déjà trouvé une grande quantité

de proverbes *Wolofs* ; ils sont dignes d'être transmis à l'Europe savante. La géographie n'a pas été négligée ; la plupart de nos moniteurs possèdent des globes qu'ils se sont tracés eux-mêmes sur des *œufs d'autruche* ; plusieurs se servent de l'octant avec intelligence , et savent calculer leur point de navigation : enfin , quatre des plus avancés , et auxquels je donne des leçons particulières , depuis mon arrivée, possèdent l'arithmétique , la géométrie élémentaire , la trigonométrie rectiligne et sphérique , et l'algèbre jusqu'au second degré inclusivement.

Pour ne rien négliger de ce qui peut contribuer à l'instruction de mes moniteurs , j'ai voulu leur faire connaître les principales lois de la nature ; à cet effet , les jeudis et dimanches ont été consacrés à la physique élémentaire : nous avons traité du calorique , de la lumière , des divers états des corps , de l'étendue , de la divisibilité et de la porosité , des attractions et des répulsions..... Nous avons parlé des principaux phénomènes qu'offrent l'atmosphère , l'eau , l'électricité ; mais notre machine électrique , qui n'est autre chose qu'une grosse bouteille enduite d'une forte couche de cire d'Espagne , n'a pas toujours répondu à nos désirs ; cependant , nous avons réussi , à force de patience ; et aujourd'hui , rassurés sur le bruit du tonnerre , mes élèves , qui naguère tremblaient à l'approche de l'orage , s'entretiennent paisiblement des phénomènes électriques , en même tems que les éclairs sillonnent sur leurs têtes....

M. Daspres remplit ici les fonctions de moniteur-général.

L'établissement de l'école de Gorée a été différé , attendu que nous n'avions pas de fournitures d'ardoises et de crayons. Comme les habitans de Gorée et ceux de Saint-Louis ne forment , pour ainsi dire , qu'une même famille , plusieurs enfans de cette île sont venus habiter le Sénégal pour suivre l'école mutuelle ; en outre , il se trouve à Gorée un jeune Français auquel j'ai appris la nouvelle méthode. Il a , dans son école payante , environ trente enfans. J'ai eu l'occasion de les examiner dernièrement ; ils lisent déjà fort bien ; plusieurs calculent on ne peut pas mieux , et tous généralement donnent les espérances les mieux fondées.

Je n'ai rien négligé de tout ce qui peut contribuer à la propagation des nouvelles écoles en Afrique ; et malgré les obstacles que j'ai souvent rencontrés , malgré les pamphlets que l'on a



colportés dans cette colonie pour dénigrer la nouvelle méthode, il m'est permis de vous annoncer l'entier succès de l'honorable mission qui m'est confiée; puisqu'il est vrai que douze de mes moniteurs sont disposés à aller instruire dans l'intérieur, dès que le gouvernement voudra leur accorder sa protection.

#### ANGLETERRE.

CHIMIE. — *Sur l'urine de diverses espèces d'animaux.* — Le docteur John Davy, dans ses recherches sur les propriétés de l'urine de diverses espèces d'animaux, a fait quelques découvertes qui sont particulièrement intéressantes pour les physiologistes, et qui tendent à montrer la justesse des assertions de M. Magendie, relativement à l'influence des alimens tirés du règne animal, dans la production de l'acide urique. Le docteur Prout s'est assuré, il y a quelques années, que l'urine du *boa constrictor* était composée en entier d'acide urique. Le docteur Davy a prouvé tout récemment que l'urine de différentes espèces de serpens est de la même nature. Lorsqu'elle vient d'être évacuée, elle est d'une consistance butyreuse; mais elle devient promptement dure, par l'exposition à l'air. On a toujours trouvé que c'était de l'acide urique presque pur. L'urine des lézards a été trouvée aussi dans le même cas. Celle de l'*alligator* (espèce de crocodile), outre l'acide urique, contient beaucoup de carbonate et de phosphate de chaux. L'urine de tortue présente un liquide contenant des flocons d'acide urique, et tenant en dissolution un peu de mucus et de sel commun, mais point de traces sensibles d'urée.

Dans le traitement des maladies du calcul, lorsque les concrétions sont composées principalement d'acide urique, et paraissent sous la forme de sable et de gravier, nous avons eu fréquemment l'occasion de remarquer de quelle importance majeure il est que la magnésie (qui est la meilleure des substances alcalines dans le plus grand nombre des cas, puisqu'on peut en prendre à volonté, sans inconvénient) soit dans un état de pureté, toutes les fois qu'on l'emploie dans ces affections. Des malades, qui en avaient pris pendant un tems assez long sans aucun bénéfice, ont éprouvé un prompt soulagement aussitôt qu'ils ont fait usage de la terre à l'état de pureté. (Extrait du journal intitulé *the London Medical and physical Journal*. Août 1819.)

*Boussoles de sûreté.* — Un Anglais, M. Jennings, a découvert un moyen d'interrompre l'effet du fluide magnétique, et de garantir l'aiguille aimantée contre l'influence du fer qui pourrait se trouver dans sa proximité, ce qui, jusqu'à présent, n'a que trop souvent dérangé la précision de la boussole maritime. Par suite de cette découverte, M. Jennings fabrique actuellement des boussoles isolées ou de sûreté (*insulated or safety compass*), dont le capitaine Dunbar, marin expérimenté, en revenant dernièrement de Smyrne en Angleterre, a fait l'épreuve; il a reconnu que, pendant tout son voyage, une boussole de M. Jennings, qu'il avait à bord, n'avait jamais été dérangée, quoique son vaisseau fût chargé d'une quantité considérable de fer. L'amiral Penrose, qui a fait aussi des expériences avec cette nouvelle boussole, la déclare une des plus importantes découvertes de notre siècle. H—s.

*Canal Calédonien.* — Le canal Calédonien, que l'on creuse en Écosse, sera une entreprise vraiment gigantesque. Sa profondeur sera de 20 pieds; sa largeur, au fond, de 50; et à la surface de la ligne d'eau, de 110. Les écluses auront 162 à 172 pieds de longueur, et 38 à 40 de largeur. De telles dimensions cesseront d'étonner, lorsqu'on saura que ce canal est particulièrement destiné au service de la marine, et que les frégates de 22 canons pourront y naviguer. Il a pour objet de donner aux navires qui font le commerce entre les côtes orientales et occidentales de la Grande-Bretagne, et l'Irlande, les moyens d'éviter une navigation longue et dangereuse autour des côtes septentrionales d'Écosse. La dépense sera de 20 millions de francs: 14 millions sont déjà dépensés. Une partie de la navigation sera établie par les lacs. Cette grande entreprise, commencée en 1814, sera terminée en 1820.

*Bibliographie.* — *Voyage en France.* — La librairie de Longman, à Londres, annonce, comme devant paraître sous peu, la Relation d'un Voyage en France, fait en 1818, par M. Francis Hall, dernier secrétaire militaire du général Wilson, gouverneur-général du Canada. On connaît déjà de cet auteur un Voyage en Canada et dans les États-Unis, qu'il a publié, l'année dernière, et où il s'est montré supérieur à la plupart des auteurs de voyages, par la justesse et la franchise de ses observations. H—s.

*Nouvelle méthode d'instruction élémentaire, sous la forme de questions.* — La méthode qui consiste à placer entre les mains des

enfants des livres élémentaires composés de questions, est très accréditée en Angleterre. Plusieurs ouvrages, particulièrement des livres d'histoire, sont disposés de cette manière, soit qu'ils contiennent uniquement des questions, soit qu'ils renferment les questions en regard du texte auquel elles se rapportent (1). M. Alex. Jamieson a appliqué la même méthode aux trois ouvrages suivans, de feu le révérend John Adams, pour l'instruction de la jeunesse; savoir: 1<sup>o</sup> l'Histoire d'Angleterre, depuis l'invasion de Jules César jusqu'à nos jours; 2<sup>o</sup> l'Histoire romaine, depuis la fondation de Rome jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs; 3<sup>o</sup> Éléments de connaissances utiles, contenant, en neuf livres, un abrégé de la philosophie naturelle et expérimentale, de l'astronomie, de la géographie, de la géologie, de la chimie, de la mythologie, etc. Sur chacun de ses ouvrages, M. Alex. Jamieson a écrit un livret contenant douze cents questions: *Twelve hundred questions on Adam's History of Great Britain; id. on Adam's Roman History; id. on his Elements of useful Knowledge*. Ces petits livres se vendent séparément, à raison d'un schelin (1 fr. 20 c.), tandis que les réponses à tous les trois sont renfermées dans un seul volume, sous le titre de *A Key for the use of Tutors*; c'est-à-dire, Clef à l'usage des instituteurs.

La méthode dont nous parlons fut mise en pratique, avec le plus heureux succès, en Allemagne, il y a environ cent ans, par le célèbre Hubner, dont les ouvrages élémentaires forment encore, de nos jours, dans bien des familles, la première lecture des enfans. Elle a le grand avantage qu'en ornant leur mémoire de connaissances utiles, elle les exempte de la tâche pénible et mécanique d'apprendre par cœur, tandis qu'elle exerce la pensée et fortifie le jugement.

H—s.

*Société académique et journal de la langue galloise.* — Il s'est formé à Carmarthen, dans la province de Galles, sous le titre de *Cambrian society*, une réunion d'amateurs de la langue galloise, dans l'intention de sauver d'une perte entière les restes des ouvra-

---

(1) Un ouvrage intitulé *Petit Traité de Morale élémentaire*, composé sur le même plan et sous la même forme de questions, par l'auteur des *Patriarches*, doit être publié incessamment par les soins de M. Colas, rue Dauphine, n<sup>o</sup> 32.

ges de l'ancienne littérature britannique concernant la poésie, l'histoire, les antiquités, la morale et la religion. Un second but que se propose cette Société, est l'encouragement de la musique nationale. Son premier travail devra être de composer un catalogue complet de tous les manuscrits gallois qui se trouvent dans les diverses bibliothèques publiques et particulières, soit de la principauté de Galles même, soit de l'Angleterre ou du continent. A cet effet, des agens vont être employés à faire des recherches dans les diverses bibliothèques, et à transcrire, toutes les fois qu'il sera possible, les manuscrits qu'ils y découvriront. Une copie de la collection complète des manuscrits obtenus par ce moyen, sera déposée dans le Musée britannique. Un autre but que se propose encore la Société, sera de se procurer tous les ouvrages imprimés en langue galloise, dont on ne trouve pas encore d'exemplaires dans la bibliothèque de l'école galloise de *Gray's-inn-lane*, afin de compléter la collection de cette bibliothèque.

M. E. Williams, membre de la Société, est chargé par elle de traduire en anglais les anciens documens historiques de la langue galloise, pour servir de matériaux à une nouvelle histoire de Galles. Le même littérateur sera invité à se rendre pendant quelques mois de l'année à Carmarthen, pour donner à de jeunes étudiants des leçons de poésie et de littérature galloises. Des prix seront distribués, tous les ans, pour les meilleurs vers et autres essais écrits en langue galloise, ainsi que pour la meilleure exécution sur la harpe.

— Depuis le mois de septembre dernier, on a commencé à publier, à Londres, chez Limbird, un nouvel ouvrage périodique, entrepris dans le même but, intitulé: *The Cambro-Briton*. Il en paraît un cahier par mois, renfermant des dissertations originales, des traductions de la langue galloise, des Mémoires biographiques, des critiques d'ouvrages nationaux, des morceaux choisis de poésie, et une chronique des événemens remarquables. H—s.

*Beaux-Arts.* — *Voyage pittoresque sur le Rhin.* — La maison Ackermann, à Londres, qui renferme peut-être le plus riche dépôt de l'Europe, en fait de nouveautés concernant les beaux-arts, vient de publier la première livraison d'un voyage pittoresque sur le Rhin, depuis Mayence jusqu'à Cologne. On sait combien ce pays est riche en sites romantiques. M. Ackermann a fait exécuter

te voyage par deux de ses compatriotes allemands. M Schütz, artiste fort habile, a dessiné les vues, et le baron de Gerning a écrit le texte anglais qui donne la description historique ou caractéristique des objets que les dessins représentent. Tout l'ouvrage sera composé de vingt-quatre gravures coloriées, distribuées en livraisons, au nombre de six, qui se succéderont de mois en mois. Le prix de chaque livraison est de 25 francs.

*Exposition de tableaux.* — L'Académie royale des Arts a fait, cet été, la cinquante-unième exposition publique de ses travaux, à la maison de Sommerset, à Londres. Cette Académie fut fondée en 1768. Elle est composée de quarante membres, de vingt adjoints et de six graveurs. Son premier président fut le célèbre sir Jos. Reynolds. Son président actuel est le vétéran de la peinture en Angleterre, l'octogénaire M. Benj. West, natif des États-Unis; M. Fuseli, Suisse d'origine, occupe la chaire de professeur de peinture; M. Flaxman, celle de sculpture; et M. Soane, celle d'architecture. Les tableaux et dessins qui étaient exposés, cette année, étaient au nombre de 1178, et le nombre des objets de sculpture, de 70. On dit qu'il n'y avait, dans tout cela, rien de très remarquable. La majeure partie des peintures étaient des portraits, des tableaux de famille et des paysages. Le peu de tableaux d'histoire qui s'y trouvaient ont paru médiocres H—s.

RUSSIE.

*Instruction publique.* — D'après un calcul assez exact, on a trouvé que le gouvernement russe entretient à ses frais plus de 12,000 jeunes gens des deux sexes, dans les différens établissemens d'instruction russes et allemands. Tels sont les corps des cadets de terre, de mer et des mines; le corps des pages; les écoles de navigation, de pilotage et de la science forestière; l'Académie de Médecine et de Chirurgie; l'École de Saint-Pierre; le Lycée de Tzarsko-Zelo; l'Académie des Beaux-Arts; l'École du Commerce; le Séminaire théologique; plusieurs instituts de femmes; les écoles primaires, la maison des orphelins, et plusieurs autres encore.

POLOGNE.

*Antiquités.* — Plusieurs tombeaux antiques ont été découverts en divers endroits du grand-duché de Posen. La direction d'un

grand nombre de ces tombeaux s'étend depuis Schmiegel jusqu'à Kosten. Les urnes, dont plusieurs portent des inscriptions, méritent d'être connues, ainsi que d'autres objets qu'on y a trouvés. On y puisera peut-être des éclaircissemens sur les époques reculées du paganisme. Pour favoriser les fouilles autant que possible. M. de Zerboni di Sposeti, premier président du grand-duché de Posen, a fait transmettre à chaque bureau provincial du département de régence, une instruction relative à l'exploration de ces tombeaux, ainsi qu'aux mesures de précaution à prendre dans les fouilles.

*Beaux-Arts.* — Thorwaldsen, sculpteur de Rome, presque aussi célèbre que Canova, mais Danois ou plutôt Islandais de naissance, s'est rendu en Pologne, où il est chargé d'élever un monument consacré à la mémoire du prince Poniatowski. Le peintre danois Lund l'accompagne dans ce voyage. Thorwaldsen est aussi chargé de l'exécution d'une statue du prince Metternich, dont il s'occupera ensuite.

#### SUÈDE.

*Usage de l'huile d'olives, employée comme préservatif contre la peste.* — *Extrait d'un rapport adressé au Collège de santé de Stockholm, par M. Jacques Graberg de Hemsoe, consul suédois à Tanager.*

« En ma qualité de fonctionnaire suédois, et mu par mon zèle pour les sciences et pour l'humanité, je dois communiquer au Collège de santé une découverte de la plus haute importance, faite et constatée par une infinité d'expériences toujours heureuses, pendant les ravages que la peste a faits et continue de faire dans ce malheureux pays. Il y a long-tems que l'on connaît dans le Levant l'usage extérieur de l'huile d'olive pour se préserver de la peste, au moyen de fomentations, de frictions et de bains préparés avec cette huile; mais personne n'a encore eu l'idée de s'en servir comme remède intérieur en la buvant. Cette découverte a été faite ici, l'année dernière, par M. Joze Januario Colaco, consul portugais à Larache. Les expériences qu'il a faites à cet égard ont été couronnées du plus heureux succès. Sur deux cents personnes qui avaient bu à tems une dose suffisante d'huile d'olive, à peine dix ont succombé à la peste. Aus-

sitôt qu'on est atteint de la contagion, on doit boire en une seule fois, selon la nature et la force du corps, de 4 à 8 onces d'huile d'olive. Il en résulte une sueur universelle, si abondante, et qui paraît expulser le virus de la peste d'une manière si efficace, que beaucoup de personnes ont recouvré leur santé par ce sudorifique seul, dont on peut encore seconder l'effet en prenant une décoction de sureau. Il y a des personnes sur lesquelles cette huile produit l'effet d'un vomitif; chez d'autres, elle est purgative. Mais, la sueur est ordinairement le premier symptôme et le plus bienfaisant. Les Maures mêmes, malgré une répugnance superstitieuse qui leur fait rejeter tout remède intérieur, surtout contre la peste, désabusés par l'expérience, n'ont pu s'empêcher d'avoir recours à ce remède aussi simple qu'efficace. Dans un village près de Tanger, un père de famille qui avait déjà perdu par la peste sa femme et quatre enfans, s'est sauvé lui-même par l'usage de cette huile, et a sauvé ses deux autres enfans. Un cultivateur, d'un autre village, à qui trois enfans avaient déjà été enlevés par la peste, a sauvé de la même manière trois autres enfans. Une circonstance toute particulière a eu lieu à Tanger même. Deux négresses, qui au premier accès avaient pris une forte dose de cette huile, ont échappé à la mort, quoiqu'il n'y eût jusqu'alors aucun exemple qu'un individu de leur couleur, atteint de la contagion, eût survécu à ce fléau. Toutes les nouvelles de l'intérieur du pays constatent les expériences qui ont été faites et qu'on fait encore journellement. Pour rendre ce remède encore plus efficace, on a employé l'huile d'olives, tant intérieurement, en la buvant, qu'extérieurement, par des bains, frictions, etc.; il n'y a presque pas une expérience faite de cette manière qui ait manqué son effet. Un médecin espagnol, qui a séjourné plus d'un an dans ce pays, a guéri de la peste presque tous les Juifs de Tanger. Sur trois cents qui en ont été attaqués depuis le commencement de cette année, et qui ont eu recours à ce remède, à peine en est-il mort douze.

» Mes vœux seront accomplis, si le Collège de santé daigne accueillir ce rapport, etc. — Tanger, le premier juin 1819.

» JACQUES GRABERG, *de Hemsoe.* »

## DANEMARCK.

*Enseignement mutuel.* — La commission nommée par le roi pour examiner l'utilité de l'enseignement mutuel, a terminé ses travaux. Elle a présenté son rapport à la chancellerie, qui prendra les ordres du roi. On a quelques raisons de craindre qu'une partie du clergé danois ne soit opposée à la méthode lancastérienne : du moins, est-ce ainsi qu'on explique la proposition faite par les trois évêques, membres de la commission, d'établir des *écoles d'essais*, avant de prendre une résolution définitive. L'opinion du public, et même celle du roi, paraît être tellement en faveur de la nouvelle méthode, que ses ennemis désespèrent de pouvoir faire échouer le plan autrement qu'en faisant naître des retards, et en suscitant des difficultés et des obstacles.

Le 21 août 1819, l'école lancastérienne de Copenhague comptait déjà 162 élèves.

## ALLEMAGNE.

*Saxe.* — *Illumination par le moyen de la lumière électrique.* — Le professeur Meinecke, de Halle, vient de produire une belle illumination, au moyen de la lumière électrique, et à l'aide d'un air artificiel renfermé dans des tuyaux de verre. Comme les étincelles électriques se propagent à l'infini, il sera peut-être possible à l'avenir, au moyen d'une seule machine électrique et du procédé inventé par M. Meinecke, d'illuminer, à peu de frais, une ville entière.

*Inventions.* — Le mécanicien Xavier Michel, demeurant à Offenbach, a inventé une machine très simple et peu volumineuse, à l'aide de laquelle on peut traverser des rivières, et même tenter la mer, sans être submergé. Elle a près de cinq pieds de diamètre, étant déployée. Une excavation d'un pied trois pouces de profondeur, placée au milieu de la machine, est destinée à recevoir le voyageur. Cette machine, étant démontée, peut se transporter facilement d'un lieu dans un autre. Elle forme alors un paquet dont le poids n'exécède guères cinq livres. L'inventeur a fait avec cette machine plusieurs expériences sur le Rhin, qui ont parfaitement réussi. Il la fait aller à son gré, et sans beaucoup d'efforts, dans toutes les directions. Pour constater encore davantage l'utilité de cette machine, il s'y embarquera incessamment à Kehl, et descendra le Rhin jusqu'à son embouchure.



AUTRICHE. — *Arts industriels. — Mécanique. — Moulins à vent, à voiles.* — L'empereur a accordé à M. le chevalier de Billefort, inventeur des moulins à vent, mus au moyen de voiles, un privilège exclusif pour faire construire, pendant huit ans, dans toute l'étendue de la monarchie autrichienne, des moulins à vent, sur le modèle qu'il a présenté.

BAVIÈRE. — *Société pour l'amélioration de l'état du commerce et de l'industrie.* — Cette Société, qui compte déjà plus de dix mille membres, et dont le comité central réside à Nuremberg, publie un journal périodique, dont le titre indique le but : *l'Organe du commerce et des manufactures d'Allemagne.* Des députés de la même association visitent, en ce moment, les cours du sud de l'Allemagne, afin d'engager les princes, par la vive peinture qu'ils leur font de l'état déplorable d'oppression et de décadence où se trouve le commerce allemand, à prendre d'un commun accord les mesures nécessaires pour le relever : ils proposent à cet effet une convention entre les divers gouvernemens de l'Allemagne. Ces députés ont été parfaitement bien reçus à Munich par le roi, le prince royal et les ministres, qui leur ont témoigné combien ils prennent d'intérêt à la cause de l'industrie et du commerce. Ils n'ont pas été moins favorablement accueillis à Stuttgart, par le roi de Wurtemberg.

AUTRICHE. — *Journal grec, opposé au développement de la civilisation de la Grèce.* — On publie, depuis quelque tems, à Vienne, un journal polémique, rédigé en grec moderne, et intitulé *Calliope.* L'éditeur de ce journal est M. Athanasios de Stagire; mais, le principal rédacteur est un soi-disant Athénien, dont le nom seul est devenu odieux à tous les Grecs estimables et amis de la liberté : le croirait-on? c'est un ancien agent de la Porte-Ottomane! Le XVII<sup>e</sup> numéro (septembre 1819) de ce journal qui dégénère en libelle, contient une diatribe révoltante, pleine de faussetés et de calomnies. On y attaque avec acharnement la méthode de Pestalozzi, que, par une ignorance inconcevable, on confond avec la philosophie de Kant; et de plus on confond celle-ci avec le spinosisme! Enfin, on y prodigue les insultes les plus grossières au vénérable Coray, le plus illustre des Grecs modernes, et que tous les hommes sensés de cette malheureuse nation appellent hautement le réformateur, le père et le bienfiteur de la patrie.

*Caisses de prévoyance ou d'épargnes.* — Cette institution, dont les avantages pour la classe ouvrière sont généralement reconnus, et qui s'est établie avec succès en France et en Angleterre, vient de pénétrer en Autriche. Un établissement de ce genre est aujourd'hui formé dans le Léopoldstadt, l'un des faubourgs les plus populeux de Vienne, sous les auspices du ministre de l'intérieur, M. le comte de Saurau.

M. Bernhard, ancien censeur royal honoraire, actuellement à Vienne, avait donné le premier, dans une feuille publique intitulée *Conservations Blatt*, tous les détails sur ces établissements utiles, et démontré d'une manière évidente la nécessité de les introduire dans les États autrichiens. Depuis long-tems, le ministre de l'intérieur s'en était occupé; M. le curé Weber, d'une activité infatigable pour tout ce qui peut être utile à l'humanité, a réuni en peu de jours, dans sa paroisse du faubourg Léopoldstadt, un grand nombre de fondateurs qui ont souscrit pour des sommes considérables. Le gouvernement autrichien a développé dans cette occasion les vues les plus libérales, en renonçant à toute influence sur cet établissement. L'union des fondateurs s'était formée le 30 mai, et déjà, le 9 juillet, elle fut consacrée par un édit de l'empereur, sous cette dénomination : *première caisse de prévoyance de l'Autriche, dans le Léopoldstadt.*

AUTRICHE. — *Fondation d'un bureau de géographie statistique.* — On vient de fonder, à Vienne, un bureau de géographie et de statistique, placé sous la direction immédiate du conseil d'État. Le but est de faciliter l'exécution de divers travaux dans l'intérieur de la monarchie, et de répandre les connaissances relatives aux différentes parties des sciences géographiques et statistiques. Le conseiller d'État baron de Schwitzen est chargé de former cet établissement important, dont il doit conserver la direction.

HONGRIE. — *Prix d'économie publique.* — M. Joseph Szarka, professeur d'économie publique à l'Université de Pesth, et dont le *Traité* sur cette science avait remporté le prix entre cinq autres ouvrages, a reçu de l'empereur d'Autriche le prix de 2,000 florins, proposé pour le meilleur traité d'économie publique.

GRAND-DUCHÉ DE DARMSTADT. — *Journal du Gouvernement.* — Depuis le commencement du mois de juillet, il paraît à Darms-

tadt un journal du gouvernement grand-ducal. Tous les articles qu'il renferme sont considérés comme officiels.

BAVIÈRE. — *Bibliographie. Histoire des Jésuites.* — M. de Lang vient de faire paraître l'*Histoire des Jésuites en Bavière*. C'est un ouvrage très curieux et fort intéressant, enrichi de beaucoup de notices tirées des archives publiques, qui étaient à la disposition de l'auteur, ainsi que de la correspondance des Jésuites eux-mêmes, qu'ils n'ont pu soustraire lors de leur suppression.

*Langue hébraïque. Traduction.* — M. Benoît Schott, conseiller aulique du grand-duc de Darmstadt, a entrepris la traduction en langue hébraïque des Odes d'Horace, qu'il va publier sous le titre de *Igroth-Horatius*. On prétend que des philologues distingués, qui ont vu ce travail, en sont très satisfaits. C'est la librairie de Lucius, à Brunswick, qui s'est chargée de la publication de cet ouvrage curieux.

SAXE. — *Nouvelle édition des OEuvres de Calderon.* — La librairie de Brockhaus, à Leipsick, l'une des plus considérables de l'Allemagne, annonce la publication prochaine, en espagnol, des œuvres dramatiques de Calderon. L'ardeur toujours croissante pour l'étude de la littérature espagnole, en Allemagne et en Angleterre, a déterminé M. Brockhaus à faire cette entreprise. Elle doit être d'autant plus agréable aux amateurs de la littérature espagnole, qu'il est difficile aujourd'hui de se procurer, par la voie de l'Espagne même, les auteurs classiques de cette nation. Peut-être ne songe-t-on pas, dans ce pays, à en donner de nouvelles éditions, et les anciennes y sont devenues fort rares. L'édition de M. Brockhaus sera complète, moins les *Autos sacramentales*. Elle formera huit volumes in-12, et sera imprimée en caractères neufs, dits *Petit-Romain*, avec beaucoup de soin. Les éditions espagnoles seront conférées, afin de choisir le meilleur texte pour chaque pièce. Au lieu de l'ancienne orthographe, on adoptera celle de l'Académie de Madrid, de 1792, qui a de grands avantages sur celle de 1815; et la ponctuation irrégulière, qui dans les anciennes éditions se trouve parfois à contre-sens, va être rectifiée, d'après des règles simples et fixes. Les plus importantes variantes des éditions diverses seront indiquées à la fin de chaque volume. On y ajoutera des notes explicatives pour les passages les plus difficiles. C'est M. Keil, savant philologue de Leipsick, versé

spécialement dans l'étude de la langue espagnole, qui dirige cette entreprise. Le premier volume est actuellement sous presse ; il sera orné du portrait de l'auteur, gravé par Coupé, à Paris, et contiendra dix pièces. Le prix de chaque volume est de 3 thalers ou 12 francs.

H—s.

*Voyages entrepris pour faire des recherches bibliographiques et littéraires.* — Les deux professeurs prussiens, Becker et Brandis, qui travaillent depuis quelque tems à une grande édition de Platon, et à une autre d'Aristote, se sont rendus à Florence, dans le dessein de consulter, pour le perfectionnement de ce travail important, les manuscrits et autres trésors que renferme la bibliothèque de cette ville.

— Le chancelier et professeur des Universités réunies de Halle et de Wittenberg, M. Niemeyer, fait un voyage scientifique en Angleterre, dont on ignore encore l'objet, mais dont on sait d'avance que le but ne sera pas moins favorable à la propagation des lumières, que tout ce que cet excellent philanthrope a entrepris jusqu'à présent pour l'éducation, et en général pour la culture de l'esprit.

FRANCFORT.—*Hommage à Goethe.*—Le 28 août dernier, Goethe avait atteint sa soixante-dixième année. Comme le doyen des littérateurs allemands est cher à toute la nation, son entrée dans la période septuagénaire a été célébrée, non-seulement à Weimar, où il est domicilié, mais dans presque toutes les villes où la littérature allemande est cultivée. A Francfort-sur-Mein, ville natale de Goethe, une société nombreuse s'était cotisée pour lui témoigner, en cette occasion, la vénération de ses concitoyens. La veille du 28 août, cette société s'était réunie dans un beau local, et la solennité commença par l'exécution d'une ouverture du célèbre Spöhr. Quelques morceaux choisis avec goût dans le trésor immense dont Goethe a enrichi la littérature allemande, furent lus par des hommes très habiles dans l'art de la déclamation, et alternativement des morceaux de musique analogues furent exécutés par des artistes distingués de la ville de Francfort. Les deux secrétaires de la société prononcèrent des discours ; l'un fit le panegyrique de Goethe, *comme auteur* ; l'autre loua l'*homme et le citoyen*. Le lendemain, la société se réunit, au nombre de deux cents personnes, dans un banquet magnifique, auquel assistaient

la plupart des membres de la diète de Francfort et plusieurs ministres étrangers. On y remarquait aussi M. Reinhard, ministre de France, ami de Goethe, et M. Thorwaldson, le célèbre statuaire, qui passait, se rendant de Rome en Suède. Le buste de Goethe, orné d'une couronne de lauriers, était placé au milieu de la table. La couronne, d'une beauté rare, était d'or massif, montée d'émeraudes; elle a coûté 3,000 francs. Une inscription très simple exprimait le sentiment qui en avait fait naître l'idée : « *Au protégé des Muses, J. W. Goethe, hommage de ses concitoyens.* » A la fin du repas, elle fut emballée en présence de tous les convives, et envoyée aussitôt à Weimar avec une députation pour la présenter à l'illustre poète, au nom de ses compatriotes. Un grand nombre de pauvres, choisis principalement parmi ceux qui avaient vu le jour en 1749, apprirent, par des dons généreux, que la même année avait vu naître un génie supérieur, qui, par le charme de ses vers immortels, a embelli l'existence d'un grand nombre de ses semblables. Le théâtre de Francfort avait choisi pour la solennité de ce jour, une des meilleures pièces de Goethe, *Torquato-Tasso*, que précédait un prologue adapté à la circonstance. H—s.

BAVIÈRE. — *Philologie.* — M. Weinhart, professeur de langue française à Lindau, va publier incessamment à Landshut, en Bavière, chez Krull, un ouvrage sur l'affinité des langues (*Verwandschaft der Sprachen*), particulièrement des langues française et allemande. L'auteur n'y développe pas son système en s'appuyant sur des raisonnemens tirés de l'histoire; il rend l'affinité de ces deux langues évidente, en faisant connaître, par ordre alphabétique, leurs racines communes, soit originaires allemandes, ou empruntées des langues grecque, latine et esclavone. Il espère que ce travail facilitera l'étude des langues, qu'il fera mieux connaître la véritable valeur ou signification des mots, et qu'il éclaircira beaucoup de doutes et de difficultés par rapport à l'étymologie des mots français.

*Antiquités.* — Le roi de Bavière vient d'enrichir la collection d'antiquités de l'Académie des Sciences de Munich, d'une momie d'Égypte, bien conservée dans son sarcophage de bois de *sycamore*. Ce présent provient de M. Dumreicher, à Kempten, dont

les deux frères ont établi, depuis six ans, des maisons de commerce très considérables à Alexandrie et au Caire.

**BAVIÈRE.** — *Académie des Sciences de Munich.* — Cette Académie a tenu, le 1<sup>er</sup> mai, une séance publique consacrée à la mémoire de son ci-devant président, feu Fréd. Henr. de Jacobi. Le secrétaire de l'Académie, M. Schlichtegroll, a fait lecture d'une biographie de ce Nestor des philosophes allemands, et deux autres membres ont célébré ses vastes connaissances. On a remarqué avec étonnement que le duc Guillaume de Birkenfeld, et six membres de l'Académie, assistaient seuls à cette séance. — Il a donc fallu que les jalousies, la malveillance et les haines auxquelles ce littérateur et savant célèbre, mais étranger en Bavière, a été en butte depuis le moment où il fut appelé, par le prince régnant, à la place de président de l'Académie de Munich, se manifestassent encore après sa mort!

**GRAND-DUCHÉ DE BADE.** — *Beaux-Arts.* — *Architecture.* — M. Weinbrenner, architecte de Carlsruhe, vient d'achever le plan de deux monumens, dont l'exécution ajoutera aux embellissemens de cette résidence. Le premier est un monument qui sera érigé en l'honneur de feu le grand-duc Charles-Frédéric, dont la mémoire est chérie, parce qu'il a donné une constitution au peuple; le second est un édifice destiné à la réunion des députés. L'exécution sera, dit-on, confiée à l'un des premiers artistes du siècle.

*Beaux-Arts — Musique.* — *Invention d'un nouvel instrument.* — M. Schortmann, de Buttstaed, est l'inventeur d'un instrument qui paraît devoir faire beaucoup de sensation dans le monde musical. Il rend dans toute sa force et sa pureté le son de l'harmonica, de la clarinette, du cor, du haut-bois, et le coup d'archet du violon. L'instrument a des touches pareilles à celles d'un piano; mais on en joue d'une toute autre manière. Les tons sont produits par de petits bâtons de bois brûlé, de grandeur et d'épaisseur différentes, mis en vibration par un courant d'air. Le *Pianissimo* ressemble parfaitement à la harpe d'Éole. L'auteur a employé quatre ans à méditer l'invention de cet instrument, et il se dispose maintenant à voyager pour le faire entendre dans les grandes villes de l'Europe.

*Société Helvétique des Sciences naturelles.* — *Extraction de bitume à la perte du Rhône.* — *Mastic perfectionné.* — *Acier fondu.* — Neuchâtel, 30 septembre. — A la session de la Société helvétique des Sciences naturelles, qui a eu lieu, cette année, à Saint-Gall, M. le professeur Pictet, de Genève, membre de la Société, a donné des détails intéressans et pratiques sur un bitume naturel qu'on extrait à l'endroit dit *le Pare*, près de Seyssel, sur la rive droite du Rhône, environ à six lieues sud-ouest de Genève, et avec lequel on fabrique en grand, dans le même lieu, un mastic très dur, inaltérable à l'air, qui sert à couvrir des terrasses, des galeries, des ponts, etc., et qui peut contenir l'eau pendant un tems indéfini. Divers échantillons de cette matière ont été mis sous les yeux de la Société, tant dans l'état brut que travaillés. On remarquait, dans le nombre, des toiles et des papiers, rendus imperméables par le bitume dont on les avait enduis. On a fait, dans plusieurs bâtimens publics et particuliers de Neuchâtel et des environs, l'emploi de ce mastic, et tous les essais ont pleinement réussi. On assure que le ministre de l'intérieur de France a accordé divers avantages à M. Taylor, directeur de cette fabrique, qui lui donneront un accroissement rapide.

M. le professeur Pictet lut à la même Société une notice sur des expériences faites par une commission des arts de Genève, sur l'acier fondu, fabriqué par le colonel Fischer, de Schafhouse, dont quelques échantillons furent offerts à la Société, ainsi que des outils de toute espèce, forgés avec cet acier, soit pur, soit soudé au fer, dernière propriété qui n'appartient pas à l'acier fondu d'Angleterre. Ces outils étaient accompagnés d'attestations favorables des artistes de Genève, qui les avaient soumis à diverses épreuves, et qui s'accordaient à préférer cet acier à beaucoup d'autres, sans en excepter celui d'Angleterre, qui est détérioré depuis quelques années. M. Pictet montra encore deux échantillons curieux d'acier fondu, cristallisés dans le creuset; l'un avec contact d'air, l'autre sans cette circonstance. Le premier offrait une surface fort inégale et cristallisée en ramifications plus ou moins saillantes, et ressemblant à celles de certaines mines d'argent; l'autre, beaucoup plus lisse, était couverte de ramifications légères, assez semblables à celles qu'on voit dans l'eau qui se gèle.

BOLOGNE. — *Observations anatomiques sur les os.* — La structure organique des os est encore aujourd'hui l'objet des recherches de ceux qui s'appliquent à la physique animale. M. le docteur Michel Médicis, professeur de physiologie dans l'Université de Bologne, a publié deux Mémoires sur cet intéressant sujet. Dans le premier, qui a pour titre *Esperienze intorno alla tessitura organica delle ossa, etc.*, Bologne, 1818, l'auteur, après avoir donné une idée succincte des opinions des écrivains qui l'ont précédé, expose une série d'expériences analytiques, d'où il résulte que les extrémités des os sont toujours formées par une substance réticulaire ou spongieuse, laquelle souvent existe encore dans la cavité médullaire, mais que les parois des os sont composées entièrement, ou en partie, d'un tissu lamelleux, et que la partie non lamelleuse des parois est composée d'un tissu fibreux. Il a étendu ses expériences aux os des différentes classes des animaux; et il en a obtenu toujours les mêmes résultats. Il a fidèlement représenté tout ce qu'il a vu, dans une planche placée à la fin du premier Mémoire. Le second, intitulé *Considerazioni intorno alla struttura organica delle ossa, etc.*, Bologne, 1819, contient plusieurs observations et réflexions critiques, par lesquelles l'auteur combat les objections dirigées contre lui par le docteur Speranza et par M. Scarpa, qui regardent les os comme entièrement composés d'une substance réticulaire.

VENISE. — *Géographie.* — L'habile géographe M. Adrien Balbi, vient de publier, à Venise, la seconde édition de son *Compendio di geografia universale*, augmentée et revue d'après les derniers événemens politiques et les découvertes les plus récentes. L'auteur a profité des plus nouveaux ouvrages français et allemands, relatifs à sa matière. Sa critique se montre lumineuse et saine, dans le traité, annexé à son ouvrage, sur le sol et la population des États et des villes. En rendant compte de ses propres opinions, il met en parallèle celles de Malte-Brun, de Busching, de Fabri, de Lichtenstern, de Maunert, de Blumenbach, etc. Il fait en même tems connaître les causes de la différence des indications du nombre des habitans des villes, provenant des conclusions approximatives que, faute de dénombremens, les géographes ont tirées de l'étendue d'une ville; comme par exemple en Asie, en



Afrique, et dans la Nouvelle-Hollande; ou de la consommation des vivres, comme à Constantinople, au Caire et même à Paris; ou de l'impôt personnel (capitation), ou du nombre des foyers, comme en Portugal; ou du nombre des maisons ou des hommes, propres à porter les armes, comme en Amérique; ou par approximation, d'après le nombre des naissances et des décès. Et quand même les indications des géographes auraient été basées sur des dénombremens, ils n'ont pas toujours noté si l'état militaire, comme à Gibraltar, la cour, les fonctionnaires, la noblesse, le clergé, les juifs, les étudiants, etc., y sont compris; si les lieux environnans sont de ce nombre, à quelle époque de l'année et dans quelle saison le dénombrement a été fait. Toutes ces questions ont été discutées par M. Balbi: il a surtout éclairci le dernier point par deux tables comparatives de la population de plusieurs villes. Ce livre a été introduit dans presque toutes les écoles de l'Italie.

LIVOURNE. — *Poésie. — Publication nouvelle.* — Pendant que les Italiens attendent, avec impatience, la publication de la *Jérusalem détruite*, poème épique de M. Arici, qui a déjà reçu beaucoup d'éloges, quoiqu'il n'en ait encore publié que les sept premiers chants, on vient d'annoncer un autre poème de M. Angelo Maria Ricci, intitulé *l'Italiade*, actuellement sous presse: Le nouveau poète s'est proposé de chanter les exploits et la victoire de Charlemagne sur Didier, dernier roi lombard d'Italie, qu'il regarde comme un héros. On assure que le poète a trouvé, parmi les Italiens de l'époque qu'il célèbre, des caractères et des traits de grandeur d'ame, qui justifient le choix de son sujet, quoique pris dans une époque où les vicissitudes de la fortune hâtaient la décadence du royaume des Lombards. Le poème est divisé en douze chants, écrits en *ottava rima*. L'éditeur est Jacques Masi, à Livourne.

ROME. — *Antiquités. — Fouilles dans le Tibre.* — Les fouilles dans le lit du Tibre sont devenues le plastron des railleries et des sarcasmes des Romains; la machine nautique étant trop petite et trop faible pour remplir le but auquel elle est destinée, rien n'a été retiré jusqu'à ce jour, excepté un cippe sépulcral qu'on a trouvé sur le rivage, et que M. Fea a voulu faire transporter au Vatican; les entrepreneurs s'y étant opposés, M. Fea se propose de les y contraindre devant les tribunaux.

Les fouilles commencées à Tivoli se renouvelleront sous peu. On a retiré jusqu'à présent une très belle figure de femme assise, dont la draperie surtout est merveilleuse, et la tête antique parfaitement bien conservée; les fragmens de trois gladiateurs, et une statue un peu moindre que nature, d'un jeune homme debout. L'exportation, à l'étranger, de ces morceaux a été défendue.

Le cahier de juillet, du *Giornale arcadico*, renferme des notices intéressantes sur trois *favissæ* trouvés par l'architecte Joseph del Rosso, lorsque celui-ci fit aplanir la terre autour du dôme. Dans ce lieu furent jadis le temple et la citadelle de l'ancien *Faesusulae*. Il y avait, devant le temple, trois fosses de forme pyramidale, où l'on jetait les débris des victimes, qui, étant consacrés aux dieux, étaient retirés de l'usage profane. Ces fosses sacrées portaient le nom de *favissæ* ou *flavissæ*. Marcianus dit qu'il y en avait aussi près du temple de Jupiter Capitolinus. Celles de Fiésoli étaient remplies de débris, parmi lesquels on a trouvé des tessons de vases sacrés, des cornes de chèvres, des dents de loups, etc. Ces *favissæ* ont été expliquées par M. Joseph del Rosso, qui a donné le plan des lieux où l'on a découvert en même tems plusieurs anciens tombeaux chrétiens.

Les antiquaires ne se souviennent pas qu'il soit, dans aucun tems, arrivé à Rome autant de monumens de l'ancienne Égypte, que sous le pontificat actuel. Le sieur Guidi, Romain, en a fait transporter, par ordre du pape, un grand nombre, qu'il a fait déterrer lui-même par des Arabes, dans diverses parties de l'Égypte, et principalement aux environs de l'ancienne Thèbes.

#### GRÈCE.

*Instruction publique.* — Le prince régnant de Valachie, Alexandros Soutzos, Grec de nation, plus éclairé que ne le furent ses prédécesseurs, aimant sa patrie, et voulant y seconder les progrès des lumières et de la civilisation, a résolu d'envoyer en Europe plusieurs jeunes Grecs pour compléter leur instruction à ses frais, à condition de retourner, après avoir achevé leurs études, dans leur terre natale, pour y propager le goût des connaissances les plus importantes. Parmi les jeunes gens qui sont déjà arrivés à Paris, on distingue M. Eustathios de Smyrne, que le prince recommande aux soins paternels du plus savant et du

plus vertueux des Grecs modernes, par la lettre suivante, insérée dans le dernier numéro du *Mercure grec*, publié à Vienne le premier octobre 1819 :

« Mon très cher Coray, le jeune Eustathios de Smyrne, qui » vous remettra cette lettre, se rend à la savante capitale, pour » son instruction. Sachant qu'il a un cœur excellent et passionné » pour l'étude, et espérant que le bien que je pourrai lui faire » rejaillira sur plusieurs de nos chers compatriotes, je promets » de fournir à tous les frais nécessaires pour son instruction par- » faite; mais ce qu'il y a de plus important pour lui, c'est votre » direction paternelle. La jeunesse a besoin des conseils des vieux » sages, et surtout dans les grandes villes. Le jeune Eustathios » sait les apprécier, et il donne la préférence aux vôtres, parce » qu'il les regarde comme ceux de la plus profonde sagesse. Je » ne veux pas insister davantage, en recommandant à votre » amitié ce brave compatriote; je vous souhaite seulement de » longues années de vie et de santé, afin que vous acheviez vos » grands travaux, si utiles à toute la Grèce. Buckharest, ce » 18 août 1819. — *Signé*, ALEXANDROS SOUTZOS. »

M. le baron Georgios Sakellarios, l'un des plus riches négocians grecs établis dans les États de l'empereur d'Autriche, vient de contribuer le premier, avec le zèle le plus généreux, à l'établissement d'un grand collège à Andrinople, sa ville natale. Sa munificence a excité l'émulation de plusieurs riches particuliers de la même ville, auxquels il avait adressé une lettre pleine de sentimens élevés. L'archevêque d'Andrinople, M. Proïos, natif de Chios, homme très savant, qui résida long-tems à Paris, a employé toute son éloquence patriotique pour la prospérité de la nouvelle école. On cite surtout un anonyme qui a légué à cet établissement un domaine évalué 24,000 fr. C'est par ce zèle extraordinaire pour la propagation des lumières, que les Grecs modernes se flattent de sortir de l'humiliation où les retient une servitude d'autant plus affreuse qu'elle est sentie et imméritée.

## ESPAGNE.

*Instruction publique. — Enseignement mutuel.* — Un décret rendu sur le rapport du ministre de la justice, M. Lozano de Torres, autorise l'établissement d'une école centrale à Madrid, et

d'une succursale dans chaque commune du royaume; afin que la méthode lancastérienne soit mise à la portée de tous les habitans. Le ministre de la justice et sept grands d'Espagne sont exclusivement chargés de surveiller la direction et les progrès de ces divers établissemens. Il est expressément défendu à tous les tribunaux et corporations civiles et religieuses qui, d'après les anciennes lois, interviennent dans l'éducation publique, de se mêler en rien des écoles où la nouvelle méthode sera pratiquée. Le roi remercie officiellement les bons citoyens qui ont concouru par leur zèle, et en établissant à leurs frais, dans la capitale, une école d'essai, à faire apprécier les avantages du système lancastérien.

#### PORTUGAL.

*Enseignement mutuel. — Extrait de la gazette de Lisbonne. —* Par arrêté du gouvernement, en date du 10 octobre 1815, il fut créé des écoles dans tous les corps de l'armée et de la marine, et la direction en fut confiée à M. J. C. do Conto e Mello, capitaine du génie et professeur de tactique et de fortification.

Le 8 octobre 1818, ce directeur rendit compte, en séance publique, des progrès des écoles d'enseignement mutuel, créées en vertu dudit arrêté.

Quoique l'enseignement mutuel fût très anciennement établi en Portugal (1), il avait cependant besoin d'être modifié et rendu uniforme d'après les perfectionnemens actuels. A cet effet, il fut établi dans le local de la caserne dite des gardes-du-corps, à Belem, une école normale sous la direction immédiate du capitaine Conto e Mello, qui fut ouverte le premier mars 1816. Le 15 octobre de la même année, cette école avait déjà fourni soixante-huit professeurs : leur nombre se montait à quatre-vingt-un, le 3 août 1818.

On commença à ouvrir les écoles des régimens, dès le 1<sup>er</sup> janvier 1818; mais elles ne furent réellement en activité qu'après le mois de juin de la même année.

Outre ces écoles, on en ouvrit d'autres dans ceux des établissemens

---

(1) Ceci fait allusion à l'usage introduit depuis long-tems dans les écoles du Portugal, où les élèves plus avancés enseignaient aux commençans le rudiment.

mens royaux que l'on jugea propres à cette destination, tels que le dépôt général de la cavalerie et la corderie royale. Dans les unes ainsi que dans les autres, sont admis, non-seulement les militaires et leurs enfans, mais aussi les bourgeois.

Au commencement d'octobre 1818, on comptait cinquante-cinq écoles d'enseignement mutuel en Portugal; savoir : dix-huit à Lisbonne et dans la province d'Estramadure, dix dans celle de Beira, cinq dans la province de Traz-Os Montes, neuf dans la ville de Porto et dans la province de Minsio, dix dans l'Alemtejo, et trois dans l'Algarve.

A la même époque, ces écoles étaient fréquentées par trois mille huit cent quarante-trois élèves, dont mille huit cent quatre-vingt-onze militaires, et mille neuf cent cinquante-deux bourgeois. Sur ce nombre, trois cent soixante-sept avaient déjà terminé leurs cours, et été reconnus capables : soixante d'entre eux, étant soldats, ont en conséquence été promus au grade d'officier inférieur.

Le dernier jour du mois d'août 1818, le nombre des élèves était de deux mille cinq cent dix-huit, dont deux cent quatre-vingt-seize apprenaient l'alphabet, quatre cent neuf le syllabaire, huit cent un lisaient des phrases et des périodes, et six cent deux lisaient couramment; trois cent quarante-trois écrivaient sur le sable, quatre cent quarante-cinq sur l'ardoise, et mille sept cent trente sur du papier; huit cent vingt-sept suivaient les principes généraux de la numération, sept cent quatre-vingt-cinq s'exerçaient à la composition et à la décomposition des nombres entiers et des fractions décimales; deux cent quarante-deux apprenaient les fractions, et soixante-un la règle de trois.

Au mois d'octobre, à la date du rapport, le total des élèves était de deux mille six cent trente-huit.

Le rapporteur a fait observer que le nombre moyen des élèves non militaires, reçus dans les cinquante-cinq écoles du royaume, était de soixante à soixante-dix par mois.

#### ROYAUME DES PAYS-BAS.

*Biographie littéraire.* — Le *Staats courant* donne beaucoup d'éloges à un ouvrage qui va se publier en langue hollandaise, chez les libraires Geysbeek et fils, à Amsterdam, et dont le prospectus vient de paraître. Ce sera un Dictionnaire biogra-

phique, anthologique et critique des poètes hollandais. Les articles que le prospectus contient comme modèles, concernent les poètes Anslø et Hartsink. L'éditeur est le libraire M. Geysbeek lui-même; qui s'est déjà souvent distingué comme poète et comme savant.

*Beaux-Arts. — Prix distribués.* — Le jugement du jury pour le concours ouvert par la Société des Beaux-Arts d'Anvers, vient d'avoir lieu, et la distribution des prix s'est faite avec une grande solennité. Les artistes les plus distingués du royaume des Pays-Bas composaient ce jury. On a décerné les prix suivans : le grand prix de peinture d'histoire (proposé par l'Académie d'Anvers), à M. de Braeckeleer, élève de M. Van Brée; le grand prix de sculpture (le sujet du concours était une *Flore*), à M. Charles Malaise, de Bruxelles, qui précédemment avait déjà obtenu les prix des concours de Bruxelles et de Gand; le prix du paysage, à M. Schelfaut, de la Haye; le prix de la peinture de genre, à M. Maes, de Gand (le sujet était une salle de vaccination); le prix d'architecture, à M. Bourla, de Bruxelles; le prix de gravure sur pierre fine, à M. de Graevé, de Gand (tête d'Apollon).

#### FRANCE.

MARSEILLE. — *Carte géographique.* — L'ingénieur géographe P. Démarest, chargé de lever le plan topographique de la ville de Marseille et d'une partie de son territoire; vient d'exposer au Musée l'eau-forte de la première feuille de l'ouvrage. Cette carte, qui offrira la description géométrique la plus exacte et la plus détaillée qui ait été faite jusqu'à présent, paraîtra par souscription, à Paris, chez l'auteur, rue de Vaugirard, n° 60, où l'on peut se procurer de suite son plan-prospectus d'assemblage; et à Marseille, chez M. Chardon, rue de la Canebière, n° 40. Le prix de la souscription est de 10 francs par feuille, payables seulement à fur et mesure qu'elles seront livrées.

MONTAUBAN. — *Nécrologie.* — *Benedict Prévost.* — La Faculté de théologie protestante de Montauban vient de perdre M. Benedict Prévost, professeur de philosophie, habile physicien, membre de plusieurs Sociétés savantes. Né à Genève, en 1755, M. Prévost y fit ses études d'une manière brillante; après quoi, il se chargea de l'éducation de deux fils d'une famille protestante de Montauban, ce qui le fixa dans cette ville. Les sciences phy-

siques eurent de grandes obligations à M. Prévost ; car la nature eut rarement un admirateur plus constant , un disciple plus fidèle. On lui doit plusieurs bons Mémoires sur divers objets de physique et d'histoire naturelle. Nous citerons les suivans :

*Mémoire sur les émanations des corps odorans*, présenté à l'Institut, imprimé dans les *Annales de Chimie*, tom. XXI.

*Histoire d'un insecte inconnu, le chirocéphale diaphane* (Journal de Physique).

*Mémoire sur la nature de la carie des blés, et découverte d'un préservatif de cette même carie*, 1807.

*Mémoires sur les comètes, sur la vaporisation, sur le chlore, sur la conformation des yeux*, et sur un grand nombre d'autres sujets imprimés dans divers recueils savans.

La *Bibliothèque universelle* de Genève, les *Annales de Physique et de Chimie* de Paris, et les *Annales protestantes*, dont le premier cahier, qui vient de paraître, justifie les espérances données par son prospectus (1), ont déjà rendu hommage à la mémoire de M. Prévost. M. Frossard, professeur de morale à la Faculté de Montauban, a fait insérer, dans le même but, une lettre dans le journal de cette ville. La chaire de philosophie, que la mort de M. Benedict Prévost laisse vacante, vient d'être mise au concours.

#### SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE (2).

ARRAS. — La *Société royale des Sciences et des Lettres d'Arras*, dans sa séance publique de la fin du mois d'août, a décerné le prix de poésie à M. Charles de Saint-Maurice, de Paris. Le sujet était une ode sur la *délivrance d'Arras par Turenne, en 1654*. M. de Saint-Maurice est un jeune homme, à peine âgé de vingt ans, qui sort du Collège royal de Bourbon, où il a fait de brillantes études.

(1) Voyez ci-dessus, tom. III, page 590.

(2) Désormais, nous réunirons sous ce titre, et dans une section particulière des *Nouvelles Littéraires*, tout ce qui est relatif aux Académies et Sociétés savantes, en suivant l'ordre alphabétique des noms de villes. Nous commençons dès à présent à solder une partie de notre arriéré, et nous espérons pouvoir remplacer avec avantage, sous ce rapport, l'ancien *Journal des Académies*.

BORDEAUX. — La *Société philomatique du Muséum d'instruction publique de Bordeaux* devait décerner, cette année, une médaille en or, de la valeur de 100 fr., à l'auteur du meilleur *Éloge historique du maréchal d'Ornano*. La Société n'a reçu aucun ouvrage sur ce sujet; mais, toujours convaincue de l'utilité d'un pareil travail, elle le remet au concours pour l'année 1820. Les pièces doivent être remises au secrétariat du Muséum, allées de Tourny, n° 42, et adressées à M. Latterade, secrétaire-général. Aucun ouvrage ne sera reçu après le 31 juillet 1820.

CAMBRAY. — La *Société d'Émulation de Cambrai* propose un prix au meilleur discours sur l'éloge du vertueux Malesherbes. Ce prix consistera en une médaille d'or de 200 fr., et sera décerné dans la séance du mois d'août 1820. On se rappelle que le même sujet est proposé, par l'Académie française, pour un prix de poésie.

CHALONS-SUR-MARNE. — *Séance publique de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne*, 30 août 1819. — M. Mergez, président annuel, ouvre la séance par un discours sur les progrès de l'agriculture et des arts mécaniques. M. Caquot, vice-secrétaire, rend compte des travaux de la Société et du résultat des concours; il paie un tribut d'éloges à la mémoire de MM. Lemoine de Villarsy, ancien membre titulaire; Lequeux, membre titulaire; et Durud, associé, que la mort a enlevés dans le courant de cette année. M. Chapron lit un Mémoire sur les effets comparés des cendres sulfureuses et du plâtre comme engrais. M. Brisson, ingénieur en chef, fait un rapport sur le concours ouvert sur cette question : *Quels sont les meilleurs moyens de prévenir, AVEC LES SEULES RESSOURCES DE LA FRANCE, la disette des blés, et les trop grandes variations dans leur prix ?* La Société, qui avait demandé aux concurrens de trouver ces moyens dans les seules ressources de la France, n'a pu décerner le prix, puisque les Mémoires les plus remarquables admettaient l'importation, et, par conséquent, ne résolvaient pas entièrement le problème. Néanmoins, trois de ces Mémoires ont paru mériter des distinctions honorables.

*Premier concours.* — M. Cyprien Anot, professeur au Collège royal de Rheims, auteur du Mémoire couronné sur cette question : *Les intérêts des Français de toutes les classes sont attachés au*



*maintien de la Charte constitutionnelle*, lit divers fragmens de cet ouvrage.

*Deuxième concours.* — *Sur la disette des blés, etc.* — Une médaille d'or de 200 francs est décernée à M. Paris, ancien sous-préfet, auteur du Mémoire portant pour épigraphe : *Libertas, ubertas*; et une médaille d'or de 100 francs à M. Chaillou des Barres, ancien préfet. Une mention honorable est accordée à M. Jean-Jacques Baude, de Valence, ancien sous-préfet.

*Troisième concours.* — *Sur les moyens de préserver les murs de craie des atteintes du salpêtre.* — Une mention honorable est accordée à M. Mandel, doyen du Collège de pharmacie, à Nancy, auteur du Mémoire ayant pour épigraphe : *Fortiora exturbant debiliora*. La Société se réserve l'expérience du procédé indiqué; et, si la pratique vient à l'appui de la théorie, il sera décerné, l'an prochain, à l'auteur une médaille de première classe.

*Quatrième concours.* — *Sur la vaccine.* — 1°. Une médaille d'encouragement est accordée à M. Dufieux, chirurgien, à Bouy, qui, dans l'année, a vacciné 445 sujets. 2°. Une première mention honorable est donnée à M. Delacroix, chirurgien, à Châlons, qui en a vacciné 374. 3°. Une seconde mention honorable à M. Hubert, chirurgien, à Somme-Suippes, qui en a vacciné 262.

*Cinquième concours.* — *Statistique.* — 1°. Une médaille de première classe est décernée à M. Jolly, chirurgien, à Châlons, auteur de la Statistique de cette ville. 2°. Une médaille d'encouragement à M. Remy, chirurgien, à Châtillon-sur-Marne, auteur de la Statistique du canton de Châtillon-sur-Marne.

La Société décernera, dans sa séance publique du mois d'août 1820:

1°. Une médaille d'or de 200 francs au meilleur discours ou Mémoire sur cette question : *Quels sont, sous l'empire de la Charte, et dans l'état actuel de la France, les moyens les plus propres à développer et à fortifier l'esprit public ?*

2°. Une médaille d'or de 100 francs au Mémoire qui aura le mieux résolu cette question : *La clôture en haies vives des terres arables et des prés, serait-elle avantageuse à l'agriculture du département de la Marne ?*

Elle continue d'offrir des prix d'encouragement :

1°. A l'auteur de la meilleure Statistique d'un canton du départ-

tement de la Marne. Elle invite les concurrens, non-seulement à décrire la position topographique d'un canton, son sol, ses monumens, sa population, ses productions et ses ressources en tous genres, mais encore à indiquer les branches d'industrie agricole, manufacturière et commerciale, qui, dans le canton décrit, seraient arrivées à un degré satisfaisant de prospérité, et les moyens d'améliorer celles qui n'y seraient point parvenues. Elle augmentera la valeur du prix, lorsque le travail lui paraîtra assez important pour mériter une récompense particulière.

2°. Au médecin ou chirurgien de ce département, qui aura vacciné le plus grand nombre de sujets, pendant l'année 1820. Il en justifiera par un état nominatif des sujets vaccinés, énonçant le résultat de chaque vaccination, et certifié par les parens et les autorités locales. Les pièces relatives à ce dernier concours seront envoyées, franchises de port, avant le 1<sup>er</sup> mai 1821. Le prix sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1821. Les discours et Mémoires devront être parvenus, *francs de port*, au secrétaire de la Société, à Châlons-sur-Marne, avant le 15 juillet 1820.

ÉVREUX. — *Société des Sciences, des Lettres, des Arts et de l'Agriculture du département de l'Eure.* — *Section d'Agriculture.* — Dans la séance publique de 1820, la Société décernera une médaille d'or de la valeur de 200 fr., au meilleur Mémoire en réponse aux questions suivantes :

1°. Entre les belles espèces de bêtes à grosses cornes, quelle est celle qui conviendrait le mieux aux pâturages du département de l'Eure, soit pour les vallées, soit pour les plaines? 2°. Quels sont les meilleurs moyens de reproduire ces belles espèces, et d'empêcher qu'elles ne dégèrent? 3°. Quels sont le traitement et le régime convenables pour préserver ces animaux de différentes maladies et les guérir?

*Section des Sciences et Arts.* — La Société fait un nouvel appel aux manufacturiers et fabricans établis dans le département, et les invite à faire déposer à la préfecture, avant le 1<sup>er</sup> avril 1820, des échantillons de leurs produits; elle décernera, dans la séance publique de 1820, une médaille d'encouragement à celui qui, au jugement de ses pairs, aura déposé le meilleur et le plus beau produit. Le jury, chargé de l'examen, sera nommé par la Société.

Dans la séance publique de 1821, elle décernera une médaille d'or, de la valeur de 300 fr., à celui des mécaniciens, domiciliés dans le département, qui, avant le premier mai 1821, aura exécuté la plus belle et surtout la meilleure machine propre à mesurer le tems.

*Section de Littérature.* — La Société décernera, en 1820, une médaille d'or de la valeur de 200 fr., à l'auteur de la meilleure description historique des grandes actions militaires dont le département de l'Eure a été le théâtre, à commencer du règne de Philippe-Auguste, jusqu'à celui de Henri IV inclusivement, et qui réunira, à cette description, celle des monumens relatifs à ces événemens.

Les Mémoires et échantillons, destinés au concours, seront adressés à M. le secrétaire-perpétuel de la Société, à l'hôtel de la préfecture, à Évreux, avant le premier avril 1820.

GRENOBLE. — *La Société des Sciences et des Arts de Grenoble* a tenu, le 23 septembre, une séance, sous la présidence de M. Savoie-Rollin, membre de la Chambre des députés. Parmi des lectures qui ont été faites, nous citerons celles-ci : *Histoire de l'ancienne Université de Grenoble*, par M. Berriat-Saint-Prix ; fragment d'un *Essai sur la manière d'écrire l'Histoire*, par M. Champollion jeune.

MACON. — *L'Académie de Mâcon* avait mis au concours *l'Éloge du Président Jeannin*. Aucun ouvrage n'a rempli son attente. Elle remet le sujet au concours pour 1820. Le prix est une médaille d'or de la valeur de 300 fr.

Elle propose un autre prix de la même valeur, pour une ode sur ce sujet : *Louis XIV vengé de ses détracteurs*. Les concurrens s'attacheront principalement à envisager ce monarque sous le rapport de l'impulsion qu'il a donnée, en France, aux arts de la civilisation, et à considérer l'influence que cet exemple a exercée sur le nord et l'occident de l'Europe. Ce double concours sera fermé, le 31 juillet 1820.

MONTPELLIER. — *La Société de Médecine pratique* remet au concours, pour sujet d'un prix qui sera décerné dans la séance publique du 15 décembre 1820, et qui consistera en une médaille d'or de la valeur de 300 fr., la question suivante :

« Quel a été et quel est encore l'art de guérir, dans la Faculté

de Médecine de Montpellier ? Cet art a-t-il eu des époques de lustre et de décadence, et quelles en ont été les causes ? Enfin, quels seraient les moyens de le maintenir ou de le rappeler au plus haut degré de célébrité ? »

Les Mémoires envoyés au concours doivent être reçus avant le premier novembre 1820, et adressés à M. Baumes, professeur en médecine, secrétaire-perpétuel de la Société, rue de la Cure, n° 267, à Montpellier. La Société donnera un prix d'encouragement à l'auteur d'un bon Mémoire sur *l'épilepsie*, à quelque époque qu'il lui soit envoyé.

NANCY. — *La Société royale des Sciences, Lettres, etc.*, a tenu sa séance publique, le 19 août. Le secrétaire a lu son rapport sur les travaux de l'année : ils comprennent un Mémoire de M. Mengin, ingénieur, sur les voûtes en anse de panier ; plusieurs Mémoires de chimie organique, par M. Brannonot ; la publication de Mémoires sur les éboulemens de Norroy, et sur le traitement de l'aliénation, etc., par M. Haldat ; plusieurs observations médicales, par M. Valentin, ainsi que des faits nouveaux et curieux extraits de sa correspondance ; un Mémoire sur la nature volcanique de la côte d'Essey, par M. Guillardot ; le sixième fascicule de la collection des cryptogames, par le docteur Mongeot : le résultat des observations météorologiques, par M. l'abbé d'Autrin ; plusieurs Mémoires sur le perfectionnement de l'agriculture française, la lithostérotypie et les antiquités de Scarppone, par M. Mathieu ; des rapports et observations sur l'agriculture, par M. Mandel ; des recherches sur l'origine de la législation criminelle en Angleterre, par M. Lesure ; la traduction de l'Enfer du Dante, par M. Lamoureux aîné ; ainsi que l'abrégé de l'Histoire d'Italie, de Muratori ; des recherches archéologiques sur l'ancienne ville de Nasium, aujourd'hui Naix, par M. Denis ; un Mémoire de M. Étienne sur la musique ; un procédé pour la conservation des pommes-de-terre, par M. Bertier ; un discours sur l'opinion, par M. Maffioli.

ROUEN. — *Prix proposés par l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts. — Classe des Sciences.* — Elle avait mis au concours, pour cette année, la question suivante : « Quels sont les » moyens, dépendans ou indépendans du pyromètre de Weedg- » wood, les plus propres à mesurer, avec autant de précision

» qu'il est possible, les hauts degrés de chaleur que certains  
 » arts, tels que ceux du verrier, du potier de terre, du faïencier,  
 » du porcelainier, du métallurgiste, etc., ont besoin de con-  
 » naître? »

Un seul Mémoire a obtenu une mention honorable. La question est remise au concours, pour 1820.

*Classe des Belles-Lettres.* — L'Académie avait proposé un prix de 300 francs pour être décerné à la meilleure pièce d'environ 300 vers, sur ce sujet : « Henri IV à Rouen en 1596. » Le prix n'ayant pas été remporté, le même sujet est proposé pour l'année 1820. Chaque prix sera une médaille d'or de la valeur de 300 fr. Les ouvrages devront être adressés, francs de port, à M. Vitalis, ou à M. Bignon, secrétaires perpétuels de l'Académie : le premier, pour la classe des Sciences ; le second, pour la classe des Belles-Lettres, avant le premier juillet 1820.

*Prix extraordinaire pour 1821.* — Le Conseil général du département de la Seine-Inférieure ayant mis à la disposition de l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Rouen, des fonds pour un prix extraordinaire, l'Académie propose le sujet suivant : « Quel fut, sous les ducs de Normandie, depuis  
 » Rollon jusques et y compris Jean-sans-Terre, l'administration  
 » civile, judiciaire et militaire de la province? » Le prix, de la valeur de 1000 fr., sera décerné dans la séance publique du mois d'août 1821.

TOULOUSE. — L'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres a tenu, le mardi 31 août, sa dernière séance publique de cette année. M. de Malaret, président de l'Académie, M. Tajan, avocat, et M. Dumège, ont prononcé chacun un discours.

M. Ducasse fils a lu un Mémoire de M. le baron Cayla, relatif au château de Michel Cyprien, seigneur de Montaigne, situé à une lieue de la petite ville de Castillon. L'auteur s'arrête avec un douloureux recueillement devant le cabinet et la bibliothèque du philosophe périgourdin, sur lesquels toutes les intempéries de l'air ont exercé leurs ravages. Sa douleur augmente en voyant la noble retraite que Montaigne appelait *suæ dulces latebræ*, et qu'il avait choisie pour composer ses *Essais*, n'offrant plus que des ruines abandonnées aux hibous. C'est surtout après avoir

visité son mausolée, dit M. Cayla, que nous fûmes assaillis par les réflexions les plus touchantes : en jetant nos regards sur le cercueil de notre philosophe, nous nous rappelâmes l'épithaphe qu'il a mise en tête de ses écrits : *Que sais-je ?*

*Distribution des prix de l'École des Arts.* — La distribution des prix de l'École spéciale des Arts, qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> septembre, a été des plus brillantes. Un concours immense de citoyens de toutes les classes est venu seconder de ses encouragemens cette intéressante solennité. M. Gounon-Loubens, secrétaire-administrateur du Bureau des Arts, a fait le rapport des travaux de l'année. Une circonstance touchante a ajouté à l'éclat de cette fête des arts. M. Bezançon, maréchal-des-logis au régiment de Rennes, artillerie, a obtenu un prix et un accessit; M. le président a prié M. le colonel de ce régiment de remettre à cet estimable militaire la médaille qui lui était destinée.

#### PARIS.

*INSTITUT. — Distribution des grands prix de l'Académie des Beaux-Arts.* — La séance publique annuelle s'est tenue, le 2 octobre. Le sujet du grand prix de musique était une cantate intitulée *Herminie*, paroles de M. Vinaty. Le premier grand prix a été décerné à M. Fromental Halévy, élève de M. Chérubini; le deuxième à M. Massin, dit *Turina*, élève de M. Reicha.

Le premier grand prix de peinture a été remporté par M. Dubois, élève de M. Regnault; le deuxième, par M. de la Rivière, élève de M. Girodet.

Le premier grand prix de sculpture a été remporté par M. Di-mier, élève de M. Cartellier; le deuxième, par M. Lequien, élève de M. Bosio.

Le premier grand prix d'architecture a été remporté par M. Callet, élève de M. Delespine; le deuxième, par M. Lesueur, élève de MM. Famin et Percier.

Le premier grand prix de gravure en médaille a été remporté par M. Vatinelle, élève de M. Gatteaux; le deuxième, par M. Dieudonné, élève de MM. Gros et Bosio.

Sur la demande du Comité administratif de la galerie métallique des grands hommes français, l'Académie a partagé le prix fondé par cette Société entre MM. Gayrard et Gatteaux : la pre-

mier, pour sa médaille de Bossuet; le second, pour celle de Fénelon.

On a entendu, dans la même séance, la lecture des éloges du sculpteur Rolland et du compositeur Méhul, par M. Quatremère de Quincy, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts; et un rapport de M. Cartellier, sur les ouvrages des pensionnaires de l'École française des Beaux-Arts, à Rome, qui donne les plus belles espérances.

*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Antiquités de la Charente-Inférieure.* — M. Chaudruc de Crazannes, membre de la Société royale des Antiquaires de France, vient d'adresser à l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres quatre Mémoires ou Notices sur la Statistique monumentale du département de la Charente-Inférieure. Le premier traite des monumens celtiques, et des superstitions, croyances, usages locaux perpétués jusqu'à nos jours, dont l'origine paraît remonter à cette époque. Le deuxième est relatif aux monumens de l'âge romain, et décrit le cours des voies, ou routes militaires, qui parcouraient cette partie de l'Aquitaine, indiquées dans l'Itinéraire d'Antonin et les Tables Théodosiennes. Le troisième a rapport aux édifices religieux du moyen âge, églises, abbayes, etc.; et le quatrième, aux châteaux, et autres constructions analogues du même tems, auxquelles on donne improprement le nom de *gothiques*. L'auteur renvoie, pour ceux des monumens romains déjà décrits, aux ouvrages de MM. de la Sauvagère, Bourigon, et aux notices qu'il a lui-même publiées, en 1817, sur les découvertes d'antiquités faites sous ses yeux, à *Mediolanum Santonum* (Saintes), pendant ces dernières années.

L'Académie, dans sa séance du 13 du courant, a ordonné le renvoi de ces Mémoires à sa commission des monumens nationaux, pour qu'elle lui en fit un rapport dans une de ses prochaines réunions. M. Chaudruc de Crazannes, en faisant cette communication à l'Académie des Inscriptions, lui a annoncé qu'il se proposait de donner incessamment au public un nouvel ouvrage, accompagné de plusieurs gravures, sur les résultats intéressans des fouilles qu'il a dirigées, comme inspecteur des antiquités de la Charente-Inférieure, et dont il a entretenu l'Académie dans sa correspondance avec elle. Les Sociétés littéraires de

La Rochelle et de Rochefort, également recommandables par le choix des membres qui les composent, et par l'utilité de leurs travaux, désirant répondre au vœu exprimé par l'Académie, dans son rapport du 20 novembre 1818, et par Son Excellence le ministre de l'intérieur, dans sa circulaire à MM. les préfets, du 8 avril suivant, s'occupe également avec zèle de la recherche des antiquités des pays des *Santones*.

*Société de Médecine pratique.* — Cette Société, persuadée que l'état actuel de la science permet de voir sous un jour plus favorable un point de doctrine qui laisse encore aujourd'hui quelque incertitude dans la thérapeutique, a cru devoir arrêter l'attention des gens de l'art sur les affections dont on trouve les traces dans les viscères abdominaux, à la suite des fièvres putrides et ataxiques. Elle désire qu'on s'attache à déterminer leurs caractères et les rapports qu'elles ont avec les fièvres essentielles, mais surtout que les concurrens ne s'écartent point de la médecine rationnelle fondée par Hippocrate, léguée par ce divin vieillard à ses vrais successeurs, et conservée par les praticiens dignes de ce titre.

En conséquence, elle propose pour sujet d'un prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de 200 francs, qu'elle décernera dans sa dernière séance de l'an 1820, la question suivante :

« Les altérations morbides dont on trouve les traces dans les » viscères abdominaux, après les fièvres putrides (adynamiques) » et ataxiques (malignes), sont-elles l'effet, la cause ou la complication de ces fièvres ? »

Les Mémoires, écrits en français ou en latin, seront adressés, francs de port, avant le premier octobre 1820, à M. Giraudy, secrétaire-perpétuel de la Société, rue Traversière-St.-Honoré, n° 33.

*Thermo-Baromètre.* — M. Goubert a eu l'idée ingénieuse de faire un thermomètre avec le baromètre lui-même ; on peut observer sur son instrument, d'abord la hauteur barométrique ; puis, par un simple changement de situation, la température du mercure. Il n'est pas plus compliqué que le baromètre à syphon. L'Académie de Dijon, sur le rapport d'une commission, composée de MM. Jacotot, Masson, Four et Gueneau-d'Aumont, a donné son approbation à ce *thermo-baromètre*.



*Observations magnétiques.*— Il résulte des observations magnétiques faites à bord des bâtimens anglais chargés de l'expédition au pôle arctique : 1° que chaque bâtiment a une attraction locale par laquelle ses boussoles sont affectées d'une manière différente, et sont soumises à une action irrégulière, tantôt progressive et tantôt rétrograde; 2° qu'il n'y a rien dans les circonstances de cette attraction, qui jusqu'à présent ait permis de reconnaître ses causes et d'établir ses lois; 3° que notamment cette attraction change, suivant la direction des bâtimens, et varie à bord de chacun d'eux, dans des circonstances qui semblent identiques; 4° que la chaleur, le froid, l'humidité de l'air et sa densité, agissent sur la puissance magnétique de l'aiguille des boussoles, et l'affectent évidemment dans ses variations; 5° enfin, que la déviation de l'aiguille aimantée est également soumise à des effets, résultant du degré de son inclinaison et même de la direction générale des vents. A. MOREAU DE JONNÈS.

*Enseignement mutuel dans la prison militaire de Montaigu.*— M. Boucher-Appert, directeur de l'école de Montaigu, nous écrit une lettre qui atteste les heureux effets de la méthode introduite dans la prison militaire placée sous sa direction. Outre les progrès rapides de ses élèves, il signale un changement total dans leur caractère et dans leur moralité. En moins de trente leçons, plusieurs soldats qui ne connaissaient pas une lettre ont appris à lire passablement. Le nommé Poussard, qui avait été condamné à mort, pour indiscipline envers ses supérieurs, et dont la peine a été commuée en 20 années d'emprisonnement, remplit les fonctions de *moniteur* avec une ardeur et une intelligence tout-à-fait digne d'éloges. Le soldat Dubuquoi, également condamné à mort, et dont la peine a été commuée en dix années d'emprisonnement, ne savait rien il y a vingt jours, et commence à épeler et à écrire passablement. La conduite de ces deux militaires, continue M. Appert, est très régulière et mérite d'être citée. Une circonstance remarquable, c'est que les prisonniers n'ont pas ignoré que les journaux se sont occupés des écoles des prisons, et ont témoigné à leur directeur le désir d'y voir encourager leur émulation.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Essais chimiques sur les arts et les manufactures de la Grande-Bretagne*; traduits de l'anglais de

Samuel Parkes et de Martin, par M. Delaunay. Trois volumes in-8°, avec 20 planches en taille-douce. Chez L. Colas, imprimeur-libraire, rue Dauphine, n° 32.

*Les Essais* de MM. Samuel Parkes et Martin comprendront vingt sujets différens, dont chacun peut se diviser en deux parties, savoir : la partie historique de l'art ou de la manufacture qui fait le sujet de l'Essai, depuis son origine; et la partie théorico-pratique, dans laquelle se trouvent les détails des procédés qu'exigent les diverses opérations. L'ouvrage sera terminé par une table analytique et raisonnée des matières. Le premier volume paraîtra à la fin d'octobre. Les personnes qui se seront fait inscrire, avant le 30 octobre prochain, recevront des premières épreuves dans leur ordre d'inscription. Les personnes inscrites payeront chaque volume, pris à Paris, 7 fr. Passé le 30 octobre, le prix sera de 8 francs, pour ceux qui ne se seront pas fait inscrire. Pour recevoir chaque volume par la poste, il faudra ajouter 1 fr. 50 c. pour l'affranchissement du port.

PROSPECTUS. — *Les orateurs français Mirabeau, Barnave et Vergniaud, ou Recueil de leurs discours, opinions, rapports et répliques, avec une notice sur chacun de ces orateurs*; par M. Barthe; avocat. Trois gros volumes in-8°, imprimés en caractères neufs, ornés d'un beau portrait et d'un *fac-simile* de l'écriture de ces hommes célèbres.

Cette édition est confiée aux presses qui ont imprimé la belle Bible, mise récemment en vente par M. DESOER. Le prix de chaque volume sera de 6 fr. 50 c. pour les souscripteurs, et 8 fr. port franc. — Il sera tiré 25 exemplaires sur papier vélin, portraits avant la lettre, dont le prix sera double. La souscription sera fermée lors de la mise en vente du premier volume, qui paraîtra en novembre 1819. Alors chaque volume sera de 7 fr. 50 c. En tête de ce volume, on trouvera les jugemens que MM. Garat et Chénier ont portés sur Mirabeau. Les deux premiers volumes sont consacrés à Mirabeau, et le troisième à Barnave et à Vergniaud. Pour faciliter l'acquisition de ces ouvrages, le troisième volume se vendra séparément avec les portraits et *fac-simile* 5 fr. 50 c. Les souscripteurs ne paieront les trois volumes que 19 francs. Les personnes qui désireront leur exemplaire satiné,

paieront 50 c. par volume. On souscrit à Paris, chez Kieffer, éditeur, rue d'Enfer-St.-Michel, n° 2.

THÉÂTRES. — *Ouverture du second Théâtre-Français.* — L'ouverture du second Théâtre-Français, dans la belle salle de l'Odéon, a eu lieu, le 30 septembre dernier. Si ce n'était qu'un événement de nature à piquer la curiosité, il serait uniquement du domaine des feuilles quotidiennes, et n'aurait aucun droit à être signalé dans la *Revue*. Mais, si les hommes de lettres et tous les amis de la littérature et des arts se sont réjouis de voir l'ancien Théâtre-Français, rendu tout entier à sa première destination, et menacer d'une noble rivalité le Théâtre-Français actuel, que deux talens extraordinaires maintiennent pour le moment au-dessus de toute comparaison; c'est qu'ils ont vu, dans l'érection d'une scène nouvelle, le gage certain des progrès futurs de l'art dramatique et de l'art de la déclamation. En effet, n'est-ce pas aujourd'hui une vérité, devenue triviale, que la rivalité produit l'émulation, mère des talens, et que, dans tous les genres, le monopole, comme son nom le dit assez, n'est utile qu'à celui qui l'exerce. Élevez une tribune, et les orateurs viendront se presser autour d'elle; ouvrez des théâtres, et vous aurez des acteurs. C'est à l'époque où la liberté d'élever des théâtres existait dans la plus grande latitude, que se formèrent la plupart des talens dramatiques qui font aujourd'hui l'ornement et les plaisirs de nos diffé-rentes scènes; tandis que depuis qu'un régime de servitude s'est appesanti sur eux, ils n'ont généralement produit que des acteurs d'une affligeante médiocrité.

Mais, ce n'est pas seulement en faveur de l'art de la déclamation, qu'il était urgent d'ouvrir un second Théâtre-Français; c'était surtout en faveur de l'art dramatique et de ceux qui le cultivent avec des succès ou des espérances. Le Théâtre-Français de la rue de Richelieu ne représentait guère qu'une tragédie et deux comédies nouvelles, chaque année. Dans cet état de choses, la carrière dramatique était fermée, et la littérature française menacée de voir se tarir une des sources les plus fécondes de sa gloire. La nécessité où se trouve le nouveau théâtre d'agrandir un répertoire beaucoup plus restreint que celui de son rival, lui impose, comme condition première de sa prospérité, l'obligation de représenter fréquemment des pièces nouvelles. L'activité déjà

éprouvée de la plupart de ses acteurs , et surtout celle du directeur habile qui préside à ses destinées , sont de sûrs garans qu'il justifiera ses promesses et nos espérances. Les ouvrages ne lui manqueront pas, et nous sommes informés que déjà huit tragédies demandent à paraître sur cette scène ouverte depuis quelques jours.

Il n'entre point dans notre plan de donner des détails sur les diverses représentations, ni même sur le personnel des acteurs. Néanmoins, nous devons un tribut d'éloges à l'acteur Joanny, dont le talent a un peu surpris les Parisiens, trop accoutumés à croire aux supériorités exclusives de la capitale. Sans doute, Joanny laisse à désirer, sous beaucoup de rapports : il manque parfois de noblesse dans les gestes, de flexibilité dans la voix ; il ne la ménage point avec toute l'habileté désirable : la nature ne lui a point prodigué les avantages extérieurs ; mais, Joanny est un acteur plein d'ame et d'intelligence : il possède bien l'art de nuancer son débit ; il remplit, il échauffe la scène ; et, malgré des imperfections que de longues habitudes rendront difficiles à corriger, il assure aux poètes qui travaillent pour le second Théâtre un digne interprète des héros qu'ils feront parler, et un attrait puissant pour attirer la foule. Victor est un jeune homme qui donne de belles espérances, et qui déjà les réalise quelquefois. Eric-Bernard a fait preuve d'un mérite distingué. La tragédie serait organisée complètement au second Théâtre, s'il possédait une reine : plusieurs rivales se disputent ce poste brillant ; d'autres se mettront sur les rangs. Il sera dignement rempli : il faut pour cela un véritable talent ; c'est une nécessité impérieuse ; mais, *il se présentera, gardons-nous d'en douter.*

La comédie a été jouée au second Théâtre, quelquefois avec un ensemble satisfaisant, quelquefois avec un peu de faiblesse. Le genre comique se soutient assez par lui-même, et sait plus facilement que le genre tragique se passer de talens supérieurs dans ses interprètes. Du reste, la question de l'existence du second Théâtre-Français n'était point attachée à la comédie, mais à la tragédie ; et cette question a été résolue affirmativement, dès le premier jour, après la représentation de *Venceslas*.

Nous avons été sévères dans la critique ; c'est peut-être ce qui donnera quelque valeur à nos éloges. Il reste encore, pour être entièrement justes, à dire que MM. Baraguey, architecte, et Cicéri,

peintre-décorateur, ont fait, de la salle de l'Odéon, la plus brillante salle de Paris; et que si les théoriciens ont trouvé des observations à faire sur quelques détails, il n'y a qu'une voix et qu'un sentiment en faveur de l'effet admirable produit par la nouvelle disposition du foyer.

Le 26 octobre, le second Théâtre-Français a donné sa première nouveauté dramatique. Les *Vépres Siciliennes*, par M. Casimir de Lavigne, ont obtenu un succès brillant et mérité. Nous parlerons en détail de cette tragédie d'un jeune homme de 27 ans, qui débute d'une manière si glorieuse, dans une carrière où tout lui promet une brillante renommée. A. M.

NÉCROLOGIE. — *Loos*. — Le 7 octobre 1819, est mort à Paris M. Philippe Loos, né à Bouxviller, département du Bas-Rhin, âgé de soixante-cinq ans. Les principaux ouvrages que, pendant sa laborieuse carrière, il a rédigés, sont :

Les *Archives des découvertes et inventions nouvelles*, faites dans les sciences, les arts et les manufactures, tant en France que dans les pays étrangers; 11 vol. in-8°, publiés depuis l'année 1808, et dont il paraît tous les ans un volume.

Le *Journal général de la Littérature étrangère*, ou Indicateur bibliographique des livres nouveaux en tous genres, cartes géographiques, etc., qui paraissent dans les divers pays étrangers, tous classés par ordre de matières. Années 1801 à 1819, formant 19 vol. in-8°. — Il en paraît un cahier tous les mois. — Les deux ouvrages ci-dessus seront exactement continués.

*L'Histoire des plus anciens solitaires chrétiens*, dans les déserts de l'Orient (en langue allemande); 2 vol. in-8°. Leipsick, 1787.

*L'Encyclopédie pour les artistes, etc.* (en langue allemande); 6 vol. in-8°. Berlin, 1794 à 1798.

Il a aussi fourni beaucoup d'articles pour la grande *Encyclopédie économique et technologique*, publiée à Berlin par Krünitz, et continuée par Flörke.

IV. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.  
LIVRES ÉTRANGERS (1).

AMÉRIQUE.

(\*) *An Elementary Treatise on Mineralogy and Geology, being an introduction to the study of these sciences, and designed for the use of pupils, for persons, attending lectures on these subjects, and as a companion for travellers in the United States of America, etc.*

Traité élémentaire de Minéralogie et de Géologie, servant d'introduction à l'étude de ces sciences ; destiné à l'usage des jeunes gens, et aux personnes qui aiment à s'en occuper, et pouvant offrir un guide aux voyageurs dans les États-Unis ; orné de six planches ; par Parker Cleaveland, professeur de mathématiques et de philosophie naturelle, de chimie et de minéralogie dans le Collège de Bowdoin, membre de l'Académie américaine et membre correspondant de la Société linnéenne de la Nouvelle-Angleterre (comprenant les quatre États de l'Union : Rhode-Island, Connecticut, Massachussets et New-Hampshire) ; avec cette épigraphe :

. . . . . *itum est in viscera terræ :*

*Quasque reconsiderat, stygiisque admoberat umbris,  
Effodiuntur opes.*

OVIDE.

Un vol in-8° de 668 pages. Boston, 1816. Publié par Cumming et Hilliard, rue Cornhill, n° 1. Prix,  $\frac{1}{4}$  piastres, ou 20 fr.

Ce Traité, imité en partie de l'excellent ouvrage français de M. Brogniart, que l'auteur a pris pour modèle, mais enrichi d'observations nouvelles, est généralement estimé par les minéralogistes, et fait bien apprécier l'état géologique des États-Unis d'Amérique. A la suite de cinq planches, qui présentent les différentes formes cristallographiques, est une carte géologique des

---

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (\*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

États-Unis , dressée par M. Maclure , présentant toute l'Amérique divisée , au moyen de couleurs différentes , dans les trois classes de roche primitive , de transition secondaire et d'alluvion ( au bord de la mer ) ; la stratification étant beaucoup plus régulière qu'en Europe , a facilité la construction de cette carte. On la trouve à Paris sur une grande échelle.

## INDES ORIENTALES.

*The Indo-chinese Gleaner.* Le Glaneur indo-chinois , renfermant différentes nouvelles de la Chine et des contrées voisines ; des notices relatives à l'histoire , à la philosophie et à la littérature des nations indo-chinoises ; des traductions du chinois , du malais ; des essais sur différens sujets religieux ; l'histoire des progrès des missions dans l'Inde , et de l'état de la chrétienté en général. Imprimé à Malacca , à l'imprimerie anglo-chinoise.

Ce recueil paraît depuis le mois d'avril 1817. Nous en avons reçu six numéros , dont le contenu justifie pleinement les promesses de l'éditeur. Nous aurons occasion d'en donner quelques fragmens. A la suite du sixième numéro , se trouve le plan d'un Collège anglo-chinois , dont l'établissement est proposé par souscription , pour favoriser à Malacca la culture des littératures chinoise et européenne , et surtout pour la propagation du christianisme dans ces contrées lointaines. D'un côté , dit l'auteur du prospectus , la langue et la littérature chinoises seront rendues accessibles aux Européens ; de l'autre , les nations situées au-delà du Gange , et qui lisent le chinois , tels que les habitans de la Cochinchine , des colonies chinoises dans l'Archipel oriental , de Louthou , de la Corée , du Japon , et de l'immense empire de la Chine , pourront se familiariser avec la langue anglaise et avec les sciences de l'Europe. Nous formons des vœux sincères pour la réussite de ce projet vraiment philanthropique.

— *The second Report of the Institution.* Second Rapport de l'Institution , pour le soutien et l'encouragement des écoles natives de l'Inde , ouvertes à Serampore , au mois de novembre 1816 , avec la liste des souscripteurs et des bienfaiteurs. A Serampore , imprimerie de la mission , 1818.

Ce second rapport a été réimprimé en Angleterre dans l'espérance d'inspirer aux chrétiens de ce royaume un vif intérêt pour

le perfectionnement moral des sujets indiens de la Grande-Bretagne. Actuellement, la Société dont il s'agit a des fonds suffisans pour pourvoir à l'éducation de huit mille enfans idolâtres ; mais elle n'est point encore, à beaucoup près, assez riche pour procurer les mêmes avantages à plusieurs milliers d'enfans qui habitent le voisinage de la capitale. Les soins vraiment paternels, que prennent les missionnaires, pour former l'esprit et le cœur des jeunes Indiens, pour leur inculquer les principes d'une religion en tous points incomparablement supérieure au brahmanisme et à l'islamisme, méritent les plus grands éloges, et leur donnent des droits à la reconnaissance de tous les amis de l'humanité.

#### ANGLETERRE.

*Clarke's Northern Travels.* Voyages en Danemarck, Suède, Laponie, Finlande, Norwège et Russie, par E.-D. Clarke ; formant la première section de la dernière partie des voyages de l'auteur en Europe, en Asie et en Afrique. Un vol. in-4°, avec un grand nombre de gravures, de vues et de cartes. Prix, 118 fr. Londres ; Cadell et Davis.

— *The Edimburgh philosophical journal.* Journal philosophique d'Édimbourg, exposant les progrès et les découvertes de la philosophie naturelle, de la chimie, de l'histoire naturelle, de la mécanique pratique, de la géographie, de la statistique, des beaux-arts et des arts utiles. Édimbourg. Archibald, Constable. Un cahier in-8°, chaque trimestre ; orné de gravures. Prix, 9 fr., le cahier.

C'est le premier journal scientifique qui ait été publié en Écosse. Il paraît depuis le premier juin de cette année. Les éditeurs sont, le docteur Brewster et le professeur Jameson, à Édimbourg. Leur but est de donner un aperçu complet des progrès des sciences dans toutes les parties du monde. A cet effet, ils ont établi une correspondance régulière avec les principaux foyers des sciences sur le continent de l'Europe, ainsi qu'avec les savans les plus distingués en Amérique et dans les Indes orientales. Résolus de ne répandre par leur recueil que des vues nouvelles ou des faits nouveaux fondés sur des observations ou des expériences, ils en ont exclu tout ce qui est purement spéculatif. Ils choisissent soigneusement leurs matériaux, et



cherchent à leur donner une forme populaire, pour les mettre à la portée de toutes les classes de lecteurs. Parmi les collaborateurs, pour la plupart membres de la Société royale des Sciences de Londres ou d'Édimbourg, on remarque, outre les deux éditeurs, les noms J.-F.-W. Herschel, J. Berzelius, W. Wallace, Al. Adie, les noms Ch. Giescke, Jh. Sivright, F. Hamilton, Ch. Babbaye, A. Tyfe, D. Adams, J. Baille Fraser, Patr. Neill, Ed. Throughton, W.-E. Leach, J. Macculloch, Sam. Hibbert, J. Flemming, R. Stevenson, W. Scoresby, J. Pond; MM. Biot et Decandolle, le professeur Moho à Freyberg, etc.

— *Samor lord of the Bright City*. Samor, seigneur de la Belle-Ville; poëme héroïq. par le révérend S. H. Milman; 1 v. in-8° de 358 p.

L'auteur de ce poëme est déjà connu par d'autres productions poétiques dont l'avant-dernière, intitulée *Fazio*, a beaucoup contribué à sa réputation. Dans celle-ci, il chante le rétablissement de la monarchie britannique, après la défaite entière des usurpateurs saxons; et sans suivre exactement l'histoire, il y donne l'essor à sa riche imagination. Son héros est un chef britannique, le seigneur de Gloucester, anciennement Caer Gloew, la Belle-Ville. Rawena est un autre personnage principal du poëme; et le portrait que M. Milman trace de cette beauté si funeste au roi Vortigern, est vraiment enchanteur. Plusieurs autres passages, tels que la description du matin, dans le troisième livre, seraient dignes de Milton. Mais, bien souvent le poëte est obscur; ses allégories et ses métaphores ne sont pas toujours bien choisies. Néanmoins, son poëme mérite d'être rangé parmi les bons ouvrages de poésie anglaise qui ont paru de nos jours.

#### POLOGNE.

*Dzieie panowania Zygmunta III, krola Polskiego Ad. Z. Wizerunkami. Przez J. U. Niemuwicza.* C'est-à-dire, Histoire du règne de Sigismond III, roi de Pologne, etc.; par Jul. Ursin. Niemcewicz. Premier volume, xc et 539 pages, avec cinq gravures, 1818, in-8°. Varsovie, chez Zawadzki et Wencki.

Cet ouvrage est le précurseur du grand travail historique sur la Pologne, que la Société des Sciences de Varsovie s'est proposé de composer et de publier, pour servir de continuation et de complément à l'ouvrage de Naruszewicz, très peu répandu dans

l'étranger. Plusieurs membres de la Société, avantageusement connus par leurs productions littéraires, se sont partagé ce travail entre eux. ( Voyez, dans le cahier précédent, Nouvelles littéraires, tome 3, pag. 571 et suiv. ).

L'Histoire de Sigismond III, que nous annonçons, et qui sera renfermée dans trois volumes, autorise à former les plus belles espérances pour l'ensemble de l'ouvrage principal. M. de Niemcewicz, honorablement connu comme poëte et comme écrivain politique, a prouvé par ce travail que Clio ne lui est pas moins propice que Thalie et Euterpe.

Dans l'introduction ( pag. xi à LXXXII ), l'auteur donne un aperçu statistique de l'état de la Pologne, à l'époque du règne de Sigismond III; il trace ensuite un plan général de son ouvrage, il indique en même tems les sources dans lesquelles il a puisé. Outre les ouvrages imprimés, l'auteur a mis à profit différens manuscrits inédits tirés des archives de plusieurs familles polonaises. Cet aperçu présente un tableau intéressant de l'état de la Pologne sous Sigismond III. L'histoire proprement dite, commence, dans ce volume, à la mort d'Etienne Batori, suivie de l'élection de Sigismond III, et elle s'étend jusqu'à l'an 1605.

Cet ouvrage qui, sous bien des rapports, doit être regardé comme une production véritablement nationale, se distingue par la noblesse du style, jointe à une étude approfondie de l'histoire. M. de Niemcewicz a de plus ce mérite, que, malgré son impartialité et malgré la juste sévérité avec laquelle il apprécie et condamne les fautes politiques des anciens Polonais, il a su conserver la dignité d'un vrai patriote, et même inspirer à ses contemporains des sentimens de vénération pour leurs ancêtres. On reprochera peut-être à l'auteur l'omission de quelques faits historiques; par exemple, d'avoir entièrement passé sous silence la confirmation du statut de Lithuanie, faite à la diète de couronnement de Sigismond. Ce reproche serait sans contredit difficile à réfuter, car ce Code était, à cette époque, et il est encore aujourd'hui, trop important pour les provinces de la Lithuanie, pour devoir être passé sous silence. Le nouveau Commentaire qu'en a récemment publié M. Linde, n'a pu échapper à la connaissance de notre auteur.

Le second volume est sous presse, et le troisième, qui terminera

l'ouvrage, le suivra de près. Cinq gravures qui accompagnent ce premier volume, offrent les portraits du roi Sigismond, du chapelain aulique Pierre Skarga, du chancelier Jean Zamoyski, du primat Karnkowski, et du waywode Dzialynski. Ces portraits sont tous dessinés d'après les originaux, et gravés par des artistes habiles, savoir : MM. Kretlow de Varsovie, Laurens de Berlin, et Podolinski de Wilna. D'autres gravures accompagneront aussi les deux derniers volumes.

## DANEMARCK.

— *Bibelselskabets, etc.*, c'est-à-dire, Traduction danoise du Nouveau Testament; par les soins de la *Société Biblique*. Copenhague, 1818, in-8°, imprimé à dix mille exemplaires.

— *Ueber den scheinbaren streit, etc.*; c'est-à-dire, de l'opposition apparente de la raison avec elle-même; par M. le professeur Berger. Kiel, 1818, in-8°.

— *Saga-Bibliothek*, c'est-à-dire, Bibliothèque des anciens *Sagas*, ou Chroniques; par M. le professeur P. E. Muller. Copenhague, 1818, in-8°.

— *Norske Kongers Kronicke*; c'est-à-dire, Chronique des rois de Norwège, cinquième volume; publiée par MM. Thorlacius et Werlauf. Copenhague, 1818, in-fol.

## ALLEMAGNE.

— *Plancks Geschichte des Christenthums*. — Histoire du Christianisme, à l'époque de son introduction dans le monde par Jésus et ses apôtres. Par le docteur G. J. Planck, conseiller de consistoire et professeur de théologie à l'Université de Goettingue, chevalier de l'ordre des Guelfes. 2 vol. in-8°, 741 pag. Goettingue, Vandenhock et Ruprecht.

Le vénérable auteur de cet ouvrage s'est acquis, comme théologien, une haute réputation, et rien n'est sorti de sa plume qui ne porte le cachet d'un profond savoir. Dans son nouvel ouvrage, il démontre de quelle manière la religion chrétienne a été instituée par son fondateur, comment les disciples du Christ l'ont répandue, comment les hommes l'ont accueillie, et comment l'effet qu'elle a produit devait être tel que l'histoire le fait connaître. L'auteur rejette tout le sens mystique de l'histoire de la

religion, et déclare que l'historien ne devra considérer les historiographes de Jésus que comme des témoins humains. L'ouvrage est divisé en deux parties principales. La première fait connaître, en dix-huit chapitres, l'esprit de la religion de Jésus, conformément au tems où il la conçut; elle met en évidence ce qu'il a fait pour préparer l'introduction de sa religion; elle explique les faits de la vie du Christ qui s'y rapportent. La seconde partie traite de l'histoire de la religion introduite effectivement par les apôtres; elle expose la manière dont elle a été répandue, et fait voir jusqu'à quel point les apôtres devaient être pénétrés de la nouvelle doctrine, pour produire de l'effet sur les divers peuples qui l'ont adoptée. Le style de l'auteur est clair et plein d'énergie; on s'aperçoit partout qu'un sentiment religieux sincère et profond a présidé à ses recherches; et l'on ne saurait lire son ouvrage sans le plus vif intérêt, lors même qu'on ne partagerait pas toujours ses opinions.

— *Dissertatio sistens comparationem, etc.* Dissertation sur les principes comparés de l'éducation chez les Romains et chez les auteurs modernes qui ont traité de ce sujet; par Pierre de Raadt, d'Anvers. Halle, 1819, in-12, de 92 pag.

Les thèses soutenues par les étudiants des Universités allemandes, sur des matières de philosophie ou d'érudition, les accoutument de bonne heure aux recherches savantes, et les préservent de cette déplorable légèreté avec laquelle nous voyons des hommes superficiels gâter inconsidérément les sujets les plus importans. Celui que M. de Raadt a choisi pour en faire l'objet de sa dissertation, était assurément d'un grand intérêt, et nous pensons qu'il n'est point resté au-dessous de la tâche qu'il s'était imposée, du moins dans le chapitre qui traite de l'éducation chez les Romains, dans lequel M. de Raadt a fait preuve de beaucoup de savoir. Si nous mettons quelques restrictions à nos éloges, en ce qui concerne les chapitres qui traitent des systèmes d'éducation de Montaigne, de Rousseau, de Locke, de Montesquieu et de quelques autres philosophes, c'est parce que des sujets si vastes et si importans ne pouvaient, en quelques pages, être traités d'une manière suffisamment complète.

— *Carl Theodor, Feichs Rreyherr von Dalberg, etc.* Charles Théodore baron de Dalberg, ci-devant grand-duc de Francfort, prince

primat. Notice biographique, par A. Kraemer. Gotha, chez Becker. Prix, 6 francs.

Quoique depuis la mort de l'illustre M. de Dalberg, sa vie publique ait été souvent en butte à la critique la plus sévère, rien n'a pu affaiblir les droits que ses bienfaits sans bornes lui ont acquis à la reconnaissance de ses compatriotes, ni diminué l'estime que ses vastes connaissances ont inspirée au monde littéraire. La notice biographique que M. Kraemer a consacrée à sa mémoire, est déjà à sa seconde édition, et elle est lue avec d'autant plus d'intérêt que le cœur paraît l'avoir dictée. Le mérite littéraire du prince philosophe n'y occupe que bien peu de place, il n'y est question que de ses œuvres de bienfaisance. Nous en citerons quelques traits.

Lorsqu'en 1802, M. de Dalberg prit les rênes du gouvernement de la principauté de Ratisbonne, il diminua aussitôt les impôts, paya de sa caisse une partie des dettes de l'État, et employa des sommes considérables à l'amélioration de l'instruction publique, et des établissemens de bienfaisance, ainsi qu'à l'embellissement de la ville. En quittant cette principauté en 1810, il légua aux établissemens de bienfaisance 144,000 florins d'impositions arriérées. Étant grand-duc de Francfort, il obtint du gouvernement français la remise aux habitans de Francfort, de plus d'un million de florins de contributions militaires; il organisa l'établissement pour le secours des pauvres, tel qu'il subsiste encore aujourd'hui, et en faisant raser les remparts de la ville il lui a rendu un service important qui, en 1813, l'a préservée de grands malheurs. Les biens provenant de la sécularisation des chapitres et des monastères, furent employés à l'amélioration de l'instruction publique. Il sauva de la ruine, par des secours tirés de sa propre caisse, l'établissement pour les veuves de Mayence, et par ce même moyen généreux il mit à l'abri du besoin les anciens employés de la chambre impériale. Plusieurs hommes de lettres distingués, tels que Schiller, Woltmann, Richler, Wernes, reçurent de lui des pensions considérables. En un mot, sa bienfaisance était sans bornes. « Dieu merci, disait-il souvent à son intendant, à la rentrée de quelques sommes, voilà de l'argent en caisse, le cœur me saigne toutes les fois que je me trouve dans la triste nécessité de renvoyer sans consolâ-

tion de pauvres gens qui, dans leur misère, s'adressent à moi. » En quittant, en 1813, sa principauté de Francfort, il vendit ou mit en gage tout ce qu'il avait de précieux pour secourir ses anciens domestiques. Il voulut laisser les caisses publiques intactes, et refusant toute offre en argent, le respectable vieillard prit la résolution de renoncer à une partie du nécessaire, de ne boire à ses repas qu'un verre de vin ordinaire du pays, et de ne dépenser par jour que trente-six kreutzer (un fr. 31 cent.) Il n'a joui que pendant quatre mois de sa pension annuelle de cent mille florins, que le congrès de Vienne lui avait accordée, et sur laquelle il avait fondé de vastes plans de bienfaisance. Il mourut sur un lit qui ne lui appartenait point. Sans doute un homme d'une vertu si rare était bien digne du monument modeste que M. Kraemer a élevé sur son tombeau.

## SUISSE.

*Philologische Beytrage.* Mélanges philologiques; publiés par J.-H. Bremi et L. Doderlein. Zurich, 1819, Ziegler. Premier volume, in-8°. Prix, 6 francs.

Les éditeurs de ce recueil se sont proposé de faire voir aux Allemands, si justement célèbres par leurs vastes connaissances de l'antiquité, qu'ils ont aussi en Suisse de dignes émules. Le présent recueil leur est offert comme un point de réunion pour les recherches qu'ils pourraient faire sur l'histoire ou sur les langues anciennes. Voilà l'exposé sommaire du contenu du premier volume, qui fera encore mieux connaître le dessein des éditeurs. Ce volume renferme : I. Recherches critiques sur l'histoire de l'ancienne Grèce, particulièrement sur celle d'Athènes; par Doderlein. II. Sur la première Philippique de Démosthène; par Bremi. III. Le démagogue Cléon; par Kortum. IV. La pédagogie d'Aristote; par Orelli. V. Criton, dialogue de Platon; par Bremi. VI. Sur deux éditions d'Iphigénie en Aulide; par le même. VII. Observations sur le Hiéro de Xénophon; par le même. VIII. *In Ciceronis orationem pro L. Flacco; scripsit Bremius.* IX. Observations sur l'Agamemnon d'Eschyle; par Orelli. X. Observations critiques sur Iphigénie en Aulide. XI. *Cruces criticorum quinque tollere canatus est; L. Doderlein.* XII. Sur l'Électre de Sophocle; par le même. XIII. Quelques observations sur la

république de Platon ; par Fäsi. XIV. Anthologie hellénique ; par le docteur Werber. XV. Sur la préposition *ws* ; par Doderlein.

## ITALIE.

— *Formole analitiche, etc.* Formules analytiques pour le comput de la fête de Pâques ; par Lodovico Ciccolini. Rome, 1817, in-8°.

Ce traité est suivi d'un *Mémoire* du docteur Gauss, traduit de l'allemand en italien, et enrichi de notes, de diverses observations critiques sur ce que M. Delambre a écrit sur le calendrier, et d'un *appendice*, dans lequel on traite des fêtes mobiles, et de quelques usages de l'épacte et de divers cycles.

— *Piccola filosofia, etc.* Petite Philosophie, dédiée à S. A. S. Charles Amédée, prince de Carignan, etc. ; par le théologien Venanzio Pavone. Turin, 1817 ; 4 vol.

Une Philosophie en quatre volumes, qui ne contient que les élémens de la logique et de la métaphysique, n'est pas aussi petite que l'auteur l'annonce, sans doute par modestie. Mais, ce qui est plus fâcheux, c'est qu'il cherche à reproduire un peu tard des doctrines que la saine philosophie a depuis long-tems fait oublier. Il ne faudrait pas juger par des écrits de ce genre l'esprit actuel des Italiens, qui les dédaignent.

— *Sulla Morale catolica Osservazioni di Alessandro Manzoni.* Observations sur la Morale catholique ; par M. Manzoni. Milan, 1819, in-8° ; chez Lamberti.

C'est une défense de la morale, vraiment catholique, en réponse à plusieurs assertions de l'Histoire des Républiques d'Italie, par M. de Sismondi.

— *Atti dell' imp. reale Accademia della Crusca, etc.* Actes de l'Académie impériale et royale de la Crusca. Florence, 1819 ; 1 vol. in-4°.

Les rédacteurs de la *Bibliothèque Italienne* ont examiné, peut-être avec trop de sévérité, ces actes d'un tribunal qui, depuis environ trois siècles, exerce en Italie une autorité suprême en matière de langage. A les en croire, on y trouve çà et là plusieurs fautes contre la langue, et même quelques-unes contre la logique. Ils rendent néanmoins justice à plusieurs Mémoires qui se

font remarquer parmi les autres, soit par le mérite du sujet, soit par la correction et la pureté du style.

— *Della vita e degli scritti di Celio Calcagnini, etc.* De la Vie et des ouvrages de Celio Calcagnini, dissertation de monsieur T.-G. Calcagnini, etc. Rome, 1818, in-4°; chez de Romanis.

Cette dissertation offre des recherches très curieuses, particulièrement sur le mouvement de la terre, que C. Calcagnini soutint avant Galilée, et même avant Copernic, vers le milieu du seizième siècle.

— *Elogio di Lodovico Antonio Muratori, etc.* Éloge de L.-A. Muratori; par Pierre Schedoni. Modène, 1818, in-8°.

— *Disamina, etc.* Examen de l'Éloge de L.-A. Muratori; écrit par M. Pierre Schedoni.

En 1817, on proposa, au nom de la ville de Modène, une médaille d'or de 50 séquins pour prix du meilleur Éloge de L.-A. Muratori. Mais, ce qui est vraiment singulier, le prix, à ce qu'on a dit, avait été offert par Schedoni, le même qui l'a remporté. Son ouvrage fut rejeté par un premier jugement; mais l'auteur a réussi depuis à obtenir une sentence favorable, au moyen de quelques nouveaux juges. C'est probablement un des premiers juges qui a publié l'*Examen de l'Éloge*, fait par M. Schedoni; et pour justifier le premier jugement, il révèle sa conduite singulière, et démontre que son éloge n'est qu'une copie abrégée de la Vie de Muratori, écrite par son neveu Soli Muratori, à l'exception du style vicieux sous plusieurs rapports, et qui est tout entier de l'auteur.

— *Monumenti Sepolcrali della Toscana, disegnati da V. Geozzini ed incisi da Gio. Paolo Larinio, sotto la direzione dei S. S. Cav. Benvenuti e L. de Cambery.* Firenze, 1819. Prix, 40 fr.

Cet ouvrage, intéressant pour les amis des arts, est dédié au prince Esterhazy.

#### ESPAGNE.

*Tratado de las Asfixias, etc.* Traité des Asphyxies et des Secours qui doivent être donnés en ces occasions; par le docteur don Emmanuel Amaya. Madrid, Perez.

— *Discurso imparcial sobre los hijos naturales, etc.* Discours im-



partial, ou Démonstration des justes bornes des droits des enfans naturels, et de leurs descendans, en Espagne; par dom Pierre de Villar, avocat. Madrid. Castillo.

— *Nuevo Epitome de Gramatica castellana*, etc. Nouvel Abrégé de la Grammaire castillane, à l'usage des jeunes gens; par dom Louis de Mathei et Aranso, professeur de belles-lettres; un vol. in-8°. Madrid. Ranz.

Le même auteur a composé des élémens de *Rhétorique* et de *Poétique*.

## ROYAUME DES PAYS-BAS.

*Technologisch hanboek*, enz. Manuel technologique, ou Description de l'usage que l'homme fait des productions de la nature, publié par la Société pour l'utilité générale. Amsterdam. C. de Vries, H. van Munster et J. van der Hey. Prix, 55 cent.

— *Dagrerhaal van eene reit uit de Nederlanden*, enz. Itinéraire d'un voyage des Pays-Bas aux Indes orientales, et retour, à bord du vaisseau de S. M. *Marie Reigersbergen*, en 1815—1819; par A. Ernst. Rotterdam. N. Cornel.

— *Almanak*, etc. Almanach pour l'instruction inférieure, et l'éducation, publié par les membres de la commission d'instruction en Frise, pour l'an 1819. Zutphen.

— *Belangrijke tafereelen*, enz. Scènes intéressantes tirées de l'histoire de la procédure criminelle, et particularités remarquables des vies de criminels secrets, contenant une quantité de faits recueillis en original par J. B. Christemayer. Amsterdam. J. C. van Kesteren.

— *Hermanni de Ranitz, Groningiani, juris candidati, de Jure naturæ et Ethica commentatio*, etc. Discours couronné par l'Académie de Groningue, sur la question de savoir si le droit naturel et la morale sont des choses distinctes, et, dans le cas de l'affirmative, quelles en sont les différences?

L'auteur de cette dissertation y discute les opinions de Puffendorf, de Barbeyrac, de Leibnitz, de Wolff, de Montaigne, de Locke, de Kant, etc. Il donne la préférence à celles de ce dernier.

— *De Moederliefde*. L'Amour maternel, en quatre chants; par J. Immerzeel. Junior. Rotterdam, 1819.

Ce poëme est annoncé, par l'auteur, comme étant en partie ori-

ginal, imité et traduit. Le fonds en est tiré de l'*Amour maternel*, poëme de madame Balland, publié en français, il y a quelques années. M. Immerzeel déploie dans cet ouvrage, comme dans ceux qu'il a déjà publiés, un talent agréable, soutenu par une versification pure et noble. On lui devait déjà une traduction de *la Pitié*, de Delille, et un ouvrage intitulé *Voor opgeruimden, Van Gèest*; c'est-à-dire, pour les esprits gais. Rotterdam, 1813; in-8°. Les pièces qui composent ce recueil sont en général semées de bonnes plaisanteries; ce qui n'est pas un petit mérite dans un livre écrit en une langue qui n'est rien moins que plaisante.

## LIVRES FRANÇAIS.

*Journal de la Doctrine médicale de l'École de Montpellier, et Comparaison de ses principes avec ceux des autres Écoles d'Europe*; par M. F. Bérard, docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, etc. Première livraison. Ce *Journal* paraîtra régulièrement, tous les deux mois, par cahiers de huit à neuf feuilles, formant à la fin de chaque année un total de cinquante feuilles in-8°, divisé en deux volumes. Prix, 12 francs pour Montpellier; 14 fr. 50 cent. pour toute la France; 17 francs pour les pays étrangers, franc de port par la poste. On souscrit à Montpellier, chez Sevalle, Grande-Rue; Paris, chez Croullebois, rue des Mathurins; Strasbourg, chez Levrault, rue des Juifs (*Voy. ci-dessus*, tome III, page 419).

L'histoire des sciences offre peu d'événemens qui ne soient intéressans à quelques égards; mais une critique éclairée s'attache particulièrement à ceux qui ont eu sur l'esprit humain une influence réelle. Je n'hésite pas à ranger parmi ceux-ci les *doctrines scientifiques*, autour desquelles se groupent, plus ou moins, toutes les idées d'une époque. Plusieurs de ces doctrines ont encore aujourd'hui des effets sensibles; *leur activité n'est point consumée*, selon l'expression énergique de Robertson. Il n'en est pas une, au reste, dont on n'ait tour à tour exagéré les avantages et les défauts, et qui n'ait eu effectivement ses défauts et ses avantages. Le mal est de vouloir *localiser* la raison humaine sous une forme déterminée, et de ne lui permettre de nouveaux progrès qu'autant qu'ils s'accordent avec cette forme. L'abbé de

Saint-Pierre disait que *la vie est un examen perpétuel* : ce mot est surtout applicable aux sciences. L'Histoire comparée des doctrines médicales mérite donc une attention sérieuse. Nul doute que leur rapprochement n'en fasse jaillir des lumières inattendues, s'il est fait avec talent et impartialité. Malheureusement, l'une de ces qualités nuit quelquefois à l'autre, et l'on sait que ce n'est assurément pas le talent qui manque à M. Bérard. Déjà connu par de savans ouvrages, celui-ci ne peut qu'ajouter à sa réputation. Nous l'engageons donc fortement à persévérer, et nous comptons beaucoup plus pour cela sur ses succès que sur nos éloges. Nous regretterions de ne pouvoir donner ici l'analyse du premier volume que nous annonçons, s'il n'était fait pour être lu, et s'il ne méritait autant de l'être. Quoique ce nouveau journal ait pour but de faire connaître plus particulièrement la doctrine de l'École de Montpellier, il embrassera néanmoins la doctrine de toutes les autres Écoles, et c'est de leur comparaison qu'il faut attendre en effet les plus solides résultats. A l'exposé raisonné des doctrines, M. Bérard joint un recueil d'observations pratiques et d'expériences physiologiques. Il complète enfin ce cadre, déjà si étendu, par la littérature médicale, nationale et étrangère.

FLORENS, D.-M.

(\*) — *Essai philosophique sur les Phénomènes de la vie* ; par sir Charles Morgan, membre de la Société royale des Médecins de Londres ; traduit de l'anglais sous les yeux de l'auteur, avec des corrections et des additions. Prix, 7 fr., et 8 fr. 50 cent. franc de port. Paris, Pierre Dufart, libraire, quai Voltaire, n° 19.

— *De l'Homme et du Monde* ; par J.-B. Théry, docteur-régent de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris, etc. ; in-8°. Paris, chez l'auteur, rue de Vaugirard, n° 36 ; et Croullebois, rue des Mathurins-Saint-Jacques, n° 17. Prix, 3 francs.

L'auteur de cet ouvrage, après quarante-cinq ans d'un utile exercice de l'art de guérir, se replie, en quelque sorte, sur lui-même, pour faire la revue de ses idées et de ses méditations. Il les fait souvent jaillir de sa profession habituelle, ou les y ramène quelquefois. Il rend compte, avec franchise et bonne-foi, de ses réflexions sur le monde *physique, moral et intellectuel*.

— *Nouvelle Chroagénésie, ou Réfutation du Traité d'Optique de Newton* ; par H.-S. Leprince. Première partie ; 1 vol. in-8°. Prix, 5 francs, et 6 francs franc de port. Paris, 1819. Leblanc,

imprimeur-libraire, abbaye Saint-Germain-des-Prés, rue Furstemberg, n° 8.

— *Merveilles et Beautés de la Nature en France*, ou Description des objets les plus intéressans, sous le rapport de l'Histoire naturelle en France, telles que grottes, cascades, montagnes, mines, vues pittoresques, etc.; 2 vol. in-8°, avec sept gravures et une carte; par M. Depping. Quatrième édition, revue et corrigée. Paris, A. Eymery, libraire, rue Mazarine, n° 30. Prix, 5 fr., et 6 fr. franc de port.

— *Complément à la Théorie des équations du premier degré, etc.*; par Demano, censeur au Collège de Nancy. Paris, 1819; in-8°, 1 vol.; chez Volland.

— *Traité d'Arithmétique algébrique, selon la méthode de l'Enseignement mutuel*; par M. Tisserand, ancien élève de l'École polytechnique, professeur de mathématiques à l'Université royale. Paris, 1819. 1 vol. in-8°; chez l'auteur, Vieille-rue-du-Temple.

— *Livre de Raison, ou Nouvelle Méthode théorique et pratique de la tenue des Livres en partie double et en partie simple*, avec des tableaux ou modèles de registres analogues; dédié à M. Laffite, gouverneur de la Banque de France; par J.-S. Quiney. 1 vol. in-8°; grand-raisin. Prix, 7 fr. 50 cent., et 8 fr. 50 cent. franc de port; chez l'auteur, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 47.

Personne n'ignore de quelle importance serait, pour les commerçans, une méthode satisfaisante sous tous les rapports pour tenir leurs livres. Un grand nombre d'ouvrages ont été publiés sur cette matière, en France et dans l'étranger; mais aucun encore n'a réuni des suffrages universels. La tenue des livres, soit en partie simple, soit en partie double, n'est pas exempte d'erreurs; et les moyens indiqués jusqu'à présent pour les reconnaître ou pour les réparer, sont insuffisans. Celui qui paraît le plus avantageux consiste à passer les écritures sur un *journal-grand-livre*. Plusieurs auteurs, M. Dégrange, en France, et avant lui M. John, en Angleterre, ont déjà donné des modèles de registres, dont la disposition offre de grandes améliorations; mais, on ne peut disconvenir qu'ils ne laissent encore beaucoup à désirer.

M. Quiney, qui paraît avoir long-tems réfléchi sur l'imperfection des méthodes existantes, s'est frayé une nouvelle route, et

paraît avoir mieux atteint le but qu'on doit se proposer dans toute comptabilité.

Le principal registre inventé par M. Quiney, et auquel il donne le nom de *Livre de Raison*, est combiné de manière, 1<sup>o</sup> qu'avec l'aide d'un répertoire, et sans le secours d'aucun auxiliaire, il mentionne exactement, et conformément aux lois sur le commerce, toutes les opérations que l'on est dans le cas de faire; 2<sup>o</sup> que les comptes s'y établissent d'abord jour par jour, sans aucun intervalle blanc, pêle-mêle, et s'y retrouvent ensuite séparément; 3<sup>o</sup> que la balance et le solde, tant des sommes que des quantités nominales et matérielles, s'opèrent à la fois par article, par page et par compte; 4<sup>o</sup> que l'addition des pages fait remarquer toutes les erreurs qu'on aurait pu commettre, et donne le montant des opérations qui précèdent, ainsi que leur preuve, par une simple soustraction; 5<sup>o</sup> que l'on n'est jamais obligé de remonter plus haut qu'à la dernière page, pour chercher et rectifier une erreur; 6<sup>o</sup> enfin, que le solde final (*situation générale du commerçant*) s'établit en quelques minutes avec la plus grande exactitude.

Des registres auxiliaires, joints à ce registre principal, complètent le système de la tenue des livres de cet auteur, et offrent des moyens de comparaison qui ne laissent rien à désirer. Cette nouvelle méthode peut être très facilement substituée aux anciennes, et même être employée concurremment pour leur servir de contrôle. Elle ne convient pas seulement aux banquiers, financiers, commerçans, etc., mais encore aux personnes chargées de quelque espèce de comptabilité que ce soit.

L'ouvrage de M. Quiney nous semble devoir tenir le premier rang parmi tous ceux du même genre, qui ont été publiés jusqu'à ce jour.

M. Quiney a fait imprimer les registres qui sont nécessaires pour tenir les livres, suivant sa méthode. On les trouve chez lui.

(\*) — *Vues sur le Système général des Opérations industrielles, ou Plan de Technonomie*; par M. Christian, directeur du Conservateur royal des Arts et Métiers. Paris, 1819; 1 vol. in-8<sup>o</sup>; madame Huzard.

— *Manuel des Etangs*; par M. Rougier de la Bergerie. Paris, 1819; in-12. Audot, rue des Mathurins-Saint-Jacques.

— *Rapport sur les Fosses mobiles et inodores de MM. Caze-*

*neuve*, fait à la Société royale et centrale d'Agriculture; par MM. Dubois, Huzard, et Héricart de Thury, suivi d'un Supplément contenant des recherches sur l'utilité de l'urine par rapport à l'Agriculture; par M. François de Neufchâteau. Paris, madame Huzard, 1818; in-8°.

L'appareil des fosses de MM. Cazeneuve est si simple, qu'on est surpris d'apprendre qu'il est nouveau. Comment n'a-t-on pas commencé par-là, se demande-t-on? c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire d'une découverte dans les arts.

A Paris, les nouvelles fosses coûtent moins que celles d'ancienne construction. Des expériences nombreuses et authentiques, faites dans des établissemens publics et dans des maisons particulières, surtout dans les quartiers les plus malsains, ne laissent aucun doute sur la bonté de la construction nouvelle. Ces fosses sont réellement inodores; elles empêchent toute filtration, et, par conséquent, elles ne peuvent incommoder les voisins. Dès qu'elles sont remplies, la vidange est toute faite; il ne s'agit que de remplacer un tonneau par un autre. Les matières liquides sont séparées des solides, afin que chacune puissent recevoir la destination qui leur convient. Les premières sont déjà préparées pour les opérations qui les convertissent en engrais, connu sous le nom de poudrette.

On ne peut faire l'analyse d'un rapport de vingt pages, plein de faits importans, et qu'il faut lire en entier. Il est accompagné de trois planches gravées, qui présentent les détails et l'explication de l'appareil de M. Cazeneuve.

On ne lira pas avec moins d'intérêt le Mémoire de M. le comte François de Neufchâteau, sur l'emploi de l'urine comme engrais. Le savant agronome a mis à contribution les anciens et les modernes, surtout les anciens, qu'on ne consulte guères en fait d'agriculture, et qui nous apprendraient cependant quelques faits nouveaux pour nous, et constatés par leur expérience plus longue que la nôtre. Remarquons, à ce sujet, que les engrais animaux, si vantés par les anciens, sont encore plus nécessaires dans nos pays froids que sous le climat plus heureux de la Grèce et de l'Italie. A mesure que l'on s'approche du pôle, la décomposition des matières végétales devient très lente; ce n'est qu'après un long séjour dans la terre qu'elles peuvent fournir un aliment à la végétation. C'est donc dans ces contrées que le cultivateur doit s'empres-

dé recueillir et d'employer les engrais animaux, beaucoup plus solubles et plus propres à seconder ses spéculations.

L'urine récente contient quelques principes, dont les végétaux ne s'accoutument pas, et qu'il faut neutraliser. C'est donc une bonne pratique que de faire entrer ce liquide dans ces mélanges, que les cultivateurs anglais nomment *compost* : la théorie chimique et l'expérience agricole sont d'accord sur ce point, ainsi qu'on devait s'y attendre.

La muse de Virgile célébra les travaux des champs; celle de M. François de Neufchâteau découvre, dans l'avenir, les richesses que l'invention de MM. Cazeneuve répandra sur notre sol, et elle ne dédaigne pas de les chanter dans la langue de Virgile et dans la nôtre.

.....

Ce rebut des cités est un Protée étrange,  
 Variant ses combinaisons;  
 Sa poudre ou sa liqueur devient l'or des moissons,  
 Ou le nectar de la vendange.  
 Et je fais sans rougir ces vers à sa louange,  
 Puisqu'il est doublement le trésor des colons. F.

— *Géographie du département des Pyrénées-Orientales*; par F. Jalabert, ancien député, de l'ordre royal de la Légion d'honneur; dédiée à la jeunesse. Perpignan, Tastu; et Paris, Baudouin frères. Vol. in-8° de 170 pages; 1819.

Cet ouvrage est une analyse assez bien faite des divers écrits, annuaires, almanachs, statistiques, etc., du pays compris dans les limites actuelles du département des Pyrénées-Orientales. Il serait bon qu'il existât pour tous les départemens un ouvrage du genre de celui-ci, afin que chacun de ses habitans apprît, avec les élémens de la lecture et de l'écriture, l'histoire de son pays, sa géographie, les bases générales de sa statistique, etc. Nous apprenons, par le *Journal de la Librairie*, que l'ouvrage de M. Jalabert a été attaqué dans un écrit intitulé *Erratum*, et que M. Jalabert a répondu.

— *Voyage à Constantinople, fait à l'occasion de l'ambassade de M. de Choiseul-Gouffier à la Porte-Ottomane*; par un ancien aumônier de la marine royale, 1 vol. in-12, avec le portrait du sultan A'bdou'l-Hhamyd. Janet, rue St-Jacques.

Cette relation renferme des documens peu connus sur Cons-

tantinople et sur les différentes nations qui habitent Pera et Galata. La candeur de l'écrivain garantit l'exactitude des détails qu'il nous donne; on aime à retrouver dans son livre les noms de M. de Choiseul-Gouffier, de l'abbé Delille, de MM. de Villoird-Hauterive, Cassas, et il parle d'eux en homme capable d'apprécier le mérite de pareils compagnons de voyage.

— *Commentaire sur l'Épître aux Romains*; par Robert Haldane, traduit de l'anglais. Tome II, in-8° de 29 feuilles et demie. Imprimerie de Fontanel, à Montauban. A Paris, Strasbourg et Londres, chez Treuttel et Würtz.

En tête de ce volume est une seconde partie du discours préliminaire, destinée sans doute à faire partie du premier volume.

— *Réflexions sur un article du Conservateur de juillet, 41<sup>e</sup> livraison, intitulé: De la Réunion des différentes Communions chrétiennes, signé de l'abbé de La Mennais*; par un citoyen de Genève. Paris, J.-J. Paschoud, libraire, rue Mazarine, n° 22. Genève, même maison de commerce. Prix, 60 c.

— *Discours prononcé par M. H. Boismont, directeur de l'établissement de la rue Mandar, n° 3, dans la séance tenue pour l'examen des élèves, le 22 septembre. Paris, 1819. Everat. In-4° de 29 pages.*

C'est une apologie très bien écrite et très bien pensée de la méthode d'enseignement mutuel, par un protestant dont les opinions sages et modérées doivent inspirer la plus grande confiance aux parents qui voudraient lui confier l'instruction de leurs enfants.

— *Le travail récompensé, ou les avantages d'une bonne éducation, entretiens instructifs et amusans*; par J.-P.-C. Bertrand, instituteur et directeur de l'école d'enseignement mutuel établie à Coulon, département des Deux-Sèvres; in-18 de cinq feuilles. Paris, L. Colas, libraire, rue Dauphine, n° 32, et madame veuve Bertrand, rue Censier, n° 8. Prix, 1 fr. 25 c.

(\*) — *Conversations sur l'économie politique*, dans lesquelles on expose d'une manière familière les éléments de cette science; par l'auteur des *Conversations sur la chimie*. Traduit de l'anglais. 1 vol. in-8°. de 518 pag. Genève et Paris; 1817. Paschoud, rue Mazarine, n° 22.

(\*) — *Constitution des Provinces-Unies de l'Amérique du Sud*, brochure in-8° de 110 pages. Paris, 1819. Madame Lemoult, libraire, Palais-Royal, galerie de bois, n° 204. Baudouin frères.



— *De la Royauté selon les lois divines révélées, les lois naturelles et la Charte constitutionnelle*; par M. de la Serve, avocat. Paris, 1819. In-8°, 1 vol. d'environ 300 pages. Baudouin frères.

Cet ouvrage est le coup d'essai d'un jeune publiciste, un premier titre à l'estime nationale, et à la célébrité. On y trouvera beaucoup de bonne foi, d'érudition sacrée et profane, de saine philosophie, d'attachement à la Charte constitutionnelle et à l'autorité royale. Tout cela est ici concilié avec la doctrine de la souveraineté du peuple et de la république royale de France, doctrine qui fait le caractère distinctif de cet ouvrage. Il n'aurait pas dû oublier le *pacte* entre le Dieu d'Israël et les Israélites. L'auteur, ami loyal et ardent de la liberté sans licence, prend trop aisément le fait pour le droit, quand il reconnaît comme *jurisprudence, établie et dangereuse par l'abus* seulement, que la Charte n'est qu'un *acte additionnel aux constitutions précédentes*. Il suffit de lui demander à quelles constitutions? La *légitimité* de cette *jurisprudence* prétendue, s'évanouit si l'on peut se rappeler le principe que *l'erreur et l'abus* ne prescrivent jamais en droit public, et ne peuvent conséquemment faire une vraie jurisprudence. Il oublie la nature, l'Évangile, la Charte et le mot propre, quand il qualifie de *bas-peuple* et de *populace*, ceux qui, en France, ne sont pas électeurs. Il paraît encore s'énoncer inexac-tement, lorsqu'il dit que, *le roi n'est pas la principale branche de notre gouvernement*; que c'est *la Chambre des députés qui est cette principale branche*; qu'enfin, la Chambre des pairs, en France, n'est que *fictivement* partie du pouvoir législatif. Le gouvernement, c'est notre auteur même qui le soutient, est un *mécanisme établi par la volonté nationale présumée* ou convenablement *représentée*. Toute représentation est donc en elle-même moins réelle que *présomptive*; toute présomption légale est une *fiction* convenue à cause de la nécessité. Ainsi, les trois branches du gouvernement représentatif ne sont, ne peuvent être que des représentans fictifs. C'est la liberté de la presse et celle de l'opinion générale qui donne à chaque branche, non pas la même importance, mais la même réalité. Quand il existe une Constitution écrite, elle est *présomptivement* aussi, et *réellement* par convention, expressis de la volonté générale, *constituante*. A ce titre, elle est la règle continuellement inviolable de tous les citoyens, et de chacun des trois grands pouvoirs *constitués*. C'est donc elle

seule qui déclare, entre les trois branches de la suprême autorité constituée, laquelle est *principale*, autrement laquelle exerce les plus importantes et les plus nombreuses prérogatives: or, il n'est pas douteux, en France, que c'est le roi, selon notre Charte constitutionnelle; il n'est pas douteux que, selon cette même Charte, la Chambre des pairs a tout aussi réellement et *essentiellement* que l'autre Chambre, une part indivise du pouvoir législatif, et qu'après le Roi, elle a le premier rang dans l'État.

LANJUINAIS.

— *Observations sur le jury en France, par J. M. Le Graverend, maître des requêtes.* Paris, 1819. in-8° de 108 pages.

L'auteur est chef au ministère de la justice, et s'est fait connaître par des traités de droit criminel fort estimés. Dans ces Observations, il propose que les électeurs soient les jurés, et que dans les départemens où les électeurs sont trop peu nombreux, on leur adjoigne pour jurés les contribuables les plus fortement imposés après les électeurs. Il rejette avec raison les jurys spéciaux.

Il veut que la liste des jurés pour chaque assise soit de quarante-huit, tirée au sort à l'audience et publiquement, en présence du maire, et puis réduite à 40 par le procureur-général. Sur ces 40, les accusés pourraient retrancher 14, et le ministère public 7. Ces quatorze exclusions ne seraient pas de trop; mais on aimerait que les quinze ou davantage restassent au choix des accusés. Quant au tirage au sort, l'expérience a trop prouvé qu'il peut n'être qu'un escamotage plus ou moins adroit.

Serait-il mal de prendre les 48 jurés, pour chaque assise, en suivant l'ordre de la liste générale jusqu'à épuisement, et la recommençant? Les récusations et le hasard des suppléances laisseraient subsister jusqu'au tems des assises, sur la composition définitive du jury, toute l'incertitude convenable.

Il faut examiner dans cette brochure même plusieurs autres changemens qui semblent nécessaires, afin d'améliorer l'institution du jury.

L.

— *Notice sur les signes numériques des anciens Egyptiens, précédée du plan d'un ouvrage ayant pour titre: Observations et recherches nouvelles sur les hiéroglyphes, accompagnées d'un tableau méthodique des signes;* par M. Jomard, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, qui en a fait lecture à cette compagnie

savante, dans sa séance du 3 septembre dernier, et à celle de l'Académie des Sciences, le 6 du même mois.

L'auteur fait connaître, d'après les monumens, les figures que les Égyptiens employaient pour exprimer tous les nombres, depuis un jusqu'à dix mille. Nous donnerons, dans l'un de nos prochains cahiers, un extrait de cette Notice.

— *Le Jeu de la Guerre de terre et de mer, et les derniers chapitres de Tristram-Shandy, trouvés dans les papiers d'Yorick, avec figures.* On trouve l'ouvrage chez Delaunay et Corréard, lib., Palais-Royal. Le jeu et les cartes, chez Vaugcois, tabletier, au Singe-Vert, rue des Arcis.

Quel fut l'inventeur du jeu des échecs? Les uns l'attribuent à Palamède qui, sur les plages de la Troade, lorsque l'armée grecque languissait dans l'inaction, lui retraçait, jusque dans les amusemens, l'image des combats; les autres font honneur des échecs aux Lydiens, à qui nous devons le jeu de dés. Les Arabes donnent aux échecs une origine plus moderne; et le savant Freret paraît embrasser leur opinion.

Suivant eux, au commencement du cinquième siècle, un jeune prince, qui régnait vers l'embouchure du Gange, se laissait corrompre par les flatteurs; aux Indes, comme en Europe,

Présent le plus funeste

Que puisse faire aux rois la colère céleste.

Cet apprenti tyran avait heureusement un grand fonds de curiosité, et certain bramine, nommé Sissa, voulut profiter de ce défaut même pour le ramener à la vertu. Il imagina les échecs; on devine qu'il en donna des leçons au prince, qu'il avait fait exprès le roi dépendant de l'activité, des talens, du dévouement de ses sujets, et qu'il n'échappa point l'occasion de dire ces vérités courageuses que l'on entend si rarement à la cour, et dont l'heureux résultat fut de rendre à son élève l'amour de tout un peuple. Il me semble que le sage Sissa mériterait une place honorable dans nos biographies.

L'an 537 de J.-C., les Indiens portèrent en Chine, sous le règne de l'empereur Vonti, le jeu d'échecs, qui y prit le nom de jeu de l'éléphant. Ils le montrèrent aux Persans du tems de Cosroës. Freret observe que les mots échec et mât viennent du per-

san *schakmat*, le roi est pris. Les Arabes jouèrent bientôt aux échecs. De là ce jeu s'introduisit en Espagne, où l'on consacrait à une partie des semaines entières. Toute l'Europe reconnut le pouvoir des échecs; l'Afrique et l'Amérique lui rendent aussi hommage. Cook ne nous a pas dit si on les joue à Otahiti; mais, plusieurs écrivains assurent que souvent des parties restent ouvertes entre des personnes qui habitent des hémisphères différens, et que d'autres les lèguent à leurs héritiers.

Nous invitons les amateurs du jeu d'échecs à relire le poëme élégant de Vida; et nous ne résistons pas un plaisir de citer ces vers de Delille, dans les Géorgiques françaises :

Un couple sérieux qu'avec fureur possède  
L'amour du jeu rêveur qu'inventa Palamède,  
Sur des carrés égaux différens de couleur,  
Combattant sans danger, mais non pas sans chaleur,  
Par des détours savans conduit à la victoire  
Ses bataillons d'ébène et ses soldats d'ivoire.  
Long-tems des camps rivaux le succès est égal;  
Enfin l'heureux vainqueur donne l'échec fatal,  
Se lève, et du vaincu proclame la défaite.  
L'autre reste atterré dans sa douleur muette,  
Et du terrible mât à regret convaincu,  
Regarde encor long-tems le coup qui l'a vaincu.

Nous ne ferons pas de recherches archæologiques sur le nom des pièces des échecs. Nous remarquerons seulement que la *fiercha* des Orientaux, devenue sous la plume de nos romanciers la *fierge*, puis la vierge, enfin la reine, ne pouvait dans le principe s'éloigner du roi de plus de deux pas. Mais on voyait chez nous de mauvais œil une servitude qui rappelait celle des sèrails, et l'on a fait de la dame ou la reine la pièce la plus active et la plus importante.

Les preux de Charlemagne employaient l'ancien échiquier de 64 cases, ayant en tout 32 pièces. Jean-Jacques Rousseau et le Café de la Régence n'en ont jamais admis d'autre. Cependant les Chinois s'écartant, cette fois, de leur principe de haine pour les innovations, avaient ajouté à leur jeu des canons ou mortiers.

Le fier Tamerlan, qui se plaisait à créer des difficultés pour les vaincre, avait imaginé d'autres pièces, et des marches diverses.

En 1780, M. Helwig a fait un jeu de stratégie dont l'exposé méthodique a été publié en français, il y a quatre ans. On y trouve 2 à 3000 cases, 468 pièces, 60 transporteurs; il y a de quoi effrayer l'amateur le plus passionné. L'idée des perfectionnemens germaît dans plus d'une tête. Un Français, homme de beaucoup d'esprit, nous annonce qu'il a retrouvé un manuscrit écrit de la main d'Yorick, qui forme les derniers chapitres de *Tristram-Shandy*, et d'après lequel l'oncle Tobie serait l'inventeur du jeu de la guerre de terre et de mer. On y reconnaît en effet le style d'Yorick: « Le Lycurgue de l'échiquier, dit-il, n'avait pensé qu'à la plaine; il avait, comme le veut Bâcon, opéré sur table rase; et voici que mon oncle Tobie, mémoratif de ses vieilles campagnes, songea, un beau matin, aux montagnes et aux collines, aux fleuves, aux forêts et à la mer, et qu'en sifflant son innocent Lilla-Burello, il dit au caporal Grimm :

« N'est-il pas pitoyable, camarade, que l'inventeur de ce noble jeu n'ait pas placé même un monticule ni un filet d'eau sur son échiquier! »

« A peine cette idée eut-elle frappé le sensorium de mon oncle Tobie, qu'un torrent d'esprits animaux, accourant de tous les points de son cerveau sous la forme d'inductions et de conséquences, y développa instantanément l'invention des échecs appliqués à toutes les opérations de l'art militaire... Mais le capitaine Tobie n'a pas prétendu changer la marche des échecs; il était pour cela trop avisé..... Il l'a appliquée à des champs de bataille qui présentent, à volonté, toutes les variétés du terrain, et il s'est borné à ajouter au jeu le moyen de supporter ces obstacles nouveaux. »

L'armée de l'oncle Tobie est composée ainsi qu'il suit :

|                                                                                                                                             |   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Le roi . . . . .                                                                                                                            | 1 |
| Le maréchal, général en chef ( la reine des échecs ) . .                                                                                    | 1 |
| Le lieutenant-général, office supérieur, nouvellement créé . . . . .                                                                        | 1 |
| Batterie de gros calibre, avec un équipage de canonniers ( la tour des échecs, surmontée d'un pion de défense, mobile séparément ). . . . . | 2 |
| Artillerie légère ( les fous des échecs ) . . . . .                                                                                         | 2 |
| Cavalerie ( les chevaliers des échecs ). . . . .                                                                                            |   |

|                                                                                             |   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Infanterie de ligne (les pions des échecs) . . . . .                                        | 3 |
| Garde royale ( pions de défense ) . . . . .                                                 | 3 |
| Génie et sapeurs de la ligne ( pion de défense avec ga-<br>bion, pièce nouvelle ) . . . . . | 1 |
| Sapeurs de la garde et trésor de l'armée ( pion de défense<br>avec un caisson ) . . . . .   | 1 |

Total du personnel. . . . . 17

Dont huit pions en trois sortes.

Voici le matériel nécessaire à chaque armée :

|                                                                                                                                                                                                                   |   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Barricade, cheval de frise, palissade, etc. (pièce mobile<br>et passive). . . . .                                                                                                                                 | 1 |
| Des pontons, servant également de bricks ou de cha-<br>loupes canonnières. Leur nombre peut varier d'après<br>l'étendue des eaux sur le champ de l'échiquier. Chaque<br>armée en aura quatre au plus, ci. . . . . | 4 |

Total général des pièces de chaque armée pour la  
guerre de terre. . . . . 22

On se servira des pontons pour figurer les vaisseaux  
dans la guerre maritime, et l'on y joindra un vaisseau  
amiral, occupant le champ de deux cases, et pouvant  
être monté par deux pièces qui se meuvent à la fois. . . . . 1

Total général pour la guerre maritime. . . . . 23

Et pour les deux armées au grand complet. . . . . 46

Les quatre échiquiers que nous avons sous les yeux sont com-  
posés, trois de 99 cases, et le quatrième de 81 cases. Ils repré-  
sentent le champ de bataille de Denain, le bois de Boulogne, la  
carte de la Troade, le roi prisonnier et le siège. Plus fécond que  
Sissa, plus entreprenant que Tamerlan même, l'auteur varie à  
son gré tous les plans de campagne. Son style est vif et plein  
d'originalité; plusieurs combinaisons de son jeu annoncent un  
ingénieur distingué.

A peine publié, le jeu de la guerre est déjà connu de nombre  
de personnes en France, et il fait à Paris l'amusement de plusieurs  
sociétés. (Voy ci-dessus, pag. 64, *Recherches sur l'histoire des  
cartes à jouer.*)

# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

*Des productions les plus remarquables dans la  
Littérature, les Sciences et les Arts.*

---

## I. ANALYSES D'OUVRAGES.

---

### SCIENCES PHYSIQUES.

ESSAI SUR LA THÉORIE DES PROPORTIONS CHIMIQUES  
*et sur l'influence chimique de l'électricité; par*  
J. J. BERZÉLIUS, etc. ; *traduit du suédois, etc. (1).*

SECOND ET DERNIER ARTICLE. (*Voy. ci-dessus, p. 5—15.*)

On a déjà vu que le principe des proportions définies est le résultat général de l'expérience acquise. Les corps sont donc composés de particules indivisibles, ou dont la continuité ne peut être vaincue par aucune force mécanique. La fixité des proportions suppose, en effet, d'une manière rigoureuse, la fixité des particules elles-mêmes.

Ces particules, essentiellement inaltérables et finies, sont les *atomes*. On les a nommées aussi *molécules*,

---

(1) 1 vol. in-8°. Paris, 1819. Méquignon-Marvis, libraire, rue de l'École-de-Médecine, n° 3.

*volumes, équivalens chimiques, etc.* M. Berzélius préfère la dénomination d'*atomes*, comme plus propre à désigner les dernières portions de la matière, qui ne cessent réellement d'être divisibles qu'en cessant d'être appréciables.

Les atomes, ainsi conçus, rappellent et confirment les spéculations de l'un des plus beaux génies de l'antiquité. Épicure mêla, sans doute, à ces grandes idées, des subtilités ridicules et des fictions erronées. Selon l'usage des Grecs, il imagina des systèmes, bien moins pour expliquer les faits que pour s'en passer. Le sort de ce peuple ingénieux fut de porter presque partout un esprit admirable, et d'abuser presque partout de cet esprit.

Mais, c'était peu d'avoir démontré que tous les corps, en dernière analyse, se réduisent à des molécules primitives, distinctes pour chaque élément, et constantes pour chacun d'eux. Il fallait surtout déterminer les lois qui règlent les combinaisons de ces molécules, et qui leur assignent certaines limites. Là se trouve effectivement la théorie entière des proportions chimiques.

Il est évident qu'on ne saurait déduire ces lois d'un principe général. C'est à l'observation seule qu'il appartient de fixer la latitude des proportions possibles, et l'on est réduit à les constater successivement. Pour mieux distinguer les rapports de combinaison donnés par l'expérience actuelle, M. Berz. les divise en plusieurs ordres, d'après leur degré de composition. Ainsi, de l'union d'atomes simples naît



le premier ordre des atomes composés ; le second naît du premier ; le troisième , du second , etc. On ne connaît pas le terme précis de ces ordres ; il est toutefois certain qu'il ne peut s'élever bien haut. L'affinité décroît avec tant de rapidité, que dès le troisième ordre , ses effets ne sont plus guère apercevables que dans les minéraux.

Les atomes composés sont de deux espèces : organiques et inorganiques. Ceux-ci ne contiennent jamais que deux élémens ; les autres en contiennent toujours au moins trois. Différence primordiale et qui montre, dans l'origine même de la matière brute et de la matière organisée , la source de tant d'autres différences si profondes et si variées.

On prévoit aisément que la simplicité des corps inorganiques doit les assujettir aux lois de combinaison les plus simples et les plus régulières. La plus générale de toutes est qu'un seul atome d'un élément se combine avec un , deux , trois , etc. , atomes d'un autre élément. Dans la plupart des cas, l'un des termes de la combinaison peut donc être représenté par l'unité. On ignore les limites réelles du second : de nouveaux progrès les assigneront, sans doute ; car elles ne sont assurément pas indéfinies.

Un second rapport, tout aussi invariable que le précédent, quoique infiniment plus rare, est celui dans lequel deux atomes d'un élément se combinent avec trois atomes d'un autre. Ici, les deux termes de la combinaison sont également fixes.

Enfin , le règne minéral fournit quelques exemples de l'union de trois atomes d'un élément à quatre d'un autre. Mais , de pareilles combinaisons où les affinités les plus faibles ont pu s'exercer , à l'aide d'un repos et d'une lenteur extrêmes , offrent , selon toute apparence , le dernier degré des combinaisons possibles.

Toutefois , quelque limitées que soient les proportions des atomes simples , les atomes composés en reconnaissent de plus étroites encore. Ainsi , le rapport entre deux oxides qui se combinent est toujours tel que l'oxygène de l'un est un multiple par un nombre entier de celui de l'autre. Le rôle du soufre est parfaitement analogue dans l'union de deux sulfures ; et comme l'oxygène et le soufre sont toujours électro - négatifs , on peut évidemment ramener à cette loi toutes les combinaisons de deux corps composés qui ont un élément électro-négatif commun.

Les acides de phosphore , d'arsenic et d'azote , il est vrai , dérogent à cette règle ; mais , c'est pour retomber sous une autre non moins sévère. En effet , ces acides s'unissent toujours avec d'autres oxides dans un rapport tel que le nombre des atomes d'oxygène dans l'oxide est d'un ou plusieurs cinquièmes , et rarement d'un ou plusieurs dixièmes du nombre des atomes d'oxygène dans les acides en *ique* ; et d'un ou deux tiers de ce même nombre dans les acides en *eux*. Au reste , ce qu'il y a d'assez remarquable , c'est qu'en supposant , dans le ra-

dical des trois acides anomaux, le cinquième de l'oxygène nécessaire à la production des acides en *ique*, ils rentrent eux-mêmes dans la loi générale.

Les modes de combinaison suivis par les atomes composés du second et du troisième ordre, ont été peu observés. M. Berz. a pourtant reconnu que, dans l'union des corps oxidés, l'oxygène de l'un des oxides est toujours un sous-multiple par un nombre entier de l'oxygène de chacun des autres oxides.

Dans la nature organique, l'ordre des proportions change entièrement, ou plutôt, il n'y a plus, à la rigueur, de proportions définies. On n'a du moins trouvé jusqu'ici aucune loi qui restreigne les combinaisons à certains nombres proportionnels, et les atomes semblent pouvoir s'y associer dans une multitude presque infinie de degrés.

Remarquez, cependant, au milieu de ce tourbillon général, deux principes également immuables. L'un prescrit le concours de trois élémens au moins pour la formation des composés organiques. L'autre n'admet dans ces composés qu'un nombre très borné d'élémens divers. L'oxygène, l'hydrogène, le carbone, l'azote; et, dans des quantités infiniment petites, le fer, le soufre, le phosphore, etc., peuvent seuls y entrer : tout le reste en est exclu. Pour réaliser l'immense variété des productions végétales et animales, il fallait donc suppléer au petit nombre des matériaux par la multiplicité de leurs combinaisons.

Les atomes organiques du premier ordre se par-

tagent en deux classes. Les uns ne contiennent qu'un petit nombre d'atomes élémentaires, et le moindre changement dans leur composition suffit pour les convertir en des corps de propriétés différentes. Ainsi, l'acide citrique diffère du succinique par un seul atome d'oxygène; le succinique, de l'acétique par deux atomes de carbone; et l'acétique, du gallique par deux atomes d'hydrogène, etc. La plupart des acides végétaux appartiennent à cette classe.

La seconde comprend les composés d'un plus grand nombre d'atomes élémentaires. Ici, de petits changemens de composition n'amènent que de légères différences dans les propriétés. Il en résulte des séries de corps analogues par leurs qualités générales, et distincts par leurs qualités spécifiques. Ce sont, à proprement parler, des espèces diverses d'un même genre. Les huiles grasses et volatiles, les sucres, les gommes, etc., en offrent des exemples.

Enfin, M. Berz. a constaté que les atomes organiques et inorganiques, en s'unissant entre eux, suivent exactement les mêmes lois que les atomes composés inorganiques. La multiplicité des rapports n'est donc possible que dans la nature vivante.

Tel est l'ensemble des lois qui constituent la théorie des proportions chimiques. Quelle que soit leur généralité, elles n'embrassent pourtant que les faits connus; de nouveaux faits pourront donc les étendre et les modifier. Les causes qui limitent ainsi les proportions des atomes sont encore très obscures; mais, les forces d'où proviennent leurs combinaisons

mutuelles paraissent déjà susceptibles d'être indiquées. Ici commence l'influence chimique de l'électricité.

Des atomes inaltérables repoussent évidemment toute idée d'une pénétration réciproque. Leur union se borne donc à une simple juxtaposition qui, entre des atomes hétérogènes, produit la combinaison chimique; et entre des atomes homogènes, la cohésion mécanique. La force de laquelle dépend cette juxtaposition a reçu le nom d'*affinité*: mot qui, dans le fond, n'est qu'une expression abrégée du fait observé. Dire qu'un corps a de l'affinité pour un autre, c'est dire tout uniment qu'il l'attire, ou qu'il en est attiré. Ce fait, adopté comme un fait primitif, a long-tems suffi pour expliquer, avec un rare succès, les nombreux effets de détail qui en dérivent.

Mais, les progrès de la chimie ont enfin suggéré le désir d'en connaître la cause, et déjà ils la montrent dans un fait plus général, ou, si l'on veut, dans une force expérimentale d'un ordre plus relevé. L'électricité paraît effectivement la source commune des affinités et du calorique; et devient ainsi l'expression la plus générale des faits qu'elle ramène tous à une cause unique. L'importance même de ces résultats doit les subordonner à un examen sévère. Avant de les admettre, il faut les vérifier; et vérifier un système, c'est l'appliquer aux faits. S'il ne les embrasse pas tous, il est, à coup sûr, faux ou incomplet. Je dis tous: car, en dépit d'une maxime commune et commode, ce ne sont pas les exceptions qui confirment les règles.

Il serait, cependant, aussi fastidieux qu'inutile de recourir, pour cette épreuve, à tous les faits connus. Quelques-uns d'entre eux suffisent, lorsqu'ils sont assez généraux pour qu'on puisse naturellement déduire de leur explication celle de tous les autres. Tel est, notamment, le phénomène de la combustion. Pris dans son acception la plus étendue, il précède, accompagne, ou constitue la plupart des opérations chimiques, et il n'en est presque aucune où quelque corps ne se trouve, en définitif, brûlé ou débrûlé. Aussi, la théorie de la combustion a-t-elle toujours été la base de la théorie chimique, et son histoire peut-elle être regardée comme l'histoire de la science entière.

Long-tems Stahl l'avait expliquée par le prétendu dégagement d'une matière qu'il nommait le *phlogistique*. Lavoisier prouva, par des expériences décisives, que le brûlement des corps, loin d'entraîner aucune perte, consiste, au contraire, dans la fixation d'une substance pondérable et gazeuse, devenue si célèbre depuis sous le nom d'oxygène. Un fait précédemment observé par Bayen ruinait, il est vrai, le système de Stahl. Il avait vu que les métaux, en s'oxidant, augmentent de poids, et que cette augmentation est due à l'absorption de certaines particules de l'air. Mais, il ne détermina point la nature de cet air, et sa belle observation, faite, dès le dix-septième siècle, par Jean Rey, allait être perdue de nouveau, sans le génie de Lavoisier, qui sut en découvrir toutes les conséquences.

Rien ne prouve mieux, au reste, combien de fois, dans le cours des sciences, on approche de certaines vérités, et combien de fois on peut en être détourné.

Ainsi, selon Lavoisier, lorsqu'un corps brûle, il se combine avec de l'oxygène, et la combustion n'est, au fond, que cette combinaison. L'oxygène absorbé passe à l'état solide, en se dépouillant de son calorique latent : et de-là l'origine du calorique dégagé, ou de la chaleur développée durant la combustion. Explication d'une simplicité admirable, mais qui ne suffit plus aux besoins de la science.

En effet, le charbon, brûlé dans le gaz oxygène qu'il convertit en gaz acide carbonique, n'en diminue pas le volume, et lui-même il prend la forme élastique. Malgré cette dilatation réelle, la température s'élève au point d'opérer la plus violente ignition. Ajoutez que la chaleur spécifique du gaz acide carbonique est supérieure à celle de l'oxygène, et que la différence entre la chaleur spécifique du carbone et celle du gaz acide carbonique est beaucoup trop faible pour expliquer l'extrême intensité de la chaleur produite. La combustion du gaz hydrogène est un exemple encore plus frappant. Il s'y dégage une énorme quantité de calorique, et pourtant l'eau gazeiforme, résultant de l'union de l'hydrogène et de l'oxygène, a un volume plusieurs fois plus grand que celui du mélange des deux élémens gazeux.

D'un autre côté, des faits nombreux attestent que l'oxidation n'est point la source unique du feu. Sa

production par la combinaison des métaux chauffés avec le soufre, a de bonne heure été remarquée; et l'on sait aujourd'hui qu'il n'est pas une combinaison où il ne se fasse un dégagement quelconque de calorique. On a constaté que, par leur saturation, les affinités les plus énergiques portent souvent la température jusqu'à un feu incandescent, tandis que les plus faibles l'élèvent à peine de quelques degrés.

Les deux propositions sur lesquelles repose la théorie de Lavoisier doivent donc être modifiées. Peut-être fallait-il, pour mieux concevoir l'origine du feu, remonter à sa forme la plus pure; savoir, l'étincelle électrique. Ce feu électrique est le même que le feu des combinaisons chimiques: il allume les corps inflammables; il fond et volatilise les métaux; il chauffe l'eau jusqu'à l'ébullition, et les corps solides jusqu'au rouge, etc. Un charbon, qui rougit dans le vide par la pile, dégage du calorique, comme un charbon brûlé par l'oxidation. Cette parfaite identité d'effets révèle sans doute une cause identique, et l'union des électricités opposées s'annonce comme la véritable source du feu.

Deux métaux mis en contact deviennent électriques; cette électricité augmente en raison de la force de leurs affinités mutuelles, et peut être plus ou moins aperçue dans tous les corps qui ont de l'affinité l'un pour l'autre. Les corps, près de se combiner, manifestent des électricités libres opposées qui s'accroissent, avec la température, jusqu'au terme de la combinaison. Au moment de l'union,



tout signe d'électricité cesse, et souvent il éclate du feu. Dans toute combinaison chimique, il y a donc neutralisation des électricités opposées, et cette neutralisation est précisément la cause du feu (1). M. Berz. n'en distingue pas la lumière, vu que, dans la plupart des cas, leur dégagement simultané n'est qu'un degré plus élevé du dégagement de calorique sans lumière. A la vérité, l'union permanente des corps combinés, ou leur cohésion, ne s'explique pas d'une manière satisfaisante. Quoi qu'il en soit, M. Berz. a vu que lorsqu'ils sont rétablis par une circonstance quelconque, dans leur premier état d'électricité, ils se séparent, et recouvrent leurs propriétés primitives.

Les corps se partagent en électro-positifs et en électro-négatifs. Les corps simples et les oxides de la première classe prennent toujours l'électricité positive; lorsqu'ils rencontrent des corps simples ou des oxides de la deuxième; et ses oxides se composent toujours avec les oxides de l'autre, comme les bases salifiables avec les acides. Ainsi, dans la division, déjà ancienne, des oxides, en acides et en bases, les

---

(1) Conclusion déjà pressentie par M. Davy. Pressé par les résultats, je n'ai pu, dans une analyse aussi rapide, indiquer les faits particuliers d'où ils dérivent. Ces faits ne sont pas tous propres à M. Berzélius; il en doit un grand nombre à ses plus illustres contemporains, tels nommément que MM. Bertholét, Volta, Davy, Gay-Lussac, etc. Le soin qu'il a toujours eu de les citer devenait inutile dans un extrait consacré, je le répète, aux seuls résultats généraux.

premiers forment la classe électro-négative, et les seconds la classe électro-positive.

L'ordre électrique des corps combustibles s'accorde donc, en général, avec celui des oxides. L'oxygène occupe le premier rang comme le plus négatif. C'est aussi le seul dont les rapports soient invariables. Dans le reste de la série, les corps, positifs pour les précédens, sont négatifs pour les suivans. Le soufre, par exemple, est positif pour l'oxygène, et négatif pour les métaux. A l'oxygène succède le soufre, puis l'azote, etc.; les radicaux des alcalis et des terres alcalines arrivent les derniers, comme les plus positifs, etc.

Toutes les fois qu'un corps devient électrique, les deux électricités se manifestent, soit dans différentes parties de lui-même, soit dans sa sphère d'activité. Dans le premier cas, elles sont toujours concentrées dans deux points opposés; ce qui constitue une polarité générale. M. Berz. admet, en outre, une polarité spécifique qui fait dominer ici le pôle négatif, et là le pôle positif. C'est en vertu de cette espèce de partialité électrique que, parmi les corps, les uns sont négatifs et les autres positifs.

L'affinité dépend de la polarité générale, et les affinités électives de la prédominance alternative des polarités spécifiques. En résumé, de l'électricité divisée naît l'affinité avec toutes ses variétés, comme de l'électricité réunie, le calorique avec toutes ses formes. Toute action chimique est donc un effet électrique.

Il est aisé de voir que l'ouvrage de M. Berzélius, peut être considéré sous deux aspects distincts. Les faits et leurs conséquences immédiates, ou les lois expérimentales qui en découlent, offrent un ensemble de vérités neuves et générales dont s'enrichira la science, avec empressement. Les spéculations hardies, les conjectures ingénieuses réclament un examen sévère; la science ne les adoptera qu'avec réserve. L'ouvrage entier témoigne, d'une manière bien glorieuse pour l'esprit humain, de tout ce que peuvent des recherches assidues guidées par un génie élevé.

FLOURENS, D.-M.



MÉMOIRES SUR LES TRAVAUX PUBLICS DE L'ANGLETERRE, etc.; par M. DUTENS, chevalier de la Légion d'honneur, ingénieur en chef, directeur des Ponts-et-Chaussées, membre honoraire de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève, de la Société d'Émulation de Rouen, etc. (1).

LORSQUE après une longue interruption, les relations de bon voisinage viennent à se rétablir entre deux nations rivales de puissance et d'activité, chacune d'elles s'empresse de rechercher ce qui a pu donner à l'autre quelques avantages pendant la lutte

---

(1) 1 vol. in-4°, avec une grande carte et 15 planches lithographiées. Paris, 1819; imprimerie royale. Gœury, libraire, quai des Augustins, n° 41. Prix, 27 fr.

qu'elles ont soutenue. Mesurant alors avec plus d'impartialité leurs facultés respectives, elles apprécient, sans préjugés, des institutions qui leur sont réciproquement étrangères; et, les assimilant en quelque sorte aux procédés d'une industrie nouvelle, dont la pratique peut les enrichir, elles se trouvent plus disposées qu'en toute autre circonstance à s'approprier ces institutions, pour peu qu'elles attendent de leur introduction un accroissement de prospérité.

On sait que, depuis le milieu du dernier siècle, celle de l'Angleterre s'est notablement accrue par les nombreux débouchés qui ont été ouverts à son commerce intérieur; les canaux, dont la plupart de ses provinces ont été entrecoupées, permettent d'y faire circuler, aux moindres frais possibles, toutes les denrées extraites du sol, ou créées par l'industrie. Ainsi, les producteurs et les consommateurs ont profité de l'économie obtenue sur la dépense des transports, et ce bénéfice a laissé aux uns et aux autres plus de capitaux disponibles pour produire et consommer de nouveau.

Les heureux résultats d'un tel système de communication avaient déjà commencé à exciter en France quelque attention, au moment où les premiers symptômes de notre révolution se manifestèrent. Malheureusement, nous n'avons eu, pendant sa durée, ni la volonté, ni le pouvoir de mettre à profit l'exemple de nos voisins. Enfin, la paix a détruit les obstacles qui nous ont tenus séparés pendant vingt-

cinq ans. Nous avons pu visiter l'Angleterre; et bientôt nous avons été, non pas y distraire une curiosité futile, mais examiner, avec une attention digne d'un tel objet, comment les efforts de l'art ont multiplié dans cette contrée tant de monumens d'utilité publique, et comment les spéculations de l'intérêt particulier ont presque toujours exclusivement assuré le succès de leur exécution.

C'est en effet par les applications plus ou moins heureuses de l'art de l'ingénieur, et par les principes d'administration qui les dirigent, que les travaux publics méritent d'exciter de l'intérêt. Il nous manquait sur ceux de l'Angleterre, considérés sous ce double point de vue, des données précises et des faits positifs. M. Dutens a été chargé par M. le directeur-général des Ponts-et-Chaussées d'aller les recueillir. L'examen des Mémoires qu'il vient de publier prouvera qu'il a dignement rempli cette honorable mission.

Le premier de ces Mémoires traite spécialement des canaux navigables : on les divise en canaux de grande et de petite navigation ; mais, en Angleterre, comme ailleurs, on ne s'occupe des uns et des autres qu'après avoir perfectionné la navigation des rivières.

Ce n'est guère qu'en 1759 qu'on entreprit pour la première fois d'ouvrir, à travers la chaîne de montagnes qui coupe transversalement cette île, des communications par eau, entre les ports situés sur ses côtes opposées ; et ce fut, comme on sait, le

duc de Bridgewater qui donna le premier exemple de ces grandes entreprises. Le succès qu'elles eurent sous son influence excita l'émulation des spéculateurs ; et , depuis cette époque , chaque année a vu , pour ainsi dire , de nouvelles compagnies se former pour compléter un système de navigation intérieure qui se perfectionne de jour en jour. Il faudrait avoir sous les yeux la carte que M. Dutens a jointe à ses Mémoires , pour le suivre dans les nombreuses ramifications de ce système ; ce qu'il importe bien de savoir , c'est qu'il a pour base plusieurs canaux de grande navigation destinés à réunir les côtes opposées. Ainsi , deux de ces canaux vont , en suivant des directions différentes , du port de Londres à celui de Bristol , tandis que trois autres joignent les ports de Hull et de Liverpool. Ces canaux , principaux , liés entre eux par divers embranchemens , en reçoivent une multitude de plus petits qui y versent les productions des provinces les plus centrales de l'Angleterre , où arrivent par les mêmes voies quelques-unes des matières destinées à être mises en œuvre dans leurs manufactures.

Les dimensions de la section transversale des canaux de grande et de petite navigation sont singulièrement variables ; aussi doit-on moins en établir la distinction par la largeur et la profondeur de leurs *biefs* , c'est-à-dire , des réservoirs placés au-dessus et au-dessous d'une écluse , que par les dimensions des bateaux propres à y naviguer , ou , ce qui est la même chose , par les dimensions des écluses qui y

sont construites. Les écluses, sur tous les canaux grands ou petits, ont 24 mètres de longueur ; mais, la largeur des plus grandes est de 4 mètres 60 centimètres, tandis que celle des plus petites n'est que de 2 mètres 30 centimètres, c'est-à-dire, précisément *sous double*. Il résulte de l'adoption de ces dimensions, qu'en accouplant des bateaux destinés à la petite navigation, on les fait circuler sur les grands canaux, avec le même avantage que si leur largeur était égale à celle des bateaux destinés à la grande navigation, les uns portant généralement vingt-deux tonneaux, les autres de quarante à soixante.

Après ces indications générales, l'auteur passe à la description des ouvrages les plus remarquables qui ont été exécutés sur les canaux de l'Angleterre. Les ponts et les écluses n'offrent, dans leur construction, qui est presque toujours en maçonnerie de brique, que l'absolu nécessaire. La charpente et la serrurerie des portes ne sont pas mieux soignées ; la manoeuvre de ces écluses s'exécute en introduisant l'eau du bief supérieur dans le sas, au moyen d'aqueducs qui contournent les chambres d'amont ; elles passent du sas dans le bief inférieur par des ventelles pratiquées au bas des portes d'aval. Cette disposition, dont il est aisé d'apercevoir les motifs, mérite d'être remarquée, et prouve que, si les constructeurs ne s'attachent pas à perfectionner les détails de leurs ouvrages, ils ne négligent aucun moyen d'en tirer le meilleur parti possible. Ce n'est

pas , au surplus , qu'ils soient jamais arrêtés par la dépense. Il semblerait même, dit l'auteur , qu'on ait mis quelquefois une sorte d'amour-propre à vaincre des difficultés qu'on s'est plu à exagérer : soin tout-à-fait inutile dans une contrée où la nature en présente d'assez grandes , puisque , pour opérer la communication d'une côte à l'autre , il faut toujours franchir la chaîne de montagnes qui traverse l'Angleterre suivant sa longueur ; soit qu'on y pratique des tranchées profondes , soit qu'on y perce des canaux souterrains , auxquels on ne peut accéder de chaque côté que par une suite d'écluses plus ou moins rapprochées. Quant aux divers moyens qui ont été imaginés pour remplacer les écluses , ou pour suppléer au défaut d'eau dans les canaux , M. Dutens se borne à décrire deux plans inclinés , exécutés depuis 1788 sur les dessins de M. Williams Reynolds ; il parle aussi des écluses à *flotteur* et des sas mobiles , mais seulement pour apprendre à ses lecteurs qu'il a fait d'inutiles recherches pour voir de tels ouvrages exécutés , et que , d'après les renseignemens qu'il a pris , il n'en existe pas même de modèles ; ainsi , après beaucoup de tentatives sans succès , on en est revenu à l'emploi des écluses ordinaires , à l'entretien desquelles il vaut encore mieux subvenir , en fournissant l'eau aux réservoirs de partage par des pompes à feu , que de recourir à des mécanismes compliqués qui , dans tous les cas , laissent à la charge de la puissance motrice une portion plus ou moins considérable du poids des bateaux et de leur



chargement : poids qui s'évanouit en entier lorsqu'il est soutenu dans l'eau. L'auteur indique sur quels canaux on a eu recours à des pompes à feu pour alimenter un certain nombre de biefs ; il donne ensuite des descriptions succinctes de plusieurs ponts aqueducs , à l'éclaircissement desquelles plusieurs planches sont consacrées ; il en fait de même des chemins de fer , et des portes d'écluses en fonte , telles qu'on en voit d'exécutées sur le canal de Chester : essai nouveau dont il ne paraît pas que l'on ait fait encore d'application à beaucoup de localités.

Les ingénieurs trouveront , comme on voit , dans cette première partie du Mémoire de M. Dutens , sur les canaux de l'Angleterre , des notions plus positives que celles qu'on a publiées jusqu'à présent.

La deuxième partie intéresse plus particulièrement les administrateurs ; ils y trouveront l'exposé du mode de concession de ces ouvrages. Ils sont , comme on sait , entrepris par des compagnies particulières , en vertu d'actes du parlement qui leur en assure la concession perpétuelle ; et c'est presque toujours de la réunion des propriétaires riverains de ces canaux , que se forme la compagnie des concessionnaires. Ainsi , l'augmentation de valeur que leurs héritages peuvent acquérir par les facilités qu'une voie navigable fournit à leur exploitation , devenant pour la compagnie un des principaux objets de sa spéculation , la perception des droits qui lui sont accordés n'est qu'un revenu secondaire des capitaux qu'elle emploie. Voilà pourquoi le produit de cette percep-

tion est presque toujours inférieur au bénéfice qu'on pourrait espérer de toute autre entreprise. Dans un tel ordre de choses, il ne s'agit pas d'enrichir quelques privilégiés par la concession d'un péage ; les vues s'étendent bien plus loin : il s'agit d'augmenter la valeur du sol de toute une province, et souvent d'y faire prospérer quelque nouvelle branche d'industrie.

Quoique l'exécution des canaux et leur entretien soient abandonnés aux soins de leurs propriétaires, et que le maintien de leur intérêt particulier garantisse suffisamment la convenance des mesures qu'ils croient devoir adopter, cependant, d'après les plans qui sont présentés et discutés au parlement, un bill détermine la direction et les dimensions du canal, ainsi que les emplacements de ses principaux ouvrages ; souvent même, cet acte nomme les ingénieurs qui doivent en surveiller les travaux ; enfin, il désigne une commission, formée quelquefois de cinquante ou soixante membres tous étrangers à l'entreprise. Cette commission doit connaître de toutes les réclamations relatives à des occupations ou dégradations de terrain, et prononcer sur les contestations qui pourraient s'élever entre les propriétaires du canal et les navigateurs qui auraient à se plaindre de retards occasionnés par le mauvais état des ouvrages, sauf aux parties à recourir, en cas de non conciliation, soit au juge de paix, soit à un jury qui doit être convoqué par le shérif, suivant les lois du royaume.

Quels seraient les avantages d'introduire en France

le système de la grande et de la petite navigation de l'Angleterre? Jusqu'à quel point leur administration pourrait-elle être chez nous soumise aux mêmes réglemens que chez nos voisins? Voilà deux questions importantes que M. Dutens a traitées. Il ne balance pas à avancer que le système d'une petite navigation est admissible en France avec plus d'espérance de succès qu'en toute autre contrée de l'Europe; mais, pour lier ce système à celui de la grande navigation, qui y est déjà établi, il voudrait que la capacité des écluses des petits canaux ne fût jamais moindre que la moitié de la capacité des écluses construites sur les canaux actuels. Il fixerait, d'après ce principe, les dimensions des petites écluses à 32 mètres 50 centimètres de longueur, et à 2 mètres 60 centimètres de largeur; nous admettons volontiers avec lui qu'en liant par des dimensions aliquotes de leurs écluses les canaux de grande et de petite navigation, ils pourraient tous être parcourus par les mêmes bateaux, tantôt simples et tantôt accouplés. Mais, pourquoi, en admettant le même principe, rejeter l'exécution d'écluses qui seraient trois ou quatre fois plus petites que celles des canaux de Bourgogne et de Saint-Quentin. M. Dutens serait, à la vérité, disposé à tolérer quelques exceptions; nous allons plus loin que lui en cela: nous regardons ces exceptions comme indispensables, si l'on veut étendre la navigation intérieure de la France dans toutes les contrées qu'elle peut vivifier.

Si nous ne sommes pas sur ce point tout-à-fait

d'accord avec l'auteur , nous partageons son opinion sans la moindre restriction sur la durée des concessions à faire aux compagnies qui entreprendraient d'ouvrir des canaux ; nous pensons avec lui que ces concessions doivent être perpétuelles. Cette condition dispose en effet naturellement à se contenter d'un bénéfice de fonds moins élevés ; ce qui tend à opérer sur les frais de transport la plus grande réduction dont ils soient susceptibles. Enfin , ce mode , substituant à un usufruit passager la propriété elle-même , associe aux mêmes succès l'intérêt public et celui des particuliers : intérêt que l'administration publique doit toujours se proposer de confondre. On est frappé de l'esprit de prévoyance qui dirige le parlement d'Angleterre dans ces sortes de concessions. Pour en donner une idée à ses lecteurs , M. Dutens a rapporté , à la fin de son Mémoire , un extrait de l'acte accordé , au mois de juin 1801 , pour l'exécution du canal de *Croydon* , entre cette ville et la Tamise. L'importance de la matière fera peut-être regretter que cet acte n'ait point été traduit en entier. Quand les circonstances appellent l'attention sur de telles entreprises , on ne peut l'éclairer par trop de renseignemens. Ceux par lesquels M. Dutens a terminé cette première partie de son travail , sont très propres à faire juger de la rapidité avec laquelle les principes d'administration , suivis par les Anglais , ont multiplié chez eux les canaux de grande et de petite navigation. Le dénombrement de ces canaux montre que depuis 1742 jus-

qu'à ce jour , le nombre de ceux qui ont été ouverts s'élève à quatre-vingt-dix-huit , et que leur longueur totale est de 3250 kilomètres environ. 98

D'autres canaux, qui ne sont encore que projetés, doivent successivement étendre et perfectionner le système de navigation intérieure de l'Angleterre : l'auteur en donne l'indication ; mais , il n'a pu se procurer la longueur que de la moitié de ces canaux : il la porte à 937 kilomètres. En évaluant au double le développement total de ces projets , et en y ajoutant celui des rivières qui ont été rendues navigables , et qu'on estime de 815 kilomètres , on aura une longueur de 6000 kilomètres ( 1500 de nos lieues ) de navigation artificielle ouverte dans une contrée dont la superficie est à peine le quart de la superficie de la France. La carte dont le Mémoire de M. Dutens est accompagné , a l'avantage non-seulement d'indiquer toutes les ramifications de ce système général , mais encore de distinguer , par des notations particulières , les canaux de grande et de petite navigation. 1520

P. S. GIRARD, *de l'Institut.*

( *La fin au prochain cahier.* )

---

## SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE NORVÈGE, suivie du tableau de l'état actuel de ce pays, et de ses rapports avec la Suède; par J. P. G. CATTEAU-CALLEVILLE, chevalier de l'Étoile polaire, membre de l'Académie des Sciences de Stockholm, etc., etc. (1).

EN rendant compte de cet ouvrage, dans le *Journal des Savans*, cahier de février 1819, M. Daunou observe, qu'avant la publication de l'Histoire de Norvège, par M. Catteau-Calleville, la France ne possédait, dans sa langue, aucune histoire particulière du peuple norvégien, et que l'ouvrage français, dans lequel on pouvait le mieux l'étudier, était encore l'*Histoire de Danemarck*, de Mallet. « Il y avait donc, dit-il, lieu d'offrir » aux lecteurs français un travail plus complet et plus » spécial, où l'histoire norvégienne se présentât toute » entière et dégagée, autant que la nature des faits » peut le permettre, des récits qui concernent les pays » voisins; où fussent méthodiquement recueillis tous » les résultats véritablement historiques, fournis par » les anciens monumens, par les relations originales, » et par les recherches des écrivains modernes. Per- » sonne, en France, n'était mieux préparé à cette en- » treprise que l'auteur du *Tableau de la mer Baltique*; » de l'*Histoire de Christine*, et de quelques autres ou- » vrages, qui tous annoncent une connaissance pro- » fonde des antiquités, des langues et de la littérature » du Nord. M. Catteau-Calleville a visité les contrées » dont il écrit l'histoire; il a examiné, comparé les

---

(1) Paris, 1818; 2 vol. in-8°. Pillet. Prix, 12 fr.

» Mémoires originaux , les livres , les traditions populaires , les opinions des habitans les plus instruits.  
 » On a donc droit de s'attendre à ne trouver , dans les deux volumes qu'il vient de publier , que des détails puisés aux sources les plus pures et les plus dignes de confiance. »

Nous avons emprunté au *Journal des Savans* ce passage , parce qu'il exprime , beaucoup mieux que nous ne l'aurions pu faire nous-mêmes , notre opinion individuelle sur l'ouvrage de M. Catteau en général ; et si , dans la suite , nous nous permettons de relever quelques erreurs dans lesquelles est tombé l'estimable auteur dont nous déplorons la perte récente , ce n'est que pour prouver combien il est difficile d'écrire avec exactitude et impartialité l'histoire d'un peuple étranger au pays que l'auteur habite , et auquel il est étranger lui-même (1).

---

(1) Ce que dit M. Catteau , dans une note ( tom. I , pag. 5 ) , sur l'étymologie du nom de la Norvège , n'est pas très exact. Il veut que ce nom signifie *chemin de Nor* ou *chemin du Nord*. C'est aller chercher l'étymologie dans une mauvaise traduction. En effet , les Allemands ont fait du mot norvégien *norrige* , ou du danois *norge* , qui n'est qu'une contraction , leur *norwegen* , ainsi que les Anglais ont formé leur *norway* qui , à la vérité , veut dire *chemin du Nord* ; mais , le nom original ne peut être traduit que par *royaume du Nord* , et nous croyons que c'est dans la dénomination originale qu'on doit chercher l'étymologie. Nous observerons encore que les Français ont formé , d'après l'allemand ou l'anglais , leur *norwège* , et qu'ainsi , pour mal écrire un nom étranger , ils ont été obligés d'introduire dans leur alphabet une lettre que leur langue ne reconnaît pas. On est encore plus étonné de lire constamment , dans les auteurs français , *norwège* au lieu de *norvège* , quand on sait que la lettre w est également étrangère aux alphabets norvégiens et danois.

Commençons néanmoins par avouer que le premier volume de l'histoire de Norvège est bien supérieur, sous ce rapport, au second. Aussi long-tems que l'auteur n'avait à traiter que les époques pendant lesquelles les trois royaumes scandinaves, séparés l'un de l'autre, se faisaient la guerre franchement et sans se haïr, il a pu puiser indistinctement aux sources, tant suédoises que danoises et norvégiennes, sans craindre d'y trouver des erreurs, si l'on excepte quelques exagérations que l'amour-propre national se croit toujours permises. Mais, le second volume commence à une époque, celle de l'union de Calmar, où la haine nationale des trois peuples s'est déclarée avec une fureur qui augmente jusqu'à un point inconcevable les difficultés que l'historien de l'un ou de l'autre de ces pays doit surmonter pour remplir sa tâche avec impartialité.

Ordinairement, l'historien établit d'abord, pour bases de son travail, les annales, les mémoires, les traditions indigènes du pays dont il se propose d'écrire l'histoire. Ensuite, il examine celle des peuples limitrophes, pour rectifier tout ce qui aura pu être défiguré par l'orgueil national ou par des passions moins honorables. M. Catteau - Calleville a rigoureusement observé cette règle, dans le premier volume de son ouvrage ; mais, arrivé à l'époque où commence le second, il semble avoir procédé en sens inverse, en adoptant avec un peu trop de confiance, et comme partie fondamentale de son histoire, les récits, souvent infidèles, des historiens suédois, et en négligeant les correctifs qu'il aurait pu trouver facilement et en abondance dans les écrits des auteurs norvégiens et danois. La prédilection de M. Catteau, pour les Suédois, est sans doute juste, peut-être même commandée par sa



situation particulière; mais, appliquée sans critique aux auteurs du même pays, elle nuit à l'impartialité de l'historien.

Nous justifierons cette assertion, quand nous serons arrivés au second volume de l'ouvrage soumis à notre examen. En attendant, nous présenterons quelques observations sur le premier volume.

Les annales de la Norvège, comme celles de tous les peuples, commencent par des traditions, dans lesquelles l'histoire et la mythologie se trouvent tellement confondues qu'il est extrêmement difficile de les séparer et d'assigner à l'une et à l'autre la part qui leur appartient. Ordinairement, les annalistes n'ont en vue que la grandeur des peuples dont ils tracent l'origine. De-là, le merveilleux toujours inséparable de la naissance d'un État; de-là, une foule d'exagérations qu'il est impossible de réduire à leur juste valeur. Souvent même le désir d'agrandir son sujet séduit l'historien au point de lui faire altérer ou supprimer la vérité. On croirait, par exemple, sur la foi de Tite-Live, qu'intimidé par l'extravagante entreprise de Mutius Scœvola, Porsenna s'était hâté de faire des propositions de paix aux Romains, sans être entré à Rome, si nous ne savions, par l'aveu de Tacite, qu'il avait pris cette ville par capitulation (1).

C'est ainsi que l'histoire d'Odin se trouve enveloppée dans une foule de fables. « On lui attribue, dit M. Cat-

---

(1) *Hist.* III. 72. Tacite parle de cet événement par incident, et comme d'un fait qui devait être connu de tout le monde. Il mérite donc plus de confiance que Tite-Live, qui semble avoir adopté la tradition de ceux qui, par un orgueil national mal entendu, ont voulu soutenir que la ville de Rome avait toujours été invincible.

teau, tous les genres d'illustration. Il est représenté, non-seulement comme un guerrier intrépide, comme un heureux conquérant, mais aussi comme un prophète, un législateur, qui savait captiver les esprits par l'étendue de ses connaissances, et qui étonnait la multitude par des prestiges magiques. Il avait le don de l'éloquence et le talent de la poésie. Sa voix commandait à la tempête. Il prenait à son gré la forme d'un animal sauvage, et il se transportait en un clin-d'œil d'un lieu dans un autre (1). » Il semble, d'après ce passage, que l'auteur n'ait pas connu les savantes recherches du célèbre *Suhm*, qui a prouvé jusqu'à l'évidence, qu'il y a eu plusieurs grands hommes du nom d'Odin, et qu'on en a fait un seul demi-dieu, chargé de tous les exploits de ses homonymes; de même que la Grèce a attribué à un seul Hercule tous les travaux exécutés par plusieurs héros du même nom.

M. Catteau-Calleville a consulté beaucoup d'anciens livres historiques, connus sous le nom de *Saga*. « Quoique ces traditions, dit-il (2), présentent de grandes obscurités, et qu'elles soient empreintes du merveilleux mythologique, ou revêtues du voile de l'allégorie, on ne doit pas les regarder comme dénuées de tout intérêt pour la science historique. Ainsi que les traditions des autres pays, elles font découvrir les traces primitives de ces émigrations, qui ont précédé les établissemens fixes des peuples, et ces premiers efforts de l'audace et du génie, qui ont fait naître les sociétés politiques. On ne pécherait contre l'esprit de

---

(1) Tom. I, pag. 2..

(2) Tom. I, pag. 5.

Histoire , qu'en introduisant ces souvenirs obscurs dans la série des événemens , par des hypothèses hasardées et des interprétations arbitraires. »

Nous sommes parfaitement de l'avis de M. Catteau ; mais il est à regretter qu'il n'ait pas envisagé ces traditions , ces livres historiques , ces *Sagas* , sous un point de vue plus important , et qu'il n'ait pas senti leur grande utilité pour tracer l'histoire de la civilisation des peuples du Nord. La civilisation étant incontestablement la révolution la plus importante qu'une nation puisse éprouver , son histoire n'aurait pas été déplacée dans cet ouvrage. Nous observons encore avec regret que les autorités citées pour éclaircir les antiquités scandinaves , ne sont pas toujours les plus classiques ; et quelque respectables que soient celles de *Haldorson* et de *Mallet* , citées pag. 317 et ailleurs , il est regrettable que l'auteur n'ait pas connu les savantes dissertations de MM. *Nyerup* et *P. E. Muller* sur l'Ed-da (1). Nous en sommes d'autant plus étonnés , que ces ouvrages jouissent , même en Suède , d'une célébrité justement méritée.

Un grand nombre de ces traditions nous ont été conservées par les ouvrages des anciens poètes du Nord , connus généralement sous le nom de *Scaldes*. C'est à la saine critique d'en extraire les faits historiques , et de rejeter les fictions parmi les embellissemens poétiques. C'est seulement de cette manière que l'historien peut faire usage des ouvrages des *Scaldes*. Depuis

---

(1) On nous objectera sans doute que ces deux auteurs ont été quelquefois cités dans l'ouvrage de M. Catteau. Il est vrai qu'il les a connus , mais seulement de réputation ; ou du moins il ne les avait pas lus , lorsqu'il composait son histoire.

long-tems, les savans du Nord les ont examinés sous ce point de vue, et M. Catteau a fait usage des travaux de ses devanciers avec beaucoup de goût et d'esprit. Il en a même inséré dans son ouvrage quelques morceaux, dans lesquels, à travers des formes sombres et des idées barbares, le lecteur trouvera des beautés d'une espèce singulière, mais qui certes ne sont pas à dédaigner. Citons-en quelques passages.

Voici comment Hjalmar, l'amant de d'Ingeborg, fille du roi d'Upsal, lorsqu'il a été blessé à mort par Agantyr, en combattant pour obtenir cette princesse, parle à son ami Odur : « J'ai seize blessures ; mes armes sont brisées ; mes yeux se couvrent de ténèbres ; l'épée d'Agantyr a porté jusqu'à mon cœur son tranchant affilé. Des princes puissans sont assis à la table du roi ; d'illustres guerriers se livrent avec lui aux plaisirs des festins ; moi, j'essaie en vain de marcher, et je ne puis me relever. La fille du roi, blanche comme la neige, m'accompagna jusqu'au rivage ; ce qu'elle me dit en me quittant était vrai : Hjalmar, tu ne reviendras plus. De jeunes femmes chantaient sur les rochers ; leur voix faisait plaisir à mon oreille ; mais, il fallut partir pour le lieu du combat, et la barque vogua au gré du vent. Odur, ôte de mon doigt cet anneau d'or, et donne-le à ma chère Ingeborg ; qu'il soit le messenger d'une triste nouvelle, et lui apprenne qu'elle ne me reverra plus. Le vautour vole vers moi du fond des noires forêts ; l'aigle le suit : cet avide vautour se nourrira de mon sang ; ce grand aigle aura mon corps pour pâture (1). »

Ailleurs, c'est l'éloge funèbre du roi Haquin, sur-

---

(1) Tom. I, pag. 98.

nommé le bon. Le poète s'exprime ainsi : « Il est né sous d'heureux hospices , le roi qui sait ainsi mériter la faveur des dieux ; l'âge où il a vécu restera à jamais dans la mémoire des hommes. Le loup Fenris ( le génie du mal ) brisera ses liens pour répandre le ravage , avant qu'un aussi bon roi reparaisse sur une terre désolée de sa mort. Les troupeaux expirent , les *générations* (1) meurent , beaucoup d'hommes sont réduits à l'esclavage , les peuples gémissent depuis que le roi Haquin est allé demeurer avec les dieux. »

Il y avait des scaldes attachés aux armées ; leurs chants guerriers devaient enflammer le courage des combattans. En voici quelques preuves : « Le jour commence à paraître ; le coq , en s'agitant , fait retentir ses plumes ; il est tems de commencer nos travaux. Réveillez-vous , amis , réveillez-vous ! Vous , leurs chefs , combattans du roi , marchez à la victoire. Le valeureux prince a des combattans de bonne race ; il a avec lui des hommes qui ne fuient jamais. Je ne vous appelle pas aux plaisirs de la table , ni aux amusemens avec les jeunes filles ; je vous appelle au jeu terrible des combats (2). — Avançons contre les ennemis ; ils ont des cuirasses : je n'ai point la mienne ; notre armure est sur nos vaisseaux ; mais , en serons-nous moins intrépides ? La déesse de la guerre nous ordonne d'être fermes dans nos rangs. Elle m'a dit autrefois : Dans le choc , il faut avoir l'épée et la tête levées ; c'est l'épée qui doit décider. Quand le chef des peuples tomberait,

---

(1) Tom. I, pag. 117. M. Catteau s'est servi du mot *parens*. Il n'a pas su , ou il a oublié que le mot norvégien qu'il traduisait de cette manière , signifie aussi *générations*.

(2) Tom. I, pag. 180.

je ne fuirais point, et je n'abandonnerais pas ses jeunes héritiers. Les arrêts du ciel s'accomplissent toujours; le soleil éclaire maintenant l'illustre monarque; s'il meurt, il laissera un fils qui vengera sa mort (1). »

Si nous ne nous faisons pas illusion, les morceaux de poésie que nous venons de citer respirent, non-seulement un courage indomptable, mais encore une sensibilité qu'on croirait incompatible avec les siècles barbares, et qu'on n'irait pas chercher dans les vastes forêts du Nord. Un autre esprit qui domine, non-seulement dans les poésies scaldiques, mais dans toute l'histoire de Norvège, c'est l'esprit de liberté, fruit, pour ainsi dire, indigène dans les pays montagneux; et ce que dit M. Catteau de cet esprit, dans différentes parties de son ouvrage, est de la plus grande exactitude. Seulement, nous observerons qu'il est dans l'erreur, lorsqu'il dit (2) que l'esclavage fut aboli en Norvège par l'introduction du christianisme. Nous ne nions pas que le christianisme n'ait beaucoup contribué à ce bienfait; mais, ce n'était qu'au milieu du quatorzième siècle, que le roi Magnus Smek put se servir des principes de la liberté chrétienne pour opérer cette révolution dans quelques-unes des provinces de la Suède. L'abolition de l'esclavage en Norvège date probablement de la même époque. Quant au Danemarck, le peuple y passa insensiblement de l'état d'esclave à celui de serf ou d'attaché à la glèbe. Au reste, l'auteur aurait beaucoup rectifié ses idées, s'il avait consulté plusieurs ouvrages remplis d'une immense érudition et fruit des plus savantes recherches sur cette matière, tels que

---

(1) Tom. I, pag. 216.

(2) Tom. I, pag. 39.

*Sljernhok, de jure Suecorum et Gothorum; Rothe, sur la féodalité dans le Nord; et l'ouvrage sur l'Influence du Christianisme, par le même auteur.* Ces deux derniers ouvrages jouissent, depuis près d'un demi-siècle, d'une grande réputation, qui sans doute est méritée.

La première partie du premier volume de l'histoire de M. Catteau contient beaucoup de détails intéressans sur l'état intérieur de l'ancienne Norvège, et sur les mœurs et les usages de ses habitans. Il donne une description des cérémonies en usage à l'occasion des mariages, des naissances et des enterremens. Nous nous contenterons de citer un passage relatif aux cérémonies funèbres. « Les peuples scandinaves, dit-il, se plaisaient à témoigner de l'intérêt aux morts, parce qu'ils les regardaient comme destinés à passer dans le séjour des dieux; telle était surtout l'opinion générale à l'égard des guerriers qui mouraient sur le champ de bataille, et que les nymphes ou déesses, nommées *Valkyrias*, conduisaient, disait-on, dans le Valhall (paradis du Nord), sur des chars qui traversaient les airs. On avait à peu près la même opinion au sujet de ceux qui, dans les accès d'un courage mélancolique, se précipitaient du haut des rochers..... A la mort des hommes illustres, leurs amis célébraient leur mémoire par des discours où les poètes cadençaient des vers en leur honneur. On plaçait sur leur tombeau des pierres appelées *Bautasten*, d'une dimension considérable. La plupart des tombeaux étaient en forme de tertres, usage que les Scandinaves conservèrent en Irlande, en Écosse et en Normandie. Ces peuples furent dans l'habitude, pendant un tems, de brûler les morts et de rassembler leurs cendres dans des urnes, que l'on enterrait avec un respect religieux. Des fouilles ont fait trouver, près

de la ville de Bergen, une urne de cristal entourée de fil d'or. A côté de la dépouille terrestre, on mettait les armes, les habits et les effets précieux des défunts, et quelques pièces d'or et d'argent. Le voyageur voit encore, en Danemarck, en Norvège, et surtout en Suède, les monumens funéraires des anciens tems; au bord des grands chemins, dans les champs et les prairies, ombragés d'arbres, ou recouverts de gazon et de mousse. Les pierres qui en font partie sont souvent revêtues de courtes inscriptions, présentant les noms des morts, quelques traits de leur vie, et des vœux pour le repos de leur ame. Ces inscriptions sont en caractères runiques, etc. (1). » L'auteur a oublié de mentionner un autre usage extrêmement remarquable, qui voulait qu'on brûlât ou enterrât, en même tems et avec le maître, l'animal domestique qu'il avait aimé le plus, tel que son cheval ou son chien. Quelquefois même ce triste sort tombait sur l'esclave qu'il avait le plus affectionné. Cet usage barbare se trouve rapporté dans plusieurs passages de l'Edda, et de beaucoup d'autres sagas.

Un des périodes les plus intéressans de l'histoire de l'ancienne Norvège est celui que comprend la troisième partie de l'ouvrage de M. Catteau, de l'an 1033 à l'an 1222. Il y nomme plusieurs princes des pays du Nord qui ont pris part aux croisades, et qui, par conséquent, ont établi des communications très suivies avec la cour de Rome. Tel est, entre autres, *Éric*, surnommé *le Bon*, roi de Danemarck, qui, s'étant rendu à Constantinople, à travers la Russie, mourut, en 1103,

---

(1) Tom. I, pag. 89.



à l'île de Chypre (1). Mais, un fait assez curieux, qui était inconnu à notre historien, ainsi qu'à tous ses devanciers, c'est que le même Éric-le-Bon, pendant un voyage qu'il fit précédemment en Italie, fonda un riche couvent dans la ville de Lucques. Cette découverte est due à M. *Estrup*, jeune savant danois, actuellement à Paris, et qui a tout récemment visité l'Italie. Plusieurs autres princes scandinaves ont voyagé dans les pays méridionaux de l'Europe; et l'on sent combien la civilisation de leurs États a dû y gagner.

La part que prirent les souverains du Nord aux croisades, servit, comme nous venons de le remarquer, à rendre plus fréquentes et plus intimes leurs relations avec le chef du christianisme. Aussi voyons-nous, en 1247, un cardinal-légat débarquer en Norvège, où le roi Haquin, en lui prodiguant les plus grandes démonstrations de son respect, sut habilement profiter de son influence sur le clergé, pour rendre cet ordre puissant plus docile à ses volontés. Voici comment M. Catteau raconte cet événement : « Le pape Innocent IV venait de frapper des foudres ecclésiastiques l'empereur Frédéric II, et lui opposait Henri de Thuringe. Mais, Henri ayant perdu, en 1247, une grande bataille, le pontife eut à redouter la vengeance de Frédéric. Il résolut d'envoyer des cardinaux - légats en Espagne, en Allemagne et dans le Nord, pour mettre les princes dans ses intérêts, et pour augmenter ses trésors par les offrandes des peuples. Dans le moment où le pape s'occupait de l'exécution de ce projet, il arriva de Norvège des députés, que Haquin

---

(1) Tom. I, pag. 238.

lui envoyait, pour demander un légat qui pût faire plus solennellement la cérémonie du sacre. Cette démarche était flatteuse pour la cour de Rome, et servait en même tems à contenir le primat du royaume. Innocent fit partir aussitôt le cardinal Guillaume, évêque de Sabine, déjà désigné pour la mission du Nord. Le cardinal passa d'abord en Angleterre, où, ayant fait acquisition d'un très beau navire, il s'embarqua pour la Norvège, et entra dans le port de Bergen. Le roi et le clergé le reçurent avec de grands honneurs, et il se disposa à faire le couronnement, selon les usages de l'Église. L'archevêque et les évêques voulurent renouveler les conditions auxquelles avait souscrit Magnus, de concert avec Erling son père. Mais le roi les rejeta, et le cardinal entra dans ses vues..... Il y eut, après le sacre, plusieurs conférences entre le roi, le légat et les évêques, au sujet des institutions civiles et religieuses. Le légat abolit l'épreuve par le feu, et prononça la peine de l'excommunication contre ceux qui désobéiraient au prince; il défendit aux prélats d'imposer des taxes ou amendes arbitraires, et d'abuser de leur autorité sur les prêtres; d'un autre côté, il confirma le droit d'élire les évêques, dont jouissaient les chapitres, et la prérogative du clergé de ne point relever des tribunaux séculiers. Pour châtier des républicains, qui refusaient de reconnaître l'autorité monarchique, le cardinal voulut attribuer au roi de Norvège la souveraineté de l'Islande et du Groënland; mais la décision ne parut pas obligatoire aux habitans de ces contrées (1). »

---

(1) Tome I, pag. 296.

Les Constitutions du cardinal Guillaume , connues sous le nom de *Constitutiones Bergenses* , étant du plus grand intérêt pour la connaissance de l'état civil et ecclésiastique du royaume de Norvège au treizième siècle , il est à regretter que M. Catteau ne donne pas plus de détails à ce sujet , et qu'il soit tombé dans quelques erreurs , peu importantes à la vérité , mais faciles à éviter , en consultant les savantes recherches du célèbre *Finnus Johannæus* , contenues dans son *Historia ecclesiastica Islandicæ*. Cet ouvrage , en quatre volumes in-quarto , contient des matériaux inappréciables (1).

On ne saurait nier que l'ouvrage de M. Catteau n'ait un grand avantage sur la plupart des autres histoires des pays du Nord , en ce qu'il ne perd jamais de vue les relations de la Norvège avec l'étranger , autant que les événemens politiques arrivés dans les autres États de l'Europe ont pu exercer leur influence dans le Nord. Il est d'autant plus étonnant qu'il n'ait pas connu un traité d'alliance conclu et signé *au Palais de Paris* ,

---

(1) Il y a , dans l'ouvrage de M. Catteau-Calleville , plusieurs erreurs qui proviennent de ce qu'il n'a pas connu , ou peut-être pas assez apprécié les bonnes sources qu'il aurait pu trouver en Danemarck et en Norvège. Il dit ( tom. II , pag. 234 ) que *le célèbre Tycho-Brahé fut le premier savant scandinave , dont la renommée passa dans l'étranger*. Si M. Catteau avait consulté *Pontoppidani gesta et vestigia Danorum extra Daniam* , ouvrage fort estimé , il aurait appris que , long-tems avant Tycho-Brahé , plusieurs savans danois et norvégiens avaient acquis un assez haut degré de célébrité aux Universités de Paris , de Pavie , et ailleurs. Comment M. Catteau , l'historien des pays du Nord , a-t-il pu oublier l'illustre *Saxo Grammaticus* , dont la vie et la célèbre histoire appartiennent au douzième siècle ? Tycho-Brahé était né en 1546 ; il mourut en 1601.

le 22 octobre de l'an 1295, entre *Éric*, surnommé *l'ennemi des prêtres* (1), roi de Norvège, et *Philippe-le-Bel*, roi de France. Ce traité, signé au nom du roi de Norvège par son plénipotentiaire *Audoenus Huglaci, dominus de Hegrenis, Baro*, stipule que, dans le cas d'une guerre entre le roi d'Écosse et l'une ou l'autre des hautes parties contractantes, ni le roi de France, ni celui de Norvège ne seraient obligés de se fournir mutuellement les troupes auxiliaires ou les secours promis sans doute par un traité précédent, dont nous ne trouvons aucun vestige. On excepte le seul cas où le roi d'Écosse refuserait de se soumettre à l'arbitrage de l'un ou de l'autre des souverains contractans. M. Catteau aurait pu trouver ce traité, ainsi que les lettres de créance données à son plénipotentiaire par le roi de Norvège, s'il avait consulté les manuscrits de Brienne, à la bibliothèque royale de Paris, où il se conserve, sous le numéro 340. Ces documens auraient mérité d'être cités à l'occasion des détails relatifs aux dissensions qui existaient, vers la fin du treizième siècle, entre l'Écosse et la Norvège (2).

---

(1) Dans tous les pays d'Europe, le clergé catholique s'est permis de donner à plusieurs rois, soit des surnoms honorables, soit des sobriquets injurieux, selon que les uns ont flatté les désirs des prêtres, ou que la cupidité et l'esprit de domination de ceux-ci ont été comprimés par les autres. Nous avons déjà vu un roi *Éric*, premier de ce nom, surnommé *le Bon*, pour avoir participé aux croisades, obéi aux ordres du saint-siège, doté des couvens, et caressé le clergé de ses États. Ceux qui désirent savoir pourquoi *Éric II*, dont il est ici question, fut appelé *ennemi des prêtres*; en apprendront la cause, en lisant ce que dit M. Catteau (Tom. II, pag. 354). M. Catteau dit que ce surnom lui fut donné par le *peuple*: oui, ce fut par le peuple, à l'instigation des prêtres.

(2) Tom. I, pag. 356. C'est le même M. *Estrup* que nous avons

*M. Daunou*, que nous avons cité, au commencement de cet article, en parlant de la terre appelée *Winland*, qu'on croit être une partie de l'Amérique septentrionale, aurait « désiré connaître d'une manière précise l'opinion de *M. Catteau-Calleville* sur des faits d'une si haute importance, et dont il parle si sommairement, que nous ignorons si la découverte du *Winland* lui paraît aussi avérée qu'elle l'a semblé à plusieurs savans du Nord (1). » Quoique nous ne soyons pas en état de répondre à une pareille question d'une manière satisfaisante, nous croyons néanmoins pouvoir ajouter aux renseignemens connus quelques observations plus récentes, dont *M. Catteau* semble n'avoir pas eu connaissance.

On trouve dans les *Mémoires de la Société scandinave*, imprimés à Copenhague en 1814, une dissertation très savante sur l'ancien Groënland, et sur la situation présumée du *Winland*, par *M. Wormskjold*. L'auteur a parcouru ces pays lui-même; il a fait des observations astronomiques; il a lu sur les lieux les anciens sagas, dont il a comparé les détails avec les localités, et il a très judicieusement examiné les opinions de tous les anciens historiens et commentateurs. Si le travail de *M. Wormskjold* ne fournit pas une preuve absolue, du moins est-il certain qu'il a environné l'ancienne hypothèse d'un haut degré de probabilité, auquel

---

déjà nommé, qui nous a fait connaître les pièces dont nous venons de parler.

(1) *Journal des Savans*, février 1819, p. 98. Nous demandons à *M. Daunou* la permission d'observer que le pays dont ils'agit ne s'appelle point *Windland* (pays de vent), mais *Winland* (pays du vin). Ce nom lui fut donné par les Scandinaves, qui en firent la découverte, à cause des grappes de raisin sauvage qu'ils y trouvèrent.

avant lui elle n'était pas encore parvenue. Il serait trop long, et surtout étranger à notre sujet, d'entrer dans des détails sur cette matière; qu'il nous soit seulement permis de citer une observation de notre auteur, qui, après avoir comparé entre eux les récits de plusieurs voyageurs, contenus dans les anciens sagas, remarque qu'ils sont tous d'accord, en ce que sur les lieux où nous plaçons le Winland, le jour le plus court de l'année est de huit heures, d'où il paraîtrait que le Winland était au 49<sup>e</sup> degré, et pouvait être situé à Terre-Neuve, ou très près de l'embouchure de la rivière de Saint-Laurent. Nous abandonnons l'examen de l'assertion de M. Wormskjold à des savans plus versés que nous dans ces matières.

HEIBERG.

(*La suite à l'un des prochains Cahiers.*)



ANNUAIRE HISTORIQUE, ou *Histoire politique et littéraire de l'année 1818*; par C. L. LESUR, auteur de la France et les Français en 1817, etc., etc. (1).

On écrit dans tous les pays; mais, j'oserais le dire, ce n'est qu'en France qu'on sait faire un livre. Si cette maxime connue avait besoin de preuves, on la trouverait dans l'ouvrage que nous annonçons. Il est fait, à l'imitation du recueil qui se publie depuis long-tems en Angleterre, sous le nom d'*Annual Register*; mais, il est de beaucoup supérieur, pour l'ordre et le style,

---

(1) Un vol. in-8<sup>o</sup> de 650 pag. Paris, Fantin, libraire, quai Malaquais, n<sup>o</sup> 5; Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, n<sup>o</sup> 17.

à son modèle. L'auteur, déjà connu avantageusement par un ouvrage historique, et par un tableau de la France en 1817, a montré, en se chargeant de ce dernier travail, sa passion pour les choses utiles, et son talent à présenter, sous un jour intéressant, les sujets les plus connus, ou les matières les plus arides. Il a su ne rien omettre d'important, et ne rien retracer de superflu. La nomenclature des faits qu'il a circonscrits dans de grandes divisions, cesse par-là d'être fatigante; et les réflexions qu'il y ajoute servent d'éclaircissement au sujet, sans suspendre ni ralentir les récits.

L'ouvrage commence par une *Introduction* présentant la situation respective des différentes puissances de l'Europe, à la fin de l'année 1817: l'auteur a voulu bien constater son point de départ. Cet exposé est en quelque sorte le sommaire de tout ce que doit renfermer l'ouvrage, appliqué aux années antérieures, et préparant au développement des événemens qui ont suivi. On s'en formera une idée par le tableau de la France, qui présente plus d'intérêt, ce pays étant en quelque sorte, depuis cinq ans, le point de mire et le régulateur des autres.

« Tombée dans les accès d'une fièvre ambitieuse, dit l'auteur, et sous les efforts de l'Europe conjurée, qu'elle avait accablée de sa domination et de sa gloire, la France a paru, surtout après la catastrophe de 1815, comme le lion de la fable, à la merci de ses plus faibles ennemis. Vaincue, appauvrie, divisée, tributaire, frémissant sous le joug, mais sans force, sans appui, sans confiance en elle-même, et sans esprit national, mécontente du présent, inquiète de l'avenir, dans une situation purement passive, elle ne semblait attendre son sort que de la bienveillance ou de la convenance

de quelques cabinets étrangers. Mais pourtant, à la terreur qu'elle inspirait encore dans son abaissement, aux précautions employées pour s'assurer de son repos, à l'attention qu'attiraient ses moindres mouvemens, à l'attitude qu'elle prit bientôt dans l'infortune, on sentait, qu'entre tant de nations préposées à sa garde, elle n'était pas déchuë pour toujours du rang où quatorze siècles de travaux, de courage et d'illustration l'avaient placée.

» La médiation de son roi l'avait rattachée à l'Europe ; la charte qu'il lui donna ensuite a, suivant une expression déjà connue, *réconcilié la monarchie et la révolution*. Le premier de ces bienfaits était peut-être inutile, sans l'autre. La Charte qui, par les circonstances où elle fut donnée, en présence de l'Europe armée, a pris, en sortant du sein de la sagesse royale, le caractère sacré d'un pacte national irréfragable ; à l'abri des caprices, hors des nécessités du jour, la Charte a forcé des prétentions inconciliables entre elles à se masquer du voile de l'intérêt général ; elle a réduit des querelles sanglantes à des disputes de mots ; si elle n'a pu opérer la fusion des partis, elle leur a du moins donné la même bannière et une sauve-garde commune contre leurs fureurs. Elle seule enfin nous a relevés de notre humiliation ; elle nous a peut-être sauvés des malheurs de la guerre civile et de l'opprobre du joug étranger. »

Complétant ces observations par des faits, l'auteur présente la suite des opérations et des événemens qui ont eu lieu dans le cours de cette année, les négociations relatives à la dette contractée par la France, le projet de Concordat avec le saint-siège, la capitulation avec les Suisses, les mesures adoptées pour calmer



les troubles de Lyon et du Dauphiné, la nouvelle organisation de l'armée, et surtout les effets produits sur les élections par l'opinion publique, et sur l'opinion publique par les élections; effets qui ne pouvaient manquer de se manifester, quelque forme d'ailleurs qu'on eût adoptée pour le mode d'élection.

Après cette introduction, qui sert, comme nous l'avons dit plus haut, de prologomène à tout l'ouvrage, l'auteur entre en matière et trace avec ordre et clarté les travaux de la session de 1818, travaux mémorables qui ont donné à la France la loi de recrutement et l'exemple des discussions raisonnées sur les droits les plus importants des peuples, l'adoption ou le rejet du budget annuel des recettes, des dépenses du trésor; cette *première partie* de l'ouvrage se termine ainsi :

« Il y a peu d'assemblées délibérantes où tant de membres aient pris une part active aux discussions; et il n'est point de discussion où quelque nouveau talent ne se soit révélé. On a eu encore trop de discours écrits et bien des redites à subir; mais, que de fois il est sorti d'un sujet, qu'on croyait épuisé, des vérités nouvelles et des clartés inattendues! Nous nous sommes plaints des divergences d'intérêts et d'opinions; mais, qu'il y ait une opposition, quelquefois deux, et encore des scissions dans un même parti, c'est une raison de croire que personne n'y est indifférent à la chose publique. Cette variation est, ce nous semble, une preuve de notre aptitude au gouvernement représentatif; c'est le symptôme le plus favorable et le mieux assuré de la franchise et de l'indépendance des opinions. La raison qui domine dans cette nation, en apparence si légère et si frivole, mais au fond si délicate

et si passionnée pour l'honneur, ne supporterait pas l'idée d'une opposition dont on pourrait d'avance calculer toutes les voix. De-là, doit résulter, dans nos assemblées délibérantes, plus de véritable indépendance et de probité politique qu'on ne peut en trouver là où la fabrique des lois est une machine dont on serait honteux de faire voir les ressorts.

» Aussi, dans ces débats où la violence des partis a failli briser le gouvernail de l'État, dans cette lutte d'où le ministère est sorti fatigué, mécontent, peut-être déjà désuni et sans doute effrayé du moment qui la renouvellerait, les principes constitutionnels ne se sont que plus solidement établis. On a fait peu de lois; mais on a encore posé une des colonnes de l'édifice politique. On a, dans la discussion du budget, allumé le flambeau qui doit éclairer les sessions prochaines, déchiré le voile des abus; mis toute la machine financière et la fortune publique à découvert. La certitude des doctrines a triomphé de la variabilité des embarras et des circonstances; le crédit publics'est fortifié de jour en jour, au milieu des désastreuses confidences qu'on avait à faire; et les deux Chambres ont, à la fin de leur session; donné un des plus beaux spectacles que l'histoire puisse offrir à la postérité. Appelées à faire un grand sacrifice, à remplir une immense obligation, il ne leur convenait, ni de se plaindre, ni d'applaudir, ni de différer. Leur silence a été l'expression d'une fierté noble; leur résignation, un sublime discours: elles ont prouvé la vérité de cette parole royale, *qu'avec des Français il ne faut désespérer de rien*; et la France, dont l'esprit général domine pourtant au-dessus de tous les partis, la France doit des remerciemens aux ministres pour n'avoir point

désespéré de son salut, et aux deux Chambres, pour n'avoir point marchandé sa rançon. »

La *seconde partie* de l'ouvrage, et la plus considérable, présente, dans *neuf chapitres* consécutifs, l'histoire générale de l'Europe pendant cette année, et comme le panorama politique de tous les pays. On y fait passer en revue la situation intérieure et extérieure de chaque puissance, dans l'ordre suivant : la *France*, l'*Allemagne*, les *Pays-Bas* et le *Nord de l'Europe*, la *Turquie*, l'*Italie*, l'*Espagne* et ses colonies, les *États-Unis*, l'*Angleterre*; enfin, les conférences d'Aix-la-Chapelle. Cette partie est terminée par un nouvel aperçu sur l'état de la France, qui paraît avoir été composé après l'impression des autres, et cette répétition est peut-être le seul défaut de cette grande composition, défaut que l'auteur saura éviter dans la revue des années suivantes. Il vaudrait mieux en effet retarder de quelques mois la publication, que d'établir ainsi des coupures qui fatiguent le lecteur et morcellent les matières. Les sujets qui ont excité un vif intérêt dans le tems où ils étaient en action, ne peuvent plus paraître que sous un aspect synoptique, et les détails doivent être classés de manière à ne faire qu'un tout que l'on puisse suivre sans interruption.

Cette utile et intéressante narration est enrichie d'un appendice qui contient les pièces officielles, les ordonnances des souverains, les traités, les conventions, en un mot, tous les instrumens diplomatiques et juridiques qu'il est important de recueillir, et qui se rattachent aux événemens de la période examinée; on y a joint une notice littéraire et une chronique générale qui ne laisse rien à désirer, pour connaître parfaitement tout ce qui s'est passé d'intéressant dans la même

époque. Cet ouvrage est du petit nombre de ceux où l'on croit ne rencontrer que des renseignemens utiles et qui sont écrits avec esprit; ou bien de ceux qui instruisent, tandis qu'on ne leur demanderait que de plaire: soit qu'on le consulte ou qu'on le lise, on est sûr de le faire avec fruit ou avec plaisir.

ALEXANDRE DE LA BORDE, *de l'Institut.*



### NOTE.

(ANNUAIRE UNIVERSEL.)

NOUS avons annoncé, dans notre cinquième cahier (tome II, pages 362 — 363), une NOTICE sur le plan d'un *Annuaire Universel*, destiné à présenter, chaque année, des *tableaux de la civilisation comparée dans les différens États.*

Mais, d'un côté, l'abondance toujours croissante des matières nous a empêchés d'insérer jusqu'ici cette notice; de l'autre, nous avons jugé plus convenable de n'en faire qu'une simple mention, à la suite du compte rendu de l'*Annuaire historique* de M. Lesur.

Aussitôt que nous avons eu connaissance de la publication de cet excellent ouvrage, comme le but principal que nous nous étions proposé se trouvait rempli, nous avons renoncé à établir, par un recueil du même genre, une concurrence au moins inutile, et nous nous sommes félicités de voir qu'un homme d'un mérite distingué, et surtout ami de son pays, avait eu la même idée que nous, et avait pris les devans pour l'exécution.

Néanmoins, comme le plan que nous avons adopté de concert, M. Lanjuinais, M. Bonnin, connu par

quelques ouvrages sur le droit public, et moi, diffère à plusieurs égards de celui qu'a suivi M. Lesur, il ne sera peut-être pas sans intérêt de comparer notre marche avec la sienne, et M. Lesur lui-même pourra, s'il le juge convenable, modifier, à l'avenir, quelques parties de son travail, en profitant de l'ébauche que nous avons tracée, et pour laquelle, depuis le mois de janvier 1818, nous avons commencé à recueillir et à faire disposer par ordre un grand nombre de matériaux, pièces officielles, documens historiques, extraits de journaux français et étrangers, etc.

Nous allons publier ici, par ce motif, une partie de notre *introduction*, suivie d'un tableau analytique présentant l'ordre des matières que nous devons successivement traiter pour chaque pays. On trouvera une grande analogie entre notre plan et celui de la *Revue Encyclopédique*, dont les publications mensuelles, destinées à faire connaître la marche de la civilisation et les productions les plus remarquables de l'esprit humain, devaient avoir pour complément, à la fin de chaque année, le tableau général et méthodique, publié sous le titre d'*Annuaire Universel*.

... « Nous avons eu jusqu'ici des almanachs, reproduits sous toutes les formes, et dont l'utilité, généralement reconnue, a procuré de grands avantages à leurs auteurs, quoiqu'ils n'eussent fait le plus souvent que de laborieuses compilations. L'*Almanach royal*, l'*Almanach du commerce*, l'*Annuaire de l'industrie et du commerce de Paris*, l'*Almanach des théâtres*, celui des *vingt-cinq mille adresses*, les *Annuaire*s particuliers de chacun de nos départemens, pourraient être cités comme exemples. Mais, le vœu des hommes éclairés qui s'élèvent à des considérations générales sur les in-

térêts communs à tous les peuples , réclamait un ouvrage du même genre , exécuté sur un plan plus étendu , appliqué à de plus graves objets , qui n'embrassât plus seulement des nomenclatures de noms ou de professions , des indications d'adresses , des renseignemens de personnes et de localités ; mais qui pût offrir une collection à peu près complète de tableaux statistiques des différentes parties du monde civilisé.

» A l'époque où la paix générale rapproche les nations , où l'entière libération du sol français replace chaque nation dans une situation d'indépendance respectueuse et de tranquillité qui lui permet de s'occuper de son état intérieur , quand la CIVILISATION ou *le libre développement des facultés humaines , rapporté au perfectionnement social* , est le mot d'ordre du siècle ; il paraît convenable et utile d'établir un RÉGÎTRE UNIVERSEL , dans lequel soient publiés des tableaux comparés de la civilisation *progressive , stationnaire , ou même rétrograde* chez les différens peuples. Les peuples et les gouvernemens , comme les individus , sont incomplets , s'ils sont isolés. Ils peuvent , au contraire , s'améliorer et se compléter , pour ainsi dire , par des communications mutuelles. L'expérience des uns doit tourner au profit des autres. Les rapprochemens établis entre eux fournissent les moyens de corriger les abus , de réformer les institutions , de prévenir les révolutions et les commotions violentes , d'amener peu à peu le bien-être de chacun , la prospérité générale et la stabilité de l'ordre social.

» Nous allons produire , cette année , une ébauche encore imparfaite de ce registre , dont nous avons depuis long-tems conçu la pensée , dont le plan fut proposé , au commencement de ce siècle , à l'homme qui

pouvait fixer d'une manière durable nos destinées, s'il n'avait préféré la gloire d'Attila, et de Cromwel à celle de Washington, et dont l'exécution appartient surtout à l'ère constitutionnelle qui devient peu à peu commune à tous les peuples (1).....

» ..... Présenter avec fidélité la situation actuelle des différens États, sous tous les rapports qui constituent la civilisation, ou les élémens de la prospérité publique; indiquer, dans chacun d'eux, ce qui caractérise essentiellement la tendance de l'opinion ou la marche du gouvernement; apprécier en quoi ces deux causes d'action sont en harmonie ou en divorce entre elles; fournir les lumières et les renseignemens les plus propres à

(1) Voyez ci-dessus, tome III, pages 203, 476, 573 et 574, quelques détails sur le même sujet.

On croit devoir reproduire ici la note même d'après laquelle l'auteur de cette introduction avait soumis à Bonaparte, alors premier consul, un projet d'organisation d'une *Commission encyclopédique*, qui aurait été chargée de préparer et de publier des *Tables annuelles de la civilisation européenne comparée*.

1. Ne pourrait-on pas appliquer jusqu'à un certain point la tactique militaire à l'avancement des sciences et des arts, par une bonne organisation d'une sorte de *légion polytechnique*, rattachée à l'Institut de France, et divisée en commissions spéciales ou en compagnies et sections, pour des recherches historiques, scientifiques, statistiques, etc., à faire dans différens pays? Chacune de ces commissions s'occuperait des inventions et des découvertes utiles, ou des améliorations analogues au but particulier de ses recherches, qu'elle pourrait recueillir sur différens points, pour les introduire et les naturaliser promptement en France. Les commissions occupées des sciences indiqueraient les expériences à faire dans chacune d'elles, pour étendre les conquêtes de l'homme sur la nature. Des séries d'expériences ou de recherches à faire, et de problèmes à résoudre, pourraient être proposées: l'éveil serait donné aux savans et aux hommes laborieux et actifs dans

rapprocher les gouvernans et les gouvernés, qui peuvent doubler leurs forces et leurs moyens de bonheur, s'ils savent bien s'entendre; donner à l'activité intellectuelle des individus et des nations une direction mieux appropriée aux véritables besoins des sociétés : tel est notre but. Voici maintenant le plan que nous nous proposons de suivre, et l'ordre des matières sur lesquelles nous cherchons à fixer l'attention, dans notre revue générale des membres épars de la grande famille humaine; afin que, d'année en année, les nations et les gouvernemens, pouvant se contempler comme dans un miroir fidèle, se jugent eux-mêmes, relativement aux autres États, et puissent ou s'arrêter,

tous les genres. Les résultats de ces expériences, les solutions de ces problèmes contribueraient à l'avancement des sciences et aux progrès de l'esprit humain, qui recevrait une meilleure direction et une impulsion salutaire. La France, comme foyer de la civilisation européenne, offrirait dans sa capitale tous les élémens nécessaires pour l'exécution de ce vaste plan.

2. Il s'agirait aussi de former des *tableaux comparatifs de tous les pays*, considérés sous les mêmes rapports. Le chef du gouvernement français y trouverait l'avantage de connaître, en moins de vingt mois, et désormais tous les ans, le fort et le faible de chaque puissance.

3. Des *séries de questions* seraient disposées d'avance par la Commission encyclopédique, établie à Paris. On en trouve d'excellens modèles dans un ouvrage qui n'est peut-être pas assez connu : *Essai pour diriger et étendre les recherches des voyageurs qui se proposent l'utilité de leur patrie*, par M. Léopold Berchtold, traduit de l'anglais par C. P. de Lasteyrie (2 vol. in-8°. Paris, an V, 1797).

4. *Développemens du plan, et moyen d'exécution.* — Envoi et répartition d'environ soixante jeunes gens, intelligens et actifs, sachant la langue du pays où ils seraient envoyés, munis chacun de son cahier de questions numérotées, et devant, au bout d'un



et changer de direction, s'ils sont engagés dans une mauvaise route, ou continuer à suivre la même direction, s'ils reconnaissent qu'ils tendent vers le but proposé de l'avancement social, bien compris et conçu dans sa véritable acception. »

ANNUAIRE UNIVERSEL présentant le *tableau des progrès de l'esprit humain dans l'ordre social.* (Première année.)

DIVISION DES MATIÈRES.

SECTION I. — *Constitutions et autres lois et institutions fondamentales, et lois secondaires.* — 1. Établissement ou amélioration des constitutions, dans les différens

an, rapporter les réponses classées et numérotées dans un ordre correspondant à celui des questions, de sorte qu'en rapprochant les unes des autres, pour en former un relevé, on puisse avoir un précis exact sur chaque puissance, sur sa force intérieure et ses relations au dehors, sur sa population, son territoire, son agriculture, ses manufactures, son industrie, son commerce, sa marine, ses colonies, son état militaire, ses finances, son organisation politique, sa législation, son instruction publique, son esprit public, religieux, moral, politique, etc.; enfin, sur tous les élémens de son existence sociale et de sa prospérité.

5. *Résultats.* — Le but définitif, en établissant et en faisant publier à Paris, comme au point central de la civilisation du monde, ce *compte rendu annuel de la situation comparée des nations*, serait de procurer au chef de la France, et en même tems à tous les chefs de gouvernement, à tous les hommes d'État, l'avantage d'avoir sous les yeux des renseignemens exacts sur les différens pays avec lesquels chaque État se trouve avoir des rapports plus ou moins naturels et nécessaires, et de tenir, pour ainsi dire, dans la main, une balance formée d'autant de bassins qu'il existe de puissances ou de contrées différentes dont on veut calculer et apprécier le degré de force ou de faiblesse, par rapport à son propre pays et aux autres États considérés dans leurs relations mutuelles.

M. A. J.

pays du monde civilisé. 2. Lois nouvelles ; changemens dans les lois anciennes.

II. — *Exécution des lois.* — 1. Actes du gouvernement ; 2. réglemens d'administration ; 3. jugemens des tribunaux.

III. — *Politique extérieure.* — 1. Traités de paix, d'alliance, de neutralité, de commerce ; 2. guerres.

IV. — *Religion et mœurs publiques.* — 1. Matières religieuses ; 2. faits et observations, concernant les mœurs.

V. — *Éducation et instruction publique.* — État de l'éducation, physique, morale et intellectuelle, dans les divers degrés de l'éducation primaire et commune, secondaire et classique, supérieure et scientifique, technique ou spéciale.

VI. — *Économie publique et statistique ; agriculture, industrie et commerce, considérés administrativement ; finances.* — 1. État et améliorations de l'agriculture ; 2. perfectionnement de l'industrie ; 3. état du commerce ; 4. budgets ; contributions ; balance des revenus publics et des dépenses ; 5. tableaux statistiques des différens pays, rapprochés et comparés.

VII. — *Découvertes et inventions dans les sciences et les arts, appliquées aux besoins et aux usages de la société.* — 1. Agriculture, économie rurale ; 2. médecine et santé publique ; 3. industrie manufacturière ; 4. constructions, routes et canaux ; 5. navigation.

VIII. — *Bibliographie politique et scientifique, relative à la marche de l'ordre social, ou catalogue méthodique et raisonné des meilleurs ouvrages publiés, pendant l'année, dans chaque pays et dans chaque partie des connaissances humaines.*

IX. — *Notices nécrologiques sur les hommes célèbres*

ou dignes de l'être, morts dans l'année, qui ont servi la cause de l'humanité par leurs actions ou par leurs écrits.

X. — *Résumé quinquennal*, ou aperçu de la marche de la civilisation, observée d'année en année, à publier tous les cinq ans. M. A. JULLIEN, de Paris.



PEND-NAMEH ou *le Livre des Conseils* de FERID EDDIN ATTAR, traduit et publié par M. SILVESTRE DE SACY (1).

CE volume contient, en français, une épître dédicatoire à Monseigneur le duc d'Angoulême ; un avertissement qui sert de préface ; la traduction d'une autre préface du traducteur, concernant son auteur et le gouvernement français, écrite en langue persane, en style oriental, conformément aux doctrines religieuses, morales et politiques de la Perse ; une traduction de la vie de l'auteur, extraite de l'Histoire des Poètes, de Danletshah Gazi de Samarcande ; enfin, la traduction du *Livre des Conseils* de Ferid Eddin Attar, avec de savantes notes enrichies de beaucoup de textes grecs, arabes et persans, et de leurs traductions en français, revue sur l'édition de Londres, 1809. A la fin du volume, est le texte persan du *Pend-namèh*, avec la préface persane de l'éditeur et traducteur, notre célèbre M. de Sacy. Cette partie seule est de 152 pages.

Voilà donc, pour les Français qui veulent étudier le persan, un nouveau livre élémentaire qu'ils peuvent

---

(1) 1 vol. in-8 de 536 pages. Paris, 1819. Imprimerie royale. Se vend chez Debure frères.

aisément se procurer et joindre à d'autres déjà publiés à Paris par MM. Langlès, Caussin, de Volney, et par M. de Sacy, dans les notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi. On sait que la langue persane, si répandue en Asie, est généralement un sanscrit altéré, mêlé d'arabe et de quelques autres langues orientales. Pour cet idiôme, nous n'avons, dans les produits nouveaux de l'imprimerie française, ni grammaires, ni lexiques, et nous ne sommes pas riches en textes. Il faut que nous tirions à grands frais presque tous nos livres persans, du Bengale, de l'Angleterre, du royaume des Pays-Bas, de l'Allemagne et de l'Italie. Il est à désirer qu'en ce genre même nous tâchions de nous suffire à nous-mêmes, au moins pour les ouvrages les plus nécessaires. La tâche est commencée ; il reste à la poursuivre.

Ferid Eddin Attar naquit en Perse, aux environs de Nischabour, vers l'an 1119 de notre ère. Il avait de bonne heure quitté le commerce d'épicier-droguiste, pour se faire derviche ou religieux musulman dans un monastère de l'ordre des Contemplatifs, de la secte des quietistes ou illuminés, appelés *sophis*, qui font remonter leur système de piétisme jusqu'à Ali premier, successeur de Mahomet.

On a de Ferid Eddin Attar des vers de saints musulmans et des poésies morales et religieuses, contenant plus de 100,000 vers. Le *Livre des Conseils* n'est qu'un échantillon de ces poésies mystiques. L'auteur vécut, dit l'un de ses biographes, Danletshah Gazi, 114 ans ; et pourtant cet historien le fait naître en 1119 et mourir en 1200. Le savant traducteur n'a pas touché cette difficulté dans ses notes.

Nous connaissons par des livres français le quietisme

impur du jésuite Molinos, le quiétisme peut-être innocent de madame Guyon, le quiétisme antique ou le gnosticisme pernicieux des Brahmanes de la secte du *Védantam*. (V. le Baggaat-gnita et l'analyse de l'Oupnek'hat, par l'auteur de cet article, dans le *Magazin encyclopédique* de 1811.)

Le Pend-namèh et le Tarifat, ou le livre arabe des Définitions, analysé par M. de Sacy, tome x des *Notices et extraits des manuscrits*, etc., viennent de nous introduire à la connaissance du gnosticisme ou quiétisme des Sophis, qui, néanmoins, reste encore très-obscur. Mais, on en voit assez pour se convaincre que toutes ces illusions se ressemblent. L'homme ne pouvant ici-bas satisfaire ni sa vive curiosité sur la nature de Dieu, ni son penchant extrême, pour ainsi dire, inné, à l'amour et au repos d'esprit et de corps, s'est fait de bonne heure, dans l'Inde, une science imaginaire et prétendue transcendente. Pour connaître immédiatement Dieu, pour l'aimer sentimentalement, pour se reposer dans cet amour et s'affranchir ainsi des devoirs actifs, il en a fait le gnosticisme ou la science par excellence, et le quiétisme. Cette science fausse a d'abord ravagé l'Asie; elle a passé dans l'Occident; aujourd'hui même, elle existe en Allemagne, en Pologne, en Russie; elle a, en France, quelques partisans. Partout elle a une sorte de théosophie; elle a donné des ravissements, des extases d'amour, qui ont détaché l'âme de tout culte extérieur et des bonnes œuvres; partout il en est résulté le quiétisme, puis l'indifférentisme, et enfin la dissolution des mœurs, ou une tendance à ces déplorables excès.

Ainsi se vérifie cette parole de l'Écriture : *Ne sois pas trop sage, de peur que tu ne deviennes stupide.*

Mais, dans ce poëme, ou plutôt dans ce petit livre de morale, écrit en vers, l'auteur ne se borne pas à enseigner le renoncement à soi et l'unification à Dieu, ou l'illumination des sophis. Il traite plus fréquemment de la piété, des vertus et des vices, et des signes auxquels on peut les reconnaître, et il donne, selon ses lumières médiocres, ses préjugés nombreux, sa pensée un peu triviale, sa logique verbeuse et faible, des préceptes de propreté, d'hygiène, de décence, d'urbanité, de prudence. Il y a, dans l'édition de M. de Sacy, 79 chapitres. En voici quelques traits :

Chapitre 2. « Évite avec soin la faveur des princes, la société des méchans, l'amour du monde et le commerce des femmes. »

Ch. 12. Sans nous dire ce qu'il entend par la félicité, par la naissance, l'auteur assure que la naissance est le *premier caractère* auquel on reconnaît un homme *destiné* à la félicité. Il ajoute : *L'homme sans naissance est indigne du trône. Cela n'est absolument ni européen, ni persan. Mais, ce qui l'est encore moins, ce sont deux citations musulmanes et analogues, recueillies pour illustrer ce passage. La plus remarquable est celle-ci : L'homme de rien ne saurait devenir un homme par l'éducation qu'on lui donnerait.* Beau texte contre l'art. 1<sup>er</sup> de notre constitution!

LANJUINAIS.

ESSAI SUR LES SOURDS-MUETS ET SUR LE LANGAGE NATUREL, ou *Introduction à une classification naturelle des idées, avec leurs signes propres*; par A. BÉBIAN (1);

ÉLOGE DE CHARLES-MICHEL DE L'ÉPÉE, *fondateur de l'institution des sourds-muets*; par A. BÉBIAN, *censeur des études de l'institution royale des sourds-muets, et auteur de l'Essai sur les Sourds-Muets* (2);

ÉLOGE HISTORIQUE DE L'ABBÉ DE L'ÉPÉE, etc.; par M. BAZOT, *membre de l'Athénée des Arts*; 2<sup>e</sup> édition (3);

ESSAI SUR L'INSTRUCTION DES AVEUGLES, ou *Exposé analytique des procédés employés pour les instruire*; par le docteur GUILLIÉ, *directeur-général et médecin en chef de l'institution royale des jeunes aveugles de Paris, etc.*; 2<sup>e</sup> édition (4).

Nous avons réuni, dans un même article, quatre ouvrages dont le sujet et le but offrent plus d'une analogie.

Le premier est dédié à M. l'abbé Sicard, ami de

(1) Un vol. in-8° de 150 pag. Paris, 1817. Dentu, rue des Petits-Augustins, n° 5.

(2) Brochure in-8°. Paris, 1819. Dentu.

(3) Brochure in-8°. Paris, 1819. Barba, Palais-Royal.

(4) In-8° de 262 pag. Paris, 1819; imprimé par les aveugles, et se vend à leur bénéfice, à l'institution, rue Saint-Victor, n° 68.

l'auteur. Le but que celui-ci s'est proposé est de rendre à la religion , à la société un plus grand nombre de sourds-muets , en cherchant les élémens du langage , pour y adapter des gestes simples et naturels. Cet essai , que M. Bébien publie seulement pour réclamer des conseils , n'était d'abord destiné qu'à servir d'introduction au grand ouvrage dont il indique le plan , à la page 67 , et qui comprendra un système régulier de signes , avec un tableau synoptique général , et sera terminé par la syntaxe du langage des gestes , telle qu'elle a été régularisée dans l'institution même.

L'auteur , après un précis historique présentant les vicissitudes qu'a éprouvées l'instruction des sourds-muets , passe en revue ceux qui se sont occupés les premiers des moyens de les faire parler. Il nomme d'abord le bénédictin Ponce , du couvent de Sahagun , royaume de Léon ; puis , Juan-Pedro Bonnet , aussi Espagnol ; l'Anglais Wallis , professeur à Oxford ; Conrad Amman , médecin suisse ; enfin le Portugais Péreire (1) , contemporain de l'abbé de l'Épée ; le père Vanin (2) , et l'abbé Deschamps. Mais , l'abbé de l'Épée fut réellement le premier qui leur apprit à entendre des yeux , et à s'exprimer de vive voix. C'est donc à juste titre qu'il est regardé comme le créateur de l'art d'instruire les sourds-muets.

L'abbé Sicard a achevé ce que son maître avait commencé , l'éducation des sourds-muets par la voie des signes. Mais , comment parvenir à bien déterminer ces signes pour les transmettre exactement à une distance plus ou moins éloignée ? Ces considérations ont engagé

---

(1) Dans le Discours de M. Bazot , il est nommé *Pareirès*.

(2) Ou *Famin* , même Discours.



M. Bébien à chercher s'il ne serait pas possible de peindre le geste et de le fixer sur le papier, comme on y fixe la parole. Son travail est suivi de la traduction d'une lettre de M. W. Dunbar, du territoire de Mississipi, à M. R. Jefferson, président de la Société américaine de Philadelphie, sur le langage des signes chez quelques Indiens de l'Amérique septentrionale, et des réflexions qu'elle suggère à M. B. sur l'existence admise d'un peuple qui ne ferait point usage de la parole. La lettre de J. Wallis au D. Thomas Beverly, sur l'éducation des sourds-muets, complète le volume, et fortifie les inductions ingénieuses présentées par l'auteur.

Des deux éloges couronnés de l'abbé de l'Épée, le premier est aussi de M. Bébien. « Le plus bel éloge de l'homme vertueux, qui inventa l'art d'instruire les sourds-muets, dit M. B., se trouve dans l'exposé naïf de sa vie. » Michel de l'Épée naquit à Versailles, en 1712; son père était architecte du roi. Appelé de bonne heure, par sa vocation, au ministère des autels, des persécutions qui tenaient aux querelles des jansénistes et des molinistes, le forcèrent d'embrasser la carrière du barreau. Il dut bientôt au neveu du grand Bossuet un canonicat dans le diocèse de Troyes, dont ce prélat était évêque. Après sa mort, le jeune de l'Épée se vit frapper des mêmes interdictions que M. de Soanen, évêque de Senez, parce qu'il partageait les opinions religieuses des grands hommes de Port-Royal; et l'on voit avec douleur qu'à l'époque même où il consacrait tous ses momens, sa fortune, son existence à l'instruction des sourds-muets, la malveillance, la haine et l'envie semblaient se liguier pour accumuler sur ses pas des obstacles dont toute sa persévérance, ordinaire patri-

moine de l'homme de génie et du philanthrope, suffit à peine pour le faire triompher.

Voici comment s'exprime M. Bébien, au sujet du système d'éducation inventé par l'abbé de l'Épée: « Il découvrit dans le langage informe de ses élèves, encore brut comme leur esprit, borné comme le cercle étroit de leurs idées, le germe d'une langue qui pourrait se plier à toutes les combinaisons, comme à toutes les modifications de la pensée; et sur cette base, en apparence si incertaine, si rétrécie, il éleva l'édifice le plus beau, le plus solide, le plus régulier dans toutes ses parties. »

Combien de traits de vertu, de charité chrétienne, de grandeur d'âme, nous regrettons de ne pouvoir citer! M. de l'Épée refuse l'or que lui fait offrir par son ambassadeur l'impératrice de Russie; il la supplie, pour toute faveur, de lui envoyer un sourd-muet de naissance à instruire. Quel caractère sublime ne déploya-t-il pas dans le procès du jeune et infortuné Solard, qui, privé de ses protecteurs après la mort de l'abbé de l'Épée et du duc de Penthièvre, ce noble appui des malheureux, et dépouillé par les tribunaux de sa fortune et de son nom, fut chercher la mort des braves dans les combats!

L'orateur nous montre le généreux vieillard, chargé d'ans et de gloire, se faisant enfant pour se mettre au niveau des enfans de son adoption. « Il n'y avait point de si dures privations qu'il ne s'imposât pour ses élèves. C'était pour fournir à leurs besoins qu'il bornait tous les siens; c'était pour leur donner des habits qu'il portait lui-même des vêtemens usés. Dans l'hiver rigoureux de 1788, déjà atteint des infirmités de l'âge, il restait sans feu, et refusait d'acheter du bois, pour ne point dépasser

la somme modique à laquelle il avait fixé sa dépense annuelle. » Il fallut que ses élèves attendris vinsent, les mains jointes, le supplier de se conserver pour eux.

Suivons maintenant le second orateur, M. Bazot, lorsqu'il représente l'ami, le consolateur, le bienfaiteur des sourds-muets, au milieu de ses élèves chéris, de ses enfans adoptifs, des êtres auxquels il avait donné une seconde vie.

«... Ils sont réunis et se livrent à une récréation innocente, en attendant l'heure ordinaire de l'instruction. Soudain, leur ami, leur père entre; ils le voient, s'élançant au-devant de lui, se jettent dans ses bras, à ses pieds, ou pressent de leurs lèvres brûlantes chaque partie de ses vêtemens. Le bon père leur rend caresses pour caresses; il est ému, des larmes s'échappent de ses paupières; mais ce sont des larmes de bonheur et d'amour....

« Du côté de ces intéressantes créatures, que n'admire-t-on pas! Leur ame est dans leurs regards; joie, amour, respect, admiration, dévouement, ils expriment tout. Chacun d'eux veut démêler dans les traits du bienfaiteur adoré les sentimens qui l'animent; ils devinent ses pensées; ils savent qu'ils en sont l'objet; ils voudraient parler.....; pour la première fois, ils sentent que la privation de la parole est la plus grande perte pour des êtres reconnaissans... Mais, s'ils remarquent sur le visage de leur ami l'expression d'un sentiment pénible, leur maintien attristé répond à sa douleur; ils n'en connaissent pas le sujet, mais le bienfaiteur souffre, ils souffrent aussi. Peut-il avoir des sensations qu'ils ne partagent pas? il leur a donné ses pensées, ses affections, il leur a appris à se connaître...; ils doivent donc sentir et aimer comme lui....

» Une autre récompense non moins douce a doublé son bonheur ; des maîtres habiles, formés par ses soins, ont propagé chez l'étranger (1), et principalement en France, sa méthode aujourd'hui répandue partout ; mais le maître qui a le plus contribué à sa gloire, qui a étendu et perfectionné son œuvre, qui seul était digne de lui succéder, c'est M. l'abbé Sicard. Ses longs malheurs, ses vertus, ses talens l'ont rendu célèbre. On confondra dans le même sentiment de reconnaissance et d'admiration le maître et le disciple. Jamais l'on ne prononcera le nom révééré de l'Épée, sans y joindre le beau nom de son immortel successeur. »

M. l'abbé de l'Épée mourut, le 23 décembre 1789, à l'âge de 77 ans.

L'Éloge historique de cet homme respectable, par M. Bazot, est à sa seconde édition. L'auteur, qui a revu son travail avec soin, est entré dans des détails intéressans sur trois sourds-muets célèbres, Massieu, Clerc et Berthier. Une Lettre de M. Paulmier, élève et adjoint si recommandable de l'abbé Sicard, se trouve à la fin de l'ouvrage. Dans cette lettre, M. Paulmier expose la méthode par laquelle on instruit les sourds-muets à l'Institution royale de Paris, et combat tout esprit de système qu'on voudrait y introduire. Il établit que

---

(1) M. l'abbé Sylvestre, venu de Rome sur les ordres de M. le prince Doria Pamphili, nonce du pape; M. l'abbé Storck, envoyé à Paris par l'empereur Joseph II; M\*\*\*, de Russie; M. Ulric, de Zurick; M. Dangulo, d'Espagne; M. Delo, de Hollande; M. Muller, de Mayence; M. Guyot, de Groningue; M. Michel, de Tarentaise; M. Galaudet, envoyé par les États-Unis en 1814, et qui emmena avec lui le jeune sourd-muet Laurent Clerc, de Lyon, lequel est maintenant fondateur-directeur d'un établissement prospère dans l'État du Connecticut.

cette méthode suit fidèlement la marche de la nature, c'est-à-dire, l'ordre dans lequel les connaissances s'acquièrent progressivement, la classification des objets extérieurs, le développement des sens, des facultés intellectuelles et morales, la formation des langues et de la société, sur les traces desquelles on doit repasser, à la faveur, non-seulement de l'étymologie, qui est souvent en défaut, mais aussi de la génération des idées qui ne peut tromper. Il arrive à comprendre ces objets de toute instruction, sous les trois dénominations générales de *nature*, *esprit* et *expression*.

Pour donner une idée de la manière de l'auteur, nous citerons un passage dans lequel il retrace la formation du langage primitif.

« Des cris et quelques gestes informes suffisent à l'homme, dans l'origine du langage, pour manifester les premiers besoins. Ce ne sont guère que des mouvemens qui indiquent les sensations; rien de moral ne se montre encore. Bornée aux sensations, l'existence de l'homme n'est qu'une vie purement animale. Mais, à peine a-t-il fait le premier pas en civilisation, que l'ordre moral s'annonce, les regards s'animent, la physiologie se développe, les affections de l'âme se font sentir dans l'accent, dans les inflexions de la voix; les idées viennent plus tard; elles sont retracées par les gestes et par les articulations de la parole. Les gestes composent tout le langage d'action; la parole a pour élémens, la voix, les articulations et l'accent. De tous ces langages, le sourd de naissance et le parlant ne jouissent en commun, dans l'âge tendre, que d'un faible mélange de ces élémens à peine ébauchés. Jusquelà, rien ne fait connaître l'énorme différence qui existe, ou plutôt qui existera entre les sourds-muets et les par-

lans. Au premier aspect, on ne distingue pas plus la surdité et le mutisme, que le sexe et le caractère ne se montrent sur la figure. Les uns et les autres sont des enfans, d'aimables compagnons, au début de la vie, faciles à émouvoir, riant ou pleurant, selon qu'ils sont affectés, passant en un clin-d'œil par ces différens états. »

Parlons maintenant d'autres infortunés, que la privation du sens de la vue rendait aussi malheureux que ceux qui sont privés du sens de l'ouïe, et voyons comment on est parvenu à réparer pour eux les torts de la nature.

M. Guillié, dans son introduction, s'exprime ainsi sur les difficultés d'instruire les aveugles : « L'éducation des clair-voyans commence, pour ainsi dire, avec leur naissance; tout contribue à leur développement : ils imitent avec facilité les jeux des compagnons de leur enfance, dont ils répètent jusqu'aux moindres mouvemens; ils lisent dans la physionomie de leur nourrice, et les regards d'une mère sont pour eux la meilleure leçon. Tout cela est perdu pour l'aveugle, enseveli pour jamais dans les ténèbres. Il est obligé de tout créer, puisqu'il n'a rien vu : l'acte le plus simple, en apparence, pour les autres enfans, devient pour lui une chose nouvelle..... L'instituteur ne réussira jamais, s'il n'est bien persuadé que l'aveugle sent les choses tout autrement que nous; qu'il n'attache pas aux mots les mêmes idées; s'il ne devient enfin l'élève de son disciple, et s'il n'étudie avec lui. » M. Guillié fait ensuite l'historique de l'établissement, et rapporte, d'après M. Valentin Haüy, l'anecdote du concert de dix pauvres aveugles, qui fit concevoir à cet homme respectable la *possibilité de réaliser, à l'avantage de*

*ces infortunés, des moyens dont ils n'avaient qu'une jouissance apparente, en rendant palpables les notes de musique, les caractères de l'écriture, et les nombres algébriques.*

Le premier asile que la bienfaisance ouvrit aux jeunes aveugles, fut institué en 1784, et dû à la pitié de quelques personnes généreuses. Auparavant, on les entassait, sans discernement, dans les hôpitaux, où ils attendaient, dévorés d'ennui, la fin de leur pénible existence. Maintenant même, il n'existe point d'hospice pour le traitement de la cécité; et, depuis l'époque où l'oculiste Deshayes-Gendron cessa de faire à Saint-Côme ses démonstrations, c'est M. le docteur Guillié lui-même, qui s'est chargé de la double tâche de faire le cours et les consultations, comme complément de la bonne œuvre à laquelle il s'est dévoué.

Rendons hommage à la Société philanthropique, qui se chargea de l'administration du matériel des aveugles, qu'elle établit, en 1784, dans un hôtel, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 18. Rappelons à la mémoire l'infortuné Bailly, qui, le premier, procura aux aveugles des secours à domicile; et le plus persévérant de nos philanthropes, M. de la Rochefoucault-Liancourt, qui obtint pour eux, en 1790, le couvent des Célestins, et mesdames de Planoy, Duménil, de Staël, de la Fayette, dont le zèle ne se ralentit point, jusqu'au moment où Louis XVI ordonna que les aveugles seraient entretenus aux frais de l'État, jusqu'au décret de l'Assemblée constituante, de 1791, qui statua que les fonds nécessaires à cet établissement seraient faits par le trésor. Enfin, une ordonnance du roi, en 1815, a séparé de l'établissement des Quinze-Vingts l'institution des jeunes aveugles, pour la placer sous la direction du grand-

aumonier de France, dans l'ancien séminaire Saint-Firmin, rue Saint-Victor, n° 68. Gloire à la France qui, la première, a donné à l'Europe l'exemple d'un pareil établissement (1).

Voici de quelle manière M. Guillié a divisé son ouvrage, dont il n'a voulu faire, dit-il, ni un traité purement spéculatif, ni un roman sur l'instruction des aveugles, mais un manuel pratique, que tout chef de famille, tout instituteur pourra consulter, et à l'aide duquel les aveugles pourraient facilement pourvoir à leur subsistance, par l'exercice de diverses professions mécaniques.

La première partie, comprenant cinq chapitres, présente des considérations générales sur l'esprit et le caractère des aveugles. Les questions qui y sont traitées sont purement métaphysiques, telles que celles-ci : La perte d'un sens tourne-t-elle à l'avantage d'un autre ? quelle est la cause de la mémoire prodigieuse des aveugles ? de quelle nature sont leurs idées ? enfin, dans un parallèle entre l'état des aveugles et celui des sourds-muets, à quoi tient la gaieté des uns, la profonde tris-

---

(1) L'empereur Alexandre fonda, en 1806, à Saint-Pétersbourg, une institution pour les aveugles de ce vaste empire. L'archiduc Jean d'Autriche, dans le voyage qu'il fit, en 1814, à Paris, prit lui-même des notes pour en établir une semblable à Vienne. M. Kalina de Jatenstein a institué, à ses frais, une école pour les aveugles à Prague, et tous les documens dont il avait besoin pour achever sa louable entreprise lui ont été fournis par l'institution de Paris. Le roi des Pays-Bas vient de fonder dans son royaume un établissement semblable au nôtre, et le roi d'Espagne a fait prendre des renseignemens pour en créer un à Madrid. Les amis de l'humanité verraient avec plaisir convertir en écoles semblables à celles de France deux beaux hospices de Londres et de Liverpool, où les aveugles ne reçoivent aucune instruction.



tesse des autres, et pourquoi les aveugles sont-ils en effet les moins malheureux?

La seconde partie est consacrée à la biographie des aveugles célèbres qui se sont distingués dans les sciences et les arts. L'histoire a conservé le souvenir de ceux qui ont acquis par eux-mêmes de grandes connaissances; ils sont nombreux. Diodore, maître de philosophie de Cicéron et profond géomètre; Aufidius, Eusèbe l'Asiatique, Didyme d'Alexandrie, dont saint Jérôme, Ruffin, Palladius, Isidore furent les disciples; Aboulola, le plus habile des poètes arabes; le chevalier John Gower, le plus ancien auteur qui ait écrit en anglais; Marguerite de Ravenne, si célèbre par ses vertus et son savoir; Malaval, Comiers, enfin l'illustre Saunderson, qui expliqua Newton et fut professeur de mathématiques dans l'Université de Cambridge, sont les plus remarquables. L'aveugle du Puizeaux, que Diderot fit si bien connaître, et, de nos jours, M. Huber de Genève, auteur de la meilleure histoire des abeilles et des fourmis; MM. Pougens, Bérard, Isaac Roques; et parmi les élèves de l'Institution, Le Sueur, Avisse et beaucoup d'autres, sont autant de preuves que les récits des biographies n'ont point exagéré la vérité.

Le nombre des aveugles qui se sont distingués dans les arts est presque aussi considérable : on peut mettre en première ligne le statuaire Gombasius, de Volterre; le peintre romain Anastasi, qui, devenu aveugle, s'est livré à l'étude de la mécanique, et à qui l'on doit les bains de vapeur de l'hôpital Saint-Louis, exécutés d'après ses modèles; l'organiste Chauvet, le compositeur Carulli, Givet, premier maître de musique de Méhul, etc.

Enfin, la troisième partie de l'ouvrage de M. Guil-

lié, composée de 22 chapitres, divisés en deux sections, est spécialement destinée à rendre compte des procédés employés dans l'institution, et des différentes modifications qu'ils ont subies jusqu'à ce jour.

L'instruction proprement dite est l'objet de la première section : la lecture et l'impression des livres avec des caractères en relief, l'écriture, la géographie, les langues, les mathématiques, la musique vocale et instrumentale, embrassent huit chapitres. On suit l'auteur avec le plus vif intérêt, dans le récit qu'il fait des efforts, trop souvent inutiles, pour se procurer des cartes géographiques, des chiffres en relief, pour faire écrire, apprendre les langues étrangères, la musique, etc. Deux instituteurs et une institutrice suffisent à l'enseignement de 80 élèves. Le neuvième chapitre enseigne des moyens de communication entre les aveugles et les sourds-muets. Ce fut la nécessité qui les mit en rapport, lorsqu'ils habitaient dans le même local. Ils s'agissait encore de donner à ces infortunés des moyens d'existence, par la connaissance d'une profession mécanique quelconque : les travaux manuels, communs aux deux sexes, sont l'objet de la deuxième section, où il est traité du tricot, de la filature, des bourses, du filet et de la sangle, des chaussons et des tapis de lisière, des chaussons à peluche de laine, des fouets à boyau. Les derniers chapitres traitent de la tisseranderie, de l'empaillage des chaises, de la corderie, de la vannerie, des paillassons en paille, jonc et peluche d'Espagne, du brochage des livres, et de quelques jeux particuliers aux aveugles, comme les cartes qu'ils reconnaissent à des piqûres, le jeu des dames, les échecs. On a cru devoir renoncer à quelques autres professions trop difficiles et peu utiles,

telles que l'art de modeler en plâtre et en cire, la reliure et le cartonnage des livres, la fabrication du drap, la menuiserie. La plupart de ces descriptions sont accompagnées de planches explicatives du texte, qui étaient presque indispensables pour en donner la parfaite intelligence.

Plusieurs pièces de vers, savoir : la traduction d'une ode de Métastase par M. Roques, la fable de *la Chenille et la Rose*, l'épître à *ma dernière chemise*, et la pétition au ministre de la police contre les cabriolets, par Avisse, terminent l'ouvrage si éminemment utile de M. Guillié, et ajouteraient, s'il était possible, aux sentimens d'intérêt qu'il a su inspirer en faveur d'une classe trop nombreuse d'infortunés. D. BAILLOT.

*P. S.* Les deux institutions établies à Paris, qui ont donné lieu aux ouvrages dont on vient de rendre compte, ont, tous les mois, dix exercices publics dans lesquels leurs nombreux élèves sont interrogés sur les objets de leurs études, de manière que les spectateurs peuvent apprécier la nature et les résultats du mode d'enseignement qu'on emploie avec eux.

Indépendamment de l'instruction religieuse et morale, de l'instruction rationnelle et logique, de l'écriture, de la lecture, du calcul, du dessin, des élémens de la géométrie, de la géographie, de l'histoire, les élèves sourds-muets s'occupent aussi de mécanique, de menuiserie, et font aussi beaucoup de petits ouvrages très ingénieux.

L'institution des sourds-muets de Paris a, dans ce moment, près de 70 élèves, y compris les filles qui occupent un local entièrement séparé. Le nombre des sourds-muets qui existent en France est d'environ 9000. M. l'abbé Sicard a bien voulu s'engager à faire préparer, d'ici à quelques mois, pour notre Recueil, un coup-d'œil général sur toutes les institutions des sourds-muets qui existent, non-seulement en France, où l'on en compte, je crois, plus de vingt, mais dans tous les pays connus. Ce rapprochement et cette comparaison d'institutions analogues pourront donner lieu à des perfectionnemens utiles, que les unes suggéreront pour améliorer celles qui offrent des résultats moins satisfaisans. M. Sicard doit aussi faire composer un vocabulaire d'un certain nombre de mots définis par ses élèves, qui aura l'avantage de fixer et de préciser avec une justesse remarquable le sens de beaucoup d'expressions point ou mal comprises. M. A. J.

---

## LITTÉRATURE.

REVUE POÉTIQUE.

TROIS MESSÉNIENNES, *sui vies de deux Élégies sur la vie et la mort de Jeanne d'Arc*; par CASIMIR DELAVIGNE, 2<sup>e</sup> édit. (1);

LES DÉLATEURS, ou *Trois années du dix-neuvième siècle*; par EMMANUEL DUPATY, 2<sup>e</sup> édit. (2);

VIOLETTE, ou *le Conservateur déchiré, poème en quatre chants*; par J. B. GOURIET, 2<sup>e</sup> édit. (3);

INSTITUTION DU JURY EN FRANCE, ou *Épître à Montesquieu*; par P. LAMI (4);

ÉPITRE AU PAPIER BLANC; par M. F. L. J.... (5);

LE CAMOENS; BOLIVAR AU CONGRÈS DU VÉNÉZUELA, *odes*; par G. DESJARDINS (6).

CHAQUE époque voit paraître une foule de productions légères dont nous ne pourrions rendre un compte détaillé, sans dépasser de beaucoup les limites que nous nous sommes prescrites. Chaque époque voit aussi réimprimer des ouvrages dont nous avons donné l'analyse, mais dont la nouvelle apparition sollicite de nous un

---

(1) Ladvocat, Palais-Royal, galerie de bois, nos 197 et 198.

(2) F. Didot, rue Jacob, n° 24; Delaunay, Corréard, Ladvocat, Palais-Royal, galerie de bois.

(3) Ladvocat, Palais-Royal, galerie de bois, n° 243.

(4) Aimé Comte, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 38; Mongie, boulevard Poissonnière, n° 18.

(5) In-8° de 16 pag. d'imp. Locard, quai des Augustins, n° 3.

(6) Corréard, Palais-Royal. Baudouin frères.

souvenir. Quelquefois enfin, forcés par un motif quelconque de retarder l'extrait d'un bon écrit, nous voulons du moins en constater provisoirement, par une mention plus ou moins rapide, et le mérite et le succès. L'objet de cet article et de ceux du même genre qui le suivront, est d'attacher quelque intérêt à des notices fugitives, en les réunissant dans un seul cadre, qui renfermera ainsi le tableau abrégé de chaque période poétique.

Celle que nous venons de parcourir a été marquée, non-seulement par plusieurs compositions estimables, mais encore par deux ouvrages brillans de talent et d'originalité. Un jeune poète, l'espoir des muses françaises, a rajeuni les accens de la lyre antique, et donné à l'élégie moderne des formes nouvelles. Un poète, dès long-tems exercé, s'est essayé avec succès dans un genre encore nouveau pour lui. *Les Messéniennes*, de M. Casimir Delavigne, et *les Délateurs*, de M. Emmanuel Dupaty, ont été accueillis du public avec les mêmes applaudissemens : l'un et l'autre ouvrage, rapidement enlevé, est arrivé en peu de tems à sa seconde édition. Jetons d'abord un coup-d'œil sur *les Messéniennes*, dont il n'a pas encore été fait mention dans ce recueil.

« Tout le monde, dit M. Delavigne, a lu, dans *les Voyages d'Anacharsis*, les élégies sur le malheur de la Messénie; j'ai cru devoir emprunter à Barthélemy le titre de *Messéniennes*, pour qualifier un genre de poésie nationale qu'on n'a pas encore essayé d'introduire dans notre littérature. »

L'élégie dont parle ici l'écrivain n'est pas celle qui

... Peint des amans la joie ou la tristesse;

Flatte, menace, irrite, apaise une maîtresse...

Telle fut l'élégie chez les Latins; telle long-tems elle

fut parmi nous. Chez les Grecs, que M. Delavigne a pris pour modèles, l'élegie portait un caractère plus mâle et plus fier; elle ne chantait point les douleurs des amans, mais les douleurs de la patrie; la hardiesse de sa marche, l'élévation de ses accens la rapprochaient quelquefois de la poésie lyrique. De même, M. Delavigne emprunte souvent des tons à la lyre de Rousseau ou de Lebrun. Ouvrez sa première Messénienne, dont le sujet est *la bataille de Waterloo*; suivez le poète dans l'horreur de la mêlée :

Les coursiers frappés d'épouvante,  
 Les chefs et les soldats épars,  
 Nos aigles et nos étendards  
 Souillés d'une fange sanglante,  
 Insultés par les léopards,  
 Les blessés mourans sur les chars,  
**Tout se presse sans ordre, et la foule incertaine,**  
 Qui se tourmente en vains efforts,  
 S'agite, se heurte, se traîne,  
 Et laisse après soi dans la plaine  
 Du sang, des débris et des morts.

Cette strophe ne déparerait point nos plus belles odes.  
 Voici des beautés d'un autre genre.

Parmi des tourbillons de flamme et de fumée,  
 O douleur! quel spectacle à mes yeux vient s'offrir?  
 Le bataillon sacré, seul devant une armée,  
 S'arrête pour mourir.

Ce rythme brisé est d'un effet admirable.

C'est en vain que, surpris d'une vertu si rare,  
 Les vainqueurs dans leurs mains retiennent le trépas;  
 Fier de le conquérir, il y court, s'en empare :  
 LA GARDE, avait-il dit, MEURT ET NE SE REND PAS.

Il est bien d'avoir conservé, sans les altérer, ces pa-

roles mémorables. Les vers suivans offrent un trait bien heureux. *Ils avaient tout dompté*, dit l'auteur :

Le destin des combats  
Leur devait, après tant de gloire,  
Ce qu'aux Français naguère il ne refusait pas :  
Le bonheur de mourir dans un jour de victoire.

Ce tour est ingénieux, sans être recherché : l'esprit orne le sentiment et ne l'énerve pas. C'est la manière d'Ovide, dans ses bons ouvrages. Ah ! poursuit le poëte,

Ah ! ne les pleurons pas ! sur leurs fronts triomphans  
La palme de l'honneur n'a pas été flétrie.  
Pleurons, sur nous, Français ! pleurons sur la patrie :  
L'orgueil et l'intérêt divisent ses enfans.  
Quel siècle en trahisons fut jamais plus fertile ?  
L'amour du bien commun de tous les cœurs s'exile :  
La timide amitié n'a plus d'épanchemens ;  
On s'évite, on se craint ; la foi n'a plus d'asile,  
Et s'enfuit d'épouvante au bruit de nos sermens.

Malgré quelques inégalités, cette pièce, écrite d'inspiration, serait, à mon gré, la meilleure du recueil, si l'élegie suivante, sur *la dévastation du musée et des monumens français*, ne lui disputait la palme. Le plus brillant coloris s'y marie à la plus éloquente indignation. Les chars de l'étranger, précédés de soldats, se sont arrêtés sous les portes du Louvre. Le poëte frémit, à cette vue.

Des profanateurs inhumains  
Vont-ils anéantir tant de veilles savantes ?  
Porteront-ils le fer sur les toiles vivantes  
Que Raphaël anima de ses mains ?  
Dieu du jour, dieu des vers, ils brisent ton image.  
C'en est fait, la Victoire et la Divinité  
Ne couronnent plus ton visage  
D'une double immortalité.

C'en est fait : loin de toi jette un arc inutile.  
 Non, tu n'inspiras point le vieux chantre d'Achille ;  
 Non, tu n'es point le dieu qui vengea les neuf Sœurs  
 Des fureurs d'un monstre sauvage,  
 Toi qui n'as pas un trait pour venger ton outrage  
 Et terrasser tes ravisseurs.

Ce beau mouvement est suivi d'un morceau bien joli, trop joli, peut-être, sur la Vénus de Médicis. La lyre du poète murmure encore un adieu plein de tristesse :

Adieu, Corrège, Albane, immortel Phidias ;  
 Adieu les arts et le génie !

Tout-à-coup, reportant ses regards sur les merveilles de l'école française, il abjure sa douleur; et décrit en vers brillans de poésie les chefs-d'œuvre de cette école; rivale de l'antiquité.

Le laurier de David, de lauriers entouré,  
 Fier de ses rejetons, enfante un bois sacré  
 Qui protège les arts de son ombre éternelle.  
 Le marbre animé parle aux yeux :  
 Une autre Vénus plus féconde,  
 Près d'Hercule victorieux  
 Étend son flambeau sur le monde.  
 Ajax, de son pied furieux,  
 Insulte au flot qui se retire.  
 L'œil superbe, un bras dans les cieux,  
 Il s'élançe, et je l'entends dire :  
 « J'échapperai malgré les dieux. »

De-là, une transition heureusement ménagée amène un retour plein de noblesse.

L'étranger qui nous trompe écrase impunément  
 La justice et la foi, sous le glaive étouffées ;  
 Il flétrit pour jamais sa splendeur d'un moment :  
 Il triomphe au barbare et brise nos trophées.



Que cet orgueil est misérable et vain !  
 Croit-il anéantir tous nos titres de gloire ?  
 On peut les effacer sur le marbre ou l'airain :  
 Qui les effacera du livre de l'histoire ?

Ici éclate une belle explosion d'orgueil national.

Ah ! tant que le soleil luira sur vos États ,  
 Il en doit éclairer d'impérissables marques.  
 Comment disparaîtront , ô superbes monarques ,  
 Ces champs où les lauriers croissaient pour nos soldats ?  
 Allez , détruisez donc tant de cités royales  
 Dont les clefs d'or suivaient nos pompes triomphales ;  
 Comblez ces fleuves écumans ,  
 Qui nous ont opposé d'impuissantes barrières ;  
 Aplaissez ces monts , dont les rochers fumans  
 Tremblaient sous nos foudres guerrières :  
 Voilà nos monumens. . . . .

Et voilà de la vraie poésie ! Cette éloquente apostrophe couronne dignement un morceau dont la verve et l'énergie feraient honneur aux écrivains les plus consommés.

Nous ne placerons pas au même rang la troisième élégie. Elle n'est pas sans beauté ; mais elle est sensiblement inférieure aux deux premières, soit que l'auteur l'ait moins travaillée, soit plutôt que le sujet (*la nécessité de s'unir, après le départ des étrangers*) offrît moins de ressources à la poésie, qui demande à être animée du feu des passions. L'inspiration y est moins soutenue, et les négligences y sont plus nombreuses.

Ce n'est pas le sujet qui a manqué à l'auteur, dans l'élégie sur *la vie de Jeanne d'Arc* : en fut-il jamais de plus sublime ? Mais nous l'avouons ; c'est l'auteur qui, cette fois, a manqué au sujet. La versification

est toujours élégante ; mais le sujet n'est pas rempli. On a droit d'attendre mieux de M. Delavigne, chantant l'héroïne de la France.

Mais le poète reparait dans l'élegie sur *la mort de Jeanne d'Arc*. Cette pièce, d'une versification moins forte peut-être que les deux premières, est remplie de traits heureux et respire le goût antique. Quel coloris pur et touchant dans ces vers où l'auteur, après avoir décrit les apprêts du supplice, amène la vierge héroïque au pied du bûcher qui l'attend !

Du Christ avec ardeur Jeanne baisait l'image ;  
Ses longs cheveux épars flottaient au gré des vents :  
Au pied de l'échafaud, sans changer de visage,  
Elle s'avancait à pas lents.

Tranquille, elle y monta ; quand, debout sur le faite,  
Elle vit ce bûcher qui l'allait dévorer,  
Les bourreaux en suspens, la flamme déjà prête,  
Sentant son cœur faillir, elle baissa la tête,  
Et se prit à pleurer.

Là, commence un hymne de douleur.

Ah ! pleure, fille infortunée,  
Ta jeunesse va se flétrir,  
Par le fer trop tôt moissonnée !  
Adieu, beau ciel, il faut mourir.  
Ainsi qu'une source affaiblie,  
Près du lieu même où naît son cours,  
Meurt en prodiguant ses secours  
Au berger qui passe et l'oublie ;  
Ainsi, dans l'âge des amours,  
Finit ta chaste destinée,  
Et tu péris abandonnée  
Par ceux dont tu sauvas les jours.

Tout ce morceau est d'une simplicité exquise ; mais

bientôt le style se relève pour peindre les derniers momens de l'héroïne.

La flamme l'environne, et sa voix expirante  
Murmure encore : « ô France, ô mon roi bien aimé ! »  
Que faisait-il ce roi ? Plongé dans la mollesse,  
Tandis que le malheur réclamait son appui ;  
L'ingrat, il oubliait, aux pieds d'une maîtresse,  
La vierge qui mourait pour lui !

En terminant cette pièce, qui termine elle-même le recueil, le poète promet, dans une espèce d'épilogue, de consacrer toujours sa lyre à la patrie. J'ai, dit-il,

J'ai des chants pour toutes ses gloires,  
Des larmes pour tous ses malheurs.

Que ces vers soient toujours sa devise, et qu'un talent qui s'annonce avec tant d'éclat, continue de puiser à cette source des belles inspirations. Cette carrière est neuve encore, et M. Delavigne est fait pour la parcourir avec gloire.

M. Delavigne n'est pas le seul écrivain dont l'amour de la patrie ait inspiré le talent. En des jours malheureux, M. Dupaty a vu la délation marcher tête levée dans nos tristes provinces : il a saisi ses traits ; et comme le dieu dont il est l'élève, il a percé le monstre né de la fange de la terre. Ce sujet, qui n'avait offert au pinceau de Tacite que des couleurs sombres et terribles, a fourni au poète français une foule de tableaux piquans. Comme l'auteur du *Tartufe*, celui des *Délateurs* a senti que le vice qu'il voulait flétrir, en même tems qu'il excite l'indignation, prête le flanc au ridicule ; et versant à pleines mains le sel de la bonne plaisanterie, il a tempéré les teintes sévères par des teintes plus riantes. Avant d'écrire la satire,

M. Dupaty avait travaillé pour la scène ; on s'en aperçoit aisément à sa composition. Une rare finesse d'observation , une grande sagacité à saisir le ridicule sous toutes ses formes , le comique de caractère et de situation souvent substitué au comique de trait qui domine chez les autres écrivains qui ont traité ce genre de poésie , annoncent que les études de l'auteur dramatique n'ont pas été perdues pour le poète satyrique. Beaucoup de passages seraient d'excellentes scènes de comédie. L'auteur conduit-il son délateur dans une société qu'inquiète sa présence ?

A table, on s'en éloigne, encor que l'on se taise.

Un délateur à table est toujours à son aise.

Qui ne lui parle point, tout bas s'en applaudit :

Qui lui répond *bonjour* craint d'en avoir trop dit,

Et la nuit, en sursaut, s'éveillant plein d'alarmes,

Se croit, au moindre bruit, saisi par des gendarmes,

Et sommé gravement, au fond d'un noir séjour,

De déclarer quel sens il donne au mot *bonjour*.

Qu'il entre un délateur: aussitôt quel silence!

Je lisais cet écrit : vers la porte on s'élançait ;

On se disperse : au bal l'un se dit engagé ;

L'autre est déjà parti sans avoir pris congé.

Le maître du logis s'embarrasse et se trouble....

Ces vers offrent un vrai coup de théâtre ; vous voyez agir les acteurs. Voici maintenant le contraste qui complète l'effet scénique.

Loin de se ralentir, mon audace redouble :

Mes accens par l'effroi ne sont point retenus ;

J'écris pour que mon cœur et mes vers soient connus.

Le perfide frémit au récit de son crime :

Souvent il pâlit même en attendant la rime.

Il fuit ; mais sa mémoire, importune au pervers,

Jusques dans son sommeil lui redira mes vers.

Souvent un trait jeté en passant suffit à l'auteur

pour peindre ses personnages. Un homme en place veut se justifier d'avoir donné à un officier imberbe la place d'un vieux guerrier ; que dit-il ?

Pour garder la frontière, on a les ennemis....

Un plébéien s'empresse auprès des grands seigneurs ; il en reçoit des bontés qui l'enchantent :

Un duc près de Phryné l'envoie en mission.

Ces traits sont excellens. A la verve comique, à la peinture des caractères, M. Dupaty joint souvent le mérite d'une expression très poétique. Ici, il caractérise d'une manière piquante ces guerriers délateurs,

Braves, dont les hauts faits se bornent à la fuite,  
Vainqueurs par l'étranger, conquérans à la suite.

Là, il renferme, dans un vers, d'une précision énergique, une pensée élevée ou profonde :

Sully servait Henri, Séjan servait Tibère....  
Le roi d'un peuple libre est le premier des rois....

Dans un autre endroit, il relève, par une image sublime, l'héroïsme de nos guerriers :

Leur glaive n'est tombé que devant la patrie....

Des tirades entières sont écrites avec autant de noblesse que de vigueur :

Quel prodige a vaincu cette indomptable armée,  
Qui tout entière encor vit dans sa renommée ;  
Qui d'un pas triomphant parcourait l'univers,  
Reculait imposante au milieu des revers,  
Et devant ses vainqueurs renaissait invincible ?  
A cent peuples unis ce qui fut impossible,  
Sur les trois parts du globe, aux champs de l'Yémen,  
Aux déserts de Memphis, aux bords du Niémen :  
Les délateurs l'ont fait aux rives de la Loire !

Et ailleurs :

Marceau, Kléber, d'Essling, Montebello, d'Istrie,  
 Ombres, qui déplorez notre gloire flétrie,  
 Comptez sur les héros qui vous ont survécu.  
 Leur bras fut enchaîné, mais ne fut point vaincu.  
 Le jour où pour jamais renaîtra la lumière,  
 Les ossemens humains blanchis sur la poussière  
 Se joindront ranimés! Immortel, radieux,  
 L'homme alors renaîtra semblable, égal aux dieux.  
 Ainsi, par ses affronts quand la France enflammée,  
 Dans les champs de l'honneur rappellera l'armée,  
 De ce grand corps détruit tous les membres épars  
 Se rejoindront unis contre les léopards.  
 La victoire aux Français redeviendra fidèle.  
 Vous nous avez rendu de Pharsale, d'Arbelle,  
 D'Issus et de Zama les triomphes lointains :  
 La France attend de vous des succès plus certains.  
 Rendez-nous Marathón, Salamine et Platée;  
 De retour aux combats, je vous rendrai Tyrnée.  
 Nos vieux soldats sont morts, leurs fils sont dans nos rangs ;  
 De notre liberté devenus les garans,  
 Ils se rappelleront, volant à sa défense,  
 Que des cris de victoire ont bercé leur enfance,  
 Et voudront devant nous revenir couronnés  
 De ces mêmes lauriers sous lesquels ils sont nés.

La France, nous osons l'espérer, n'aura plus de combats à livrer pour son indépendance; mais elle applaudira toujours à des pensées aussi généreuses exprimées en aussi beaux vers.

En donnant de justes éloges au style brillant et animé de M. Dupaty, nous ne devons pas dissimuler que plusieurs vers nous ont paru d'une facture trop négligée, que plusieurs morceaux gagneraient à être resserrés. Plusieurs parties de son travail portent l'empreinte d'une composition trop rapide et d'une facilité trop aban-

donnée. Il est des pensées qui mériteraient d'être plus élégamment rendues :

On n'offre qu'aux faux dieux des hommes pour victimes...

Non que j'ose exiger qu'en un tems peu propice,

Pour recouvrer la gloire on s'ouvre un précipice... etc. etc.

Peut-être aussi la composition générale n'est-elle pas irréprochable. On n'aperçoit point assez l'enchaînement des idées. La division du sujet en trois parties ne semble pas suffisamment motivée ; l'auteur, craignant de paraître trop long, a plutôt coupé que divisé sa matière. La plupart des morceaux pourraient être indifféremment déplacés et transportés d'une satire dans l'autre : aussi l'ouvrage est-il moins un tout parfaitement ordonné, qu'une galerie d'excellens tableaux.

Voilà, je crois, tous les défauts que la critique la plus sévère pourrait reprendre dans *les Délateurs*. Il sera facile à M. Dupaty de les effacer. Avec le talent élevé dont il vient de faire preuve, on doit aspirer à la perfection. Il y parviendra, s'il veut suivre le conseil de Boileau et travailler avec sévérité. Le talent fait les succès, le travail les rend durables.

Nous avons saisi avec empressement cette occasion de revenir sur une production qui révèle dans son auteur un nouveau genre de talent, et promet à la France un successeur de Boileau, de Voltaire et de Chénier. Nous terminerons par une remarque qui honore également le caractère et le talent de l'écrivain : on chercherait en vain dans ses trois satyres une seule personnalité ; et ce tribut refusé à la malignité publique n'a rien enlevé à son succès : le livre, publié il y a peu de mois, est aujourd'hui à sa seconde édition.

Toutes les nouveautés littéraires ne sont pas d'un ordre aussi élevé que celles dont nous venons d'entre-

tenir nos lecteurs; il en est pourtant qu'il serait injuste d'oublier.

Une anecdote récente a fourni à M. Gouriet le sujet d'un petit poëme en quatre chants, intitulé: *Violette ou le Conservateur déchiré*. Ce badinage annonce dans son auteur de l'esprit et de la facilité. Son ouvrage est agréablement écrit; sa plaisanterie est de bon goût; elle a de la gaieté sans amertume. Des personnes nommées dans cette petite épopée, nulle ne peut raisonnablement se fâcher. Si le plan, peu fortement conçu, vaguement dessiné; si des négligences de style décèlent un travail un peu précipité, défaut inévitable des écrits liés à des circonstances fugitives: d'heureux détails, beaucoup de vers joliment tournés révèlent un talent fait pour réussir, surtout dans la raillerie douce et dans les descriptions gracieuses. Nous citerons, en ce genre, le début du troisième chant.

Près de ces murs où le tonnerre gronde,  
 Où des discords et des plaisirs mondains  
 Incessamment chez nous la foule abonde,  
 Est le séjour de l'homme mort au monde,  
 L'homme au désert parmi les citadins.  
 Brunette arrive en la demeure pure,  
 De tous côtés examine, s'assure;  
 Interrogeant, avise les degrés:  
 Monte, franchit; voit les battans sacrés;  
 Trois fois saisit, d'une main agitée,  
 Le léger fil, sentinelle écourtée  
 Qui d'en haut touche au signal argentin;  
 Trois fois s'arrête et retire sa main;  
 En soupirant contemple sa parure;  
 Sur son œil bleu, son front innocentin,  
 D'un doigt léger boucle sa chevelure;  
 Drape sa taille et dégage son sein;  
 Respire encore, etc., etc. . . . .



Ce tableau a de la fraîcheur. Le poëme entier se fait lire avec plaisir ; aussi a-t-il obtenu les honneurs de la réimpression.

L'Académie française avait mis au concours cette année , *l'institution du jury en France*. Le prix n'ayant pas été décerné , M. Lami , l'un des concurrens , a fait imprimer la pièce qu'il avait envoyée. M. Lami se recommande , sous plus d'un rapport , à l'intérêt des amis des lettres. Entré dans la carrière littéraire sous d'honorables auspices , il a deux fois obtenu , dans les concours d'éloquence , des distinctions flatteuses. C'est sous la forme d'une *épître à Montesquieu* , qu'il a cru devoir traiter le sujet du *jury*. Sa pièce a peu d'étendue ; mais , dans sa brièveté , elle rappelle toutes les idées essentielles du sujet. Le plan nous en a paru sage , et le style correct. L'auteur exprime ainsi le passage du pouvoir absolu au régime constitutionnel :

Des États assemblés la généreuse voix  
Étouffa les édits et proclama des lois.

La cruelle absurdité de la torture semble bien caractérisée par ces vers :

Trop souvent parmi nous on a vu la justice,  
Pour trouver un coupable , ordonner un supplice.

M. Lami est fait pour obtenir des succès dans la littérature , et nous nous empresserons d'y applaudir.

Le poëte moraliste ou satyrique qui voudrait passer en revue les passions et les actions humaines , ne pourrait inventer un cadre plus heureux que celui d'une *épître au papier*. Quelle peinture de la société , quelle moisson d'observations piquantes ou profondes , quelle suite de tableaux ou plaisans ou gracieux un tel sujet pouvait offrir ! quelle critique ingénieuse et variée pouvait l'animer ! quelles couleurs poétiques pouvaient l'em-

bellir ! M. F. L. J.... n'a-t-il pas vu toutes les richesses dont ce fonds était susceptible, ou les a-t-il volontairement dédaignées ? Dans l'un et l'autre cas, la critique serait fondée à lui reprocher de n'avoir pas rempli l'attente qu'un semblable titre fait naître. Doué d'un talent facile et naturel, devait-il se borner à nous présenter une nomenclature aride des divers usages du papier dans les arts, au lieu de le considérer comme le dépositaire de nos sentimens et de nos pensées, comme le confident de nos secrets, comme le témoin nécessaire de tous les actes importans de la vie sociale ? Qu'ai-je besoin de savoir que le papier *remplace le gayac, tous les bois durs, le fer, le cuivre encore*, et que *la mécanique en grand se sert de lin* ? Quand ce seraient là des vers, quel intérêt tout cela pourrait-il avoir pour moi ? Après cette remarque, que réclamait la vérité, j'avouerais avec plaisir qu'on trouve dans *l'Épître au papier* des vers agréablement tournés, des choses spirituelles, quelques détails techniques bien rendus. J'aime ce tableau que trace l'écrivain, des amusemens fournis par le papier à sa jeune famille :

De mes enfans souffre les traits informes.

Que font-ils là?... des saules ou des ormes ?

Je n'en sais rien.... mais je suis enchanté !

Une maison, une église, un nuage ;

Et ce soldat qui, le sabre au côté,

Passe en hauteur le clocher du village !

Son chien le suit, construit à peu de frais :

Un nez camus, une queue en trompette,

Un corps tout rond, des chevrons pour jarrets,

En quatre coups, voilà la bête faite.....

*Par ces essais le goût n'est pas blessé ;*

*Chaudet, Gérard ont ainsi commencé.*

En résumé, cette épître me paraît l'ouvrage d'un homme d'esprit qui a mal vu son sujet.

C'en était un bien heureux aussi que les malheurs du *Camoëns*. On se rappelle le beau chant lyrique qu'il a fourni à M. Raynouard, et qui fut entendu avec tant d'applaudissement dans la séance publique de l'Institut. M. G. Desjardins, sans être effrayé d'une concurrence aussi redoutable, a fait paraître à son tour une ode sur le même sujet. L'entreprise était téméraire, et, s'il faut le dire, cette témérité ne semblait pas suffisamment justifiée. L'auteur montrait, il est vrai, de l'imagination; mais cette imagination ne s'annonçait encore que par ses écarts: plus d'un passage rappelait *les Ames de gloire effrénées* et *l'Obstacle éperdu* du lyrique Lebrun. Depuis, M. Desjardins a publié un second morceau, *Bolivar au congrès du Venezuela*, où l'on reconnaît un progrès sensible. Non que l'on n'y remarque encore du désordre dans la composition, de l'enflure dans le style, de l'incohérence dans les images; mais on y trouve aussi des strophes poétiquement colorées. La diction a souvent de la noblesse et de l'éclat, témoin ce début vraiment lyrique:

Sous ses voiles légers que la pourpre colore,  
Ivre encor de désirs, mais cachant ses langueurs,  
Du lit des voluptés s'échappe enfin l'Aurore,  
Les cheveux parfumés de célestes vapeurs.

Elle abandonne aux vents leurs boucles ondoyantes,  
Et d'humides trésors, en larmes détachés,  
Sur le sein altéré des plaines languissantes  
Descendent mollement et brillent épanchés.

Telle qu'au souffle heureux de la convalescence,  
La vierge, dont la mort a menacé les jours,  
Belle de sa pâleur et fraîche d'innocence,  
Fuit sa couche mourante et sourit aux amours.

O terre! lève-toi, sors du sein des ténèbres,  
*Esclave de la nuit, que ton réveil est doux!*

Change en voiles pompeux tes vêtemens funèbres,  
Et marche dans ta gloire au-devant d'un époux !

Oui, c'est pour agrandir les destins de la terre  
Qu'aux champs américains l'*Olympe* est assemblé.  
Bolivar le préside : au bruit de son tonnerre,  
Peuples, applaudissez, vos tyrans ont tremblé.

Certainement l'auteur de ces vers, quoiqu'ils ne soient pas exempts de fautes, a des dispositions pour la poésie. C'est à l'étude des modèles à lui dévoiler les secrets de la composition et les convenances du style, à lui indiquer les limites que le goût prescrit à la hardiesse poétique. Il doit surtout étudier les écrivains éminemment judicieux, les Virgile, les Racine, les Despréaux : ceux qui, comme Lebrun et quelques autres modernes, hasardent beaucoup et visent à l'effet, seraient pour lui, quelles que soient leurs beautés, des guides dangereux.

On répète sans cesse que le champ de la poésie est épuisé, qu'on ne lit plus les vers : l'esquisse que nous venons de tracer réfute, nous le croyons, cette assertion décourageante. Sans doute, nous ne sommes plus au tems où la cour et la ville étaient en guerre pour deux sonnets médiocres ; mais des ouvrages d'un vrai mérite, des ouvrages tels que *les Messéniennes*, tels que *les Délateurs*, seront toujours assurés de nos suffrages. Sans doute aussi beaucoup de sujets sont usés pour la poésie ; mais l'époque où nous vivons, cette époque féconde en grands changemens, en donnant aux choses de la terre une face nouvelle, a créé des sujets nouveaux. Nulle période de notre histoire littéraire ne fut plus favorable à l'épopée, à la satire morale, peut-être à la poésie lyrique. Que des talens se présentent ; ni les sujets, ni les lecteurs ne manqueront à leurs travaux.

S. A. BERVILLE.

---

## BEAUX-ARTS.

LE PALAIS DE SCAURUS, ou *Description d'une Maison romaine.* — *Fragment d'un Voyage fait à Rome, vers la fin de la République, par MÉROVIR, prince des Suèves* (1).

CET ouvrage est publié sans nom d'auteur; mais la dédicace nous apprend qu'il a été composé par un des élèves de M. Percier, architecte distingué.

L'auteur y montre une connaissance si approfondie de l'architecture et des constructions des anciens, et une si vaste érudition, qu'on serait tenté de croire que c'est un homme vieilli dans les études et les travaux de son art; mais le titre qu'il prend d'*élève*, et surtout la fraîcheur et la légèreté du pinceau qui a tracé et placé avec goût, dans le palais de Scaurus, tant de riantes images, attestent sa jeunesse. Nous ne le ferons pas tout-à-fait connaître, puisqu'il a voulu garder l'anonyme; mais, qu'il nous soit permis de l'indiquer du moins comme auteur d'un autre grand et important ouvrage, qui paraît depuis quelques années par livraisons, *les Ruines de Pompéi*.

D'après le titre même de l'ouvrage nouveau qui nous occupe, on devinera sans peine que l'auteur, à l'exemple du savant auteur du *Voyage d'Anacharsis*, et de quelques autres érudits, a lié à une fable, à une espèce d'action, les renseignemens qu'il avait recueillis sur l'ordonnance et les décorations des édifices particuliers des Romains, dans le beau siècle de l'art.

Arioviste, roi des Suèves, avait été vaincu par César; un de ses fils, nommé Mérovir, était au pouvoir du

---

(1) Un vol. in-8°. Firmin Didot, rue Jacob, n° 24.

vainqueur. L'auteur suppose que ce jeune prince, après avoir demeuré huit années dans une des villes de la Gaule Narbonnaise, où ses mœurs s'étaient adoucies et où il avait étudié la langue grecque et celle des maîtres du monde, a été envoyé à Rome, vaste et brillante prison de ces otages illustres qui répondaient sur leur tête de la soumission des rois et de l'obéissance des peuples.

Mérovir est logé chez Chrysippe, artiste grec qui, ayant perdu tous ses biens durant les troubles de sa patrie, était venu chercher à Rome la fortune et la gloire; et en effet, presque tous les artistes qui ont joui à Rome de quelque réputation, étaient Grecs : la Grèce se vengeait de ses vainqueurs, en les subjuguant par les arts et la mollesse.

L'infortune rapproche les distances; bientôt le prince suève et l'artiste grec se lient de la plus tendre amitié. Mérovir désirait être informé, et Chrysippe se plaisait à instruire le jeune prince des usages, des mœurs et du luxe des descendans des Camille et des Cincinnatus, si dégénérés, si différens de leurs pères.

Mérovir dit un jour à son ami : « J'ai beaucoup entendu parler des richesses immenses de Scaurus, de son goût effréné pour le faste et les bâtimens; les récits qu'on en fait sont-ils vrais? — Vous en jugerez par vous-même, répondit Chrysippe, si vous voulez vous lever demain avant le jour; car, à Rome, l'usage est de commencer ses visites dès l'aurore; je vous montrerai, dans tous ses détails, le palais de cet homme dont les possessions sont si vastes, que trois mille six cents paires de bœufs suffisent à peine au labourage de ses terres où paissent plus de deux cent cinquante mille bestiaux. Quatre mille esclaves sont attachés à son service particulier dans ses diverses maisons de ville et de campa-

gne ; et un nombre , au moins égal , est employé à la culture des champs et à la garde des troupeaux. Le père de Scaurus fut un de ceux qui contribuèrent le plus à répandre dans Rome le goût du luxe et de la magnificence. Pendant son édilité , il fit construire un théâtre momentané qui contenait quatre-vingt mille personnes ; il y fit placer trois cent soixante colonnes de marbre , de verre et de bois doré , et trois mille statues. »

Ces détails excitèrent vivement la curiosité de Mérovir ; le lendemain , l'aube blanchissait à peine l'horizon , et déjà il pressait son ami de le guider vers le palais de Scaurus. Au détour d'une rue , ils furent arrêtés par le long attelage d'une centaine de bœufs , traînant , avec effort une énorme colonne de marbre étranger , destinée à la maison que Publius Clodius venait d'acheter 14,800,000 sesterces (1). « De sages réglemens , dit Chryssippe , ont fixé la hauteur des maisons , et ne permettent pas de leur donner plus de 60 à 70 pieds d'élévation ; mais l'avarice des particuliers sait braver ou éluder les lois. Sous le *Solarium* , ou la terrasse , un logement complet et commode ne coûte guères que 2,000 sesterces (2) ; tandis qu'on ne peut louer une maison agréable à moins de 30,000 sesterces (3). Mais , nous voici en face du palais de Scaurus ; observez que ce palais est isolé de toutes parts , pour le garantir des incendies si fréquens à Rome , et si dangereux dans une ville où les rues sont tortueuses et étroites ; car c'est un préjugé , parmi les Romains , qu'elles sont plus saines que les rues larges.

---

(1) Environ 2,966,000 fr.

(2) 400 fr. à peu près.

(3) 6,000 fr.

» La petite place plantée d'arbres, décorée de quadriges en bronze, de statues équestres, d'un colosse d'Apollon, et ceinte, de trois côtés, de portiques spacieux, au moyen desquels nous arrivons à couvert jusqu'à la porte du logis, s'appelle l'*Aræa*. Aux deux côtés de cette porte, vous voyez les salles destinées aux personnes qui viennent attendre le moment de la réception : on donne à cet ensemble le nom de *vestibule*. Voilà, dans ce corridor, les *ostiarii*, esclaves préposés à la garde des portes ; ceux de Scaurus ont une ceinture violette, et leur habillement est vert. L'un d'eux tient un énorme chien attaché à une chaîne ; et un autre animal de cette espèce, peint à côté de la loge du portier, est si bien imité, qu'on s'y trompe souvent ; au-dessus est écrit, en lettres capitales, *cave canem*. »

Chrysis fit remarquer à son ami les distributions et les diverses pièces qui composent le *Prothyrum* et l'*Atrium*, dont les portes sont de bronze. Autrefois les temples seuls avaient des portes de ce métal, et Camille fut mis en jugement pour en avoir eu d'airain ; aujourd'hui, c'est un luxe commun. La partie de l'*Atrium* qui reste à ciel ouvert, est couverte par une tente de toile de lin, teinte en pourpre, qui, doucement agitée au gré de l'air, jette sur les colonnes, les statues, les peintures et les personnes, un reflet coloré et mobile, d'autant plus agréable, que le *Cæcedium* ne reçoit point d'autre jour. L'ombre que la tente répand en ce lieu, l'un des plus fréquentés de la maison, et, par cette raison, celui où l'on étale avec plus de profusion le luxe des colonnes, des statues, des peintures et des bronzes, y entretient une fraîcheur perpétuelle. Le pavé, de marbres précieux, est foulé chaque matin par le nombreux concours d'affranchis, de cliens em-



pressés, de solliciteurs accourus de toutes les provinces de la république, qui se coudoient, se heurtent et se poussent pour arriver aux portes des grands. « On divise ces visiteurs en trois classes, dit Chrysispe : les *salutatores*, qui, comme nous, viennent saluer le maître du logis; les *deductores*, qui l'accompagnent jusqu'aux assemblées; et les *assectatores* qui ne le quittent jamais en public. » En ce moment, Scaurus parut à l'entrée du *Tablinum*, l'une des principales pièces de l'*Atrium*. Il accueillit avec grâce tous ceux qui venaient rendre hommage à sa fortune, ou recourir à son crédit. A l'aide d'un nomenclateur, il salua chacun d'eux par son nom. Il vint vers Chrysispe, l'invita à souper, avec Mérovir, et sortit dans une litière ouverte, portée par six esclaves liburniens. L'*Atrium* resta vide. « Voilà, dit Mérovir, un homme qui mérite véritablement d'avoir beaucoup d'amis ; car il ne se contente point d'ouvrir sa porte à ses concitoyens, il leur ouvre encore son cœur et les sert de son crédit. » Chrysispe sourit : « Que cette bienveillance toute extérieure, que cette magnificence extraordinaire ne vous fassent pas regarder Scaurus comme le favori des dieux et l'ami des infortunés. A la vérité, il fait distribuer à des cliens faméliques, de petites pièces de monnaie, quelques restes de ses somptueux festins ; mais, c'est à sa porte, sous les yeux du peuple, et non dans l'asile de l'indigence, que ces secours sont portés. Voyez-vous se traîner vers ce lieu les enfans malades, les femmes languissantes, prêtes d'accoucher ? de chez eux ils imploreraient en vain la charité de Scaurus, elle ne s'exerce qu'en public.

» Un jour qu'il tombait de la neige, un malheureux tout transi lui demandait un manteau ; il fut durement refusé : O Scaurus, s'écria-t-il, que ne suis-je un de tes pommiers de Cilicie ; tu me couvrirais ! Si les

dieux n'ont pas accordé à cet homme, si riche et si vain, un cœur accessible aux *voluptueuses* émotions de la pitié, ils lui ont aussi refusé un bien non moins précieux, la force de l'ame et les lumières de l'esprit. Regardez ce clou planté sur le linteau de la porte principale de son logis : il a été arraché d'un sépulcre, et Scaurus l'a fait placer là pour éloigner de sa demeure les visions et les frayeurs nocturnes ; car les esclaves auxquels son enfance a été confiée ont rempli son esprit de toutes sortes de superstitions. Mais hâtons-nous, nous avons encore beaucoup à voir. » Merovir parcourut avec son guide le *péristyle*, l'appartement de Scaurus, celui de Lollia, sa femme, la *Pinacothéia* ou la galerie des tableaux, la Bibliothèque, les *OECI* ou salles, l'*Exèdre* ou lieu d'assemblée, la Chapelle ou le *Sacrarium*, la cuisine, qui a 148 pieds de longueur ; le *Spheristerium*, jeu de paume ; et l'*Aleatorium*, salle où l'on joue à divers jeux ; les Bains, le *Triclinium* ou la salle du festin, et les jardins. Chryssippe expliquait à son ami le sujet des tableaux en mosaïque, à fresque, à l'encaustique, dont les parvis et les pavés même étaient couverts ; il lui faisait remarquer la variété et la beauté des marbres, le nombre, la hauteur et l'élégance des colonnes ; la richesse des chapiteaux, des frises et des ornemens incrustés d'ivoire, sur lesquels éclataient l'or, la *sinopis* pontique, le cinabre d'Éphèse et l'azur vestorien, qui se fabrique à Pouzzoles. Lorsqu'ils furent dans l'appartement de Scaurus, Chryssippe ouvrit, en souriant, une porte couverte d'une draperie qu'un esclave souleva : « Nous voici, dit-il à Merovir, dans l'appartement secret que les Grecs appellent l'*Aphrodision*, et auquel les Latins ont donné un nom moins doux, mais dont la signification est la même : tout en ce lieu respire la déesse qu'on y adore, l'autel,

les voiles, les colonnes, les statues et les tableaux; ceux-ci sont de Parrhasius.... Sortons, dit le prince suève, ce que je viens de voir peut-il se trouver dans une ville où l'on a élevé des autels à la Pudeur? » Mérovir et Chrysisse auraient pu obtenir de Lollia la permission de pénétrer jusqu'à elle; mais ils auraient cru indiscret de la solliciter: elle était en ce moment au milieu de ses esclaves, retirée dans le *Thalamus* ou chambre conjugale, occupée à se faire peindre par Lala de Cyzique, femme célèbre pour la peinture des portraits. Ils ne visitèrent du Gynécée que les pièces qui alors étaient abandonnées par les femmes de Lollia. Le cabinet de toilette de cette dame fut un objet d'étonnement et de surprise pour Mérovir. Rome offrit à Brennus moins de trésors pour sa rançon, que Scaurus n'en a réuni dans l'appartement de sa femme: une seule perle d'un des colliers de Lollia a coûté six millions de sesterces (1). Des vases de toutes les formes et de tous les métaux contiennent, les uns des parfums, les autres des compositions pour changer la couleur des cheveux. Des miroirs de métal ou de verre, qu'on fait venir de Sidon; un nombre infini de tissus, de vêtements où l'or et la soie sont mêlés avec art; la pourpre de Tyr, les émeraudes et les perles de l'Orient; des fleurs artificielles, dont la matière et le parfum ont été pris au-delà de l'Indus, sont des objets indispensables pour la toilette d'une Romaine: il en est même qui se privent du plus noble ornement dont la nature se plut à les embellir; elles se font raser la tête pour la couvrir de ces chevelures blondes, dont l'avarice a dépeuplé les jeunes vierges de la Gaule et de la Germanie.

---

(1) Environ 1,200,000 fr.

En traversant l'*Exèdre*, Chrysispe dit à Mérovir que cette salle, où se rassemblent aujourd'hui les hommes avides de nouveautés et de changemens, où l'on s'occupe avec tant de chaleur des brigues de César pour obtenir le consulat, autrefois n'était fréquentée que par les gens de lettres et les philosophes. Le vieux Scévola ne l'avait point encore désertée, et il y donnait dans l'instant des leçons de morale ; ils s'approchèrent, et l'entendirent adresser aux jeunes gens ces paroles remarquables : *La seule chance favorable que le vice puisse offrir à la jeunesse, c'est une mort prématurée...* — *La liberté est un bouclier, n'en faisons pas une épée.* — Dans un autre coin, Méthrodore, peintre et philosophe, traçait des lignes géométriques sur une table noire, et répondait par des figures ingénieuses aux questions qui lui étaient faites. Un jeune homme le pria de définir la femme ; Méthrodore représenta un piège couvert de fleurs.

On conduisit Mérovir aux bains : il ne put supporter la vapeur suffoquante du *Caldarium* ou *Sudatorium*, et préféra la chaleur plus douce du *Tepidarium*. Au sortir du bain, ils passèrent dans le *Triclinium*, où Scaurus s'était déjà rendu, au son des flûtes, porté sur une litière, et enveloppé d'un manteau de pourpre à longs poils. Scaurus avait pour règle de ne prendre son repas qu'à la chute du jour. Le *Triclinium*, ou la salle à manger, est d'une longueur double de sa largeur, et comme partagée en deux ; la partie supérieure est occupée par la table et les lits ; la partie inférieure reste libre pour le service et les spectacles ; car les spectacles sont une partie nécessaire des festins. Tantôt de jeunes funambules viennent voltiger sur une corde tendue au-dessus de la tête des convives ; tantôt

de belles esclaves espagnoles, vêtues de tuniques courtes, chantent en s'accompagnant de la lyre, et exécutent des danses lascives; quelquefois, de jeunes hommes armés récitent des vers d'Homère, et pour cette raison sont appelés homéristes; quelquefois aussi, de voluptueuses palestrites, nues et enduites d'huile, à la manière des athlètes, viennent lutter entre elles; trop souvent, de féroces gladiateurs, qui font métier de tuer ou de mourir pour quiconque les paie, accourent ensanglantés la salle du festin, et mêler l'horreur du carnage au scandale des orgies.

Scaurus donna la place d'honneur à Mérovir, en le plaçant près de lui. Le repas fut somptueux; tous les convives étaient couronnés de fleurs artificielles, les fleurs naturelles étant trop communes. La table de bois de *cèdre* fut, à plusieurs reprises, couverte de mets que la gourmandise des Romains fait venir de tous les lieux du monde. On y voyait l'oiseau du phasé, des œufs d'autruche, des jambons d'Espagne, des grues, des scars pris sur les côtes de l'Asie mineure, et des barbeaux, dont un seul avait coûté six mille sesterces (1). Le vin fut prodigué. La cave de Scaurus renferme 300,000 amphores de presque toutes les sortes de vin connues; il en a cent quatre-vingt-quinze espèces différentes. On fit remarquer à Mérovir, parmi les plus intrépides buveurs, le fils de Cicéron, si indigne d'un tel père; son énorme coupe contient deux congés (2); il la vide quelquefois d'un trait.

Le chant aigu du coq annonçait l'approche de l'aurore. Scaurus s'étant fait apporter un vase qui contenait trois congés, le remplit d'un vin miellé et parfumé

(1) Environ 1,300 fr.

(2) 24 livres pesant de liquides.

de nard : il y effeuilla une couronne de roses, en s'écriant : *Buvons aux couronnés* ; puis, il y porta les lèvres et la fit circuler de main en main : c'est ce qu'on appelle la coupe de l'amitié ; elle fut le signal de la retraite. Après avoir salué Scaurus, en lui disant : *Les dieux te soient propices*, chacun des convives sortit à la lueur des flambeaux ; Mérovir et Chryssippe regagnèrent leur habitation. »

Cette analyse rapide de l'ouvrage que nous annonçons est loin de donner l'aperçu de tous les détails savans et curieux qu'il renferme. Nous n'avons pu suivre Chryssippe et Mérovir, ni au jardin de Scaurus, ni à cet autre jardin élevé sur le *Solarium*. Nous n'avons parlé ni de la basilique, ni du *Sacrarium* (la chapelle des dieux domestiques), ni des livres que renferme la bibliothèque, ni de l'*Hospitium* où Scaurus reçoit les étrangers, et qui peut contenir mille personnes. Il faut lire tous ces détails dans l'ouvrage même, où ils sont présentés avec clarté, où les descriptions sont à la fois rapides, exactes et élégantes. L'auteur, plein des idées de l'antiquité, n'oublie jamais de sacrifier aux grâces. Il a su orner de fleurs l'érudition, toujours un peu austère ; et, ce qui est plus digne de louanges, toutes les fois que le sujet le permet, il donne essor aux nobles sentimens dont il est animé, comme homme, artiste et citoyen ; il éveille les souvenirs chers et sacrés de la patrie dans le cœur de Mérovir, à l'aspect des vieux chênes et des noirs sapins dont les flaps du Janicule sont couverts ; et, sous les noms grecs d'*Hermodore* et de *Théagènes*, il paie un doux tribut de respect et de reconnaissance à deux artistes dont les noms français sont inscrits sur les plus grands et les plus nobles monumens de la moderne Athènes.

---

## II. MÉMOIRES, NOTICES, ET MÉLANGES.

---

### EXTRAIT




*D'une Notice sur les signes numériques des anciens Égyptiens, précédée du plan d'un ouvrage ayant pour titre : Observations et Recherches nouvelles sur les Hiéroglyphes; accompagnées d'un Tableau méthodique des signes (1).*

LES Égyptiens écrivaient les nombres à la manière des Romains, la même que celle dont usaient les Grecs, lorsqu'ils employaient les lettres capitales. Ils avaient des signes pour l'unité, pour 5, pour 10, pour 100 et pour 1000; c'est ce que je vais m'efforcer de faire reconnaître sur les monumens.

En considérant avec quelque attention dans le palais de Karnak, à Thèbes, la partie de ce grand édifice qui, contre l'ordinaire, est bâtie toute en granit, on remarque une façade toute sculptée et couverte de peintures (une partie est gravée, pl. 35, Ant., vol. III de la *Description de l'Égypte*). Au lieu de tableaux religieux, encadrés entre les colonnes d'hiéroglyphes horizontales ou verticales, les artistes y ont représenté des étendards, des vases précieux, des meubles richement ornés, des colliers de corail, de perles et de pierreries, des parures dorées, et une multitude d'objets de prix, placés les uns à côté des autres sur plusieurs séries et sans aucune séparation. Cette disposition, rare dans

---

(1) Lue à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et à l'Académie des Sciences, les 3 et 6 septembre 1819.

les monumens, est propre au genre de représentation qui nous occupe. Ici, tous ces objets paraissent rassemblés dans le seul but d'en faire l'énumération. Or, on trouve au-dessous, et dans des bandes horizontales qui correspondent aux colonnes des hiéroglyphes ordinaires, des signes d'une espèce particulière, groupés de plusieurs façons, 2 à 2, 3 à 3, 4 à 4, 5 à 5. L'un est un rectangle très étroit et allongé, placé verticalement  ; l'autre a presque la forme d'un fer à cheval  ; quelquefois celle du  grec. Les mêmes signes sont aisés à distinguer dans d'autres tableaux de Thèbes à Karnak (voy. pl. 38, Ant., vol. III du même ouvrage), où ils ont été renfermés dans des cases, comme pour empêcher qu'on ne les confondît avec les autres signes de l'écriture hiéroglyphique. En examinant ces caractères, l'ordre dans lequel ils sont disposés, la place qu'ils occupent, il est impossible de ne pas reconnaître qu'ils ont une destination différente de celle des hiéroglyphes ordinaires, et il n'est personne qui ne conçoive aussitôt l'idée que ces signes peuvent être des chiffres, exprimant la quantité des objets placés au-dessus. Je pense que ces deux figures représentent : la première, l'unité, et la seconde, une dixaine.

Il ne peut y avoir aucune difficulté, du moins aucun doute raisonnable sur le signe de l'unité, et l'on ne comprend point comment des écrivains ont conçu l'idée bizarre que le 1 des Égyptiens était représenté par deux lignes séparées : peut-être est-ce un passage d'Horpollon qui l'a suggérée ; mais il paraît avoir été mal entendu. Entre autres significations que l'auteur attribue à la figure du vautour, il assure que cet oiseau indiquait deux drachmes ; et la raison qu'il en donne,




est que, chez les Égyptiens, deux lignes expriment l'unité. Or, ces deux lignes sont, selon moi, les deux côtés longs du rectangle : les interprètes et les commentateurs n'avaient point rendu un compte satisfaisant de ce passage.

Le signe du nombre 5 était quelquefois une étoile. Horapollon nous apprend, au chap. 13 du I<sup>er</sup> liv., que la figure d'un astre exprimait le nombre 5; mais, j'en trouve une autre preuve dans l'inscription hiéroglyphique de la *Pierre de Rosette*, qui est la traduction de l'inscription grecque, ainsi qu'on le sait positivement par le texte de celle-ci. A la ligne 50 du grec, on lit : ΗΜΕΡΑΣ ΠΕΝΤΕ, ou *cinq jours*; et à l'endroit correspondant des hiéroglyphes, ligne 13, on trouve

ces deux signes ,  
,


c'est-à-dire, cinq soleils, ou cinq jours solaires.

Pour écrire cinq, on réunissait aussi cinq rectangles ou unités, placées parallèlement et debout; on conçoit aisément comment on a eu l'idée de ranger ces cinq barres sous la forme d'une étoile (1).

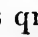
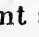
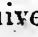
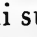
Horapollon et les monumens nous faisant reconnaître ainsi le 1 et le 5; et le signe en fer à cheval, ou le , étant placé immédiatement avant celui de l'unité dans les inscriptions numériques, il est visible qu'il est supérieur à 5, et il est déjà très-probable que sa valeur est 10. Or, la Pierre de Rosette en donne la preuve deux fois.

---


(1) Je dois renvoyer ici à l'écrit que j'ai publié sur le système métrique des anciens Égyptiens et leurs connaissances géométriques, ch. 12, I<sup>re</sup> partie, et où j'ai traité de l'Étoile égyptienne.

1°. A la ligne 43 de l'inscription grecque, on trouve ces mots : ΒΑΣΙΛΕΙΑΣ ΔΕΚΑ , c'est-à-dire , dix couronnes ; à la place correspondante dans l'inscription en hiéroglyphes , ligne 11 , on trouve les signes suivans : 










2°. A la ligne 46 du grec , on lit : ΤΡΙΑΚΑΔΑ ΜΕΣΟΡΗ ; c'est-à-dire , le 30<sup>e</sup> jour de mésori ; à l'endroit des hiéroglyphes correspondant ( ligne 12 ) , on trouve les caractères qui suivent : .....

Comme on l'a vu plus haut , le dernier signe à gauche indique le mot *jour* ; les deux signes qui précèdent se rapportent sans doute au mois de *mésori* ; puis , viennent les trois dixaines.

Dans un passage d'Horapollon , liv. II , ch. 30 , on lit qu'une ligne droite , accolée à une autre ligne courbée supérieurement , indique 10 lignes planes. Les commentateurs n'ont pas expliqué ce passage : il me semble éclairci , tant par le signe dont il est question , que par la valeur que je lui donne. En effet , les deux lignes  étant rapprochées font la dixaine.

Dans le monument de Karnak précité , on lit aisément , dans cette hypothèse , le nombre 35 , en procédant de droite à gauche ,



les nombres 1 , 2 , 3 , 4 , etc. ;  ,  ,  , etc.

Si l'on consulte maintenant la pl. 38 du vol. III du même ouvrage , on reconnaît sans peine beaucoup de

nombres exprimés avec les deux mêmes figures : j'en citerai seulement quelques exemples où se rencontre le chiffre égal à *cent*, formé d'une ligne spirale, ainsi qu'on va le voir à la page suivante.

|               |          |     |           |
|---------------|----------|-----|-----------|
|               |          |     | trois     |
| 99            | 999      | 9   | cent      |
| quatre cent   | six cent |     |           |
| 99            | 999      | nnn | soixante- |
|               |          |     |           |
| nnnn          | n        | nnn |           |
| soixante-dix. | dix-     |     |           |
| nnn           |          | n   | douze.    |
|               | huit.    |     |           |

Le signe de la centaine ressemble beaucoup à cette tige qui est jointe à la coiffure des dieux et des prêtres, en forme de mitre, ou plutôt de *cidaris*; mais la queue de la tige est plus courte. La partie postérieure du pylône, au temple de Medynet-Abou, est entièrement couverte de carreaux qui renferment cette même figure numérique et les deux citées plus haut.

Dans le grand manuscrit hiéroglyphique, pl. 72 à 75, Antiq., vol. II, il y a d'autres exemples de nombres, encore composés des mêmes signes :

9999, nnn, |||||nnn, nnnn.  
400, 30, 25, 40.

Dans le même monument de Karnak, on remarque une figure très fréquemment répétée, et qui représente, selon moi, une feuille de *nymphœa*, ou *lotus*, que supporte une tige placée verticalement et coupée par une barre †. Cette tige semble dominer sur l'eau, repré-





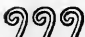





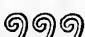





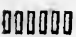



sentée, peut-être, par la barre horizontale. Sa position toujours voisine des autres signes de nombre, qu'elle précède constamment, suffit pour faire présumer qu'elle a une valeur numérique. Le fait est presque démontré, en observant que le signe est répété 4, 5, 6 et 7 fois; ce qui n'arrive jamais des caractères ordinaires de l'écriture hiéroglyphique. Divers rapprochemens, aussi-bien que l'analogie, font voir que cette valeur est égale à 1000. En effet, 1° ce signe précède le *cent*, comme le *cent* précède le 10, comme le 10 précède l'unité; 2° il se trouve placé d'une manière correspondante au X des Grecs et au M des Romains; 3° quand plusieurs nombres valant au-delà de 100 sont figurés à la suite et en avant des objets dont ils expriment la quantité, les chiffres qui les composent ont toujours en tête le caractère dont il s'agit, gravé une ou plusieurs fois; 4° ce signe a de la ressemblance avec le signe de 1000 dans l'écriture chinoise

千,

et surtout avec le caractère antique, tel que me l'a fait connaître M. Abel Remusat, professeur au Collège-de-France.

Je vais rapporter plusieurs exemples de nombres assez considérables, que nous avons copiés sur le monument de Karnak. On y reconnaîtra la même disposition, la même marche que j'ai décrite: toujours les nombres sont écrits de droite à gauche, et du haut en bas; d'abord les mille, ensuite les cents, puis les dizaines, et enfin les unités. C'est cette disposition constante qui m'a conduit à conjecturer la valeur du signe que je regarde comme celui de la centaine.

La chose comptée est figurée à la suite des chiffres par deux ou trois signes de l'espèce ordinaire, exprimant sans doute des mots simples, qui se trouvent par-là isolés et distincts. Il faut remarquer ici l'avantage qu'on pourra tirer, par la suite, de la connaissance des chiffres, pour reconnaître les objets substantifs ou les êtres qu'ils sont destinés à énumérer, comme des hommes, des chevaux, etc. ; des vases, des poids, etc. ; ou des jours, des années, etc.

|                                                                                    |          |                                                                                     |           |                                                                                    |             |                                                                                     |             |
|------------------------------------------------------------------------------------|----------|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------|
|    | 3 mille  |    | deux cent |   | 3 mille     |    |             |
|    | six cent |    | soixante- |   | six cent    |    | six mille   |
|    |          |    |           |   |             |    | quatre cent |
|    | trente-  |    | seize     |  | vingt-deux. |   |             |
|  | six.     |  | mille.    |                                                                                    |             |  | vingt-huit. |
|                                                                                    |          |                                                                                     |           |                                                                                    |             |  |             |

Tous les exemples que j'ai cités d'après les monumens, montrent que les signes numériques des Égyptiens, du moins ceux que nous connaissons, étaient employés suivant le même système que les chiffres grecs en lettres capitales, c'est-à-dire, 1° que la valeur ne changeait point avec la position ; 2° que les signes étaient au nombre de cinq, exprimant les valeurs de 1, 5, 10,

100, 1000, avec lesquels on composait tous les nombres, depuis 1 jusqu'à 10000 (1).

Le monument de Thèbes, que nous venons d'examiner, est sans doute un des lieux où les prêtres d'Égypte expliquèrent à Germanicus le *dénombrement* des tributs et des dépouilles que Ramessès avait rapportés de ses conquêtes, et qui, selon le témoignage de Tacite, était gravé sur les édifices de Thèbes.

JOMARD, de l'Institut.



## LETTRE

*Aux Éditeurs de la REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.*

MESSIEURS,

J'AI lu avec beaucoup d'intérêt le projet d'un *Dictionnaire Universel Bibliographique*, par M. Cadet de Gassicourt, inséré dans votre cahier du mois de juin dernier (tom. II, pag. 500-505). J'ai d'autant plus goûté ce projet, que, depuis vingt-cinq ans que je m'occupe de recherches bibliologiques, littéraires, philologiques, et que j'ai publié quelques ouvrages sur le résultat de ces recherches (2), personne n'a senti plus que moi le

---

(1) J'ai fait graver, à l'imprimerie du gouvernement, il y a environ dix années, les poinçons des caractères numériques équivalens à 10, 100, 1000, dont M. le Dr Thomas Young a reconnu, de son côté, la signification. Dans l'explication des planches de Thèbes, imprimée en 1810, nous avons fait remarquer, MM. Jollois, Devilliers et moi, que ces figures étaient des signes numériques.

(2) Les principaux sont : 1. *Dictionnaire raisonné de Bibliologie*. Paris, Renouard, 1802-4; 3 vol. in-8°. — 2. *Essai de curiosités bibliographiques*. Paris, Renouard, 1804; in-8° tiré à 300

besoin et l'importance d'un recueil pareil à celui que propose M. de Gassicourt. Aussi l'idée m'en est venue depuis long-tems; et, tout en m'occupant de travaux littéraires spéciaux, j'ai recueilli à la longue, sur ma route, une certaine quantité de matériaux propres à l'exécution d'un tel recueil. Mais, je ne me suis pas seulement attaché à la partie purement bibliographique, c'est-à-dire, aux seuls titres de livres; j'ai creusé un peu plus avant dans cette mine féconde, et quelquefois même je suis descendu jusqu'à de petits filons qui, pour être enfouis dans de grandes masses, n'en sont pas moins précieux. Les fonctions de bibliothécaire, que j'ai exercées pendant près de vingt ans, m'ont mis dans le cas de faire une ample récolte de notes, d'extraits et d'analyses des meilleurs ouvrages qui composent le riche dépôt qui m'était confié. Ce sont surtout les grandes collections académiques (1), les bons journaux littéraires, les recueils, les mélanges et les

---

exemplaires. — 3. *Dictionnaire critique, littéraire et bibliographique des livres condamnés au feu*. Paris, Renouard, 1806; 2 vol. in-8°. — 4. *Répertoire de Bibliographies spéciales*. Paris, Renouard, 1810; in-8°. — 5. *Répertoire bibliographique universel*. Paris, Renouard, 1812; in-8°. — 6. *Essai sur l'histoire du parchemin et du vélin*. Paris, Renouard, 1812; in-8° tiré à 250 exemplaires. — 7. *Plan d'une bibliothèque choisie des classiques latins*. Paris, Renouard, 1813; in-8°. — 8. *Traité du choix des livres*. Paris, Renouard, 1817; in-8°. — 9. *Précis analytique des Pragmatiques, Condordats, etc.* Paris, Renouard, 1817; in-8°. — 10. *Mélanges littéraires, philologiques et bibliographiques, etc.* Paris, Renouard, 1818; in-8° tiré à 150 exemplaires. — 11. *Essai historique sur la lithographie*. Paris, Renouard, 1819; in-8°, fig.; etc., etc., etc.

(1) En ce genre, le savant Allemand Reuss a publié un travail à peu près complet jusqu'en 1818.

grands corps d'ouvrages, qui m'ont fourni les renseignements les plus précieux. Combien de dissertations, de mémoires, de notices, de petits traités curieux sont consignés dans ces volumineuses collections, ne sont que là, et restent ignorés de beaucoup de personnes, parce qu'on n'a pas le tems de tout parcourir ! N'est-ce pas leur rendre un véritable service que de leur dire : Tel sujet a été traité par tel savant, il se trouve dans telle collection, à tel volume, depuis telle page jusqu'à telle page, et l'auteur a suivi tel plan ? Il me semble que la réunion de ces différentes notices doit être d'une grande utilité, et même plus utile qu'une simple nomenclature bibliographique, qui, se bornant à des titres d'ouvrages dont regorgent des milliers de catalogues, nous apprend peu de chose. Ce n'est pas cependant qu'il faille négliger cette dernière partie ; car il est bon de connaître la série des auteurs qui ont traité un même sujet, et de les ranger dans l'ordre chronologique, afin qu'en parcourant leurs ouvrages on voie les progrès de la science ou de l'art (1). Mais, si l'on ne fait de ces indications qu'une sèche nomenclature, elle satisfait peu le lecteur, désireux d'être éclairé sur le mérite d'un ouvrage et de son auteur. Il est vrai qu'on peut

---

(1) J'avais autrefois commencé une nomenclature de ce genre, où toutes les matières, de quelque nature qu'elles fussent, devaient être rangées par ordre alphabétique ; et sous chaque mot désignant une matière, on aurait trouvé la série chronologique des auteurs qui l'avaient traitée ; mais, j'ai abandonné ce travail par deux raisons : l'aridité du sujet et sa trop grande étendue. Je n'avais pas encore recueilli la moitié des auteurs dont le nom commence par A, que mes petits bulletins nomenclateurs se montaient déjà à près de 8000. Ce squelette indicateur, à peu près complet, aurait formé plus de deux forts volumes in-8<sup>o</sup>.



dire, et plusieurs savans m'en ont fait l'observation, que c'est un travail immense, une mer sans rivage. Aussi, j'ai mis en tête de mon recueil de recherches littéraires, cette devise tirée des *Mines de l'Orient* : « Si l'on ne peut tout embrasser, il ne faut pas tout négliger ; et la connaissance d'une partie vaut mieux que l'ignorance du tout. » D'ailleurs, dans cette quantité innombrable de productions en tout genre, qui encombrant nos bibliothèques publiques et particulières, on peut et l'on doit faire un choix. Si l'on s'attache principalement aux morceaux les plus intéressans, les mieux traités, les plus piquans, l'horizon se rétrécit beaucoup, et l'on s'épargne la peine de s'égarer dans des champs stériles, où deux ou trois bonnes plantes sont étouffées sous une infinité de ronces et d'épines.

Quoique le plan que j'ai adopté pour l'ordre de mes recherches soit un peu différent de celui de M. de Gassicourt, il y rentre cependant, puisque ce savant dit : « Les bibliographies en général ne donnent que les titres des ouvrages ; mais, le *Dictionnaire des sources littéraires* doit faire connaître encore les chapitres isolés, et même les pensées détachées des auteurs, lorsque ces pensées sont très saillantes ; et c'est en révélant ces fragmens, que le livre que nous proposons deviendra singulièrement utile. » A la fin de son projet, M. de Gassicourt, après avoir fait sentir les avantages du dictionnaire en question, dit encore : « Les auteurs pourront ajouter aux articles principaux un jugement succinct des ouvrages qu'ils citeront, lorsque ces ouvrages offriront quelques particularités remarquables, ou mériteront spécialement d'être consultés. » C'est ce que j'ai tâché de faire, en présentant une courte analyse de chaque mémoire dont je parle. M. de G. pré-

sume que le Dictionnaire projeté aurait au moins six volumes in-8°; je pense qu'il en aurait bien davantage, et j'en juge par les notices que j'ai déjà recueillies; elles ne sont, pour ainsi dire, qu'un essai; on pourrait cependant en former déjà dix volumes.

M. de G. propose le choix entre deux modes de classification générale de la littérature: ou le *méthodique*, d'après le système bibliographique du libraire Martin, divisé en six (cinq) parties (1) qui formeraient six dictionnaires principaux; ou le *lexique* général, qui ne formerait qu'un seul dictionnaire. Ce dernier mode me paraîtrait plus convenable et plus commode, parce que les recherches seraient plus faciles. On sait combien, dans l'Encyclopédie méthodique, les renvois continuels d'une partie à une autre sont pénibles. Cet inconvénient a été réparé dans la réimpression in-8° de la partie de la théologie par M. Bergier; tous les renvois ont été remis à leur place. Il est certain que, si le recueil des sources littéraires était divisé et subdivisé en plusieurs dictionnaires, les renvois y seraient encore plus

---

(1) Il y a ici une petite erreur échappée à l'estimable auteur; il dit: « La meilleure classification peut-être est celle du libraire Martin, qui a été admise pour le Catalogue de la bibliothèque du roi, et qui comprend six divisions, savoir: la *théologie*, la *nomologie*, l'*historiographie*, la *philosophie*, la *philologie* et la *technologie*. » Ce système n'est ni celui de Martin, ni celui qui a été adopté à la bibliothèque du roi, mais il appartient à l'abbé Girard; il a été trouvé dans ses papiers, après sa mort, et inséré dans l'*Encyclopédie méthodique*, comme le dit M. de Gassicourt. Mais, il s'en faut beaucoup qu'il soit aussi simple et aussi clair que celui qu'on attribue à Gab. Martin, et dont le fond appartient à Jean Garnier, bibliothécaire du Collège des Jésuites, à Paris. Voy. son *Systema bibliothecæ collegii parisiensis Soc. Jesu. Parisiis, seb. marbre-cramoisy, 1678; in-4° de 119 pages. Gar-*

multipliés que dans l'Encyclopédie, parce que la bibliographie, qui embrasse tout ce qui est du ressort de l'esprit humain, a une infinité d'objets dont la classification est incertaine ; et les plus grands bibliographes ne sont point d'accord à cet égard. Tout en aplanissant la route aux amateurs de l'érudition, il faut, autant qu'on le peut, éviter d'ouvrir des sentiers détournés, qui, quoique visant au même terme, pourraient décourager les voyageurs. On pourrait donc se borner à un seul dictionnaire ; mais, cela n'empêcherait point que plusieurs bibliographes n'y travaillassent en même tems ; et le travail ne serait pas extrêmement long, si l'on pouvait distribuer les matières à autant de bibliographes qu'il y a de subdivisions dans les catalogues les plus détaillés. A ce sujet, j'en indiquerais un qui sans être, dans sa seconde partie, aussi méthodique et aussi régulier que ceux de Gab. Martin, offrirait beaucoup de subdivisions ; c'est celui de la bibliothèque de M. le duc de la Vallière. La première partie (livres rares), Paris, 1783, 3 vol. in-8°, a été rédigée par

---

nier adopte les divisions suivantes : 1° *théologie*, 2° *philosophie* ( sciences et arts, belles-lettres ), 3° *histoire*, 4° *eunomie*, c'est-à-dire, *jurisprudence*. G. Martin a un peu changé cet ordre ; sa division, qui est la plus généralement adoptée, est ainsi établie : 1° *théologie*, 2° *jurisprudence*, 3° *sciences et arts*, 4° *belles-lettres*, 5° *histoire*. M. Debure, dans sa *bibliographie instructive*, et tous les rédacteurs de nos bons catalogues modernes, ont suivi cette classification, variant peu sur les subdivisions. La bibliothèque du roi est ainsi classée : 1° *théologie*, 2° *jurisprudence*, 3° *histoire*, 4° *philosophie*, et 5° *belles-lettres*. ( On trouvera dans mon *Dictionnaire raisonné de Bibliologie*, tome II, pag. 200 — 281, une notice de dix-huit systèmes bibliographiques, avec toutes les divisions et subdivisions. J'en ai encore découvert beaucoup d'autres, depuis la publication de cet ouvrage. )

M. G. Debure et le savant M. Van-Praet; la seconde partie, beaucoup plus étendue, est l'ouvrage de M. Nyon l'aîné; elle a paru, en 1788, 6 *vol. in-8°*. La table des divisions de cette seconde partie est en tête du premier vol., et renferme 51 pages. On pourrait encore consulter l'excellent catalogue de M. le comte de Bunaw, rédigé par Jean-Michel Franck, *Lipsiæ*, 1750-1755, trois tomes en 7 *vol. in-4°*; malheureusement il n'est pas terminé. L'auteur ne s'est pas contenté de donner la liste très méthodique des ouvrages sur chaque matière; mais il cite des parties d'autres ouvrages qui se rapportent à cette matière, et renvoie toujours au volume et à la page où l'on trouvera la partie indiquée. Chacun des trois tomes est précédé d'un système bibliographique sur les objets qu'il renferme, plus détaillé que tous ceux qui avaient paru jusqu'alors. Mais, si j'indique ces catalogues comme présentant plus de divisions et de subdivisions que beaucoup d'autres, je n'entends pas dire qu'il faudrait se borner aux ouvrages dont ils donnent les titres. Il y aurait beaucoup d'autres sources où il faudrait puiser; et, pour ne parler que de catalogues, on en trouvera une liste assez nombreuse, avec des notes sur les principaux, dans mon *Répertoire bibliographique universel* (p. 40-135). J'y ai mentionné les catalogues de bibliothèques publiques et particulières les plus remarquables.

S'il était possible de trouver un nombre suffisant de bibliographes disposés à coopérer à ce travail essentiel, c'est en leur distribuant ainsi à chacun une partie limitée, c'est-à-dire, une subdivision, que l'ouvrage avancerait promptement; il avancerait bien davantage, si d'abord l'on se bornait à la littérature française; un second travail embrasserait la littérature

ancienne ; un troisième , la littérature étrangère. Mais , quel que soit le plan que l'on adopte , il serait bon que la totalité des matériaux , tous rédigés sur un plan convenu pour chaque article , fût revue par un seul , afin qu'il y eût , dans l'ouvrage , non-seulement uniformité de méthode , mais uniformité de couleur , si je puis m'exprimer ainsi.

Comme je présume que jamais les notices que j'ai réunies ne verront le jour , à raison de leur étendue trop considérable ; c'est avec plaisir , dans le cas où le projet de M. de Gassicourt s'exécuterait , que je mettrai à la disposition des éditeurs du *Dictionnaire des sources littéraires* , celles de mes recherches qui pourraient convenir au travail général. Comme la grande majorité de ces recherches ne porte que sur des mémoires ou dissertations tirées des grandes collections académiques ou littéraires , elles ne formeraient point double emploi avec le résultat des recherches des bibliographes qui n'auraient travaillé que sur des ouvrages relatifs à des matières spéciales.

Je suis très satisfait de m'être rencontré avec M. de Gassicourt , dans le projet d'un *Dictionnaire des sources littéraires* , dont je sens depuis long-tems toute l'importance et l'utilité. Si j'étais encore à la tête d'une grande bibliothèque , je ferais tous mes efforts pour en secondier l'exécution ; mais , les tems ne sont plus les mêmes pour moi : *altri tempi, altre cure.*

Agréez , Messieurs , etc.

G. PEIGNOT, *proviseur du collège royal de Dijon.*



## NOTICE

*Sur l'exposition des Tableaux, en 1819.*

### PREMIER ARTICLE.

DANS un discours célèbre qui a fixé l'attention de l'Europe, J.-J. Rousseau a voulu prouver que les arts et les sciences avaient corrompu et dépravé les mœurs. Était-ce un pur jeu d'esprit ? Rousseau se fit illusion à lui-même ; il n'envisagea la question que sous un point de vue ; mais il développa sa pensée avec une telle supériorité de talent, qu'on lui pardonna facilement d'avoir soutenu un paradoxe. Quoi qu'il en soit, Rousseau n'a converti personne, et, suivant même une marche opposée à ce qu'il enseignait, il a coopéré, plus qu'aucun écrivain de son tems, à donner aux arts et aux lettres un éclat dont la France a droit de s'enorgueillir. Les progrès de l'esprit humain, dans toutes les directions, à cette époque et jusqu'à nos jours, forment un tableau de la plus vaste étendue. Les arts et les sciences, qui n'étaient pas tous parvenus au même degré de splendeur, se prêtant un mutuel et salutaire secours, sont à peu près arrivés, enfin, au même point.

Comme la nature et les bornes de cet article ne comportent point un tableau du développement des sciences, je me bornerai à indiquer les traits principaux de l'histoire des arts du dessin, depuis l'époque où un homme justement célèbre a donné une nouvelle direction à l'école française, jusqu'au moment où j'écris, et où le public a sous les yeux les travaux des artistes vivans.

Qu'il me soit permis, d'abord, de faire remarquer que l'exposition actuelle offre des circonstances et un concours, qui me paraissent augmenter l'intérêt qui s'attache toujours à cette espèce de solennité. Honneur au ministre éclairé qui a su juger combien il importait à la prospérité de la France, de mettre en regard les arts du dessin et les produits industriels. L'heureux résultat des emprunts que ceux-ci font continuellement aux premiers, prouve que le gouvernement n'encourage point les arts du dessin par une vaine magnificence, mais par un sentiment profond de cette vérité, que, là où ces arts se détériorent, celles des branches d'industrie qui s'appuient sur eux se détériorent également (1).

Ces arts, ainsi que je viens de le dire, ont aussi éprouvé une révolution, qui a précédé de quelques années celle de 1789. La peinture et la sculpture, que j'ai principalement en vue, en parlant des arts du dessin, étaient tombées dans une décadence (2) attestée par les productions de cette époque : beaucoup de bons esprits le sentaient, et cependant personne ne sortait de la

---

(1) Si l'on compare, sous le rapport de la forme et du goût des ornemens, les meubles et les étoffes fabriqués il y a trente et quarante ans, avec les meubles et les étoffes de toute nature qui font partie de l'exposition actuelle, on reconnaîtra l'heureuse influence de la perfection que les arts du dessin ont acquise depuis ce tems.

(2) Sans doute il existait quelques hommes de talent dans les genres secondaires, tels que MM. Vernet et Greuse ; mais il ne faut pas oublier que je considère ici l'art dans son but le plus important ; savoir, le genre historique ; or, il n'est que trop vrai qu'à cette époque, les peintres étaient subjugués par de faux systèmes.

vieille routine ; mais le moment de la restauration approchait.

Un homme, d'une trempe extraordinaire, passe sa jeunesse dans une école pervertie par de fausses doctrines. Ses premières productions, remarquables à beaucoup d'égards, portaient néanmoins l'empreinte du système alors adopté ; mais, arrivé à cet âge où l'on commence à penser avec quelque indépendance, éclairé par les conseils de son maître (1), tout-à-coup il s'écrie qu'il faut tout oublier : il proclame partout les vrais principes du beau ; et bientôt, joignant l'exemple au précepte, il expose un chef-d'œuvre (2).

A l'instant, une foule de jeunes gens saisis d'enthousiasme se pressent autour de lui, suivent ses conseils avec cette soumission qu'inspire toujours un grand talent, et avancent rapidement dans la carrière du beau. Déjà Drouais s'élevait à côté de lui ; la mort l'emporte à la fleur de l'âge. Cette perte était considérée comme irréparable ; mais bientôt, Gérard et

(1) Quelques personnes croient devoir faire honneur à Vien du changement survenu dans l'école française. Pour décider cette question, il suffit d'examiner les tableaux qu'il a laissés. Cependant, il est juste de remarquer qu'il a beaucoup contribué à ce changement par les conseils qu'il a donnés à David, et que celui-ci a merveilleusement mis à profit. Vien sentait qu'il était dans une fausse route ; mais voilà tout. Si David n'eût pas fait davantage, nous en serions encore au même point. La gloire reste donc entière à ce dernier, puisque c'est lui qui a véritablement montré le chemin qu'il fallait suivre, et qu'il l'a parcouru à pas de géant. Si Vien a été nommé sénateur, ce n'est point parce qu'il était le plus habile homme de son tems, mais parce que Bonaparte voulut honorer les arts dans la personne de leur doyen.

(2) Le tableau *des Horaces*.



Girodet, non moins habiles, non moins avides de renommée, parurent et développèrent, celui-ci, dans *l'Endymion* et *l'Hippocrate*, celui-là, dans le *Bélisaire* et la *Psyché*, un génie original et vigoureux. Plusieurs élèves recommandables se pressaient sur leurs pas, et tout présageait une régénération complète et de brillans succès; mais la révolution politique avait éclaté à son tour.

Les premiers événemens de cette révolution donnèrent aux esprits une grande activité que les artistes ne furent pas les derniers à partager. Cet élan fit naître un nouveau chef-d'œuvre (1); mais les guerres sanglantes et les déchiremens intérieurs plus terribles, plus funestes encore, qui ne tardèrent pas à éclater, arrêterent un instant l'essor que les arts commençaient à prendre, et parurent mettre en danger la civilisation elle-même.

Les fureurs de la révolution eurent enfin un terme, et l'esprit d'exaltation, comprimé par les événemens, fut de nouveau porté à son comble par mille circonstances simultanées.

Les victoires du général Bonaparte en Italie avaient été suivies de la conquête la plus importante pour la France, sous le rapport des arts; je veux parler des chefs-d'œuvre de l'ancienne Grèce et de ceux des écoles d'Italie, dont l'aspect enflammait et éclairait tous les artistes. De nouveaux triomphes illustrèrent la nouvelle carrière du consul devenu empereur, et chaque succès accrut nos richesses. Les événemens de cette époque étaient de nature à exciter, sous quelques rapports, un vif enthousiasme. L'ordre social

---

(1) Le *Serment du Jeu de Paume*, de David.

paraissait devoir se raffermir ; la religion se relevait de ses ruines, les succès militaires portaient le nom français au plus haut degré de gloire, et les monumens des arts que nous devions à la victoire semblaient l'ennoblir.

Le chef du gouvernement, désirant donner aux arts un éclat qui rejaillît sur son règne, accorda des sommes très considérables pour l'architecture, la peinture, la sculpture, la numismatique, la gravure sur pierres fines, etc. L'architecture, conduite par des hommes d'un caractère ferme, d'une vaste instruction, bons citoyens, mais peu courtisans, marcha vers son but sans dévier, et l'atteignit. Les monumens élevés à cette époque (1) l'honoreront, et leurs auteurs passeront avec eux à la postérité. La peinture et la sculpture furent dirigées plus exclusivement dans un système d'adulation personnelle, et le monarque étant guerrier par excellence, tous les grands talens durent se plier à faire des ouvrages considérables pour reproduire les événemens mémorables de sa vie, et principalement ses exploits (2).

Plusieurs circonstances s'opposèrent à ce qu'on vît, tout d'un coup, ce qu'un tel système avait de pernicieux. L'enthousiasme avait gagné presque tous les artistes, et en pareil cas le jugement se tait. Un des

(1) *L'achèvement du Louvre, l'Arc du Carrousel, la nouvelle Galerie faisant face à celle des Tableaux.*

(2) Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de prouver cette assertion. Le souvenir des faits qu'elle rappelle est trop récent pour qu'elle puisse être contestée; et beaucoup de personnes n'ont pas oublié que quatre des principaux tableaux de cette époque furent demandés directement aux artistes par l'empereur.

tableaux de cette époque, *la Peste de Jaffa* (1), était digne d'être placé à côté de tout ce que l'art avait jamais produit de plus beau en ce genre; et l'on crut pouvoir attribuer au mode d'encouragement suivi, ce qui réellement n'était dû qu'au génie.

Tous les travaux ordonnés par le gouvernement reçurent donc cette même direction, et furent confiés, sans discernement, aux artistes, quelle que fût, d'ailleurs, la nature de leurs talents.

Cette direction donnée à la peinture eut deux résultats inévitables : d'abord, des hommes d'un grand talent passèrent les plus belles années de leur vie à produire des tableaux de circonstance; ensuite, l'école presque toute entière se trouva entraînée dans une fausse route.

En se livrant au genre encouragé par le gouvernement, on avait la perspective brillante de la fortune et des succès qui accompagnent la faveur; en restant fidèle à la véritable peinture d'histoire, il fallait faire des études longues, opiniâtres, dispendieuses : les succès étaient incertains; mais on pouvait espérer, en dédommagement, l'estime de quelques personnes recommandables, seules restées dans la bonne voie. Pour la multitude et pour les jeunes gens, surtout, le choix ne fut pas douteux, et presque toute la jeunesse se précipita dans la nouvelle carrière. Cependant, le feu sacré fut soigneusement entretenu par quelques peintres du premier ordre, par ceux-là même qui, vingt ans auparavant, avaient si puissamment contribué à remettre l'art en honneur, et qui, dans ce long espace de tems, exposèrent à l'admiration publique, *Phèdre*,

---

(1) Tableau de M. Gros.

une *Scène de Déluge*, les *Trois Ages*, *Andromaque*, les *Funérailles d'Atala*, etc. (1).

Si de tout ce qui précède on croyait pouvoir conclure qu'il n'est pas dans mon opinion que la peinture puisse être employée à célébrer la gloire nationale, on se tromperait étrangement. Je pense, au contraire, qu'un des plus précieux avantages de ce bel art, est de pouvoir s'associer à tous les grands événemens et à tous les objets d'intérêt public, de les célébrer dignement, et d'en perpétuer le souvenir. Seulement, j'ai voulu prouver qu'en ne laissant pas aux artistes l'indépendance qui leur est si nécessaire, qu'en prétendant, pour ainsi dire, administrer les arts, on allait contre le but qu'on se proposait.

Je reviens à mon sujet. Nos plus grands artistes avançaient dans la carrière de la vie; on était menacé de les voir mourir, sans laisser de successeurs; le public éclairé commençait à être lassé des tableaux de batailles, et à pressentir l'issue du système adopté. Une réunion d'hommes du premier mérite dans l'architecture et la peinture, convaincus de ces vérités et alarmés des résultats, voulant soustraire les beaux-arts aux entraves qu'on leur avait imposées, et les sauver ainsi de leur ruine, formèrent en silence le projet du plus magnifique monument élevé aux arts par les arts eux-mêmes : les travaux intérieurs du Louvre.

Déjà tout cet immense palais était partagé entre nos premiers artistes, qui tous ambitionnaient ces nobles travaux. Les beaux-arts allaient enfin prendre un nouvel essor, et le Louvre s'élever au rang des plus éclatantes merveilles du génie de l'homme, quand tout-

---

(1) MM. Guérin, Girodet, Gérard, etc.

à-coup, des malheurs à jamais déplorables détruisirent cette espérance.

La France resta quelque tems frappée de stupeur et comme abattue sur les débris de ses trophées épars; le découragement était inexprimable; quelques artistes, se livrant à un désespoir qui ne fut que trop justifié par la nouvelle catastrophe de 1815 et par la spoliation du Musée (1), s'exilèrent volontairement de la patrie, et allaient transplanter leurs talens sur des terres lointaines et presque barbares.

Le gouvernement du roi sentit, avec autant de justesse que de promptitude, qu'il était urgent de venir au secours des arts, menacés d'une entière décadence. A l'instant même, les débris du Musée sont réunis; le ministère de la maison du roi, celui de l'intérieur, la ville de Paris, rivalisent de zèle et de sacrifices; et dans ces tems de calamité, il n'y eut pas un artiste, même d'un talent très secondaire, à qui l'on ne confiât des travaux.

Il faut le dire avec le sentiment d'une profonde reconnaissance, non-seulement cette conduite a ranimé les arts déjà ébranlés dans leurs principes constitutifs; mais encore, le mode qui a été suivi a pu faire concevoir l'espérance qu'ils seraient rappelés à leur primitive et noble destination. Plusieurs tableaux remarquables, qui ont été exécutés pour le gouvernement, par suite des mesures que je viens d'indiquer, et au

---

(1) Cette admirable collection, la plus riche en chefs-d'œuvre qui eût existé dans les tems modernes, aurait certainement exercé sur les arts, en France et peut-être en Europe, l'influence que les monumens des Grecs avaient eue sur le sort des arts en Italie.

premier rang desquels il faut mettre le *Saint Étienne* de M. Abel de Pujol, ont fait partie de l'exposition de 1817. Celle de cette année, l'une des plus considérables qui aient eu lieu, en comprend encore un plus grand nombre. Les objets qui la composent s'élevaient à 1702 (1), savoir :

- 1306 — Tableaux de toutes grandeurs;
- 209 — Statues, bustes, bas-reliefs, etc.;
- 159 — Gravures;
- 28 — Plans ou modèles d'architecture.

Dans les 1306 tableaux exposés, il en est 155 (2) qui ont été exécutés, tant pour le ministère de la maison du roi que pour le ministère de l'intérieur, la ville de Paris et le duc d'Orléans. On assure que ce prince a commandé un certain nombre de tableaux à plusieurs artistes, en leur laissant une entière liberté pour le choix du sujet et la dimension. Ce mode, que je regarde comme le meilleur, a été couronné d'un plein succès, et monseigneur le duc d'Orléans a obtenu

(1) Le catalogue de 1814 ne va que jusqu'au n° 1442, et cependant les artistes s'étaient empressés de reproduire, sous les yeux du public et du grand nombre d'étrangers que la paix avait amenés en France, non-seulement tous les ouvrages exécutés depuis 1812, mais encore beaucoup d'autres qui étaient déjà connus. Je ne parle pas du catalogue de 1817. La série s'arrête à 1064, quoiqu'il se fût écoulé près de trois ans, depuis la précédente exposition; mais les artistes, non moins sensibles aux désastres de la patrie que tous ses autres enfans, avaient suspendu leurs travaux pour ne s'occuper que de ses malheurs.

(2) Ministère de la maison du Roi, 75.  
 Mgr. le duc d'Orléans, 24.  
 Ministère de l'intérieur, 35.  
 Le préfet de la Seine, 21.

de cette manière un grand nombre de beaux tableaux , à la tête desquels on doit placer le *Gustave Vasa* de M. Hersent.

Le ministère de la maison du roi et celui de l'intérieur se trouvaient dans une autre position. Ils ne pouvaient pas s'appliquer uniquement à se procurer de bons tableaux ; mais ils devaient avoir en vue de protéger l'art en lui-même, et confier aux artistes d'un talent déjà éprouvé, les travaux ordonnés par le gouvernement, dans l'intérêt public. Les vues et les moyens étant différens, les résultats devaient l'être également. Il ne faut donc pas être étonné si les tableaux appartenant à ces deux ministères offrent un mélange de bon et de médiocre ; toutefois, je me persuade que, dans l'intérêt de l'art lui-même, on mettra désormais plus de réserve dans le choix des personnes auxquelles on confiera les travaux qui restent à faire. Sans doute il ne faut pas souffrir que des hommes de talent soient réduits à déshonorer leurs pinceaux ; mais il est au moins inutile d'augmenter le nombre des mauvais peintres.

Le préfet de la Seine a dirigé, avec beaucoup de discernement, les travaux ordonnés pour la ville de Paris. Ces travaux étaient importans. Il s'agissait de remplacer les tableaux qui ont été enlevés aux églises. La commission qu'il nomma, pour s'occuper spécialement de cette affaire, et qui se composait d'hommes éclairés, se persuada avec raison que beaucoup de jeunes gens, fort désireux de développer leurs moyens dans de grands tableaux, et de pouvoir ainsi faire connaître leur talent, s'empresseraient de s'offrir, pour les faire, même à un prix très modique. Son attente ne fut pas trompée. Elle choisit, parmi ceux qui avaient déjà exposé des tableaux estimables, et ceux qui venaient de terminer à Rome

leur tems de grand-prix. Ces tableaux ne furent d'abord payés que deux mille quatre cents francs; depuis, le prix a été porté à quatre mille francs, et il est peut-être encore trop bas. Que l'on considère les tableaux de MM. Delorme, Guillemot, Blondel et autres; que l'on suppose les frais de toile, de modèles, de draperies, de loyer extraordinaire, etc., qu'ils leur ont occasionés: il deviendra évident que plusieurs de ces artistes n'ont retiré aucun profit de leur travail.

Au reste, la commission a laissé aux artistes toute la liberté que cette nature de travaux comportait; elle s'est bornée à demander que l'esquisse peinte lui fût soumise, pour pouvoir faire au peintre les observations dont elle aurait pu paraître susceptible; après quoi, il était entièrement livré à lui-même.

Les tableaux exécutés de cette manière, qui sont tous de la plus grande dimension, et conséquemment du genre le plus difficile, ont fourni à plusieurs artistes les moyens d'acquérir la conscience de leurs forces et de développer de beaux talens. Je n'hésite pas à dire que les travaux exécutés pour la ville de Paris, sont ceux qui ont le plus réellement profité à l'art.

Les artistes peuvent se hasarder à faire, pour leur compte, de petits tableaux; parce que ce sont ceux qui conviennent au plus grand nombre; mais, en supposant même qu'un peintre fit un beau tableau d'histoire, d'une grande dimension, il resterait dans son atelier, si le gouvernement ne l'achetait pas pour en orner quelque édifice public; car, quel serait le particulier qui pourrait le loger convenablement? Pour preuve de cette assertion, je pourrais rappeler que le tableau(1),

---

(1) Une *Scène de Déluge*, par M. Girodet.



qui fut jugé digne, comme il l'était en effet, du prix décennal, resta chez le peintre, jusqu'à ce que le roi l'eût fait acheter.

Après avoir ainsi recherché ce qui, dans l'exposition, était le produit spontané de l'art, et ce qui était dû aux divers encouragemens qu'il a reçus, je vais, oubliant toute distinction de cette nature, examiner les principaux ouvrages exposés cette année. Dans ce travail, j'aurai égard, tout à la fois, à l'autorité des noms et à l'importance des tableaux.

A ce double titre, je dois commencer par M. Girodet.

M. GIRODET. — Pygmalion vient de terminer un chef-d'œuvre dont la beauté lui inspire une passion désordonnée. Galatée est devenue, pour lui, l'objet d'un culte particulier. Depuis que son imagination lui a fait voir en elle autre chose qu'une statue, il l'a fait transporter sur une terrasse magnifiquement ornée, où il a élevé un autel à Vénus. Après avoir déposé un bouquet de myrtes et de roses aux pieds de Galatée, il se couronne lui-même de myrte; et prenant sa lyre, il implore la puissante déesse, devant laquelle il brûle l'encens. Vénus a exaucé les vœux ardents de Pygmalion; le prodige est opéré; la statue est animée, et l'on voit la vie courir de veine en veine. Pygmalion troublé se refuse au témoignage de ses yeux.

*Dum stupet et timidè gaudet* (1); il quitte sa lyre, s'approche de Galatée et avance une de ses mains, pour toucher celle qui, naguères, était encore un marbre inanimé. Les apparences de la vie, chez Galatée, se manifestent principalement dans la partie supérieure du corps; les pieds et une partie des jambes sont en-

---

(1) *Ovidii Metamorphoseon.*

core de l'albâtre (1). Elle a reçu, avec la vie, tous les sentimens qui l'accompagnent. Une modeste rougeur colore ses joues; elle baisse les yeux, et porte la main sur son cœur, comme pour en étudier les mouvemens.

Pendant que Pygmalion tient ses yeux attachés sur elle d'un air passionné, et qu'il semble attendre son premier regard, l'Amour que le peintre a placé au milieu d'eux, et dont ils ressentent tous les feux, les réunit en attirant leurs mains l'une vers l'autre : mais les siennes ne touchent pas celles des deux amans; seulement, son mouvement indique leur tendance naturelle, produite par la force d'impulsion qu'il leur a communiquée. Il y a ici une grande délicatesse de pensée, qui est d'ailleurs si heureusement exprimée; qu'elle n'a échappé à personne.

Tout est poésie, tout est magie dans ce tableau.

Pour indiquer que Vénus a daigné venir elle-même recevoir les vœux de Pygmalion, le peintre a fait rayonner la tête de la statue qui la représente. L'Amour, en descendant du ciel, a laissé sur ses traces et répand autour de lui une lumière qui annonce la présence d'un immortel. Cette lumière, jointe à la fumée qui s'échappe abondamment d'une cassolette placée sur un plan plus éloigné, forme une sorte d'atmosphère lumineuse que le peintre a su répandre dans les diverses parties de son tableau avec une habileté digne des plus grands éloges; et sur laquelle se détache principalement la figure de Galatée.

---

(1) Le peintre a indiqué, par la couleur du vase et des draperies qui sont derrière Galatée, et de la plinthe sur laquelle elle repose, que la statue était en albâtre oriental, dont la couleur est bien différente de celle de l'albâtre d'Italie.

Il est impossible de rien voir de plus ravissant que cette figure de Galatée. Finesse de contours, suavité de coloris, grâce de mouvemens, tout s'y trouve réuni.

Pygmalion est couvert d'un manteau qui lui laisse le bras droit nu, ainsi que l'épaule et une partie du dos. Ce bras est d'une beauté de forme, d'une fermeté de dessin, d'une couleur qu'on ne saurait trop louer. La tête est aussi d'un beau caractère et d'une expression très passionnée. M. Girodet a représenté Pygmalion dans la force de la jeunesse, et je crois que c'est avec raison. Il fallait que l'âge fût d'accord avec la passion extraordinaire qu'il ressent; un homme plus avancé dans la vie ne serait pas susceptible d'un semblable délire. L'Amour est d'une grâce de forme et de mouvement et d'une finesse de couleur très remarquables. J'appelle aussi les regards des connaisseurs sur les accessoires : ils ne troublent nulle part l'attention qui doit se porter tout entière sur le groupe; mais ils sont partout d'une élégance, d'un goût, d'une finesse d'exécution qui enchantent.

Ce dernier tableau de M. Girodet est rempli de beautés d'un ordre supérieur. C'est une production qui honore l'école française. On reconnaît généralement que la figure de Galatée est l'un des ouvrages les plus parfaits qui soient sortis de la main d'aucun peintre. Les avis ne sont pas aussi unanimes sur la figure de Pygmalion : mais, s'il ne commande pas aussi complètement l'admiration, il ne donne lieu cependant à aucun reproche sérieux. Il ne peut exister à cet égard que des nuances d'opinion et de goût.

Tout le monde savait que M. Girodet travaillait à un tableau capital. Quelques personnes étaient dans

le secret du sujet. Depuis plusieurs mois, ce secret avait transpiré. Enfin, vers le commencement de novembre, un certain nombre d'artistes, de connaisseurs et de personnes de distinction furent admis à voir ce tableau dans son atelier. L'impression qu'il a produite sur les élus a bientôt fait l'objet de toutes les conversations; l'impatience était portée au dernier degré; il a fallu que le tableau fût réellement d'une rare beauté pour que tout le monde l'ait trouvé encore au-dessus de l'idée qu'on s'en était formée. — Aussitôt qu'il a été exposé, l'affluence du public, pour le voir, a été extrême; enfin, le dimanche qui a suivi le jour de son exposition, l'admiration a été portée à son comble; et vers trois heures après-midi, le tableau a été couronné aux acclamations universelles des spectateurs.

M. GROS. — Au moment où des événemens funestes vinrent attirer de nouveau sur la France les efforts de l'Europe entière, *Madame* Duchesse d'Angoulême courut se remettre aux mains des Bordelais. A son arrivée, tout parut répondre à son attente; mais bientôt les troupes qui occupaient la ville virent flotter, de l'autre côté du fleuve, l'étendard sous lequel elles avaient appris à vaincre, et dès-lors tout espoir fut perdu. *Madame* veut, par sa présence et ses discours, ranimer des sentimens que de longs souvenirs viennent d'éteindre; mais elle n'obtient qu'une stérile admiration. Tous ceux qui l'entourent, jugeant sa position désespérée, la supplient de s'éloigner; elle cède à leurs vœux, et, quittant Bordeaux, elle vient s'embarquer à Pauillac. Un grand nombre d'habitans la suivent jusque-là; et, au moment où elle allait monter dans sa chaloupe, ils la conjurent de leur laisser, comme un

dernier témoignage de son souvenir, quelque chose qui lui ait appartenu. Après avoir donné plusieurs rubans, qui faisaient partie de sa parure, elle prend le panache qui était sur son chapeau, et le distribue à ceux qui l'entourent. Telle est la situation que le peintre a voulu représenter.

*Madame* est au centre du tableau. On voit qu'elle s'est arrêtée pour se retourner vers ceux qui la suivent. Elle tient encore à la main le panache qu'elle va donner. Toute la partie à droite (1) est occupée par la foule qui se presse sur ses pas. Dans cette même partie du tableau, mais sur un plan très éloigné, et de l'autre côté du fleuve, est un fort sur lequel flotte l'étendard tricolore. A gauche, deux officiers généraux présentent la main à *Madame* pour entrer dans la chaloupe; sur le devant et dans l'espace qui est entre le spectateur et le lieu de la scène, on voit un canot dans lequel sont deux matelots. L'un pousse le canot pour le maintenir près de la terre; l'autre, debout, tient sa rame d'une main, et de l'autre se découvre devant la princesse. Ainsi, ce canot vient d'arriver. Autour de *Madame*, et sur un plan plus éloigné, sont placées trois dames qui l'accompagnent.

La figure de la duchesse est d'une belle expression. Elle verse des larmes; mais ce ne sont point les larmes de la faiblesse: au milieu de sa douleur, elle conserve une noble fierté. Plusieurs des personnages de la droite ont un beau caractère de tête; les deux matelots, à gauche, sont de la plus belle couleur, et l'ensemble

---

(1) Pour éviter toute équivoque, je crois devoir prévenir que, par ces mots, à droite, à gauche, j'entends les parties du tableau qui répondent à la droite ou à la gauche du spectateur.

du tableau décèle assez qu'il est d'un maître ; cependant, toutes les parties n'en sont pas également satisfaisantes, et je me hâte de dire que la faute n'en est pas à M. Gros, mais aux circonstances de la scène qu'il avait à représenter.

On a vu que *Madame* était entourée de cinq personnages qui forment autant de portraits. Le peintre a cru devoir conserver aux deux généraux, qui ont à peu près le même mouvement, les habits de leur grade, et ces habits sont rebelles à la peinture. On allait monter dans une chaloupe, et s'embarquer ; il semble qu'il aurait pu couvrir, en partie, l'un de ces deux personnages d'un manteau, et rompre ainsi l'uniformité de mouvement qu'on peut leur reprocher.

Le tableau manque d'air ; les personnages de la droite sont trop serrés. Le ciel, et c'est une heureuse idée, a, dans la partie qui couvre la terre, une couleur sombre, pronostic des orages.

Il semble que le peintre, désespéré d'être obligé d'introduire un assez grand nombre de personnages dont les vêtemens ne prêtaient à aucun éclat, à aucun mouvement, ait voulu s'en dédommager en amenant sur le lieu de la scène, et contre toute vraisemblance, deux matelots presque entièrement nus ; mais, comme ils sont peints ! c'est là où le maître, où le grand coloriste se montre. C'est aussi contre toute vraisemblance que le peintre a supposé que *Madame* était vêtue d'une robe à queue, qu'elle avait des souliers de satin blanc. Quoi ! au moment de s'embarquer ! Non, certainement, ce n'était pas là son costume ; et le parti que le peintre a pu en tirer ne paraît pas pouvoir faire excuser cette espèce de contre-sens. Je le répète, ce qu'il y a de beau dans ce tableau appartient au génie

de M. Gros, et ce qu'il y a de moins satisfaisant est presque entièrement le résultat de la contrainte inséparable de toutes les conditions qu'il avait à remplir.

M. Gros a exposé, en outre, deux portraits sous les numéros 539 et 540. Le premier, est un portrait de femme, qui n'est peut-être pas entièrement digne d'un si grand maître; dans le second, qui est un portrait de jeune homme, M. Gros rivalise avec le Tintoret et le Titien pour l'énergie de la couleur et de l'exécution. Oserai-je dire que la main qui est appuyée sur le chevalet est trop grande? Elle est si bien peinte!

P. S. M. Girodet a excité de nouveau l'attention des connaisseurs et du public, en exposant, quelque tems après le tableau dont je viens de parler, deux portraits et trois têtes d'étude. Ces trois têtes sont d'une proportion beaucoup plus grande que nature, ainsi que l'un des deux portraits. L'une est faite d'après un *Tunisien*; la seconde, d'après un *Dalmate*, et la troisième est un *Ajax le Locrien*.

Je n'examinerai pas chacune de ces productions en particulier; je dirai seulement qu'elles réunissent à une grande élévation de style, une énergie de couleur et d'expression qui en font des ouvrages remarquables parmi ceux de premier ordre, et qu'elles prouvent que, si M. Girodet a employé dans sa Galatée une manière précieuse et soignée, il sait aussi, quand le genre le permet ou l'exige, montrer de la vigueur et de la hardiesse dans la touche.

P. A.

( *La suite au prochain cahier.* )

### III. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

---

#### AMÉRIQUE.

ÉTATS-UNIS. — *Philadelphie.* — *Nomination académique.* — L'Académie philosophique de cette ville vient d'admettre au nombre de ses membres M. Lanjuinais, membre de l'Institut de France.

*Société médicale de la Nouvelle-Orléans.* — *Nominations.* — La Société médicale établie à la Nouvelle-Orléans, capitale de la Louisiane, et dont nous avons parlé (Tom. 1, p. 541), associe à ses travaux des membres correspondans, dont les études n'ont pas pour objet exclusif l'art de guérir, mais les sciences en général. MM. Lafon, ingénieur géographe, et Bernard, officier-général, Français de naissance, viennent d'y être admis. Le premier est auteur d'une série de tables météorologiques très estimées; le second est un savant distingué dans les sciences physiques et l'histoire naturelle.

*Société de littérature allemande à New-Yorck.* — Plusieurs amis de la littérature allemande à New-Yorck, viennent d'y fonder une Société sous le nom de *Lycée Teutonique*, dont le but est de contribuer à faire connaître la littérature allemande dans les États-Unis. Les membres de cette Société ont fait l'acquisition des meilleurs ouvrages allemands, pour en former le fonds d'une bibliothèque qui sera constamment augmentée des nouvelles productions les plus importantes. Ils ont fait venir aussi les meilleurs journaux littéraires de l'Allemagne. Le pasteur Schaeffer dirige cette Société : elle compte en Europe plusieurs membres correspondans parmi les littérateurs du premier ordre.

#### AFRIQUE.

LYBIE. — *Temple de Jupiter-Ammon.* — M Belzoni, le voyageur italien dont nous avons déjà parlé quelquefois, parcourt en ce moment la Haute-Égypte; il a fait récemment une excursion dans les déserts de la Lybie, pour y voir les environs et



les ruines du temple de Jupiter-Ammon. Ce voyage a duré cinquante jours, et n'a pas été sans difficultés. Le temple est détruit, et ses ruines ont été employées à la construction d'un autre temple qui déjà est aussi détruit en partie, et à bâtir les cabanes d'un village. M. Belzoni croit avoir trouvé une source d'eau vive dont parle Hérodote, laquelle est chaude le soir et le matin, froide à midi, brûlante à minuit. Le voyageur a emporté de cette eau, dont il se propose de faire l'analyse.

ALEXANDRIE, 3 octobre 1819. — *Extrait d'une lettre de M. Cail-  
laud à M. Jomard, de l'Institut.* — « Je profite du départ précipité d'un bâtiment français, pour vous apprendre notre heureuse arrivée à Alexandrie, après vingt jours de traversée. Nous sommes ici depuis deux jours. Le pacha est parti hier pour la Haute-Egypte; M. Yousef Beghoz est ici; M. Drovetti m'a présenté chez lui aujourd'hui, et il m'a assuré de toute la protection de son altesse.

» M. Belzoni et M. Bitche, secrétaire de M. Salt, sont allés à Sekette; de-là ils ont suivi la route que j'avais indiquée, et ils sont parvenus aux ruines d'une ville qu'on regarde comme *Béré-nice*, située sous le 24<sup>e</sup> degré. Ces ruines sont près de la mer, enfoncées sous les sables. Ces messieurs ont vu quelques restes d'un temple avec des hiéroglyphes, et ils sont revenus par une autre route, toujours dans le désert, à la hauteur d'Ed-fou. M. Belzoni seul est allé à la grande et à la petite Oasis; il est parti depuis peu pour l'Italie, avec tous ses matériaux, dans l'intention de les publier.

» Le pacha prépare, dit-on, une expédition dans le Dougola; quant à l'Oasis de Siwah, je me propose d'y aller, ou du moins d'en faire la tentative. Dans ma première lettre, je vous enverrai les noms en arabe des villages de la grande Oasis que M. Drovetti a eu soin de faire écrire. Dans la partie qu'il a visitée, il n'a trouvé que de faibles ruines, en comparaison de celles de Khargeh; il parle d'un petit temple et de constructions en terre, du tems des Romains, etc. »

#### ANGLETERRE.

*Voyage de découvertes.* — Le lieutenant Franklyn qui, dans l'expédition pour le pôle du Nord, de l'année dernière, comman-

dait le vaisseau *le Trent*, est de nouveau parti pour la baie d'Hudson, dans le dessein d'examiner le pays au nord de cette baie, et de suivre par terre la même route par laquelle, en 1770, Héarne prétendait être arrivé jusqu'à la mer, près de l'embouchure de la rivière de Coppermine. M. Franklyn est accompagné de cinq personnes, dont un chirurgien.

*Sociétés Bibliques.* — Londres, 5 novembre 1819. — La Société Biblique vient de tenir une séance à l'Hôtel-de-Ville, dans la salle dite *Egyptienne*, sous la présidence du lord-maire. D'après le rapport qui y a été fait, plus de 160,000 marins ont reçu des Bibles et des Nouveaux Testamens *gratis*. On en a également distribué un grand nombre dans les prisons, et il en a été vendu beaucoup à moitié prix, principalement à bord des vaisseaux marchands.

#### RUSSIE.

*Société de Bienfaisance.* — Il existe à Pétersbourg une *Société impériale de bienfaisance*. Nous avons sous les yeux les réglemens de son *comité littéraire*, imprimés dans cette ville, chez N. Gretsch (1817, in-12); nous en extrairons les articles qui font connaître les objets dont s'occupe ce comité.

1<sup>o</sup>. L'examen des projets présentés au conseil de la Société; 2<sup>o</sup> l'analyse des ouvrages, tant étrangers que nationaux, qui traitent de la bienfaisance; 3<sup>o</sup> la publication de ses rapports; 4<sup>o</sup> la rédaction des plans concernant les hôpitaux, les maisons de force et d'industrie, les prisons et autres institutions de sûreté et d'utilité publique, pour être soumis à l'approbation du conseil-général de la Société; 5<sup>o</sup> la publication d'un journal et de livres imprimés sous les auspices de la Société.

Le règlement indique quels doivent être les objets généraux de ces écrits, comme aperçus sur les établissemens de charité, descriptions d'instrumens employés pour faciliter les travaux et l'enseignement, pour sauver la vie dans les cas urgens, instructions édifiantes et morales, biographies des bienfaiteurs de l'humanité, correspondance avec les philanthropes étrangers, encouragemens aux écrivains philanthropes, etc. Le reste du règlement s'applique à des objets de simple organisation.

## SUÈDE.

*Université d'Upsal.* — L'importance des vues développées dans les deux discours qui suivent, nous engage à les publier :

DISCOURS prononcé par le Recteur de l'Université d'Upsal, à la tête d'une députation de l'Académie, le 18 octobre 1819 (adressé au roi).

Sire, Dans tous les temps le nom de V. M. rappellera à la patrie reconnaissante le souvenir des exploits grands et glorieux qui ont assuré notre indépendance. Les membres de l'Académie d'Upsal partagent ce sentiment profond du bonheur de la Scandinavie, que V. M. a vu empreint sur toutes les figures pendant le cours de ses voyages dans l'intérieur. En exprimant ce sentiment général, l'Académie y ajoute celui de sa reconnaissance particulière pour les bienfaits dont V. M. l'a comblée, surtout en suivant avec attention, autant que ses importantes occupations lui en ont laissé le loisir, les affaires qui concernent cette Académie. Parmi les motifs d'amour et de respect, qui sont sacrés pour chaque citoyen, nous citons les soins et la protection que V. M. a bien voulu donner aux arts et aux sciences, qui ennobliissent l'homme et qui font la véritable gloire des nations. Cette Université, l'aînée des trois sœurs dans la Scandinavie, pépinière de tous les principes qui rendent un État florissant, et source du développement de toutes les sciences, a toujours été honorée de la grâce particulière des monarques les plus célèbres de notre histoire. Nous conservons avec un respect religieux la mémoire du grand Gustave-Adolphe, qui a créé les fonds auxquels elle doit son existence, et de Charles X, qui l'a organisée par des lois qui, fidèlement observées, ont assuré, jusqu'à ce jour, sa considération et sa prospérité.

Dans cette occasion où nous avons l'insigne honneur d'offrir à V. M. l'hommage de notre respect et de notre reconnaissance particulière, nous tâcherions en vain d'exprimer par des mots les sentimens gravés au fond de nos cœurs, l'attachement pour le héros qui régit les destinées de la patrie, dont il assure l'indépendance, en la préservant de toute influence étrangère, et dont il cimente le bonheur intérieur, en se déclarant le premier organe des lois, en les faisant respecter. Nous nous bornons donc à

faire des souhaits , dont le principal est que V. M. daigne , autant que cela peut se faire , prendre une connaissance détaillée des institutions académiques , et de ce qui nous reste à faire pour répondre fidèlement aux souhaits de V. M. et à la juste attente du siècle , afin de contribuer aux progrès des sciences et de donner une impulsion forte et énergique à la jeunesse , qui vient ici développer les germes qui doivent un jour la rendre le soutien du trône et l'honneur de la patrie. Nous osons espérer que V. M. n'a pas lieu d'être mécontente d'aucun de nous pour avoir manqué à ses devoirs. La grâce et la protection de V. M. électrisent tous les esprits et animent à faire de nouveaux efforts. La présence de S. A. le Prince Royal engagera la jeunesse étudiante à redoubler de soins pour acquérir les connaissances qui la mettront à même de remplir avec honneur des fonctions du service public. Tels sont les sentimens que nous nous faisons une gloire d'inspirer aux jeunes gens ; et forts de notre zèle fervent à remplir ce devoir sacré , nous osons réclamer , pour nous et pour les étudiants , la bienveillance de V. M.

*Réponse de S. M. au discours prononcé par M. Svanberg ,  
Recteur de l'Académie d'Upsal.*

Messieurs , lorsqu'à la fin de 1810 vous m'exprimâtes pour la première fois vos félicitations et vos vœux , je vous dis que l'instruction publique était ce qui devait intéresser le plus une nation amie de la liberté ; que l'éducation , achevant le travail de la nature , faisait éclore les germes dont se forment les héros , les législateurs , les grands hommes d'État ; que c'était elle qui dirigeait l'essor des jeunes âmes vers tout ce qui est juste , grand et sublime. Je vous engageai à rappeler constamment à vos élèves que la Suède avait déjà son gouvernement et ses lois , lorsqu'une partie de l'Europe était encore plongée dans les ténèbres de la barbarie. Je me persuadai qu'en leur retraçant les vertus de leurs ancêtres , vous leur inspireriez la noble ambition de maintenir l'indépendance nationale.

J'ai à vous féliciter aujourd'hui des succès qui couronnent vos soins pour l'instruction de la jeunesse , et je crois ne pouvoir vous donner de preuve plus éclatante de ma confiance et de mon estime , que de permettre à mon fils de passer parmi vous le tems où ses devoirs ne réclament pas ailleurs sa présence.

Il connaît déjà les obligations que lui impose la dignité de chancelier de votre Académie. Il prendra, sur les lieux mêmes, connaissance de son organisation et des statuts qui la régissent ; et vous pourrez lui indiquer les améliorations dont elle est susceptible, afin qu'il puisse y concourir par ses soins.

Mais, ce n'est pas le seul avantage que je me sois promis de cette détermination. Je pense avec vous que tous ces jeunes citoyens qui peuplent votre Université, et que je regarde comme l'espoir de l'administration et de tout service public, trouveront, dans sa présence, de nouveaux motifs d'encouragement et d'émulation ; tandis que, de son côté, mon fils, qui les aura connus dans cet âge heureux où toutes les affections sont nobles, où la passion du bien est la première de toutes, aura des données plus sûres pour n'appeler aux différens emplois que les hommes les plus dignes de les remplir.

J'espère aussi qu'il puisera dans vos entretiens ces vrais principes de morale publique et de patriotisme qui émanent naturellement de notre heureuse organisation sociale. La morale a des règles qui ne sont pas moins positives que celles des sciences ; elle doit toujours être éclairée par le flambeau de la raison. L'ordre et la stabilité des institutions doivent constamment marcher de front avec le respect pour les droits des citoyens et pour la dignité de l'homme. Vos conversations avec mon fils lui présenteront sans cesse ces résultats importants de votre doctrine, qui, comme cette étoile du nord, guide le voyageur dans la route certaine hors de laquelle on ne peut trouver que dangers et naufrages.

Croyez, Messieurs, que je prendrai toujours un intérêt bien vif à l'existence et à la gloire de votre Académie.

#### DANEMARCK.

*Ouvrages périodiques littéraires.* — En indiquant ici rapidement les *recueils littéraires* qui paraissent en Danemarck, nous nous réservons de parler, dans un autre article, des *Recueils scientifiques* et des *Mémoires des Sociétés savantes*. Le plus ancien des recueils littéraires danois, est le *Journal de littérature*, rédigé par le professeur Müller, à Copenhague. Il s'occupe exclusivement de la littérature danoise, mais ne l'embrasse pas dans toute son étendue. Plusieurs ouvrages d'un grand mérite

y sont entièrement négligés. Il était mieux nourri jadis, lorsque, sous le titre de *Nouvelles littéraires de Copènhague*, il avait un plus grand nombre de collaborateurs. Le *Journal de la littérature étrangère* a pour collaborateurs les professeurs suivans de l'Université de Copènhague : MM. Engelstoft, J. W. Horneman, P. E. Möller, J. Moller, Oersted et Schlegel. On n'y trouve point des analyses ou des critiques originales de livres étrangers, mais des traductions extraites des meilleurs journaux critiques des pays étrangers. Le professeur Rahbek publie deux ouvrages périodiques : l'un, *la Minerve*, paraît depuis plus de vingt ans, tous les mois ; l'autre, *le Spectateur*, qui est la continuation de l'ancien *Spectateur danois*, paraît une fois par semaine. Les sujets qu'il traite sont moraux et satyriques, tandis que ceux de *la Minerve* forment une sorte de macédoine littéraire, et ont quelquefois une tendance politique. Le secrétaire de la bibliothèque de Copènhague, Molbeck, a publié dernièrement un recueil littéraire sous le titre d'*Athénée*, qui paraît à des époques indéterminées. Il remplace un recueil du même genre qu'on a publié tous les mois, pendant quatre ans et demi, et qui forme une collection de neuf volumes, qui sont recherchés dans la librairie comme ouvrage de bibliothèque. — Un autre ouvrage périodique, publié tous les mois depuis 1816, sous le titre de *Dannevirke* (forêt des Danois), renferme souvent des articles intéressans sur l'ancienne histoire des pays du Nord. — Le professeur Wolff publie, tous les mois, un choix de morceaux intéressans recueillis dans les meilleurs ouvrages étrangers. M. Soldin trace aux habitans de la capitale, deux fois par semaine, *le Tableau le plus récent de Copènhague*. *L'Ami du citoyen*, qui paraît depuis vingt-huit ans, consacre les profits qu'il rapporte aux œuvres de bienfaisance d'une société d'amis de l'humanité. — *L'Ami de la police*, feuille hebdomadaire, fait connaître aux habitans de Copènhague tout ce qui regarde la sûreté et la commodité de la ville.

Les journaux politiques, qui paraissent en Danemarck, sont au nombre de dix ou douze, dont deux ou trois sont publiés dans la capitale, et les autres dans les villes des provinces. Le *Journal de l'Etat* paraît, à Copènhague, sous les auspices du gouvernement.

Quoique la Norwège ne fasse plus partie intégrante du Danemarck, cependant sa langue, et par conséquent sa littérature, sont et resteront probablement toujours danoises. Les ouvrages et feuilles périodiques qui paraissent dans ce pays, sont : le *Journal général de Norwège*, qui a un caractère officiel, et fait connaître les mesures du gouvernement, ainsi que les nouvelles politiques du jour. — *La feuille Nationale de Norwège* est, pour ainsi dire, un journal d'opposition. — *Saga* est un recueil périodique, publié tous les trois mois. — Le *Spectateur norvégien* est rédigé à peu près dans le même genre que le *Spectateur danois*. Parmi les écrits des Sociétés savantes, on distingue les *Mémoires de la Société de la littérature scandinave*, et ceux de la *Société royale des Sciences de Norwège*. Les premiers forment, en seize volumes, une des plus intéressantes collections qu'aucune littérature ait jamais produites. Les savans les plus distingués du Danemarck et de la Norwège y concourent, et l'on y trouve surtout des articles précieux sur l'histoire, la statistique, la numismatique, les mathématiques, la physique et la philosophie de l'ancienne Scandinavie. H—s.

## ALLEMAGNE.

BAVIÈRE. — *Réclamation*. — *Chronomètre*. (Voy. *Rev. encycl.* T. III, p. 190.) — Dans le supplément du journal général d'Augsbourg, (*Allgemeine Zeitung*) du 19 octobre dernier, le chevalier de Baader, conseiller des mines au service de Bavière, réclame, en faveur de M. Jean Schmidt, horloger allemand établi à Londres, la priorité de l'invention du chronomètre, sur M. Peschot de Paris. « Je ne m'étonne pas, dit M. de Baader, que cette prétendue invention ait fixé, comme jouet agréable et ingénieux, l'attention de la multitude à Paris et en Allemagne, et que, depuis la première mention qu'en ont faite les feuilles publiques, plus d'un amateur mécanicien se soit creusé le cerveau pour en deviner le secret. Mais ce qui me paraît inconcevable, c'est que jusqu'à présent personne n'ait encore fait connaître que ce même mécanisme fût inventé il y a onze ans, et que la description en fut rendue publique dans le tems. Pour assoupir à la fois toute dispute de priorité à l'égard de cette invention, et pour épargner en même tems une peine inutile à ceux

qui pourraient encore s'occuper de la solution de ce problème, je crois devoir les avertir qu'en 1808 (par conséquent onze ans avant M. Peschot), un horloger allemand, établi à Londres, reçut un brevet d'invention pour ce chronomètre, et que l'on en trouve la description détaillée, avec figure, dans le XVII<sup>e</sup> volume, pag. 9—18, de l'ouvrage périodique très connu, *Repository of Arts, Manufactures and Agriculture* (Répertoire des Arts, des Manufactures et de l'Agriculture), publié à Londres en 1810. L'article est intitulé : *Specification of the patent granted to John Schmidt, of St. Mary-Axe, London, Watchmaker, for a phantasmagoric-chronometer or nocturnal Dial... Also for a mechanism or instrument... which he calls the mysterious circulator or chronological equilibrium, etc.* (Développement du brevet accordé à Jean Schmidt, horloger à Londres, St.-Mary-Axe, pour un chronomètre phantasmagorique ou cadran nocturne...., ainsi que pour un mécanisme ou instrument qu'il appelle le *Circulateur mystérieux ou l'équilibre chronologique.* —Munich, 13 octobre 1819. Signé JOSEPH, chevalier DE BAADER, conseiller supérieur des mines.

PRUSSE.—*Arts mécaniques.*—*Cordes perfectionnées.*—M. Mäglich, conseiller privé wurtembergeois, mort depuis peu, a inventé une nouvelle espèce de cordes dont les fils ne sont pas tordus et contournés les uns sur les autres comme ceux des cordes ordinaires; mais réunis ensemble dans une direction parallèle et directe. M. Muschenbrock s'est assuré, par divers essais, que les fils non tordus donnent beaucoup plus de solidité aux cordes que les fils tordus; mais il n'avait pas réussi à réunir convenablement les fils parallèles. MM. Landauer frères, de Stuttgart, viennent d'obtenir du roi de Wurtemberg; un brevet d'invention pour cette espèce de cordes. Les essais qu'on a faits ont constaté qu'une corde d'un pouce  $3\frac{1}{4}$  de circonférence, et dont les fils d'étoupe sont faits et arrangés de cette manière, a porté un fardeau de 13 quintaux, sans rompre; et quand un plus grand poids en avait causé enfin la rupture, elle s'est cassée comme si on l'eût coupée avec des ciseaux, preuve que tous les fils avaient porté à forces égales. Une corde de 50 $\frac{1}{2}$  fils et d'une circonférence de trois pouces  $3\frac{1}{16}$ , longue de cent onze pieds, tissée de cette manière, n'a pesé que 19 livres, tandis qu'une



corde ordinaire de la même longueur et circonférence, et d'autant de fils, pèse 51 livres 172.

— *Instruction élémentaire, sous la forme de questions.* — En parlant dans notre dernier cahier d'une méthode d'instruction élémentaire, sous la forme de questions, nous avons fait mention (p. 181) du célèbre auteur allemand Hübner, qui mit le premier, il y a près de cent ans, cette méthode en pratique dans son Histoire Sainte. Peut-être jamais ouvrage élémentaire n'eut de succès plus durable. Même de nos jours, il fait tellement les délices des enfans, que le digne ecclésiastique S. C. G. Küster, à Berlin, en a donné dernièrement une nouvelle édition, augmentée et refondue, dont 5000 exemplaires ont été vendus en trois mois. Il est vrai que le bon marché de ce livre contribue beaucoup à son prompt débit, et que M. Küster, aussi-bien que le libraire M. Enslin, à Berlin, ne peuvent avoir eu à cœur, en le publiant, que de se rendre utiles à la jeunesse; car l'exemplaire ne coûte que 2 francs, quoique composé de 26 feuilles d'impression très-serrée. Pour en rendre la lecture plus agréable aux enfans, M. Enslin y a ajouté, outre une carte de la Palestine, cinquante dessins lithographiés, très bien exécutés par M. Army, à Dusseldorf. Ces cinquante dessins et la carte se vendent séparément, à raison de 3 fr. 35 cent. par exemplaire, ce qui ne fait pas sept centimes par épreuve.

— *WURTEMBERG.* — *Organisation du Jury, sujet d'un prix proposé.* — L'Université nationale de Tubingen, qui a coutume de proposer des prix sur des questions d'intérêt public, vient de mettre au concours celle de la meilleure organisation du jury en matière criminelle, de l'origine de cette institution, de ses formes dans les divers États de l'Europe, enfin de ses avantages et de ses défauts.

— *AUTRICHE.* — *Histoire et Cosmographie.* — La librairie de Gerold, à Vienne, publie, par souscription, un ouvrage important, sous le titre de *Darstellung der Weltkunde*, ou *Tableaux historiques et cosmographiques, représentant les progrès de la civilisation dans les différentes parties du globe*, par J. de Kriebel. Le savant auteur y fait un rapprochement ingénieux de l'histoire universelle et de la cosmographie, et réunit en deux cents ta-

bleaux et quelques cartes , tout ce qui est relatif à ces deux sciences.

Schlotzer et Kant, en Allemagne , John Blair et Priestley, en Angleterre, et en France l'auteur de l'*Atlas historique* ( de Le Sage ), ainsi que M. de Volney, dans ses *Leçons d'histoire, prononcées à l'école normale*, avaient frayé le chemin que M. de Kriebel a élargi, aplani, et pour ainsi dire ferré, pendant vingt ans de travaux assidus.

M. Jullien, auteur de l'*Esprit de la méthode d'éducation de Pestalozzi* ( 2 vol. in-8°, Milan 1812 ), avait aussi exposé, dans le second volume de cet ouvrage ( notes des pages 231 et suiv., 461 et 473 ), des vues analogues sur une *Histoire générale de tous les peuples, considérés sous le rapport des progressions et des vicissitudes sociales*. « L'histoire traitée sous ce point de vue philosophique, dit l'auteur, comme une grande et continuelle expérience faite par le genre humain sur lui-même, et la recherche des causes qui ont influé, dans la succession des siècles, sur la *situation progressive, stationnaire ou rétrograde* des nations, mériterait de fixer les méditations d'un observateur philosophe, qui présenterait ainsi le véritable *esprit de l'histoire*, comme notre ingénieux et profond Montesquieu a considéré et traité l'*Esprit des Lois*. » — Voy. aussi l'*Essai sur l'emploi du temps*, par le même auteur ( in-8°, Paris 1810 ), *note deuxième sur la manière d'étudier l'histoire*, pag. 285—291.

Dans le plan que M. de Kriebel s'est tracé pour effectuer ce travail vraiment colossal, on remarque deux divisions principales, le *temps* et l'*espace*. L'une embrasse toute l'histoire, depuis le premier âge du monde jusqu'à nos jours; l'autre renferme une description de ce monde, dans les diverses époques de son existence. La première offre un ensemble complet de l'histoire universelle avec ses moindres détails, mais débarrassée de toute discussion. Les faits seuls y sont exposés, et leur classification ingénieuse porte plus de clarté dans ce vaste labyrinthe, que les meilleurs commentaires. Tout y parle aux yeux et se présente dans une harmonie parfaite. Il en est de même de la seconde grande division, où, comme dans la première, la science marche toujours de front avec les progrès de la civilisation.

Nous reviendrons sur cet ouvrage, quand toutes les livraisons

en seront publiées ; pour cette fois, nous nous contenterons d'en donner une idée générale, en faisant l'énumération du contenu de chacun des vingt cahiers dont il sera composé.

I. Introduction et exposé du plan que l'auteur a suivi dans son travail. — II. Tableau historique des tems les plus reculés, avant et après la grande inondation, embrassant l'espace du 20<sup>e</sup> jusqu'au 10<sup>e</sup> siècle avant la naissance de Jésus-Christ. — III. Histoire universelle de l'époque importante de la civilisation des Grecs, des Carthaginois, etc., depuis le 9<sup>e</sup> jusqu'au dernier siècle avant l'ère chrétienne. — IV. Histoire universelle de l'époque de la culture des sciences à Rome et à Byzance, depuis le 1<sup>er</sup> jusqu'au 8<sup>e</sup> siècle de l'ère chrétienne. — V. Histoire universelle du tems où la culture des sciences était entre les mains des Arabes, depuis le 9<sup>e</sup> jusqu'au 13<sup>e</sup> siècle. — VI. Histoire universelle de l'époque de la renaissance des lettres en Europe, jusqu'à la découverte du Nouveau-Monde; depuis le 14<sup>e</sup> jusqu'au 16<sup>e</sup> siècle. — VII. Histoire universelle, depuis la découverte de l'Amérique, jusqu'à nos jours; ou depuis le 17<sup>e</sup> jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle. — VIII. Table alphabétique de tous les objets remarquables de l'histoire, indiquant les tableaux où ils se trouvent dans leur suite chronologique. — IX. Tableau de cosmographie à l'époque de la culture des sciences et de la navigation chez les Phéniciens et les Égyptiens; depuis le 20<sup>e</sup> jusqu'au 10<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne. — X, XI, XII, XIII. Ces quatre cahiers renfermeront, pour la chronologie, les tableaux des mêmes époques que les III<sup>e</sup>, IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup>, et VI<sup>e</sup> cahiers renferment pour l'histoire. — XIV, XV, XVI, XVII, XVIII. Ces cinq cahiers contiendront les tableaux cosmographiques, depuis la découverte de l'Amérique, ou depuis le 16<sup>e</sup> siècle, jusqu'à nos jours. — XIX. Table alphabétique de tous les objets indiqués dans les tableaux cosmographiques. — XX. Ce dernier cahier sera composé de six cartes explicatives, se rapportant aux six grandes époques de la civilisation, époques qui ont servi de base à la classification des objets dans les tableaux précédens.

M. Gerold annonce que cet ouvrage sera publié avec toute l'élégance typographique qui distingue généralement les livres sortis de ses presses. Le prix de la souscription est, pour chaque livraison ou cahier, de 16 francs, sur grand papier vélin à dessin; et de 10 fr. 50 c. sur du vélin ordinaire. Le manuscrit

étant terminé, l'impression sera achevée dans l'espace de deux années. — On souscrit, à Paris, chez MM. Treuttel et Würtz, rue de Bourbon, et chez Eymery, rue Mazarine. H—s.

FRANCFORT-SUR-MEIN. — *Journal Historique*. — Le professeur Dümge, à Francfort, le même dont nous avons fait connaître le plan d'une Société pour donner une collection des meilleurs auteurs qui ont écrit sur l'histoire d'Allemagne du moyen âge (*Rev. Encycl.*, vol. II, p. 376), annonce aujourd'hui un ouvrage périodique, qui se rapporte à cette entreprise, et qui va paraître sous le titre de *Archiv für die Gesellschaft der alteren deutschen geschichtskunde*, c'est-à-dire, Archives pour la Société de l'histoire d'Allemagne du moyen âge. La librairie d'Andrae, à Francfort, s'est chargée de la publication de ce recueil, destiné à servir de point central pour les communications des membres de la Société.

HANOVRE. — *Promotions académiques*. — Le Prince Régent a conféré le titre de conseiller de justice aux professeurs Eichhorn et Hugo, de l'Université de Goëttingue.

SAXE. — Le roi a nommé chevalier de l'ordre du Mérite civil, M. le docteur Kapp, vieillard octogénaire, et doyen de tous les médecins de la Saxe.

PRUSSE. — Sur la présentation de l'Académie des Beaux-Arts de Berlin, le roi a conféré le titre de professeur de sculpture à M. Rauch, statuaire de Berlin.

SAXE. — *Commerce de Librairie*. — *Foire de Leipsick*. — La deuxième foire de Leipsick, celle de St.-Michel, a été, cette année, assez abondante en nouvelles productions littéraires, quoique ordinairement le commerce de la librairie allemande y soit moins brillant qu'à la foire de Pâques. Le catalogue offre un ensemble de 1516 articles, qui, ajoutés aux 3194 articles de la foire précédente, portent le nombre des nouvelles publications de l'année, à 4710. Cette fécondité de nos voisins paraîtra moins étonnante, quand on saura que, dans ce nombre, sont comprises les plus minces brochures, la continuation des ouvrages périodiques, les cartes géographiques, la musique, toutes les réimpressions, les productions littéraires de la Suisse et de toutes les maisons de librairie étrangères qui sont en rapport direct avec les libraires allemands, comme la maison Treuttel et Würtz à Paris, et d'autres à Pétersbourg, Varsovie, Copenha-

gue, etc. Dans le présent catalogue, les livres étrangers sont au nombre de 77. Les presses allemandes, surtout celles de la *Saxe*, doivent avoir été très actives; car les quarante-sept libraires de ce pays figurent dans le Catalogue, pour 458 articles. Soixante-un libraires de la *Prusse* ont publié 286 articles; vingt-trois libraires de l'*Autriche*, 154; vingt-un de la *Bavière*, 153; huit de *Saxe-Weimar*, 57; cinq de *Hanôvre*, 40; huit de *Wurtemberg*, 53; treize de la *Suisse*, 32; dix de *Bade*, 76. *Gotha*, *Darmstadt*, *Cassel* et *Schwarzbourg* ensemble n'ont fourni qu'environ 75 articles; la ville de *Francfort-sur-Mein*, seule, a dans ce Catalogue 33 articles, tandis que *Hambourg* n'en a que 9; *Brême*, 8; *Nassau*, 3; et *Cobourg*, 2. Nous avons remarqué, parmi les noms des auteurs, quelques écrivains avantageusement connus dans le monde littéraire, dont nous aurons sans doute occasion de parler.

H—s.

**WURTEMBERG.** — *Beaux-Arts.* — *Sculpture.* — La statue colossale de Luther, qui doit être érigée à Wurtemberg, a été coulée en bronze d'après le modèle fait par M. Shadow; cette opération a parfaitement réussi.

**PRUSSE.** — *Réclamation.* — *Beaux-Arts.* — *Peinture sur verre.* — En rendant compte (T. III, p. 366) de l'art de peindre sur verre par M. Birrenbach, peintre à Cologne, nous avons dit, « que l'Académie des Beaux-Arts à Berlin, après avoir examiné » avec soin quelques productions, a déclaré dans son rapport » leur supériorité marquée sur tous les autres essais de ce » genre. » — Nous avons été induits en erreur. M. B. a reçu des fonds destinés à encourager son industrie, mais nous avons la certitude que l'Académie n'a fait aucun rapport à ce sujet.

## SUISSE.

**LAUSANNE.** — *Sociétés bibliques.* — La Société biblique du canton de Vaud, établie à Lausanne, a publié son quatrième Rapport annuel. Il commence par un discours de son fondateur et directeur, le professeur Levade, prononcé dans la séance publique du 28 avril. Ce discours traite d'abord du prix proposé par la grande Société biblique d'Angleterre; il parle ensuite de l'état florissant des dix Sociétés bibliques de la Suisse, et entre dans quelques détails particuliers sur les opérations de la Société du pays de Vaud.

M. Owen, voyageur anglais, a fait présent, au nom de ses com-

mettans, à la Société de Lausanne, de mille Bibles reliées, de l'édition nouvelle de Bâle; il lui a en outre délivré, pour être distribués gratuitement, sept cents exemplaires d'une feuille hebdomadaire, contenant, en langue française, des extraits de la correspondance de la Société d'Angleterre. A l'imitation des dames anglaises et des dames de Berne et de Genève, les dames de Lausanne ont formé une Société biblique, qui a ses président, greffier, trésorier et directeur, du sexe féminin, et qui s'incorpore des membres, à la charge de payer une modique somme annuelle. Elle se réunit de tems à autre pour délibérer, et donne des Bibles, pour présent de noces, à des nouvelles mariées. Peu après sa fondation, un legs de 1000 fr. a été assigné à cette Société féminine.

La nouvelle édition de la traduction de la Bible, par Osterwald, que les Sociétés de Genève, de Neuenbourg et de Lausanne ont entreprise en commun, se poursuit. Avant d'être imprimée, la traduction est très soigneusement revue et corrigée par des membres délégués des trois Sociétés, et présidés par le professeur Leresche.

La Société, dite *des Traités*, faisant partie de la Société biblique du pays de Vaud, publie, tous les deux ans, conformément à ses statuts, un rapport où elle rend compte de ses opérations. Ses membres traduisent de l'anglais une grande quantité de Traités ascétiques, qui, tirés à six mille exemplaires, sont distribués et vendus séparément, ou reliés en collection. Une grande partie de ces Traités sont imprimés et distribués aux frais des Anglais et de dames de cette nation qui habitent la partie occidentale de la Suisse.

— *Etablissement Gymnastique à Lausanne.* — D'après une loi proposée par le conseil d'État, sanctionnée par le conseil souverain du canton de Vaud, on vient d'ajouter un établissement de gymnastique au collège de Lausanne. On a envoyé un jeune homme à Berne, pour apprendre la méthode de M. Clias. Les jeunes gens sont admis dans le nouvel établissement moyennant une modique rétribution chaque mois. L'opinion publique ne seconda pas d'abord les premiers essais; mais aujourd'hui elle est devenue favorable, et les élèves sont nombreux.

GENÈVE. — *Société Littéraire.* — Cette Société a tenu, dans les premiers jours d'octobre, une séance présidée par M. le professeur Jurine, dans laquelle l'auteur des *Lettres à Sophie*, M. Louis-Aimé Martiu, a lu une préface écrite d'un style élégant

et gracieux, dont il doit faire précéder la nouvelle édition des Œuvres de Bernardin de St.-Pierre. M. de la Planche a lu un fragment fort intéressant de la traduction qu'il prépare de la tragédie de Jeanne d'Arc, par Schiller. M. Chaponnière a récité de nouveau son poëme descriptif : la *Promenade de Plain-Palais*, qu'on entend toujours avec plaisir, à cause des tableaux satiriques qu'il présente de tems en tems à ses compatriotes, de leurs travers et de leurs ridicules.

— *Nécrologie.* — *Jurine.* — M. Jurine, associé correspondant de l'Institut, l'un des plus célèbres chirurgiens de l'Europe, aussi recommandable par l'aménité de ses mœurs que par la vaste étendue de ses connaissances, soit en physique, soit en histoire naturelle, vient de mourir à Genève, d'une angine de poitrine. Une particularité singulière, c'est qu'il avait composé sur cette terrible maladie une dissertation très intéressante à laquelle la Société de médecine avait adjugé le premier prix académique. La ville de Genève est dans le deuil, et les malheureux pleurent un bienfaiteur.

## ITALIE.

NAPLES. — *Invention de Machines chirurgicales.* — M. le docteur Panza, de Naples, a inventé un forceps, au moyen duquel un chirurgien peut seul panser les blessures, sans avoir besoin de l'assistance d'une autre personne. Le même docteur a aussi inventé une machine avec laquelle un chirurgien peut seul et sans aide, faire des amputations. Les expériences heureuses qui ont été faites avec ces machines, ont engagé le gouvernement à rendre publics leurs résultats, et à donner une récompense à l'inventeur, vu les grands avantages que ces machines peuvent offrir, surtout pendant la guerre.

MILAN. — *Beaux-Arts.* — *Exposition de Tableaux.* — L'Académie des Beaux-Arts de Brera, à Milan, ne cesse de donner au public de nouvelles preuves de son goût et de son activité. Elle a exposé dernièrement les productions qui peuvent le plus assurer la gloire de leurs auteurs et de la nation à laquelle ils appartiennent. Les rédacteurs du *Conciliatore* ont distingué, dans cette exposition, le portrait de Washington, gravé par M. Joseph Longhi; une statue de marbre en grand, représentant Gany-

mède avec Jupiter métamorphosé en aigle, par M. Camillo Pacetti; le dôme de Milan, dessin scénographique, par François Durelli; la Vanité et la Modestie, miniature exécutée sur un tableau de Bernardino Luino, par François-Émanuel Scotto; divers portraits en cire, et un lion, par Cajetan Monti, de Milan, artiste très distingué dans ce genre; divers paysages, par Joseph Canella, Marc Pozzi et Joseph Biji, etc. Parmi ces ouvrages, il y en a qui appartiennent à des femmes, et qui prouvent qu'elles savent intéresser à la fois par le charme du sexe et par celui des beaux-arts. Il serait intéressant de comparer les productions des autres Académies d'Italie, comme de celles de Rome, de Florence, de Naples, pour mieux apprécier les utiles résultats de leur émulation.

#### ESPAGNE.

*Inquisition. — Réclamation.* — J'ai lu, à l'article ESPAGNE (t. III. de la *Revue*, pag. 373), que « le capitaine Rutschmann, ayant demeuré en Espagne, pendant la révolution, comme officier des troupes badoises, y avait publié une traduction espagnole de *l'Énéide travestie*, par Blumauer, ouvrage dans lequel l'Inquisition est l'objet des critiques les plus amères; que cette traduction, lue avec avidité, avait obtenu un grand succès; mais, qu'au bout de dix ans, M. Rutschmann a été cité en forme pour comparaitre devant le tribunal de l'Inquisition, et que, n'ayant point comparu, il vient d'être condamné par contumace, et brûlé publiquement en effigie, comme atteint et convaincu du crime d'avoir traduit et publié en Espagne *l'Énéide travestie*; que de plus, la sainte Inquisition vient de communiquer au gouvernement du grand-duché de Bade la procédure et le procès-verbal de l'exécution de cet auto-da-fé. »

Certes, je ne dois pas être suspect, quand je repousse une attaque dirigée contre l'Inquisition. Mon *Histoire critique*, dont la seconde édition s'écoule rapidement, sera toujours un témoignage de mon aversion pour un tribunal non moins contraire à l'indépendance et à la souveraineté du roi qui le protège, qu'à la justice et à la charité prescrites par l'Évangile; mais je pense que les inexactitudes sont nuisibles à la bonne cause. On en profite pour persuader que les récits les plus avérés sont aussi mensongers, et l'on trompe par ces moyens les hommes ignorans et cré-



dules, et les rois eux-mêmes. Je crois donc devoir déclarer que le fait raconté dans l'article de la *Revue*, d'après un journal allemand, est absolument faux, et inventé par une personne qui ne connaît point la manière de procéder de l'inquisition d'Espagne, à l'égard des ouvrages littéraires.

Si l'ouvrage ne contient pas des propositions capables de faire soupçonner que l'auteur soit tombé dans l'hérésie, les inquisiteurs ne font aucun procès contre la personne. Ils se contentent de défendre la lecture de l'ouvrage qu'ils ont considéré comme dangereux.

Quand l'auteur a été jugé suspect dans le procès-verbal de l'instruction préliminaire, s'il est étranger et demeure hors de l'Espagne, on ne fait rien de plus. Voltaire, Rousseau, Montesquieu, d'Alembert, Mirabeau, le baron d'Holbach, Helvétius, ni aucun autre des philosophes dont les ouvrages sont condamnés et prohibés, n'ont jamais été cités à comparaître devant le tribunal du Saint-Office.

La peine prononcée contre un Espagnol, auteur de livres que les inquisiteurs considèrent comme injurieux à l'inquisition, n'a jamais été d'être brûlé. La réclusion dans un couvent, et une amende pécuniaire plus ou moins forte, sont le *maximum* des punitions autorisées par les ordonnances, et je peux assurer hardiment que je n'ai vu ni lu qu'on ait jamais dépassé sur ce point la limite qu'on s'est tracée.

Il est également contraire à toute vraisemblance, que l'inquisition ait envoyé au gouvernement badois le procès-verbal de la procédure, et de l'auto-da-fé qui n'ont eu d'existence que dans l'imagination de l'inventeur du conte. Jamais l'inquisition ne communique ses procédures, avant ni après qu'elles ont été faites, soit aux gouvernemens étrangers, soit même aux ambassadeurs qui résident en Espagne.

Je pense que la *Revue encyclopédique* est intéressée à prouver que, si elle a été induite en erreur par un papier public étranger, elle aime à saisir l'occasion de rendre hommage à la vérité; et comme j'ai l'honneur d'être l'un des collaborateurs de ce recueil, je vous prie de publier cette lettre, pour que mon silence ne soit pas interprété comme une approbation tacite d'un récit inexact.

J. A. LLORENTE.

## ROYAUME DES PAYS-BAS.

GAND. — *Nouvelle espèce de Pommes-de-Terre.* — M. Lanekmann, un de nos habiles jardiniers, a rapporté de Londres, l'année dernière, une pomme-de-terre d'une espèce inconnue sur le continent; il l'a plantée, et du produit qu'il a obtenu, la première année, il a fait une seconde plantation dont il vient de faire la récolte, et qui a produit 2,160 livres de pommes-de-terre. Chaque souche produisait 15 ou 18 livres. Cette pomme-de-terre est de forme oblongue; sa pellicule est d'un beau rouge, et sa qualité excellente. Si elle ne dégénère pas, ou si elle ne dégénère que peu, cette introduction sera un véritable bienfait.

LIÈGE. — *Arts industriels.* — Le gouvernement vient d'accorder à M. Poncelet-Ronnos, de cette ville, un brevet de perfectionnement pour les *forces* (grands ciseaux) à tondre les draps, dites à ressorts et lames adaptifs. Ce système offre une grande économie, d'abord par la qualité des lames qui, étant d'acier fondu, ont un tranchant plus parfait et de plus longue durée que celui de tout autre acier; ensuite, par la mobilité de ces lames et du ressort qui, laissant intact le corps de la force, le rend indestructible.

BRUXELLES. — *Le Papillon, nouveau journal.* — Il vient de paraître, à Bruxelles, une nouvelle feuille périodique, écrite en allemand, et intitulée *le Papillon* (der Schmetterling). On en publiera deux numéros par semaine. L'éditeur, M. Julius Bacher, a fait dans son prospectus une espèce de profession de foi, et a promis qu'il n'appartiendrait pas à l'espèce des papillons de nuit. Sa devise est : *J'effleure, mais je ne pique pas.*

HARLEM. — *Société hollandaise des Sciences; séance de l'année 1819.* — La Société des Sciences a tenu sa soixante-sixième assemblée anniversaire, les 21 et 22 mai. Le président-directeur, M. J. P. *Van-Wickevoort Crommelin* invita le secrétaire à faire son rapport sur les pièces que la Société avait reçues, depuis sa dernière séance du 23 mai 1818, concernant les sciences, les arts et la littérature. Voici les résultats de ce rapport :

SCIENCES PHYSIQUES. — On a reçu quatre réponses en hollandais sur la question : — « Quels sont les terrains encore en friche dans les provinces septentrionales du royaume, dont on pourra attendre, suivant les expériences faites sur des terrains semblables,

qu'ils puissent être défrichés avec succès, sans des dépenses trop disproportionnées au produit? et de quelle manière pourrait-on commencer ce défrichement avec l'espérance d'un heureux succès, fondée sur des exemples ou des expériences bien connues? » Les réponses n'étant point satisfaisantes, on a prolongé le terme du concours jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1820.

II. On a reproduit la question suivante, sur laquelle aucune bonne solution n'a été présentée. — Comme l'eau de puits ou de source de ce pays n'est souvent pas bonne à boire, parce qu'elle traverse une couche de tourbe salée, nommée *darry*, qui est superposée sur le sable, on demande : « Quelles sont les parties que cette couche de *darry* communique à l'eau de puits, et qui la rendent impropre à être bue; et quels sont les moyens les plus faciles de la purifier, et de construire ces puits avec le moins de frais possible; de manière que, si on pénètre jusqu'au fond du sable, cette eau de *darry* ne puisse pas s'y mêler? »

III. L'auteur d'une réponse sur la question allemande, « Quelles sont les règles générales d'après lesquelles on pourra juger d'avance, et sans expériences directes, de quelles plantes exotiques et utiles la culture pourra être entreprise avec avantage dans ce pays? » a été jugé digne d'obtenir une médaille d'or, qui ne lui sera délivrée qu'après qu'il aura fondu son premier Mémoire et le Supplément qu'il a envoyé, dans un seul corps d'ouvrage, à la satisfaction d'une commission nommée à cet effet par la direction.

IV. On a reçu un Mémoire hollandais sur la question: — « Jusqu'à quel point peut-on prouver, par des observations fidèles, que les maladies régnantes des Pays-Bas ont changé de nature, depuis un certain laps de tems; et quelles sont les causes physiques de ce changement, surtout par rapport à la manière différente de vivre et de se nourrir dans ce pays? » On a résolu de prolonger le terme du concours jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1821.

La même prolongation a lieu pour les trois questions suivantes :

V. — « Quels avantages la chimie, réformée et étendue, depuis le tems de *Lavoisier* et de ses successeurs, a-t-elle apportés à la médecine, en faisant mieux connaître l'action chimique des médicamens usuels, pour la guérison de quelques maladies du corps humain; et quels moyens y aurait-il à prendre, pour acquérir une connaissance fondée et utile à la médecine, de l'action chimique jusqu'ici inconnue de quelques médicamens? »

VI. — « Quel est, dans ce pays, l'état des prisons en général; quels sont les défauts qu'un examen physique pourrait y indiquer; et quels moyens pourrait-on employer, pour améliorer le sort des prisonniers, par rapport à leur santé? » On ne demande pas une démonstration de la plus grande utilité des prisons plus spacieuses, mais une indication, fondée sur des principes physiques, de ce qu'on pourrait faire dans les prisons actuelles, ou de ce qu'on aurait à observer pour améliorer le sort des prisonniers?

VII. — « Quels sont les moyens les plus convenables à employer par les navigateurs, pour se préserver le plus long-tems possible du danger de périr, en cas de naufrage, et pour augmenter ainsi la possibilité d'être sauvés; y a-t-il, à cet effet, un moyen plus convenable que le *scaphandre*, décrit par *M. de la Chapelle*; ou, celui-ci pourrait-il être amélioré ou rendu plus facile, ou moins coûteux; et quelles mesures y aurait-il à prendre, pour faire adopter, autant que possible, l'usage des meilleurs moyens pour retarder en tout cas la submersion des navigateurs? » On a décerné, à l'auteur du Mémoire A, une médaille d'argent, pour son invention d'un scaphandre moins coûteux, après qu'il aura remédié à quelques défauts, que l'épreuve qu'on en a faite y a fait reconnaître, et dont il pourra recevoir l'indication chez le secrétaire de la Société.

VIII. On a reçu trois réponses, en hollandais, sur la question: — « Quelle est la ligne de démarcation entre l'utilité et l'effet nuisible, qui résulte pour l'État en général de l'usage de machines dans nos fabriques; et jusqu'à quel point est-il à désirer, que le gouvernement encourage l'emploi des machines, ou en limite l'introduction? » On a adjugé la médaille d'or à la réponse A. L'ouverture du billet a fait connaître que l'auteur de ce Mémoire est *M. H. W. Tydeman*, professeur de jurisprudence à l'Université de Leyde.

IX. On a prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1821, une question relative aux caractères certains de la véritable épizootie, et aux moyens les plus efficaces pour prévenir l'introduction et les effets de cette contagion.

X. On a reçu un Mémoire en hollandais sur la question: — « Jusqu'à quel point connaît-on, d'après des principes de physique et de chimie; les opérations usitées pour la brasserie des différentes bières; et qu'y a-t-il à déduire de l'état actuel des connaissances

sur ce sujet, pour l'amélioration des bières, ou pour les préparer avec plus de profit? » On a résolu de reproduire la question, pour y répondre avant le 1<sup>er</sup> janvier 1821.

La Société a trouvé bon de répéter les trois questions suivantes, auxquelles il n'a point été répondu, et pour lesquelles le terme du concours est fixé au 1<sup>er</sup> janvier 1821 :

I. « Qu'est-ce que l'expérience a appris à l'égard de ce qu'on doit observer dans la multiplication et la culture de nouvelles variétés d'arbres fruitiers par des graines, pour prévenir la diminution des bonnes qualités des nouvelles variétés qu'on a obtenues, et leur dépérissement total? »

II. « En quoi consiste la différence de la constitution de l'atmosphère dans les parties des Pays-Bas, dont la situation est la plus différente; et quelle est l'influence, soit avantageuse, soit nuisible, qu'elle peut avoir sur les différentes maladies? »

III. « Peut-on inventer quelque procédé par lequel on puisse employer avantageusement l'éclairage au moyen du gaz, pour des familles particulières, qui ne peuvent point participer à des entreprises générales ou très étendues, comme il en existe à Londres. »

Et les trois suivantes pour un tems illimité :

I. « Quels sont les avantages de la gelée et de la neige dans ce pays, pour la culture des plantes utiles? Que peut-on faire pour augmenter leur influence bienfaisante; et quelles précautions l'expérience a-t-elle appris être les meilleures, afin de prévenir les dangers d'une forte gelée pour les arbres et pour les plantes? »

II. « Quelle est l'origine du carbone dans les plantes? Est-ce qu'il est produit par la végétation même, soit entièrement, soit en partie, comme les expériences de M. *Von Crell* paraissent le prouver, et comme quelques physiciens le supposent? — S'il en est ainsi : de quelle manière s'opère cette production? — Sinon : de quelle manière s'opère alors l'absorption du carbone par les plantes? Se fait-elle, après qu'il est combiné avec l'oxygène et transformé en acide carbonique, ou de quelque autre manière? »

La Société désire que cette question soit éclaircie par des recherches expérimentales. Une contemplation théorique de ce sujet ne sera pas regardée comme une réponse.

III. « A quoi peut-on attribuer le fer qu'on voit paraître dans l'analyse de quelques plantes? Peut-on l'attribuer, dans tous les cas, aux particules de fer, que les plantes ont prises avec leur

nourriture ; ou , peut-on évidemment prouver, par des observations, qu'il est produit, au moins en quelque cas, par la végétation même ; et quelle lumière ces observations répandent-elles sur d'autres branches de la physique ? »

La Société propose les questions suivantes pour y répondre avant le 1<sup>er</sup> janvier :

I. « Quels moyens sûrs et exécutable peut-on déduire de l'état actuel des connaissances physiques et chimiques, pour prévenir ou arrêter les maladies endémiques ou régnantes, qui ont ordinairement lieu pendant les desséchemens de lacs étendus, dans les contrées environnantes, et qui sont causées par les exhalaisons des fonds des lacs qu'on dessèche ? »

II. « Quelles sont les altérations, salutaires et nuisibles à la santé de l'homme, que les substances nourrissantes, soit animales ou végétales, subissent dans la composition de leurs parties constituantes, par l'action du feu ; et quelles règles peut-on en déduire, pour modifier la préparation de certains alimens, afin qu'ils soient le mieux adaptés à la plus grande nutrition et à la conservation de la santé de l'homme ? »

III. « Jusqu'à quel point connaît-on la nature et les propriétés de cette espèce de champignons, produits sous les planchers de bois, surtout dans les appartemens humides, qui s'y multiplient très subitement, et causent, en peu de tems, la putréfaction du bois ? Peut-on déduire de la nature connue de cette plante, et de la manière dont elle accélère la putréfaction du bois, des moyens de prévenir sa naissance, de l'extirper entièrement, ou d'en diminuer au moins les effets pernicieux ? »

V. « De quelle nature est la matière verte, qui se montre à la surface d'une eau stagnante, dans un tems calme et chaud, surtout en juillet, en août, et qui est connue sous le nom de *byssus flos aquæ* ? Y a-t-il des raisons de la regarder, suivant l'opinion la plus adoptée, comme un végétal cryptogame ? Ou bien, est-elle d'une nature animale ? Ou bien enfin, un produit inorganique, prenant son origine dans l'union chimique de quelques principes, quand le degré de chaleur et d'autres circonstances sont favorables ? Qu'est-ce que l'analyse chimique pourra démontrer à cet égard ? Y a-t-il quelque moyen de prévenir la production de cette matière dans l'eau, ou de la faire disparaître, en cas qu'elle soit nuisible à l'usage qu'on veut faire de l'eau dans laquelle elle se

trouve? Est-ce que les eaux couvertes de cette matière, qui donne une odeur désagréable, ont une influence nuisible sur la santé de l'homme; et, s'il en est ainsi, que pourrait-on faire pour s'en garantir? »

V. « On demande un système complet et succinct des règles suivant lesquelles les arbres fruitiers doivent être taillés dans les Pays-Bas, afin d'en augmenter et améliorer les fruits; et quels sont les principes physiques sur lesquels ces règles sont fondées? »

La Société a proposé de plus quatre questions qui se trouvent dans le programme, en langue hollandaise, mais dont la traduction est jugée inutile, puisqu'elles se rapportent uniquement aux intérêts particuliers de ce pays, et que leur solution demanderait plus de connaissances locales qu'on ne pourrait les supposer dans un étranger. La première de ces questions concerne le dessèchement du grand lac de Harlem; la seconde, le dessèchement du Wyker-Meer; la troisième a pour objet un certain ciment artificiel, fabriqué dans le pays; et la quatrième concerne la falsification du vin rouge, pratiquée parmi nous.

Les quinze questions suivantes ont encore été proposées, dans les sciences physiques, et les réponses devront être envoyées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1820 :

I. « Quels moyens artificiels pourrait-on employer pour améliorer le bras de mer au *Texel*, soit en général, soit spécialement près le *Schulpen-Gat*, et les rendre plus profonds? »

II. « Jusqu'à quel point est-il actuellement démontré que les fumigations par le gaz muriatique oxygéné, à la manière de *Guyton*, ont servi à prévenir la propagation des maladies contagieuses? Quelles sont les maladies contagieuses, dans lesquelles l'effet de ce gaz mérite d'être essayé; et que doit-on principalement observer dans ces expériences? Y a-t-il quelque raison d'attendre des effets plus salutaires pour prévenir la propagation des maladies contagieuses, de quelque autre moyen employé ou proposé jusqu'ici? »

On désire qu'en répondant à cette question, on donne une énumération succincte des cas dans lesquels les fumigations susdites ont efficacement servi à empêcher différentes maladies contagieuses.

III. « Jusqu'à quel point connaît-on la nature des différentes espèces d'insectes qui sont nuisibles aux objets d'histoire natu-

relle qu'on désire de conserver, ainsi qu'à la conservation des peaux velues d'animaux et des manufactures de laine; quels sont les moyens les plus efficaces de les garantir ou de les délivrer de ces insectes? »

IV. « Que sait-on de l'écoulement de la sève de quelques arbres ou arbrisseaux au printemps, par exemple, de la vigne, du peuplier, de l'orme, de l'érable et d'autres; que peut-on apprendre, à cet égard, par des observations ultérieures; quelles conséquences peut-on en déduire concernant la cause qui fait monter la sève dans les arbres et dans les plantes; et quelles instructions utiles pourrait-on tirer du progrès de la science, à cet égard, pour la culture des arbres utiles? »

V. La pratique de l'agriculture ayant prouvé que, pendant le premier tems de la végétation des blés et autres plantes cultivées, jusqu'à la floraison, la terre diminue à peine en fertilité, tandis qu'après la fructification et pendant la maturation des graines, la même terre est considérablement épuisée et privée de sa fécondité, la Société demande: « Quelle est la cause de ce phénomène; et à quel point la solution de ce problème peut-elle fournir des règles à suivre pour le perfectionnement de la culture des champs? »

VI. Comme on admire dans les chefs-d'œuvre des sculpteurs grecs la beauté idéale, qui s'approche tellement de la perfection, qu'elle ne semble pas être susceptible d'être poussée plus loin, on demande: 1°. « La beauté des plus belles statues humaines de la Grèce est-elle fondée sur une vraie perfection physique de la forme humaine; et du moins y est-elle renfermée? 2°. Dans le cas de l'alternative, en quoi consiste cette perfection? 3°. Quels sont les préceptes les plus utiles qui peuvent être déduits de cette connaissance pour les progrès des arts? » Celui qui voudra répondre à cette question pourra admettre comme reconnues les propositions, les mesures, et les formes de chaque partie des plus belles statues humaines, comme elles sont déterminées par *Albert Durer* et autres, et qu'on trouve dans les meilleurs écrits sur les statues de la Grèce; mais, on doit alors examiner, par des recherches physiques, si ces proportions, mesures et formes, s'accordent parfaitement avec la vraie perfection de chaque partie du corps humain, et avec celle du corps entier.

VII. « Quelle est la manière la plus convenable de nourrir les



mariniers des Pays-Bas, pendant de longs voyages, surtout sur les vaisseaux de guerre ? » On devra indiquer, tant en considérant la nature physique et chimique des nourritures et des boissons qui sont en usage ou proposées, que par l'expérience, quelles sont leurs qualités salubres ou nuisibles.

VIII. « Jusqu'à quel point la physiologie du corps humain fournit-elle des raisons fondées pour établir, ou l'expérience a-t-elle suffisamment prouvé, que le gaz oxygène est un des moyens les plus efficaces pour secourir les noyés et les suffoqués, et quelle est la manière la plus prompte et la plus sûre de l'employer ? »

La Société désire qu'on expose succinctement et qu'on examine, d'après l'état actuel des connaissances à cet égard, les moyens proposés successivement pour secourir les noyés, et qu'on tâche d'éclaircir, autant que possible, par des expériences ou des observations nouvelles, ce qui est encore plus ou moins douteux.

IX. « Que peut-on regarder comme bien démontré à l'égard du suc gastrique du corps humain, et de son influence sur la digestion des alimens ? Son existence est-elle suffisamment prouvée par les expériences de *Spallanzani* et de *Senebier*, ou bien est-elle devenue douteuse par les expériences de *Montègre* ? Qu'est-ce que l'anatomie comparée, et principalement l'ouverture de l'estomac d'animaux tués, soit à jeun, soit peu de tems après avoir pris de la nourriture, ont démontré ou rendu vraisemblable à cet égard ? — Si l'on peut regarder l'existence du suc gastrique dans le corps humain comme bien prouvé, que doit-on éviter alors pour ne pas affaiblir son effet dans la digestion ? »

X. « Jusqu'à quel point connaît-on, par les expériences chimiques de *Vauquelin*, concernant les diverses espèces de *quinquina*, comme aussi par les expériences ou observations faites par d'autres ? 1°. Quelle est la différence de leurs principes constituans ? 2°. A quel principe la vertu fébrifuge du *quinquina* doit-elle être attribuée ? 3°. Quels renseignemens peut-on en déduire pour distinguer les meilleures espèces, ou celles qui ont plus de vertu fébrifuge que les autres, des différentes écorces qu'on emploie pour la falsification ? 4°. Peut-on en déduire des préceptes pour conserver en entier, dans les différentes préparations de *quinquina*, ce principe, dans lequel consiste la plus grande vertu fébrifuge ? »

XI. « Quelles sont les causes principales de la dégénération des plantes qui font naître les variétés, et quelles instructions peut-on en déduire pour l'amélioration de la culture des plantes utiles? »

Les causes que les auteurs indiqueront devront être fondées sur des expériences et des observations positives.

XII. « Quelles sortes de pommes-de-terre cultive-t-on principalement dans les diverses provinces de ce royaume; quelle est la différence de leur nature et de leurs propriétés; comment diffèrent-elles, surtout en principes constituans et dans l'usage qu'on peut en faire? A-t-on quelque raison, fondée sur les expériences, pour regarder une espèce comme plus nutritive ou plus avantageuse pour la santé que l'autre, et quelles améliorations la connaissance de ces objets peut-elle faire espérer pour la culture des pommes-de-terre dans ce royaume? »

XIII. Comme la nouvelle manière de distiller, pratiquée d'abord à Montpellier, depuis quelques années, améliorée ensuite dans la France méridionale; d'après laquelle les liqueurs spiritueuses ne sont pas immédiatement exposées au feu, mais échauffées par la vapeur de l'eau bouillante, n'est pas seulement plus économique que la manière ordinaire, mais a de plus, l'avantage de donner aux liqueurs spiritueuses un goût plus pur et plus agréable; et comme on doit, par conséquent, désirer que ce nouveau procédé puisse être introduit dans nos fabriques, la Société demande: « Quel est le meilleur appareil pour tirer de cette manière, chez nous, avec le plus de profit, les liqueurs spiritueuses les plus pures du grain, comme on les tire du vin en France? » (Voyez Chaptal, sur la distillation des vins, *Annales de Chimie*, LXIX, page 59.)

XIV. Comme le ferment humide de bière, qui était ci-devant un produit très intéressant de nos brasseries, est aujourd'hui moins en usage qu'auparavant, et qu'on y a substitué le ferment des fabriques de genièvre, la Société demande: 1°. « Une comparaison, fondée sur des analyses chimiques, de la nature des ferments humides et secs, et un exposé de leurs qualités relatives. 2°. Qu'on indique les moyens par lesquels le ferment humide pourrait être délivré de ce goût amer et désagréable qui vient du houblon employé dans les brasseries. 3°. Qu'on juge les

moyens par lesquels on pourrait conserver le ferment humide, du moins pendant quelque tems, de manière qu'il ne perde pas sa vertu d'exciter la fermentation dans la pâte de froment ? »

XV. « Comme on a observé en plusieurs endroits, et comme on peut observer encore, que diverses plantes, dont l'accroissement est rapide, produisent une espèce de tourbe, on invite à rassembler et à exposer succinctement, avec exactitude, tout ce qui a été décrit ou peut être observé à ce sujet, et qu'on discute, par des raisonnemens fondés sur ces observations, ce qu'on pourrait pratiquer dans quelques tourbières pour favoriser l'accroissement de ces plantes ? »

SCIENCES PHILOSOPHIQUES ET MORALES. — La Société a proposé, dans les années précédentes, les deux questions suivantes, pour y répondre avant le 1<sup>er</sup> janvier 1820.

I. « Les abstractions par lesquelles les philosophes ont considéré les objets séparément, ont-elles plus contribué à l'avancement de la philosophie et à la découverte de la vérité ; ou leurs résultats y ont-ils, au contraire, été plus nuisibles, par les erreurs et les fausses directions auxquelles ces abstractions ont pu donner lieu ?

II. « La multiplicité des pauvres, qui pèse sur quelques États d'Europe, peut-elle être attribuée, avec raison, à une trop grande population, en raison des moyens de subsistance ? Et si l'on admet l'affirmative : Quels sont les moyens les plus conformes aux principes d'une bonne morale et d'une saine politique pour modifier l'excès de population, si les moyens de subsistance n'étaient pas suffisans pour tous les habitans ? »

Une troisième question concerne les proverbes les plus connus, les plus caractéristiques et les plus nationaux des habitans des provinces septentrionales.

Une nouvelle question, proposée cette année par la Société, concerne les emprunts nombreux qui ont eu lieu depuis quelque tems dans ce pays, et leur influence sur les mœurs des habitans et sur la prospérité publique.

SCIENCES LITTÉRAIRES ET ANTIQUITÉS. — La Société a reçu, dans cette section, une très bonne réponse en latin, sur la question :— « Si la méthode adoptée par la plupart des historiens anciens, et suivie par quelques modernes, d'attribuer à leurs principaux per-

sonnages, soit guerriers, soit hommes d'État, des discours ou des harangues propres à faire briller l'éloquence de l'écrivain, est digne de louange ou de blâme ? »

On a jugé le Mémoire envoyé digne de la médaille d'or qui lui a été adjugée. L'auteur est M. E. A. Borger, professeur de philosophie et de littérature à l'Université de Leyde.

La Société propose, dans cette section, la question suivante, pour y répondre *avant le 1<sup>er</sup> janvier 1821* :

« Vu qu'il existe entre l'éloquence *prosaïque* et l'éloquence poétique plus d'un rapport et plus d'une différence, indiquer avec précision les caractères qui leur sont communs, et ceux qui appartiennent exclusivement à l'une ou à l'autre. »

La Société a proposé, dans les années précédentes, les deux questions suivantes, pour y répondre *avant le 1<sup>er</sup> janvier 1820* :

I. « Le simple est généralement admis comme l'un des caractères distinctifs de ce qui est beau, vrai et bon. Jusqu'à quel point peut-on prouver cette proposition, par des chefs-d'œuvre des arts et des lettres, par les actions les plus nobles de l'humanité, et par les découvertes les plus intéressantes dans les sciences ? »

La Société désire moins une preuve affirmative de la thèse, qu'une discussion qui fasse sentir jusqu'à quel point elle est généralement vraie et peut être prouvée.

II. Comme les anciens peuples, tels que les Phéniciens, les Grecs et les Romains, envoyaient, dans des contrées peu ou point habitées, des colonies qui conservaient leurs relations avec la métropole et contribuaient à sa prospérité, on demande :

1. « Que sait-on du système politique de ces peuples, d'après lequel ils effectuaient ces expéditions et réglaient ces colonies ; de quelle manière les ont-ils établies, et quels étaient les avantages qui en sont résultés pour eux ? »

2. « L'exemple qu'ils ont donné à cet égard pourrait-il être suivi, dans la situation actuelle des choses, par les États modernes, dont la population pourrait actuellement paraître trop nombreuse, en raison des moyens de subsistance ; et connaît-on ( ce qui doit nécessairement et avant tout être bien examiné ) des contrées plus ou moins peuplées, qu'on pourrait encore de nos jours acquérir et conserver avec sécurité, et qui, soit par la fer-

tilité de leur sol ou l'abondance de leurs produits, soit d'une manière quelconque, pourraient suffire à l'entretien des colonies ? »

En cas d'une réponse affirmative : « Qu'est-ce que les relations, les plus dignes de confiance, ont appris à cet égard ? Et si, en effet, il était encore possible aujourd'hui d'acquérir des contrées convenables à ces colonisations, quels seraient les meilleurs moyens pour atteindre le but, et pour faire servir ce moyen à la classe du peuple qui, faute de travail, ne pourrait pas fournir à sa subsistance ? »

MM. les directeurs de la Société ont résolu d'offrir une double médaille d'or à l'auteur qui, d'après la décision de la Société, aura résolu la question dans toute son étendue, et la médaille ordinaire à celui qui aura résolu une de ses parties.

La Société verra avec plaisir que les auteurs abrègent leurs Mémoires, autant qu'il leur sera possible, en retranchant tout ce qui n'appartient pas essentiellement à la question. Elle désire que tout ce qu'on lui offre soit écrit avec précision et clarté, et qu'on distingue avec soin ce qui est réellement démontré de ce qui doit être regardé comme hypothétique.

Les réponses peuvent être faites en *hollandais*, en *français*, en *latin* et en *allemand* ; elles doivent être accompagnées d'un billet cacheté contenant le nom et l'adresse de l'auteur, et envoyées à M. *Van Marum*, secrétaire perpétuel de la Société.

Le prix destiné à celui qui, au jugement de la Société, aura le mieux répondu à chacune des questions mentionnées ci-dessus, est une *médaille d'or*, frappée au coin ordinaire de la Société, au bord de laquelle sera marqué le nom de l'auteur et l'année où il aura reçu le prix, ou cent cinquante florins de Hollande, au choix de l'auteur. Il ne sera pas permis à ceux qui auront remporté le *prix* ou un *accessit*, de faire imprimer leurs Mémoires, soit en entier ou en partie, soit à part ou dans un autre ouvrage, sans en avoir obtenu l'aveu de la Société.

La Société a nommé MEMBRES : MM. *J. Parmentier*, chevalier de l'ordre du Lion-Belgique, membre de la première classe de l'Institut royal des Sciences, et bourguemestre à Enghien ; *C. J. Van Assen*, chevalier de l'ordre du Lion-Belgique, secrétaire de S. A. R. le prince Frédéric, et avocat à la La Haye ;

*Joseph Hamel*, conseiller de S. M. l'empereur de Russie, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne, docteur en médecine, etc., à Pétersbourg; *Richard Warner*, à Whitcombe, près Bath.

## FRANCE.

*Voyage par bateau à vapeur.* — Une lettre de Lorient annonce que le brick à vapeur *le Voyageur*, vient de mettre à la voile pour la colonie française du Sénégal. C'est le premier bâtiment sorti de nos ports, avec cet appareil, pour entreprendre un voyage de long cours.

*Invention pour suppléer en mer à la perte du gouvernail.* — M. Dussueil, capitaine de frégate en retraite, a imaginé un moyen simple et facile de suppléer en mer à la perte du gouvernail. L'essai de ce procédé, qui avait déjà été fait à Brest sur un bâtiment du Roi, a été récemment renouvelé à bord de la frégate *la Cléopâtre*. D'après le rapport fait par M. Mallet, capitaine de vaisseau, commandant cette frégate, trente minutes ont suffi pour établir l'appareil, et il n'y avait aucune différence dans la vivacité des mouvemens de rotation de la frégate, produits par le nouveau gouvernail, ni dans la facilité du mouvement de la roue. Cet appareil, en outre, est facile à établir et à loger à bord.

## SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

ARRAS. — *Société royale des Sciences et des Lettres.* — Voici quelques détails sur la séance publique du mois d'août, dont nous n'avons parlé que très succinctement dans le précédent cahier. Après un discours d'ouverture, prononcé par M. d'Herincourt, président, M. P. Martin a fait, en sa qualité de secrétaire, un rapport sur les travaux de la Société pendant l'année écoulée. Il a été lu ensuite, 1° un discours de M. Cot, membre résident, sur *l'influence des Sociétés littéraires, leur utilité et les devoirs de ceux qui les composent*; 2° un morceau de poésie intitulé *les derniers momens du chevalier Bayard*; par M. le baron d'Ordre, membre correspondant; 3° des stances de M. Cot qui ont pour titre *la Clémence*.

M. le président a fait ensuite donner lecture du jugement prononcé par la Société sur les ouvrages envoyés au concours de

1819. Quatre sujets avaient été proposés : 1<sup>o</sup> *l'introduction de la pomme-de-terre dans les assolemens* ; 2<sup>o</sup> trouver un moyen de suppléer le chaume dans les couvertures des habitations rurales, ou , tout au moins, de faire disparaître les dangers et les inconvéniens de cette espèce de couverture ; 3<sup>o</sup> *ode sur la délivrance d'Arras, par le maréchal de Turenne, le 25 août 1654* ; 4<sup>o</sup> *éloge historique de Monsigny*.

Les deux premiers sujets ne lui ayant point paru traités dans le véritable sens du programme, la Société n'a pas jugé convenable de décerner de prix ; mais elle a jugé dignes d'une mention honorable les auteurs des deux Mémoires sur la culture de la pomme-de-terre : le premier est de M. Constant Delambre, cultivateur à Morchiel, département du Nord ; et le second, rempli de vues excellentes sur la culture proprement dite, est de M. Duchemin, ancien cultivateur à Arras.

La médaille d'or, proposée pour l'ode, a été décernée à M. Charles de St.-Maurice, demeurant à Paris, qui a obtenu aussi une mention honorable pour l'éloge historique de Monsigny. M. Félix Vidal de Paris, a obtenu une première mention honorable, et une seconde a été décernée à M. Victor, aussi de Paris.

Enfin, la Société a décerné une médaille d'or pour l'éloge historique de Monsigny, à M. Alexandre, d'Arras, auteur des Statistiques du département du Pas-de-Calais.

Après la lecture de ce jugement et des ouvrages couronnés, la Société a fait connaître les cinq sujets qui composent le programme de 1820.

I. « *Quelle influence l'instruction élémentaire du peuple peut-elle exercer sur sa manière d'être, et sur l'amélioration ou la stabilité des institutions politiques ?* »

II. La Société propose pour sujet du prix de physique : « *La recherche des moyens de détruire ou de diminuer les circonstances favorables à la production de la grêle ; déduire ces moyens d'une théorie de sa formation, appuyée sur des expériences ou sur des observations d'après lesquelles on déterminerait la pesanteur spécifique des grelons, et la hauteur de leur chute.* »

III. Le troisième sujet est l'éloge historique de l'abbé Prévost, auteur de *l'Histoire générale des voyages* et de plusieurs romans

estimés, né en 1697 à Herdin, et mort à Chantilly en 1763.»

IV. Pour le quatrième concours, la Société demande un poème de 200 vers au moins, sur « *la destruction de la ville de Thérouenne, en 1552, par l'empereur Charles-Quint.* »

V. Enfin, la Société propose, pour sujet d'un prix qu'elle décernera, dans sa séance publique de 1821, « *la Recherche des moyens de suppléer les engrais en usage dans le département du Pas-de-Calais, et quel serait le meilleur parti à tirer de la chaux, en l'employant à cet usage.* »

Les prix consisteront chacun en une médaille d'or, qui sera de 300 fr. pour les deux premiers sujets proposés et pour le cinquième, et de 200 fr. pour les deux autres.

Les Mémoires seront adressés au secrétaire de la Société, avant le 15 juillet 1820, pour les quatre premiers sujets; et avant le 15 juillet 1821, pour le cinquième.

CAMBRAI. — *Société d'Émulation.* — Une *Société royale d'Agriculture*, composée de deux bureaux dont l'un tenait ses séances à Cambrai, et l'autre à Valenciennes, avait été établie par un édit du 4 septembre 1763. Elle n'avait pu résister aux orages de la révolution. En 1804, MM. Dumolard, alors sous-préfet de Cambrai, et Farez, avocat, qui tous deux ont siégé plusieurs fois au Corps législatif, aidés de quelques amis des lettres, des sciences et des arts, formèrent le projet d'une *Société d'Émulation*, qui fut instituée avec autorisation du ministre de l'intérieur, et qui compte quinze années d'une honorable existence. Le but de son institution fut de concourir à la propagation des lumières et au perfectionnement de l'agriculture; elle dut rechercher tout ce qui pouvait illustrer cette contrée, et considérer ses travaux, particulièrement dans leur rapport avec la prospérité de la ville et de son arrondissement.

Voici les sujets qu'elle mit au concours :

Trouver les moyens, 1<sup>o</sup> de cotoniser le lin, et de donner ainsi aux linons et batistes le moelleux et la souplesse des mousselines ou toiles de coton; 2<sup>o</sup> d'opérer sans inconvénient la suppression des jachères; 3<sup>o</sup> de reconnaître en quelles proportions se trouvent mélangées, dans un terrain de culture, les terres siliceuses, calcaires et argileuses; 4<sup>o</sup> un ouvrage en vers sur la vaccine, au moment où cette importante découverte trouvait encore des pré-



ventions à vaincre et des détracteurs contre lesquels la poésie pouvait s'armer des traits du ridicule ; 5° un Précis historique sur Enguenaud de Monstrelet, prévôt de Cambrai au 15<sup>e</sup> siècle, auteur des *Chroniques de l'histoire de France*, depuis 1400 jusqu'en 1453 ; 6° un autre Précis sur Jean de Monluc Balagny, maréchal de France, prince de Cambrai, ainsi que sur Rénée de Clermont et Diane d'Estrées, ses deux épouses ; 7° Examen de l'influence du règne de Philippe II, roi d'Espagne, sur l'agriculture, le commerce et les mœurs des Pays-Bas, et en particulier du Cambrésis ; 8° un Précis historique sur la ville de Cambrai ; 9° un poème sur la clémence.

Nous avons sous les yeux le recueil de 1818, qui contient : 1° le discours d'ouverture de la séance publique du 17 août dernier, par M. de Latour-Saint-Igest, président ; 2° l'exposé analytique des travaux de l'année, par M. Le Glay, secrétaire perpétuel, médecin ; 3° un fragment d'un essai présenté à la Société par M. le colonel Hill, et intitulé : *De l'influence des ouvrages d'imagination sur les mœurs* ; le colonel Hill, sir Augustus Frazer, de la Société royale de Londres, et d'autres Anglais, ont lu à la Société de Cambrai différens Mémoires ; ces rapports littéraires, ces liaisons amicales, d'un mutuel avantage pour deux peuples rivaux, faits pour s'estimer, n'ont point cessé ; et les littérateurs de Cambrai ont aussi des relations avec la Société royale de Dublin ; 4° Considérations sur l'histoire naturelle en général, et en particulier sur la botanique, par M. Le Glay ; 5° Dissertation sur un vase antique, par M. de Latour-St.-Igest ; 6° Notice sur M. de Frémery, décédé membre de la Société, par M. H. Leroy, avocat ; 7° Description d'un *cactus grandiflorus*, par M. Tordeux, habile chimiste ; 8° Rapport sur le concours d'histoire, par M. Pascal Lacroix, homme très érudit, qui possède dans sa bibliothèque plusieurs éditions d'ouvrages rares et curieux, recueillis en France, en Allemagne, en Italie ; il est, pour les livres, ce que son confrère, M. Maurin, chef de bataillon du génie, est pour la numismatique ; 9° Rapport sur le concours de poésie, par M. F. Delcroix, secrétaire annuel ; le recueil de 1818 contient de lui le fragment d'un poème intitulé : *Camille libérateur de Rome*.

La Société de Cambrai est maintenant présidée par M. Bé-

thune Houriez, maire de cette ville. Parmi ses membres, nous citerons l'abbé Servois, vicaire-général du diocèse, ami et collaborateur de M. Barbié-du-Bocage, pour la traduction des *Voyages de Chandler*. Les correspondans de la Société sont nombreux; on y remarque entre autres les noms de MM. Barbié-du-Bocage, Cuvier, Dacier, de Beausset, de Gérando, Éméric-David, Fontanes, François de Neufchâteau, Lacépède, Langlès, Raynouard, Thouin, Sylvestre de Sacy, etc., etc.

La Société d'Émulation a mis au concours, pour 1819, outre l'*Eloge de Malesherbes*, annoncé dans le cahier précédent, un Mémoire sur les moyens employés chez les différens peuples, et principalement dans les diverses parties de la France, pour faire le plus avantageusement possible la récolte des céréales par un tems pluvieux. Il faut indiquer l'application au département du Nord de celui de ces moyens dont l'emploi y serait le plus facile et le plus convenable. Le prix pour chacun de ces sujets sera une médaille d'or de 200 francs.

La Société de Cambrai s'occupe maintenant d'un monument à élever à Fénélon; elle a ouvert une souscription qui sera très nombreuse, si elle contient la liste de tous les admirateurs de l'auteur immortel de Télémaque.

COLMAR. — *Société pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire dans le Haut-Rhin*. — Cette Société a tenu sa première séance le 8 août de cette année. Elle se compose des hommes les plus recommandables du département, et de ces manufacturiers célèbres, dont l'industrie vient d'obtenir à l'exposition publique de si beaux triomphes. La maison Roman et Gros a souscrit elle seule pour une somme de 1500 francs. La Société a choisi un conseil qui se réunit deux fois le mois, et publie, sous le titre de *Notices*, de petites brochures précieuses pour les amis de l'instruction. Le 1<sup>er</sup> no de ces *Notices*, que nous avons sous les yeux, contient le procès-verbal de l'installation de la Société, et la liste de ses membres, parmi lesquels on remarque tous les noms connus du commerce de l'Alsace, comme ceux de MM. Koëckliu, Schlumberger, Haussmann, Dolfus, Mieg, etc. Le département du Haut-Rhin comptait déjà, à l'époque de la formation de la Société, neuf écoles fréquentées par 972 enfans. Dans celle instituée à Beaucourt par MM. Japy, les élèves, presque tous ouvriers

de la fabrique, reçoivent par jour, à tour de rôle (parce que la salle ne peut les contenir tous ensemble), deux heures de leçon dans l'intervalle de leurs travaux. C'est M. Curie qui, après avoir eu bien des obstacles à vaincre, a fondé à Colmar, sur la fin de 1818, une école modèle. Vers la même époque, M. Schielé, maire à Ammerschwir, avait introduit, dans l'école de sa commune, l'usage des tableaux, des ardoises et des moniteurs. Belfort et Ste.-Marie-aux-Mines possèdent une école d'enseignement mutuel. Celles de Mulhausen et de Guebwiller sont principalement consacrées à l'instruction des ouvriers des manufactures. M. Curie a ouvert, le 1<sup>er</sup> juin, un cours normal gratuit; un grand nombre d'instituteurs y ont été envoyés, et l'on doit rendre cette justice aux autorités locales, qu'elles ont secondé presque unanimement le zèle des hommes éclairés dont nous venons de raconter les principaux effets. Le conseil de la Société a décidé que celui des instituteurs qui aurait fait preuve de plus de zèle, recevrait, au bout de l'année, une prime de 150 francs; des primes de 100 et de 50 francs ont été encore promises, et l'on s'occupe même de fixer un mode de récompense pour les élèves.

MARSEILLE. — *Prix médical.* — La Société académique de Marseille avait proposé, pendant deux années consécutives, la question suivante : « *Quelle influence devait naturellement exercer sur la vie, les mœurs, la santé des Marseillais, leur changement d'habitation, en abandonnant l'ancienne ville, pour s'établir dans les nouveaux quartiers ?* » Un Mémoire de M. Forcade, médecin à Marseille, a fixé spécialement cette année l'attention de cette savante compagnie; ce Mémoire a été imprimé à Marseille. Le journal de cette ville en fait un grand éloge qui paraît mérité.

## PARIS.

INSTITUT. — *Académie des Sciences.* — M. de Volney nous communique une circulaire imprimée et une autre manuscrite, toutes deux en anglais, adressées au public en 1818 et en 1819; l'une, de St.-Louis, sur le Missouri; l'autre de Cincinnati, sur l'Ohio, par l'ancien officier militaire américain, M. J. Clèves Symmer, pour demander cent hommes vigoureux et de bonne volonté, qui veuillent l'accompagner dans un voyage au pôle arctique, afin de vérifier si, comme on l'a prétendu, notre globe est

un emboîtement de plusieurs sphères séparées entre elles par de grands espaces, et toutes, sauf la sphère la plus centrale, ouvertes plus ou moins aux deux pôles. Il a été rendu compte de ces deux circulaires à l'Institut, dans une séance de l'Académie des Sciences, qui a cru devoir s'abstenir de s'occuper de ce projet.

*Société d'encouragement. — Prix. —* Dans la séance générale du 20 septembre dernier, la Société d'encouragement a décerné un prix de 1200 fr. à M. Douault-Wieland, joaillier à Paris, rue Sainte-Avoye, n° 19, pour la fabrication du strass et des pierres précieuses artificielles; une médaille de 500 fr. à M. Pauson, lapidaire, rue Fontaine-au-Roi, n° 53, pour le même objet; une prime de 1200 fr. à M. Rocheblard, d'Alais, département du Gard; et une de 800 fr. à M. Poidebard, négociant à Lyon, pour la récolte des soies blanches provenant des graines originaires de la Chine; une médaille d'argent à M. Chenavard, fabricant de tapis, rue du Harlay, n° 2, pour des tapis économiques de son invention; et une récompense pécuniaire de 500 fr. à M. Boichot père, propriétaire à Brans, département du Jura, pour la culture des plantes qui produisent la potasse. Deux nouveaux prix ont été proposés : le premier, de 1500 fr., pour *le perfectionnement de l'Art du Boyaudier*, sous le double rapport de la qualité des produits et de la salubrité des moyens de fabrication. Les fonds sont faits par M. Anglès, préfet de police. Le deuxième, de 300 fr., pour le meilleur Mémoire sur la question de savoir *dans quelle circonstance il est avantageux ou non, pour un cultivateur, d'élever des mérinos*. Les fonds de ce prix sont faits par M. Ternaux.

La Société a retiré du concours le prix qu'elle avait proposé pour une machine à broyer les couleurs, et celui qui avait pour objet la salaison des viandes. La valeur du prix pour la dessiccation des viandes est actuellement portée à 5000 fr.

*Athénée royal de Paris, rue de Valois (ci-devant rue du Lycée), n° 2, près le Palais-Royal. — Programme pour l'an 1820, XXXV<sup>e</sup> année de la fondation de cet établissement (1). —* Connu

---

(1) L'Athénée a été réellement fondé en 1781, sous le nom de Musée, par l'infortuné Pilâtre de Rozier: mais ce ne fut

successivement sous les noms de *Musée*, de *Lycée* et d'*Athénée*, cet établissement, dont le but principal est de faciliter les moyens de cultiver *les Lettres et les Sciences*, a traversé tous nos orages politiques, sans jamais cesser d'être fréquenté et sans avoir discontinué ses travaux. Entouré dès son berceau des noms les plus distingués dans tous les genres de connaissances, il a vu naître dans son sein plusieurs ouvrages célèbres, tels que le *Cours de Littérature de La Harpe*; le *Système des connaissances chimiques de Fourcroy*; l'*Histoire de la Littérature italienne de Ginguené*.

Indépendamment des leçons journalières sur les différentes branches de sciences, trois salons séparés de la salle des cours, et consacrés, l'un à la conservation et à la société, l'autre à la lecture, et le troisième aux dames, sont ouverts aux souscripteurs depuis huit heures du matin jusqu'à onze heures et demie du soir. Ceux qui fréquentent l'établissement ont à la fois l'avantage d'y pouvoir lire tous les journaux ainsi que les principaux ouvrages périodiques; d'y trouver habituellement une société choisie; d'avoir à leur disposition une bibliothèque, et d'être dans un lieu de réunion commode, où ils peuvent se rencontrer à toutes les heures du jour, dans le quartier le plus central de la capitale.

Les travaux de l'année 1820 comprendront les cours et les séances dont nous allons présenter le tableau.

PREMIÈRE SECTION. — Cours. — Professeurs :

|                                  |                   |
|----------------------------------|-------------------|
| <i>Physique expérimentale.</i>   | MM. Fresnel.      |
| <i>Chimie.</i>                   | Despretz.         |
| <i>Applications des sciences</i> |                   |
| <i>mathématiques.</i>            | Le baron Fourier. |
| <i>Zoologie.</i>                 | De Blainville.    |

---

qu'en 1785, après la mort de ce physicien, que, sous la protection de *Monsieur*, comte de Provence, aujourd'hui Louis XVIII, plusieurs hommes, également distingués par leurs lumières et par le rang qu'ils tenaient dans la société, se réunirent pour prévenir la chute d'un établissement d'abord consacré seulement aux Sciences, en améliorèrent le plan, en étendirent la destination, et lui donnèrent le nom de *Lycée*.

*Anatomie et physiologie.* MM. Magendie.

*Antiquités.* Alexandre Lenoir.

SECONDE SECTION. — *Lectures.*

*Littérature.* MM. Lemercier

*Histoire.* Daunou.

M. Lemercier s'est chargé de faire des lectures formant suite au cours de littérature qu'il a professé à l'Athénée avec un si brillant succès, il y a peu d'années.

M. Daunou, professeur au Collège-de-France, et membre de la Chambre des députés, a promis également à l'Athénée de faire participer cette réunion d'amis des lumières aux leçons qu'il donne à la jeunesse studieuse, sur l'histoire : leçons qui attirent à ses cours tant d'hommes de toutes les classes.

Enfin, un nouveau cours que l'Administration pense devoir être digne du plus grand intérêt, est celui que doit commencer cette année M. Fourier, de l'Institut d'Égypte, et membre de l'Académie des Sciences, sur *l'application des Sciences mathématiques aux besoins de la société.*

M. D. Baillot, dans plusieurs séances consacrées à faire connaître les divisions principales du cours de littérature qu'il est dans l'intention de faire l'année prochaine, considérera les lettres et les arts sous le rapport de leur influence sur les mœurs et les institutions des peuples.

M. Delachabeaussière, et autres hommes de lettres, donneront également quelques séances littéraires.

*N. B.* La XXXV<sup>e</sup> année Athénéenne commencera le 15 novembre 1819, et finira le 16 novembre 1820. Quelle que soit l'époque de la souscription, ces dates en déterminent invariablement la durée. Le prix de la souscription est de 120 fr. pour les hommes, et de 60 fr. pour les dames.

*Ecoles des langues orientales.* — L'École royale et spéciale des langues orientales vivantes, établie près la bibliothèque du roi, recommencera ses cours, à dater du mardi 7 décembre, dans l'ordre suivant :

*Cours de persan*, M. Langlès, professeur, les mardi, jeudi et samedi, à 3 heures et demie ;

*Cours d'arabe littéral et vulgaire*, M. Sylvestre de Sacy, pro-

*fesseur*, les mardi, jeudi et samedi, à 10 heures et demie du matin; M. Elliou Bocthor, *professeur*, les lundi, mercredi et vendredi, à midi;

*Cours de turc*, M. Jaubert, *professeur*, les mardi, jeudi, samedi, à 2 heures;

*Cours d'arménien*, M. Cirbied, *professeur*, les mardi, jeudi, samedi, à 6 heures du soir;

*Cours de grec moderne*, M. Hasc, *professeur*, les lundi, mercredi et vendredi, à 2 heures et demie. M. Sédillot, secrétaire.

*Chimie. — Terre minérale.* — Un chimiste est parvenu à tirer parti de cette terre minérale trouvée dernièrement dans l'île de Corse, et que l'on croyait chargée de particules d'or. Il a mis en œuvre cette matière; et en a construit des vases pour le service de table, qui remplacent pour la couleur et l'éclat le plus beau vermeil. Cette matière, ainsi purifiée, et à laquelle on a donné le nom de *corsicaurum*, a, dit-on, la propriété particulière de ne pas noircir les étoffes blanches, qualité qu'on n'obtient pas toujours, comme on le sait, de l'or le plus fin.

*Médecine. — Sang-sues mécaniques.* — On remarque, dans les objets qu'a exposés M. Lerebours, un instrument inventé par M. Salandière, médecin; il sert à remplacer les sang-sues. Ses avantages sont: de mesurer au juste la quantité de sang qu'on veut soustraire; de faire affluer avec une promptitude ou une lenteur déterminées, le fluide; de produire un effet que les médecins appellent résolutif, supérieur à celui des sang-sues; de n'être point dégoûtant comme ces animaux; de ne faire presque pas de mal; de pouvoir être employé en toute saison et en tout pays. Cet instrument est fabriqué par Dumotiez, ingénieur, rue Copeau, n° 31.

PUBLICATIONS NOUVELLES. — *Voyages dans la Grande-Bretagne, entrepris relativement aux services publics de la guerre, de la marine, et des ponts-et-chaussées, en 1816, 1817, 1818 et 1819*, présentant le tableau des institutions et des établissemens qui se rapportent à, 1° la force militaire; 2° la force navale; 3° les travaux civils des ports de commerce, des routes, des ponts et des canaux; par Charles Dupin, membre de l'Institut, Académie royale des Sciences; du Comité consultatif des Arts

et Manufactures, officier supérieur au corps du Génie maritime, membre de la Légion d'honneur, etc.

Cet ouvrage formera trois livraisons. La première (*force militaire*) sera composée de deux volumes in-4° avec planches, format atlas; elle paraîtra le 1<sup>er</sup> mai 1820. Le prix, pour les personnes qui souscriront (sans rien payer d'avance) d'ici au 15 mars, sera de 22 francs (à Paris). Passé cette époque, cette première livraison coûtera 25 francs.

La deuxième livraison, relative à la *marine* et à l'*architecture hydraulique*, paraîtra à la fin de 1820; et la troisième, spécialement relative aux *ponts-et-chaussées*, dans le milieu de l'année suivante. Ces livraisons seront chacune, comme la première, de deux volumes in-4° avec planches, format atlas, et coûteront le même prix.

On souscrit à Paris, chez Bachelier, libraire, quai des Augustins, n° 57.

*Statistique des prisons de Paris.* — Il résulte d'un tableau statistique de l'état actuel des prisons de Paris, sous le rapport de la population, publié par le *Moniteur*, que le nombre des prisonniers des deux sexes, tant civils que militaires, prévenus ou condamnés, ou seulement détenus pour dettes, se monte en ce moment à 4429; au 14 juillet dernier, il était de 4500.

*Consommations.* — Voici l'état de la consommation des principales denrées, faite à Paris, en 1818 : 235,601 sacs de farine; 116,400 sacs de grains; 73,870 bœufs; 9,064 vaches; 77,767 veaux; 336,616 moutons; 62,406 pores; 522,891 hectolitres de vins; 40,343 hectolitres eaux-de-vie; 83,407 hectolitres de bière; — 1,151,213 fromages secs; marée, pour 2,825,567 fr.; huîtres, pour 673,926 fr.; poissons d'eau douce, pour 426,578 fr.; volaille, pour 6,689,318 fr.; beurre et œufs, pour 11,114,097 fr. — Foin, 874,409.300 bottes; paille; 1,062,562,700 bottes; avoine, 879,681 hectolitres.

*Statistique.* — *Suicides.* — Sur 199 suicides et tentatives de suicides commis pendant le premier trimestre de cette année, à Paris et dans les environs, 137 l'ont été par des hommes; 62 par des femmes. Le nombre des personnes mariées était de 102; et celui des célibataires, 97.

Les motifs de détermination peuvent être ainsi fixés : par



suite de passions amoureuses, 17; par maladie, dégoût de la vie, chagrins domestiques, 65; par mauvaise conduite, jeu, loterie, 28; par misère, 47; par crainte de reproches, 6; motifs inconnus, 36: total 199, dont 53 tentatives, et 146 suicides effectués.

THÉÂTRES.— *Théâtre-Français*.— Nous commençons à éprouver les heureux effets de la rivalité, ou plutôt de l'émulation des deux Théâtres. Dans le courant du mois de novembre, le Théâtre-Français a donné deux nouveautés: *Louis IX*, tragédie, par M. Ancelot; et le *Frondeur*, comédie en un acte et en vers, par M. Royou, auteur de la tragédie de *Phocion*. *Louis IX* a obtenu ce qu'on appelle un succès d'estime; car, on a fait de vains efforts pour lui procurer un succès de parti. L'auteur nous a peint le monarque pieux, déployant dans les fers des Musulmans cette sérénité d'âme et ce calme héroïque de la vertu, que dans ces siècles barbares la religion seule pouvait donner aux hommes. La situation du principal personnage a quelque chose de passif qui convenait peu à la scène. Aussi, cette tragédie produit-elle en général peu d'effet, malgré quelques belles situations et malgré le beau rôle de Nouradin, et celui de Raymond, apostat, que l'exemple et les paroles de Louis ramènent à la foi de ses pères. Le style est la partie de l'ouvrage qu'on s'accorde le plus à louer.

Le *Frondeur* est un petit acte que son peu d'importance a fait tolérer sans bruit, et que son peu de mérite fera bien vite oublier.

— *Odéon*. — Le succès soutenu des *Vépres Siciliennes* a dispensé jusqu'à ce jour le second Théâtre de recourir aux nouveautés. En attendant le répertoire classique, je veux dire les tragédies de Corneille, Racine, Voltaire, les comédies de Molière et un petit nombre d'autres y ont été successivement essayées. Les acteurs font preuve à l'envi d'intelligence et de zèle, quelquefois même de talent. La faveur du public les soutient; et, pour y répondre, ils préparent un grand nombre d'ouvrages nouveaux, ou remis au répertoire. Nous regrettons seulement que l'impartialité trop sévère du directeur suspende si long-tems la reprise de quelques-unes de ses charmantes comédies qu'on revoit toujours avec plaisir.

A. M.

---

## V. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

### LIVRES ÉTRANGERS (1).

---

#### AMÉRIQUE.

*Verplanck's anniversary Discourse, etc.*—Discours anniversaire, prononcé devant la Société historique de New-Yorck, le 7 décembre 1818, par Gulian C. Verplanck. New-Yorck, Eastburn, 121 pages in-8<sup>o</sup>.

L'auteur, en s'adressant, dans cette occasion solennelle, à une Société qui s'occupe de recherches sur l'histoire des États-Unis, croit devoir consacrer, dans son Discours, la mémoire de ces hommes vertueux et éclairés qui, depuis la fondation des premières colonies dans le Nouveau-Monde, jusqu'à la déclaration de l'indépendance de l'Amérique, ont contribué aux progrès de la civilisation dans ces contrées, en y répandant les bienfaits de la religion, de la morale, des lettres et de la liberté. Il groupe, pour ainsi dire, ces bienfaiteurs de l'humanité dans un tableau de famille. En remontant à l'invasion des Espagnols qui, sous le masque de la religion, répandirent dans tout le pays la rapine et le meurtre, Las Casas paraît le premier dans ce tableau, comme l'ange tutélaire des Indiens opprimés. M. Verplanck nous montre en lui un de ces hommes rares que la nature forme de tems en tems pour être l'ornement et la consolation de l'espèce humaine. Ses nobles actions sont connues. Néanmoins, il a été en butte à la calomnie; mais sa mémoire a trouvé en France un vengeur généreux : « c'est Grégoire, dit l'orateur, qui marche lui-même sur les traces de Las Casas, en consacrant sa vie à la défense des principes libéraux et à des actes d'humanité; qui, comme lui, a été exposé alternativement aux calomnies des fanatiques et des incrédules; qui, partageant l'enthousiasme des hommes de bien pour les principes de la révolution française, et tour à tour

---

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (\*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

exposé à tous les genres de périls et de malheurs, est sorti avec honneur de ces terribles épreuves; qui fut le protecteur des lettres et des arts, à l'époque où ils étaient abandonnés et même proscrits, et qui aura sa place dans l'histoire, à côté de La Fayette, comme patriote, et de Wilberforce, comme philanthrope ».

A l'époque désastreuse où une intolérance sanguinaire ravageait l'Europe, l'Amérique eut la gloire de donner le premier exemple de la liberté des cultes; le législateur qui reconnut le premier les droits de la conscience, fut Roger Williams, si justement surnommé le Lycurge de l'Amérique. Il était puritain; et tandis qu'il inculquait ses doctrines sages et humaines dans l'esprit des habitans des colonies du sud, un gentilhomme, catholique romain, George Calvert, lord Baltimore, animé des mêmes principes libéraux, travaillait à obtenir une Charte et à rédiger un Code de lois pour la colonie de Maryland.

Ces exemples admirables étaient restés sans imitation pendant près d'un demi-siècle, lorsque, en 1682, Guillaume Penn fonda, d'après un plan analogue, le gouvernement de Pensylvanie. Peut-être l'histoire n'offre-t-elle pas d'exemple d'une entreprise politique plus digne d'admiration; peut-être jamais la législation ne parut avec plus de majesté qu'en cette occasion. Le système de Penn était fondé sur la bienveillance, la justice et la liberté. Toutes ses institutions en portaient les traces. A son nom est dignement associé le grand nom de Locke, auteur de la constitution des deux Carolines, qui aurait seule suffi pour le recommander à la postérité.

Avec les vertus douces et calmes de ce savant vertueux, formant un contraste brillant le caractère et les exploits du fondateur de la Géorgie, le général Oglethrope. Celui-ci était homme d'État, orateur, protecteur des lettres et ami de ceux qui les cultivaient. Il mourut en 1785, après avoir vu reconnaître par le monde entier le pays qu'il avait constitué comme État souverain et indépendant.

Le diacre Berkeley, natif d'Irlande et ami du général Oglethrope, fit, à la même époque, les efforts les plus généreux pour répandre les lumières sur tout le continent de l'Amérique, ainsi que dans les îles des Indes occidentales. Un bienfaiteur encore

plus distingué de la littérature américaine, fut M. Thomas Hallis. C'est lui et son père qui peuvent être considérés comme les fondateurs du collège Harvard.

Parmi les amis de la liberté en Europe, qui ont influé moins directement sur la prospérité de l'Amérique, et qui ont contribué à son indépendance, l'orateur cite feu le professeur Luzac, à Leyde, éditeur de la gazette de cette ville. Ce journal, écrit en langue française, fut considéré, dans le tems de la révolution de l'Amérique, comme le journal diplomatique de l'Europe. Il était célèbre par ses opinions libérales, et se trouvait entre les mains de tous les hommes éclairés. L'éditeur employa tout son talent à plaider la cause de la liberté, et exerça, sur les meilleurs esprits du continent de l'Europe, une influence favorable à la lutte des Américains. L'orateur termine son tableau par des hommages touchans rendus à la mémoire d'un prince magnanime et infortuné, qui occupe une place si distinguée parmi les bienfaiteurs de l'Amérique, et dont le nom inspirera éternellement, à tous les vrais Américains, les sentimens de gratitude et de vénération.

H—s.

— *L'Abeille canadienne, journal de littérature et de sciences.* Chez Lane, imprimeur, à Montréal, 1818. Cahier in-8° de 40 p. Publié tous les 15 jours.

Nous avons reçu cinq cahiers de ce recueil, dont l'éditeur propriétaire est un Anglo-Canadien, M. Henri Mezière. Le premier cahier, publié en août 1818, indique le plan des rédacteurs. On voit qu'ils veulent s'occuper à la fois des sciences, des arts et de la littérature; ils promettent d'annoncer les meilleurs ouvrages français et étrangers, les principales découvertes, et de donner successivement des notices historiques et biographiques, des pièces de vers, et des anecdotes politiques et littéraires.

Des réflexions sur les romans de madame de Staël, suivies de deux lettres inédites à Talma, un épisode touchant du roman anglais *l'Antiquaire*, des pensées extraites de la *Ruche d'Aquitaine*, l'analyse d'un voyage en Égypte, de Thomas Leigh, un article sur la traduction d'Horace, par M. de Wailly, et le récit des persécutions éprouvées par les missionnaires en Chine et dans l'Inde, composent tout le premier cahier. Le second, outre la suite de l'extrait du Voyage en Égypte et quelques vers, com-

prend une espèce de traité des superstitions amoureuses , et la critique de *l'Ermite de la Guyane* ; deux morceaux tirés de la *Ruche d'Aquitaine* ; ainsi qu'une notice sur la banque de Montréal par M. Pierrigués de Bordeaux ; il est terminé par un article biographique sur Naigeon , que l'on regarderait comme le plus atroce des hommes , si cet extrait n'était pas en entier tiré des *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle* ; ouvrage écrit par la passion et dicté par les préjugés. Dans son troisième cahier , *l'Abeille* doit encore à la Ruche d'Aquitaine , une épître en vers et une notice sur *Dangeau*. Le *Dîner de Delille* ou le *Cadran bleu* , est tiré d'un ouvrage destiné à la jeunesse par M. Bouilly. Divers petits articles sur les liquides , les fluides aëriiformes , sur des tableaux envoyés au Muséum de Bordeaux , sur la géométrie et la physique , annoncent aussi le projet de faire quelques excursions dans le domaine des sciences. Le cinquième cahier ( octobre 1818 ) renferme des vers de Dorat sur le destin , une jolie anecdote de M. Bouilly , intitulée le *Chien de Florian* ; et un morceau sur les landes d'Aquitaine. On trouve ensuite un extrait des *Éléments de l'Histoire ancienne* , tiré d'un Cours d'études , rédigé pour l'École militaire de France ; et dans les *Mélanges* , les aventures de Joseph Kabris , l'homme tatoué que nous avons vu à Paris. La section de l'Histoire naturelle traite deux questions : Comment l'aveugle né , auquel on vient d'enlever sa cataracte , distingue-t-il les objets pour la première fois ; et le loup est-il essentiellement insociable ? Suit une *Analyse* de la première leçon du Cours de M. Cuvier , sur les sciences naturelles. Le dernier article (*sur l'adette publique des États-Unis*) est de M. Verninac. Ainsi , la France fait entièrement les frais de ce cahier. Seulement , il est fâcheux que le rédacteur ait souvent puisé à des sources suspectes.

On trouve les articles suivans dans les cahiers du mois de janvier 1819 : Duncan , ode imitée de l'anglais , par Esmenard ; une Nouvelle de mademoiselle V. Cornélie de S. , sous le titre du *Jeune Réconciliateur* ; une anecdote intéressante de Barthelemy , sur les bords de la Loire ; une hymne aux Grâces ; et quelques petits contes.

Un journal littéraire n'admettant rien d'étranger à son titre , les avis pour transactions particulières ont été exclus

de l'Abeille, quoique ces avertissemens, de l'aveu des éditeurs de gazettes, constituent leur bénéfice le plus net. Il est résulté de-là, que l'*Abeille canadienne*, après six mois révolus, n'ayant pas le nombre de souscripteurs nécessaires pour assurer le succès de l'entreprise, a été interrompue. « Cependant, la tentative que nous venons de faire, dit M. Mézière, bien qu'infructueuse, quant au résultat principal, ne laisse pas de déposer en faveur des progrès que fait journellement le goût des belles-lettres parmi nous. Elle permet d'espérer qu'avec le tems, qui multipliera les moyens d'aisance et d'instruction dans les campagnes, on pourra naturaliser ici diverses institutions pour lesquelles le pays n'est peut-être pas encore assez mûr. »

## ASIE.

*A Grammar of the chinese language. — Grammaire de la langue chinoise*, par Robert Morrison. Serampore, à l'imprimerie de la Mission; 1815, 1 vol. in-4° de 280 pages.

— *A Dictionary of the chinese language in three parts*. Part the first; containing chinese and english, arranged according to the radicals; part the second, chinese and english arranged alphabetically; and part the third, english and chinese. By the rev. Robert Morisson. Macao: printed at the honorable east India companis, press, by P.-P. Thoms. 1815. — Dictionnaire chinois-anglais, contenant tous les caractères qui se trouvent dans le Dictionnaire chinois original, en trente-deux volumes, rédigé et publié en 1716, par ordre de l'empereur Kang-Hi. Aux caractères les plus usuels, on a ajouté un modèle du caractère de sceau et de l'écriture cursive, avec de nombreux exemples de l'usage littéraire des caractères et des phrases de l'usage vulgaire, publié par ordre de la cour des directeurs de la Compagnie des Indes, par le révérend Robert Morrison. A Macao, à l'imprimerie de la Compagnie des Indes. 1815 et années suivantes. In-4°.

Cet ouvrage se publie par cahiers d'environ 180 pages chacun; il en a déjà paru trois cahiers. Il sera divisé en trois parties: la première renfermera les mots chinois, expliqués en anglais, et disposés suivant l'ordre des clefs; la seconde, les mots chinois expliqués en anglais, et rangés alphabétiquement; la troisième, les mots anglais expliqués en chinois.

L'exécution de cet ouvrage présente des difficultés de plus d'un genre; M. Morrison les a jusqu'à présent surmontées avec autant de bonheur que de courage; mais, malgré toute son activité, la publication de cet ouvrage exigera encore un grand nombre d'années.

*Urh-chih-ze-téen-se-yin-pe-keàou, being a parallel drawn between the two intended chinese Dictionaries; by the rev. Robert Morrison, and Antonio Montucci, LL. D. 1817.* — Parallèle entre les deux Dictionnaires chinois que se propose de publier le révérend Robert Morrison et Antoine Montucci, avec une nouvelle édition des *Horæ sinicæ*, à laquelle on a joint le texte d'un Traité élémentaire de lecture chinoise à l'usage du peuple. Londres, 1817. In-4°, 1 volume.

On ne se permettra point de juger en deux lignes l'ouvrage de M. Morrison ni celui de M. Montucci; mais il suffira de renvoyer le lecteur au compte qui en a été rendu dans les nos 29 et 30 de *l'Allgemeine litteratur-zeitung* (février 1818), par un savant orientaliste, profondément versé dans les langues chinoise, mantchou, etc.

#### ANGLETERRE.

(\*) *Essays ou phrenology, or an enquiry into the principles and utility of the system of doctors Gall and Spurzheim, and into the objections made against it.* by G. Combe.—Edinburgh, sept. 1819, in-8° de 390 p.—Essais sur la phrénologie, ou recherches sur les principes et l'utilité du système des docteurs Gall et Spurzheim, et réponse aux objections qu'on leur a opposées.

*Murray's account of discoveries and travels in Africa.* — Précis historique de découvertes et de voyages en Afrique, depuis les tems les plus reculés jusqu'à nos jours, comprenant en substance l'ouvrage que feu le docteur Leyden a écrit sur ce sujet. Par Hugues Murray, membre de la Société royale d'Edimbourg. Deuxième édition, revue et augmentée. 2 vol. in 8° avec cartes. Prix, 33 fr. 50 c. Edimbourg; Constable et compagnie.

— *Tully's narrative of ten years residence at the court of Tripoly.* — Relation d'un séjour de dix ans à la cour de Tripoly, d'après la correspondance originale de feu M. Richard Tully, consul anglais, avec sa famille. 1 vol. in-4°, orné de plusieurs

gravures coloriées : prix, deux guinées et demie. — Londres, H. Colburn.

Cet ouvrage offre une lecture fort intéressante. On y trouve des renseignemens et des anecdotes authentiques sur le pacha régnant, sur sa famille et sur plusieurs personnages de sa cour, ainsi que des détails sur la vie domestique et les mœurs des Maures, des Arabes, des Turcs, etc. *La Revue éclectique* (*Eclectic review*) dit, en parlant du style de M. Tully, que, « semblable à celui des lettres de lady Montague, il a le mérite de placer les objets qu'il décrit sous les yeux du lecteur, avec la différence que, cette fois, les objets sont d'un intérêt supérieur, et que l'on ne soupçonne jamais l'auteur d'avoir plutôt cherché à dire une chose agréable qu'une chose vraie. »

— *Pananti's narrative of a residence in Algiers.* — Relation d'un séjour à Alger, comprenant des détails sur la religion, la langue, le gouvernement, les lois, les mœurs, les occupations, les amusemens et la manière de vivre des peuples connus sous le nom de Barbaresques; par M. Pananti. 1 vol. in-4° avec gravures : prix, deux guinées. Londres, H. Colburn.

Cet ouvrage contient des détails curieux sur la cour du dey d'Alger. Rien n'a encore paru qui fasse plus complètement connaître tout ce qui concerne le pays et ses habitans en général. Les observations que l'auteur fait sur la géographie, le climat, la population, le commerce, les productions du pays, l'état de l'agriculture, les arts, les forces militaires et navales, l'esclavage des chrétiens, le système des finances et de piraterie, etc., sont entremêlées de nombreuses anecdotes et de faits historiques touchant le dey régnant, ses ministres et la dernière expédition de lord Exmouth. M. Ed. Blaquière, officier de marine anglaise, a ajouté des notes explicatives à cet ouvrage, qui offre pour ainsi dire le complément des *Lettres de la Méditerranée*, dont M. Blaquière est lui-même auteur, et qu'il publia en 1813.

— *Excursions through Ireland.* — Excursions en Irlande, ou Description historique et topographique de ce royaume, ornée de 400 gravures 8 volumes in-18. Londres; Longman et comp.

On connaît déjà les *Excursions en Angleterre* que la même maison de librairie fait paraître depuis l'année dernière. Cet ouvrage en forme la suite. Il est également publié par mois, et par



livraisons de trente-six pages de texte, avec huit à dix gravures. Le prix de chaque livraison est de 2 sch. 6 den. (3 fr.). La publication a commencé au mois de mai dernier, et se continuera sans interruption jusqu'à la quarante-huitième livraison, qui complétera ce recueil. Les éditeurs ne se borneront pas à donner une simple description des sites, édifices, ruines et productions naturelles de l'Irlande; ils se proposent aussi de présenter un tableau animé de l'Écosse.

Quant au premier ouvrage, *Excursions through England*, la continuation a également paru, au mois de mai dernier, et l'on a commencé une nouvelle série qui, en 36 livraisons avec 300 gravures, embrassera les comtés de Surrey, de Kent et de Sussex, tandis que la série précédente a pour objet les comtés d'Essex, de Suffolk et de Norfolk.

— *A map of the statistical relations of Europe.* — Carte des rapports statistiques de l'Europe, donnant un aperçu comparatif de l'étendue, de la surface, de la population et des autres ressources publiques de tous les États de l'Europe; par A. T. W. Crome.

C'est la même carte physique et politique de tous les États d'Europe, dont nous avons annoncé la publication originale en allemand, (vol. II, p. 565). Elle a été si bien accueillie en Angleterre, que le célèbre géographe Arrowsmith, à Londres, n'a pas dédaigné de la faire graver avec toute l'élégance qui distingue ordinairement ses cartes. L'auteur, M. Crome, conseiller intime du grand-duc de Hesse-Darmstadt, et professeur d'économie politique à l'Université de Giessen, a dédié au prince-régent cette édition anglaise, qui est en tout conforme à l'original; seulement les milles carrés géographiques y sont réduits en milles carrés anglais.

H—s.

— *Philosophical library.* — Bibliothèque philosophique, rédigée par Joseph Tela. Londres, 1818, 3 vol. in-8°.

Les trois premiers volumes de cette collection se composent d'écrits séparés, sur la vie et les doctrines de Confucius, Mahomet, Epicure et Jésus-Christ. Le troisième renferme un exposé du système de morale de l'Évangile, et un traité des erreurs du Papisme. Ces ouvrages, publiés vers le milieu du dernier siècle, sont réimprimés dans la Bibliothèque philosophique.

— *Anspach's History of the island of Newfoundland.* — Histoire de l'île de Terre-Neuve; par le rév. L. A. Anspach, ancien magistrat de cette île, et missionnaire pour le district de la baie de la Conception.

L'auteur a déjà publié, en 1809, un aperçu très curieux sur les lois, le commerce et la navigation de cette île si peu connue. Son nouvel ouvrage donne des détails plus complets, et rend particulièrement compte de la pêche sur les côtes, ainsi que sur celles de Labrador. Il donne en même tems une description topographique de cette dernière île.

— *Lady Russel's life and correspondence.* — Quelques détails sur la vie de Rachel Wriothesley, lady Russel, suivis d'une série de lettres de lady Russel à son mari lord W. Russel, depuis 1672 jusqu'à 1682, et de quelques autres lettres de la correspondance de cette dame, ainsi que de onze lettres de la comtesse de Sunderland, au marquis d'Halifax, écrites en 1680, publiées d'après les originaux dans la possession du duc de Devonshire; par l'éditeur des Lettres de madame du Deffand. Un vol. in-4°. Londres, 1819. Longman. Prix, 30 fr.

Lady Russel paraît, dans cette notice biographique et dans les lettres qui l'accompagnent, comme une femme d'esprit, douée d'une ame élevée, d'une grande fermeté de caractère et de principes de morale et de religion peu communs. Elle vivait à une époque où les grands événemens se succédaient avec une telle rapidité, que l'observateur attentif a de la peine à les saisir. Cette époque s'étend depuis le règne de Charles I (1636), jusqu'au règne de Guillaume d'Orange. Elle fut témoin de la mort violente de Charles I, de l'usurpation de Cromwell, du rétablissement sur le trône de Charles II, et de sa conduite inconséquente et légère, du fanatisme religieux de Jacques II, du bannissement de ce roi, et de l'élévation d'un prince étranger au trône d'Angleterre. Lady Russel avait épousé en premières noces lord Vaughan. Devenue veuve encore très jeune, elle contracta une nouvelle alliance avec lord Russel, un des plus nobles caractères de son siècle, qui, sous Jacques II, perdit la tête sur l'échafaud. Elle supporta ce coup funeste avec un courage héroïque : mais ses malheurs ne se bornèrent pas là; son fils unique, le duc de Bedford, lui fut enlevé à l'âge de trente-un ans, par

la petite vérole, et, bientôt après, elle perdit la plus jeune de ses deux filles, la duchesse de Rutland. Voilà les événemens qui, pour ainsi dire, ont dicté ces lettres dont le style ajoute encore à l'intérêt des objets.

H—s.

## DANEMARCK.

*Observations concernant les Sociétés bibliques*; par M. Bartholm. Copenhague, 1819, in-8°.

L'auteur n'est pas favorable à ces Sociétés.

— *Psychologie*; par M. Sibbern (en danois). Copenhague, 1819, in-8°.

— *Bidrag, etc.*; c'est-à-dire, Mémoires concernant l'histoire du Nord, extraits de manuscrits conservés en pays étranger, par M. Brondsted. Copenhague, 1818, in-8°.

Les deux premiers cahiers qui ont paru, contiennent la romance de Raoul, avec la traduction danoise à côté.

— *Wienus Beleyring*, c'est-à-dire, le Siège de Vienne en 1683, tableau historique, par M. Engelstoft. Copenhague, 1818, in-8°.

— *Det Africanske handels-compagnies Historie*, c'est-à-dire, Histoire de la compagnie de commerce d'Afrique, sous le roi Frédéric V; par M. le professeur Rasmusen. Copenh., 1818, in-8°.

— *Dissertatio de Archyta Tarentino*, auctore Navarro; Copenhague, 1819, in-8°.

L'auteur est secrétaire de légation de la cour de Naples à Copenhague.

— *Nordens Guder*. — Les dieux du Nord, poëme, par M. Oehenschager. Copenhague, 1819, in-8°.

— *Den lille Hyrdedreng*. — Le petit berger, poëme par le même auteur. Copenhague, 1819, in-8°.

## ALLEMAGNE.

*Die hülfe bei vergiftungen*. — Secours à administrer dans les empoisonnemens et dans les différentes espèces de mort apparente, par le docteur Jean Wendt, conseiller royal prussien de la faculté de médecine, et professeur ordinaire, chevalier de la Légion d'honneur, etc. Breslau, Korn, 1818, in-8°.

L'auteur a composé cet ouvrage pour lui servir de guide dans ses cours, parce que d'autres écrits; et notamment celui

de Franck, qui traitent le même objet, ne pouvaient convenir à l'état présent de la science. On regrette que l'auteur ait parlé trop rapidement de plusieurs objets. Il a omis certains poisons qui auraient mérité place dans son ouvrage; par exemple, *atropa mandragora*; *nux vomica*; *grana croculi*, les cantharides. En parlant des préparations du plomb (p. 28), l'auteur a oublié de faire mention du sucre de Saturne; et en parlant (p. 70) de la *digitalis*, il n'aurait pas dû omettre son effet sur les organes de l'ouïe. Parmi les différentes manières d'introduire les poisons (p. 3), il aurait dû indiquer celle qui peut se faire par l'anus. Parlant (p. 16) de la fusion de l'arsenic avec le cuivre, il en aurait dû donner le procédé avec plus de détails, et indiquer enfin, dans la plupart des poisons, les marques caractéristiques qui se manifestent sur les cadavres des personnes empoisonnées, et qui sont de la plus grande importance dans la médecine légale. La seconde partie, qui traite des différentes espèces de mort apparente, est plus détaillée et renferme des notions très utiles.

— *Tableau du Brésil*; par le professeur Christ. Aug. Fischer; 2 vol. avec 10 gravures, à Pesth, chez Hartleben. 1819. Prix, 2 rixdal: 12 gros.

Depuis long-tems le Brésil a excité l'attention des Européens. Peu d'entre eux, cependant, ont pénétré dans l'intérieur: les nouvelles que nous en avons sont donc très incomplètes, et servent plutôt à piquer la curiosité qu'à la satisfaire. Enfin, des savans intrépides ont atteint le but. Krusenstern, Langsdorf, Grant, Mawe, Eschwege, et le savant prince Maximilien de Neuwied, ont tour à tour visité de tous côtés ce vaste pays, et reconnu ses productions riches et variées. Ce sont leurs observations et leurs découvertes que le professeur Fischer a réunies dans cet ouvrage. Le même auteur a déjà publié des descriptions de Valence et de Madrid.

— *Entwurf zur vervollständigung der einrichtung des armenwesens*. — Projet d'amélioration des établissemens de bienfaisance; par M. Vangerow. Magdebourg, Creutzer, 1819.

Ce qui distingue cet ouvrage de la plupart de ceux qui traitent le même sujet, c'est qu'il indique non-seulement ce que l'on devrait faire, mais ce qu'il est possible de faire pour améliorer les établissemens de bienfaisance.

— (\*) *M. H. E. Meieri, Historiæ juris Attici de bonis damnatorum et fiscalium debitorum libri duo.* 1 vol. in-8°, 260 pag. Prix, 6 fr. Berlin, Mauér. C'est-à-dire, Histoire du droit attique, relativement aux biens des condamnés et des débiteurs du fisc.

Le premier livre traite de la procédure juridique, à l'égard des confiscations des biens chez les Athéniens; le second livre traite le même sujet historiquement. L'auteur n'a épargné aucun soin pour rendre son travail aussi complet que possible.

— *Seidels nachrichten ueber vaeterlaendische festungen.* — Notices historiques sur les forteresses prussiennes, depuis la conquête de la ville de Brandebourg jusqu'à nos jours; par F. S. Seidel, lieutenant-colonel du corps du génie prussien. Première partie.

Cet ouvrage offre une lecture précieuse au jeune officier qui ne s'arrête pas à la connaissance mécanique de sa profession, mais qui désire s'y instruire profondément. L'auteur remonte, dans ses recherches, jusqu'à la construction des premières forteresses; le volume que nous annonçons embrasse l'époque qui s'étend depuis 789, jusqu'à 1713, et fait connaître les progrès de l'art de la fortification, particulièrement depuis l'invention de la poudre à canon. On y trouve une description de toutes les forteresses au siège desquelles les troupes de Brandebourg ont pris part, ainsi que des détails historiques sur ces sièges. Les dernières opérations militaires dont ce volume rend compte, sont celles qui ont eu lieu devant Kaiserswerth, dans la guerre de la succession d'Espagne.

— *Arndt, Ch. G. Ueber den Ursprung und die verschiedenen verwandschaften der europaeischen sprachen.* — Sur l'origine et les diverses affinités des langues européennes; par Ch. G. d'Arndt, publié par J. L. Kluber, 1 vol. in-8°, 8 fr. Francfort, chez Broenner.

Les nouvelles recherches du savant auteur de cet ouvrage sont comme le complément du célèbre Dictionnaire comparatif de toutes les langues de la terre, entrepris sous les auspices de l'impératrice Catherine de Russie; ouvrage dont M. Arndt lui-même a été un des plus zélés collaborateurs. Elles expliquent les anciens rapports de peuples qui, autrefois étroitement liés, sont séparés aujourd'hui par des distances énormes, et elles jettent

ainsi une grande lumière dans l'obscurité de l'ancienne histoire de ces peuples. Le premier volume, consacré à ces recherches, embrasse toutes les langues de l'Europe, de l'Asie, et quelques langues de l'Afrique. Le second volume contient des explications supplémentaires, des vues sur l'origine des langues et des peuples, des extraits d'anciens historiens qui ont traité le même sujet; enfin, un rapprochement fort curieux de quinze mots dans deux cents langues. Le style de l'auteur est simple, clair et animé, de manière que son ouvrage offre une lecture intéressante même aux personnes qui ne font pas de la philologie l'objet de leurs études.

— *Hugo von Rheinberg, ein Trauerspiel*, c'est-à-dire, *Hugues de Rheinberg*, tragédie; par M. OEhlenschloger. Goëtingue, chez Duerlich, 1819; in-8°.

M. OEhlenschloger est un des poètes les plus spirituels et les plus estimés d'Allemagne. La plupart de ses pièces dramatiques sont représentées sur la scène avec le plus grand succès; plusieurs ont été traduites dans des langues étrangères. Cette nouvelle production n'est pas inférieure à celles du même auteur, qui ont déjà obtenu les suffrages du public.

— *C. L. von Woltmanns sämtliche Werke*. — OEuvres complètes de Woltmann, in-8°. Leipsick, au musée allemand. Prix de chaque livraison de 60 à 64 feuilles d'impression, 20 francs.

Les œuvres de cet estimable historien méritent certainement une place dans les bibliothèques choisies; elles contiennent des ouvrages déjà connus du public, à l'exception d'une partie de l'*Histoire d'Angleterre*, et de la *biographie de l'auteur*, écrite par lui-même, et complétée par sa femme. Cette biographie se trouve à la tête du premier volume, qui contient en outre une dissertation sur l'*Histoire de l'espèce humaine*, l'*Histoire des Égyptiens*, et celle des *Israélites*. Le second volume embrasse l'*Histoire de France*, depuis la domination des Romains jusqu'à la chute des Girondins, au 31 mai 1793. Quelque étroit que soit le cadre adopté pour un tableau si vaste, l'auteur n'omet aucun événement important; il entremêle ses récits de réflexions judicieuses et instructives. Ces deux volumes forment la première livraison de l'ouvrage. La seconde, qui a dû paraître maintenant, renferme l'*Histoire d'Angleterre*.

— *Oesterreichs Tibur*. — Tibur d'Autriche, ou tableaux de la nature et de l'art, ou recueil de morceaux fournis par MM. Hammer, Schultess, Trattinnick, Eissel, etc., publié par le docteur Fr. Sartori, avec 4 gravures et une vignette, in-12. 1819.

Cet ouvrage, qui paraît à Vienne, a pour but de représenter successivement tout ce que la nature et l'art ont produit de grand, de beau et de curieux, dans la vaste étendue de la monarchie autrichienne. L'auteur est honorablement connu par son *Porte-feuille pittoresque*, et par d'autres ouvrages de ce genre.

## ITALIE.

— *Litologia Umana*. — Lithologie humaine, ou Recherches chimiques et médicales sur les substances pierreuses qui se forment dans diverses parties du corps humain, particulièrement dans la vessie. Ouvrage posthume de L.-V. Brugnatelli, professeur de l'Université de Pavie, publié par son fils, le docteur G. Brugnatelli. 1 volume in-folio, avec trois planches coloriées. Pavie, 1819.

Cet ouvrage est le fruit de vingt ans de recherches assidues. Il mérite l'attention non-seulement des médecins de profession, mais en général de tous les curieux. Les dessins dont il est embellis, sont faits d'après une riche collection de calculs que l'auteur avait amassés pendant sa longue pratique. Les différentes configurations de ces calculs, représentés dans leur grandeur naturelle, sont dessinées avec la plus grande fidélité. Les uns ont la forme d'une épingle, d'autres d'un épi de blé, d'autres encore sont de la grosseur d'un œuf d'oie. Pour étudier la structure intérieure de ces calculs, il était nécessaire d'en couper plusieurs par le milieu, ce que l'auteur a exécuté avec beaucoup d'adresse. On voit bien distinctement dans le dessin les diverses couches de leur stratification, depuis la surface jusqu'au centre. L'auteur a choisi quarante-neuf des plus remarquables calculs de sa collection, dont il donne une description détaillée. Il a été encouragé dans ses recherches par l'espérance de découvrir un préservatif contre la terrible maladie qui cause ces concrétions accidentelles. Le dernier chapitre de l'ouvrage expose le résultat de ces recherches. M. Brugnatelli y rejette la méthode de tenter la destruction du calcul moyennant l'injection dans la vessie de dissolvans acides

ou alcalins. Il préfère l'usage des dissolvans pris en boissons, dans tous les cas où le calcul est encore gravelle. Il recommande alors en boisson une dissolution de chaux carbonisée, fortement acidulée. Pour le reste, il s'en rapporte aux grands progrès qui, depuis quelque tems, ont été faits dans la manière de procéder à l'opération que nécessite cette terrible maladie, progrès qui ne peuvent manquer de conduire à de plus grandes découvertes.

— *Dei provvedimenti annonari.* — Des Lois ou de la Police sur les Subsistances, par le chevalier Jean Fabroni. Seconde édition. Florence, 1817. 1 vol. in-8° de xv et 477 pages.

Cette nouvelle édition, considérablement augmentée, d'un livre qui, en 1804, fit impression sur le public, mérite de fixer l'attention de tous ceux qui s'occupent d'économie politique, de tous les amis de l'agriculture, de tous ceux de l'humanité. La liberté absolue du commerce des grains a été depuis long-tems réclamée par les philosophes; ses avantages ont été démontrés, à plusieurs reprises, dans des ouvrages demeurés sans réponse; plusieurs gouvernemens ont cédé à la conviction; la théorie a été mise à l'épreuve en Toscane, en Hollande, en Amérique, et le succès a dépassé l'espérance. Cependant le moindre embarras dans les subsistances suffit presque toujours pour donner l'alarme au gouvernement, et pour l'engager à tenter de faire par lui-même ce qu'il devrait laisser faire à la nature des choses. Il donne des ordres arbitraires, il change le cours des lois, il éveille des terreurs populaires auxquelles il obéit ensuite, et, en voulant exécuter ce qui se serait opéré de soi-même, ou prévenir ce qu'aucune puissance humaine ne saurait empêcher, il change presque toujours la disette en famine. Les deux plus sages nations de l'Europe, la France et l'Angleterre, sont encore atteintes de la manie réglementaire; leur régime actuel sur les grains, les lois même qu'elles ont portées cette année sont répronvées par la théorie. L'ouvrage de M. Fabroni en est d'autant plus digne de leur méditation. Après avoir exposé brièvement les avantages théoriques d'une liberté absolue, il passe en revue tous les expédiens auxquels les gouvernemens anciens et modernes ont eu recours, pour régler le commerce des blés. Ce sont, d'après lui, la taxe du prix des denrées, ou le maximum, les approvisionnemens faits à l'étranger



par le gouvernement, l'obligation imposée au cultivateur de déclarer le montant de ses récoltes, la prohibition d'exportation, ou absolue, ou limitée par les *traites* que le gouvernement accorde; la défense d'exporter, à moins que le blé ne tombe au-dessous de ce que le gouvernement regarde comme son prix moyen, les primes sur l'importation dans la cherté, sur l'exportation dans l'abondance; les droits de sortie dans les années de cherté, d'entrée dans les années d'abondance, les magasins publics, l'*assise* ou la fixation du prix du pain d'après celui du blé, les lois contre les accapareurs, et la vente à perte ou à plus bas prix du pain destiné au pauvre. M. Fabroni discute chacun de ces expédiens d'après la théorie, et il démontre que chacun doit manquer le but que le gouvernement s'est proposé; il en appelle ensuite à l'expérience; il rassemble avec une érudition prodigieuse les essais qui ont été faits par tous les peuples et dans tous les tems de ces réglemens divers. Il donne la preuve la plus irrévocable que le résultat a toujours été également funeste, et il ne laisse aucun doute que, dans l'état actuel de la science économique et de celle du gouvernement, le seul conseil sage qu'on puisse donner au dernier, c'est de laisser faire et de laisser passer. Ce n'est pas ici la place d'examiner si, de ce qu'on n'a jamais rien fait de bien, on doit conclure qu'on ne peut jamais rien faire, et si la science de l'économie politique ne changera point lorsqu'on aura enfin des gouvernemens vraiment nationaux. Alors, peut-être, réunissant pour le bien public les lumières de tous, comme la force de tous, ils connaîtront mieux le but, et pourront plus aisément y atteindre; alors aussi on pourra leur demander avec confiance de servir la chose publique, au lieu de leur recommander seulement de ne pas y nuire.

J.-C.-L. DE SISMONDI.

— *Edipo Coloneo*. — OEdipe à Colonne, tragédie de Sophocle, traduite en vers italiens par J.-B. Giusti. Parme, 1817.

Cette traduction est précédée d'un discours sur le style tragique. L'auteur s'étudie à rechercher les causes qui ont empêché les Italiens, d'ailleurs si ingénieux, d'atteindre à la perfection dans ce genre. Il pense que cela tient uniquement aux défauts de leur style, d'où il résulterait que ces tragédies ennuyeuses que l'Italie possède en si grand nombre, pourraient

toutes devenir excellentes, si on les traduisait dans le style de M. Giusti. Nous craignons, au contraire, que malgré ces corrections, le sujet, le plan et le dialogue de ces pièces restant toujours les mêmes, ce travail ne soit entièrement inutile. Les Italiens qui se connaissent le mieux dans ce genre, n'ont point manqué d'observer que, pour éviter les défauts qui tiennent à la texture même de ces pièces, il faudrait, avant tout, que les auteurs fussent délivrés de ces craintes, et de ces espérances qui les rendent esclaves des préjugés publics ou de la volonté des princes. Quoi qu'il en soit, la traduction de M. Giusti est assez recommandable sous plusieurs rapports; mais les littérateurs italiens seront loin d'y trouver ce talent qu'ils admirent dans la traduction entière de Sophocle, faite par M. Bellotti.

— *Orlando Furioso di messer Lodovico Ariosto*. Édition publiée par M. Ottavio Morali, et conforme à celle de 1532. Milan, 1818, in-4° de 548 et xxxvi pages, chez J. Pirotta.

L'Arioste avait donné lui-même trois éditions de son poëme : la première en 1516, la deuxième en 1521, et la troisième en 1532. Quoique cette dernière eût été corrigée par l'auteur lui-même, elle fut entièrement négligée par les éditeurs postérieurs, qui réimprimèrent constamment les éditions précédentes, et même les altérèrent de plus en plus. M. Morali, après avoir examiné et collationné les nombreuses éditions des Gioliti, des Aldi, des Valgrisi, etc., s'est enfin déterminé à nous donner la sienne sur la dernière édition que l'Arioste lui-même avait corrigée. Il s'est permis de modifier dans quelques mots l'orthographe de l'auteur; mais il s'est religieusement conformé au texte dans tout le reste. Cette édition est ornée du portrait de l'Arioste, parfaitement gravé par M. Garavaglia.

#### ESPAGNE.

*Ensayo sobre los verdaderos principios della equitation, etc.* — Essai sur les vrais principes de l'équitation, ou Théorie de l'école du cheval, d'accord avec les lois de la géométrie, de l'anatomie et de la mécanique, accompagné d'un supplément sur la beauté du cheval, son âge; sur la méthode de le soigner, de le ferrer, et de connaître ses maladies extérieures; et sur la forme de la selle et des rênes; par dom François de La Iglesia; vol. in-4°, avec planches. Madrid, 1819. Ranz.

— *Minerva, o el Revisor general.* — La Minerve, ou le Reviseur général; vol. in-8°. Madrid. Escribano.

Le tome 12 de ce recueil de mélanges critiques, dont nous avons déjà fait mention, renferme, entre plusieurs autres articles remarquables, des recherches sur la pureté de la langue castillane; une critique du poëme de *la Jérusalem* du Tasse; une analyse de l'Histoire des Croisades; celle d'un Mémoire sur les Oracles; celle d'un Voyage au Groënland, aux terres australes, et à d'autres pays inconnus; un Mémoire sur les progrès de la littérature russe; et de celle d'autres pays, avec des Notices concernant les ouvrages qu'on y a publiés.

— *Almacen de frutos literarios, etc.* — Magasin de fruits littéraires; tome 8<sup>e</sup>, qui contient trois Discours sur l'agriculture par don Antoine Sandalio de Arias, professeur d'agriculture au Jardin botanique du roi; un Mémoire sur les plantes capables d'être manufacturées pour faire du pain, par D. Etienne Boutelou; une Notice historique sur le canal projeté pour être tiré de la rivière Jarama, et conduit à Madrid; une autre sur le canal de Huescar, dans le royaume de Grenade; et quelques autres Mémoires concernant l'Amérique; in-8°. Madrid, 1819. Perez.

## ROYAUME DES PAYS-BAS.

*Essai sur l'indigence dans la Flandre orientale*, par le baron de Keerbergh, chevalier de l'ordre royal du Lion belge, gouverneur de la Flandre orientale, l'un des curateurs de l'Université royale de Gand, et membre de plusieurs Sociétés savantes; 1 vol. in-8° de 150 pag., avec tableaux. Gand, 1819. Houdin, imp.-lib.

Dans son avant-propos, l'auteur déclare qu'il ne destinait point son ouvrage à voir le jour. « Dans leur origine, dit-il, ces pages avaient pour but unique d'éclairer, sur l'état actuel de l'indigence dans la Flandre orientale, les commissions de bienfaisance qui y ont été récemment créées pour l'amélioration du régime des secours. Les tableaux que nous publions aujourd'hui nous paraissent et nous paraissent encore des documens d'une haute importance pour ces commissions; ils sont le résultat de beaucoup de recherches, faites sur les lieux mêmes, dans près de trois cents communes, et individuellement, sur la position de

près de 70,000 habitans, tous actuellement secourus par la charité publique. Ce serait une grande erreur que de confondre un pareil ouvrage avec un travail rédigé sur des calculs approximatifs. »

Cet essai est divisé par chapitres, et chaque chapitre par paragraphes, tels que ceux relatifs aux infirmes, aux vieillards, etc. Il contient des notions très exactes sur le nombre, l'âge, le sexe et les professions des indigens secourus par la bienfaisance publique dans la Flandre orientale. Il embrasse aussi leur classification, soit en raison de la quotité des secours que chacun touche effectivement de la charité, soit d'après les causes auxquelles les administrations de bienfaisance attribuent l'état de détresse de chaque indigent.

— *Zedelyke Schoonheden*, c'est-à-dire, Beautés morales, extraites de *l'Imitation de Jésus-Christ*; par J. M. Schrant. Gand. C. Houdin, 1818; in-8°.

On était déjà redevable à M. S., professeur de langue et de littérature hollandaises à l'Académie de Gand, d'une bonne traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ. Les Beautés morales*, qu'il publie aujourd'hui, lui font également honneur : elles abondent dans *l'Imitation*, un peu trop empreinte cependant, en quelques endroits, du goût de la vie érémitique et claustrale. Le libraire nous annonce encore un extrait du 2<sup>e</sup> livre de *l'Imitation*, en forme d'oraisons ou de prières.

M.

— *Verhandeling over den oorsprong, etc.*, c'est-à-dire, *Mémoire sur l'origine des querelles des Houk (Houk) et des Cabillaux, puisé dans des documens authentiques, la plupart inconnus*, par J.-C. de Jonge, archiviste adjoint du royaume des Pays-Bas. Leyde, C. Hezenberg le jeune, 1819, in-8°.

Les factions politiques des *Houk* et des *Cabillaux* jouent un notable rôle dans les annales hollandaises, sous le gouvernement des comtes, pendant le cours des 10<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles. Bien que de savantes recherches eussent déjà répandu beaucoup de jour sur ce point d'histoire, le Mémoire que nous annonçons prouve que la matière n'était rien moins qu'épuisée. L'accès aux archives de son pays, précieux avantage que M. de Jonge doit à sa place, l'a mis à portée de bien mériter encore de l'histoire de sa patrie, même après M. le professeur *Tydemans*, dont

le travail avait été , depuis peu , jugé digne d'une médaille d'or. Nous félicitons M. de Jonge de cette monographie vraiment classique , et que le respectable vieillard auquel il est adjoint dans ses fonctions, M. le professeur *Van Wijn*, a honoré d'un suffrage tout autrement imposant. M.

## LIVRES FRANÇAIS.

*Remarques critiques sur l'histoire de l'astronomie ancienne de M. Delambre , contenant une détermination rigoureuse des observations astronomiques par lesquelles Ptolémée a conclu la durée de l'année, et la preuve des erreurs de la méthode employée par M. Delambre pour cette détermination; par M. Marcoz.* Paris, madame veuve Courcier, rue Saint-André-des-Arts, in-4°, 20 pages, 1819.

Le titre de ce court Mémoire explique son objet. L'auteur, M. Marcoz, de Chambéry, qui, depuis plusieurs années, se livre exclusivement à l'étude de l'astronomie ancienne, a déjà publié plusieurs fragmens qui nous en font espérer d'autres, et désirer même un corps d'ouvrage. Le mérite de ses *remarques* actuelles est de nous prouver d'abord sa sincérité, sa bonne foi, puisqu'il commence par avouer qu'il s'était trompé dans un Mémoire manuscrit, soumis, en 1807, au célèbre Lagrange, et qui, après le décès de ce savant géomètre, est tombé aux mains de M. Delambre, à l'insu de l'auteur. M. Delambre a d'abord approuvé ce Mémoire qu'il attribue à M. *Marcot*; puis il l'a censuré dans son dernier ouvrage. M. Marcoz se défend ici, et il y réussit d'autant mieux, qu'à la solidité de ses argumens, il joint le ton de politesse toujours désirable dans les discussions, et le sentiment des égards dus au caractère, aux travaux et aux talens de M. Delambre. Le résultat le plus curieux de ce Mémoire est d'apprendre aux *non-initiés* que MM. les astronomes en titre, malgré leurs antiques et constantes prétentions, ne sont pas encore arrivés à l'infailibilité; que l'espèce de dédain avec lequel ils traitent quelquefois les *écrivains d'histoire*, n'est pas encore justifié par des motifs positifs, irrécusables: qu'ils n'ont pas le droit de taxer d'erreur et de supposition certains faits, certaines circonstances d'éclipses cités par les historiens, sous prétexte que les dates ou les

circstances ne s'ajustent pas aux cadres astronomiques actuellement reçus. Ainsi, par exemple, la célèbre éclipse de Thalès, placée en l'an 625, avant notre ère, le 3 février, par le récit d'Hérodote, n'est point encore réfutée par la condamnation de M. Delambre, attendu que les calculs allégués en opposition ne sont pas établis sur une série d'*observations de fait*, mais bien sur des assertions de Ptolémée, dont la véracité devient de jour en jour plus suspecte. Ptolémée a-t-il posé toutes ses éclipses d'après des *observations de fait*, ou n'en a-t-il pas posé, du moins plusieurs, par *convenance* à ses hypothèses? voilà le problème qui reste à résoudre, et nous osons dire qu'on ne le résoudra point tant que dans son examen l'on portera les préjugés de l'astronome Lalande, dont l'érostratique vanité n'a voulu admettre aucune science hors de sa portée et de sa sphère; dont la jalousie enfantine a pris à tâche de déprécier l'impartial et profond Bailly; enfin, tant que l'on persistera dans le préjugé d'un système raccourcisseur des tems de la nature, par complaisance pour des chronologies d'accident.

VOLNEY.

P. S. Le Mémoire de M. Marcoz, à raison de son format in-4° et de son caractère d'impression, s'adapte très bien au livre de M. Delambre.

— *Explication de Playfair sur la théorie de la terre*, par Hutton, et examen comparatif des systèmes géologiques fondés sur le feu et sur l'eau; par M. Murray, en réponse à l'explication de Playfair: traduits de l'anglais, et accompagnés de notes et de planches, par C. A. Basset, docteur ès-sciences et ès-lettres de l'Académie de Paris, directeur de l'École normale, etc. Paris, 1815. Bossange et Masson, imprimeurs-libraires, rue de Tournon, n° 6. Prix, 6 et 7 francs.

La discussion qui s'éleva, il y a plusieurs années, dans l'Université d'Édimbourg, au sujet du système géologique du docteur Hutton, est devenue célèbre à plus d'un titre. L'un de nos académiciens les plus distingués a dit, de cette discussion, qu'elle pouvait être proposée pour modèle, sous tous les rapports, excepté pourtant sous celui de l'urbanité. M. Basset a eu l'heureuse idée de réunir les pièces de cette lutte remarquable, et qui désormais fera partie intégrante de l'interminable procès des vulcanistes et des neptuniens.

L'ouvrage du docteur Hutton, qui n'a jamais été traduit en français, attira fortement l'attention, dès sa naissance, et ne tarda pas à être vivement attaqué par Deluc et Kirwan. Quelques années plus tard, M. Playfair entreprit son apologie, en l'appuyant de nouvelles preuves et de nouveaux argumens.

Enfin, M. Murray combattit à son tour cette apologie, avec non moins de force et de vivacité. M. Basset, désirant réunir les trois auteurs écossais en un seul volume, a pris pour texte de la première partie l'exposition de la théorie de Hutton, et a placé les vingt-cinq notes de M. Playfair sous ce texte, en plus petits caractères. La dissertation de M. Murray, imprimée en caractères moyens, constitue la seconde partie de l'ouvrage. A tout cela, le traducteur a ajouté des notes et des descriptions importantes.

On a déjà reproché à M. Basset, avec raison, quelques négligences de style, et quelques inexactitudes dans la traduction des mots techniques. Ce ne sont là que des taches légères, et qu'il lui sera aisé de faire disparaître. En résumé, les géologues lui sauront gré de sa laborieuse entreprise; et, en l'offrant aux élèves de l'École normale, il leur a fait un présent qui mérite toute leur reconnaissance.

F.

— *Traité des maladies des articulations, ou observations pathologiques et chirurgicales sur ces maladies*; par B. C. Brodie, membre de la Société royale de Londres, etc. Traduit de l'anglais par Léon Marchant, docteur en médecine. Paris, 1819. Plancher, libraire, rue Poupée, n° 7. Prix, 4 fr. 10 cent.

L'étendue du plan que s'est imposé la *Revue encyclopédique*, ne lui permet de considérer les sciences, pour ainsi dire, qu'en masse, et la réduit conséquemment à la simple indication des traités spéciaux, quel que soit d'ailleurs le mérite de ces traités. Celui de M. Brodie a suivi la règle commune, quoique, par l'importance du sujet, et surtout par le talent ingénieux et fécond de l'auteur, il eût justifié sans doute une exception honorable.

Les maladies des articulations, assez mal connues jusqu'ici, manquaient encore d'une histoire exacte et complète. L'ouvrage de M. Brodie remplit donc un besoin réel de la science, et rend un véritable service à ceux qui la cultivent. Aussi ne doit-on

pas douter qu'il ne soit accueilli avec empressement, partout où les études médicales sont en quelque crédit. Toutes ces maladies, vaguement confondues sous les dénominations insignifiantes ou absurdes de *tumeurs blanches, froides, scrophuleuses, de mal vertébral*, etc., offraient un vestige déplorable de cette vieille médecine qui, partout où elle trouvait une difficulté, s'empressait de la rendre inextricable par un mot inintelligible. L'analyse anatomique des tissus primitifs pouvait seule guider l'analyse pathologique. Bichat est le vrai fondateur de cette double analyse; et ceux que cette méthode dirige avec autant de succès que M. Brodie, peuvent, en quelque sorte, être regardés comme les continuateurs de ce grand homme.

Il siérait mal, sans doute, dans une indication aussi rapide, et qui suffit à peine à l'énumération des objets les plus remarquables, d'insister sur quelques critiques de détail. Je n'en ferai qu'une générale, et qui du reste ne s'adresse qu'au traducteur. On pourra lui reprocher, je crois, dans plusieurs endroits, un certain embarras de style et de pensée, qu'un peu plus de travail eût aisément fait disparaître. La clarté est l'ornement des ouvrages solides, et c'est le seul, peut-être, dont on ne se lasse jamais. M. Marchant a enrichi le texte de notes intéressantes, et surtout d'une introduction pleine d'aperçus piquans et de vues originales. L'hommage de sa traduction, qu'il offre à M. Prunelle, au moment où ce professeur célèbre vient d'être réformé dans ses fonctions, ne fait pas moins d'honneur à son caractère que n'en fait à son goût le choix d'un ouvrage aussi excellent que celui de M. Brodie. FLOURENS, D.-M.

— *Des passions suivant les âges, et de leurs effets sous le point de vue médical.* — Discours lu à la séance publique de la Société académique de médecine de Marseille, le 1<sup>er</sup> août 1819; par M. Pierre-Martin Roux, docteur en médecine; in-8° de 2 feuilles. Imprimerie d'Achard, à Marseille.

— *Nouvelles annales des voyages*, par MM. Eyries et Malte-Brun. — Il en paraît 1 vol. in-8° tous les trois mois. Prix, 30 fr. pour l'année, à Paris, et 36 fr. pour les départemens. Gide fils, rue St.-Marc-Feydeau, n° 20.

Ce Recueil s'adresse aux amateurs de la géographie, science qui s'y trouve traitée avec profondeur. Nous citerons un article



extrait du dernier cahier, et dont quelques exemplaires ont été tirés à part. Il est intitulé *Notice sur Parga*; il a été rédigé par un Grec qui réside à Paris, où il cultive, avec un égal succès, la littérature française et la littérature nationale. On y reconnaît un homme instruit et surtout un excellent citoyen, éloge qui, dans la situation politique actuelle des Grecs modernes, est le plus flatteur qu'ils puissent mériter.

— *Recherches géographiques et archéologiques sur le département des Basses-Alpes*, par M. D.-M.-Y. Henry. 1 vol. in-8° de 248 pages, avec cartes et gravures. Forcalquier, 1818, Henri Gaudibert, imprimeur.

L'auteur débute par des considérations générales sur le département des Basses-Alpes et les objets précieux d'antiquité qu'il renferme. Il regarde cette contrée comme faisant partie de la portion des Gaules désignée sous le nom de *Gallo-Græcia* par les uns, et de *Gallia-Braccata* par les autres. L'ouvrage contient plusieurs planches représentant les monumens, médailles, et autres antiquités curieuses, citées dans ce livre. Le style est très convenable au sujet, et, malgré quelques fautes typographiques, tout curieux de connaître l'archéologie de son pays, doit placer ce livre dans sa bibliothèque. D. B.

— *Mémoire sur l'importation en France des chèvres à duvet de Cachemire*, par M. Tessier, de l'Académie royale des Sciences. Paris, Madame Huzard, 1819, brochure in-8° de 29 pages.

— *L'Observateur au 19<sup>e</sup> siècle*, par A.-J.-C. St.-Prosper. Paris, Ledoux et Tenré, rue Pierre-Sarrazin, n° 8. In-18. Prix, 1 fr. 30 c.

Cet ouvrage est un livre de morale; c'est dire assez qu'il y est question de politique; car la politique n'est autre chose que la morale appliquée aux actions et aux intérêts les plus élevés. Cette partie est traitée avec plus d'esprit que de justesse; du moins, l'auteur est dominé par des opinions que nous ne croyons pas exactes. Nous pouvons louer avec moins de restriction tout ce qui a rapport à l'observation intérieure du cœur humain. Les chapitres qui traitent des *femmes*, de *l'amour*, des *convenances*, sont remplis de choses bien senties et exprimées d'une manière piquante. Nous citerons quelques lignes du chapitre de l'*Amitié*.

« L'amitié est comme les vieux titres : la date la rend précieuse. — Dans l'état actuel de la société, les hommes se connaissent trop pour s'aimer. — En amitié, on ne donne pas ; mais on partage. — A un certain âge, quelques femmes portent, dans le commerce de l'amitié, une grâce et une délicatesse inconnues aux hommes. Il ne faut pas s'en étonner, c'est un reste de l'amour. — L'amitié est comme la vertu, elle oblige à beaucoup. — L'amitié a l'esprit juste ; elle conseille presque toujours bien. »

Ces citations auront sans doute justifié nos éloges, et donneront envie de connaître l'ouvrage d'où elles sont tirées.

— *Traité et Questions de Procédure civile*, par G.-L.-J. Carré, professeur en la Faculté de droit de Rennes, 1819, in-4<sup>o</sup>, 2 vol. de 160 feuilles. Rennes, chez Duchesne, et à Paris, chez Bechet. Prix, 28 francs.

La moitié des questions qui s'agitent devant les tribunaux, ne sont que des questions de procédure civile ou criminelle ; il ne faut donc pas s'étonner si, depuis quelques années, l'on enseigne la procédure dans toutes les écoles de droit, et s'il paraît sur cette partie des ouvrages volumineux, qui sont dans tous les cabinets des jurisconsultes, ou même des praticiens : M. le professeur Carré, déjà connu avantageusement par son *Introduction générale à l'étude du droit*, avait aussi publié, avec un grand succès, l'*Analyse des autorités sur le Code de procédure civile* (in-4<sup>o</sup>, 2 vol.) ; l'ouvrage que nous annonçons achève de compléter le recueil des doctrines, des arrêts et des opinions des auteurs sur cette matière immense. Cependant, l'auteur ne traite pas de l'*Appel comme d'abus*, dont l'usage reste si malheureusement suspendu en France, malgré la loi organique des cultes de 1801, art. 6, 7 et 8, et les art. 58, 62 et 68 de la Charte. Jamais ce remède ne nous fut plus nécessaire ; et il serait aussi inconstitutionnel que sans effet, s'il pouvait être confié au Conseil d'État. Un ou deux articles de loi seraient au moins utiles, pour lever la suspension et fixer le mode de procéder en cette matière devant les cours.

L.

— *Commentaire sur l'Esprit des Loix de Montesquieu*, par M. le comte Destutt de Tracy, pair de France, membre de l'Institut de France et de la Société philosophique de Philadel-

phie ; suivi d'observations inédites de Condorcet sur le 29<sup>e</sup> livre du même ouvrage, et d'un Mémoire sur cette question : *Quels sont les moyens de fonder la morale d'un peuple ?* Écrit et publié par l'auteur du Commentaire sur l'Esprit des Lois , en 1798, an VI. A Paris , chez Desoer , 1819 ; in-8<sup>o</sup>.

Cet ouvrage a été d'abord imprimé en anglais aux États-Unis , en l'année 1811 , et il y est enseigné dans plusieurs écoles publiques. Depuis, il fut réimprimé à Liège, en 1817 ; enfin, il vient d'être réimprimé à Paris. C'est sans doute le meilleur de tous les Commentaires sur l'*Esprit des Lois*. Mais il ne dispense point les savans de lire celui de Voltaire , ni les notes d'Helvétius , ni l'ouvrage de Grouvelle , intitulé : *De l'Autorité de Montesquieu dans la révolution* ; il est permis d'ajouter que ces trois ouvrages , comme tout ce qui sort de la main des hommes , sont encore susceptibles de justes critiques , et que , par exemple , enseigner aux hommes l'oubli de Dieu , comme le véritable moyen d'être plus vertueux et plus heureux , est l'effet d'une haine trop passionnée contre les crimes de l'ultracisme et de l'ultramontanisme ; c'est contredire Montesquieu sans le réfuter , c'est tomber dans un extrême , sous prétexte d'en éviter un autre.

LANJUNAIS.

— *Constitution des Provinces-Unies de l'Amérique du Sud*, sanctionnée et publiée ( le 22 avril 1819 ) par ordre du Souverain-Congrès-Général-Constituant. Paris, 1819. In-8<sup>o</sup> de 110 pag. Chez Madame Lemoult , au Palais-Royal.

Dans cette Constitution , appropriée aux circonstances locales , et qui établit le gouvernement représentatif , l'exercice de la souveraineté constituée appartient à un Congrès électif qui se compose d'un Directeur de l'État , d'une Chambre de sénateurs et d'une Chambre des représentans : le directeur *expédie* , suivant les formes et les conditions de la loi , des lettres de naturalisation ; mais ces lettres ne dépendent ni de sa volonté , ni de celle de ses ministres. La loi seule , et non la faveur , fait d'un étranger un citoyen , et par conséquent un électeur , un éligible. Les membres des Chambres , ne pouvant être pris parmi les salariés de l'État , ont peu d'attrait à se vendre aux ministres. Les représentans sont indemnisés. Il n'y a point de prime accordée à l'aristocratie dans l'élection de la Chambre des représen-

tans. Elle a le droit spécial d'accuser et de faire juger par le sénat tous les grands fonctionnaires, à l'effet seulement de les priver de leur emploi, et sauf jugement criminel ordinaire, s'il y a lieu. Ainsi, la responsabilité est sagement et pleinement établie; il n'y a point de Conseil d'État qui puisse la paralyser, et une loi spéciale en développe l'organisation. La loi seule peut créer et supprimer les emplois quelconques.

Selon cette constitution, il faut neuf jours d'intervalle entre la proposition et l'adoption d'un projet de loi quelconque dans chacune des Chambres. Cette forme seule étant observée, rend les coups d'État et les proscriptions impossibles. A l'ouverture de chaque session, le directeur fait un rapport sur la situation de l'État. Il y a une haute cour de justice, qui est cour de cassation, juge les questions contentieuses d'administration publique, et qui doit informer le congrès de ce qu'elle croit devoir être amélioré dans l'administration de la justice. Tout employé diplomatique, civil, militaire ou ecclésiastique, est obligé de prêter le serment d'observer la constitution. Un serment si nécessaire est prescrit, en France, par la constitution, au Roi; par la loi, aux électeurs, aux éligibles et aux membres des Chambres; par des ordonnances ou par des ordres ministériels, aux administrateurs locaux, aux juges, à des employés très subalternes, comme les débitans de tabac. Mais les ministres, les fonctionnaires diplomatiques ou militaires, ou ecclésiastiques, les gradés, les employés littéraires n'y sont pas encore assujettis; c'est ce qui suffirait pour expliquer beaucoup de désordres. Enfin, cette constitution, comme celle des États septentrionaux d'Amérique, établit des formes constitutionnelles pour sa revision ou réformation.

LANJUNAIS.

— *Catéchisme politique de la Constitution espagnole, applicable à toute constitution fondée sur les principes.* Paris, 1819, 72 pages. Chez Pélicier et chez Bobée.

Si, comme on l'a dit en Prusse, les constitutions doivent être fondées sur des bases historiques d'un tems quelconque, plutôt que sur la raison et la justice, qui sont si naturelles et sans doute de la plus respectable antiquité; la dernière constitution rédigée par les Cortez devait avoir bien des attrait pour les Espagnols, puisqu'elle était l'ancien héritage de leurs ancêtres, en même tems

que le cri de la nature et de la raison. Elle est, dit l'auteur de cet opuscule naguère universellement répandu et enseigné dans l'Espagne, elle est un ressort plié par l'abus de la force, mais non brisé. Un jour, la Péninsule verra son prince relever lui-même cette colonne de l'indépendance nationale, comme le meilleur appui de son autorité, comme la meilleure garantie du bonheur de ses sujets. Il ne faut pas ignorer que ce livre est le Manuel d'un peuple qui se donnait des lois, alors même qu'il était conquis, et que les conquérans n'osaient prétendre, pour eux-mêmes à cette liberté dont nos voisins opprimés donnaient au monde le signal et l'exemple. L.

— *Discours qui a remporté le prix à la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, en 1819, sur ce sujet : Démontrer que les intérêts des Français de toutes les classes sont attachés au maintien de la Charte constitutionnelle ;* par M. Cyprien Anot, professeur au Collège royal de Rheims ; in-8°. Prix, 2 fr. 50 c., et 3 fr. par la poste. A Châlons, et se trouve à Paris, chez Carez, Thomine et Fortic, libraires, rue Saint-André-des-Arcs, n° 59.

Ce discours contient de bonnes observations : il a le mérite d'être instructif et utile, quoique les abus de l'autorité y soient mis quelquefois au rang des bienfaits de notre constitution.

— *De la Pairie et des Pairs de France ;* par M. Hippolyte Grellet. Paris, Delaunay ; 1819. Broch. in-8° de 37 pages.

L'auteur de cette brochure paraît fortement pénétré de la nécessité d'une pairie dans une monarchie constitutionnelle ; mais il ne paraît pas moins vivement touché des imperfections graves qui nuisent, en France, à l'essence de l'institution. M. Grellet a signalé le mal, mais non les moyens d'y remédier. Il aborde une question, selon nous, bien délicate ; mais il est loin de la résoudre. Son opuscule renferme d'ailleurs beaucoup d'aperçus justes et d'idées saines.

— *De l'Incompatibilité entre le Judaïsme et l'exercice du droit de Cité, et des Moyens de rendre les Juifs citoyens dans les gouvernemens représentatifs ;* par M. Moureau (de Vaucluse), avocat à la Cour royale de Paris. Paris, Delaunay, 1819 ; in-8° de 90 pag. Prix, 1 fr. 50 cent.

Il y a beaucoup de bonne-foi dans cet ouvrage ; mais il y a

pour le moins autant d'erreurs. L'auteur, ami sincère de la liberté, connu par divers opuscules politiques, et notamment par ses *Réflexions sur les protestations du pape, relatives au comtat Venaissin*, cède cependant aux préjugés qu'il a puisés au milieu d'une ville (Avignon) qu'habitent un nombre considérable de Juifs. Il veut les soumettre à d'autres conditions sociales que les autres citoyens; il leur refuse l'égalité devant la loi; et cela, parce qu'il suppose que leur religion contrarie directement la loi civile, et même l'organisation sociale. Nous lui répondrons, qu'il n'est pas peut-être de religion, à commencer par celle que notre Charte appelle la *religion de l'Etat*, qui, rigoureusement interprétée, n'apportât quelquefois des entraves aux devoirs civiques. Les quakers dont la religion paraît si étrange au milieu de la société actuelle, ne vivent-ils pas, en Angleterre et aux États-Unis, libres et égaux aux autres citoyens. Vous vous plaignez que le Juif n'a point pour la patrie des entrailles de fils : comment le pourrait-il, lorsqu'une législation hostile ne lui a jamais laissé apercevoir le cœur d'une mère? L'expérience en est faite : là où il trouve la loi favorable, là le Juif s'est montré citoyen. En effet, n'est-il pas homme comme nous? ne professe-t-il pas une religion basée sur les principes de la morale éternelle? Nous rendons de nouveau hommage aux vues droites, aux intentions pures de M. Moureau; mais la *Revue*, qui ne s'occupe pas des événemens et des personnes politiques, n'aura jamais à se reprocher d'avoir fléchi devant les principes.

A. M.

— *Révolutions de Constantinople en 1807 et 1808, précédées d'observations sur l'état actuel de l'empire Ottoman*; par A. de Juchereau de Saint-Denis, colonel au corps royal d'état-major, etc. Paris, 1819, in-8°, 2 vol., chez Brissot-Thivars, Prix, 9 fr.

— *Lettre aux Électeurs du département de l'Isère*; par M. Grégoire, ancien évêque de Blois. Paris. Baudouin frères. 1819. Brochure in-8° de 23 pages.

Nous consignons ici le titre de cet opuscule, comme monument historique.

— *Essai historique sur la ville de Meaux, ancienne capitale de la Brie*. In-8° de 7 feuilles et demie. Meaux. Dubois-Berthault. Prix; 1 fr. 50 c.

— *Causes et précis des crises, des désordres, dans le département du Gard, et dans d'autres lieux du midi de la France, en 1815.* Paris, 1819. 6 parties en 2 vol. in-8°, chez madame Lemoult, au Palais-Royal : 15 fr.

— *Mon examen de conscience sur le 18 brumaire an 8* (19 novembre 1799); par M. Savary, ex-membre du Conseil des Anciens, au Corps législatif. Paris, 1819. Barrois l'aîné, libraire, rue de Seine, n° 10. Prix, 2 fr.

Cette brochure, qui contient des faits et des pièces officielles relatives aux journées des 18 et 19 brumaire, tend à prouver que les terribles souvenirs de 93 ont été, à cette époque, comme avant le 18 fructidor, le principal levier employé par les factions pour détruire le gouvernement représentatif en France. Cette relation détruit entièrement la note *d'infamie* attachée calomnieusement aux noms de 61 mandataires du peuple, exclus du Corps législatif par 25 ou 30 de leurs collègues, et dont le seul crime était d'avoir voulu s'opposer à l'assassin de la liberté publique, qui était venu disperser avec les bayonnettes la représentation nationale. C'est un nouveau témoignage à recueillir et à consulter sur une déplorable époque, célébrée long-tems comme libératrice. A la fin de cet écrit, l'auteur reproduit en entier le jugement porté dans la R. E. (vol. I., p. 242 et suiv.) sur la *Biographie des hommes vivans*, publiée par Michaud. (V. aussi l'annonce des deux autres ouvrages sur le *dix-huit brumaire*, t. III, p. 433.)

— *Histoire de la double conspiration de 1800*, par M. Fescourt. Paris, 1819. 1 vol. in-8°. Chez Guillaume. Prix, 5 fr.

— *Cinq mois de l'histoire de France, ou fin de la vie politique de Napoléon*, par M. Regnault-Warin. Paris, 1819. 1 vol. in-8°. Chez Plancher. Prix, 6 fr.

— (\*) *Esquisse historique et fragmens inédits sur les cent jours et sur les négociations d'Haguenau.* Paris, 1819. Chez Baudouin frères et Delaunay. In-8°, 108 pag. Prix, 2 fr. 50 c.

— (\*) *Recueil des Eloges historiques lus dans les séances publiques de l'Institut*; par M. Cuvier, de l'Académie française, secrétaire perpétuel de celle des Sciences. Paris, 1819. F. G. Levrault, à Strasbourg; et à Paris, rue des Fossés-M.-le-Prince,

n° 33. Deux vol. in-8°, prix, 12 fr., et en papier velin, 24 fr. Ces prix seront portés à 15 et à 30 fr. à partir du 1<sup>er</sup> décembre.

— (\*) *Traité de Géognosie, ou exposé des Connaissances actuelles sur la constitution physique et minérale du globe terrestre*; par J. F. d'Aubuisson de Voisins, ingénieur en chef au corps royal des mines. Paris, 1819. Deux forts volumes in-8°, ornés de deux planches. Prix, 16 fr. Même adresse.

— *Tableaux, en grec moderne, pour l'instruction des enfans, selon la méthode d'enseignement mutuel*. Paris, 1819, imprimerie d'Eberhard.

M. de Rosnovano, premier aga de Moldavie, avait conçu le projet, pendant son séjour en France, en 1818, de naturaliser l'enseignement mutuel en Grèce. Cet estimable philanthrope a voyagé en France et en Angleterre, pour y puiser les connaissances indispensables à son généreux dessein. La transmission des connaissances par l'enseignement mutuel, se fait au moyen de feuilles imprimées d'un seul côté, et qui contiennent le genre d'instruction qu'on veut communiquer. La matière de cet enseignement étant invariable, peut être communiquée par un élève fort à un plus faible, sans qu'on ait à redouter les altérations du texte, ou même les interprétations du maître. Convaincu de cette vérité, M. R.... fit graver et fondre des caractères grecs d'un œil assez fort pour que les enfans pussent les lire à trois pieds de distance. M. Eberhard, chargé de cette entreprise, a imprimé 73 tableaux, sous la direction de M. Cleoboulos de Philippopolis, élève de l'école normale fondée à Paris, par M. de Chabrol, préfet. Un travail de ce genre, qui signale la renaissance des lettres dans le Levant, semble nous offrir la Grèce redemandant à notre patrie les connaissances que nous en avons reçues autrefois.

La division la plus naturelle du travail que nous annonçons est en trois sections, dont la première contient l'alphabet et les syllabes; la seconde, le vocabulaire ou les mots entiers; et la troisième, les phrases.

Nous louerons, dans la première partie, l'association constante d'une syllabe inverse avec une syllabe directe; c'est un genre de perfection qui manque à nos tableaux français. On s'accorde aussi à trouver avantageux aux progrès des élèves le soin que MM. Rosnovano et Cléoboulos ont eu de faire suivre



chaque tableau de syllabes, d'autant de tableaux de mots entiers composés de ces mêmes syllabes. Ce procédé, admis depuis long-tems dans les écoles des Cévennes, trouve des apologistes dans la Société d'éducation. Enfin, il faut signaler, dans la deuxième partie, l'attention qu'on a eue, en graduant les difficultés, de composer des fragmens de phrases où se trouvent les accords des substantifs avec les adjectifs, comme aussi ceux des substantifs avec les verbes.

Tout en louant cette honorable entreprise, nous devons une part à la critique. Les Grecs modernes parlent une langue presque en tout semblable à celle des anciens. Mais, le tems, la conquête, l'esclavage, la barbarie des siècles, ont introduit dans le discours quelques termes nouveaux, et altéré en quelques points les règles de la syntaxe. Cependant, les habitans de la Grèce comprennent, à peu de chose près, tout le grec ancien, lorsqu'on le parle avec la prononciation actuelle, qui paraît être celle du tems de Constantin. Puisque les deux langues ont tant de points de contact, le grec moderne ne peut être considéré que comme un idiome qu'il faudrait s'attacher à faire disparaître ou à reléguer dans les dernières classes de la société, en ramenant l'ancien, autant que faire se pourrait.

Cette pensée avait sans doute frappé MM. R.... et C...., puisqu'ils ont choisi de préférence les mots représentés, à la langue mère. Mais il fallait, pour le perfectionnement d'un semblable ouvrage, proscrire avec soin tous les termes nouveaux qu'on y a introduits. Craignait-on que le peuple n'oubliât son idiome? Mais, le lui faire oublier, en lui rendant sa sagesse primitive, ne serait-ce pas un grand bienfait?

BALLY, D.-M.

— *Méthode raisonnée pour étudier la langue latine, rédigée sur un nouveau plan et d'après les principes des meilleurs grammairiens*, par P.-J.-A. le Prince, professeur au collège royal de Versailles. Leblanc, imprimeur-libraire, abbaye St.-Germain-des-Prés.

Cet ouvrage, composé sur un plan neuf et ingénieux, présente un résumé de tout ce que les grammairiens célèbres ont écrit de plus important pour la langue latine. L'intention principale de l'auteur est de mettre un élève en état, au bout de quelques mois, de rendre raison des constructions, même les plus diffi-

ciles et les plus compliquées. Pour atteindre ce but, M. le Prince indique la route qui lui paraît la meilleure, et que nos rudimentaires ne paraissent pas avoir découverte; de conduire au véritable mécanisme de la langue latine.

— *Cours de langue française, et de langues et exercices*, par M. Lemare, directeur de l'Athénée des langues. Paris, 1819. 4 vol. in-8°, ensemble de 3000 pag. Chez madame Huzard et chez Mongie. Prix, 36 fr.

— *Les Patriarches, ou la terre de Chanaan*; traduit de l'anglais, par mademoiselle L\*\*\*S\*\*\*. Prix, 5 fr., et 6 fr. par la poste. Chasseriau et Hécart, libraires, au dépôt bibliographique, rue de Choiseul, n° 3. Delaunay et Pélicier, au Palais-Royal; et Rey et Gravier, quai des Augustins, n° 55.

Cet ouvrage, publié il y a plusieurs mois, et beaucoup trop négligé par les journaux, peut-être parce que l'âge, le sexe et la modestie du traducteur l'ont empêché de recommander et de faire valoir son travail, méritait néanmoins d'être distingué. Il réunit à la fois le mérite d'une saine morale, l'intérêt d'un roman historique et pastoral, la fraîcheur de coloris d'un poème, la simplicité d'une diction toujours élégante et pure, des tableaux gracieux, des épisodes touchans, des aventures propres à exciter la sensibilité, et à développer chez les jeunes lecteurs une bienveillance active pour leurs semblables. On ne saurait trop inviter les parens et les instituteurs à placer cet ouvrage dans les mains de leurs enfans.

La Société établie à Paris pour l'amélioration de l'enseignement élémentaire a déjà favorablement accueilli *les Patriarches*, en admettant cet ouvrage au nombre de ceux qui doivent composer une *bibliothèque élémentaire* choisie; et mademoiselle L. S., ne se bornant plus au rôle de traducteur, vient de composer et de publier un *Petit Manuel de morale élémentaire à l'usage des enfans*, qui a été honoré des suffrages de la Société d'Éducation, et qui se trouve aussi chez M. Colas, imp-lib., rue Dauphine, n° 32.

— *Petite Revue de l'ouvrage de M. Delamalle, ayant pour titre: Essai d'institutions oratoires, à l'usage de ceux qui se destinent au barreau; dans laquelle on examine le jugement de l'auteur sur les Discours judiciaires de l'avocat-général Servan*; par un bachelier ès-lois en vacances. Paris, P. Didot, 1819; in-8°.

Il y a plus de trois ans qu'un des premiers avocats du barreau de Paris, publia une espèce de Rhétorique du barreau, ouvrage estimable et utile, quant au fond, mais dont plusieurs parties sont incontestablement susceptibles de critique et de contradiction. Or, voilà qu'après les trois ans écoulés, un bachelier ès-lois que, sans le soin qu'il a pris de nous révéler ses titres et qualités, nous aurions cru volontiers un vieux docteur, tant il paraît connaître les détours du palais, où je gagerais qu'il fut nourri, met le public dans la confiance des observations qu'il a consigné en marge de son exemplaire de l'ouvrage de M. Delamalle. Il dédie ces observations à l'Académie française, cette antique cour souveraine de la critique, et semble lui demander un prononcé de jugement que je lui prédis qu'il n'obtiendra pas. L'Académie est comme les ministres; elle ne parle que lorsqu'elle est interrogée officiellement.

Quoi qu'il en doive arriver, nous croyons d'avance pouvoir recommander aux bacheliers, et même aux licenciés en droit, la lecture du nouvel ouvrage de leur confrère; ils y trouveront beaucoup de choses instructives et piquantes; car, le critique, tout en protestant très haut de son profond respect et de sa très profonde estime pour la personne et l'écrit de M. Delamalle, entraîné par une certaine surabondance de causticité, se permet quelquefois, envers son ancien, des licences tant soit peu irrévérentes. Probablement M. Delamalle aura le bon esprit de ne voir là que des étourderies de jeune homme; et nous pensons même qu'il ne pourra s'empêcher de rire à part lui, s'il parcourt le chapitre où ce bachelier s'escrime contre le livre VI des *Institutions oratoires*, intitulé *De l'Action* (de l'Avocat); chapitre dans lequel les lunettes, le bonnet carré, la robe, le chaperon, les airs de tête jouent des rôles passablement grotesques. La *Revue des Institutions oratoires* mérite d'être placée à côté d'elles dans la bibliothèque des jurisconsultes: les grammairiens et les rhéteurs ne la liront pas sans fruit. Les notes qui l'accompagnent décèlent d'ailleurs un homme versé dans l'histoire littéraire et bibliographique. On y trouve exprimé le regret que le burin n'ait pas encore reproduit les traits de l'avocat Gerbier, qualifié un peu trop généralement du titre de *prince des orateurs*. Nous pouvons assurer M. le bachelier que son vœu est rempli depuis long-tems,

et que le portrait de Gerbier, dessiné d'après son buste, par Cochin, a été fort bien exécuté en taille-douce, accompagné de quelques vers en son honneur, et dédié à madame la comtesse de \*\*\* , sa fille. A. M.

— *Essai sur l'immortalité de l'ame*, en six chants. Par M. l'abbé Juffeault. In-8° de huit feuilles, imprimerie de Monnoyer, au Mans. Prix, 2 fr.

— *Génie du Théâtre grec primitif, ou Essai d'imitations d'Eschyle, en vers français*; par Henri Terrasson; 1 vol. in-8°. Paris, Delaunay, 1817.

— *L'Enfer, poëme de Dante-Alighieri, traduit en vers français, avec des notes; suivi de traductions, imitations et poésies diverses*, par Henri Terrasson. Paris, Pillet, 1817, in-8°.

— (\*) *OEuvres complètes de Mad. la baronne de Staël, contenant un grand nombre de morceaux inédits et des additions importantes faites par l'auteur à quelques-uns des ouvrages qui ont paru de son vivant*; édition publiée par les soins de M. le baron de Staël, son fils: précédée d'une *Notice sur les écrits et le caractère de madame de Staël*, par madame Necker de Saussure, et ornée d'un beau portrait de madame de Staël, gravé par Miller, d'après Gérard; 18 vol. in-8°, qui paraissent par livraisons de deux, trois ou quatre volumes, suivant la division des matières, à des époques très rapprochées. La première livraison, composée des quatre premiers volumes, vient d'être publiée; la seconde, qui paraîtra en décembre, contiendra *Delphine*, dont l'ancien texte a été corrigé par l'auteur. On y trouvera aussi un dénouement nouveau, destiné à être substitué à celui qui est déjà connu, et des réflexions sur le but moral de cet ouvrage. Le prix de chaque volume est de 6 fr. papier fin, et 12 fr. papier vélin. La Notice sur les écrits et le caractère de madame de Staël se vend séparément 5 fr. papier ordinaire, et 10 fr. papier vélin. Paris, 1819, Treuttel et Würtz, libraires, rue de Bourbon, n° 17; même Maison de Commerce, à Strasbourg, rue des Serruriers; à Londres, 30 Soho-Square.

Nous rendrons un compte détaillé de cette première livraison et de celles qui suivront.

— (\*) *Histoire de la Monnaie, depuis les tems de la plus haute*

*antiquité, jusqu'au règne de Charlemagne*, par M. le marquis Garnier. Paris, 1819, in-8°, 2 volumes ensemble de 48 feuilles; chez madame Agasse.

— *Salon de 1819*. Recueil de pièces choisies parmi les ouvrages de peinture et sculpture exposés au Louvre, le 25 août 1819, et autres productions nouvelles et inédites de l'École française, gravées au trait, avec l'explication des sujets et un examen général du salon. Par C. P. Landon, peintre de S. A. R. monseigneur le duc de Berri, membre de la Légion d'honneur, conservateur des tableaux des Musées royaux, correspondant de l'Institut, etc. Deux volumes, faisant suite à ceux des *Annales du Musée*, composés de 72 planches chacun, et d'environ 150 pages de texte. Paris, au bureau des *Annales du Musée*, quai de Conti, n° 15, entre l'hôtel des Monnaies et le palais des Quatre-Nations.

Cet ouvrage offre le choix le plus complet de l'exposition de cette année. Les gravures sont exécutées avec soin. Le texte renferme des jugemens sûrs et remplis d'impartialité. Les deux volumes seront distribués en 12 livraisons. Les trois premières sont déjà publiées.

— *L'Ombre de Diderot et le Bossu du Marais, dialogue critique sur le Salon de 1819*, par Gustave Jal, ex-officier de la marine, avec cette épigraphe : *Suum cuique*. 1 vol. in-8°, chez Corréard, au Palais-Royal.

Dans son premier chapitre, M. Jal raconte au public comment il a été conduit à écrire sur les arts. Privé de son emploi, par suite des événemens politiques, il tient sa mission de l'infortune.

A ce titre, il inspire de l'intérêt, et mérite des égards. Son écrit ne se distingue, il faut l'avouer, ni par le fond, ni par la forme; et cependant ses jugemens ont un ton tranchant, qui étonne d'autant plus, que l'auteur se montre souvent étranger à l'objet qu'il traite; s'il eût adopté une forme dubitative et mesurée, il se serait d'abord moins écarté des usages reçus, et il aurait prouvé une certaine méfiance de lui-même, dont on sait toujours gré. Au lieu d'écrire sur les arts, ce qui n'est pas si facile qu'on le pense, pourquoi M. Jal, qui a été officier de marine, n'écrit-il pas sur un métier qui lui est familier? Il aurait empé-

ché plus d'un lecteur de lui appliquer , sans doute , ce conseil de notre fabuliste :

Ne forçons point notre talent ,  
Nous ne ferions rien avec grâce.

A. C.

— *Annales de la Musique, ou Almanach musical de Paris, des départemens de la France, et des principales villes du monde, pour l'an 1820; deuxième année; suivi d'une Esquisse de l'état actuel de la Musique à Londres, d'articles biographiques et nécrologiques sur Nicolo, par son ami M. Evariste Dumoulin; Paësiello, par M. Lesueur, surintendant de la musique du Roi; Duport, par M. Pottier, musicien du Roi; Madame Catalani, etc.; de Mémoires, de Notices sur la musique et sur les musiciens; d'Analyses d'ouvrages, entre autres, les Mémoires de Grétry; de Variétés, Inventions, Journaux, Livres, Gravures; Répertoire de la Musique vocale et instrumentale, publiée pendant l'année 1819, etc.; par M. César Gardeton, amateur; 1 vol. in-18; prix, 5 fr., et 50 c. de plus, franc de port par la poste. Chez l'Éditeur, rue Montorgueil, n° 96, et chez Pacini, boulevard des Italiens, n° 11.*

Cet ouvrage contient des renseignemens indispensables au commerce, et très utiles aux artistes et aux amateurs. Cette seconde année se distingue par de grandes améliorations.

— *Monumens anciens et modernes de l'Hindoustan, décrits sous le double rapport archæologique et pittoresque, précédés d'une notice géographique et d'un discours sur la religion, la législation et les mœurs des Hindous; par L. Langlès, chevalier de la Légion d'honneur, l'un des conservateurs de la bibliothèque du roi, membre de l'Institut de France, de la Société royale de Calcutta, etc., etc. La gravure dirigée par A. Boudeville, ancien peintre de S. M. Charles IV, roi d'Espagne; 18<sup>e</sup> livraison in-folio, chacune du prix de 15 fr., en papier colombier; 24 fr. en papier grand-aigle, et 36 fr., avec les figures avant la lettre. A Paris, chez Boudeville, rue du Cimetière-Saint-André, n° 11, et P. Didot l'aîné, rue du Pont-de-Lodi, n° 6.*

---

# REVUE ENCYCLOPÉDIQUE,

OU

ANALYSES ET ANNONCES RAISONNÉES

*Des productions les plus remarquables dans la  
Littérature, les Sciences et les Arts.*

---

## I. ANALYSES D'OUVRAGES.

### SCIENCES PHYSIQUES.

MÉMOIRES SUR LES TRAVAUX PUBLICS DE L'ANGLE-  
TERRE, etc.; par M. DUTENS, etc. (1).

(SECOND ET DERNIER ARTICLE. Voy. ci-dessus, pag. 253—263.)

LE SECOND MÉMOIRE de la collection de M. Dutens a pour objet les routes de l'Angleterre. On savait qu'elles ne méritaient pas moins que ses canaux de fixer l'attention; mais, on en a beaucoup moins parlé. L'auteur attribue leur bon état habituel à la consistance du sol, sur lequel elles sont généralement établies; à la bonne qualité des matériaux qu'on emploie dans leur construction, à l'uniformité du climat, qui est moins sujet aux pluies d'orages

---

(1) 1 vol. in-4°, avec une grande carte et 15 planches lithographiées. Paris, 1819; imprimerie royale. Gœury, libraire, quai des Augustins, n° 41. Prix, 27 fr.

et aux grandes averses , par lesquelles les routes sont ordinairement dégradées dans des pays plus méridionaux ; à ces causes naturelles , il faut ajouter en première ligne l'obligation où se trouve chaque paroisse , sous peine d'y être condamnée en vertu d'un principe de la loi commune (*common law*) , d'entretenir tous les chemins qui passent sur son territoire ; obligation d'où résulte l'exercice d'une police sévère sur le chargement des voitures , et la largeur des jantes de leurs roues ; il faut ajouter aussi que la multiplicité des canaux , réduisant , pour ainsi dire , aux voitures de voyage , publiques ou particulières , celles qui circulent sur les routes , celles-ci sont moins exposées que les nôtres aux dégradations , occasionnées par l'activité du roulage.

D'après la loi commune , tous les chemins , comme on vient de le dire , sont à la charge des paroisses qu'ils traversent ; mais , les besoins du commerce intérieur ayant rendu les communications plus fréquentes dans certaines directions , le parlement est venu au secours des paroisses , sur lesquelles aurait pesé l'entretien de ces grandes communications , en y établissant des droits de péage dont le produit est destiné à subvenir à cette dépense.

De là est venue la classification des routes ; les unes de clocher à clocher (*high ways*) correspondent à nos chemins vicinaux , et sont restées entièrement à la charge des paroisses. Les autres , sur lesquelles on a établi des barrières (*turn-pike roads*) , sont entretenues , au moyen du péage que l'on y perçoit.



Les chemins vicinaux sont de plusieurs largeurs, suivant qu'ils sont destinés au passage des gens de pied, des chevaux, et du bétail, et enfin des charrettes et autres voitures. Quand ils sont destinés à ce dernier usage, ils ne peuvent avoir une largeur moindre de 6 mètres 20 centimètres, laquelle est quelquefois occupée toute entière, par une chaussée de cailloutis; l'administration et la surveillance de ces divers chemins sont confiés à un inspecteur (*surveyor*), nommé chaque année par deux juges de paix, sur une liste de dix personnes, que présentent les principaux habitans. A l'époque la plus convenable de l'année, cet officier public fait procéder aux travaux de réparation et d'entretien des chemins; il exige, à cet effet, pendant six jours, de tous les propriétaires et habitans de la paroisse, le nombre de journées d'hommes, de chevaux, d'attelage, de chariots, etc., auquel chacun d'eux est taxé, suivant ses facultés; tous les individus, de 18 à 60 ans, dont le revenu est au-dessous de 4 liv. sterling, doivent aussi six journées de travail personnel; toutes ces taxations en nature sont au surplus rachetables par une prestation en argent, qui est fixée, chaque année, par les juges de paix, dans leurs sessions spéciales.

Une des premières dispositions de l'acte du parlement de 1773, qui a expliqué et modifié les divers réglemens, relatifs aux chemins de l'Angleterre, règle le mode de nomination du *surveyor*, et fixe l'amende qu'il devra payer, s'il refuse d'ac-

cepter les fonctions qu'il est appelé à remplir. Cette amende est de 5 liv. sterlings; d'ailleurs, les fonctions dont il s'agit ne doivent être exercées que pendant un an; et nul ne peut être rappelé à les exercer de nouveau, qu'après un intervalle de trois ans; encore faut-il qu'il consente volontairement à les reprendre. Les travaux de réparation et d'entretien des routes, la formation du rôle des journées de travail, ou de la prestation en argent, au moyen desquelles on y pourvoit, ne sont pas les seuls objets confiés à la surveillance de l'inspecteur; l'article 55 de l'acte du parlement que nous venons de citer, après avoir prescrit le nombre de chevaux, dont toute espèce de voiture doit être attelée, suivant la largeur des jantes de ses roues, a réglé l'amende dont les contrevenans sont passibles. Il entre encore dans les attributions de *l'inspecteur*, de veiller à la stricte observation de ces réglemens; et l'on conçoit que, pendant la courte durée de cette magistrature municipale, celui qui en est revêtu, l'exerçant sous les yeux de tous les habitans, et sous l'autorité des sessions trimestrielles des juges de paix, a grand soin de ne point laisser porter atteinte aux réglemens de police qu'il est chargé de maintenir.

Les six jours de travail que l'on exigeait primitivement des paroisses, pour réparer et entretenir les routes à barrières, ont été réduits à trois; et quand il arrive que le montant des péages perçus rend cette subvention inutile, on la reporte sur les chemins vicinaux.

M. Dutens s'est particulièrement étendu, et avec raison, sur le mode de construction et les dimensions des routes à barrières. Leur largeur varie de 6 à 10 mètres, et s'étend quelquefois jusqu'à 20, comme celle de la route de Chelsea à Londres. Toutes ces routes sont généralement bordées de banquettes ou trottoirs pour les gens à pied; les matériaux, destinés à leur entretien, y sont employés immédiatement après leur transport. En Angleterre, comme en France, les dépenses de l'entretien des routes varient, suivant les localités, mais avec des différences bien plus remarquables. Ainsi, tandis que pour chaque mille anglais, de 1609 mètres de longueur, ces dépenses s'élèvent, aux environs de Londres, à près de 25,000 francs par an, elles ne montent pas à 800 francs, en Irlande. Il paraît, au surplus, que l'entretien annuel des routes était évalué, en 1809, à 49,456,000 francs; somme exorbitante qui justifie l'établissement des droits de péages accordés aux paroisses, sur lesquels ces énormes frais d'entretien pèseraient entièrement, sans un pareil secours. En les accordant, néanmoins, le gouvernement place la perception des droits, et la comptabilité de leurs produits, l'exercice de la police et l'exécution des travaux, sous la surveillance et l'inspection d'une administration composée de propriétaires qui souvent, au nombre de 60 ou de 80, sont désignés dans l'acte de concession sous le nom de dépositaires (*trustees*).

L'auteur a puisé dans l'acte de 1773 les réglemens

de cette administration spéciale. Après en avoir mis sous les yeux du lecteur les principaux articles, il y ajoute le tableau, d'après lequel on fixe, à cette époque, le poids du chargement des différentes sortes de voitures, suivant la largeur de leurs roues et les saisons de l'année. Le jugement des contraventions à ces réglemens, l'évaluation des indemnités de terrain, pour occupation perpétuelle ou dégradations temporaires, et en général tous les délits en matière de voiries, sont du ressort des juges de paix, qui prononcent encore sur les plaintes portées contre le mauvais état des routes, les exactions des percepteurs, et les abus ou les fautes de tous les agens de l'administration.

En considérant avec quelle promptitude peut s'exercer, dans un tel système, l'action de l'autorité locale, pour réprimer par des amendes les divers délits et les contraventions dont elle doit connaître, M. Dutens explique très bien comment il est impossible que la négligence d'aucun agent puisse, dans quelque cas que ce soit, occasionner la dégradation des routes; aussi, regarde-t-il ce système d'administration comme complet, tout en avouant qu'il a rencontré quelques détracteurs, même en Angleterre. Là, cependant, chacun sait que le produit du droit de barrière doit être employé sur le lieu même où il est perçu, et qu'il est uniquement destiné à opérer sur les paroisses une décharge d'impôts, qu'une justice rigoureuse réclame en leur faveur. Faut-il s'étonner qu'en France où, pendant la courte

existence de cette espèce de péage, la trace de son produit se perdait en quelque sorte entre le lieu de sa perception et celui de son emploi, on l'a regardé comme destiné moins à l'amélioration des routes qu'à l'accroissement des revenus du fisc? ainsi s'expliquent naturellement l'humeur, et peut-être l'injustice avec laquelle il fut jugé. Quoi qu'il en soit, ce moyen convenait-il alors, et même conviendrait-il aujourd'hui à nos formes administratives, à l'étendue de notre territoire, à notre position géographique? C'est en répondant négativement à ces questions que M. Dutens termine son Mémoire sur les routes d'Angleterre; et son opinion en cela nous paraît appuyée sur des raisons sans réplique.

On trouve, à la suite de ce Mémoire, sous la forme de notes, un extrait de l'acte général du parlement de 1773, sur les routes à barrières; l'auteur a même traduit littéralement l'instruction donnée aux inspecteurs chargés de surveiller les chemins vicinaux (*high ways*) sous le rapport de leur construction et de la police dont ils sont l'objet. Cette instruction, qui met le lecteur parfaitement au courant de cette branche d'administration publique en Angleterre, emprunte des circonstances actuelles un nouveau degré d'intérêt, puisque les autorités locales se trouvent aujourd'hui, en France, appelées à exercer, sur cette classe de chemins, une influence immédiate.

En traitant cette matière, M. Dutens a eu l'avantage de rassembler le premier un grand nombre de documens aussi nouveaux qu'utiles. Il n'a point

trouvé le même avantage à décrire les ponts de l'Angleterre. On connaît, depuis long-tems, les principaux de ceux qui y ont été construits, soit en pierre, soit en fonte de fer ; ce sont particulièrement ces derniers dont cette contrée présente des modèles. Ceux de Londres méritent particulièrement d'être cités ; mais, il importait surtout de faire connaître les stipulations au moyen desquelles le gouvernement trouve, dans les fortunes particulières, les ressources nécessaires pour multiplier ces grands ouvrages. Car, ainsi que les canaux de navigation, ils sont presque toujours entrepris par des compagnies, avec cette différence cependant, que les concessions de travaux sont perpétuelles, tandis que le privilège de percevoir un droit de péage sur un pont, n'est accordé que pour un tems dont la durée est déterminée par la seule condition que les capitaux employés rapportent un bénéfice de dix pour cent à ceux qui en font les avances.

Or, pour obtenir ce bénéfice, les concessionnaires retiennent d'abord cinq pour cent de leur mise de fonds sur le produit annuel du péage établi ; ils placent le surplus de ce produit dans les fonds publics jusqu'à ce que le capital et les intérêts accumulés qui en résultent, s'élèvent à une somme assez forte pour produire la rente à dix pour cent des fonds primitivement employés aux travaux, et de la remise qu'ils ont faite annuellement de la moitié de l'intérêt de cette somme, auquel ils avaient droit. Arrivés à ce terme, ils n'ont plus rien à retirer

du péage, mais ils continuent encore d'en placer le produit entier dans les fonds publics, jusqu'à ce que la rente, résultant de ce nouveau placement, soit égale à la dépense que l'on présume devoir être faite annuellement pour l'entretien du pont dont la compagnie reste chargée; alors le passage sur ce pont devient libre et gratuit pour le public.

On voit qu'en vertu de ces conditions, la concession de la compagnie se transformerait en concession perpétuelle, si le produit du péage qui lui est accordé n'équivalait exactement qu'à l'intérêt à cinq pour cent du capital qu'elle aurait employé, et que la durée de cette concession serait d'autant moindre que le produit de ce péage excéderait le taux de cet intérêt. Ainsi, les concessionnaires sont toujours certains d'obtenir le bénéfice sur lequel ils ont compté, le public n'acquitte le péage que pendant le tems rigoureusement indispensable au remboursement des avances qui ont été faites, et le gouvernement est assuré que la compagnie trouvera toujours dans les fonds publics des sommes nécessaires à l'entretien de l'édifice qui a fait l'objet de sa spéculation. Il serait difficile d'asseoir, d'une manière plus claire, plus précise et plus conforme à la justice, des stipulations de ce genre entre l'État et des particuliers; c'est nous rendre service que de nous familiariser avec elles, et l'on doit savoir gré à M. Dutens des détails dans lesquels il est entré, à cette occasion, sur l'acte de concession du pont de Southwark qu'il a cité pour exemple.

Le séjour qu'il a fait en Angleterre n'a pas été assez long pour lui permettre d'en visiter tous les ports ; la description détaillée des grands travaux qu'on y a exécutés , et qu'on y exécute encore , est la matière d'un grand ouvrage entrepris par M. Charles Dupin , et dont le public ne tardera pas à jouir. En attendant, on trouvera, dans le court exposé de M. Dutens, des détails instructifs sur le mode d'administration des travaux maritimes. Ceux des ports militaires sont à la charge de l'État et sous la direction immédiate de l'amirauté. Ceux des ports de commerce sont exécutés aux frais des villes qui , à cet effet, sont autorisées, par des actes spéciaux du parlement , à emprunter les fonds dont elles ont besoin.

Quelque peu d'étendue que M. Dutens ait donnée à son article sur les ports de mer , cet article n'en fixera pas moins l'attention des ingénieurs , par les détails qu'il contient sur quelques machines et quelques appareils peu connus en France ; un assez grand nombre de planches sont consacrées à en éclaircir les descriptions. On y distinguera particulièrement la cloche à plongeur , que le célèbre Halley s'occupait le premier à perfectionner ; une machine à broyer la chaux et à corroyer le mortier ; un pont tournant en fonte , etc. , etc. Vient ensuite une traduction littérale de la description du *breakwater* de Plymouth ; telle qu'elle a été publiée dans l'Encyclopédie d'Édimbourg. Enfin , faisant toujours marcher de front ce qui peut exciter également l'in-



térêt des hommes de l'art et celui des administrateurs, l'auteur a rapporté presque textuellement le premier acte du règne de la reine Anne qui autorisa, en 1709, la cité de Liverpool à emprunter la somme nécessaire à l'établissement du premier bassin que l'on y construisit, et qui fixa les droits de tonnage dont le produit était destiné au remboursement de cet emprunt. Le prodigieux accroissement du commerce de cette ville a successivement nécessité la construction de nouveaux bassins pour la dépense desquels des actes successifs du parlement ont prolongé la perception de ces droits de tonnage jusqu'à l'année 1824. L'extrait de ces divers actes, mis en ordre par les administrateurs actuels des bassins de Liverpool, ainsi que le règlement intérieur de cette administration, terminent les notes et pièces justificatives relatives aux ports de mer.

Le Mémoire suivant a pour objet la distribution des eaux dans la ville de Londres. Outre la dérivation de la nouvelle rivière achevée en 1613, douze autres établissemens hydrauliques qui tous, à l'exception d'un seul, sont tenus en activité par des machines à vapeur, fournissent l'eau aux différens quartiers de cette capitale, et appartiennent à autant de compagnies particulières, concessionnaires à perpétuité; elles ne se chargent que de l'exécution des ouvrages sur la voie publique, à partir de l'origine des conduites jusqu'aux prises d'eau que les propriétaires y font. Ces compagnies sont administrées par un comité dont on renouvelle les membres par

quart, tous les ans. Ce comité nomme les trésoriers, les ingénieurs, et généralement tous les agens de la compagnie qui a cependant le droit de les révoquer dans ses assemblées générales.

Des observations importantes sur les cours d'eau et les desséchemens complètent celles que M. Duttons a recueillies; il nous apprend que des commissaires spéciaux, désignés par le lord-chancelier, le lord-trésorier d'Angleterre, et par les deux chefs de la justice, sont revêtus de pouvoirs très étendus pour entretenir la police des cours d'eau, les maintenir dans leur lit, et diriger tous les travaux relatifs à la défense des terrains qui seraient exposés aux anticipations de la mer. L'auteur remarque que, sous ce rapport, les fonctions de ces commissaires se rapprochent beaucoup de celles qui étaient attribuées, par l'ordonnance de 1669, aux grands-maîtres des eaux et forêts. Quant aux desséchemens de terrains inondés, et qui ont besoin d'être assainis, ils doivent toujours s'opérer aux frais de leurs propriétaires, sous la surveillance d'une commission composée de trois membres. Mais, il peut arriver que le gouvernement ou les propriétaires intéressés se chargent de l'exécution des travaux. Dans le premier cas, le gouvernement lui-même nomme la commission; dans le second, il appartient aux propriétaires seuls de la choisir. Les principaux projets de desséchemens doivent être faits par un ingénieur désigné nominativement dans l'acte du parlement qui en autorise l'exécution.

Les commissaires passent les marchés avec les entrepreneurs d'ouvrages ; ils procèdent à l'acquisition des terrains ; ils fixent la contribution qui doit être acquittée par chacun des propriétaires de bas fonds, marais, pâturages, etc. , que les travaux de dessèchement doivent améliorer ; ils augmentent, au besoin, la quotité de cette contribution par une taxe supplémentaire. Ils examinent et inspectent chaque année, les comptes des trésoriers et receveurs ; ils rédigent tous les statuts et réglemens de police, relatifs à la conservation des ouvrages. La réunion de ces attributions constitue, comme on voit, une véritable administration, dont les pouvoirs sont très étendus ; mais, cette administration, entièrement municipale, est contrôlée et surveillée par tous les intérêts. D'un côté, les rôles déposent des recettes ; de l'autre, les comptes des dépenses peuvent être vérifiés par chaque propriétaire. Enfin, la connaissance de tous procès intentés à raison de délits commis en contravention aux dispositions de l'acte qui ordonne ou autorise la perception, est attribuée aux sessions générales des tribunaux de paix. Quelles garanties pourraient réclamer de plus la morale et la justice publique ?

Quelque zèle que M. Dutens ait apporté à remplir la mission qui lui était confiée, le tems ne lui a pas permis de visiter l'Écosse. Cependant, dans un ouvrage spécialement destiné à faire connaître les grands travaux de la Grande-Bretagne, le canal Calédonien ne pouvait être passé sous silence ; l'au-

teur, déterminé sans doute par ce motif, a ajouté à ses Mémoires la description de ce canal, traduite littéralement de celle que M. Robert Stevenson, ingénieur civil, en a donnée dans l'*Encyclopédie britannique*. Quelque intéressante qu'elle soit, nous ne nous y arrêterons pas : l'étendue de cet article prouve assez que M. Dutens est trop riche de son propre fonds, pour qu'en rendant compte de ce qui lui appartient, nous nous occupions de quelque objet qu'un autre pourrait revendiquer. Le canal Calédonien est aujourd'hui parfaitement connu ; et tout ce qui en a été publié, place cette grande entreprise au premier rang parmi celles qui attestent la puissance de l'homme et la civilisation de notre siècle.

Après avoir considéré les travaux publics de l'Angleterre, sous le double rapport de l'art et de l'administration, M. Dutens a cru qu'il lui restait, comme citoyen, une autre tâche à remplir : c'était de rechercher jusqu'à quel point certaines institutions en vigueur chez nos voisins, et dont leur pays semble tirer tant d'avantages, sont applicables à nos lois, à nos mœurs, à la constitution physique de notre sol. Un dernier Mémoire, que l'on pourrait considérer comme le résumé de tous les autres, traite exclusivement de l'esprit d'association chez les Anglais et de celui qui dirige leur gouvernement, dans les concessions qu'il fait à des particuliers des différens ouvrages publics.

Suivant l'auteur, cet esprit d'association prend sa

première source dans la position géographique de l'Angleterre. Entièrement isolée du continent, elle a senti de bonne heure qu'elle ne pouvait rivaliser avec les autres puissances que par son commerce et son industrie. Les habitans de son territoire ont eu des intérêts séparés de ceux des autres nations, comme ce territoire lui-même était séparé du reste de l'Europe; le patriotisme s'y étant resserré en quelque sorte, par cette espèce d'isolement, y donne naissance, bien plutôt qu'ailleurs, à une constitution et à une administration éminemment représentatives, sous la protection desquelles devaient se former naturellement ces associations secondaires, auxquelles le gouvernement, qui est la première de toutes, pût abandonner, avec confiance, des détails d'exécution dont un gouvernement absolu aurait craint de se désaisir.

Qu'on ne pense pas cependant que le gouvernement, en protégeant les compagnies et les associations, abandonne le sort des intérêts généraux aux seules décisions de l'intérêt particulier. On trouve, au contraire, dans les actes du parlement, relatifs à l'incorporation des compagnies, une multitude de mesures qui nous paraîtraient minutieuses, mais qui ont l'inestimable avantage de ne rien laisser à l'arbitraire, et d'éviter l'inconvénient des instructions administratives. L'auteur revient sur les principaux objets qu'il a traités dans ses différens Mémoires, et s'attache ici à bien distinguer les divers points de vue sous lesquels le parlement d'Angleterre envisage

les concessions relatives à l'entretien des routes, à la construction des ponts, aux travaux des ports maritimes, à l'ouverture des canaux, à la distribution des eaux dans les villes, enfin aux dessèchemens.

Nous ne répéterons point ce que nous avons dit, dans le cours de cet article; nous nous bornerons à rappeler que les concessions pour la construction et l'entretien des routes, ne sont que temporaires; que les travaux des ports de commerce sont dirigés par une administration entièrement municipale; que les canaux sont concédés à perpétuité, de même que les distributions d'eau dans les villes; enfin, que la législation des dessèchemens se réduit à des mesures d'administration qui n'ont de durée que celle des travaux sur lesquels elle doit s'exercer. Si l'on fait attention maintenant au grand nombre d'administrateurs, d'actionnaires et de commissaires qui figurent, en Angleterre, dans toutes les entreprises publiques, on concevra sans peine comment cette association de tous les intérêts peut contribuer, plus efficacement qu'aucune autre cause, à donner au corps social une constitution plus robuste.

La position de la France, au milieu de plusieurs puissances continentales, qui pouvaient la troubler et l'envahir; les divers climats de ses provinces, dont les réunions successives ont formé le royaume, sans que leurs habitans renonçassent à leurs anciennes mœurs et aux coutumes particulières qui les régissaient; enfin, la richesse du sol, qui faisait moins vivement sentir à ceux qui le cultivaient les besoins

du commerce et de l'industrie, sont autant de causes qui durent s'opposer long-tems, en France, aux progrès de l'esprit d'association. Aujourd'hui que la civilisation plus perfectionnée étend chaque jour les relations industrielles et commerciales, que toutes nos provinces sont administrées par les mêmes lois, que les mœurs et les usages tendent à s'assimiler de plus en plus par des institutions communes, cet esprit d'association, dont nos voisins peuvent à bon droit s'enorgueillir, va germer et croître à l'abri du gouvernement représentatif; et sans doute il nous est réservé d'en recueillir bientôt les premiers fruits.

L'ouvrage que nous venons d'analyser, réunit au mérite du sujet qu'il traite, celui d'un style clair et précis. L'ordre méthodique, dans lequel les différentes matières y sont présentées, les ferait encore valoir, quand, par leur nature, elles ne seraient pas du plus grand intérêt. Jusqu'ici, aucun voyageur n'a rapporté d'Angleterre autant de documens utiles sur l'art de l'ingénieur et l'administration des travaux publics. Enfin, par la variété des connaissances qu'il procure, par la sagesse des vues qu'il expose, l'ouvrage de M. Dutens trouvera toujours parmi ceux qui recherchent une instruction solide, des lecteurs nombreux dont le jugement confirmera le nôtre.

P. S. GIRARD, *de l'Institut.*

---

## SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

THE PRINCIPLES OF POPULATION AND PRODUCTION INVESTIGATED, etc. ; by GEORGE PURVES, etc. ;

EXAMEN DES PRINCIPES DE LA POPULATION ET DE LA PRODUCTION , et *Discussion des questions suivantes : La population règle-t-elle la production des subsistances , ou les subsistances déterminent-elles l'accroissement de la population ; cette dernière tend-elle dans ses progrès à augmenter ou à diminuer la quotité proportionnelle du travail et de la richesse ? — Le gouvernement doit-il encourager ou empêcher les mariages contractés dans la première jeunesse ?* Par GEORGES PURVES, docteur ès-lois (1).

LA population peut-elle dans un État s'accroître au point de devenir une surcharge pour l'État? On le pense assez généralement ; et cette opinion a trouvé des partisans , même parmi des publicistes très éclairés. Au premier aperçu , on serait en effet tenté de croire que tout accroissement de population , surtout s'il est rapide , ne peut qu'être au désavantage de la population préexistante , et qu'il en est d'un peuple comme d'une famille dont la fortune et les ressources diminuent en raison du nombre des enfans qui doivent les partager. Mais , pour que cette conséquence soit exacte , il faut supposer que , tandis que la population augmente , la production des élémens de subsistance reste station-

---

(1) Londres , 1818 ; 1 vol. in-8° de 441 pages.



naire, ou qu'elle ne reçoit pas des accroissemens proportionnels à ceux de la population ; car, s'ils étaient correspondans, il y aurait équilibre, et les progrès de la population seraient sans aucun inconvénient pour la prospérité publique.

La question, comme on voit, n'est pas de pure spéculation ; elle est d'une importance pratique et intimement liée avec tous les intérêts de la société. Il importe surtout que ceux qui sont à la tête des nations, que les surveillans de la fortune publique, aient une opinion fixe à cet égard, puisque cette opinion doit diriger la marche de leur administration.

En effet, s'il était démontré que la population a une tendance naturelle à s'accroître au-delà de toute proportion avec le travail productif des moyens de subsistance, la détresse et la misère publiques seraient une suite inévitable de cette exubérance, et il serait de la sagesse des gouvernemens d'arrêter les progrès de la population, ou de lui trouver une issue.

Si, au contraire, les lois de la nature, les rapports que l'état social établit entre les peuples, comme entre les classes de la société, si l'expérience et l'observation montrent clairement que toute augmentation de population donne nécessairement une plus forte impulsion, une plus grande activité aux causes de production et aux principes de circulation, et maintient constamment l'équilibre entre les besoins et les ressources, entre les consommateurs et les producteurs : alors la seule tâche des gouvernemens est d'encourager l'agriculture, de faciliter la circulation de ses produits, de protéger l'industrie et la liberté du commerce, et de se reposer sur le sentiment du besoin et sur l'intérêt général pour l'entretien et la multiplication des res-

sources alimentaires et des autres élémens de subsistances.

Un célèbre publiciste, M. Malthus, ne partage point cette dernière opinion. La population, selon lui, a une tendance naturelle à s'élever dans une progression que le travail de production ne peut suivre dans beaucoup de circonstances; et par conséquent il établit que cette population croissante peut devenir et devient en effet plutôt nuisible qu'avantageuse au pays où elle fait des progrès trop rapides. C'est sur ce raisonnement qu'il a fondé le système développé dans son *Essai sur le principe de la population*; les argumens et les observations statistiques dont il a cherché à l'étayer, sont coordonnés avec tant d'art, qu'il est difficile de lui contester les conséquences qu'il en tire, quelque alarmantes qu'elles paraissent, une fois qu'on a admis le principe qui leur sert de base.

Mais, des conclusions strictement déduites de faits plus ou moins exacts, qu'une ingénieuse adresse a su rattacher à un premier principe établi, ne prouvent point la vérité de ce principe. Cependant, l'autorité d'un économiste aussi distingué ne permettait pas de rejeter sa doctrine, sans un examen approfondi. Parmi les publicistes qui se sont présentés pour la combattre, M. Gray est le premier qui soit entré en lice; et M. Purves, dont nous annonçons l'ouvrage, l'a suivi dans la carrière. Tous deux sont connus par d'excellens ouvrages sur l'économie publique. Le premier par son *Traité du bonheur des États*, et le docteur Purves, par l'examen et la critique des théories de Quesnay et d'Adam Smith, dans son ouvrage intitulé *des Classes productives de la richesse nationale* (on *Classes productive of national wealth*). Tous deux ont attaqué la pro-

position fondamentale sur laquelle repose le système de Malthus, et tous deux n'ont vu, dans cette théorie, qu'un sophisme habilement soutenu.

M. Gray observe d'abord que, pour résoudre la question, il ne faut pas l'examiner partiellement. Sans doute, si l'on n'envisage que la population d'un pays ou d'un district, qui par sa situation se trouverait isolé et circonscrit, il peut arriver que les produits de l'industrie agricole n'y répondent pas aux demandes et aux besoins des habitans, dans le cas d'un accroissement extraordinaire de la population, et qu'une détresse locale soit une suite de ce déficit et de cet isolement. Mais, si l'on embrasse la question dans sa généralité, et si l'on considère la population dans son ensemble et dans ses rapports avec les principes et les effets de la circulation qui en dirige et en entretient l'action productive, on se convaincra bientôt que tout accroissement doit créer une augmentation de travail, et provoquer un plus grand développement des moyens de subsistance; autrement, il faudrait supposer que la nature, en donnant à l'homme le sentiment impérieux de ses besoins, lui aurait refusé la volonté et le pouvoir de les satisfaire. M. Gray ne soutient pas seulement que, dans le cours ordinaire de l'état social (c'est-à-dire, hors les cas de famine produite par l'intempérie des saisons, ou par des causes indépendantes de la volonté de l'homme), il y a toujours équilibre entre les demandes et les subsistances; il prétend même que les productions alimentaires sont d'autant plus abondantes, que les progrès de la population sont plus rapides et plus étendus. Dans un tel état de choses, les produits du travail, selon lui, acquièrent, en raison du plus grand nombre de demandes, une augmenta-

tion de valeur qui active l'industrie agricole et tous les arts qui en dépendent, et qui multiplie les branches de production. L'effet de cette impulsion extraordinaire est nécessairement, pour le cultivateur et pour toutes les classes de la société, une augmentation d'aisance et de richesse. Cette augmentation de valeur des substances alimentaires ne peut être un désavantage réel pour la classe ouvrière du peuple, parce qu'elle est toujours proportionnelle au prix des productions de l'industrie des autres classes.

Le docteur Purves aurait pu, après la discussion lumineuse établie par M. Gray, regarder la question comme décidée. Il a cru, cependant, qu'un plus grand développement des preuves, des observations et des faits que M. Gray avait opposés aux sophismes et aux assertions hardies de M. Malthus, rendrait plus évidentes la vérité et la solidité des conclusions que le premier avait déduites, particulièrement du principe fondamental, que c'est la population qui règle la subsistance, et non la quotité des subsistances qui règle la population. Mais, la haute réputation de l'auteur du système qu'il entreprenait de réfuter, lui faisait aussi un devoir d'apporter, dans le nouvel examen auquel il allait le soumettre, la plus scrupuleuse impartialité. Il ne pouvait d'ailleurs se dissimuler que, dans la discussion de questions aussi compliquées, l'erreur peut aisément se montrer sous des dehors trompeurs, et qu'un ton dogmatique, en inspirant de la défiance, ne pouvait qu'affaiblir l'impression de la vérité. C'est pourquoi il suppose d'abord que la question entre M. Malthus et M. Gray est encore indécise; et il commence son examen par un exposé clair et précis de leur doctrine. Il passe ensuite en revue toutes les questions

qui en sont le développement , n'omet aucun des argumens et des faits , aucune des observations dont chacun d'eux appuie ses conclusions. Il les compare ensemble , les discute , relève les inexactitudes , signale les erreurs , ne dissimule point les objections ; il approuve ou critique , admet ou rejette , et motive toujours son jugement. On voit qu'il cherche la vérité de bonne foi , qu'il veut éclairer et non commander l'opinion. Si enfin il croit devoir adopter la théorie de M. Gray , ce n'est qu'après l'avoir débarrassée de tous les sophismes dont on avait voulu l'obscurcir , et avoir mis à découvert les fondemens ruineux sur lesquels M. Malthus avait élevé l'édifice de sa théorie. Quoiqu'il se montre persuadé que la cause qu'il défend est celle de l'humanité , et que l'opinion contraire est dangereuse et funeste , il rend justice aux talens de M. Malthus , et reconnaît que , malgré ses erreurs , il a jeté une grande lumière sur les questions d'économie publique qui ont été l'objet de ses profondes méditations.

Nous n'entrerons pas dans le détail de cette longue et savante dissertation , qui annonce un publiciste profond , familiarisé avec les plus hautes spéculations de l'économie publique. Nous nous contenterons de présenter le résumé que l'auteur en fait , à la fin de son ouvrage.

La théorie de M. Malthus est en opposition directe aux lois de la nature , aux principes et aux effets de la circulation , et à l'expérience de tous les tems. Si , comme il le prétend , la population tendait à s'accroître infiniment plus vite que les moyens de subsistance , comment , après des milliers d'années , existerait-elle encore au milieu d'une abondance qu'il n'est pas probable que d'autres milliers d'années puissent épuiser ?..... Si les demandes de subsistance surpas-

saient toujours les moyens, le prix des subsistances devrait être exorbitant; et cependant il a toujours été et il est encore toujours, en général, proportionnel à celui des autres articles de consommation..... Il y a, dites-vous, un déficit constant de producteurs agricoles; d'où vient donc que nous voyons, chaque année, que le manque d'emploi fait refluer les habitans des campagnes dans les villes où ils consomment davantage?... Vous assurez que la population croît en raison géométrique, tandis que la production ne croît qu'en raison arithmétique; mais, c'est une pure supposition démentie par les faits. La production ne reçoit d'accroissement que de la population: l'une est l'effet et l'autre la cause; par conséquent, les accroissemens doivent être correspondans. Celui de la population n'est point régulier; elle croît, décroît, ou reste stationnaire, suivant les pays et les circonstances. Si dans quelques districts, et par des causes particulières, la population a pu doubler, dans l'espace de vingt-cinq ans, comme dans les États-Unis de l'Amérique, on en concluerait mal à propos que c'est dans cette progression que la totalité de la population du globe s'accroît. M. Gray conjecture même que c'est seulement dans un espace de quatre cent vingt ans qu'elle pourrait atteindre ce terme..... C'est encore une erreur de prétendre que la quotité des subsistances règle le montant des demandes ou la population. La proposition inverse est la loi de la nature. C'est sous son influence que l'homme avise aux moyens de pourvoir à tous ses autres besoins; comment son action cesserait-elle, quand il s'agit du premier des besoins, celui de se nourrir? Une preuve que ce n'est pas l'abondance des subsistances qui détermine l'accroissement

de la population, c'est que dans certaines contrées qui produisent annuellement en substances alimentaires au-delà des besoins des habitans, la population résidente y est presque stationnaire, et que dans d'autres districts populeux il y a constamment un superflu à exporter, quoique la population y augmente rapidement. L'observation nous en montre la cause. C'est la tempérance, la sobriété et le travail qui sont les vrais principes de la fécondité. C'est dans les campagnes, dans les classes laborieuses et les moins aisées du peuple que les familles sont plus nombreuses. La bonne chère, le luxe, la richesse et l'oisiveté, sont en général beaucoup moins prolifiques..... Vous craignez qu'une exubérance de population n'engendre la pauvreté. Ceux qui partagent notre opinion ne font pas attention que, quand le nombre des consommateurs augmente, celui des productions augmente aussi; que plus il y a de besoins, plus il y a de personnes intéressées à les satisfaire. Ne voyons-nous pas que c'est dans les pays les plus peuplés que l'on trouve le plus d'aisance et de richesse, que le peuple y est mieux nourri, mieux logé, mieux vêtu? C'est que l'accroissement de population est un levier qui met en mouvement toutes les classes laborieuses de la société, multiplie les élémens de subsistance, les fait circuler partout où le besoin les appelle. La population, dans ses accroissemens, est donc le seul et vrai principe de la richesse et de l'amélioration de la condition des hommes.

Le docteur Purves a dédié son ouvrage à notre célèbre publiciste M. Say, auquel il adresse trois lettres sur différentes questions de statistique. Un pareil suffrage est un éloge de l'ouvrage, et la plus honorable des recommandations.

BABBY.



HISTOIRE DES RÉVOLUTIONS DE NORVÈGE, *suivie du tableau de l'état actuel de ce pays, et de ses rapports avec la Suède*; par J. P. G. CATTEAU-CALLEVILLE, *membre de l'Académie des Sciences de Stockholm*, etc. (1).

(SECOND ET DERNIER ARTICLE. *Voy.* ci-dessus, pag. 264—280.)

ARRIVÉS au second volume de l'histoire de M. Catteau-Calleville, nous avons à justifier l'accusation de partialité en faveur de la Suède, au détriment des deux autres royaumes scandinaves, que nous avons déjà portée contre l'historien. Cette partialité, nous le répétons, n'a rien qui soit peu honorable pour notre auteur. Plein d'amitié pour un peuple chez lequel il avait passé la plus grande partie de sa vie, il s'était identifié avec la manière dont les Suédois envisagent les principales époques de leur histoire. Le bon accueil et l'hospitalité dont il avait joui en Suède, lui imposaient des devoirs que, sans doute, il était très jaloux de remplir; mais il en est résulté qu'il a quelquefois, même à son insu, quitté le rôle d'historien pour celui d'avocat.

Si les erreurs de M. Catteau-Calleville n'étaient que d'avoir adopté, sans assez de critique, quelques embellissemens dont les historiens suédois ont cru devoir orner l'histoire de leur pays, nous n'aurions point cru devoir les signaler: mais il en est qui sont injurieuses pour les peuples voisins; et ce sont des erreurs de cette

---

(1) Paris, 1818; 2 vol. in-8°. Pillet. Prix, 12 fr.



espèce qu'on doit relever partout où on les trouve. Nous avons déjà montré, dans une autre occasion (1), combien notre auteur a eu tort d'adopter aveuglément tous les récits qui lui ont été fournis par les historiens suédois. Il s'agissait alors, non pas de justifier un monarque qui s'est fait une très mauvaise renommée dans le nord, mais de prouver qu'il est loin d'avoir mérité cet excès de haine auquel, depuis plus de trois siècles, l'esprit de parti a voué sa mémoire. Il y a, dans le second volume de l'*Histoire des Révolutions de Norvège*, beaucoup d'inexactitudes de la même nature, moins graves à la vérité, mais qui ont toujours pour objet d'élever la Suède aux dépens des nations voisines. Comme ces détails pourraient, sans doute, paraître minutieux, nous épargnerons au lecteur le dégoût d'une pareille lecture, et nous passerons directement au dernier chapitre de l'ouvrage de M. Catteau, celui qui traite de la plus récente de toutes les révolutions norvégiennes, de celle qui vient de réunir la Norvège à la Suède. Nous y trouverons des preuves incontestables de cette bonne foi aveugle qui a présidé à la composition de plusieurs pages de notre histoire. On verra jusqu'à quel point ont été infidèles les correspondans de M. Catteau, qui lui ont fourni ses matériaux; combien ils ont supprimé ou altéré de faits importants; et on s'étonnera peut-être que des détails de la plus haute importance et de notoriété publique, n'aient été inconnus qu'à l'historien des révolutions de Norvège.

M. Catteau dit (tom. II, pag. 401) : « Nous avons

---

(1) Revue Encyclopédique, tome II, pag. 148, dans une *Notice sur Christiern II.*

» exposé comment Charles XIII devint roi de Norvège  
 » en 1814. » Voici le texte que l'auteur appelle une  
 exposition.

« Un enchaînement d'incidens particuliers fit perdre  
 à la Suède le grand-duché de Finlande , qui formait le  
 tiers de son territoire , et qui fut cédé à la Russie , en  
 1809. Quelques années après , la Russie fut menacée  
 par le dominateur de la France. Il avait déjà entraîné  
 le Danemarck dans ses plans ; il entreprit d'assujettir  
 également la Suède à ses volontés. *C'était être au moins  
 imprudent que de vouloir disposer d'une nation , qui a  
 reçu de la nature un rempart redoutable , à qui de  
 grands souvenirs imposent de grands devoirs , et qui  
 venait d'assurer à un héros la succession au trône. . . .*

» Entraînée par les événemens à se déclarer , la cour  
 de Stockholm entra en négociation avec celle de Pé-  
 tersbourg. Si la Suède n'eût point cédé auparavant la  
 Finlande , elle se serait engagée dans la lutte sans sti-  
 puler des avantages particuliers ; mais *elle devait suivre  
 une marche différente , et se replacer dans la situation  
 politique , d'où elle avait été éloignée par un concours  
 de circonstances malheureuses.*

» Il était naturel qu'elle songeât à une réunion de  
 la Norvège , dont elle se trouvait rapprochée par sa  
 position géographique , par une origine commune , par  
 le langage , les mœurs , et dont les habitans avaient  
 déjà plus d'une fois fraternisé avec elle sous un sceptre  
 commun. Au mois d'août , le prince royal (Bernadotte)  
 eut une entrevue avec l'empereur Alexandre dans la  
 ville d'Abo , en Finlande. Il fut convenu que *la Russie  
 garantirait à la Suède la réunion de la Norvège ;  
 qu'une armée suédoise serait envoyée en Allemagne ,  
 mais que , préalablement , la réunion aurait lieu. Un*

corps de 35,000 Russes fut mis sous la direction du prince royal de Suède. Mais les événemens de la guerre, qui conduisirent l'armée française à Moscou, changèrent la destination de ce corps, et il fut remis à la disposition de la Russie. La cour de Stockholm fit, en attendant, alliance avec celles de Londres et de Berlin. Les mesures relatives à la Norvège furent ajournées, mais *avec la condition que les deux cours reconnaissent la convention d'Abo.*

» Le prince royal se rendit en Allemagne. Accoutumé à vaincre, il conduisit les Suédois à la victoire, dans les mêmes champs où ils avaient cueilli des lauriers sous le grand Gustave. L'Allemagne fut attachée par de nouveaux liens à cette nation, qui avait pris une part si énergique à son sort pendant le 17<sup>e</sup> siècle. Les Allemands n'ont point oublié Gustave; ils conserveront le même souvenir de Charles-Jean. L'armée suédoise s'arrêta sur les bords du Rhin; et, sans passer l'antique frontière de la France, elle se disposa à retourner dans le Nord.

» Une négociation eut lieu entre la Suède et le Danemarck, engagé dans la guerre. Les conférences de Kiel amenèrent la conclusion d'un traité qui fut signé le 14 janvier 1814 (1). »

Par ce traité, le Danemarck fut obligé de céder le royaume de Norvège à la Suède.

Si M. Catteau-Calleville avait écrit en historien philosophe, il aurait discuté les questions suivantes : Des monarques ligués ou coalisés ont-ils, pour disposer d'un royaume qui n'est pas soumis à leur domination, un autre droit que celui du plus fort ? Ce droit isolé,

---

(1) Tome II, pag. 327.

comment s'appelle-t-il en jurisprudence ordinaire, en morale, en saine politique? Un État qui a souffert des pertes par les fautes ou l'impéritie de son propre gouvernement, a-t-il le droit de s'indemniser aux dépens d'un État étranger et entièrement innocent de ses malheurs? S'il était *au moins imprudent* de la part du chef de la France toute puissante, de vouloir *disposer d'une nation qui a reçu de la nature un rempart redoutable, et à qui de grands souvenirs imposent de grands devoirs*, quel nom donner à la même entreprise faite par la Suède contre une nation à qui la nature a donné un rempart également redoutable, et qui peut aussi faire valoir ses grands souvenirs? Les différentes cours qui ont garanti la réunion future de la Norvège à la Suède, ont-elles agi conformément aux règles de la sagesse, en garantissant un état de choses éventuel, et dont l'établissement, loin d'être probable, n'est devenu possible que par le concours d'une foule de circonstances indépendantes de la volonté de ces cours? Enfin, les peuples ne sont-ils que des troupeaux dont un petit nombre d'individus peuvent disposer à leur gré, pour les livrer, soit au premier pâtre, soit au premier ravisseur? M. Catteau-Calleville n'ayant pas jugé à propos de discuter ces différentes questions, nous imiterons sa prudence, en abandonnant au jugement du lecteur la solution de ces problèmes, ainsi que de plusieurs autres que notre sujet pourrait nous fournir en abondance.

Si, en écrivant l'histoire de la dernière révolution norvégienne, M. Catteau-Calleville avait consulté d'autres pièces que celles qui lui ont été fournies par ses correspondans suédois; s'il en avait cherché du côté opposé, en Danemarck et en Norvège, afin de trouver

la vérité en comparant les assertions contradictoires ; s'il avait recueilli quelques faits extrêmement importants, et qui sont de notoriété publique, alors la dernière partie de son ouvrage aurait été écrite avec cette impartialité qui est le premier devoir d'un historien. Ce qu'il n'a pas fait, nous le ferons pour lui, en remplissant quelques lacunes, et en rappelant au souvenir du lecteur plusieurs circonstances trop mémorables pour que l'histoire doive les condamner à un oubli éternel.

Ce n'est pas ici le lieu d'examiner ce qu'a perdu ou gagné la Norvège, en se séparant du Danemarck ; qu'on ne vienne pas non plus nous demander si la réunion avec la Suède a été pour la Norvège une source de bonheur ou de malheur. Toutes ces questions nous paraissent absolument étrangères à notre objet ; chacun est libre d'y répondre, conformément à ses intérêts et à ses connaissances. Toutefois il est vrai que l'immense majorité des Norvégiens aurait considéré l'indépendance de leur pays comme un bienfait préférable à celui que lui destinaient les hautes puissances régulatrices des intérêts de l'Europe. La haine nationale, qui depuis des siècles règne entre les deux nations limitrophes, semblait mettre un obstacle invincible à la réunion, et ce n'est que la voix plus forte des puissans monarques coalisés qui pût la réduire au silence. N'importe que cette haine soit juste ou injuste, toujours est-il incontestable qu'elle existe ; et dans la foule innombrable de faits qui viennent à l'appui de notre assertion, nous en choisirons un seul qui la mettra hors de doute. Il y avait en Angleterre, au mois d'avril 1814, huit cents matelots norvégiens, prisonniers de guerre, en grand nombre depuis 1807 ; ils

refusèrent unanimement la liberté que le gouvernement anglais leur offrit, à la seule condition de se reconnaître sujets de la Suède. Nous parlerons bientôt d'une mesure désastreuse prise par le gouvernement suédois, et qui servit à augmenter une haine, qu'en consultant son propre intérêt, la Suède aurait dû chercher à diminuer et à étouffer. Nous n'examinerons pas non plus si le gouvernement danois était généralement aimé ou détesté en Norvège. On pourrait peut-être répondre négativement sur ces deux points ; mais toute discussion à ce sujet nous paraît inutile : il nous suffit de ne pas partager l'injustice de M. Catteau, en omettant quelques faits notoires qui serviront à prouver que, dans les momens de la crise, le gouvernement danois a dû nécessairement gagner, en popularité, ce que celui de la Suède a consenti à perdre par sa propre faute.

1813 Dès le commencement de l'année 1813, et même long-tems avant, le roi de Danemarck, prévoyant les dangers qui menaçaient la Norvège, avait fait des efforts prodigieux pour approvisionner un pays qui ne produit pas assez de blé pour nourrir ses habitans. Des fonds considérables avaient été assignés, des commissions d'approvisionnement établies dans les deux royaumes ; et l'on avait choisi, pour point de départ de tous les transports, l'extrémité septentrionale de la Jutlande, comme la partie du Danemarck la plus rapprochée de la Norvège. Mais le Danemarck était en guerre avec l'Angleterre. En conséquence, des croisières anglaises furent établies dans la mer du Nord, pour intercepter toute communication entre le Danemarck et la Norvège ; et l'on a vu des commandans de vaisseaux anglais augmenter la rigueur des instructions qu'ils pré-

tendaient avoir reçues de leur gouvernement. De pauvres pêcheurs norvégiens, revenant de Jutlande sur un frêle bateau à peine assez grand pour porter trois ou quatre sacs de blé destiné à la nourriture de leurs familles, ont été dépouillés en pleine mer par des corsaires ou pirates autorisés par le gouvernement britannique ; leur embarcation a été coulée à fond sous leurs yeux, et ils ont été retenus eux-mêmes prisonniers.

C'est dans de pareilles circonstances que Charles XIII, alors roi de Suède, eut la faiblesse de se rendre à l'avis de quelques conseillers dépourvus d'humanité, qui lui suggérèrent l'idée de conquérir par les horreurs de la famine un peuple qu'ils craignaient ne pouvoir soumettre par la force des armes. Au mois d'avril 1814, une ordonnance du roi de Suède déclara le blocus de tous les ports norvégiens. M. Catteau se garde bien de laisser soupçonner l'existence d'une disposition qui devait avoir des résultats si funestes. On sait assez que la famine suit ordinairement la marche des armées ; mais cette fois elle en fut l'avant-garde. Malgré ce triste état de choses, l'esprit de la nation en général était excellent. Le soldat et le paysan demandaient à hauts cris la permission d'aller à l'ennemi : mais l'irrésolution avait pénétré dans le cœur de ceux qui auraient dû donner l'exemple du courage. D'ailleurs, tout était désorganisé, le dénûment était complet, et pour comble de malheur la trahison venait se mêler de l'affaire.

Un officier supérieur, Norvégien de naissance, et dont ma plume se refuse à tracer le nom, était entré depuis quelques mois au service de Suède. Cet homme servit de guide à l'armée suédoise qui marchait vers

la Norvège par des défilés où il était impossible de pénétrer, sans l'aide d'un habile conducteur. Si un général suédois avait fait au dernier des paysans norvégiens la demande d'un pareil service, elle eût été repoussée avec mépris. Le général dont nous parlons s'y prêta sans hésiter, peut-être s'offrit-il lui-même : sa trahison fut couronnée du succès, et payée par *des honneurs*. D'abord, il fut nommé gouverneur de la principale forteresse norvégienne, celle qui est la clef du pays du côté de la Suède ; mais l'opinion publique se déclara, dans cette occasion, avec une telle violence, que le gouvernement suédois, prévoyant que son protégé serait infailliblement victime de la vengeance nationale, crut devoir annuler la nomination. Peu de temps après, lorsque la faveur royale lui conféra, ainsi qu'à ses descendants, des privilèges honorifiques et utiles, la noblesse suédoise ne montra aucune répugnance de l'admettre dans ses rangs. Il est fâcheux que la pauvreté du trésor suédois ne lui ait pas permis d'accorder à cet homme une récompense pécuniaire, qui aurait convenu beaucoup mieux, non-seulement à ses besoins, mais encore à son mérite.

Sans discuter sur le blâme dû à l'emploi de pareils moyens, nous nous contenterons d'observer qu'il faut bien que notre historien les ait considérés avec la même défaveur que nous, puisqu'il a cru devoir les passer sous silence, au risque même de devenir injuste envers le gouvernement de Danemarck ; car il a condamné au même silence ses efforts honorables pour sauver la Norvège des horreurs de la famine. Si M. Catteau n'avait pas dédaigné de dire toute la vérité, ses lecteurs auraient encore appris que, dans le cas où la sagesse des hautes puissances coalisées aurait jugé l'indépendance de la



Norvège incompatible avec la tranquillité du monde , ou plutôt avec le développement de leurs projets , le peuple norvégien eût , sans aucun doute , préféré l'ancien ordre de choses , malgré toutes ses imperfections , au bonheur promis par les proclamations suédoises , et dont le décret de blocus fut le précurseur.

L'amour de la vérité , la plus puissante de nos affections , nous a forcés d'entrer dans ces détails ; mais notre intention n'a pas été de déprécier l'ouvrage de M. Catteau ; nous avouons , au contraire , avec plaisir et avec la plus grande franchise , que , malgré quelques imperfections , quelques erreurs , et un petit nombre d'inexactitudes , il est lu avec beaucoup de plaisir , même par ceux qui ont fait de l'histoire du Nord une étude plus particulière. C'est le dernier chapitre seul que nous avons trouvé absolument mauvais , et nous croyons avoir prouvé que les détails fournis par M. Catteau ne donnent qu'une idée très imparfaite , et même erronée , de la manière dont s'est opérée la réunion des deux royaumes de Norvège et de Suède ; cependant nous sommes loin d'avoir relevé toutes ses réticences , et rempli toutes les lacunes qu'il a laissées dans cette partie de son histoire.

Il y a néanmoins dans ce dernier chapitre quelque chose de très utile et qui mérite d'être exempté de la condamnation générale que nous avons portée contre le reste. Ce sont les pièces justificatives , telles que les extraits de la constitution de Norvège et de celle de Suède , ainsi que l'acte authentique qui détermine les rapports constitutionnels des deux royaumes , comme formant un même État sous un seul chef. La traduction de ces pièces , faite par M. Catteau-Calleville , rend assez bien le sens des originaux , si l'on excepte un petit

nombre de fautes que l'auteur, peu familier avec la langue norvégienne, n'a pas su éviter. Pour ne citer qu'un seul exemple à l'appui de notre assertion, nous choisirons l'article de la constitution norvégienne qui parle de la religion. M. Catteau en traduit ainsi le dernier alinéa : « Les juifs seront par la suite exclus du royaume (1). » Si cette traduction était exacte, la constitution aurait sanctionné une atrocité. Heureusement il n'en est pas ainsi, et la loi fondamentale du royaume dit : *Les juifs resteront exclus du pays comme par le passé* (2).

M. Catteau semble regarder la réunion de la Norvège à la Suède comme un événement très heureux, même comme un état de choses voulu et indiqué par la nature. Il s'exprime à ce sujet de la manière suivante : « Les deux royaumes unis par les liens que nous venons de considérer, embrassent la grande péninsule du Nord, ou la Scandinavie. La Baltique, le Cattegat, la mer du Nord, l'Océan septentrional, forment leur ceinture maritime..... La religion est la même ; la langue, les mœurs, les usages ont beaucoup de rapport. Les deux peuples ont des souvenirs glorieux, qui, réunis sous les auspices de la fraternité, formeront un faisceau de gloire commune. Les influences du sol et du climat ne sauraient appeler l'opulence, ni alimenter le faste ; mais elles entretiennent cette énergie de caractère qui

---

(1) Tom. II, pag. 359.

(2) Nous ne justifions pas le passé ; nous ne condamnons pas le présent. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans des discussions sur cette matière. Nous en réservons l'examen à une occasion plus convenable.

est la sauve-garde de l'indépendance politique (1). » D'après ce raisonnement, on pourrait dire que la nature a de même voulu que la France et l'Espagne fussent réunies sous la même domination ; mais l'auteur n'a pas réfléchi que les hautes montagnes qui séparent la Suède de la Norvège, ainsi que les Pyrénées qu'il faut franchir pour passer de la France en Espagne, forment des barrières assez fortes pour affaiblir tous les rapprochemens provenant de l'identité de religion, du rapport entre les langues, et de la ressemblance qu'on se plaît à trouver entre les mœurs et les usages de deux peuples différens. Nous oserons même faire un pas de plus, pour soutenir qu'à une époque où l'art de la navigation a été porté à un si haut degré de perfection, la mer elle-même présente une barrière plus facile à surmonter que celle que forment les montagnes, les défilés, les ravins, les torrens, les cascades qu'on rencontre à chaque pas, dans un pays où pour passer d'un royaume dans l'autre, on n'a que des sentiers étroits et tortueux en forme de labyrinthe. Tout homme capable de se faire une idée de ces difficultés, ou qui connaît les localités, serait plutôt porté à juger que l'ancienne union de la Norvège et du Danemarck était moins étrangère aux vœux de la nature, que celle qu'on vient d'opérer entre la Norvège et la Suède.

Si l'on venait nous demander quel degré de stabilité nous croyons pouvoir assigner à cette union improvisée, sans avoir la hardiesse de nous lancer dans l'avenir, nous nous contenterons de consigner ici un petit nombre de réflexions fondées sur des faits incon-

---

(1) Tom. II, pag. 389 et 390.

testables et sur des considérations locales , et de les soumettre au jugement des lecteurs ; ils en tireront les conséquences qui leur paraîtront les plus naturelles (1).

Nous commencerons en avouant sincèrement que nous avons la plus grande confiance dans les bonnes intentions du roi , actuellement régnant, de Norvège et de Suède. Nous sommes intimement persuadés qu'il veut sérieusement le bonheur des peuples qu'il gouverne ; étranger aux climats du nord , il lui sera difficile cependant de s'identifier avec les Scandinaves , et de s'approprier leurs mœurs et leurs usages ; outre qu'il ne sait pas la langue du pays , dont il ne pourra connaître les opinions et les vœux que par des traductions souvent infidèles. Mais , si le roi lui-même nous inspire un haut degré de confiance , nous ne jugeons pas ses alentours avec la même faveur. D'abord , il existe en Suède un projet , qui ne sera abandonné qu'à la dernière extrémité , celui d'établir des relations plus intimes entre les deux nations ; c'est ainsi que s'expriment certains Suédois. Pour un Norvégien , cela veut dire , changer la Norvège en une province de Suède. L'existence de ce projet est attestée par une foule de preuves. Il suffit d'en citer une seule : on a proposé , abandonné et reproduit un plan d'après lequel , sous prétexte d'économie , le gouvernement devrait faire raser toutes les fortifications qui défendent la Norvège du côté de la Suède. S'il était possible que la diète

---

(1) Nous n'envisageons pas la question sous le point de vue que pourrait nous présenter la politique des puissances étrangères ; celle-ci est subordonnée à des événemens qu'il est impossible de prévoir. En politique, ce qui est utile paraît toujours assez juste.

norvégienne consentît à l'exécution de ce projet, elle détruirait l'indépendance de sa patrie.

Des relations entre la Norvège et la Suède, plus intimes que celles qui existent, sont incompatibles avec l'état actuel des choses. Il y a une différence immense entre la constitution norvégienne et celle de la Suède : l'idée de donner aux deux États la même loi fondamentale, restera encore long-tems au rang des choses impossibles. La constitution norvégienne étant beaucoup plus libérale, le pays ne pourrait y renoncer sans un grand dommage ; et les classes privilégiées en Suède se garderont bien de sacrifier leurs privilèges personnels, pour procurer à la masse du peuple une meilleure existence politique. D'ailleurs, pour rendre la constitution suédoise admissible en Norvège, il faudrait commencer par créer, dans ce dernier pays, les premiers élémens qui lui manquent. Il existe en Suède une noblesse ancienne et très nombreuse, et un clergé extrêmement puissant. En Norvège, au contraire, la noblesse, peu connue avant la dernière révolution, a été formellement abolie par les lois fondamentales ; et le clergé, doté avec parcimonie, n'a, en politique, d'autre influence que celle qui résulte de l'éligibilité de ses membres à la représentation nationale. D'après ces faits et ces observations, il nous paraît évident et incontestable que l'adoption générale de la constitution suédoise pour les deux royaumes, aurait pour résultat nécessaire de rendre les Suédois tout puissans en Norvège, et les Norvégiens sans aucune influence en Suède.

Nous ne blâmons pas les Suédois qui nourrissent un pareil vœu, dont la réalisation entraînerait néanmoins des conséquences désastreuses. Ils ne connaissent

que leur pays, ils désirent sa plus grande prospérité ; et la Norvège leur est encore trop étrangère pour qu'ils puissent s'intéresser vivement à sa félicité. Mais, ce qui est déplorable, c'est de voir en Norvège, et surtout dans les rangs les plus élevés, un petit nombre de personnes disposées à se procurer une influence éphémère et une élévation momentanée en sacrifiant le bonheur futur de leur patrie. S'il se trouve dans le conseil norvégien du roi des hommes vraiment patriotes (et nous n'en pouvons douter), il est affligeant de savoir que quelques-uns des hommes que nous venons de signaler sont aussi parvenus à s'y glisser. Si le roi a le malheur d'écouter leurs avis, qui seront appuyés probablement par son conseil suédois, il se prépare des regrets, et peut-être un tardif repentir.

Mais, sans chercher nos argumens dans le conseil du roi, où nous ne savons que vaguement ce qui se passe, justifions nos craintes par des faits qui sont à la connaissance de tout le monde, et par des opinions proclamées devant une nombreuse assemblée, et dans une circonstance solennelle. L'évêque de Drontheim semble avoir prélué à la réduction de la Norvège à l'état de province suédoise. Prêchant dans la cathédrale de cette ville, lors de la cérémonie du couronnement du roi actuel, il s'est plu à ravaler la nation à laquelle il a l'honneur d'appartenir, de manière à la représenter comme incapable de supporter la liberté et l'indépendance, comme peu digne d'être gouvernée constitutionnellement. Le soir, le peuple, qui se crut calomnié par l'orateur, lui témoigna son mécontentement en cassant à coups de pierres les vitres de sa résidence. Le lendemain, l'évêque s'en plaignit au roi, qui, au lieu de prendre fait et cause pour lui, le ren-

voya froidement à se pourvoir devant la police locale. Il est juste d'observer que cette conduite prouve à quel point le roi désapprouvait dans son cœur la flatterie épiscopale.

Nous pourrions ajouter à ce trait quelques autres de la même nature ; mais il vaut mieux rapporter deux ou trois anecdotes qui prouveront que , si monseigneur l'évêque de Drontheim connaît assez bien la petite portion de la nation à laquelle probablement il se glorifie d'appartenir, il n'a pas des idées très justes du caractère de la masse de la nation. Sans doute, les Norvégiens ne sont pas ce qu'ils étaient autrefois ; trois siècles d'obéissance passive à un gouvernement arbitraire, quoique nullement tyrannique, ont dû nécessairement altérer le caractère national ; peut-être que la partie éclairée de la nation est plus corrompue qu'elle ne l'est dans d'autres pays (1) ; mais l'honnêteté, la fidélité et la probité sont des qualités ineffaçables du cœur d'un vrai Norvégien, surtout de celui du paysan ; lequel, quoique depuis des siècles il ait perdu son antique indépendance, montre toujours, par la franchise de sa manière d'être, et par la dignité de son langage, qu'il n'en a pas perdu le souvenir, qu'il en connaît le prix, et qu'il est digne de la reconquérir.

Un jour, le roi actuel traversant à cheval une haute montagne, un des paysans qui lui servaient d'escorte s'aperçut que sa majesté souffrait du froid, qui était

---

(1) Elle est du moins plus portée à l'adulation que ne l'est la portion éclairée de la nation française ; et, certes, la Norvège ne pourra rien gagner, sous ce rapport, par sa réunion avec la Suède.

en effet très vif. Le paysan s'étant approché de lui : « Père, lui dit-il, » c'est ainsi que les paysans norvégiens parlent à leurs rois, « père, le froid te fait souffrir ; tes gants ne valent rien ; tiens, voilà les miens ; ils ne sont que d'une laine grossière , mais ils conviennent à notre climat. » Le roi les accepta en remerciant, et , peu d'instans après, il ordonna à quelqu'un de sa suite de donner au paysan une couple de ducats. « Mon ami , lui dit le paysan, je n'ai pas vendu mes gants ; mais, si le roi veut absolument me les payer , qu'il me donne ses gants français ; je les garderai comme un souvenir. »

Dans une autre circonstance , le roi était également escorté de quelques paysans. Un d'eux s'approcha très près de la voiture du roi. Un des individus composant la cour norvégienne s'en étant aperçu, ordonna au paysan de se retirer, et celui-ci, qui n'obéissait pas assez promptement, reçut du courtisan norvégien un coup de cravache. « Monsieur, dit le paysan, je respecte la présence du roi, mais je saurai vous trouver. » Informé de cet événement, le roi ordonna au courtisan d'aller faire des excuses à l'homme qu'il avait insulté. Il vint. « Touchez là, mon ami, dit-il au paysan, en lui tendant la main ; vous êtes un brave homme. — Monsieur, lui répondit l'autre ; je puis bien oublier votre insulte, le roi le désire ; mais pour vous serrer la main, c'est chose impossible. »

Terminons par une dernière anecdote à l'honneur d'un corps constitué, qui prouvera, contre M. l'évêque de Drontheim, que l'esprit d'une indépendance raisonnable est encore assez vif dans les cœurs norvégiens. Plusieurs écrivains ont été traduits, par ordre du gouvernement, devant les tribunaux, pour



cette espèce de délits, qu'on est convenu d'appeler *abus de la liberté de la presse*. Il est arrivé plus d'une fois que le tribunal suprême a non-seulement acquitté les prévenus, mais encore a déclaré l'accusation téméraire, et condamné le gouvernement aux frais du procès. Ces faits nous ont été attestés par un Norvégien, dont nous ne pouvons suspecter la vérité (1).

En nous occupant de l'*Histoire des Révolutions de Norvège*, combien de fois n'avons-nous pas formé le vœu que l'ordre de choses actuel, quoique amené par une politique astucieuse, aidée de la force des circonstances, puisse devenir, nous ne disons pas éternel (l'instabilité de toutes les choses humaines ne permet pas un vœu si absurde), mais du moins durable. Pour que ce vœu puisse s'accomplir, il faut que le gouvernement norvégien soit vraiment national, que son unique but soit la prospérité de sa patrie, et qu'en aucune manière il ne se laisse influencer par les vues ambitieuses de l'aristocratie suédoise. Le vrai secret de bien gouverner la Norvège, et peut-être tout autre État, peut s'exprimer en deux mots : *justice, économie*. Par une exacte justice, le gouvernement se concilie l'esprit de tous les hommes amis de l'ordre ; il contient le petit nombre de ceux dont le désordre est l'élément ; par l'économie, il rend le peuple heureux, en lui procurant l'aisance. Il est de toute nécessité que le gouvernement soit organisé sur le pied le moins dispen-

---

(1) Cette anecdote fait honneur à l'indépendance des tribunaux norvégiens ; d'autant plus que le jugement par jurés n'est pas encore connu dans ce pays. C'est une lacune de la constitution que le tems doit nécessairement remplir.

dieux possible ; que tous ceux qui le composent , ainsi que les classes les plus élevées de la société , se condamnent à la frugalité que le climat exige ; qu'on cherche à extirper un luxe scandaleux , qui , malgré la pauvreté du pays , commence à se glisser dans tous les rangs. Lorsque le peuple se verra protégé par une justice rigoureusement impartiale ; quand il sentira ses fardeaux allégés par l'économie du gouvernement et le bon ordre des finances , il sera content , parce qu'il trouvera facilement le moyen de gagner , par son industrie , ce qui lui est nécessaire ; car , s'il désire quelque chose de plus , du moins ne l'exige-t-il pas. Un peuple content est tranquille ; ce n'est que la dure nécessité , produite par une longue série d'injustices et par les besoins factices d'un gouvernement dissipateur et oppresseur , qui causent des révoltes et des bouleversemens. Ils sont toujours l'ouvrage du gouvernement , jamais celui du peuple.

Si nous étions appelés à projeter quelques embellissemens pour la salle de conseil d'un prince norvégien , nous ferions mettre au-dessus de la porte principale une inscription qui paraîtrait peut-être un peu triviale , rendue en français , mais dont le sens serait parfaitement goûté et senti en Norvège. C'est celle-ci : *Princes , soignez bien les estomacs de vos peuples , et ne craignez pas leurs têtes.*

HEIBERG.

THE ITINERARY OF GREECE, etc. ;

ITINÉRAIRE DE LA GRÈCE, contenant cent routes dans l'Attique, la Béotie, la Phocide, la Locride et la Thessalie ; par M. WILLIAM GELL, membre de la Société royale de Londres, de la Société des Antiquaires, etc. (1).

DEPUIS une trentaine d'années, l'impulsion est donnée : le goût des arts, l'étude de la belle antiquité et de la géographie ont journellement étendu leur domaine et attiré dans le Levant, et dans la Grèce en particulier, une foule d'individus de toutes les nations : noble essor dû à l'immortel ouvrage de l'illustre abbé Barthélemy. Malgré la triste servitude sous laquelle gémissent les peuples de ces contrées autrefois si florissantes, c'est là que le voyageur, plein des récits d'Homère, d'Hérodote, de Strabon, de Pausanias, vient chercher dans la patrie des Miltiade, des Épaminondas, des Alexandre, des Lycurgue, des Solon, des Périclès, des Démosthènes, des Phidias, des Apelle, et de tant d'autres hommes célèbres, des objets dignes de ses méditations. Ici, il voit Athènes, dont les monumens, quoiqu'en ruines, le frappent encore d'admiration ; là, il cherche Corinthe, Platées, Chéronée ; et les ruines de Lacédémone et d'Argos lui retracent encore les souvenirs de leur splendeur passée. Il pénètre partout, voit tout ; et bientôt, il faut l'espérer, aucune des parties de cette terre, devenue classique, ne nous sera étrangère.

---

(1) Londres, 1819; in-8°. Rodwell et Martin, new-bond street.

Les Français, les Anglais, les Allemands explorent à l'envie ces contrées aussi intéressantes par leur ancienne célébrité que par leur malheur présent. Parmi ces nombreux voyageurs, plusieurs se sont distingués par leur goût pour les arts et les antiquités; et, sans parler de Chandler et de ses prédécesseurs Spon et Wheeler, des Stuart, des Lechevalier, des Choiseul-Gouffier, des Félix Beaujour, des Fauvel, qui, les premiers, ont contribué à en débrouiller, pour ainsi dire, le chaos, nous citerons MM. Stanhope, W. Gell, Leake, Forbin, Pouqueville, Dodwell, que les privations et les fatigues n'ont pu rebuter. Si les uns nous ont enrichis des fruits de leurs utiles travaux, les autres nous laissent entrevoir le résultat prochain de leurs nouveaux et courageux efforts.

Déjà le zèle infatigable de M. W. Gell, en nous promenant dans diverses contrées de la Grèce et de l'Asie mineure, nous a fait connaître la Troade, l'île d'Ithaque, l'Argolide, la Morée; et, en dernier lieu (1819), il nous donne son Itinéraire dans l'Attique, la Béotie, la Phocide, la Locride et la Thessalie. Cet itinéraire nous offre des renseignemens précieux qu'on ne pouvait attendre que d'un voyageur instruit. A l'appui de son ouvrage, l'auteur nous promet encore une carte de la Grèce moderne, qu'il dresse, en ce moment, de concert avec M. le colonel Leake.

Fidèle au plan qu'il s'est tracé dans son ouvrage sur la Morée, publié en 1817, M. Gell a déterminé l'emplacement de plusieurs ruines, et calculé toutes les distances en heures et minutes ou *yards*, avec le soin le plus scrupuleux. Les détails même les plus circonstanciés, n'y sont point omis; aussi, pouvons-nous dire actuellement que nous possédons, en quelque sorte, un

*livre de poste* sur l'Attique, les pays voisins et la Morée, premier ouvrage de ce genre qui ait paru sur la Grèce. Les voyageurs ont déjà pu reconnaître les utiles conseils qu'une grande habitude et une longue expérience ont mis M. Gell à même de leur donner, dans les autres ouvrages qu'il a publiés. C'est dans l'intention de les compléter, qu'il a offert au public ce nouvel Itinéraire. A l'instar de celui de la Morée, il est accompagné d'une carte géographique où les routes sont désignées, d'après la description de l'auteur lui-même.

M. Gell établit son point de départ à Corinthe, dernière place du Péloponèse; remontant de-là vers le nord, il s'avance le long de l'Isthme, où il trouve le célèbre mur des Spartiates, restauré dans l'espace de quinze jours par trente mille Vénitiens, appelés à la défense de Thomas et de Démétrius Palæologue contre Mahomet II. Il voit ensuite, au milieu d'antiques ruines, Mégares, qui n'est plus qu'une ville pauvre, mais populeuse. Dans une autre route, il reconnaît Éleusis, aujourd'hui Éleusina, sur laquelle il nous fournit quelques détails. Éleusis n'offre plus que l'aspect d'un misérable village, occupant encore l'enceinte de ces édifices sacrés où étaient célébrés les fameux mystères(1). Il quitte Éleusis pour se diriger sur Athènes, la ville la plus connue de la Grèce depuis le voyage de Stuart; il passe le mont Corydallus. Sur sa route, il rencontre le monastère de Daphné, et plusieurs restes d'anciens temples. Arrivé à Athènes, il s'étend un peu sur la description de cette ville intéressante sous tant de rap-

---

(1) La Société des *Dilettanti* a publié, en 1817, le résultat de fouilles entreprises dans plusieurs parties de cette ancienne ville.

ports. Il nous promène avec lui dans ses différens quartiers, et nous montre son ancienne enceinte, les portes, la citadelle, les temples de Thésée et de Minerve (la ruine la plus magnifique du monde, malgré ce qui en a été transporté en Angleterre); ceux de Jupiter Olympien, dont il reste 16 colonnes; de Bacchus, de Diane, de la Victoire, de Cérès, de Minerve Poliade, de Neptune Erechthée et de Pandrose. Il nous fait encore remarquer le palais du vaivode, ou gouverneur turc qui occupe l'emplacement du panthéon d'Adrien, construit en marbre de Phrygie; l'Odéum, le théâtre de Bacchus, dénommé dans Stuart Odéum de Périclès; le lycée, les ruines du Prytanée, le monument de Philopappus, sur la montagne, dite le Muséum; les prisons de Socrate, la tour d'Andronicus Cyrrestes, connue sous le nom de tour des Vents; la lanterne de Démosthènes, dont on ne peut découvrir l'ancienne forme qu'avec beaucoup d'attention; les portiques d'Auguste, d'Eumènes; la fontaine Callirhoé, et d'autres monumens importants. Dans cette courte notice, on trouve quelques détails sur la mesure du stade.

A différentes fois, M. Gell quitte Athènes où il revient par diverses routes. Il visite Sialesi, en passant par Kastia et Phyle, aujourd'hui Bigla-Kastro, ancienne forteresse connue par l'entreprise hardie de Thrasybule contre les 30 tyrans. Il se porte successivement vers Thèbes, Marathon, et la fameuse plaine où Miltiade fit voir à la Grèce étonnée ce que peuvent le courage et l'audace d'une poignée d'hommes qui défend la patrie et la liberté, contre les armées les plus nombreuses. Oropos<sup>(1)</sup>, Céphisia où était la *villa*

---

(1) Quoique les Athéniens n'aient jamais été réellement les

d'Hérodote Atticus, le port de Prasiæ ou Porto-Raphti, Sunnium, bourg intéressant par son temple dont il reste encore quelques colonnes ; Phalerum ou Phanari, Munychie et le Pirée, les trois ports d'Athènes, fixent ensuite son attention. Il termine ses courses dans l'Attique, par le mont Corydallus, et les ruines de Deceleia. Dans la plaine de Marathon, l'auteur a trouvé un tumulus, des têtes de flèches et plusieurs ruines ; et à l'entrée du port Prasiæ, il a vu, sur un rocher avancé, une statue colossale, probablement celle d'un empereur romain. Sur la route de Bari à Athènes, est le Nymphæum ou grotte des nymphes, avec une inscription qui indique que ce monument a été consacré aux nymphes par Archidamus de Phères. Dans l'intérieur, on voit la statue de cet Archidamus. Elle a été, suivant toute apparence, sculptée par lui-même.

De l'Attique, notre voyageur se rend dans la Béotie : en allant de Kontoura à Thèbes, il passe en revue Eleuthères et OEnœ, et traverse ensuite la plaine de l'Asopus, rivière qui reçoit les eaux de la fontaine Gargaphie. Thèbes, à 3 heures 7 minutes de laquelle est situé Kokla ou Platées, occupe l'emplacement de l'ancienne citadelle de Cadmée. C'est aujourd'hui une ville misérable où l'on ne compte que 3 à 4000 habitans, au lieu de 50,000 qu'elle contenait autrefois. Kokla se distingue encore par sa forme triangulaire. Après avoir vu ses ruines, M. Gell se dirige vers Kakosia ; sur la route, entre cette ville et Dombrena, il rencontre les murailles et les tours de Thisbé, lieu remarquable par

---

maîtres d'Oropos, jusqu'au moment où Philippe leur en assura la possession, c'était cependant de ce lieu qu'ils tentaient leurs excursions dans l'Eubée.

le nombre immense de ses rochers, tous remplis de pigeons : ce qui lui fit donner par Homère l'épithète d'*abondante en colombes*. Les voyageurs ont souvent confondu Thisbé avec Thespies, tandis que c'est sur la route de Kakosia à Eremo Kastro que sont situées les ruines de la ville des Thespiens. De retour à Thèbes, M. Gell en part de nouveau pour visiter Égripo ou Négrepont, autrefois Chalcis en Eubée, le port d'Aulis, Dramisi, anciennement Delium, et Oropos, et il revient en parcourant les alentours du lac Licharis, où il reconnaît Kartitza, Martini et Lébadia; ville intéressante et considérable qui retient encore aujourd'hui son ancienne dénomination; Mazi, Kapréna, que les inscriptions indiquent comme étant Chéronée, et Scripous, l'ancienne et riche Orchomène, sur le bord même du lac. Lébadia, ville dont le revenu est affecté à la mosquée de la Mecque, renferme une population nombreuse de Grecs et de Turcs, et Scripous est un grand village aujourd'hui renommé pour ses anguilles, et les roseaux des environs réputés les plus propres à faire des pipes.

Au sortir de la Béotie, l'auteur entre dans la Phocide. Du *Triodos*, c'est-à-dire, de la rencontre des trois routes de Daulis, Delphes et Corinthe, lieu où OEdipe tua son père Laïus, il se dirige encore sur Lébadia, et sur Dystomo, anciennement Ambryssus; où l'on peut arriver aussi par la route de Daulis. A son départ de Dystomo, il se rend à l'église de St.-Luc, dont le dôme est orné de mosaïques, et où il trouve des moines hospitaliers comme au monastère de Penteli. Vient ensuite la description de différentes routes sur lesquelles il voit Kastri, Arachoba et Crissa, où il existe une inscription en Boustrophédon, qui n'a point encore été expliquée; la grotte Corycienne d'où l'on jouit d'une



vue magnifique sur tout le Péloponèse , depuis Corinthe jusqu'à Patras , et de tout le pays compris entre Kastri et Salona , autrefois Amphissa , ville considérée par Tite-Live comme place imprenable. A l'O. d'Amphissa , le pays est peu connu. M. Gell sort de cette ville pour visiter successivement plusieurs lieux , avant de se rendre de nouveau à Lébadia. Il établit ses conjectures sur des ruines qui sont à 2 heures 4 minutes de Cirrha , et qu'il croit être celles de la ville des Astragallides qui , de même que les Cirrhéens , faisaient métier de piller les pèlerins , lors de leur passage pour Delphes. A Éleпта ou Élatea , ancienne capitale des Phocéens , il découvre des débris de murailles de construction très ancienne et irrégulière , ainsi qu'à Abæ. Il profite de la notice qu'il donne sur la construction de cette dernière ville , pour signaler une erreur qu'il a commise , par mégarde , dit-il , dans son bel ouvrage intitulé *l'Argolide* (grand in-4°) , au sujet de constructions cyclopéennes trouvées à Tyrinthe et à Mycènes. Il a omis le mot *not* , dans la vue comparative de ces deux places. L'article sur la ville d'Abæ est d'un intérêt d'autant plus grand , que ses ruines présentent un genre singulier de construction qu'on ne peut attribuer à une époque postérieure à l'invasion des Perses , puisque la ville n'a pas été rétablie depuis. Une pierre convexe remplit le côté concave d'une autre pierre , ce qui , suivant M. Gell , ne ressemble ni à la grossièreté des murailles cyclopéennes , ni à ces polygones irréguliers que l'on a , mais à tort , appelés cyclopéens , erreur devenue aujourd'hui très commune. Ce n'est qu'à Tyrinthe , où sont les vraies constructions cyclopéennes , que cette erreur peut trouver sa rectification.

Notre voyageur visite également le pays des Locriens.

Il va reconnaître Martini , Talanta , Lebanitis , Langaki ou Palæo Chorio , Mola , le Khan d'Ellada près des Thermopyles , Palæo Chora , et revient à Gravia ; de-là à Salona , puis à Dadi. Il entre ensuite dans la Thessalie , voit les Thermopyles , Zeitoun , ville de 2,000 habitans , anciennement Lamia , Échinos et Graditza , village populeux où les habitations paraissent d'une grande propreté et respirent une certaine opulence. Aux environs , on récolte beaucoup de soie. Au sortir de Graditza , M. Gell se dirige sur Makalla par Larissa-Crémaste , capitale des États d'Achille et de la Phthie. Sa forme est celle d'un triangle comme celle de la plupart des villes anciennes de la Grèce , ainsi que le prouvent les restes de Platées et autres. A quelque distance du golfe de Volo , d'où sortit l'expédition des Argonautes , se présentent les anciennes villes de Thèbes et de Phylace. De Makalla , M. Gell passe à Ptéléo , grand village moderne ; de Ptéléo , il se rend à Armirò , ville bâtie en briques , entièrement habitée par des Turcs , et qui renferme quatre ou cinq mosquées ; et d'Armirò à Volo ou Bolo , forteresse formant un parallélogramme de 150 pieds carrés. L'approche en est défendue par plusieurs tours qui s'avancent en dehors de la courtine. Aux environs , sont les anciennes villes de Pagasæ et Iolcos et plusieurs villages modernes , dans une très belle position. Les Turcs y sont affables et hospitaliers , quoique ceux des autres villages plus élevés aient un caractère moins agréable. Dans les momens les plus brillans de la Grèce , toute la contrée fut sacrifiée à la prospérité du port de Démétrias , qui devint le port et l'arsenal des rois macédoniens , et fut un grand sujet de démêlés entre Persée et les Romains. Il est à regretter que l'auteur n'ait pas complété les notions importantes qu'il nous

donne sur la Thessalie , n'ayant pu la traverser en entier. La carte elle-même ne s'étend pas au-delà du golfe de Volo. Quelques autres routes ne sont qu'indiquées, telles que celles de Volo à Bélestino , sur l'emplacement de Pheræ; de Bélestino à Tolehr, village turc, et de-là à Larissa; capitale de la Thessalie. Cette ville considérable et importante, arrosée par la Salembria, autrefois le Pénée, contient 26 mosquées et 20,000 ames. Elle a un archevêque, et un mollah pour gouverneur. Le meilleur gîte est dans la maison de l'archevêque, car les habitans, en général, exercent peu l'hospitalité. Larissa fait le commerce avec la Hongrie, où elle expédie des caravanes de chameaux. Les principaux articles de ce commerce, de même que de celui de Baba et de toute la vallée de Tempé, consistent en coton et en laine teinte en rouge. A la suite de Larissa, l'auteur place une courte, mais intéressante description de la vallée de Tempé. De-là il passe à Amphilochia, Enébéléhr, Pharsale, lieu si remarquable par les souvenirs qu'il excite, Thaumako et Zeitoun. Il laisse ensuite la Thessalie, pour parler de l'Étolie, de l'Acarnanie et de la Locride, qui aujourd'hui gémissent sous le joug du terrible Ali-Pacha. Il s'occupe successivement de Messalongi, de Lépanto, appelé aussi Epacto ou Naupacto, misérable pachalik et ville en ruines, de Salona, ville des Locri-Ozolæ, qui ont pris anciennement leur nom de quelques sources d'eaux fétides, répandues dans la contrée, de Kirpinisch, Ioannina et Kuria-Irène, à environ une heure de Messalongi. Ce dernier lieu tout en ruines lui paraît représenter l'ancienne ville d'OËniadæ, qui était à l'embouchure de l'Achéloüs. M. Gell donne encore l'indication d'autres routes, mais avec moins de détails.

Quittant ensuite le continent, il termine son volume par quelques considérations sur les îles de Salamine et d'Égine, l'une et l'autre célèbres dans différentes guerres qui agitèrent la Grèce. A Salamine, existe encore aujourd'hui le trophée érigé par les Grecs vainqueurs, après le mémorable combat de Salamine : et à Égine, on admire les restes du temple de Vénus et de Jupiter Panhellénien, dont la Société des *Dilettanti* a publié des dessins. MM. Cockerell et Foster ont beaucoup travaillé sur ces antiquités, et ont même été assez heureux pour en découvrir d'autres : un jour, il faut l'espérer, nous jouirons du fruit de leurs utiles et importantes recherches.

Pour tout autre, la tâche serait remplie ; mais il n'en est pas ainsi de M. Gell. Il veut ajouter aux titres nombreux qu'il s'est acquis à la reconnaissance des voyageurs, et de tous ceux qui travaillent sur la Grèce. Bientôt il doit publier une grande carte de cette contrée, à l'échelle d'un pied au degré. Il en présente ici une partie réduite, sur laquelle on peut suivre ses différentes routes ; cependant, nous devons regretter que la petite dimension de ce dessin soit cause que beaucoup de détails n'ont pu y trouver place.

ALEX. BARBIÉ DU BOCAGE.

---

## LITTÉRATURE.

LAO-SENG-EUL, *comédie chinoise*, suivie de SAN-IN-LEOU, ou *les Trois Étages consacrés*, conte traduit du chinois en anglais par M. J. F. DAVIS, de la factorerie de Canton, et de l'anglais en français par M. BRUGUIÈRES DE SORSUM, avec addition du traducteur (1).

C'EST un brillant phénomène, qu'un Français né, domicilié dans la capitale, dans cette ville de bruyans plaisirs et de vains amusemens, un Français qui, dans sa jeunesse, a eu le courage et la force d'esprit nécessaires pour entendre presque sans secours, publier, traduire et commenter des livres chinois; à ce portrait, on reconnaît M. Abel Remusat, déjà éditeur de deux ouvrages de morale en langue chinoise, en caractères chinois, avec des versions latine, française, manchoux, et des notes savantes. Mais il faut rendre aussi un tribut de reconnaissance aux Anglais Morrison et Davis, qui se distinguent maintenant dans la même carrière, et après eux à M. Bruguières de Sorsum, qui, d'après la traduction anglaise de M. Davis, vient de publier en français, avec des recherches préliminaires, la comédie et le conte chinois que nous annonçons.

Il n'existait jusqu'ici en français qu'un seul drame traduit du chinois. C'est l'*Orphelin de la maison de Tchao*, que le père Prémare, jésuite, avait traduit sous Louis XIV, que le père Duhalde publia dans sa Description de la Chine, et où Voltaire avait pris l'idée de sa tragédie, l'*Orphelin de la Chine*.

---

(1) Paris, 1819; in-8° de 237 pag. Rey et Gravier.

Un autre drame chinois paraît ici dans notre langue, et c'est une comédie; c'est *Lao-seng-eul*, ou le *Vieillard* ( sans enfant mâle ) *auquel il naît un fils*, traduit, en 1816, du chinois en anglais; et en 1819, de l'anglais de M. Davis, en français, par M. Bruguières de Sorsum.

Non-seulement nous en avons à Paris la version anglaise; mais on peut vérifier et étudier le texte chinois, à la bibliothèque du roi, dans un recueil imprimé en chinois sous la dynastie Mongole, qui régna en Chine depuis la fin du treizième siècle de notre ère, et ne finit qu'après le milieu du quatorzième.

La pièce est en cinq divisions, savoir un prologue de six scènes qui est vraiment un premier acte, et quatre actes qui forment le corps de l'ouvrage. Elle embrasse un intervalle de trois années. Il ne faut pas y chercher une grande force comique; c'est un tableau de mœurs chinoises, peint avec assez d'esprit, mais surtout avec une grande fidélité. Les acteurs sont le *vieillard*, Lieou; sa *femme légitime*, Li-chi; sa concubine ou *seconde femme légale*, Siao-meï; In-tchang, *fille de Lieou*; Tchang-lang, *gendre de Lieou*; et le propre *neveu de Lieou*, nommé In-sun.

Dans le prologue, le vieillard Lieou, enrichi à force d'injustices, se fait connaître au spectateur, lui et sa famille; il a des remords de sa conduite passée, mais il entend borner le cours de ses travaux ou de ses friponneries. Comme tous les Chinois, il souhaite ardemment un enfant mâle, un héritier qui honore sa mémoire, qui vienne à ses obsèques, et ensuite, annuellement sur son tombeau, faire, avec exactitude et respect, les libations, les offrandes et les cérémonies de règle et d'usage. Il espère que Siao-meï, qui est en-

ceinte , lui donnera ce fils tant désiré ; il ne se lasse point d'en parler et du recommander Siao-meï à sa femme légitime , en annonçant à celle-ci le parti qu'il prend d'aller à la campagne vivre dans le repos : il est chargé de son neveu In-Sun , et , avant de partir , il a soin de s'en débarrasser , en lui donnant une petite cabane pour qu'il s'y loge , et un peu d'argent pour l'aider à subsister. Ensuite , il promet de laisser son bien à sa femme et à sa fille ; il leur en confie l'administration , leur recommande , surtout , de lui faire savoir le plutôt possible , si sa seconde femme a mis au monde le fils qu'il attend avec une vive inquiétude.

Au premier acte , qui est proprement le second , la scène est à la campagne , chez Lieou ; son gendre , sa fille et sa femme l'y viennent visiter , et lui font accroire que Siao-meï s'est enfuie avec un homme , sans qu'on ait pu avoir de ses nouvelles. Il se désole ; il n'espère plus de fils ; mais , pour réparer ses anciennes injustices , il prend la résolution de pratiquer des austérités et de faire des aumônes , afin que ceux qu'il aura secourus lui offrent de l'encens après sa mort , et lui rendent le culte dû aux ancêtres. Il demande que , sur sa tombe , on place une épitaphe qui perpétue le souvenir de ses libéralités.

L'acte suivant se passe à la porte d'un temple , où vont se faire les aumônes de Lieou. In-Sun , par son inconduite , est tombé dans la misère ; il va se présenter pour avoir part aux libéralités de son oncle. Ici , des scènes de mendiants corrompus. Survient In-Sun ; il expose sa détresse à son oncle même , et lui demande un prêt sur les sommes que Lieou a destinées à ses aumônes. Le vieillard lui donne deux pièces d'argent , le gourmande et le prêche sur sa mauvaise

vie , et sur les avantages qu'on obtient lorsqu'on est fidèle et zélé à rendre le culte aux ancêtres. Ainsi finit le second acte.

Le lieu de la scène est transporté dans un cimetière : et le troisième acte commence un jour de Tsing-ming, jour solennel , où tout bon Chinois doit visiter les tombeaux de ses ancêtres , et accomplir en leur honneur les saintes cérémonies.

In-Sun , toujours pauvre , arrive de bonne heure ; il fait quelques dépenses très exigües ; il s'acquitte de ses pieux devoirs , sur la scène , et selon ses faibles moyens. Il en exécute les rites intéressans ; il en répète les touchantes formules. Lieou survient , il apprend cette bonne œuvre de son malheureux neveu , il veut l'en récompenser. En même tems , il observe que son gendre et sa fille n'ont point paru pour satisfaire , selon leurs richesses , à ces mêmes cérémonies. Irrité d'un oubli coupable , il les punit en récompensant In-Sun ; il le reprend dans sa maison , et il ôte à sa fille le gouvernement de son bien , pour le confier au neveu In-Sun , qui est membre de la famille Lieou.

Le quatrième et dernier acte se passe à la maison de campagne de Lieou , le jour anniversaire de sa naissance. Lorsque Lieou se prépare à le célébrer dans la joie avec son cher neveu , son gendre Tchang et sa fille In-tchang se présentent à sa porte pour être admis à lui faire leurs félicitations. Lieou , toujours piqué contre eux , refuse de les recevoir. Cependant ils amènent pour se réconcilier avec lui , Siao - mei avec le fils tant désiré qu'elle a eu , et que In-tchang , en fille bien née , déclare avoir nourri et entretenu secrètement pendant environ trois ans , à l'insu de Tchang , son mari , dont elle a soupçonné les mauvaises



intentions. Lorsque Lieou fait dire à sa porte qu'elle ait à se retirer ; elle répond, *Paraissez, Siao-meï, avec votre fils*. Le vieillard les fait introduire ; tous les faits s'éclaircissent , et , ravi de joie , il s'écrie : *Oublions, ma femme, qui a eu raison, qui a eu tort. Nous avons maintenant quelqu'un qui pleurera sur nous ; enfant, appelle-moi ton père*. L'enfant dit : *Mon père*. Lieou ne se sent pas de joie. In-sun ne tarde pas à lui dire : *Mon oncle, vous avez un fils ; reprenez vos clefs. Je n'ai été riche qu'un jour*. Lieou réplique : « Mon neveu et mon gendre , je partage tout mon bien entre vous trois... Ce n'est pas en vain que j'ai répandu l'argent en aumônes. Car le ciel m'a souri , et m'a donné un fils, un héritier dans ma vieillesse. »

On a pu comprendre qu'en Chine, une fille qui passe dans une famille étrangère ne tient pas lieu de fils , quand il s'agit du culte à rendre aux ancêtres ; et l'on a dû se rappeler que, dans ce même pays, la piété filiale est la première vertu, la base de toutes les institutions religieuses, morales et civiles de l'empire.

Il faut lire dans ce volume les recherches curieuses des deux traducteurs, sur la poésie, la musique, les théâtres des Chinois ; sur le peu d'estime que ce peuple accorde aux acteurs ; enfin, sur les contes ou romans chinois. Le conte des *Trois Étages consacrés* n'est dépourvu ni d'intérêt, ni de morale, ni de ces détails de vie privée tout nouveaux pour des Européens, et d'autant plus remarquables, qu'ils appartiennent à l'une des nations les plus anciennes et le plus anciennement civilisées de toute la terre.

LANJUINAIS.

NOTICES ET EXTRAITS DES MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI *et d'autres Bibliothèques, publiés par l'Institut royal de France, faisant suite aux Notices et Extraits lus au Comité établi dans l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (1).

ON ne remarque pas assez l'existence et la continuation de ce recueil, fruit précieux de l'industrie littéraire des Français, encouragée par un gouvernement éclairé. Comment un exemple si digne d'être imité pour tant d'autres bibliothèques très riches, est-il, jusqu'à présent, demeuré unique dans l'Europe?

Ce volume est divisé, comme les précédens, en deux parties, consacrées, l'une à la littérature de l'Asie, et l'autre à celle de l'Europe; l'une offre des notices, des extraits et des textes de manuscrits en langue et en caractères arabes, persans, ou chinois; l'autre, des manuscrits en langue grecque ou latine.

Le sanscrit, dont il y a des manuscrits à la bibliothèque du Roi, est ce qui intéresserait le plus vivement tous les hommes de lettres; c'est ce qui est le plus rare dans ces notices. Ici, et dans les tomes précédens, les monumens de l'histoire européenne sont un peu négligés. Les sciences morales et politiques y paraissent en apologues et en apophtegmes orientaux.

Dans ce tome X, les extraits, tirés de l'arabe et du persan par notre célèbre Silvestre de Sacy, occupent 269 pages; tous concernent les fables ou contes en persan ou en arabe, tirés des livres sanscrits le *Pantcha tantra* et l'*Hitoupadésa*, qui sont les véritables origi-

---

(1) Paris, 1818, Tom. X; in-4° de 717 pag. Imprimerie royale.

naux des fables ingénieuses connues en Europe sous le nom de *Bidpai*. Les notes de M. de Sacy ne laissent aucun doute sur ce point.

Arrêtons-nous à la *Notice sur les quatre livres moraux attribués communément à Confucius*, par M. Abel Remusat, professeur de langue chinoise au collège de France.

Ce morceau occupe 157 pages, et se trouve disposé de manière à servir de livre élémentaire aux élèves de M. R., et de texte à ses leçons.

Il commence par donner une idée générale des quatre livres moraux, appelés aussi les livres des quatre docteurs, et plus brièvement, en chinois, les *Ssé-choû*, les quatre livres. Fourmont les confondait avec les King, et de ces quatre livres il faisait un cinquième King, comme autrefois on a fait, en Europe, d'un poëme épique, une partie intégrante des *Veda*, un cinquième *veda*, quoiqu'il n'existe que quatre *veda*.

Il y a cinq King ou cinq livres classiques de la première autorité. Le cinquième est un livre historique; et les *ssé-choû*, quoiqu'ils aient aussi une autorité irréfragable, forment une classe à part, une seconde classe, une classe inférieure des livres employés à l'éducation générale.

On les connaît, en Europe, sous le nom de Confucius, *Khounng-tseu* en langue chinoise. Ils contiennent sa doctrine; mais ils ne sont pas proprement de cet illustre personnage; ils furent composés, à peu près de son tems, chacun par un de ses disciples, et sont, presque partout, appuyés sur des paroles de leur maître commun. Tout Chinois qui se destine aux lettres ou à l'administration, doit posséder à fond ces quatre livres, et même les savoir par cœur. C'est la leçon de tous les

citoyens, et surtout des hommes d'État. Les Européens ont des traités de morale philosophique plus clairs et plus méthodiques; mais on doit aux ssé-choû une place, dit M. R., à côté du livre d'Épictète et de celui de Marc-Aurèle.

Le premier de ces quatre livres est intitulé *Tai-hiô*, c'est-à-dire, grande étude; il roule tout entier sur la nécessité de se régler soi-même, avant de prétendre gouverner les affaires publiques.

Le second est *Tchoûng-yoûng*, ou l'invariable milieu, rédigé par un petit-fils de Confucius. *Milieu* est ici un terme abstrait qui désigne la science nécessaire pour se préserver de tout excès.

*L'Un-iù* (discours) est le titre du troisième, et ce livre ne contient effectivement que des discours moraux de Confucius, et de quelques-uns de ses disciples.

Enfin, le dernier ou le quatrième porte le nom de son auteur *Meng-Tseù*, premier des philosophes chinois après Confucius. Ce sont des entretiens de morale entre Meng-Tseù et quelques hommes illustres de son tems. Cet ouvrage est seul plus long que les trois autres.

M. Remusat fait d'abord l'histoire exacte des éditions chinoises, des traductions mantchoues, et de toutes les versions européennes des quatre livres; il paraît les apprécier avec un jugement sain, une très-profonde érudition, une louable impartialité, et conclut de ces appréciations la nécessité d'une version nouvelle.

Ensuite, se bornant au second livre, au *Tchoûng-yoûng*, qui n'a que trente-trois chapitres assez courts, il en donne, dans ce 10<sup>e</sup> tome, une version latine et une version française en regard du texte chinois. La version latine interprète isolément chaque caractère et chaque phrase; la version française est une traduction

libre , conséquemment plus conforme à l'esprit qu'à la lettre. Le tout est accompagné des notes les plus satisfaisantes.

L'auteur a fait tirer des exemplaires à part, de sa notice, pour servir à ses élèves; aidés de cet ouvrage et d'un dictionnaire, quelquefois des leçons vocales du maître, ils expliqueront le chinois écrit, l'ancien chinois, du tems de Confucius, qui est le chinois le plus pur, le plus élégant, avec lequel ils pourraient, joignant le secours de l'étude et de la pratique, entendre, écrire, parler même le chinois vulgaire et ses dialectes particuliers.

Voici deux textes de *l'Invariable milieu*, qui nous ont paru très remarquables : nous les donnerons sans application et sans commentaire; l'un est tiré du chapitre 28. *Le moderne qui veut rétablir les anciens usages, se prépare de grands malheurs.....* L'autre est du chapitre 29, et prescrit deux fois *d'attendre sans inquiétude le saint homme qui doit venir à la fin des siècles.*

M. Remusat annonce, dans une note, que ses *recherches sur les langues tartares* sont depuis long-tems sous presse, et qu'il compte les publier bientôt.

Le reste du volume se compose de trois notices fort étendues. La première est encore de M. de Sacy, et concerne des versions latines du livre de fables, connu sous les noms de Dimna et de Calila; la suivante est une notice de lettres, tant publiées qu'inédites, d'Étienne, abbé, ensuite évêque de Tournay, par M. Brial; et la troisième, une notice de lettres, tant publiées qu'inédites, écrites en grec et attribuées à Diogène le Cynique. M. Boissonnade examine ici toutes ces lettres; il en publie quelques-unes qui n'avaient point paru, et démontre, ce me semble, qu'elles sont toutes ou presque toutes supposées.

---

---

## ARCHÆOLOGIE.

MÉMOIRES DE L'INSTITUT ROYAL DE FRANCE. *Classe d'Histoire et de Littérature ancienne* (1).

*L'Académie des Inscriptions*, à laquelle on doit l'excellente collection de *Mémoires* sur divers sujets d'antiquités en 50 volumes, fut abolie, ainsi que les autres Académies, en 1792, et remplacée, à la seconde formation de l'Institut, par la classe d'histoire et de littérature ancienne (2). Un des premiers objets que se proposèrent les savans, qui composaient cette nouvelle réunion, et qui, la plupart, faisaient partie de l'ancienne, fut de continuer les travaux de leurs prédécesseurs, d'après les mêmes errements, et en les soumettant de même, par deux lectures consécutives, à la critique de leurs confrères. La conséquence de cette mesure devait être la publication successive de nouveaux *Mémoires* à la suite des anciens, et elle aurait eu lieu, en effet, sans diverses circonstances qui la retardèrent jusqu'en 1816, où les deux premiers volumes furent mis au jour. Ceux que nous annonçons aujourd'hui sont les troisième et quatrième, qui contiennent une suite de *Mémoires* et d'extraits d'un grand intérêt. Le court espace qui nous est laissé ne nous permet point de rendre compte des *Mémoires* qu'ils renferment, et qui, pour la plupart, sont eux-mêmes des analyses. Nous les indique-

---

(1) Tom. III et IV; in-4°. Imprimerie royale, Paris, 1818.

(2) La première formation de l'Institut ne comprenait que trois classes, parmi lesquelles l'Académie des Inscriptions se trouvait réunie à l'Académie française, sous le nom de *Classe des Sciences morales et politiques*. Il a été publié cinq volumes des travaux de cette Classe.

rons cependant tous, et nous chercherons à donner au moins une idée de ceux qui ont rapport à quelque point difficile de l'édition.

La première partie du tome troisième contient l'analyse d'un Mémoire de M. LÉVESQUE, sur la *Pharmaceutrie*, ou *Magicienne* de Théocrite; poëme qui s'écarte du genre ordinaire de l'idylle, et que Virgile a imparfaitement imité. Elle est suivie de l'extrait des Mémoires de M. Mongez sur l'étain des anciens; sur les cercueils de pierre et les fragmens de poterie rouge qu'on trouve dans la plupart de nos provinces. Ce dernier traité a donné l'idée à M. Artaud de se livrer à un examen complet de cette matière, sur laquelle il a rassemblé des documens, appuyés d'analyses chimiques curieuses, qu'il publiera sans doute un jour. En lisant deux dissertations de M. Visconti, l'une sur un vase grec de M. Tochon, l'autre à l'occasion d'une inscription envoyée d'Athènes par M. Fauvél; on donne de nouveaux regrets à la perte de ce savant laborieux et modeste. M. le baron de Dalberg, protecteur éclairé des sciences et des lettres, qui les cultivait avec succès, a enrichi ce recueil d'une notice sur le caractère de Charlemagne. L'infatigable père Brial, dernier vétérân des laborieux Bénédictins, porte dans plusieurs de ces Mémoires la lumière de la critique sur nos antiquités nationales trop négligées aujourd'hui. Enfin, cette première partie est terminée par un rapport de M. de Sacy sur les archives de Gênes, où l'on n'a pas trouvé les manuscrits arabes qu'on cherchait, mais beaucoup d'autres instrumens diplomatiques curieux qu'on ne croyait pas y rencontrer.

Je passe aux Mémoires contenus dans la seconde partie. Le premier est la continuation d'un grand

travail de M. Mongez sur les instrumens d'agriculture employés par les anciens , et dont les monumens retracent la forme , tels que la bêche , la fourche , le pic , la pioche , la herse , le rateau , la faux , et surtout les différentes meules de moulin. On remarque dans l'explication de plusieurs de ces instrumens , tirée des auteurs anciens , une singulière conformité avec quelques machines nouvellement inventées , et il eût été à désirer que M. Mongez eût établi avec elles une comparaison , ou plutôt que les savans auteurs de l'*Encyclopédie d'Édimbourg* , en les décrivant dans le supplément de l'article *Agriculture* , publié dernièrement , eussent cité les passages des auteurs anciens qui les rappellent. A leur défaut , nous nous permettrons de faire observer que les *irpices* de Varron ne sont pas proprement de simples rateaux , mais une machine semblable absolument au *gruber* , attelé de bœufs ou de chevaux , et destiné à enlever les mauvaises herbes par une sorte de second labour. Nous trouvons la même analogie dans la fameuse machine à moissonner de M. Adanloz , perfectionnée par M. Smith , et un instrument singulier employé par les Gaulois et décrit par *Pline* et *Palladius*. Cet instrument , disent ces auteurs , est un charriot armé de fer tranchant , poussé en avant contre la moisson par un cheval attelé à rebours. Un Mémoire de M. de Sacy , sur l'origine du culte que les Druses rendent au veau , fait remonter cette superstition au premier tems de leur histoire , antérieur même à *Hansma* , fondateur de leur religion , et à *Seggin* , qui en altéra la pureté. Un écrit sur la famille de Callias , par M. Clavier , rappelle le nom de ce savant aussi distingué par son caractère que par ses écrits. M. Quatremère de Quincy ,



en cherchant à établir la manière dont les temples des Grecs et des Romains étaient éclairés, est entré dans une des questions les plus difficiles à résoudre, et dans laquelle il avait à combattre l'opinion presque unanime des savans, que les temples des anciens ne recevaient point de lumière, ou n'en recevaient que par l'ouverture de la porte. Les documens qu'il a rassemblés, et qu'il a discutés avec cette critique qu'il sait apporter à la fois dans les arts et l'érudition, lui ont prouvé, au contraire, que les temples étaient tous éclairés, mais diversement. Les temples circulaires, avec un portique, comme le Panthéon, recevaient la lumière de la voûte et quelquefois de fenêtres placées près de la porte, comme celui de Vesta et de la Sybille, à Tivoli; les grands temples (*periptères*) étaient éclairés par le comble, et les petits seulement, dont la *cella* pouvait être facilement vue de tous les points, recevaient la lumière par l'ouverture de la porte. Une foule de preuves viennent fortifier cette opinion, dont on ne s'était peut-être écarté que parce qu'elle paraissait trop simple; ce qui a lieu souvent pour des questions plus importantes. Un Mémoire très étendu, et sur un sujet d'un intérêt plus général, est celui de M. Pastoret, sur le commerce des anciens, sur leurs lois somptuaires et sur leurs arts mécaniques. Il jette un nouveau jour sur ces objets importans.

Ce recueil de savans Mémoires est complété par deux notices de M. Dacier, sur la vie et les ouvrages de MM. Camus et Anquetil-Duperron. On aime surtout à voir retracer le singulier caractère du dernier, cet amour de la vertu et de l'indépendance; cette passion, je dirais presque, ce cynisme de la pauvreté, dont l'antiquité n'a point point fourni de plus parfait exem-

ple. Jamais on n'a porté plus loin que M. Anquetil le courage des privations, l'indifférence sur les besoins qu'il peint si bien lui-même dans une de ses lettres aux brames des Indes. « Du pain avec du fromage, dit-il, le tout valant quatre sous de France, ou le douzième d'une roupie, et de l'eau de puits : voilà ma nourriture journalière. Je vis sans feu, même l'hiver ; je couche sans draps ; mon linge de corps n'est ni changé ni lessivé. Je subsiste de mes travaux littéraires, sans revenu, sans traitement, sans place. Je n'ai ni femme, ni enfans, ni domestiques ; seul, absolument libre, mais ami de tous les hommes ; et surtout des gens de probité ; faisant une rude guerre à mes sens, je triomphe des attraits du monde, ou je les méprise ; et aspirant avec ardeur vers l'Être-Suprême, j'attends avec impatience la dissolution de mon corps. »

Nous rendrons compte incessamment du quatrième volume de ces Mémoires (1).

ALEX. DE LA BORDE, *de l'Institut.*

---

(1) Nous saisissons l'occasion de consigner ici notre intention et notre promesse de rendre compte avec soin des MÉMOIRES, TRANSACTIONS et RECUEILS des *Sociétés littéraires*, principalement de celles, qui, comme l'*Institut de France*, la *Société royale de Londres*, l'*Académie d'Histoire de Madrid*, la *Société royale de Goettingue*, etc., doivent être considérées comme des foyers d'où le savoir et les connaissances diverses qui protègent et embellissent la société humaine, se répandent sur le monde civilisé.

---

## II. MÉMOIRES, NOTICES, ET MÉLANGES.

---

### NOTICE

*Sur l'exposition des Tableaux , en 1819.*

(SECOND ARTICLE. Voy. ci-dessus, pag. 352.---369.)

M. HORACE VERNET est certainement l'un des artistes qui ont le plus attiré les regards et fixé l'attention du public. Son tableau principal (1) est celui qui représente *le Massacre des Mamelucks*, exécuté dans le château du Caire, et ordonné par Mohammed-Ali, vice-roi d'Égypte.

Je crois, d'abord, que sa notice aurait dû porter : *Mohammed-Ali pendant le massacre des Mamelucks dont il a donné l'ordre*. En effet, l'action, trop révoltante pour être mise sous les yeux du spectateur, ainsi que l'a très bien senti M. H. Vernet, se passe sur un plan très éloigné, et beaucoup plus bas que celui sur lequel est placé le pacha. Voici, au reste, comme il a disposé la scène. — Sur le devant, à gauche (2), le pacha, vu de trois quarts, est sous une espèce de dais, soutenu par deux étendards, insignes de son rang. Il est accroupi à la manière des Orientaux, et son bras droit est appuyé sur un lion qui fait face au spectateur. Derrière lui, et

---

(1) Figures plus grandes que nature.

(2) Je répète que j'entends par la gauche ou par la droite du tableau, la partie qui répond à la gauche ou à la droite du spectateur.

debout, sont trois de ses officiers : à ses pieds, un esclave, tournant le dos au spectateur, entretient le feu de sa chibouque ; le mouvement du corps de cet esclave, ainsi que l'expression d'une très petite partie de son profil, annoncent qu'oubliant le soin qui lui est confié, il est occupé tout entier par la scène qu'il a sous les yeux. Du lieu où est assis le pacha, on descend par quelques marches sur une terrasse qui se prolonge à angle droit dans la profondeur du tableau, et qui va rejoindre l'enceinte du château, dont le sommet est crénelé. En bas de cette terrasse est la cour où sont renfermés les Mamelucks, sur lesquels on fait un feu de mousqueterie, tant des fenêtres du château que de dessus cette terrasse. Ainsi, les précautions ont été prises pour que le massacre fût effectué à peu près sans danger.

On voit, par la disposition du tableau, que le personnage principal est le pacha, et que l'action n'est qu'indiquée ; de sorte que, sans la notice explicative des sujets des tableaux, on serait fort embarrassé de savoir si c'est un massacre ou une révolte.

« Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué (1). »

Ce principe est, je crois, applicable à toute composition, soit littéraire, soit pittoresque, et M. Horace Vernet n'y a manqué que parce que le sujet était évidemment rebelle. S'il eût mis le massacre sous les yeux du spectateur, c'eût été une chose horrible ; en cherchant à éviter cet inconvénient, il est tombé dans celui que j'ai signalé : l'obscurité du sujet et une disposition

---

(1) Je veux dire qu'au simple aspect d'un tableau, il faut pouvoir déterminer la relation des personnages entre eux, et la part qu'ils prennent dans la scène représentée.

qui n'est pas heureuse. Sous le rapport de la composition pittoresque , je crois que les plans intermédiaires ne sont pas assez indiqués ; les personnages qu'il a distribués sur la droite , ne suffisent pas pour les établir.

J'ai vu , dans quelques journaux , que l'on reprochait au peintre d'avoir donné au pacha l'apparence d'une tranquillité féroce. J'avoue que je n'ai pas compris ce reproche. Il ne faut pas oublier , d'abord , qu'il s'agit d'un crime politique , conséquemment d'une atrocité résolue froidement ; ensuite , que les Orientaux s'étudient continuellement à ne pas se laisser pénétrer. A mon avis , la tête du pacha n'a point le caractère qu'on lui attribue. Je ne sais si je me trompe ; mais je pense que l'homme qui a été capable de concevoir et d'ordonner le crime exécuté sous ses yeux , ne devait laisser voir sur sa figure que ce que le peintre y a fait lire ; au reste , les mouvemens intérieurs de son ame se révèlent suffisamment par la contraction du poing gauche qu'il tient appuyé sur sa cuisse.

Les trois officiers placés derrière lui expriment , chacun d'une manière différente , et tous trois selon le caractère particulier et l'âge que le peintre leur a donnés , les différentes impressions que cette action leur cause ; l'un deux , pour considérer l'action de ses propres yeux , relève la draperie qui la lui cache.

Je m'arrête ici , parce que je terminerai l'examen des principaux ouvrages de M. Vernet , par des réflexions générales sur son genre de talent.

Dans un autre tableau , *Ismayl et Maryam* (1) , le même peintre transporte encore le spectateur dans l'Orient. Cette fois , c'est au milieu du désert que la

---

(1) Figures plus grandes que nature.

scène se passe. Ismayl, fils du chef d'une tribu arabe, blessé et fait prisonnier par les troupes du gouverneur de Jérusalem, paie les soins de l'hospitalité par l'enlèvement de la fille de celui auquel il avait été confié pour qu'il opérât sa guérison. Maryam, combattue par l'amour que lui a inspiré Ismayl, et par ses scrupules religieux, succombe sous le poids de ses chagrins et de ses fatigues, et meurt au désert où l'a emmenée Ismayl; elle est ensevelie sous des palmiers. Bientôt on voit s'élever le nuage rougeâtre, précurseur du terrible *sémoum*, l'effroi du désert. Tout fuit; Ismayl, seul, inconsolable de la perte qu'il a faite, livré au plus profond désespoir, ne cherche pas à se dérober à la mort qui le menace; il écarte le sable qui couvre l'infortunée Maryam, la contemple en l'arrosant de ses larmes; et, bientôt, la trombe les a fait disparaître tous deux.

Ce sujet était difficile à rendre, et le public, qui ne tient compte que des résultats, n'a pas accueilli ce tableau aussi favorablement qu'il paraissait le mériter; quant à moi, je trouve que les palmiers et la couleur de l'atmosphère sont bien inventés; que l'ensemble du personnage d'Ismayl est satisfaisant, comme pose, comme expression, comme exécution; mais je n'en dis pas autant de Maryam, dont l'exécution est au moins faible.

Sous le n° 1163, M. Horace Vernet a exposé le portrait en buste d'un modèle bien connu dans l'école, dont il a fait une *Prêtresse druide, improvisant au son de la harpe* (1). Le corps est vu de profil, et la tête de face. Je trouve que c'est toujours une chose malheureuse en peinture que de faire voir la gorge de profil;

---

(1) Grand comme nature.

mais M. Horace Vernet a pour lui l'autorité des maîtres. D'ailleurs, il y a assez à reprendre dans ce buste, sans s'attaquer aux choses qui peuvent être défendues. Ainsi, les deux mains, et particulièrement la main gauche, ne sont pas assez rendues; l'avant-bras droit n'est même qu'ébauché; l'épaule me semble être un peu épaisse; mais la tête, plus terminée, est d'un effet remarquable, quoique les ombres en soient peut-être un peu dures; et malgré tout ce que je viens dire, cette tête a fixé les regards, parce que l'ensemble est bien disposé.

Beaucoup de personnes se sont arrêtées, aussi, devant un autre buste, *d'une folle par amour* (1), dont la tête et le corps sont vus de trois quarts.

La dégradation morale est indiquée avec un esprit et un sentiment dignes d'éloge. Le peintre suppose que cette infortunée conserve ces habitudes qui sont, pour ainsi dire, instinctives dans son sexe. Ainsi, elle a tressé ses cheveux; mais au lieu d'y entrelacer des fleurs, ce sont des brins de paille qu'elle y a mêlés (2). Celui qui a causé cette douleur funeste, a été tué d'une blessure reçue un peu au-dessus du sein droit; et c'est à cette place qu'elle tient sa main gauche, dont les doigts sont étendus et appuyés fortement sur sa poitrine; de l'autre, elle tient le hausse-col de son ami, manière ingénieuse de faire connaître qu'il était un des braves qui ont reçu la mort sur le champ de bataille.

Il ne m'a jamais été possible de considérer cette tête

(1) Grand comme nature.

(2) Cette dernière circonstance prouve que, si le peintre n'a pas voulu rendre exactement l'Ophélie de Shakespeare, dans Hamlet, il a du moins été inspiré par elle.

avec quelque attention , sans être profondément ému. Ce n'est pas que , sous le rapport de l'art , ce soit une production irréprochable ; mais c'est une pensée forte , touchante , qui saisit l'ame ; et quoique la manière dont elle est exprimée ne réponde pas tout-à-fait au sujet , l'imagination ébranlée supplée à ce que l'expression a d'insuffisant.

Je crois qu'autour de cette tête , non plus qu'autour de celle de la Prêtresse druide , il n'y a pas assez d'espace ; il semble que le personnage soit gêné par le défaut d'air , trop pressé par ce qui l'environne.

M. Horace Vernét a fait une excursion dans le domaine de son grand-père , et cette excursion a eu d'heureux résultats. Il a exposé *deux marines* (1) qui ont excité l'étonnement , non-seulement parce qu'elles sont exécutées avec une grande vérité , mais encore parce que personne ne soupçonnait qu'il eût fait les études nécessaires ; son père est renommé pour l'habileté avec laquelle il peint les chevaux , et *le principal personnage* de l'un des petits tableaux du fils est un cheval gris-pommelé , d'une très belle forme , et d'une allure très élégante ; enfin , rentrant sur le terrain qui lui est propre , il a exposé un grand nombre de scènes militaires , dont plusieurs sont , véritablement , la perfection du genre.

Je n'examinerai pas en détail ces dernières productions , non plus que les *deux portraits en pied* , de petite dimension , qu'il a exposés ; je tomberais dans des redites ; j'aime mieux finir ce qui concerne M. H. Vernét , par des réflexions qui s'appliqueront à tous ses ouvrages.

---

(1) Petite dimension.



On voit que ce peintre a une souplesse de talent très remarquable : il s'est essayé dans tous les genres , et dans tous il a réussi ; sa fécondité est extrême : il occupe trois pages du livret , et près de vingt numéros de la série ; et , cependant , ce n'est là qu'une partie de ses productions depuis 1817. Outre les tableaux qu'il a exposés , il a fait encore un grand nombre de dessins lithographiés , tous avidement recherchés. Les amateurs s'arrachent ses ouvrages , les artistes les considèrent avec attention , et semblent attendre qu'un talent si extraordinaire se révèle enfin tout entier dans un tableau auquel il aura apporté tout le tems et tout le soin nécessaires ; c'est dire , en d'autres termes , que M. H. Vernet n'a pas encore fait tout ce qu'on a droit d'attendre de lui ; car , je ne puis me décider à considérer comme le résultat de l'impuissance le reproche que j'ai à lui adresser. Presque toutes ses productions sont bien composées ; ce qui prouve qu'il a du goût , de l'esprit , et ce sentiment des convenances qui varie avec chaque sujet ; mais , il faut le dire , toutes ces productions ne sont pas également bien exécutées. Cette manière libre de toucher et cette facilité qui font le charme de ses petits tableaux , ne conviennent plus pour rendre des figures , même de demi-nature. Aussi , les tableaux dans lesquels il est sorti de son genre , tels que la Mort d'Ismaïl dans le désert , les deux bustes de femmes , le Massacre des Mamelucks , et même le tableau qu'il a exposé dans les derniers jours du salon , représentant un assaut soutenu par des capucins , offrent-ils des négligences marquées , et un défaut de solidité dans la manière de faire.

M. H. Vernet n'a point d'égal dans le genre qu'il s'est créé , et sans doute il peut s'en contenter ; mais ,

s'il veut s'adonner à la peinture d'histoire, il faut qu'il y mette le tems, la patience et l'attention nécessaires. Ici, ce n'est pas assez de faire vite; quant aux moyens, ils ne lui manqueront pas. J'espère, au reste, qu'il me pardonnera ces réflexions, qui me sont inspirées autant par l'intérêt de sa propre gloire, que par l'amour de l'art.

M. MEYNIER. Les Athéniens ayant condamné Phocion à mort, ordonnèrent que son corps serait banni et porté hors des bornes de l'Attique, et ils défendirent à aucun citoyen d'allumer du feu pour faire ses funérailles. Il n'y eut qu'un homme pauvre, faisant métier d'ensevelir les corps, qui consentit à se charger d'exécuter la sentence. Ayant porté celui de Phocion au-delà d'Éleusine, il prit du feu sur le territoire de Mégare et le brûla. Une femme de Mégare, témoin de ces funérailles, recueillit les os, les porta de nuit dans sa maison, et les enterra auprès de son foyer, en disant : « O! cher foyer! je dépose en ta garde ces reliques d'un homme de bien, et te prie que tu les conserves fidèlement pour les rendre un jour aux sépultures de ses ancêtres, quand les Athéniens viendront à recognoître la faute qu'ils ont faite en cest endroit (1). »

M. Meynier a fait de cette scène le sujet du tableau qu'il a exposé, et qui est annoncé sous ce titre : *les Cendres de Phocion* (2). Il a changé une des circonstances du récit; il suppose que la Mégarienne ensevelit les ossemens de Phocion au pied de l'autel de ses dieux lares. Ce changement est heureux. Les autres personnages sont : le mari de la Mégarienne, une jeune

---

(1) Plutarque, *Vie de Phocion*, trad. d'Amyot.

(2) Figures plus grandes que nature.

filles et un plus jeune garçon, leurs deux enfans, et dans le fond, un esclave qui s'éloigne.

Le peintre a indiqué que le père, en montrant de la main à son fils les ossemens recueillis par sa mère, lui exprime les réflexions qu'un semblable sujet fait naître. Le jeune enfant, tout entier à ce qu'il entend, peut-être plus qu'il ne convient à son âge, ne considère plus ce que fait sa mère; et son regard fixe indique une profonde préoccupation. La jeune fille, que son père tient enveloppée dans son bras gauche, écoute également ce qu'il dit. L'enfant est entre eux; la mère, sur un plan plus avancé, dépose à genoux, dans la sépulture qu'elle leur a préparée, les ossemens si précieusement recueillis par elle.

Ce tableau est bien ordonné, sagement composé; et si l'on trouvait quelque chose à reprendre, ce serait que la scène qu'il représente, si touchante dès qu'elle est connue, ne s'explique pas suffisamment d'elle-même; sans le secours du livret, on serait fort embarrassé de reconnaître que ce sont les ossemens de Phocion ensevelis par une Mégarienne. Mais, il est juste aussi de lire que la manière dont le sujet a été traité, indique clairement que ces derniers devoirs ne s'adressent à personne dont la perte dût exciter une vive douleur dans la famille. L'exécution et le dessin, je le dis à regret, sont les parties faibles de cet ouvrage; les figures principales, et plusieurs motifs d'ajustement rappellent des productions antérieures du même peintre; ce qui prouve qu'il n'étudie pas assez la nature et qu'il travaille de pratique.

M. SCHNETZ est un jeune homme qui, n'ayant pu gagner le grand prix, est allé finir ses études à Rome, ses propres frais. Il a envoyé à l'exposition trois ta-

bleaux et un portrait. Ce sont, je crois, les premiers ouvrages qu'il offre aux regards du public, et tous les connaisseurs ont avoué que, s'il n'avait pu obtenir le grand prix, il avait su, depuis, s'en rendre digne. Le plus important de ces trois ouvrages, est *le Samaritain secourant le blessé de Jéricho* (1).

C'est, sans contredit, un des plus beaux tableaux exposés cette année. M. Schnetz y a montré une énergie de couleur et d'exécution qui le place au rang des maîtres. La figure du blessé a beaucoup de vérité et d'abandon; la tête, qui est de la plus belle expression est aussi très bien peinte; le Samaritain, dont les jambes offrent un peu de négligence de dessin, est cependant une figure bien composée, et très bien ajustée. On pourrait reprocher au cheval quelque lourdeur, et peut-être le fond est-il négligé; mais, ce qu'il y a de véritablement important dans ce tableau, est si bien exécuté, que si je fais ces remarques, c'est pour engager M. Schnetz à faire tout bien, puisqu'il est capable de si bien faire.

*Jérémie pleurant sur les ruines de Jérusalem* (2) offre aussi de grandes beautés de couleur et d'exécution; cependant l'ensemble de ce tableau n'est pas aussi satisfaisant. D'abord, les plans éloignés sont encore plus négligés que dans le précédent; ensuite la tête de Jérémie, qui manque d'élevation et de noblesse dans le caractère, me semble être trop abandonnée à son propre poids, ce qui fait paraître le col trop court, attendu que la tête et le corps sont vus de face.

(1) Grandeur un peu au-dessus de nature.

(2) *Idem.*

Pour me résumer sur le compte de M. Schnetz, je dirai qu'il a beaucoup de vérité, de naturel, et une manière large de faire; mais qu'il a besoin de se mettre en garde contre le défaut de noblesse et d'élévation. Puisse le succès honorable qu'il a obtenu à cette exposition, le faire redoubler d'efforts dans son propre intérêt et dans celui de l'art.

M. GÉRICAULT. Le sujet du tableau qu'a exposé ce peintre, est, dit la notice, une *Scène de naufrage* (1). Au premier aspect, il semble que l'auteur ait voulu mettre sous nos yeux le radeau de *la Méduse*; mais si un examen attentif ne justifie pas entièrement cette supposition, on reste persuadé qu'il a été inspiré par le récit de cet événement. Il me paraît évident que si M. Géricault n'a pas essayé de rendre la scène telle que la relation publiée nous l'a fait connaître, c'est, d'abord, pour se débarrasser des vêtemens obligés, connus, qui auraient été anti-pittoresques, et afin de pouvoir écarter les détails qui l'auraient rendue hideuse; mais en adoucissant les traits du tableau qu'il voulait mettre sous nos yeux, il en a peut-être affaibli l'intérêt. Il aurait pu être horrible, il n'est que dégoûtant; c'est un amas de cadavres d'où la vue se détourne. S'il eût rendu le sujet dans toute son énergie, dans toute sa vérité; s'il eût osé montrer ces malheureux naufragés de la Méduse, poussés par le sentiment impitoyable de leur conservation individuelle, se disputant le corps d'un de leurs semblables pour prolonger de quelques heures leur existence, alors, sans doute, il eût fait

---

(1) Figures plus grandes que nature.

horreur, mais il eût été sûr d'arrêter les regards.

M. Géricault paraît s'être trompé. Le but de la peinture est de parler à l'ame et aux yeux, et non pas de repousser. Horace a dit : *ut pictura, poesis*. Si donc la poésie ne doit jamais essayer, selon les règles qu'Aristote a prescrites, d'aller plus loin que la pitié et la terreur, il en résulte que M. Géricault, quelque parti qu'il eût adopté, eût toujours été au-delà du but. Seulement on trouve des forces pour voir ce qui est horrible ; car il y a quelquefois une sorte de sublimité dans ce qui est horrible, ainsi que Dante l'a prouvé, dans son épisode du comte Ugolin ; mais on n'en trouve pas pour voir ce qui n'est que dégoûtant.

Après avoir exprimé mon opinion sur le choix du sujet, je dirai, relativement à la disposition et à l'exécution, que, dans la marche de la composition, la forme pyramidale se fait trop sentir ; qu'il est fâcheux que le peintre n'ait pas trouvé moyen de mettre quelque épisode pathétique, touchant, en opposition avec ce que la scène principale offre de lugubre et de déchirant ; que la couleur a de la monotonie ; mais j'aime aussi à reconnaître que beaucoup de parties de ce tableau sont très bien peintes, qu'il y règne en général une grande énergie d'expression, beaucoup de facilité dans la manière de faire, et qu'ainsi, en raison de l'âge de l'auteur et du peu d'études qu'il a faites, dit-on, cette production a causé de l'étonnement et fait naître les plus belles espérances.

M. PICOT. Ananias et Saphire, sa femme, ayant voulu imiter ceux qui apportaient aux apôtres le prix de leurs biens, vendirent aussi un fonds de terre ; mais ils retinrent une partie du prix, et Ananias ne remit aux apô-

tres que le surplus. Saint Pierre, éclairé par l'esprit de Dieu, ayant reproché à Ananias de s'être rendu coupable d'un mensonge et d'avoir menti, non à un homme, mais à Dieu, Ananias tomba, et rendit l'esprit. Raphaël a fait de cette scène le sujet d'une composition bien connue. « Aussitôt, quelques jeunes gens prirent le » corps, et, l'ayant emporté, ils l'enterrèrent. Environ » trois heures après, la femme, qui ne savait point ce » qui était arrivé, entra. »

Saphire, ayant également voulu soutenir le mensonge fait par son mari, et qui avait été concerté entre eux, saint Pierre lui dit : « Voilà ceux qui viennent d'enter- » rer votre mari qui sont à cette porte, et ils vont aussi » vous porter en terre. » « Au même moment, elle » tomba sans vie à ses pieds. »

Cette dernière scène, *la mort de Saphire*, est celle que M. Picot a voulu représenter (1) ; mais je crois qu'il n'en a pas saisi le véritable esprit.

Tous ceux qui avaient été spectateurs de la mort d'Ananias, voyant Saphire entrer, et l'entendant répondre aux questions de saint Pierre de la même manière que son mari, devaient être attentifs à ce qui allait arriver, et craindre pour elle le même sort qu'il avait subi. Les paroles de l'apôtre sont foudroyantes, et de nature à exciter chez les spectateurs une véritable terreur. M. Picot ne l'a pas jugé de même ; et, dans son tableau, la plus grande partie des assistans paraît ne porter qu'une faible attention à l'événement. Une jeune fille, assise sur les marches du temple, devant lequel le peintre a supposé que cette scène se passait, regarde

---

(1) Figures plus grandes que nature.

Saphire, tombée et expirante, avec un air de curiosité qui forme, à mon avis, un contre-sens.

M. Picot devait se féliciter d'avoir à représenter une situation qui lui fournissait les moyens de développer de beaux mouvemens, et des émotions fortes et profondes. Toutefois, son tableau n'est pas sans mérite, sous le rapport de l'exécution. C'est une figure bien posée, bien dessinée et bien peinte, que celle de saint Pierre. Sa tête, qui n'est pas d'un caractère très élevé, est d'une expression vive et animée. Le groupe des deux femmes est bien disposé et d'un bel effet. La figure de Saphire renversée, *come cade un corpo morto* (1), est également très belle, et fait honneur au peintre.

On a vu que saint Pierre a dit à Saphire : « Ceux qui viennent d'enterrer votre mari sont à cette porte ; » ce qui prouve que la scène se passait dans un lieu clos. M. Picot, l'ayant placée devant un temple, a montré, dans le lointain, deux hommes qui portent le corps d'Ananias. Cette manière de rapprocher les deux événemens, me semble juste et bien sentie.

J'arrive au second tableau du même auteur.

Si dans ma jeunesse j'ai applaudi à ce vers :

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains,

j'ai bien reconnu depuis, en m'occupant des arts, que l'histoire grecque et romaine, ainsi que la mythologie de ces deux peuples, étaient presque les seules sources où toutes les conditions favorables à la peinture et à la sculpture fussent réunies. M. Picot a choisi l'une des fables les plus gracieuses de la mythologie grecque; c'est *l'Amour quittant Psyché pendant son sommeil* (2).

(1) *Dante, Inferno.*

(2) Figures grandes comme nature.



Le lit, témoin de leurs tendres embrassemens, est dans la longueur du tableau. L'Amour fait face au spectateur ; au moment où il étend les ailes pour s'envoler , il jette un dernier regard amoureux sur sa belle maîtresse. Cette figure est bien posée et très bien dessinée ; je la trouve seulement un peu faible de couleur. Je sais qu'elle est dans la demi-teinte ; mais j'ai pour moi une autorité que M. Picot ne récusera pas. Le roi, en voyant ce tableau, dit à son jeune auteur, en italien : *On voit que votre Amour vient d'épuiser tous ses traits ; mais il en retrouvera.*

Psyché est vraiment charmante ; elle réunit une jolie couleur à une belle forme : je n'y saurais trouver à reprendre que le raccourci de l'avant-bras droit. Ou il est mal rendu, ou il fallait l'éviter. Le fond est bien inventé. M. Picot doit être content, car il a obtenu le suffrage des amateurs et des artistes.

M. PRUD'HON. *L'Assomption de la Vierge* est un sujet qui a été traité tant de fois et de tant de manières, qu'il n'est pas étonnant que ce peintre ait cherché à faire autrement que ses devanciers. Le meilleur moyen, sans doute, était de faire mieux ; mais il n'est pas donné à tout le monde de l'employer. M. Prud'hon a cru pouvoir dépouiller la Vierge (1) de ce caractère de majesté que, jusqu'à lui, on avait cherché, avec raison, à donner à la mère de J. - C. ; il l'a représentée sous la forme d'une jeune fille, d'une taille élancée. Aurait-il cru que ce moyen était propre à indiquer qu'elle participait déjà de la nature divine ? Sans doute les formes soutenues de la jeunesse sont plus convenables pour ce but que les formes appauvries de

---

(1) Figures un peu au-dessus de nature.

l'âge avancé ; mais il fallait encore que l'ensemble de la figure eût , je le répète , ce caractère de majesté qui inspire la vénération.

Le peintre a placé la scène au milieu d'une atmosphère dont la couleur se rapproche beaucoup de celle de l'or. Je ne sais si l'effet a bien répondu à son attente. Quant à moi , j'avoue que j'aurais fait plus de cas d'un beau ciel , tel qu'il nous est donné quelquefois d'en voir. Je reprocherai encore à M. Prud'hon d'avoir mis un trop grand nombre de jambes et de pieds qu'il suppose appartenir à des personnages formant le derrière du groupe , conséquemment qu'on ne peut voir ; et j'ajouterai que ces jambes et ces pieds ne sont , ni d'une belle forme , ni d'une belle couleur. Je n'aime ni le caractère de tête , ni l'ensemble de la Vierge ; les deux anges qui la soutiennent sont beaucoup mieux : cependant les jambes de celui de la droite sont trop longues ; et , de plus , la jambe gauche qui fuit est trop grosse.

On pense bien que , malgré tout ce que je viens de reprendre , il est impossible qu'un tableau de M. Prud'hon n'ait pas de l'éclat. Effectivement , on retrouve avec plaisir , dans quelques parties , cette suavité de couleur qui a fait donner à ce peintre le nom de Corrège français ; la draperie de la Vierge est large et d'un bel effet ; mais , ce n'est pas assez. On avait droit d'attendre davantage de M. Prud'hon ; et je crois être juste en disant que , relativement au talent distingué de l'auteur , c'est une production médiocre.

Au-dessous de cette Assomption , étaient placés deux portraits d'homme , par le même artiste (1). Dans ces deux portraits , et principalement dans celui n° 923 ,

---

(1) Grandeur de nature.

M. Prud'hon a montré ce qu'un maître comme lui est capable de faire, quand il veut rendre la nature fidèlement. Le portrait de femme, placé dans l'angle opposé, qu'il a exposé deux jours seulement avant la clôture du salon (1), est une production remarquable, à quelques égards; la tête est pleine de vie et d'expression; la couleur a de la finesse et de l'éclat; mais, le bras est trop maigre, et le corps n'est pas bien assis.

M. PAULIN GUÉRIN. — Le public n'a pas accueilli favorablement le grand tableau de ce peintre, et le public n'a pas eu tout-à-fait tort. Que M. Guérin ne s'effraie pas, toutefois, de ce début; car, je fais grand cas de son talent. Mais, avant tout, il faut être juste; et si je lui adresse quelques reproches fondés, on se sentira d'autant plus disposé à croire à la sincérité de mes éloges.

*Jésus-Christ descendu de la croix et posé sur les genoux de la Vierge entourée de quelques apôtres et des saintes femmes*; tel est le sujet de ce tableau (2).

Il faut convenir qu'un artiste qui traite un semblable sujet, exécuté, peut-être, mille fois avant lui, éprouve des difficultés presque insurmontables; car, il faut qu'il évite de rappeler les compositions antérieures. M. P. Guérin n'est point tombé dans cet inconvénient. Cependant, sa scène est bien disposée; mais, il a poussé l'emploi des draperies vertes jusqu'à l'abus, de sorte que l'ensemble de son tableau, dont l'aspect est trop verdâtre, repousse ceux qui ne jugent que par la première impression; mais, les artistes ont su apprécier tout le mérite de cette production. Ainsi, par exemple,

(1) Grandeur de nature.

(2) Figurés plus grandes que nature.

le Christ est en général bien peint, particulièrement les jambes et les pieds; le vieillard à droite a un beau caractère de tête; sa main gauche est également très belle de dessin et de couleur; enfin, la jeune fille, qui se détache sur le fond de ciel, et dont les bras sont ouverts, est certainement une figure bien composée, bien ajustée, et bien peinte. Ce tableau ne peut donc avoir été produit que par un homme de talent. Je trouve, même, que l'on n'a pas assez tenu compte à l'auteur d'avoir cherché à mettre en harmonie la lumière donnée par un faible crépuscule, avec le caractère de la scène qu'il voulait représenter: l'effet n'en est pas assez senti; mais, ce n'en est pas moins une idée heureuse et poétique.

: *Le portrait en pied de S. A. R. madame la duchesse de Berry* (1) manque, il faut en convenir, de vérité dans les nuds; la ressemblance laisse à désirer; mais, les accessoires sont faits avec goût. Celui du général Charrette (2), très bien peint, a une expression qui serait une invraisemblance et même une inconvenance dans la situation critique où se trouve ce chef intrépide, « séparé des siens et couvert de blessures, » si ce n'était pas une particularité historique que le peintre a voulu conserver. Je crois aussi que la situation n'est pas assez clairement indiquée.

Je n'examinerai pas en particulier le grand nombre de portraits en buste que le même artiste a exposés, et parmi lesquels il en est plusieurs de très beaux. Je citerai seulement ceux d'homme et de femme qui portent les numéros 560 et 561, et j'aime à reconnaître

(1) Grandeur de nature, ou un peu au-dessous de nature.

(2) Grandeur de nature.

qu'ils ne méritent que des éloges, sans restriction (1). Je n'ai point vu au salon de portraits plus remarquables, principalement celui de femme.

M. ABEL DE PUJOL. — J'ai entendu beaucoup de personnes dire : Ah ! le *Saint-Etienne* était bien mieux que le tableau de cette année ! Le sujet de ce tableau est *l'Ensevelissement de la Vierge* (2). La différence des deux sujets explique déjà la différence des impressions que ces deux tableaux ont produites. L'un offrait une scène animée, une action vive, que le peintre a rendue avec verve ; l'autre ne comporte que des expressions douces qui peignent l'affliction et l'abattement de l'ame. Au reste, je crois que ce dernier tableau était plus difficile à faire que l'autre, justement pour cela même que l'effet devrait résulter plutôt de l'expression des divers personnages, que de leurs mouvemens plus ou moins violens.

Sans doute, toutes les parties de ce tableau ne sont pas également belles ; il y a bien un peu d'afféterie et de manière dans quelques têtes, particulièrement dans celle de cette jeune fille, à droite, qui avance les bras en les ouvrant, et dans celle du jeune homme blond, qui, de la main droite, veut soutenir le corps de la Vierge ; il n'y a pas assez d'abandon dans les poses ; mais la Vierge, elle-même, est d'un bel effet et bien peinte : les extrémités inférieures sont d'un beau caractère de dessin et bien modelées. J'observe, en outre, que le peintre a profité très heureusement de la hauteur de sa toile pour prolonger au loin la foule qui a accompagné le corps de la Vierge, et agrandir ainsi la scène.

---

(1) Grandeur de nature.

(2) Grandeur au-delà de nature.

Le bras droit de la Vierge tombe le long du cercueil, qui en dérobe la vue au spectateur. Je crois qu'il eût été plus heureux de faire voir les deux mains. Je crois aussi que le pied droit du jeune homme blond, dont j'ai déjà parlé, n'est pas bien sous le corps; mais ce sont des taches légères qu'il serait facile à M. de Pujol de faire disparaître.

En résumé, la scène est bien disposée; il y a de l'habileté dans l'exécution; et ce tableau offre, nonobstant quelques imperfections, tout ce qui constitue une production estimable.

Le *supplice de Sisyphe* fait le sujet d'un autre tableau du même peintre (1). Il a choisi le moment où Sisyphe venant d'atteindre au sommet de la montagne avec le rocher qu'il est condamné à rouler éternellement, une Furie, ministre des dieux vengeurs, précipite de nouveau ce rocher au bas de la montagne. Le jeu violent de tous les muscles de Sisyphe; et l'expression de sa physionomie, indiquent bien les efforts inutiles qu'il a faits pour le retenir au sommet, et le profond désespoir auquel son sort le condamne.

M. GUILLEMOT. — « Jésus allait dans une ville appelée » Naïm : ses disciples l'accompagnaient, avec une grande » foule de peuple. Lorsqu'il était près de la porte de la » ville, il arriva qu'on portait en terre un mort, qui » était fils unique de sa mère; et cette femme était veuve, » et il y avait une grande quantité de personnes de la » ville avec elle. Le Seigneur l'ayant vue, fut touché de » compassion envers elle, et il lui dit : Ne pleurez point; » et s'approchant, il toucha le cercueil. Ceux qui le por-

---

(1) Grandeur au-delà de nature.

» taient s'arrêlerent ; alors il dit : Jeune homme , levez-  
 » vous , etc. (1) ».

M. Guillemot a disposé avec beaucoup de discernement la scène qu'il avait à représenter (2). Il a supposé que la ville de Naïm était située sur une élévation ; que le lieu dans lequel le corps allait être inhumé était plus bas que le chemin qui conduit à la ville ; d'où il suit que Jésus-Christ, placé sur ce chemin, domine le groupe qui entoure le mort. Ce groupe et le mort sont sur le devant du tableau, et en forment le premier plan.

La mère éplorée s'est jetée aux genoux de Jésus-Christ, et lui montre, de la main, le corps de son fils. Ce mouvement est beau et inspire une idée touchante ; c'est que, suffoquée par la douleur et ne pouvant articuler aucune parole, cette mère infortunée est réduite à montrer au Christ ce qui cause son désespoir. Le Christ, d'une main, relève la veuve, et étend l'autre vers le mort, qui, au même moment, revient à la vie et se soulève.

A droite, un personnage, que la vue de ce miracle met hors de lui, montre d'une main le jeune homme ressuscité, et de l'autre appelle le peuple, répandu sur le chemin et sur une terrasse qui monte perpendiculairement à la ville, à venir contempler ce spectacle. Déjà quelques personnages devancent les autres et s'approchent du lieu de la scène en toute hâte. A gauche, une autre personne, de celles qui suivaient Jésus-Christ, et dont la figure exprime aussi un étonnement extrême, fait signe également à des personnages que le peintre a supposés être encore éloignés, et les invite à accourir.

---

(1) Évangile selon saint Luc.

(2) Figures plus grandes que nature.

On voit que le peintre a agrandi sa scène des deux côtés. Les moyens qu'il a employés sont ingénieux et n'ont rien que de naturel. On voit aussi qu'il a supposé que les deux actions, qui, dans le fait, ont été successives, celle de la mère qui implore le Christ, et celle du Christ qui exauce sa prière et qui ressuscite son fils, se sont passées, pour ainsi dire, simultanément; car la mère n'a pas encore vu que le miracle est opéré. Probablement, M. Guillemot aura voulu éviter la difficulté qu'il y aurait eu à exprimer ce que la mère a dû ressentir lorsqu'elle a vu son fils rappelé à la vie : on doit l'en féliciter.

L'exécution ne répond pas tout-à-fait à la composition : il y a un peu de mollesse de formes dans quelques parties ; le modelé n'a pas toujours l'énergie et la finesse désirables : les extrémités manquent, en général, de vérité ; mais plusieurs têtes ont une belle expression : celle du Christ a de la noblesse, de l'élévation, et ce caractère qui annonce la méditation habituelle. Enfin, ce tableau, dont la première vue a réuni tous les suffrages, quoiqu'il perde un peu à l'examen, ne prouve pas moins que l'on peut attendre beaucoup de son auteur.

Le second tableau de ce même peintre représente *Rhea-Sylvia endormie, surprise par Mars, que conduit l'Amour* (1).

Si j'avais été privé du secours du livret, j'aurais peut-être dit : *Mars et Vénus* ; mais, qu'importe ? Je vois une femme endormie, un guerrier conduit près d'elle par l'Amour ; dès-lors, je suis dans le secret de la scène, et je puis juger si le peintre l'a bien représentée.

---

(1) Figures un peu au-dessus de nature.



La figure de Mars manque de fermeté dans la touche et dans le caractère du dessin ; mais celle de Rhéa ne laisse rien à désirer. La pose, la forme et l'exécution en sont également bien. Les chairs sont d'une souplesse et d'une vérité que les Italiens caractérisent par le nom de *Morbidezza*, dont je ne trouve pas d'équivalent en français. L'ensemble de ce tableau m'a rappelé la manière de Lebrun. Il est destiné pour Versailles ; peut-être doit-il être mis en pendant de quelque production de ce peintre ; peut-être aussi M. Guillemot a-t-il réellement cherché à rappeler ce maître. Cette observation est donc un éloge ou un reproche, selon l'intention qu'a eue M. Guillemot.

M. DELORME. — *La Descente de Jésus-Christ dans les limbes*, est un beau sujet qui offrait de grandes difficultés (1). Il fallait que le peintre trouvât moyen, avec les ressources ordinaires de la peinture, de mettre sous nos yeux une scène que l'imagination même a peine à se figurer. M. Delorme a-t-il atteint le but ? Il en a assez approché pour que ce tableau lui fasse honneur. D'abord, il est, en général, très bien peint ; le modelé en est ferme, vigoureux ; ensuite, on y trouve un grand nombre de têtes d'un beau caractère, et même d'une belle couleur. La figure, dans le bas du tableau, dont le corps est renversé et hors d'aplomb, est d'un très bel effet ; les deux mains qui passent seules la bordure, et qui indiquent qu'on ne voit qu'une partie de la scène, sont également très belles ; enfin, on reconnaît, dans beaucoup de parties de ce tableau, que M. Delorme sort d'une bonne école ; son dessin est toujours pur, quelquefois même élégant et gracieux.

---

(1) Figures beaucoup plus grandes que nature.

Je trouve, cependant, que dans la partie supérieure du tableau, il y a un peu de vague d'effet, auquel participe la figure du Christ. On pourrait aussi reprocher un peu de mollesse de forme, et quelques négligences de dessin, au jeune homme qui est près d'un vieillard, dans le milieu du tableau; mais, ce sont de légères imperfections qui n'empêchent pas que ce ne soit une production remarquable. P. A.

*N. B.* Dans un troisième et dernier article, je terminerai l'examen du salon de cette année, en ajoutant quelques réflexions générales sur la distribution des prix.

---

## NÉCROLOGIE ITALIENNE.

L'ITALIE a perdu depuis peu plusieurs savans distingués en divers genres. Quoiqu'on ait déjà payé à quelques-uns d'entre eux un juste tribut d'éloges, nous ne voulons pas négliger d'en faire mention dans ce Recueil.

En 1816, sont morts Charles Amoretti, célèbre physicien; Porporati, peintre et graveur; Joseph Bossi, peintre et littérateur habile; Cagnoli, mathématicien; et Malacarne, professeur de médecine à Padoue.

*Charles AMORETTI* était né à Oneille, en 1740. Après ses premières études, il prit les ordres, et professa la philosophie à Parme. Depuis, il fixa son domicile à Milan, où il fut successivement nommé secrétaire de la Société patriotique d'Agriculture et des Arts, docteur du collège de la bibliothèque Ambrosienne, membre de l'Institut du royaume d'Italie, du conseil des mines, etc. Il a publié divers Mémoires sur des objets d'agriculture, de physique, d'économie domestique,

d'antiquités, etc. On lui doit surtout la continuation du recueil précieux des *Opuscoli scelti sulle Scienze e sulle Arti* (Opusc. choisis sur les Sciences et les Arts). Il avait été séduit par je ne sais quels effets de la *baguette divinatoire* qu'il se flattait même d'avoir constatés; il s'efforça d'en former un système, et crut pouvoir en assigner la cause à l'électricité. Mais, cet écart de son imagination et de sa crédulité ne doit pas diminuer l'estime que lui ont méritée ses vertus et ses connaissances réelles. Il est mort à Milan, le 23 mars 1816.

*Charles-Antoine* PORPORATI, très connu à Paris, où il a long-tems habité, était né à Volvera, près de Turin. Destiné à apprendre et à professer l'architecture civile et militaire, il fut poussé, par son penchant, à l'étude du dessin et de la gravure. Envoyé à Paris pour se perfectionner dans sa profession, il étudia successivement sous les célèbres Wille, Chevillet et Beauvarlet. La gravure qu'il publia à Paris de *la Fanciulla col cane* (la petite Fille avec un chien), lui fit tant de réputation, que l'Académie royale des Beaux-Arts le nomma l'un de ses membres ordinaires. Rentré dans sa patrie, il fut bientôt nommé membre de l'Académie des Beaux-Arts de Turin, et conservateur des tableaux du cabinet royal. Appelé par la cour de Naples, il fonda dans cette ville une école de gravure; qu'il dirigea pendant quatre ans. Revenu à Turin, il y vécut jusqu'à l'âge de soixante-seize ans, occupé constamment à répandre les principes et le goût de son art. Il cessa de vivre, le 16 juin 1816. La grâce, la finesse, l'harmonie, l'expression, constituent le caractère de ses ouvrages, parmi lesquels on distingue : 1° *la Fanciulla col cane*; 2° *la Susanna*; 3° *la Morte d'Abele*; 4° *l'Agar*; 5° *Clorinda e Tancredi*; 6° *Erminia ed il*

*Pastore* ; 7° *le Coucher* ; 8° *le Garde à vous* ; 9° *Enone e Paride* ; 10° *la Venere* ; 11° *la Madonna del coniglio* (la Vierge au lapin) ; 12° *Leda nel bagno* (Léda au bain).

*Joseph Bossi*, de Milan, était artiste comme Porporati, et de plus, littérateur très distingué. Il s'était donné une éducation complète, telle que devraient se la donner tous les artistes, et dont manquent souvent les artistes italiens. Il étudia le dessin à Rome, pendant plusieurs années ; rentré dans sa patrie, il fut toujours le promoteur zélé de la peinture et des beaux-arts, l'ami des artistes et des hommes de lettres. Nommé secrétaire de l'Académie des Beaux-Arts de Milan, il eut la plus grande part à son organisation et à ses succès. Il possédait une belle collection de tableaux, de dessins, de gravures, de livres et de manuscrits très rares. Il était, comme Michel-Ange, l'admirateur du Dante, et possédait un grand nombre d'exemplaires de presque toutes les éditions qu'on a faites de sa *Divine Comédie*. Il publia un ouvrage sur Léonard de Vinci. Il dessina aussi la *Cène* de cet artiste célèbre, pour qu'elle fût exécutée en mosaïque. Les essais donnés par Bossi, en peu de tems, dans les deux genres de la peinture et de la littérature, nous font encore plus regretter sa mort, qui arriva, au mois de décembre 1816, lorsqu'il n'avait encore que 38 ans. Tous ses amis, qui étaient aussi les amis des lettres et des beaux-arts, après avoir pleuré sa perte, lui ont élevé un monument, qui honore à la fois sa mémoire et ses concitoyens.

*Antoine CAGNOLI*, de Vérone, après avoir appris le grec, et étudié différentes parties de la philosophie, se consacra tout entier à l'astronomie et aux mathéma-

tiques. Il fit de sa maison, d'abord à Paris, puis à Véronne, un observatoire astronomique, où il entreprit et continua le cours de ses observations. Outre plusieurs Mémoires sur divers phénomènes remarquables, il publia, en 1785, sa *Trigonometria piana e sferica*, approuvée par l'Académie des Sciences de Paris, et regardée, en Italie, comme classique en son genre. Il publia aussi, de 1788 jusqu'à 1796, ses *Observations météorologiques*. Nommé, en 1798, professeur à l'École militaire de Modène, il donna un *Traité des Sections coniques*, et concourut, par son zèle, à élever ces jeunes officiers qui ont dernièrement prouvé ce que les Italiens pourront devenir un jour, si les circonstances leur sont plus favorables. Membre de plusieurs Académies, des Instituts de France, d'Italie et de Bologne, Cagnoli fut, pendant 18 ans, président de la *Société Italienne*, et il s'occupa toujours, non-seulement à développer les théories des sciences pour l'usage de ceux qui les professent, mais aussi à les rendre familières, autant qu'il est possible, aux autres classes. On vient de publier, à Milan, ses *Notizie astronomiche adattate all' uso comune*, première édition complète; avec trois planches: ouvrage précieux pour populariser les premières notions de l'astronomie, sans le secours des mathématiques. M. J. Labus a publié la vie de cet astronome, mort le 6 août 1818. Mais, cette vie, écrite avec assez d'élégance, n'est pas exempte de quelques inexactitudes bibliographiques. (Voyez la *Biblioteca Italiana*, n° 38, pag. 247.)

Vincent MALACARNE — Dans la même année (le 4 septembre), l'Université de Padoue a perdu le professeur Vincent Malacarne, renommé par ses connaissances en physique; et surtout en médecine et en chi-

rurgie. Il est auteur de plusieurs ouvrages estimés ; son digne fils, A.-G. Malacarne, en a publié un catalogue exact, en 1811, à Brescia.

Pendant l'année 1817, ont cessé de vivre, en Italie, Philippe Re, Appiani, Ali-Ponzoni, Butturini.

Le comte *Philippe RE*, né à Reggio, en 1763, consacra toute sa vie et toutes ses études à la botanique et à l'agriculture. Nommé, en 1803, professeur d'agriculture à l'Université de Bologne, il y fonda un jardin botanique. Membre de la Société italienne des Sciences et de l'Institut du royaume d'Italie, il passa, en 1814, à Modène, comme professeur d'agriculture et de botanique dans l'Université de cette ville, et intendant des jardins du prince. Toujours occupé d'améliorer et de répandre les théories et la pratique de l'agriculture chez les Italiens, il publia un très grand nombre de Mémoires et d'écrits relatifs à ce sujet, parmi lesquels on remarque les *Annali d'Agricoltura*, qui comprennent un intervalle de sept années, depuis 1807 jusqu'en 1814. La mort, qui le surprit, le 26 mars 1817, l'empêcha d'achever ses ouvrages. On a donné sur lui une notice assez étendue dans les *Annales encyclopédiques* et dans le *Journal d'Agriculture et des Arts*.

*André APPIANI*, de Milan, a été l'un des peintres les plus distingués de son tems, par la grâce, l'élégance et l'exactitude de sa manière. Il réunissait aux connaissances de son art, plusieurs qualités de l'esprit et du cœur qui le faisaient estimer et chérir de ses amis et de ses concitoyens, qui, après avoir pleuré sa mort, ont honoré dignement sa mémoire.

*Fabio ALI-PONZONI* fut un des plus savans officiers de marine qui aient servi l'Espagne. Il avait été l'un des compagnons les plus instruits et des amis les plus in-

times du marquis Alexandre Malaspina , dans sa célèbre expédition autour des Indes. Il avait pris la plus grande part aux travaux géographiques de cet intrépide et infortuné navigateur italien. Ponzoni est mort d'une attaque d'apoplexie, le 3 mars, à l'âge de 48 ans.

*Mattia BUTTURINI*, était un des plus savans hellénistes de l'Italie. Elève de Césarotti, il se consacra, comme lui, à l'étude de la philologie. Dans son premier âge, il avait publié quelques vers latins, qu'il condamna bientôt lui-même. Nommé, en 1800, professeur de littérature grecque à l'Université de Pavie, il se fit remarquer par sa manière éloquente et facile d'enseigner ses principes philologiques, et par son zèle pour faire apprécier, au moyen de la langue et de l'érudition grecques, des connaissances plus utiles encore.

*Louis BRUGNATELLI*, professeur de chimie à l'Université de Pavie, est mort, dans le mois d'octobre 1818, âgé de 57 ans. L'ouverture de son corps a fait découvrir un ulcère dans son estomac; et l'on conjecture que ce fut la cause de sa mort. On a attribué la lésion de cet organe si essentiel, à l'essai qu'il avait fait sur lui-même de substances médicales dont il voulait connaître l'efficacité. Ainsi, c'est par une suite de son zèle pour les progrès de la science, qu'a péri cet homme justement célèbre, et que l'Italie a perdu l'un des meilleurs chimistes dont elle pût se glorifier.

Jeune encore, Brugnatelli avait entrepris un *Journal de Physique et de Chimie*, au moyen duquel il faisait connaître aux Italiens les découvertes journalières des physiciens, et publiait particulièrement celles du professeur Volta. Brugnatelli a, le premier, parmi les Italiens, adopté la nomenclature chimique des Français, à laquelle il se permit de faire quelques

légers changemens. Son Cours de Chimie, réimprimé plusieurs fois, était pour l'Italie un livre classique. Comme il savait écrire en plusieurs langues vivantes, il entretenait une correspondance suivie avec les hommes les plus instruits de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, etc. Dans la chaire, il enseignait avec beaucoup de zèle et de clarté; il a laissé de nombreux élèves qui pourront dédommager l'Université de sa perte. L'Italie nourrit dans son sein des hommes dignes de succéder aux Frank, aux Volta, aux Scarpa, etc., et d'illustrer leur patrie dans tous les genres de sciences.

Au mois de juin de cette même année 1818, l'Université de Pavie a perdu le savant mathématicien *Vincenzo BRUNACCI*, de Pise. Peu satisfait de quelques parties de la philosophie, dont le caractère n'est point l'évidence et la certitude, il se livra tout entier aux mathématiques. Élève du P. Canovai et du fameux Paoli, il chercha d'abord à répandre et à nationaliser les théories de La Grange, que la France venait d'enlever à l'Italie. On le nomma bientôt professeur de nautique, à Livourne, et il publia un traité *di navigazione* et le *Calcolo dell' equazioni lineari*, qui lui mérita le nom de géomètre illustre, donné par Paoli lui-même. Nommé, en 1800, professeur à l'Université de Pavie, il se distingua par le talent d'enseigner avec autant de précision que de facilité. Depuis cette époque, il mit au jour des ouvrages encore plus importans, tels que l'*Analisi derivata*, et son *Corso di matematica sublime*, en 4 vol., où l'on trouve tout ce que les mathématiques modernes ont de plus intéressant. Outre ses réflexions, souvent ingénieuses et neuves, et toujours justes et profondes, il y expose, avec beaucoup de méthode et de clarté, et quelquefois améliore les théories de Leibnitz, de Thay-



lor, de d'Alembert, de La Grange, et surtout d'Euler, son auteur favori. On a aussi de lui divers Mémoires sur *l'ariete idraulico* (le béliet hydraulique); sur les *soluzioni particolari dell' equazioni alle differenze*; sur *l'urto de' fluidi* (le choc des fluides), etc., insérés dans les actes de plusieurs Académies. Il publia encore quelques ouvrages moins considérables, et qui auraient procuré à d'autres une grande considération, tels que *Gli elementi di algebre e di geometria*, *Il compendio del calcolo sublime*, etc. Nommé inspecteur des ponts-et-chaussées, il appliqua en même tems ses lumières à la pratique. Mais, ce qu'il nous a laissé de plus utile encore, sont des élèves qui, appelés à occuper des chaires, comme leur maître, s'efforcent d'en réparer la perte. On regrette cependant ce qu'il nous aurait donné de plus, si la mort ne l'avait surpris dans la force de son âge; il n'avait que 50 ans.

*Giov. Ant. SELVA*, professeur d'architecture de l'Académie des Beaux-Arts de Venise, est mort, le 22 janvier 1819, d'une apoplexie foudroyante, à l'âge de 66 ans. La salle de l'Opéra de cette ville, appelée la *Fenice*, si remarquable par ses belles dimensions et son intérieur spacieux, avait été construite d'après ses dessins, ainsi que la nouvelle salle de spectacle de Trieste. Bartholome Gamba vient de publier une brochure inédite de Selva, à laquelle il a joint sa biographie. SALFI.

*IV. B.* Consacrer le souvenir des hommes qui ont servi leur patrie et l'humanité, dans la littérature, dans les sciences et dans les arts, c'est à la fois leur payer un juste tribut de reconnaissance, et leur préparer des successeurs qui puissent continuer et perfectionner leurs travaux. Nous présenterons successivement, par ce motif, la nécrologie des hommes distingués en France et dans les pays étrangers, à mesure que nos correspondans nous fourniront les renseignemens nécessaires, et nous appelons spécialement leur attention sur cet objet.

### III. NOUVELLES LITTÉRAIRES ET SCIENTIFIQUES.

#### ASIE.

CHINE. — *Dictionnaire chinois de Morisson.* — Les nouvelles de Canton, du 28 février dernier, parlent du zèle infatigable avec lequel M. Morisson continue l'impression de son dictionnaire chinois. L'auteur en avait commencé la seconde partie, au mois d'avril 1818, dans l'espoir que ce volume d'environ 1000 pages d'impression in-4°, et contenant au-delà de 12,000 caractères chinois les plus usités, avec de nombreux exemples, serait achevé dans le courant d'une année; son manuscrit était prêt; mais, au mois de février dernier, la presse n'avait encore tiré que 600 pages, comprenant près de 8000 caractères. Tout porte à croire que ce second volume ne pourra être rendu public qu'à la fin de cette année 1819. On présume que l'impression de tous les volumes de cet important ouvrage, ne sera terminée que dans dix ans. (Voy. ci-dessus, pag. 416.)

— *Journal chinois.* — Le *New-Monthly Magazine* du mois de septembre dernier, rend compte d'une gazette officielle qui paraît en Chine, et qui est considérée comme l'organe du gouvernement chinois pour tout ce qui concerne la religion, les lois, les mœurs et les usages de ce pays. Il ne faut pas confondre cette gazette avec celles de l'Europe, où l'on peut faire insérer pour de l'argent, ou autrement, tout article de quelque nature qu'il soit. Jamais article n'est admis dans la gazette chinoise, à moins qu'il n'ait passé sous les yeux de l'empereur lui-même; et après avoir reçu cette approbation suprême, il n'est plus permis aux éditeurs d'y ajouter une syllabe. La contravention entraîne des punitions sévères; encore, l'année dernière, le greffier d'un tribunal et un employé du bureau de la poste, furent punis de mort pour avoir donné de la publicité à de fausses nouvelles par la voie de cette gazette. Le raisonnement sur lequel les juges avaient fondé leur sentence, était que les coupables, en répandant leurs fausses nouvelles, avaient manqué au respect dû à Sa Majesté Impériale, et que tout

homme convaincu de ce crime mériterait la mort. Pour se former une idée plus complète de la gazette de la Chine, il faut savoir qu'elle contient des renseignemens sur toutes les affaires publiques de ce vaste empire, et qu'elle donne un recueil d'extraits de tous les mémoires et pétitions qui ont été présentés au souverain ; des réponses que Sa Majesté a daigné y faire ; des ordres qu'elle a donnés ; des grâces qu'elle a accordées soit aux mandarins ou au peuple. Elle paraît tous les jours, formant une brochure de soixante à soixante-dix pages. H—s.

## AFRIQUE.

ÉGYPTE. — *Antiquités.* — L'un des derniers cahiers du *New-Monthly Magazine*, publié à Londres par Colburn, contient, au sujet des recherches des antiquités en Égypte, la remarque suivante : Les monumens précieux de l'ancienne Égypte, qui, jusqu'à présent, ont été déterrés, sont apparemment peu de chose en comparaison de ce qui peut encore être découvert. Les habitans arabes de ces contrées, jadis si riches en monumens, ont appris des Européens l'art de faire des fouilles avec succès. Ils rivalisent aujourd'hui entre eux pour déblayer des montagnes de sable, sous lesquelles sont restées ensevelies, depuis bien des siècles, les entrées d'édifices de toute espèce, et des galeries souterraines. Les Arabes se sont procuré des instrumens grossiers avec lesquels ils sondent la terre à plusieurs toises, pour y trouver de quoi satisfaire leur avidité. Ils en tirent, en nombre considérable, des vases, des momies, des objets d'antiquité de toute espèce ; et quelle que soit d'ailleurs leur ignorance, ils ont déjà appris à distinguer les objets rares et bien conservés, des choses ordinaires. Ce sont surtout les Arabes de Gournon qui s'occupent de ces recherches ; ils les font avec une adresse extrême, et bientôt l'Européen n'aura plus besoin de se rendre en Egypte, pour exploiter lui-même les entrailles de la terre, afin d'y trouver des antiquités ; une bonne somme d'argent lui suffira dorénavant pour les acheter.

ARABIE. — *Ruines de Wadi-Mousa.* — M. Banks, Anglais, et quelques-uns de ses compatriotes, ayant appris que des antiquités très curieuses se trouvaient dans l'Arabie pétrée, du côté de Wadi-Mousa (vallée de Moïse), résolurent de les visiter.

Après un voyage pénible et périlleux, tout-à-coup la façade d'un temple magnifique, entouré de ruines majestueuses, se présente à leurs yeux. La statue d'une Victoire ailée s'élève dans l'enceinte intérieure; et des groupes de figures colossales, parmi lesquelles on distingue un centaure et la statue d'un jeune homme, sont placés à chaque côté du portique. Ils trouvèrent aussi un amphithéâtre taillé dans le roc, et très bien conservé, où manquait seulement l'avant-scène (*proscenium*), tombé en ruines. Ces ruines nommées Wadi-Mousa, du nom d'un village voisin, faisaient partie de la ville de Petra, qui, du tems d'Auguste, était la résidence du souverain du pays, et la capitale de l'Arabie pétrée. Ce pays, conquis par Trajan, fut réuni à la Palestine. Les voyageurs allèrent ensuite visiter le mont Hor (mont d'Aaron), sur le sommet duquel ils trouvèrent un édifice qui passe pour être le tombeau d'Aaron. Le terme de leurs recherches était les ruines d'Irrasch, qui surpassent celles de Palmyre en grandeur et en beauté. Une colonnade d'ordre corinthien s'étend sans interruption depuis la partie orientale jusqu'à la partie occidentale de la ville; elle est terminée par un hémicycle de six colonnes d'ordre ionien, et traversée du nord au sud par une autre colonnade. L'extrémité occidentale est ornée d'un théâtre dont l'avant-scène s'est conservée dans toute sa beauté primitive. Deux superbes amphithéâtres construits en marbre, trois temples magnifiques, et d'imposantes ruines de palais, ornées de fragmens de sculpture, d'inscriptions, etc., forment un ensemble qui égale et même surpasse en beauté tous les chefs-d'œuvre de l'ancienne Rome, que le tems a respectés. M. Brankes doit publier la description de son voyage, accompagnée de gravures des ruines de Wadi-Mousa.

SYRIE. — *Beaux-Arts.* — D'après l'autorisation accordée par le pacha de Tripoli de Syrie, le prince-régent d'Angleterre a fait enlever de la ville de Lebeda (leptis magna) les morceaux les plus intéressans d'architecture et de sculpture. Ces objets font maintenant partie du Musée britannique de Londres.

#### ANGLETERRE.

*Chimie.* — *Gaz combustible.* — Un chimiste anglais, M. Tay-

lor, a découvert que l'on peut se procurer un gaz combustible moyennant un tube chauffé rouge, dans lequel on laisse tomber de l'huile goutte à goutte. De ce tube, le gaz passe aussitôt à la lampe, et produit une belle lumière sans la moindre odeur.

— *Éclairage par le gaz.* — On compte déjà, dans la ville de Londres, 51 mille fanaux éclairés par le gaz, et la longueur des tuyaux par lesquels le gaz est conduit, s'étendrait à 228 mille, si on les mettait les uns au bout des autres. L'usage de la vapeur prend en Angleterre la même extension que celui du gaz, et il est en ce moment sérieusement question d'employer la vapeur au labourage des terres.

*Société des Ecoles britanniques et étrangères.* — *Extrait d'une lettre écrite de Londres, en septembre 1819, par M. James Millar, à M. Jomard, secrétaire de la Société établie à Paris pour l'Instruction élémentaire.* — ..... La cause dans laquelle nous sommes engagés, en France aussi bien qu'en Angleterre, pour la propagation de l'instruction du peuple, doit procurer les plus grands bienfaits au genre humain; le peuple ne pouvant être heureux tant qu'il sera ignorant, et par conséquent vicieux.

Nous vous avons devancés dans ce grand ouvrage; mais il est juste d'avouer que vous nous avez déjà surpassés. Les progrès que vous avez faits dans la propagation des Ecoles, sont beaucoup au-delà de ceux que nous avons faits dans le même tems. Je regrette que nous n'ayons pas été plus loin; mais je me réjouis sincèrement de vos succès: le monde est grand assez pour exercer notre zèle, durant la courte vie de l'homme.

La faveur de votre auguste monarque, et le zèle actif de votre excellent comité, banniront l'ignorance de la France, et je m'attends même que toute votre population sera instruite avant la nôtre. En Angleterre, nous sommes divisés en deux Sociétés qui agissent, sans l'aide du gouvernement et avec le secours des souscriptions volontaires; et nous sommes retardés par le défaut de bâtimens convenables, qu'il faut toujours construire à très grands frais.

Je vais essayer de répondre à vos questions, touchant l'état de l'instruction élémentaire en Angleterre.

La population de l'Angleterre est d'environ 8 millions.

|                |   |
|----------------|---|
| de l'Écosse ,  | 2 |
| de l'Irlande , | 3 |

---

13

Les opinions varient à ce sujet. Quelques-uns pensent qu'il y a 9 millions d'hommes en Angleterre, 2 en Écosse et 4 en Irlande; mais le premier compte est le plus probable. Dans l'Écosse il serait beaucoup plus considérable, sans l'émigration qui est générale dans ce pays.

On estime que le nombre des écoliers qui suivent le système britannique, est de 120,000

|                                                                                            |         |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------|---------|-----------|
| Celui des élèves du système de Madras,                                                     |         |           |
| appelé du docteur Bell,                                                                    | 250,000 | } 150,000 |
| Comme ce nombre renferme les écoles du dimanche, je présume que vous pouvez en retrancher, | 100,000 |           |

Beaucoup d'écoles de paroisses sont fondées sur le système du docteur Bell, qui est lié avec l'église établie.

M. Brougham a mis ce sujet sous les yeux du parlement, et il a été fait un grand nombre de rapports, desquels il résulte qu'en Angleterre, il y a, en enfans de 5 à 14 ans, qui ne suivent pas les écoles, environ 450,000

En enfans qui suivent les écoles du dimanche, selon l'église établie, et en *dissenters*, environ 450,000

En Écosse, tout le monde lit et écrit, excepté un grand nombre de familles irlandaises, qui sont entrées dans les manufactures.

En Irlande, les moyens d'éducation sont très défectueux; il n'y a pas plus d'un *cinquième* du peuple qui apprend à lire et à écrire.

Quant au nombre des adultes, en Angleterre, qui ne savent ni lire ni écrire, nous n'avons aucune donnée positive pour le connaître; mais, à en juger d'après le manque d'instruction première qui était presque universel jusqu'au système de Lancaster (commencé en 1798, et encore peu connu jusqu'en 1805), j'estimerais que cette classe est d'un million à un million et demi.

Le nombre des adultes qui fréquentent les écoles primaires est petit, et ils sont généralement enseignés suivant l'ancienne méthode, et dans de petites classes, par le secours de personnes bienfaisantes. Je pense qu'on pourrait faire davantage par l'application du nouveau système; il existe une belle école de jeunes filles, d'après le système britannique, où, durant les soirées, on enseigne les ouvrages à l'aiguille; pendant ce tems, les meilleures lectrices font la lecture pour les autres. Cette école est dans le Derbyshire, lieu de manufactures.

D'après les rapports présentés au parlement, il est prouvé avec évidence que la pauvreté est toujours compagne de l'ignorance, et qu'elle est diminuée par l'instruction.

Dans le comté de Bedford, le nombre d'individus qui reçoivent l'éducation, est à la population, comme

1 à 17, celui des pauvres 1 à 10

Dans le Cumberland, 1 à 11 " " 1 à 20

La même observation s'applique aux autres parties de l'Angleterre.

JAMES MILLAR.

*Théâtres.* — La saison des spectacles a commencé; les premiers sujets des grands théâtres, qui, pendant l'été, embellissaient de leurs talens les théâtres des provinces, sont de retour dans la capitale; et plus d'un auteur attend avec impatience le moment où sa nouvelle production dramatique pourra être mise en scène. Comme nous nous sommes proposés de faire connaître à nos lecteurs quelques-unes de ces nouveautés, lorsqu'elles auront obtenu les suffrages du public, il ne sera peut-être pas hors de propos de leur donner d'abord un aperçu sommaire de tous les théâtres de Londres.

C'est seulement depuis quelques années, que le nombre des théâtres a été augmenté dans cette capitale, où l'on ne comptait autrefois que les deux grands théâtres de *Drury-Lane* et de *Covent-Garden*. Les représentations que l'on y donne ne se bornent pas à un genre particulier; elles embrassent tous les genres: la tragédie et la comédie, l'opéra, le genre burlesque et la pantomime. Les deux salles sont assez vastes pour contenir cinq à six mille spectateurs. La recette de ces deux théâtres réunis est estimée, par soirée, durant l'hiver, à 900 liv. sterl., ou 21,600 fr., terme moyen; et le maximum, à 1200 liv. sterl., ou 28,800 fr.

Il y a, de plus, cinq théâtres secondaires de nouvelle création, ouverts tous les soirs; savoir : le *Théâtre-Olympique*, le *Sans-Pareil*, le *Surrey*, le *Royalty*, et le *Cobourg*. La licence que le gouvernement leur a accordée, les restreint au genre burlesque, aux pièces à grand spectacle ou mélodrames, et aux pantomimes. Ils peuvent contenir ensemble environ quatre mille personnes; le total de leur recette est d'environ six à sept cents livres sterling, par jour. L'*Opéra italien* ne donne que deux représentations, par semaine. Ce magnifique établissement est presque exclusivement réservé au beau monde. L'*Opéra* lui-même est monté avec des chanteurs italiens, et le ballet avec des danseurs français. La salle peut contenir quatre mille spectateurs, et la recette s'élève environ à 1500 liv. sterl., par représentation. Quelques autres petits théâtres, dont l'existence n'est que temporaire, ne méritent guère d'être mentionnés.

La prédilection de la multitude, en Angleterre, pour les représentations théâtrales à grand spectacle, est, depuis quelque tems, plus grande que jamais. Pour se conformer à ce goût dominant, les entrepreneurs des divers théâtres ne cherchent qu'à se surpasser par le fracas, et à attirer le public par la pompe des cérémonies, par des combats bruyans, par tout ce qui est extraordinaire ou propre à flatter l'œil. Les cinq nouveaux théâtres étaient, dès leur origine, destinés à satisfaire ce goût : le succès qu'ils ont eu a forcé les grands théâtres de donner aussi dans le merveilleux, pour ne pas rester vides. Par-là, le véritable art dramatique a été négligé, et la scène a dégénéré. Même la représentation d'une pièce de Shakespeare ou d'autres auteurs classiques, n'a guère aujourd'hui de succès, si l'on n'appelle à son secours la magie des décorations, des costumes, des cérémonies, ou d'autres accessoires auxquels l'auteur n'avait jamais pensé. La majeure partie des nouveautés théâtrales consiste donc principalement en mélodrames, en opéra chevaleresques, en pantomimes; toutes les pièces sont remplies à l'envi de fantomes, d'apparitions, de brigands. Cependant, cette décadence n'est pas générale. Les deux grands théâtres de Londres reçoivent encore quelques nouvelles pièces, dignes de l'ancienne école; et ce sont celles-ci qui vont fixer notre attention.

La première nouveauté du théâtre de *Covent-Garden* est une



comédie attribuée à M. Beasley, et intitulée *le Maître d'Hotel ou la Mode et le Sentiment*, dont voici le sujet : Mordent, riche propriétaire, avait épousé, dans sa jeunesse, une femme d'un rang obscur, qui, morte en couches, lui avait laissé une fille unique nommée Joanna. Il avait épousé, en secondes noces, l'héritière d'un pair, à laquelle il cache soigneusement sa première union, et laisse ignorer l'existence de Joanna qui, encore enfant, est confiée aux soins d'un ancien serviteur. Mais, Joanna avance en âge; elle désire connaître les auteurs de ses jours; et Mordent, craignant de blesser l'orgueil des parens de lady Anne, son épouse, refuse constamment de recevoir et même de voir sa fille. Mordent aime le jeu; lady Anne, sans être extravagante, s'adonne aux dissipations, et la fortune de la famille en souffre. Les embarras de Mordent sont encore augmentés par la fourberie du vieux maître d'hôtel *Item*, qui, sous le masque de la dévotion et de l'honnêteté, ne cherche qu'à s'enrichir aux dépens de son trop crédule maître. Il a même secrètement, et par l'entremise d'un agent à ses gages, avancé plusieurs sommes considérables à Mordent, dont presque tous les biens sont hypothéqués à *Item*. Ce digne serviteur reçoit de son maître la somme de 1000 liv. sterl., pour être employée à établir Joanna dans une situation où elle puisse gagner sa vie. Joanna est belle; et *Item*, en s'emparant de la somme qui lui est destinée, prend la résolution d'épouser cette jeune fille, et d'acquérir ainsi des droits sur tous les biens de Mordent. A cet effet, il a recours à une de ses parentes, madame Penfold, et donne chez elle un asile provisoire à la belle Joanna, qui s'attire bientôt les hommages du jeune Cheveril et du vieux Lenox, l'un pupille, l'autre ami de Mordent. Lenox engage le père à plaider sa cause auprès de l'objet de sa flamme; et Mordent, voyant sa fille, qui lui est restée jusqu'alors inconnue, est tellement frappé de sa beauté, de son innocence et de sa candeur, qu'il promet de la protéger contre les desseins de Lenox. Mais, Lenox est son créancier; Mordent se trouve à son égard dans une espèce de dépendance, et cette entrave l'empêche d'agir. Lenox ne renonce point à son dessein; et Joanna, ne croyant pas sa vertu en sûreté chez madame Penfold, s'évade de sa maison, à la faveur d'un déguisement. C'est dans cette position délicate que Mordent la retrouve, après avoir découvert à

la fois la fuite de la jeune personne et les liens du sang qui l'unissent à elle. Une scène touchante d'éclaircissement s'ensuit, et le père, enchanté, présente sa fille à son épouse qui, contre toute attente, la reçoit avec bienveillance. Sur ces entrefaites, Chevril, désirant épouser Joanna, s'était adressé à Item, pour qu'il lui prêtât la somme de 10,000 liv. sterl. L'usurier y consent, moyennant une reconnaissance de 17,000 liv. sterl., somme qui se trouve entre les mains du tuteur du jeune homme, et qui constitue toute sa fortune. Item, empressé de conclure un marché si avantageux, oublie, sur la table où la négociation a été signée, le portefeuille qui renferme les documens de toutes ses friponneries. Son neveu, jeune homme honnête, qui depuis long-tems avait soupçonné et pris en horreur les manœuvres criminelles de son oncle, trouve ce portefeuille et le remet entre les mains de Mordent, malgré les menaces et les prières de l'infidèle maître d'hôtel. Par cette découverte, Mordent rentre en possession d'une grande partie de sa fortune, et il accorde la main de sa fille à Chevril.

Cette pièce a obtenu un succès marqué; elle mérite d'être placée au nombre des bonnes comédies qui, depuis quelques années, ont paru en Angleterre. Les caractères de Mordent, espèce de misanthrope qui met à la charge de l'humanité dégénérée les malheurs qu'il s'est attirés par ses propres folies, et d'Item, avare, fourbe et hypocrite, sont tracés de main de maître, et les deux célèbres acteurs comiques, Macready et Farrén, n'ont rien laissé à désirer en représentant ces deux personnages. H—s.

#### RUSSIE.

*Etablissemens scientifiques à Moscou.* — La belle collection anatomique de M. le professeur Loder, qu'il avait formée en Allemagne, lorsqu'il occupait encore les places de professeur d'anatomie et de chirurgie à Iéna et à Hallé, a été achetée par l'empereur pour l'Université de Moscou. On a ordonné en même tems de construire un très beau théâtre anatomique, et M. Loder donnera lui-même des cours d'anatomie.

Le bâtiment de l'Université est beaucoup mieux construit et plus magnifique qu'avant l'incendie. Sa Majesté a, outre tous ses autres bienfaits, assigné la somme de 400,000 roubles pour la construction d'un hôpital près de l'Université, destiné à l'école cli-

nique; et il fait élever ici maintenant 200 jeunes élèves pour la médecine, outre ceux qui sont formés à l'Académie de médecine et de chirurgie, qui se trouve ici et qui a été maintenant transportée au grand palais impérial construit par l'impératrice Catherine, hors de la ville, près du grand hôpital militaire. Le nouveau cabinet d'histoire naturelle commence à s'enrichir par les soins assidus du directeur et professeur Fischer. Depuis un an, on a fait l'acquisition d'une collection de minéraux, de conchites, et d'oiseaux; ainsi que d'un riche herbier du Dr Trinius.

*Société pour l'amélioration des prisons, à Saint-Pétersbourg.* — Cette Société est entrée en activité. L'ouverture a eu lieu le 29 octobre, dans l'hôtel du ministre des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique. On a fait lecture du règlement aux personnes des deux sexes qui avaient exprimé le désir de se vouer au soulagement des malheureux détenus. S. E. M. le prince A. Gallitzin, président, a lu ensuite le Mémoire contenant l'exposé des motifs qui ont primitivement donné naissance à l'établissement de semblables Sociétés, du bien qu'elles ont opéré, et des succès étonnans qu'elles ont eus dans les États-Unis d'Amérique et dans la Grande-Bretagne. L'ouverture d'une pareille Société vient également d'avoir lieu en France. (Voy. *R. E.*, t. II, pag. 552.) On a procédé aux souscriptions. Les dons annuels se sont montés à 3,375 roubles, et ceux une fois payés, à 5,375 roubles.

#### POLOGNE.

*Extrait d'une lettre de M. Ciampi, professeur de philologie dans l'Université de Varsovie, à M. Mahul.* — 10 novembre. — ..... Je viens de publier, sous le titre de *Ferice Varavienses*, un volume qui fait suite à celui que je publiai l'année dernière sous le même titre. (V. *Rev. Encycl.* t. III. p. 403.) Il contient: 1°. Une dissertation sur un cimetière du XIII<sup>e</sup> siècle, ornée de figures et d'inscriptions; je l'ai fait lithographier. 2°. Un extrait de mes travaux sur Pausanias, et en particulier sur le temple de Jupiter-Olympien, à l'occasion duquel je compare mes opinions avec celles du savant M. Quatremère de Quincy... On a lu ici avec intérêt les articles de M. Eméric-David, sur l'*Histoire de la Sculpture* de M. Cicognara; et quelles que soient les-

time et l'amitié que j'ai pour mon compatriote, je conviendrai qu'il y a dans son ouvrage des choses qui ne doivent plaire spécialement qu'aux Italiens. Toutefois, il faut remarquer que dans différentes occasions, il ne les épargne pas plus que d'autres; d'ailleurs, il faut pardonner aux écrivains un enthousiasme national sans lequel ils ne se seraient point livrés aux recherches et aux travaux qu'ils consacrent à la gloire de leur pays..... Nous ne sommes pas très riches ici en nouvelles littéraires. A l'occasion d'une réduction dans le nombre des couvens, effectuée par le gouvernement, tous les livres que l'on conservait dans les couvens supprimés ont été transportés à la Bibliothèque royale de l'Université. Je ne sache pas qu'il y ait autre chose de curieux que quelques manuscrits pollaques, et quelques opuscules concernant l'histoire nationale de la Pologne..... On a fait cette année, pour la première fois, une exposition à l'Académie des Beaux-Arts. Elle offrait une quantité assez considérable de travaux des artistes étrangers et nationaux, mais surtout de jeunes gens. Je dois saisir cette occasion de rendre hommage à M. Nicolas Monti, mon compatriote, qui a exposé, avec le plus grand succès, un tableau de *la Conversion de saint Paul*, dans lequel on a admiré la chaleur de la composition, la beauté du coloris, et surtout le faire des draperies. Tandis que le gouvernement et les citoyens les plus distingués s'efforcent à l'envi d'encourager les progrès des sciences et des arts, et ceux qui les cultivent, un certain Ignazio Kokanowski s'est avisé de publier une critique inconsidérée et même injurieuse de tous les objets exposés .... On a découvert, dans la bibliothèque des PP. des écoles pies, un astrolabe arabe. C'est M. l'abbé Luigi Chiarini, professeur de langues orientales à notre Université, qui, le premier, en pressentit toute l'importance pour l'histoire littéraire. Il en a fait l'objet d'une dissertation qu'il a présentée à notre Institut royal des Sciences. En voici un court aperçu.

L'instrument dont il s'agit ne porte point de nom; on a cependant conjecturé que ce devait être un astrolabe. Toutes ses parties paraissent avoir été dressées exprès pour prendre la hauteur du pôle, du soleil, des étoiles, etc., et pour observer les mouvemens des planètes. Il consiste dans une projection de

la sphère céleste sur un plan où l'on remarque : I. Un limbe gradué, qui, au zénith, a un anneau par lequel on doit le tenir quand on veut faire quelque opération. II. Deux planches enchâssées au-devant du limbe où sont tracés des cercles verticaux, les heures, et les noms de quelques villes. III. Une troisième planche percée à jour, qui est semée de différentes constellations. IV. Une alidade ou règle mobile, qui porte deux pinnules, et qui, en tournant autour du centre, marque les hauteurs sur les bords du limbe, divisé en 360 degrés. La connaissance des changemens faits sur l'astrolabe, depuis *Hipparque* jusqu'à de la *Hire*, pourrait peut-être faire déterminer l'âge de celui-ci (1). Mais la personne qui vient de le découvrir, n'étant pas versée dans l'astronomie, s'est bornée à remarquer que les caractères qu'on y voit, tiennent beaucoup des caractères cufiques. Il ne faudrait donc remonter qu'au commencement du quatrième siècle de l'hégire; car c'est à cette époque que les Arabes ont quitté l'écriture cufique pour adopter *le nesghi*. M. Chiarini veut, qu'à l'époque où cet astrolabe fut construit, on avait la manière de les multiplier avec des caractères mobiles, ce qui remonte à un âge peu reculé.

C'est enfin d'après les noms des villes d'Almeira, Toledo, Cordova et Sivilia, qu'on voit sur les deux planches, que M. Chiarini conjecture que l'astrolabe aura été apporté à Varsovie, par des religieux Piaristes, qui y vinrent d'Espagne l'an 1642. D'ailleurs, c'est dans la bibliothèque des Piéristes de cette ville, qu'on a trouvé cet astrolabe (2).

---

(1) Hipparque, selon Pline, a été l'inventeur des astrolabes; Ptolomé, Gemma-Fricius, de la Hire et M. Parent, ont travaillé successivement à le perfectionner. Il paraît avoir été en usage presque partout après le dixième siècle, puisque toute personne qui voulait s'adonner à l'astronomie, tâchait d'avoir un astrolabe (*Tiraboschi, Stor. lett. it. t. III. p. 382*); et c'est avec un astrolabe qu'on a représenté l'Astronomie sur un piédestal du Campo-Santo de Pise (*Ciampi illustr. del Campo-Santo di Pisa*). On peut voir l'usage de cet instrument dans Staufler, Henrion, Clavius, etc. Nassareddin Thausi a écrit un traité en langue persane, qui est intitulé *Bait babhfit astarlab*.

(2) Cet astrolabe est de cuivre, et il est à peu près semblable à ceux qui sont dans le cabinet de Kircher, à Rome, et dans l'observatoire de Paris.

*Notice sur la littérature et la langue norvégienne, suédoise et islandaise*, par M. Rask, extraite du 6<sup>e</sup> vol. des *Annales de littérature* publiées à Vienne par M. Gérold. — Les Norvégiens parlent et écrivent la même langue que les Danois; mais cette langue a, dans l'un comme dans l'autre pays, plusieurs dialectes parmi le peuple, où sont conservés plus ou moins des mots de l'ancienne langue scandinave. Ces mots ne sont pas usités dans la classe civilisée, qui, dans les deux royaumes, parle la langue danoise telle qu'elle est écrite. Il n'exite donc point de langue particulière pour la littérature norvégienne; et celle dont elle se sert pourrait aussi bien être appelée norvégienne que danoise. Par conséquent, il n'y a aussi pour ces deux pays qu'une seule littérature, au progrès de laquelle les habitans de la Norwège ont honorablement contribué depuis la réformation. Le premier grand littérateur danois, le célèbre poète dramatique baron Holberg, était natif de Bergen, en Norwège; et parmi les auteurs norvégiens actuellement vivans, nous ne citerons que les noms de Pram et de Steffens, avantagement connus dans l'étranger (1).

La langue suédoise se rapproche dans ses constructions et ses inflexions, de l'ancienne langue scandinave; mais elle en diffère plus que la langue danoise dans ses expressions, puisqu'elle a adopté beaucoup de mots étrangers. La prononciation de la langue suédoise a quelque ressemblance à celle de la langue allemande. La prononciation danoise, au contraire, ressemble plus à celle de la langue islandaise; mais ces deux langues scandinaves diffèrent encore plus essentiellement dans les principes de l'orthographe. Le grand mérite de Linné, de Celsius, et d'autres savans suédois, est suffisamment connu du monde littéraire. Le célèbre philologue et excellent historien, Lagerbring, était Suédois; malheureusement sa grande histoire de Suède n'a pas été achevée. Kellgren occupe le premier rang

---

(1) M. Rask aurait pu citer aussi le nom de M. Heiberg, l'*Aristophane* du nord, qui réside depuis une vingtaine d'années à Paris.

parmi les poètes ; la plupart de ses tragédies furent composées d'après le plan que le roi Gustave III lui traça en langue française. Lidner est en grande estime pour ses poésies lyriques , et Belmann s'est acquis , par ses vers anacréontiques , une popularité peu commune : la majeure partie de ses chants sont improvisés. La traduction métrique de Virgile et d'Horace , par le baron Adlerbeth , est considérée comme un chef-d'œuvre. Parmi les poètes actuellement vivans , on distingue particulièrement Afzélius et Léopold. L'historiographe de Suède , Hallenberg , déjà âgé , s'occupe aussi de la science numismatique.

La Finlande , où la langue suédoise est particulièrement cultivée dans la classe civilisée , ce pays si peu connu en Europe , a beaucoup contribué au perfectionnement de la langue suédoise. Le professeur Porthan s'est spécialement occupé de l'histoire de Finlande ; le pasteur Franzen a écrit des poésies suédoises très estimées , et le professeur Rénvall s'est fait connaître par des recherches profondes sur la langue finlandaise. Il travaille actuellement à un dictionnaire de cette langue , qui va être incessamment publié aux frais du comte Romanzow , dont les généreux sacrifices pour les progrès des sciences en Russie , méritent tant d'éloges. Une grammaire de la langue finlandaise a été écrite par M. Inden , à Wiborg. Le dialecte de la langue suédoise , que le peuple parle en Finlande , est connu sous le nom de *nylandais* , tandis que le dialecte dalécarlien (*dalskan*) est populaire en Suède.

Les nations scandinaves s'entendent aisément entre elles , sans qu'elles aient fait une étude particulière de la différence des deux langues principales. Cependant les Danois parlent avec moins de facilité le suédois , et la littérature danoise est peut-être plus répandue en Suède que la littérature suédoise ne l'est en Danemarck. Quelle que soit l'affinité de ces deux langues avec la langue allemande , il n'est guère possible qu'un habitant du nord comprenne l'allemand en l'entendant parler ; à moins qu'il ne l'ait appris. Il faut en attribuer principalement la cause à la prononciation , à la formation des mots , à l'inflexion et à la construction , qui diffèrent essentiellement de l'ancienne langue saxonne , que l'on parle encore sur les bords de l'Elbe et du Wésér , vers leur embouchure. Aussi , y a-t-il

beaucoup de mots dans les langues scandinaves qui ne se trouvent pas dans celle-ci.

C'est la langue islandaise, la véritable langue scandinave, qui forme la base principale des langues danoise et suédoise. Les habitans de l'Islande s'en servent encore dans toute sa pureté, tant en parlant et en écrivant que dans les actes publics. En Danemarck et en Suède, on ne rencontre d'autres monumens de l'ancienne langue primitive que quelques inscriptions runiques; mais en Norwège, on trouve encore d'anciens codes de lois, écrits en langue islandaise pure, avant qu'elle eût subi des changemens. Cette langue est soumise à une syntaxe simple, mais précise; la grammaire n'est nullement compliquée: tout le monde en connaît et en observe les règles, et le moindre solécisme décele l'étranger. Les *Sagas* qui racontent les faits historiques de l'Islande, sont la lecture favorite des habitans de cette île, qui possède encore un auteur distingué dans ce genre de littérature, M. F. Espolin. Ses sagas ont continué l'histoire islandaise jusqu'à nos jours. La poésie a été de tout tems en grande faveur en Islande; plus d'une fois nous avons eu occasion d'en parler, (*Rev. encycl.* t. I, p. 358, 360; t. II, p. 70; t. III, p. 175), et en nous référant à ces passages, il ne nous reste qu'à indiquer ici un ouvrage de M. Einari (Einarsen), à Copenhague, qui, sous le titre de *Historia litteraria Islandiæ*, donne un aperçu succinct de la littérature islandaise jusqu'en 1777. H—s.

— Nous avons communiqué en manuscrit la traduction de l'article du critique allemand, à un savant norvégien, qui nous a transmis la note suivante.

*Remarques sur l'article précédent.*

En voyant avec une satisfaction, qu'on trouvera sans doute bien naturelle, les soins que les Éditeurs de la *Revue Encyclopédique* ont accordée aux diverses littératures du Nord, et en particulier à celle du Danemarck, jusqu'ici presque inconnue au public français; j'ai reconnu, dans l'intérêt qu'ils accordent aux productions littéraires de ces pays éloignés, la preuve de cette attention à suivre l'état des connaissances chez les peuples étrangers, dont le défaut a été quelquefois reproché aux littérateurs français; je prends l'occasion de la communication



que vous m'avez faite de l'article précédent, pour y ajouter quelques remarques.

Quoique je n'aie pas vu le journal allemand dont cette notice est extraite, je crois pouvoir supposer que l'auteur, M. *Rask*, est le savant danois de ce nom, qui, très versé dans toutes les langues scandinaves, après avoir fait il y a quelques années un voyage en Islande pour étudier la langue ancienne du Nord dans cette île, où elle est encore vivante (1), et après avoir séjourné deux ans à Stockholm, où on lui a fait des offres honorables pour le retenir, ainsi qu'à Pétersbourg, est parti dernièrement de cette capitale, pour le Caucase, la Perse et les Indes orientales (2), voulant chercher dans l'Asie même, où les traditions les plus anciennes placent l'origine des peuples scandinaves, les affinités des langues.

C'est avec beaucoup de justesse que M. *Rask* a dit qu'il n'y a qu'une seule littérature pour le Danemarck et la Norwège, et qu'il n'y a qu'une même langue pour les écrits des deux pays; mais, en même tems, on pourrait observer que cette langue a toujours été appelée la langue *danoise*, en héritant du nom qu'on donna, dans le moyen âge, à la langue islandaise, alors universelle pour les trois royaumes scandinaves. Quand on parle aujourd'hui d'une langue *norwégienne*, on risque de confondre la langue danoise dont on se sert en Norwège pour l'écriture, ou avec les dialectes des paysans de Norwège, ou avec la langue des diplômés anciens, écrits en Norwège pendant les derniers siècles du moyen âge et avant l'union Calmarienne. Dans les diplômes, on trouve déjà beaucoup de variations de la langue islandaise, ou de la langue ancienne du Nord scandinave, qui s'est toujours conservée la plus pure dans l'île d'Islande.

Pour ce qui regarde la littérature moderne *norwégienne*, elle ne peut dater que de la fondation de l'université de Norwège

(1) M. *Rask* est l'auteur de la première grammaire complète et exacte de langue islandaise; il est éditeur d'un dictionnaire de cette langue, et, pendant son séjour à Stockholm, il a publié une grammaire de la langue ancienne anglo-saxonne.

(2) M. *Rask* a fait tous ses voyages littéraires aux dépens du gouvernement danois et d'un zélé protecteur des arts et des sciences, en Danemarck, M. Jean de Bülöw.

par S. M. le roi régnant de Danemarck , en 1811 , et de la séparation des deux royaumes en 1814. Dans le tems antérieur à cette époque, il n'y avait, comme l'a dit M. Rask, qu'une seule littérature pour les deux pays, appelée, de même que la langue, la littérature *danoise*; et cela à un titre encore plus juste, parce que la seule Université et le centre littéraire des deux royaumes était à Copenhague, et que les savans et les auteurs natifs de Norwège, faisaient toujours leurs études en Danemarck, acquéraient en ce pays le fond de leurs connaissances littéraires, et y publiaient, pour la plupart, leurs écrits. C'est ainsi que notre célèbre littérateur, le baron Holberg, à qui on rend justice en l'appelant le Molière danois, mais qui même était en Danemarck pendant la première moitié du 18<sup>e</sup> siècle, ce que Voltaire était pour la France, un génie universel; c'est ainsi, dis-je, que cet auteur fertile était tout-à-fait *danois* dans ses écrits; et que non-seulement il vivait en Danemarck, mais que ses drames ne peignaient que des mœurs danoises, et qu'il ne s'est jamais occupé de la Norwège dans ses nombreux ouvrages.

Pour M. Heiberg, dont l'éditeur français a fait mention dans une note, il faut que nous réclamions cet auteur distingué en plus d'un genre pour le Danemarck, qui est son pays natal; bien que sa mère fût née au même lieu que Holberg, la ville de Bergen en Norwège, et que son père fût aussi natif de Norwège.

M. Rask, en parlant des ressemblances et des différences entre la langue suédoise et la langue danoise, a cité quelques-uns des auteurs célèbres vivans et morts de la Suède. On y pourrait ajouter plusieurs autres noms qui font honneur à la littérature de leur pays. On pourrait aussi remarquer que la littérature suédoise, en se délivrant de beaucoup d'entraves que l'imitation servile des étrangers lui avait imposées, a commencé, avec le siècle présent, à s'ouvrir des routes nouvelles et plus nationales dans les lettres, et qu'elle s'est éveillée récemment du sommeil léthargique dans lequel l'avaient plongée les préjugés, la fâcheuse influence des grands, qui avaient quelquefois, dans ce pays, la vanité de vouloir passer pour de beaux esprits, et de dominer les lettres, et enfin une censure rigoureuse sous les règnes de Gustave III et de Gustave-Adolphe IV. Ayant donné autrefois, dans le troisième volume de mon *Voyage dans la Suède*,

en l'année 1812, un aperçu des époques et des derniers développemens de la littérature suédoise, j'ai à craindre de me répéter sur ce sujet. Je me borne donc à remarquer, qu'en nommant les poètes suédois actuellement vivans, qui sont particulièrement estimés dans leur pays, ou ne saurait passer en silence ni M. Atterhom (à présent de retour d'un voyage en Allemagne et en Italie), qui donne plus d'espérance à sa patrie, peut-être, qu'aucun autre poète vivant de la Suède; ni M. Geyer, professeur à l'Université d'Upsal, qui, non-seulement s'est fait un nom par ses poésies lyriques, mais qu'on mettra un jour, en qualité d'historien, à côté des Lagerbring et des Halienberg. Entre autres littérateurs vivans de la Suède, on aurait pu nommer aussi M. Hammarsköld, bibliothécaire à Stockholm, qui, outre plusieurs autres ouvrages estimés, a publié nouvellement une histoire très bonne et très exacte de la littérature suédoise, en deux volumes.

Je me permets encore d'ajouter deux observations. Dans la traduction de la notice de M. Rask, l'expression « *l'ancienne langue saxonne*, que l'on parle encore sur les bords de l'Elbe et du Weser, » n'est pas tout-à-fait juste. Le lecteur pourrait entendre, par cette expression, la langue anglo-saxonne, laquelle, quoiqu'une des mères de la langue anglaise, et ayant l'affinité de beaucoup de mots avec la langue danoise et le dialecte allemand de la Basse-Saxe et des contrées entre l'Elbe et la Hollande, a cessé depuis long-tems d'être une langue vivante.

On peut bien dire que les habitans d'Islande se servent encore de l'ancienne langue scandinave; mais, pour être parfaitement exact, il ne faut pas ajouter *dans toute sa pureté*. On entend partout dans l'Islande, sans beaucoup de peine, même les plus anciens poèmes et les histoires ou sagas, écrits dans la langue scandinave. On suit encore la grammaire de cette langue; et les poètes et autres écrivains modernes de l'Islande, s'efforcent de suivre les anciens d'aussi près qu'il est possible; mais le langage de la majorité du peuple n'a pu échapper à l'influence des siècles, et il a admis beaucoup de mots étrangers et de nouvelles constructions que les auteurs anciens ne connaissent pas.

Paris, 15 novembre 1819.

C. MOLBECH, bibliothécaire de S. M. le roi de Danemarck.

AUTRICHE. — *Société de la Domesticité.* — La société des dames nobles vient de faire, à Vienne, la distribution annuelle des prix, à dix personnes, en état de domesticité, qui se sont distinguées par la conduite la plus exemplaire. Cette solennité a été attendrissante. On voyait parmi les spectateurs un certain nombre de filles pauvres auxquelles la société fait apprendre à travailler, et qui sont destinées à servir comme domestiques.

BOHÈME. — *Journal des Collèges.* — La librairie de Krans, à Prague, vient de faire paraître, sous le titre de *Kratos*, un journal destiné aux collèges. Le but de cet ouvrage périodique est de répandre parmi les professeurs les idées et les vues les plus favorables au perfectionnement des études classiques, d'encourager les élèves à s'exercer par des compositions à leur portée, et d'exciter une heureuse émulation littéraire entre les divers gymnases de la monarchie autrichienne.

AUTRICHE. — *Littérature. — Histoire.* — La librairie de Beck, à Vienne, a fait paraître le premier volume d'un ouvrage important pour l'histoire, intitulé : *Recensus diplomatico-genealogicus Archivii campiliensis*, par le P. Chrisostôme Hanthaler, bibliothécaire du chapitre de Lilienfeld. Le savant auteur a fait des recherches profondes dans les archives de ce chapitre, l'un des plus anciens des États de l'Autriche, pour tirer de la poussière les nombreux documens qu'elles renferment, et qui sont de nature à jeter de nouvelles lumières sur plusieurs objets encore obscurs de l'histoire d'Allemagne. Le premier volume contient des notices importantes relatives à des papes, des évêques et chefs d'ordres ecclésiastiques, des empereurs, rois et familles nobles. L'auteur y a joint des observations historiques très judicieuses, ainsi qu'un nombre considérable de sceaux apposés à ces documens. Ils sont représentés sur trente-deux planches gravées.

H—s.

SAXE. — *Biographie.* — *Millin* — M. Mathusalem Müller, conseiller aulique de S. M. le roi de Saxe, vient de traduire en allemand la notice sur feu M. Millin, publiée par M. Krafft, dans les *Annales Encyclopédiques* (t. VI, 1818, p. 1). M. Boëttiger, de Dresde, qui fut pendant vingt ans l'ami de M. Millin, y a fait

quelques additions et inséré le tout dans la 15<sup>e</sup> livraison d'un recueil périodique intitulé les *Contemporains* (Die Zeitendssen), qui paraît à Leipsick, chez Brockhaus; il l'a aussi publiée séparément, et dédiée à S. A. S. madame la duchesse de Courlande.

AUTRICHE. — *Poëme persan.* — *Le Schehinschahnamé*, ou *Le Livre du Roi des Rois.* — Parmi les présens remis à l'empereur d'Autriche par l'ambassadeur *Abul-Hassan-Chan*, de la part du souverain de la Perse, on distingue le *Schehinschahnamé*, poëme dans lequel quelques événemens du règne actuel et les premières actions de l'empereur persan sont célébrées en *trente-trois mille* distiques. Cette épopée gigantesque n'est qu'une chronique rimée, ornée cependant de toute la magnificence de la poésie orientale.

Le monarque qui est l'objet de ce poëme, prit, lors de son avènement au trône de Perse, en 1797, le nom de *Feth-Ali-Schah*; poëte lui-même, il combla de faveurs le poëte de sa cour, et lui permit même de prendre le nom de *Feth-Ali-Chan*. A la dignité de chan, ce favori des Muses réunit celle de poëte royal (*Melekoschschuara*), charge importante et très considérée dans toutes les cours de l'Orient, qui met le dignitaire au rang des princes de l'État, et en vertu de laquelle il propose à la protection du souverain les talens naissans qui méritent sa bienveillance. Le poëte royal *Feth-Ali-Chan* se distingue par son immense érudition, son profond savoir, et son habileté dans une foule d'arts mécaniques. C'est une encyclopédie orientale vivante.

On ne saurait reuser son admiration au *Schehinschahnamé*, ouvrage aussi étonnant par son énorme étendue, que par la prodigieuse imagination et les vastes connaissances que l'auteur y a déployées. Mais, ce qui est vraiment unique dans cet ouvrage, c'est l'excès des louanges et des flatteries prodiguées au souverain; les plus basses, les plus viles adulations, dont les cours de l'Orient puissent fournir des exemples, ne peuvent entrer en comparaison avec celles de *Feth-Ali-Chan*, qui développe une espèce de système métaphysique et religieux, d'après lequel, non-seulement le roi de Perse est Dieu, mais qui établit qu'il est en même tems Dieu et l'univers, le seul être, de sorte que tout ce qui a précédé la naissance de *Feth-Ali*, la nature et l'histoire n'ont été que des signes, des symboles de son éternelle existence.

*Beaux-Arts. — Carrière de marbre dans le Tyrol. —* On a découvert dans le Tyrol, près de Méran, une qualité de marbre d'une beauté extraordinaire. Sa blancheur et la finesse de son grain supportent la comparaison du plus beau marbre de Carare, qui, commençant à devenir rare, rend cette découverte encore plus importante. On le trouve en grande abondance, et la proximité de l'Adige en rend le transport facile jusqu'à la mer Adriatique, tandis que, de l'autre côté, l'Inn n'est éloigné de la carrière que de deux jours de route, par terre. H—s.

PRUSSE. — *Nécrologie. — Solger. —* Le 25 octobre dernier est mort à Berlin le professeur de philosophie Solger, à la fleur de son âge, car il n'avait pas encore atteint sa quarantième année. L'Université de cette ville perd en lui un de ses plus illustres membres. Il était doué de vastes connaissances et des plus aimables qualités du cœur. Le monde littéraire connaît de lui plusieurs ouvrages philosophiques très estimés, et une traduction vraiment classique de Sophocle.

— *Aug. Arndt. —* Le 10 octobre, est mort à Leipsick Geoffroi-Auguste Arndt, docteur et professeur ordinaire d'économie politique et de statistique, né à Breslau, le 24 novembre 1748. Il a rendu de grands services à l'Université de Leipsick, dans son professorat, qu'il a exercé pendant 40 ans.

## SUISSE.

GENÈVE. — *Arts mécaniques. —* La Société pour l'avancement des arts a fait examiner, dans tous ses détails, une fabrique qui vient de s'élever à Versoix, petite ville située à une lieue de Genève. Cette fabrique, au moyen de mécanismes ingénieux, mis en mouvement par une roue hydraulique, confectionne un grand nombre d'objets d'utilité générale et dans une grande perfection. La commission de la Société des Arts a fait un rapport circonstancié et des plus honorables pour les entrepreneurs de cet établissement. Nous en extrairons les passages suivans : « Les produits de la fabrique de MM. Mannoir, Schwepper, Sandoz frères et compagnie, consistent principalement en vis à bois, semblables aux mêmes objets, provenant de la belle manufacture de MM. les frères Japy, établie à Beaucourt. Le prix

de ces vis varie depuis 1 fr. jusqu'à 50 fr. la grosse. MM. Man-  
noir, Schwepper, Sandoz frères et compagnie, ne bornent point  
leur fabrication aux seules vis à bois... Voici la nomenclature de  
divers objets analogues : des crochets à vis pour armoires ;  
anneaux à pitons en laiton, avec clavettes en laiton ; anneaux à  
piton en fer avec clavettes en fer ; anneaux à vis ; poulies ; gonds  
à piton, à vis ; tire-bouchons ; cloux à tableaux ; tête en laiton ;  
charnières en fer et en laiton ; diverses vis à l'usage des fila-  
tures, et autres de toute espèce de forme ; vis en cuivre pour  
les vaisseaux ; gros boutons pour les vaisseaux ; toute espèce de  
vis pour la marine, soit en cuivre, soit en fer ; grosses vis à pres-  
soirs, à un, deux, ou trois pas de vis, à filets carrés ou à  
grains d'orge ; vis à filets carrés pour l'artillerie. » L'établisse-  
ment de cette fabrique a créé dans le canton une industrie nou-  
velle, et occupe un assez grand nombre d'ouvriers.

THOÛNE. — *École militaire cantonale.* — La confédération hel-  
vétique a ouvert, cet automne, auprès de Thoune, une école  
pratique d'artillerie et de génie, pour l'instruction commune des  
officiers de ces deux armes. M. Dufour, lieutenant-colonel du  
génie militaire helvétique, vient de rendre un compte plein  
d'intérêt de la série des opérations qui ont formé le cours d'ins-  
truction. On a fait des épreuves ballistiques, ingénieusement  
préparées, pour déterminer la forme des trajectoires de boulets  
et de mitraille, lancés par des canons ; ainsi que les limites aux-  
quelles la mitraille cesse de produire un effet dangereux. Un si-  
mulacre de siège, un passage de rivière par un pont de bateaux,  
des manœuvres de force, en marche et en repos, pour le service  
des bouches à feu. Tous ces objets ont été combinés avec intel-  
ligence, pour donner aux officiers helvétiques, dans le court  
espace de deux mois, une instruction à la fois solide et variée.  
M. le colonel Dufour a eu la plus grande part dans le plan des  
études et la direction des travaux ; cet habile officier, que l'armée  
française a compté dans nos rangs aux jours de nos triomphes,  
se montre digne de l'École polytechnique, dont il fut un des  
élèves distingués. Il a prouvé, depuis, qu'il n'avait pas oublié  
ses anciens professeurs, en se mettant à la tête des ingénieurs  
et des artilleurs helvétiques, anciens élèves de l'École polytech-  
nique, pour s'unir aux élèves français, afin d'honorer, par un

monument, les cendres du fondateur de cette école, et le bienfaiteur d'une foule d'anciens élèves, l'illustre Monge.

CH. DUPIN.

*Beaux-arts.* — Les libraires Orell, Füssli et C<sup>e</sup>, à Zurich, viennent de faire paraître la seconde livraison du *Voyage pittoresque aux lacs de Zurich, Zug, Lovverz, Egueri et Wallenszadt*. Elle contient, comme la première livraison, dix feuilles de vues coloriées d'une beauté rare. Quoique tous les environs de ces lacs aient servi bien des fois à exercer le talent de peintres, de dessinateurs et de graveurs, M. Wetzel, le dessinateur de la présente collection, a eu soin de les représenter sous un point de vue neuf. Elles ont été gravées par M. Hegi. Le texte descriptif qui les accompagne est écrit en français. Le prix de cette livraison est de 100 fr.

La même librairie a fait paraître, en deux feuilles, *La chute du Rhin près de Lauffen*, également dessinée par M. Wetzel, et gravée par M. Hürlimann. Prix, avec le texte français, 21 fr.

H—s.

SCHAFFOUSE. — *Nécrologie.* — J.-G. Muller. — M. le professeur J.-G. Muller, frère du célèbre historien de ce nom, est mort le 20 novembre à Schaffouse, à l'âge de 60 ans. Sans avoir obtenu la célébrité de son frère, il l'égalait du moins en érudition, en patriotisme, en vertu. Parmi le grand nombre d'ouvrages utiles qu'il a publiés, on doit remarquer les *Lettres sur l'étude de l'histoire*, dignes d'être placées dans les mains des jeunes gens qui aiment à se former d'après de bons modèles.

#### ITALIE.

ROME. — *Air méphytique.* — Le 35<sup>e</sup> cahier de la *Biblioteca italiana*, renferme un écrit de M. Brochi, où il rend compte de quelques expériences chimiques, faites sur l'air méphytique des environs de Rome. Ces expériences, qui avaient pour but l'analyse de cet air, ne donnaient cependant aucun résultat, quoique cet air eût été pris dans les lieux les plus malsains de la campagne de Rome. On s'est même assuré que les éléments qui le composent sont absolument ceux de l'air ordinaire, et que ces éléments se trouvent dans la même proportion dans l'un et dans l'autre. Quoi qu'il en soit, cet écrit renferme des ob-



servations judicieuses, qui présentent beaucoup d'intérêt aux voyageurs savans, et surtout aux chimistes. Il est incontestable que l'air de Rome, quand même il n'engendrerait pas de maladies dangereuses, exerce une grande influence sur le système nerveux. Les nerfs de l'odorat deviennent si irritables, que les dames romaines tombent évanouies à la moindre odeur du musc.

PIÉMONT. — *Géographie.* — La grande entreprise de la carte générale des États du roi de Sardaigne, en douze feuilles, par M. J.-B. Raymond, capitaine-ingénieur-géographe au service de France, ne tardera pas à être terminée. Le tems que l'auteur a mis à ce travail, les matériaux précieux et nombreux qu'il a eus à sa disposition, le talent des graveurs du premier mérite qui le secondent, tout annonce que cette carte, dont le tableau d'assemblage a paru l'année dernière, sera d'une perfection même supérieure à celle de la carte physique et minéralogique du Mont-Blanc et des montagnes et vallées environnantes, que l'auteur a publiée il y a quelques années.

NAPLES. — *Enseignement mutuel.* — L'établissement des écoles d'enseignement mutuel continue de fixer l'attention du public, et d'obtenir la faveur du gouvernement. Au dernier examen public, assistaient le président de la Commission d'instruction publique, et les personnes les plus distinguées de la cour. Les progrès rapides des élèves ont fait vivement sentir l'avantage d'adopter cette méthode pour toute l'étendue du royaume.

ROME. — *Archéologie.* — *Beaux-Arts.* — Le cahier de septembre du *Giornale Arcadico*, renferme un article intéressant par Oziuli, relativement aux inscriptions étrusques et aux chiffres romains. Cet article présente surtout beaucoup d'intérêt pour les antiquaires allemands, attendu qu'il rend très probable l'identité d'origine entre les Etrusques et les Allemands. Ce même cahier contient aussi une représentation d'un tombeau étrusque, découvert depuis peu à Chiusi. Un autre article critique le monument des Stuarts, par Canova : on y voit que le peuple ne cache plus son opinion défavorable sur ce monument, qu'il appelle *Torre tre teste*, nom d'une taverne près la Porta Maggiore.

ROME. — *Inscription.* — Il y a peu de tems qu'on a découvert près *Santo Giovanni Decollato* une inscription rouge, pareille à celles de Pompeï. Elle contient entre autres deux mots inconnus : *repossone* et *superscalire*. Elle vient d'être détachée du mur et transportée au Vatican.

MILAN. — *Querelle littéraire.* — *Lettres sur Haydn.* — Il y a déjà plusieurs années que durent, en Italie, des contestations de plagiat entre M. Giuseppe Carpani, Italien, et M. Louis Alexandre César Bombet, Français. L'ouvrage qui a donné lieu à ces contestations est intitulé : *le Haydine, ovvero, lettere sulla vita e le opere del celebre maestro Giuseppe Haydn*. Après les accusations et les reproches dont ces auteurs se sont accablés l'un l'autre, chacun d'eux garde sa propriété réelle ou prétendue; et comme de telles disputes peuvent trouver leur place dans l'histoire littéraire du tems, nous croyons pouvoir en entretenir nos lecteurs, avec cette impartialité dont nous faisons constamment profession.

En 1812, M. Carpani publia *le Haydine*, à Milan, et les dédia au conservatoire de musique de cette ville. Deux ans après, en 1814, parurent à Paris *les Lettres sur le célèbre compositeur Haydn*, par M. Bombet. M. Carpani crut apercevoir dans ces *Lettres* une traduction déguisée, ou, pour tout dire, un larcin de ses *Haydine*. Il réclama vivement sa propriété au tribunal du public, par la voie de lettres insérées en entier ou par extraits dans plusieurs journaux. M. Bombet rejeta sur son adversaire l'accusation de plagiat (voy. le n° 147 du *Constitutionnel* de 1816). Alors M. Carpani, employant les menaces et les injures, nuisit à sa cause; et l'accusé comme l'accusateur se firent tort également (voy. *Biblioteca italiana.* — 1806. — N° 7, pag. 187).

Il parut, quelque tems après, une lettre d'un des frères de M. Bombet, pour le justifier et l'annoncer comme le véritable auteur, en déduisant ses preuves d'un parallèle entre les deux ouvrages, et convenant toutefois que M. Bombet avait emprunté quelque chose, en le modifiant, de l'ouvrage italien; mais assurant, qu'à cet égard, il méritait beaucoup d'indulgence (voy. le *Constitutionnel*, n° 275). M. Carpani riposta toujours avec la même aigreur, et M. Bombet, dédaignant ses nouvelles invectives, a fait reparaitre, en 1817, ses *Lettres sur Haydn*, en y ajoutant

une traduction de la vie de Mozart, écrite par M. de Schichtegroll, suivie de quelques lettres sur Métastase, et sur l'état actuel de la musique en Italie.

Nous supprimons tout ce qui est étranger à cette discussion. Nous indiquons seulement les faits et les circonstances qui éclaireront la recherche de la vérité. Nul doute que l'ouvrage de M. Carpani n'ait été publié à Milan deux ans avant celui de M. Bombet, à Paris. Il s'agit donc de savoir si ce dernier a connu et traduit l'ouvrage de l'autre, en publiant le sien. En lisant ces deux productions, nous sommes forcés de reconnaître que, malgré les différences qui tiennent à la nature des deux langues, et quelques altérations, plus ou moins importantes, qui défigurent le style, l'ordre et le fond des idées, et même les faits qui sont rapportés dans les *Haydine*, se retrouvent dans l'ouvrage de M. Bombet. Mais, il faudrait déterminer jusqu'à quel point il est permis d'imiter, sans devenir plagiaire; et cela se sent beaucoup mieux qu'on ne peut l'expliquer. Sous ce rapport, l'assertion de M. Carpani, qui prétend retrouver son ouvrage *tout entier* dans celui de son adversaire, manque d'exactitude, sans cesser d'être fondée; car, M. Bombet assure avoir reçu des matériaux pour ses *Lettres sur Haydn*, des célèbres maîtres de chapelle *Salieri*, *Weigl* et *Irieberg*, qui tous déclarent solennellement n'en avoir fourni qu'à M. Carpani, lorsque ce dernier étant à Vienne, écrivait son ouvrage sous leurs yeux. Ils n'ont jamais connu M. Bombet. (Voy. leur attestation faite en 1815 et insérée dans la *Bibliothèque italienne*, n° 7, p. 180.)

Quant à l'interprétation de ne point connaître les arts et la musique, et conséquemment de n'avoir pu écrire sur ce qu'il ne savait point, il semble que M. Bombet peut se disculper par ce qu'il a produit postérieurement à ses *Lettres sur Haydn*, et ce qu'il a ajouté à sa seconde édition; mais alors même que M. Bombet serait plagiaire, et connaîtrait peu les beaux-arts, il ne suivrait pas que M. Carpani pût faire à toute la nation française le reproche de plagiat et d'ignorance. Toutes les nations ont leurs charlatans, leurs imposteurs, leurs plagiaires, et l'on en trouve même en Italie. En France, tout comme ailleurs, les écrivains médiocres sont appréciés ce qu'ils valent; et, quelle que soit leur nation, les hommes à talents ne se vengent de leurs diatribes

calomnieuses et de leurs misérables intrigues, qu'en leur présentant ce qu'ils ne sauraient imiter.

NAPLES. — *Nécrologie.* — *Romualdi.* — Le 14 septembre est mort à Naples l'abbé Romualdi, qui a rendu de grands services à la topographie ancienne et moderne de la ville et du royaume de Naples, et qui a publié plusieurs traités intéressans sur cette matière. On espère que le troisième et dernier volume de son *Antica topografia istorica del regno di Napoli*, imprimé chez Angelo Trani et qui n'était pas encore terminé, sera mis au jour par le frère et les héritiers du défunt. Le gouvernement a fait des avances considérables pour faciliter la publication de cet ouvrage.

#### GRÈCE.

SMYRNE. — *Cours de philosophie.* — M. Koumas, l'un des savans les plus distingués de la Grèce, et premier professeur du grand collège de Smyrne, vient de publier à Vienne les deux derniers volumes (III et IV) de son *Cours de Philosophie* (Voy. *Rev. Ency.*, t. I, pag. 367.). Cet ouvrage est un abrégé méthodique de tout ce que la philosophie allemande a de plus beau et de plus utile. Il a obtenu un grand succès parmi les Grecs instruits, et qui désirent voir éclairer leurs compatriotes des lumières de la philosophie moderne. Le troisième volume, qui est une suite de la *philosophie théorique*, est dédié à M. Krug, célèbre philosophe allemand, dont les ouvrages ont servi de base à celui de M. Koumas. Le quatrième volume traite de la *philosophie pratique*, c'est-à-dire, *du droit en général, de la morale, de la théologie morale, et de l'éducation.* A la fin du volume, l'auteur a ajouté une *courte histoire de l'éducation*, d'après quelques ouvrages allemands. Ce quatrième volume paraît d'un grand intérêt pour les Grecs modernes. M. Koumas l'a dédié au *sage et vénérable Coray*, auquel il s'adresse en ces termes : « C'est à vous, mon vénérable ami, que je dédie la » *philosophie pratique*, non-seulement parce que vous êtes orné » de toutes ses beautés, mais aussi parce que vous avez allumé, » par vos écrits de la plus haute morale, le feu de l'amour de la » vertu dans le cœur de la jeunesse grecque, et particulièrement » des élèves du *Gymnase de Smyrne.* Vivez long-tems pour le » bien de la Grèce! »

L'ouvrage de M. Koumas fait une véritable époque dans les

Annales de la Grèce moderne, et sera toujours lu et consulté avec fruit par les compatriotes.

CHIOS. — *Imprimerie.* — L'imprimerie grecque, établie à Chios, est déjà en activité. Le premier ouvrage, sorti des presses de cet établissement important, est un excellent discours de M. le professeur Bambas, lu cette année à l'ouverture des cours du *grand Collège de Chios*. Ce discours est imprimé avec tant d'élégance, qu'on dirait qu'il sort des presses de Paris. L'imprimerie de Chios ne tardera pas à répandre dans toute la Grèce une foule d'ouvrages importants, destinés à contribuer à la régénération de cette terre classique.

ZAGORI. — *Fondation d'un Collège.* — On va établir à Zagori, province de l'Épire, un grand collège. Les dons volontaires pour cet établissement s'élèvent jusqu'à présent à 60,000 fr. M. Néophytos Doucas, savant ecclésiastique grec, a donné, lui seul, la somme de 10,000 fr.

## ESPAGNE.

ESPAGNE. — *Enseignement mutuel.* — *Le Times* rend compte de la manière dont l'enseignement mutuel s'est établi à Madrid, au mois d'avril dernier. Un capitaine Kearney a fondé une *Société britannique et étrangère* pour la propagation de cette méthode en Espagne; cette société s'est organisée sous la protection du duc de l'Infantado, et l'on a commencé par former, à Madrid, une école centrale pouvant contenir 300 élèves. C'est de ce noyau que sortent les écoles d'enseignement mutuel qui s'établissent dans toute l'Espagne.

Le duc de l'Infantado a adressé de Madrid, au mois de septembre, la lettre suivante, au secrétaire de la Société britannique et étrangère, à Londres.

« Monsieur, c'est avec plaisir que je vous adresse la copie d'un décret royal qui autorise l'établissement, dans toute l'étendue du royaume, d'écoles formées sur le système Lancastérien. J'ai lieu de croire que cette méthode sera adoptée avec empressement dans les villes et les villages de la Péninsule, puisqu'un grand nombre s'adresse à notre école centrale, fondée dans le mois d'avril dernier, et dans laquelle sont élevés 320 jeunes garçons, pour avoir des instructions et des modèles. J'ai

attendu avec impatience, et je saisis maintenant avec empressement l'occasion d'assurer les membres de la Société britannique et étrangère, pour la propagation de l'enseignement mutuel, de mes sentimens de reconnaissance pour l'honneur qu'ils m'ont fait de me choisir comme membre honoraire de cette association patriotique et charitable, honneur que j'estime au-delà de ce que je puis vous exprimer. » *Signé* le duc de l'INFANTADO.

#### ROYAUME DES PAYS-BAS.

*Notice sur l'Université de Liège.* — L'ouverture solennelle des cours pour l'année 1819—1820 s'est faite à l'Université de Liège, le 4 octobre dernier, d'après le mode prescrit par le règlement commun à toutes les Universités des parties méridionales du royaume. Les curateurs de l'Université, de même que tous les professeurs, se sont assemblés dans la grande salle des exercices, où le recteur, en résignant ses fonctions, a prononcé un discours. Le rectorat ayant été pris l'année dernière dans la faculté des sciences mathématiques et physiques, il passe cette année à la faculté de droit. M. Vander Heyden donna d'abord, dans son discours, un aperçu historique de ce qui avait été fait pour l'Université pendant son rectorat, et distribua ensuite les médailles aux étudiants qui avaient mérité le prix. Des huit questions proposées, trois seulement avaient été bien résolues, savoir : 1<sup>o</sup> celle de la faculté de droit, dans laquelle M. Grandgagnage, de Namur, avec lequel deux autres avaient concouru, remporta le prix ; 2<sup>o</sup> dans celle de médecine, M. Fraikin, de Liège ; et 3<sup>o</sup> dans celle des sciences mathématiques et physiques, M. Glasner, de Luxembourg, dont chacun avait un concurrent. A la fin de la solennité, le recteur transmit sa dignité à son successeur, M. le professeur Ernst. Le même jour, on a distribué les Annales académiques de la première année, 1817-1818. L'Université de Liège vient de commencer sa troisième année sous des auspices très favorables, étant presque entièrement organisée dans l'intérieur, pourvue des objets les plus nécessaires à l'étude, et fréquentée par un grand nombre d'étudiants. Leur nombre monta l'année dernière à 325, sans compter les théologiens qui étudient au séminaire. Selon toutes les apparences, le nombre des étudiants de cette année surpassera de beaucoup celui de l'année précédente.

L'édifice de l'Université et les établissemens qu'on y a faits l'année dernière, sont surtout remarquables. Ces établissemens sont :

1. *L'Amphithéâtre d'anatomie*, admiré de tous les voyageurs. Il est établi dans un bâtiment séparé, appartenant à l'Université, d'après le modèle de celui de Paris, et disposé pour 300 auditeurs. Il forme un demi-cercle, avec un plafond voûté; au centre, il y a une grande table de marbre sur laquelle se font les démonstrations anatomiques. Le jour y vient d'en haut, de manière que les auditeurs peuvent tout observer avec la plus grande exactitude. Les sièges sont disposés circulairement les uns au-dessus des autres, comme dans les amphithéâtres des anciens. Il y a deux entrées, une pour le professeur et une pour les étudiants. Le tout est exécuté avec beaucoup de goût. L'amphithéâtre est entouré de chambres spacieuses à côté, dans lesquelles on fait les préparations. Tous les professeurs de la faculté de médecine, ainsi que celui d'histoire naturelle, y donnent leurs leçons. On trouvera le plan de cet édifice dans les Annales de l'Université (1818-1819). La faculté de médecine possède encore un plus petit amphithéâtre à l'usage des démonstrations chirurgicales, bâti dans le même genre que le précédent, et disposé pour quatre-vingts auditeurs. Il se trouve, au grand hôpital de la ville, dit *Hôpital de Bavière*, qui est entièrement au service de l'Université, et où sont 80 lits destinés à l'usage de la clinique. Les autres établissemens pour l'étude de la médecine et de la chirurgie consistent en collections parmi lesquelles on distingue principalement celle des instrumens de chirurgie.

2. *Le Laboratoire de Chimie*. Il n'est pas encore entièrement achevé. Il consiste en trois salles qui communiquent entre elles, et à l'extrémité desquelles est pratiqué le foyer. Tout l'appareil chimique se trouve placé, ou dans de superbes armoires qui sont aux deux côtés des salles, ou dans d'autres armoires pratiquées dans une salle contiguë au laboratoire. Le cabinet destiné à la chimie, et celui de physique, sont déjà riches, quoiqu'ils ne soient pas encore complets.

3. *La Bibliothèque*. Elle est au même lieu où les jésuites avaient autrefois la leur, dans une salle spacieuse, à voûte très élevée, soutenue au milieu par trois colonnes taillées d'une seule pierre.

Toutes les armoires sont neuves, dans un fort bon goût, richement peintes à l'huile, avec des ornemens dorés. Au milieu, entre deux fenêtres, est pratiquée une niche dans laquelle se trouve un plâtre de l'Apollon du Belvédère. Sur les armoires on placera des bustes en plâtre des hommes les plus célèbres de chaque science. Cette salle n'est pas assez grande pour une bibliothèque d'Université, ne contenant tout au plus que 20,000 volumes. Cependant, elle suffit pour le moment; et si le nombre des ouvrages augmente, on pourra disposer une autre salle plus spacieuse dans le grand édifice de l'Université. Avec la somme de 18,000 florins, accordée par le ministre de l'instruction publique à l'Université, il a été possible d'acheter les principaux ouvrages de chaque science, de manière que la collection de livres, quoique petite, est cependant bien choisie.

4. *Le Jardin botanique.* M. le professeur Gaede, à peine arrivé ici, poursuit avec la plus grande ardeur la confection d'un jardin de botanique sur l'emplacement qui avait servi de cour, depuis plusieurs années, à l'édifice de l'Université. Au mois de mars dernier, on a jeté en terre les premières semences. La bienveillance d'un homme zélé pour la botanique nationale, M. *Bellefroid van Hove*, a enrichi le jardin de quelques centaines d'espèces de plantes rares étrangères, de manière qu'il contenait déjà plus de mille espèces de plantes à la fin de l'été. Il a été encore considérablement agrandi par un grand espace de terrain situé le long de la Meuse, et contigu à l'édifice de l'Université. La ville, propriétaire de cet emplacement, l'a cédé à l'Université. Par cet agrandissement, le jardin égale en grandeur celui de Leyde. La situation en est charmante, offrant d'un côté les plus belles vues sur la ville et sur la vallée riante de la Meuse, bornée de l'autre côté par l'édifice de l'Université, dont la situation se trouve par là singulièrement embellie. Une aile du bâtiment, longue d'environ 100 pieds, recevra l'orangerie au premier étage, tandis qu'aux deux autres étages se trouveront les différens cabinets d'histoire naturelle, et on ménagera à proximité trois serres spacieuses. Les plans en sont déjà arrêtés, et 40,000 florins accordés pour les exécuter. Au commencement du printems, on se mettra à y travailler. Pendant le courant de l'année suivante, le jardin sera achevé, et il pourra alors être compté au nombre des plus beaux du royaume.



5. *Le Cabinet d'Histoire naturelle.* On en a trouvé des élémens tout-à-fait incomplets, provenant des jésuites. Il y a cependant quelques animaux marquans et quelques pétrifications. M. Gaede acheta cet été une collection de limaçons presque complète, et il aurait acheté encore bien d'autres objets, avec une somme de 1000 florins qui lui a été assignée, s'il avait connu ce qui devait lui être remis par le ministre *de Temmink*, chargé par le roi de faire des achats pour 5000 florins, destinés au cabinet de zoologie de cette Université.

La minéralogie doit beaucoup à l'activité de feu M. *Brugmans*, qui a procuré à l'Université douze caisses renfermant près de six mille fossiles très importans, lesquels, avec un grand nombre de pétrifications, forment une collection minéralogique rangée d'après *Haüy*, et géognostique d'après *Werner*. Un catalogue systématique, soigneusement rédigé, les accompagne.

Pendant le courant de l'année précédente, furent reçus, en cette Université, dix-huit docteurs en droit et seize docteurs en médecine, qui tous ont écrit des dissertations. On distingue entre elles celle de M. Merry, *de Interdictione secundum Jus civile franco-gallicum*; celle de M. Ernst *de Communione bonorum conjugali*, et celle de M. de Hane, *de Judicio juratorum*. Le grade de candidat a été conféré à cinquante-trois élèves de la Faculté de Droit, à trente-un de celle de Médecine, à trente de celle de Philosophie pour pouvoir passer à celle de Droit, et à sept de celles des Sciences mathématiques et physiques.

Les *Annales* de la première année académique forment 1 vol. in-4°; elles contiennent ce qui suit :

*Historia institutionis Universitalis Leodiensis;*

*Nomina professorum, qui primo anno academico docendi munere functi sunt;*

*Series lectionum in Universitate Leodiensi habitatum à die 3 mensis novembris, anno 1817, usque ad series æstivas;*

*Quæstiones pro certamine literario anno 1818 propositæ;*

*Series dissertationum inauguralium publicè defensarum;*

*Ad Guilielmum I ode Academiæ institutionem celebrans;*

D. SAUVEUR, rect. mag. *Oratio habita in solempni Academiæ inauguratione;*

N. ANSIAUX, *prof. ord. Oratio inauguralis de chirurgiæ studio ejusque dignitate et gravitate*;

J. N. COMHAIRE, *prof. ord. Oratio inauguralis de Anatomid*;

J. DENZINGER, *prof. ord. Oratio inauguralis de animo, quoad Philosophiæ studium accedendum sit*;

Roma, *Elegia A. G. SCHLEGEL è germanicâ in latinam linguam translata à J. D. FUSS, prof. ord.*;

Discours pour l'ouverture du Cours de littérature française, par L. ROUILLÉ, *prof. ord.*;

L. A. WARNKOENIG, *prof. ord. Oratio inauguralis de studii Juris Romani utilitate et necessitate*;

P. J. DESTRIEUX, *prof. ord. Oratio inauguralis de processu civili et Jure pœnali hodiernô*;

D. SAUVEUR, *rect. mag. Oratio publicè habita cùm Academiæ regundæ munus solenniter deponeret.*

BRUGES. — *Société de la Littérature nationale.* — Il vient de se former ici une Société de la *Littérature nationale* dont le but est de contribuer à la propagation et aux progrès de la langue et de la littérature. La langue nationale y sera exclusivement employée dans les discours, discussions et conversations, et dans les livres et écrits de la Société. On dit qu'elle compte déjà une centaine de membres.

*Eloge de Kotzebue. — Prix.* — La Société de Rhétorique de Kortryk a proposé une médaille en or, et une autre en argent, pour prix d'un poëme de cent vers, et d'une épitaphe de douze lignes en l'honneur de Kotzebue.

#### FRANCE.

STRASBOURG. — *Bibliothèque des instituteurs primaires.* — Une bibliothèque à l'usage des instituteurs primaires des départemens du Haut et du Bas-Rhin, a été fondée à Strasbourg par feu M. Blessig, professeur au séminaire protestant de cette ville. Elle vient d'être tout récemment augmentée par M. Haffner, doyen de la faculté de théologie, et par M. Fritz, directeur du Gymnase, et confiée au soin de M. Krafft, dont le zèle pour les progrès de l'instruction élémentaire est bien connu. Tout maître d'école des deux départemens peut emprunter les livres

de cette bibliothèque, moyennant une modique rétribution d'un franc [par trimestre.

**METZ.** — *Ecoles Israélites.* — Le 1<sup>er</sup> octobre 1819, le maire, le conseil municipal, et les principales autorités de cette ville se sont réunis pour procéder à la distribution des prix, aux jeunes Israélites des écoles élémentaires et supplémentaires. Après le discours du maire, M. de Turmel, empreint d'un esprit de sagesse et de philanthropie, M. Oulif, avocat, membre du comité d'administration des écoles, a parlé de l'heureuse influence que doivent exercer sur le sort des générations futures, les nouveaux établissemens d'instruction publique. Le secrétaire du comité, l'Israélite Gerson-Lévy, ancien professeur, a lu ensuite un rapport sur la situation morale des écoles de sa religion, qui a été écouté avec tout l'intérêt qu'il méritait. La séance s'est terminée par la distribution des prix.

**GRENOBLE.** — *Maison d'éducation.* — On parle, avec beaucoup d'éloges, d'une maison d'éducation qui vient d'être fondée à Mont-Fleury, près de Grenoble, par MM. Durand et Frousard frères. Outre les cours et leçons qu'on ne trouve réunis que dans les meilleurs établissemens, nous remarquons, dans le prospectus de celui-ci, un cours de gymnastique, d'après les procédés de MM. Clias et Amoròs.

**SÉDAN.** — *Statue de Turenne.* — Le conseil municipal de la patrie de Turenne a voté l'érection en bronze d'une statue pédestre de ce célèbre guerrier, destinée à décorer la place publique qui porte son nom.

**ROUEN.** — *Musée.* — *École de dessin.* — La ville de Rouen est une de celles qui ont des musées intéressans. Sa collection renferme des tableaux d'excellens maîtres, qui ne dépareraient point les galeries de Paris. Cet établissement va s'enrichir encore de plusieurs ouvrages qui sortent du Louvre. Rouen a aussi une très bonne école de dessin, mais qui manquait de bons modèles antiques. Des plâtres du musée royal viennent de lui être accordés; ils partiront incessamment, et ils iront offrir, aux artistes et aux élèves, de nouveaux objets d'études et de précieux motifs d'émulation.

#### SOCIÉTÉS SAVANTES ET D'UTILITÉ PUBLIQUE.

**DOUAI.** — *La Société d'Agriculture, Sciences et Arts*, a ar-

rété l'ouverture de deux concours, dont ses membres résidens sont exclus.

1<sup>er</sup> *Concours*. — « Déterminer par des calculs fondés sur des observations exactes, et dans lesquels l'accroissement progressif de la population du département du Nord sera pris en considération, quelle serait dans ce département la juste proportion à établir entre l'étendue de la culture des plantes céréales et celle des graines oléagineuses, afin d'éviter que l'excès de l'une de ces deux cultures ne prive le département d'une partie des ressources qu'il lui est avantageux d'obtenir de l'autre. »

2<sup>e</sup> *Concours*. — « Notice biographique sur la vie et les ouvrages de Jean de Boulogne, né à Douai en 1524 ; l'un des élèves les plus distingués du célèbre Bonarota, si connu sous le nom de Michel-Ange. »

La Société décernera, dans la séance publique qu'elle tiendra à la Saint-Louis prochaine (1820), une médaille d'or, dont elle se réserve de fixer la valeur, à chacun des auteurs des deux meilleurs Mémoires sur ces deux sujets. Les Mémoires devront être adressés au secrétaire-général de la Société, avant le 10 mai 1820.

GAP. — *Société d'émulation des Hautes-Alpes*. — La Société d'émulation des Hautes-Alpes, fondée le 15 décembre 1802 par M. de Ladoucette, alors préfet de ce département, embrasse dans ses recherches tout ce qui peut intéresser l'agriculture, le commerce, l'industrie, la littérature et les arts. Les premiers momens de son existence furent consacrés à l'examen de plusieurs séries de questions relatives à la confection d'un code rural, et ce travail peut être consulté avec fruit ; car les pays de montagnes exigent souvent des dispositions légales particulières, surtout pour empêcher les défrichemens des terrains en pente et la dévastation des bois ; pour favoriser l'irrigation des prairies, la construction des digues, l'encaissement des torrens, l'atterrissement des graviers. La Société d'émulation de Gap a distribué des médailles pour les travaux d'utilité publique, pour les belles actions, pour la meilleure description des avantages de l'industrie, et des développemens dont elle est susceptible dans les Hautes-Alpes. Elle a proposé, pour sujets de prix, les questions suivantes : Quels sont les moyens à employer, dans les Hautes-

Alpes, pour y faire disparaître les jachères, et quel est l'ordre le plus avantageux, suivant lequel les plantes doivent y être cultivées? Quels sont les avantages ou les inconvéniens de l'émigration annuelle d'une partie des habitans des Hautes-Alpes? Quels sont les procédés à suivre pour remplacer le tan dans la fabrication des cuirs? Quelles sont les locutions vicieuses usitées dans le Dauphiné, et surtout dans les Hautes-Alpes? (Un dictionnaire a été publié sur cet objet.)

Le département possède plusieurs volumes d'un *Journal de l'Agriculture et des Arts*, qu'il doit à cette laborieuse et modeste association. Le 20 décembre 1809, à la suite d'un excellent rapport de M. Petit de Beauverger, contenant une analyse raisonnée des améliorations opérées depuis quelques années dans ce pays, la Société d'Agriculture de Paris a présenté celle des Hautes-Alpes en exemple à toutes les Sociétés de la France, et elle lui a offert une médaille d'or comme témoignage d'estime.

Cette réunion d'hommes qui s'occupent à la fois d'agriculture, d'industrie, d'arts et de sciences, cultive aussi avec soin le champ de la littérature. On en trouve la preuve dans les *Mélanges littéraires* qu'elle a publiés, en 1807, quatre ans après sa formation. Ce volume (in-8° de 383 pag.) renferme des pièces choisies en prose et en vers, dont les principaux auteurs sont MM. Anglès, Farnaux, Ladoucette, Rolland, membres résidens; et MM. Marsollier, Mercier, Mollevaut, Vigée, etc., correspondans. Parmi ceux-ci, l'on remarque encore MM. Chaptal, Deleuze, Fourier, François (de Neufchâteau), Héricard Ferrand de Thury, d'Hauterive, l'abbé Sicard, etc. On saisira l'occasion de faire connaître la continuation des divers travaux d'une Société dont l'existence a été éminemment utile au département des Hautes-Alpes.

TOULOUSE. — L'Académie royale des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres a proposé, dans sa séance publique, pour l'année 1820, la question suivante :

« Quel a été l'état des sciences, des lettres et des beaux-arts, depuis le commencement du huitième siècle jusqu'à la fin du treizième, dans les contrées méridionales de la France? »

Le prix sera une médaille d'or de la valeur de 500 francs.

Les Mémoires, écrits en latin ou en français, seront adressés francs

de port à M. D'Aubuisson, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, secrétaire perpétuel de l'Académie. Le concours est ouvert jusqu'au 1<sup>er</sup> mai inclusivement.

L'Académie vient de nommer M. Chaudruc de Crazannes, à la place d'associé-correspondant, vacante par la mort de M. Millin.

#### PARIS.

*Société royale académique des Sciences.* — Cette Société a entendu avec le plus vif intérêt, dans une de ses dernières séances, le rapport de MM. le chevalier Fabré-Palapat et Pajot-Laforêt, sur le *mannequin anatomique* du docteur Ameline. M. Ameline admis à démontrer lui-même à la Société l'utilité de cet immense travail, a été reçu ensuite par acclamation membre-correspondant, et la Société, après une délibération spéciale, a arrêté que le rapport serait adressé par son premier vice-président, M. l'abbé Sicard, à S. Ex. le ministre de l'intérieur.

On sait que, précédemment, le savant M. Percy, célèbre anatomiste, avait également lu à l'Institut un rapport concernant ce mannequin, dont l'ingénieuse exécution rappelle l'anatomie imitative en cire de mademoiselle Reyrou, et l'*homme de bois* de Fontana, à Florence.

*Faculté de Médecine — Distribution des prix.* — La Faculté de Médecine a tenu, le 16 novembre 1819, sa séance publique pour la distribution des prix aux élèves de l'école pratique et aux élèves sages-femmes, et de ceux d'encouragement fondés par M. Corvisart aux membres de la Société d'Instruction médicale, élèves de la Clinique interne. La séance a été présidée par M. Cuvier, président par intérim de la Commission d'Instruction publique, accompagné de MM. Silvestre de Sacy et Gueneau de Mussy, membres de la commission, et de MM. Royer-Collard et Dupuytren, inspecteurs-généraux. Après le discours prononcé par M. Desormeaux, professeur et président de la Faculté, et celui de M. Cuvier, M. Balart, en sa qualité de secrétaire de la Faculté de Médecine, a proclamé les lauréats.

*Commission sanitaire.* — Il vient d'être formé près du ministre de l'intérieur une Commission sanitaire centrale, chargée de recueillir toutes les notions et de prendre toutes les mesures que pourraient nécessiter les rapports de la France avec les pays

atteints de maladies contagieuses. Cette commission se compose de MM. les docteurs Hallé, Dubois, Pariset, Chaussier, Desgenettes, Duméril, Vauquelin, et Béclard, secrétaire.

*Ecole d'Application des connaissances scientifiques aux arts industriels.* — Une ordonnance du Roi du 25 novembre établit, près du Conservatoire des arts et métiers, une *École d'application des connaissances scientifiques au commerce et à l'industrie* ; l'enseignement y sera public et gratuit. Il se composera de trois cours, savoir : un cours de *mécanique* et un cours de *chimie* appliquées aux arts, et un cours d'*économie industrielle*. Les conseils de perfectionnement et d'administration de l'établissement sont maintenant avec certains changemens. Douze bourses de 1000 francs sont accordées, dans le Conservatoire, à des jeunes gens peu fortunés, mais qui feront preuve de grandes dispositions pour les arts industriels, et qui seront nommés par le ministre de l'intérieur, sur la proposition du conseil de perfectionnement, et d'après un examen. Ces élèves pourront conserver, pendant trois années, la bourse qui leur aura été accordée, moyennant un nouvel examen annuel. M. le duc de la *Rochefoucault-Liancourt*, pair de France, est nommé président du conseil de perfectionnement, composé de MM. *Berthollet*, *Chaptal*, *Mirbel*, *Gay-Lussac*, *Arago*, *Molard*, membres de l'Académie des Sciences ; *Ternaux aîné*, *Darcet*, *Delessert*, *Scipion-Perrier*, *Widmer de Jony* et *Welter*, manufacturiers et négocians. Les professeurs de l'École d'application sont MM. *Charles Dupin*, pour le cours de *mécanique*, *Clément*, pour le cours de *chimie*, et *Say*, pour le cours d'*économie industrielle*.

*Projet d'Association d'Assurance mutuelle contre l'incendie des Bibliothèques, Imprimeries, Librairies et Papeteries.* — Au nombre des Compagnies d'assurance mutuelle qui se multiplient depuis quelques années en France, et qui viennent satisfaire à ce besoin général de sécurité qui est commun à toutes les classes de citoyens, on distinguera sans doute avec intérêt le projet proposé par M. Panckoucke (rue des Poitevins, n° 14), dont on distribue chez lui le prospectus détaillé. Cette nouvelle Société doit comprendre les propriétaires de bibliothèques, les imprimeurs, les libraires, les assembleurs, brocheurs et relieurs, les marchands de papier d'impression et de tenture, les marchands de gravures, les imprimeurs en taille-douce, les cartonniers, les journalistes,

les cabinets de lecture, les papetiers, habitant Paris et l'arrondissement de la cour royale de Paris. Le droit sera seulement de *cinquante centimes* par valeur de *mille francs*, en livres, papier, imprimerie, etc. Nous ferons connaître plus tard l'établissement et les progrès de cette utile association.

*Littérature chinoise.* — Dans les nouvelles *Annales des Voyages* qui se publient maintenant à Paris, M. Abel Remusat, professeur de chinois, membre de l'Institut et de l'Académie des Inscriptions et des Lettres, donne un article qui forme seul un important ouvrage : c'est la *Description du pays de Camboge*, au treizième siècle de l'ère chrétienne, entièrement tirée et traduite de plusieurs livres chinois, et surtout du récit d'un voyage fait dans ce même pays, et à la même époque, par un auteur chinois. Cet ouvrage est accompagné d'une nouvelle carte géographique, et il en a été tiré à part des exemplaires. C'est un vol. in-8° de plus de 100 pages.

THÉÂTRES. — *Théâtre-Français.* — Le Théâtre-Français, depuis si long-tems plongé dans une orgueilleuse indolence, se réveille au bruit des succès de son nouveau rival, et le voilà qui aspire à lui disputer même la palme de l'activité. Deux nouveautés ont paru, dans le courant du mois dernier, sur la première scène française. *Les Deux Méricourt*, comédie en un acte et en vers, par mademoiselle Vanhove, dont le nom n'est pas étranger aux fastes du théâtre, est une bluette qui a obtenu un de ces succès taciturnes qui ne font pas même le bruit d'une chute. Le titre de la pièce avertit assez que l'intrigue n'est qu'un quiproquo entre deux individus portant le même nom. Cette intrigue est d'une complète nullité. La pièce renferme d'ailleurs quelques détails de style assez agréables, et beaucoup de ce caquetage à la façon de Marivaux.

*Le Marquis de Pomenars*, comédie en un acte et en prose, par madame Sophie Gay, est une pièce du genre anecdotique; le sujet est tout entier dans ce passage d'une lettre de madame de Sévigné : « L'autre jour, Pomenars passa par ici; il venait de Lavâl, où il trouva une grande assemblée de peuple. Il demanda ce que c'était. C'est, lui dit-on, que l'on pend en effigie un homme qui avait enlevé la fille du comte de Créance. *Cet homme-là, c'était lui-même.* Il alla souper et se coucher chez le juge qui l'avait condamné; le lendemain, il vint ici se pâmant de



rire. » Le ton de la cour de Louis XIV est parfaitement saisi dans le dialogue de cette pièce, et rendu avec la même exactitude par l'élite de la Comédie française. Ce ton-là nous paraît aujourd'hui d'une ridicule fatuité; mais il ne faut pas reprocher à l'auteur, comme l'ont fait quelques critiques, le style un peu précieux de ses personnages, car c'est encore un trait de l'époque.

— *Odéon.* — *Un moment d'imprudence*, comédie en 3 actes et en prose, par MM. Fulgence et Wafard, représentée pour la première fois, le 3 décembre. Les auteurs de cette pièce ont peint avec assez de vérité certaines maisons où l'on rencontre les hommes de la bonne compagnie, mais non les femmes. Une jeune mariée, tout récemment arrivée de province, se laisse entraîner très innocemment chez madame de Saint - Ange, et s'aperçoit bientôt de son imprudence, au ton de la société qui l'entoure. Pour comble de malheur, le mari de la jeune femme se rencontre précisément, ce soir-là, dans les mêmes salons qu'elle; mais elle doit bientôt, au zèle généreux d'un ami de son époux, le bonheur d'être ramenée à son logis, avant d'avoir été reconnue. Quelques personnes ont blâmé le choix et la nature du sujet. Cependant, quel sujet appartenait mieux à la vraie comédie? Ne sont-ce pas là les mœurs qu'elle doit châtier en riant? Molière et Regnard, qu'on cite à bon droit comme les modèles du genre, nous ont-ils enseigné cette méticuleuse timidité? Les auteurs ont d'ailleurs observé scrupuleusement tout ce que prescrivaient les convenances. Leur action est vive, piquante, et bien intriguée; leur style est léger, rapide et spirituel; je dirais même qu'il l'est trop, s'il n'offrait en cela un trait fidèle de la conversation de notre époque, où l'on affiche la prétention de l'esprit avec une assurance que j'oserais dire effrontée. MM. Fulgence et Wafard ont mérité leur succès; mais ils en doivent une partie à la manière pleine de décence, de franchise et de bon ton, avec laquelle l'acteur Lafargue a rendu un rôle important. La troupe de l'Odéon peut espérer de posséder bientôt en lui un bon acteur comique de plus. A. M.

*Beaux-Arts.* — *Empreintes polychromes, ou camées coloriés imitant les pierres antiques.* — Les amateurs de pierres gravées sont partagés en deux classes. Les uns ne s'attachent qu'à l'exécution, et n'admirent que l'art du graveur; les autres recher-

chent les beautés naturelles des matières gravées, qui sont la grandeur, la couleur, l'épaisseur, et les différentes couches des pierres. C'est surtout dans les camées que les effets de la matière ajoutent beaucoup de prix à l'ouvrage de l'artiste, puisqu'ils font un vrai tableau de ce qui ne serait qu'un bas-relief. La réunion des beautés de la nature et de celles de l'art, est donc le principal mérite du camée.

Cependant, les amateurs avaient été forcés, jusqu'à présent, de se contenter d'empreintes *monochromes*, c'est-à-dire, d'une seule couleur, et ils ne jouissaient nullement du plaisir qu'un beau camée peut procurer à la vue. Il arrivait même, le plus souvent, qu'un camée célèbre semblait médiocre, rendu en plâtre ou en soufre d'une seule couleur. La raison en est simple. Le graveur a été souvent obligé de donner à son ouvrage une certaine forme ou une certaine dimension, pour rencontrer la couche ou l'accident dont la couleur lui était favorable, et cette couleur déguise quelquefois les imperfections de la gravure.

M. Dumersan, qui s'occupe depuis long-tems de diverses branches de l'antiquité, et particulièrement des médailles et des pierres gravées, vient de faire un essai qui lui a complètement réussi. Après avoir tiré des empreintes dans des moules faits avec soin sur les pierres même, il a donné à ces empreintes les couleurs variées des agathes et des sardonys, en imitant fidèlement leurs couches *superposées*, leurs nuances et jusqu'à leurs accidens. L'illusion est complète, surtout lorsque ces *empreintes polychromes* sont sous verre, ce qui d'ailleurs les préserve de la poussière, ou du contact des corps étrangers.

On peut s'en procurer des collections entières, ou seulement quelques pièces (1), et pour se diriger dans le choix des sujets, on peut consulter le catalogue que M. Dumersan a joint à sa notice des monumens du cabinet des médailles et antiques de la bibliothèque du Roi (2).

(1) Il faudra s'adresser à M. Dumersan, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12.

(2) Cet ouvrage se trouve chez M. Journé, rue Neuve-des-Petits-Champs, n° 12. Un vol. in-12, avec figures, 2 fr. ; in-8°, 3 fr. 50 c. On n'en a tiré que douze sur vélin : prix, 7 fr. Le prix du catalogue séparé est de 50 cent.

---

## V. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

### LIVRES ÉTRANGERS (1).

---

#### ASIE.

*Dialogues and detached sentences in the chinese language.* — Dialogues et phrases détachées, en chinois, avec une traduction libre et littérale en anglais, recueillis dans différens auteurs; ouvrage destiné à servir d'introduction à l'étude de la compagnie pour la langue chinoise. Macao, 1816, grand in-8° de 262 pages, imprimé à l'imprimerie des Indes, par P.-P. Thoms, sur papier fabriqué à la Chine.

Ce petit Recueil, vraiment intéressant, et formé par M. Robert Morrison, au commencement de ses Études chinoises, renferme : 1° Trente-un dialogues, dans lesquels on trouve plusieurs détails intéressans relatifs à la vie privée des Chinois. 2° Un recueil de sentences dont quelques-unes peuvent-être aussi utiles aux Européens qu'elles le sont aux Chinois, telles que celles-ci, par exemple : Il vaut mieux donner de l'éducation à son fils que de lui amasser des richesses; l'homme ingrat n'est point un homme; l'homme dépourvu de connaissances ne diffère de la brute que parce qu'il porte des vêtemens. Confucius dit : « Les cinq modes de châtimens comprennent trois mille crimes, mais il n'y a point de crime plus grand que l'ingratitude envers nos parens. » 3° Un traité des poids et mesures; nous remarquerons que les mêmes mots chinois expriment à la fois les monnaies et les poids. 4° Les divisions du tems. Les Chinois divisent les 24 heures qui composent le jour et la nuit en douze parties, et comptent la première à partir de minuit. Ils ont douze caractères horaires, dont chacun comprend deux de nos heures. Chacun de leurs douze mois est divisé en trois décades, comme l'étaient ceux de notre année républicaine; ils ont un cycle de 60 ans : l'année

---

(1) Nous indiquerons, par un astérisque (\*) placé à côté du titre de chaque ouvrage, ceux des livres étrangers ou français qui paraîtront dignes d'une attention particulière, et dont nous rendrons quelquefois compte dans la section des analyses.

actuelle 1819 est la 16<sup>e</sup> année du 75<sup>e</sup> cycle, à dater de la 61<sup>e</sup> année de l'empereur Hoang-Ti, la 24<sup>e</sup> année du règne de Kéa-King.

On imagine bien qu'une nation chez qui la politesse fait, pour ainsi dire, partie de la morale populaire, connaît les cartes de visites et d'invitation. Ces cartes consistent en une feuille de papier rouge, dont la longueur dépend de l'importance du personnage auquel on rend visite. M. Morrison donne le protocole des inscriptions de ces cartes aussi bien que celui de différentes lettres ou pétitions.

— *The arabian nights entertainments, in the original Arabic.*

— Les Mille et une Nuits, contes arabes; publiés sous la protection du collège du Fort-William; par le Cheykh Ahmed-Ben-Mohhamed Chyryâny, etc., second volume, renfermant cent nuits. Calcutta, 1818, in-8<sup>o</sup>.

On a joint à la fin de ce volume le texte arabe des Voyages de Sindbâd le marin. Ce même texte a déjà été publié à Paris avec une traduction française littérale et des notes, par l'auteur de cet article, en 1814, 1 volume in-16. Dans sa préface, il rapporte un passage de l'historien arabe, Al maçoudy, qui assure que le texte original des Mille et une Nuits a été écrit en persan. En les traduisant dans leur langue, les Arabes y ont fait de nombreuses intercallations. Ajoutons que les Mille et une Nuits offrent en effet un cadre dans lequel on a pu insérer un grand nombre de contes qui, probablement, ne faisaient pas partie de la collection du texte original. Le premier volume du texte arabe que nous annonçons aujourd'hui, a paru à Calcutta en 1814. Nous formons des vœux bien sincères pour l'achèvement de cette utile entreprise. Puisse-t-elle n'être pas abandonnée comme l'ont été l'impression du *Châh-Nâméh*, poëme persan composé de cent vingt mille vers, et celle du *Râmâyéna*, poëme sanskrit non moins considérable que le précédent!

— *The Calcutta Journal.* — Journal de Calcutta, ou Gazette politique, commerciale et littéraire, imprimée à Calcutta à l'imprimerie de l'Union.

Cette feuille, publiée pour la première fois le 2 octobre 1818, paraît deux fois par semaine, le mardi et le vendredi. Chaque numéro contient de 18 à 20 pages très grand in-4<sup>o</sup>, en caractères très fins et à deux colonnes. On y trouve les nouvelles politiques

et autres ; tous les actes du gouvernement de la Compagnie , tous les détails relatifs aux opérations commerciales et aux expéditions maritimes ; beaucoup de communications originales , de Mémoires sur des objets scientifiques ou sur des points d'érudition ; plusieurs fragmens traduits des langues indiennes. Ce recueil me parvient régulièrement , et je pourrai en profiter quelquefois pour enrichir le nôtre. L.-S.

## EUROPE.

## ANGLETERRE.

(\*) *Accum's process of manufacturing coal-gaz, etc.* — Description du procédé pour préparer en grand le gaz carbonique employé à l'éclairage des rues , des maisons , des édifices , etc. , avec les dessins et plans des meilleurs appareils actuellement en usage ; par Frédéric Accum. Londres, 1819, in-8°, 320 pages et 7 planches.

L'auteur est déjà avantageusement connu en Angleterre , en France et en Allemagne, par un autre traité sur le même sujet. Depuis, l'art de préparer le gaz et de l'appliquer à l'éclairage a fait de grands progrès , et M. Accum donne ici une explication claire et détaillée de toutes les méthodes actuellement en usage , sans entrer de nouveau dans les détails historiques de cette invention importante , et sans s'inquiéter d'en expliquer la théorie. Il n'a écrit que pour le manufacturier , et il lui fait connaître les moyens les plus accrédités qui tendent à simplifier le procédé et à le rendre plus économique. C'est un manuel précieux qui ne mériterait pas moins d'être traduit en français que le premier ouvrage de M. Accum. H—s.

— *Wentworth's statistical, historical and political description of New south Wales, etc.* — Description statistique , historique et politique de la Nouvelle-Galles méridionale , et de la terre de Diemen ; par C. Wentworth, natif de cette colonie. Londres, 1819, in-8° de 466 pages. Prix, 12 shell.

Si l'auteur de cet ouvrage s'était contenté de donner une description *statistique et historique* d'un pays si éloigné et si peu connu , il aurait certainement contenté beaucoup de lecteurs ; mais presque toutes les pages de son livre sont remplies d'obser-

vations politiques qui pourront trouver des contradicteurs : elles sont relatives à la législation d'une colonie d'environ 20,000 individus, dont une bonne moitié a été exilée pour la tranquillité et le bien-être de la mère-patrie. C'est pour ces hommes criminels que M. Wentworth réclame une constitution représentative, en la demandant pour toute la colonie. L'exportation pour Botany-Bay cesserait alors d'être une punition. Néanmoins l'intention de l'auteur a été bonne, et son ouvrage renferme quelques détails d'autant plus intéressans, qu'ils ont été écrits avec pleine connaissance du sujet. H—s.

— *Letters on the events which have passed in France since the restoration of 1815; by Helen Maria Williams.* London, Baldwin. 1 vol. in-8°. 1819. — *Lettres sur les événemens arrivés en France depuis la restauration de 1815; par miss Williams, traduites en français.* Paris, Rosa, 1819; in-8°.

Miss Williams, connue en Angleterre et en France par une foule d'écrits d'un mérite très distingué, n'a guère, depuis 25 ans, laissé passer d'époque importante de notre révolution, sans en faire le sujet d'un ouvrage politique. La longue oppression qui a fermé toutes les bouches pendant l'Empire, a seule pu l'empêcher d'instruire de tems en tems ses concitoyens de l'état de la France sous le régime impérial. A la restauration de 1815, miss Williams a profité de la faible liberté accordée à la presse, pour publier un écrit dans lequel son amour pour les doctrines libérales, et sa haine pour la tyrannie, éclatent à chaque page. A cette production, elle a fait succéder celle que nous annonçons, et qui est presque entièrement consacrée aux protestans du midi. Elle renferme même, sur cette matière, des détails jusqu'alors peu connus. Miss Williams, en quittant l'Angleterre, à l'aurore de la révolution française, a conservé, de cette terre si long-tems l'asile de la liberté, un ardent amour de cette philosophie qui tend à éclairer les hommes pour les rendre plus vertueux et plus sages. Son style, qui tient beaucoup de l'école anglaise, est riche en images et en mouvemens. Ses pensées tendent toujours à l'émancipation de l'homme; ses opinions sont continuellement celles d'une amie éclairée des principes de la révolution, dont elle sépare les excès produits par les passions aveugles. Miss Williams aime la France et les Fran-

çais ; en cela , elle partage les principes de son illustre compatriote , lady Morgan ; elle sait , comme l'auteur de *la France* , se distinguer du trop grand nombre d'étrangers qui ne comprennent pas que le véritable patriotisme est celui qui considère tous les hommes comme des frères , quels que soient leur pays , leur culte et leurs habitudes . Il appartient à un journal qui doit se faire remarquer par un esprit européen , de rendre grâces aux étrangers qui s'élèvent au-dessus de ces préjugés qu'on appelle si improprement haines nationales , et qui , par l'intérêt qu'ils prennent à la gloire , au bonheur , à la liberté de la France , doivent obtenir un juste retour d'affection et d'estime de tous les Français éclairés .

LÉON THIESSÉ.

— *The Widow of the City of Naïm*. — La veuve de Naïm , et autres poèmes , par un membre de l'Université de Cambridge . Londres , 1819 ; in-8° de 87 pages .

Ce petit volume contient des vers charmans . Le style de l'auteur est dans le genre de lord Byron ; mais , il lui est peut-être supérieur pour la noblesse et la pureté des pensées . L'histoire de la veuve de Naïm est connue de tous les lecteurs de l'Évangile . Ce sujet intéressant a donné occasion au poète de développer dans son récit les sentimens les plus purs de l'amour maternel et de l'amour filial . Parmi les autres poèmes de moindre étendue , que contient ce volume , on en distingue deux , dont l'un a pour titre : *Fugit irrevocabile tempus* , et l'autre exprime les dernières paroles d'une mère criminelle et repentante , adressées à son nourrisson .

— *The Works of Charles Lamb*. — Les OEuvres de Charles Lamb ; 2 vol. in-8° .

L'auteur de cette collection de divers ouvrages poétiques est avantageusement connu par une tragédie intitulée *John Woodvil* . Ses autres productions littéraires étaient disséminées dans plusieurs recueils périodiques . Le premier volume renferme la tragédie de John Woodvil ; un conte charmant intitulé *Rosamund Gray* ; quelques notices sur le collège connu sous le nom de *Christ's Hospital* , où l'auteur a été élevé , et des mélanges poétiques . Dans le second volume , on trouve des essais sur Shakespeare et sur Hogarth . Les autres pièces de ce volume n'offrent pas le même intérêt ; néanmoins , elles contribuent à faire connaître M. Lamb comme écrivain d'un talent distingué .

## DANEMARCK.

*Europa in Middelalderen.* — L'Europe dans le moyen-âge ; tableau historique ; première partie contenant l'histoire de l'Heptarchie, depuis son commencement jusqu'à la fin du neuvième siècle, par M. *Christien Molbech*, professeur, secrétaire à la bibliothèque royale de Copenhague, et membre de plusieurs Sociétés savantes. Copenhague, 1819 ; in-8° de 202 pages.

## ALLEMAGNE.

*Claudii Galeni de optimo docendi genere libellus, novæ medicorum omnium, editionis specimen*; D. *Carolus Gottlob Kühn*, exhibuit, *profess. chirurg. publ. ord. et variarum Societatum eruditarum, membr., etc.* in-8°. *Lipsiæ, in commiss. Joa. Benjam. G. Fleischeri*, 1819. — Traité de Galien (en grec), de la meilleure manière d'instruire, publié par M. Kühn, spécimen de sa nouvelle collection des médecins anciens.

Le savant professeur de Leipsick, dont les doctes travaux sont consacrés à une nouvelle édition des médecins grecs, a entrepris de remplir cette belle tâche, avec un zèle tout-à-fait digne d'éloges. Notre correspondance nous a fourni l'heureuse occasion d'exhumer un manuscrit de Galien, qui fera partie du recueil des nombreux traités de ce prince des médecins. Dans une savante préface, jointe au *specimen* des auteurs Grecs, nous avons pu nous convaincre de l'étendue de l'érudition, et des savantes recherches de l'éditeur, qui a réuni les *variantes* des Aldes, de Bâle, de Goulston, de Paris, aux additions et corrections de Cornarius et de Scaliger, pour Galien seulement. M. Kühn donne ici pour spécimen un petit traité, remarquable surtout par la méthode de philosophie et le choix des opinions. Le texte grec est en regard du latin d'après Chartier : à la fin se trouvent les notes pour la comparaison et l'éclaircissement des passages douteux. Le grec est correct, et la traduction très fidèle.

Après Galien, viendront Hippocrate, Arétée, Aëtius, Alexandre, Oribase, Paul ; puis, les chirurgiens grecs du moyen âge. Mais est-il bien à propos de s'occuper de ces derniers ? la chirurgie a fait de si grands progrès, que ce n'est guère que comme



objets de pure curiosité, que le lecteur doit considérer les auteurs grecs d'un âge inférieur. C'est donc la série des premiers médecins grecs dont nous possédons une belle édition donnée par Etienne, et une autre latine de Haller, qu'il faudrait de nouveau mettre au jour, pour en former une collection d'auteurs classiques. Il faut ménager à la jeunesse studieuse ce tems précieux qu'elle doit employer, surtout, aux progrès de la science; mais ces progrès demandent d'être puisés à des sources pures, c'est-à-dire, dans les auteurs originaux. C'est donc avoir rendu un service essentiel à la science, que de reproduire ces peintres fidèles des traits caractéristiques de l'art.

Un travail de cette importance a droit aux plus grands encouragemens. Un appel est fait en particulier aux conservateurs des bibliothèques publiques, afin de se concerter sur la possibilité de découvrir de nouveaux manuscrits. L'auteur demande qu'on lui procure, à ses frais, les copies de manuscrits précieux non encore imprimés : c'était aussi le vœu qu'avait formé Chartier; et il ne put réussir à remplir toutes les lacunes de son édition de Galien. M. le professeur Kühn, non moins habile et plus heureux, a déjà fait une conquête que la science rendra surtout profitable au monde savant. Nous en avons pour garantie les sacrifices que son zèle lui a déjà prescrits, et les lumières des contemporains que sa modestie lui fait invoquer. Nous ne pouvons qu'engager nos savans compatriotes à concourir au succès d'une si noble et si utile entreprise.

DE MERCY.

—*Hammers Geschichte der Assassinen.*—Histoire des Assassins, puisée dans des sources orientales, par Jos. de Hammer. Stuttgart et Tubingue, librairie de Cotta, 1818, 350 p. in-8°.

Le célèbre orientaliste de Vienne fait connaître dans cet ouvrage une branche des Ismaélites, les Assassins, peuples confédérés ou ligués qui, à l'époque des croisades, ont joué un rôle important dans l'Orient, et dont l'immense influence politique a étonné le monde pendant près de deux siècles. L'auteur, en enrichissant ainsi de ses recherches savantes nos connaissances peu étendues sur l'histoire du moyen âge, et en jetant un nouveau jour sur bien des événemens de ce tems, nous fait en même tems apercevoir les trésors inappréciables pour l'histoire, que renferme la littérature orientale; et nous fait sentir com-

bien elle mériterait d'être plus généralement cultivée. Déjà, sous ce rapport, l'ouvrage de M. de Hammer réclame l'attention du monde lettré; mais il offre en même tems un intérêt politique de la plus haute importance : il démontre, par le fait même, combien les Sociétés secrètes peuvent exercer d'influence sur un État dont le gouvernement est faible, et combien l'ambition insatiable et le despotisme démesuré peuvent abuser de la religion, pour arriver, n'importe par quelles atrocités, au but qu'ils se sont proposé. L'histoire des Assassins, telle que M. de Hammer l'a tracée, présente ce tableau effrayant. L'organisation de la grande loge que les sectateurs de cet ordre avaient formée au Kaire, le serment que les adeptes prêtaient d'obéir aveuglément à un chef qui leur était inconnu, les divers degrés de leur initiation, le dogme horrible qui leur enseignait le meurtre, et le principe non moins pernicieux qui déclarait superflus tous les rois, tous les magistrats, tous les prêtres, en un mot, toutes les autorités de la terre; ces dispositions fondamentales de l'ordre des Assassins, sont mises en parallèle avec la tendance de certaines Sociétés secrètes de nos jours, particulièrement les Jésuites, qui, avec autant de persévérance que les Assassins, ont cherché à maintenir leur ordre, quoique déchus de leur première influence. M. de Hammer prouve que les Assassins ne seraient jamais devenus si puissans, si les princes de l'Orient leur avaient opposé une fermeté égale à celle que le sénat de Rome opposa aux bachanales. Mais l'aveuglement de ces princes était si grand, qu'ils eurent même l'imprudence de faire cause commune avec le chef de l'ordre, Hassan-Sabah, cet aventurier téméraire, qui, bientôt après, épouvanta tous les princes et tous les gouvernemens, en inondant de sang les trônes, les tribunes et les autels.

M. de Hammer a employé principalement les matériaux que ses vastes connaissances lui permettaient de puiser dans la source féconde des manuscrits arabes, persans et turcs. Il a mis aussi à profit ce que MM. Sylvestre de Sacy, Quatremère, Rousseau et Jourdain, ont écrit avant lui sur ce même sujet. Son travail est divisé en sept livres. Le premier représente Mahomet comme fondateur de l'Islamisme; mais ne fait guère connaître de lui que les traits principaux que trois grands histo-

riens, Voltaire, Gibbon et Müller avaient passés sous silence. On y trouve de plus un aperçu de la doctrine de Mahomet. — Le deuxième livre donne des détails sur la fondation de l'ordre des Assassins (an 1004 de J.-C.), et sur le gouvernement du premier grand-maître Hassan-Sabah. L'un de ses deys, Hassan Ben Sabah Homairi, compétiteur du trône, devint, vers la fin du 11<sup>e</sup> siècle, le fondateur d'une nouvelle branche de l'ordre. Il s'empara du château fort d'Alamut, entre Dilem et Irak, et y établit le siège de son pouvoir. — Le troisième livre rend compte des règnes de Kia Busurgomid, de son fils Mahomet, et des guerres qu'ils eurent à soutenir. — Le quatrième livre embrasse les règnes de Hassan II et de son fils Mahomet II, qui, tous les deux, professaient la doctrine de l'impunité du crime. Leur histoire est entremêlée de détails fort curieux, touchant la littérature de quelques auteurs orientaux contemporains, et sur les jugemens que portaient les Assassins des auteurs de l'Occident. On y trouve aussi des renseignemens nouveaux sur les Templiers qui, à cette époque, se montraient émules zélés des Ismaélites. Il y est prouvé que le roi d'Angleterre, Richard, a effectivement employé le secours des Assassins pour faire exterminer le margrave Conrad de Montferrat. — Le cinquième livre contient les règnes de Dschelaleddin, Hassan III et de son fils Alaeddin-Mahomet III; le premier fut reconnu par le calife de Bagdad, comme prince souverain : le fils commit un parricide, sans commettre un crime, d'après les principes reconnus des Assassins. — Le cinquième livre contient encore le règne de Rokneddin Charschah, dernier grand-maître des Assassins; la guerre que leur fit le mogul Hulagu; la prise d'Alamut et des autres châteaux de l'ordre, en 1256. — Enfin, l'extermination des Ismaélites forme le sujet du sixième livre. — Le dernier fait la description du sac de la ville de Bagdad, conquise en 1258 par les Mogols, et du supplice du khalife; il rend compte de la défaite des Assassins en Syrie, par le sultan d'Égypte, Bibras, et de l'extirpation graduelle de la doctrine des Ismaélites; enfin, l'auteur termine en jetant un coup-d'œil sur les restes de cette secte, qui se sont conservés en Perse et en Syrie, sans mettre pourtant en pratique leur horrible politique. H—s.

— *Historische Abhandlungen der konigl. Baierischen Akade-*

*mie der Wissenschaften.* — Mémoires historiques de l'Académie royale des Sciences de Munich, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> vol. ; in-4<sup>o</sup> de 612 et 800 p. Munich, chez Lindaner, 1818.

Ces deux volumes n'offrent point de productions d'un intérêt majeur. Une dissertation de M. Zirngibl, sur le roi Louis-le-Bavarois, remplit tout le troisième volume, et n'est qu'un extrait de différens documens relatifs à ce prince. Le quatrième volume contient, 1<sup>o</sup> une dissertation de M. Sterber, sur quelques médailles rares, des tems du duc Albert V ; 2<sup>o</sup> autre dissertation sur la découverte de quelques bâtimens d'une haute antiquité, dans les environs de Taharding, par M. Obernberg. Ces antiquités offrent peu d'intérêt sous le rapport de l'art ; 3<sup>o</sup> Considérations sur un fait soutenu par Aventin, savoir : que la ville de Ratisbonne aurait été soustraite, en 1180, à la domination bavaroise ; par M. Zirngibl ; 4<sup>o</sup> Histoire généalogique de la maison de Sintzenhofer ; par Th. Ried ; 5<sup>o</sup> Sur l'histoire des comtes d'Andechs, depuis ducs de Meran ; par M. Schultess ; 6<sup>o</sup> quelques Notices sur le commerce bavarois ; par M. Zirngibl.

— *Freymüthige Worte über die allerneueste deutsche literatur.*

— Observations sur l'état actuel de la littérature allemande ; par L. Wachler, professeur à l'Université de Breslau ; in-8<sup>o</sup> de 169 p. Breslau, 1818. Haloufer.

L'auteur parcourt rapidement, dans ce petit volume, les productions littéraires qui ont paru en Allemagne, dans l'année 1817. Ses jugemens, quelquefois sévères, mais justes, se font lire avec un véritable plaisir, et donnent une idée assez complète de l'état de la littérature allemande, qui est aujourd'hui bien au-dessous de l'époque brillante des Klopstock, des Wieland, des Herder, des Schiller, etc. M. Wachler se propose de publier, à la fin de chaque année, un semblable aperçu des nouvelles richesses de la littérature de nos voisins.

#### ITALIE.

*Memorie dei signori F. Nesti, L. Serristori, F. Tartini-Salvatici, e C. Ridolfi. Della necessità d'introdurre nella scuole primarie Toscane il metodo di Bell e Lancaster.* — Sur la nécessité d'introduire dans les écoles primaires de la Toscane, la méthode de Bell et de Lancaster ; 1 vol.

Quatre Mémoires sur l'enseignement mutuel, lus à une Académie de Florence, sont réunis dans ce petit recueil, qui a été distribué dans toutes les communes de Toscane. Nous ne devons pas nous attendre à trouver beaucoup d'idées nouvelles dans de tels ouvrages, destinés à répandre des idées devenues populaires chez nous, parmi des hommes pour lesquels elles sont encore étrangères. Les auteurs ont été appelés à répéter ce qui avait été dit à plusieurs reprises, mais qui n'était point encore parvenu aux oreilles toscanes. Tous élèves de l'École normale; tous formés à cette époque récente, où la nation italienne avait recouvré un esprit de vie, et nourrissait les plus glorieuses espérances, ils défendent encore de toute leur puissance les progrès qu'elle avait déjà faits vers des institutions plus libérales. Ils ont formé des Académies pour propager les meilleures doctrines; ils se sont partagé les travaux et les recherches. Unis par une tendre amitié avec tous leurs anciens compagnons d'études, ils marchent tous au même but par des voies différentes: les uns écrivent, d'autres ont fondé, à Florence, une maison d'éducation où ils mettent en pratique les meilleures méthodes des ultramontains, et où ils ont déjà réuni trois cents élèves, malgré les efforts que les frères des écoles ont faits pour traverser leurs entreprises; d'autres, enfin, travaillent à répandre dans les provinces les mêmes enseignemens; et déjà quelques écoles, selon la nouvelle méthode, ont été fondées dans les plus petites villes de Toscane.

Parmi les Mémoires que nous avons sous les yeux, quelques-uns nous donnent des détails sur l'état antérieur de l'enseignement en Toscane. M. Serristori nous apprend qu'une loi de P. Léopold obligea chacune des deux cent vingt-deux municipalités de Toscane à former, à ses propres frais, une école publique et gratuite où l'on enseignerait à tous les enfans à lire, écrire et calculer. Les fonds ont été faits partout, dès cette époque, et un local convenable a été partout procuré. Cependant, plus des trois quarts des habitans de la Toscane n'ont jamais voulu apprendre à lire ou à écrire; et sur le quart restant, qui a fréquenté les écoles, la moitié n'y a rien appris. L'auteur paraît attribuer ce manque de succès, d'une part, à ce que l'enseignement était partout confié à des prêtres; de l'autre, à ce que Léopold en avait partout abandonné

la seule direction aux municipalités. Dans un pays libre, ces corps provinciaux participent à l'activité universelle; ils ont besoin de l'estime publique, et ils ne l'obtiennent qu'en faisant le bien; mais, sous un gouvernement absolu; toutes les parties de l'État sont frappées d'une même léthargie; et Léopold, qui avait beaucoup attendu de ses municipalités, qui leur avait confié le soin de tous les intérêts locaux, de l'instruction, des hôpitaux, des chemins, fut confondu de n'y rencontrer qu'égoïsme, nonchalance et cupidité. Malheur à ceux qui détruisent l'énergie et l'esprit public des nations! Le meilleur prince se trouva ensuite sans force pour leur rendre les vertus qu'une politique infâme avait pris soin de détruire.

Il est aisé de voir que c'est vers les tems antérieurs à cette corruption systématique du peuple toscan, que les jeunes gens, auteurs de ce Recueil, tournent leurs regards. Dans le Mémoire de M. Ridolfi, l'auteur insiste sur l'enseignement de l'histoire de la patrie à tous les citoyens. « Un maître diligent, dit-il, tentera » tous les moyens pour faire aimer aux jeunes gens ce sol où ils » naquirent, et qu'ils foulent aujourd'hui avec ingratitude. Il leur » fera connaître les grandes actions de nos ancêtres, pour les com- » parer aux actions de nos jours. Il remplira le cœur de ses élèves » d'une haute admiration, en leur montrant la force, la richesse, » la magnanimité de ces hommes dont, pour notre malheur, nous » nous sommes trop éloignés. Lorsqu'il fera voir à ses disciples » les vraies causes de ce génie colossal qui inventa et exécuta tant » de monumens par lesquels Florence le dispute en magnificence » aux premiers peuples du monde, comment n'enflammerait-il pas » leur cœur du désir d'en reproduire de semblables? Que l'Italie » se repente enfin de n'avoir plus de caractère propre, pour avoir » voulu s'efforcer d'imiter celui de toutes les autres nations. Ces- » sons de nous faire les esclaves et les disciples de ceux qui si » long-tems respectèrent nos aïeux comme leurs maîtres. En ha- » bitant la patrie de la science, ne soyons plus réduits à apprendre » de l'étranger la méthode d'élever nos propres enfans. » (Pag. 91.)

S. C. L. S. DE SISMONDI.

— *Storia di due Nobili Amanti, etc.* — Histoire de deux Nobles Amans; avec leur funeste mort, arrivée à Vérone au tems de

S. Barthélemi dalla Scala, écrite par Louis Porto. Milan, 1819; in-8° de 56 pages.

C'est la célèbre nouvelle de *Juliette et Romeo*, qui, après Porto, fut aussi racontée par Matteo Bandello, et encore plus popularisée sur les théâtres, par Shakespeare. M. J. B. Gigola, artiste très distingué, qui a porté la *miniatura asmelto* au plus haut degré de perfection, a voulu donner au public un nouvel essai de son goût et de son talent en ce genre, surtout pour ce qui regarde la miniature des vélin. L'édition n'a que six exemplaires sur peau de vélin; mais l'artiste a varié, dans chacun de ces exemplaires, les positions et les mouvemens des figures, les dessins des arabesques et des dorures, de sorte que chacun des six exemplaires, quoique le sujet et le fond en soient les mêmes, est un véritable original. Les tableaux sont au nombre de huit; et ils offrent, tant sous le rapport de la conception que sous celui de l'exécution, une nouvelle preuve de ce que les Italiens valent encore dans les beaux-arts. Trois exemplaires ont été vendus, deux aux Anglais, le troisième au marquis Jacques Triulzi.

— *Monumento antico di bronzo, etc. Ancien monument de bronze du Musée national de Hongrie, considéré dans ses rapports avec l'antiquité figurée*, par Gaetano Cattaneo, directeur de l'I. R. Cabinet Numismatique, membre de l'I. R. Académie des Beaux-Arts de Milan, etc. Milan, 1819.

La préface de cet opuscule donne une idée assez détaillée de la fondation et de l'état actuel du Musée national hongrois, fondé depuis quelques années à Pest. Cet établissement comprend une bibliothèque choisie, des cabinets numismatique et archéologique, d'histoire naturelle et de technologie, une salle d'armes et un panthéon des illustres Hongrois. On ne peut parler de ce Musée, sans se souvenir du patriotisme du comte François Szécsényi et du prince Antoine Grassalkowich. Le premier lui fit don de douze mille volumes d'ouvrages imprimés, et de onze cents manuscrits, avec un médailler hongrois de la valeur de plus de cinquante mille florins. L'autre lui donna un fonds de la valeur de deux cent vingt mille florins, consacré à élever le palais où il est contenu.

L'*Equajade*, sujet de l'opuscule que nous venons d'annoncer, est un *protome* ou buste de femme en bronze, qui retrace la forme

des sonnettes avec lesquelles les anciens excitaient les chevaux à la course. On y trouve dans le fond une large zone sur laquelle on lit le nom *Equejas*. M. Haliczky, conservateur du Musée, a le premier décrit et publié ce monument, trouvé en 1807 parmi les ruines de *Sirmium*, aujourd'hui Mitrowicz. M. Cattaneo ne s'est pas contenté des observations de l'antiquaire hongrois sur la date de ce monument, sur son objet et sur son usage. Il l'attribue au tems d'Alexandre Sévère, et conjecture qu'il représente la véritable image de la déesse des chevaux, qu'on nommait *Hippone* ou *Epone*, et qu'on recherchait en d'autres monumens qui ne lui appartiennent pas. M. Cattaneo la rencontre aussi en un bronze publié par Chifflet, sous le nom de Diane. Il a voulu de même déterminer l'usage auquel ce monument était probablement destiné, et il conjecture qu'il a servi de contrepoids à une balance romaine destinée à mesurer le fourrage des chevaux. Quatre planches présentent les diverses faces de l'*Equajade* et d'autres antiquités analogues.

#### ESPAGNE.

— *Nino segundo*. — Ninus II, tragédie en cinq actes, écrite en français par M. Briffault, et traduite en espagnol par don Joseph Joachim de Mora, avocat du collège royal de Madrid, et directeur du recueil périodique intitulé *Chronique littéraire et scientifique*.

Le traducteur a fait quelques changemens à l'ouvrage de M. Briffault, pour l'accommoder au goût des spectateurs espagnols, d'après l'avis de M. Maiguez, premier acteur tragique du théâtre espagnol. La traduction a été représentée plusieurs fois avec un succès éclatant. M. de Mora fait espérer qu'il donnera d'autres pièces dramatiques. Il est l'un des littérateurs les plus éclairés de l'Espagne, doué d'un goût très pur, et possédant une grande étendue de connaissances.

— *Obras completas de Cadalso*, etc. — Recueil des ouvrages de Cadalso, en vers et en prose; 4 vol. in-8°. Madrid, 1819. Orea.

Joseph Cadalso a été l'un des bons littérateurs des règnes de Charles III et de Charles IV, considéré tant comme prosateur que comme poète. Néanmoins, il a brillé davantage dans cette seconde carrière. Il suivit pour la poésie l'école dont le savant Jovellanos fut le restaurateur, et dont l'Anacréon de l'Espagne, Melendez-



Valdès, son élève, a laissé des modèles. Cadalso excelle dans les poésies anacréontiques, et il sera toujours considéré comme l'un des meilleurs poètes lyriques de l'Espagne moderne. Comme prosateur, Cadalso ne mérite pas autant d'éloges. Néanmoins, ses ouvrages intitulés, l'un *Cartas Marruccas* (Lettres datées de Maroc), l'autre *los Eruditos à la Violeta* (les Érudits superficiels), sont des chefs-d'œuvre, comparativement à l'Espagne. Les armes de l'ironie sont employées avec une grâce charmante; il tourne en ridicule les hommes qui prétendent passer pour savans, sans avoir lu autre chose que les titres, ou tout au plus les préfaces des livres. Cette quatrième édition des œuvres de Cadalso contient un grand nombre d'ouvrages inédits, et une notice biographique, très bien écrite, sur l'auteur; par le savant M. de Navarrete, membre de l'Académie de l'histoire et de la langue espagnole, ancien capitaine de navire, ancien membre du Conseil royal de la marine, auteur de l'*Histoire de la Marine d'Espagne*, d'un excellent ouvrage sur la part que les Espagnols eurent dans les guerres des croisades, en Palestine, et de quelques autres écrits non moins estimables.

J. A. LLORENTE.

#### ROYAUME DES PAYS-BAS.

*Disputatio historico-critica de Sardanapale, quam præside Davide-Jacobo Van Lennep, ad publicam disceptationem proponit Wopko Cnoop Koopmans.* Amsterdam, veuve Warnars et fils. 1819; in-8°.

Il semble avéré que cette Dissertation n'est point, comme cela arrive assez ordinairement, l'ouvrage du professeur sous lequel elle a été publiquement défendue, mais bien du jeune homme de 19 ans, qui en a entrepris la défense, et qui l'a soutenue avec un succès peu commun. On ne peut disconvenir qu'elle ne prouve alors une mesure de connaissances et de jugement bien extraordinaires à cet âge; mais *fortes creantur fortibus*. Le père de l'auteur, professeur de théologie au séminaire des téléobaptistes d'Amsterdam, est un homme d'un mérite distingué et avantageusement connu par plusieurs écrits. M. *Koopmans* n'a pas été moins heureux en maître qu'en père. M. *Van Lennep* a apprécié son talent, et il ne l'a pas moins dirigé par ses conseils que par ses leçons. Le Mémoire que nous annonçons est partagé en trois sections; la première, intitulée *De Sardanapale, en général*, offre une indi-

cation raisonnée des témoignages des anciens qui le concernent, et en particulier des historiens grecs, qui semblent avoir tous puisé dans Ctésias, annaliste, dont il ne nous reste que quelques fragmens. L'auteur établit, de plus, dans cette section, que les contradictions des anciens sur Sardanapale, ne fondent pas suffisamment l'opinion de *Wesseling* et d'autres, d'après laquelle il aurait existé plusieurs princes de ce nom.

La deuxième section, la plus étendue et la plus importante des trois, traite *du tems où a vécu Sardanapale*. La chronologie des Assyriens est ici l'objet de savantes recherches. Le premier chapitre est intitulé : *Traditions d'Hérodote, Ctésias et autres anciens, sur la durée du royaume d'Assyrie*; le deuxième expose *la situation de ce royaume, à l'époque de la guerre de Troie*; le troisième, qui n'a point d'intitulé particulier, s'occupe d'abord des sources à consulter pour l'histoire d'Assyrie. On y établit, en deuxième lieu, que les actions de Sémiramis-Atona, sont attribuées à tort à une autre Sémiramis, plus ancienne. On s'attache à prouver, ensuite, que cette Sémiramis a régné sur les Assyriens, 520 ans avant Sardanapale, et que l'histoire des tems postérieurs à ce prince ne dément en aucune manière cette assertion. On rectifie, en conséquence, les méprises de Ctésias, sur la durée de l'empire des Mèdes, et l'on rend probable l'identité de *Sardanapale* avec le *Pul* du Code sacré. Et de tant de savantes recherches, que nous n'avons même pas indiquées toutes, M. *Koopmans* déduit ce résultat, que Sardanapale, dont la mort fut, pour ainsi dire, le coup de grâce du royaume d'Assyrie, a vécu environ l'an 750 avant Jésus-Christ, et 520 après la guerre de Troie (1).

La troisième section traite de *la vie et des mœurs de Sardanapale*, et se sous-divise en trois chapitres, consacrés, le premier, au régime accoutumé, ou à la manière de vivre de ce prince. Ici

---

(1) Ce sera une chose intéressante pour M. *Koopmans*, de connaître la version arménienne d'Eusèbe, dont le texte, imprimé depuis peu, a été accompagné d'une version latine, due à MM. *Ange Majo* et *Jean Zohrab*, et imprimée à Milan, en 1818; 1 vol. in-4°. Voir un premier extrait, fait avec beaucoup de soin, par M. *Raoul-Rochette*, dans le *Journal des Savans*, du mois de septembre dernier, p. 545-560. Nous appelons particulièrement, dans cet Extrait, l'attention de M. *Koopmans* sur la p. 557.

on cherche, en particulier, à le disculper du reproche de sensualité efféminée dont on a entaché sa mémoire. Les usages des peuples orientaux, et surtout des cours de l'Orient, sont mis en grande considération à cet effet. Le deuxième chapitre établit, par l'histoire même des actions de Sardanapale, que, dans les grandes occasions, ce monarque ne manquait ni d'activité, ni d'énergie, ni de courage, qualités qu'il déploya surtout dans la catastrophe fatale qui termina ses jours et précipita la chute de son empire. Le dernier chapitre a pour objet les monumens consacrés à la mémoire de Sardanapale, et les inscriptions qui s'y trouvent tracées.

M.

— *Observations critiques de Car. Willh. Stronck, sur l'Hymne à Cérès, d'Homère*, dans lesquelles on donne un sens nouveau à plusieurs passages sur lesquels les hellénistes n'étaient pas demeurés d'accord. Midelbourg, S. Van Benthem. 1819.

— *Poèmes et Hymnes* (en hollandais), avec la musique gravée; par J. Schouten. Rotterdam, J. Immerzeel. Janvier 1819.

Les vers de M. Schouten nous ont paru d'une bonne facture; la coupe en est heureuse et facile. Si l'on ne peut lui reprocher d'être ampoulé, on l'accusera peut-être de tomber quelquefois dans le trivial, tant il est difficile aux poètes de garder un juste milieu! ce qui prouverait cependant que l'auteur s'est plus attaché au fond du sujet qu'aux accessoires, et qu'il n'a pas eu besoin de couvrir le défaut d'art et de génie, par un vain étalage de mots. Quelques poèmes sont sur des airs connus. Les deux morceaux les plus importans ont été mis en musique, avec accompagnement de piano, par M. Paling, artiste du théâtre de Rotterdam.

## LIVRES FRANÇAIS.

— (\*) *Elémens de Chimie agricole*, en un cours de leçons pour le Comité d'agriculture, par sir Humfrey Davy, traduit de l'anglais, avec un Traité sur l'art de faire le vin et de distiller les eaux-de-vie, par A. Bulos. Paris, 1819, 2 vol. in-8°. Chez Ladrangé, Lheureux, Béchét aîné, Prix 12 fr.

— *Essai sur l'Atmidiatrique*, ou médecine par les vapeurs, par M. T. Rapou, de Lyon. Prix, 5 fr. pour Paris, et 6 fr. 25 c. pour

les départemens. 1 vol. in-8° de 350 pages avec gravure. Paris, chez Gabon; rue de l'École-de-Médecine.

— (\*) *Défense du Magnétisme animal*, par J. P. F. Deleuze, Paris, 1819, 1 vol. in-8°. Belin-Leprieur, 5 fr.

— (\*) *Traité de Géométrie descriptive*, par M. Vallée, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, ancien élève de l'École Polytechnique. Paris, 1819, 1 vol. in-4° de 375 pages, avec un atlas de 60 p. de même format. Madame Courcier, 20 fr.

— (\*) *Géographie de Strabon*, traduite du grec en français, Paris, 1819, tome V, in-4°. Imprimerie royale.

Ce volume complète la traduction de Strabon, demandée par le gouvernement, due à sa protection et aux travaux de MM. de la Porte, Dutheil, Gosselin, Coray et Letronne, membres de l'Institut royal, Académie des Belles-Lettres. Il doit paraître un VI<sup>e</sup> volume, qui contiendra des dissertations, des notes et des tables alphabétiques. Il y a déjà, dans le quatrième tome, une importante dissertation sur *les bases et l'évaluation des différens systèmes métriques linéaires de l'antiquité*, avec un *tableau général de ces systèmes*. Après cette traduction si remarquable et si utile, les savans désireraient voir sortir de la même imprimerie une édition du texte grec, revu et corrigé sur le manuscrit par les savans traducteurs. Ce cinquième volume est dû au zèle et aux travaux réunis de MM. Gosselin, Coray et Letronne. Des indications placées en tête font connaître quel est ici le travail propre à chacun de ces trois savans collaborateurs.

— (\*) *Histoire de l'origine et des dix premières années de la Société Biblique anglaise et étrangère*, traduit de l'anglais du Rév. J. Owen, l'un des secrétaires de cette Société. Paris, 1819, 2 vol. in-8°. Chez Sherff, Lheureux, prix, 10 fr.

— *ESSAI sur l'instruction publique, et particulièrement sur l'instruction primaire, où l'on prouve que la méthode des écoles chrétiennes est le principe et le modèle de la méthode de l'enseignement mutuel*, par M. Ambroise Rendu, inspecteur-général de l'Université royale, etc. Paris, A. Egron 1819, 3 vol. in-8°.

Cet ouvrage est divisé en cinq livres. Dans le premier, l'auteur retrace l'état des choses, sous le rapport des diverses écoles primaires actuellement existantes. Après avoir traité des deux méthodes d'enseignement individuel et simultané, usitées dans les deux

communautés des frères, il raconte l'histoire de leurs établissemens, et en rapporte et en discute les statuts. L'état présent des choses, sous le rapport de la législation qui gouverne l'instruction publique en général, fait l'objet du deuxième livre. Le troisième s'occupe plus spécialement de considérer notre législation, en tant qu'elle régit l'instruction primaire. Le livre quatrième est entièrement consacré à démontrer comment l'ordonnance du 29 février 1816 a été exécutée, par rapport à tous les instituteurs primaires, et notamment par rapport aux frères des écoles chrétiennes. Les objections des adversaires de l'enseignement mutuel sont enfin reproduites avec bonne-foi et réfutées avec beaucoup de logique et de force, dans le cinquième et dernier livre. L'ouvrage de M. Rendu est d'autant mieux fait pour triompher des préjugés qui luttent, avec tant d'acharnement, contre l'inappréciable bienfait de l'enseignement mutuel, que l'auteur se montre partout éminemment monarchique et religieux. Nous lui reprocherons un zèle trop absolu pour cette Université dont il est membre, composé informe du despotisme monacal et du despotisme administratif, dont la funeste influence a été neutralisée, en partie, par les hommes éminens qu'elle compte parmi ses chefs, mais qu'il est désormais urgent de mettre en harmonie avec nos libérales institutions.

— (\*) *Elémens d'économie politique, suivis de quelques vues sur l'application des principes de cette science aux règles administratives*; 1 vol. in-8°. 1817. Paris, Fantin, quai Malaquais, n° 3.

Nous rendrons compte incessamment de cet important ouvrage de M. le conseiller d'État d'Hauterive.

— *Science du publiciste, ou Traité des principes élémentaires du droit, considéré dans ses principales divisions, avec des notes, des citations nombreuses, tirées des naturalistes, des moralistes, des publicistes, des historiens et des jurisconsultes, comme aussi des discours prononcés dans les assemblées législatives*; par M. Alb. Fritot, avocat. Paris, 1819; in-8°. T. 1<sup>er</sup>. Arthus-Bertrand.

Il doit paraître six à huit volumes de cet ouvrage, qui a été proposé par souscription. Il est dédié à M. le comte Decaze, et précédé d'une lettre au Roi. L'impression en est très soignée. Ceux qui n'approuveront pas les divisions de l'auteur, recherche-

ront son livre pour la pureté des doctrines qui y sont développées jusqu'à présent, et pour la vaste érudition qui les fortifie et leur sert d'ornement. Ce *Traité* est divisé en trois parties: la première contient ce que l'auteur appelle *droit philosophique ou moral*; la seconde traitera du *droit constitutionnel*, ou de l'organisation sociale; enfin, la troisième nous dira *en quoi* les constitutions françaises *se sont écartées*, jusqu'ici, des vrais principes de l'organisation sociale. Le *droit philosophique ou moral*, intitulé *droit public*, expliquera, en trois livres, 1° le *droit public*; 2° le *droit politique*; 3° le *droit des gens*. Le volume qui paraît, contient le premier livre de la première partie, c'est-à-dire, le *droit public*. L'auteur y prouve que l'homme est fait pour la société; il expose ensuite les *droits* et les *devoirs* de l'homme, et ce que c'est que *l'égalité sociale*; enfin, il indique les moyens de faire respecter les droits et les devoirs, par la *religion*, le *droit civil* et le *droit pénal*. Il établit fort bien que le *droit civil* et le *Code pénal* ne peuvent commander ni la foi religieuse, ni les actes de religion. « L'intolérance, dit-il, et la persécution ne sont bonnes à rien, et ne peuvent exciter que des troubles et des malheurs. » Il ne veut donc pas que la noblesse et le clergé soient des *corps*, des *puissances* dans l'État; et l'on ne saurait concilier sa doctrine avec un clergé ultramontain, ni avec les jésuites, ni avec les corporations des missionnaires.

LANJUNAIS.

— *De l'avantage qui résulte pour tous les Français, en général, du maintien de la Charte constitutionnelle*; par M. Ponce; 1 vol. in-8° de 124 p. Delaunay, Palais-Royal, galerie de bois. 1819.

La Charte constitutionnelle est, en ce moment, l'objet des méditations des écrivains judicieux, comme elle est l'objet de l'attachement des bons Français. Nous recommandons la lecture de la brochure de M. Ponce. M. Ponce écrit pour la liberté constitutionnelle, depuis 1789. Il a vu dans la Charte un Code, qui, en améliorant le sort du peuple, consolidait la stabilité du trône; il a donc dû s'attacher à en démontrer les avantages, et il l'a fait de manière à porter la conviction dans tous les esprits. B.

— *Coup-d'œil sur l'état politique de l'Europe en 1819*. Paris, 1819. Brissot-Thivars, rue Neuve-des-Petits-Pères, n° 3.

L'auteur a pour but de prouver qu'il y a solidarité, à l'époque actuelle, entre tous les peuples de l'Europe; que la tendance à

des institutions libérales est universelle, et que les vœux publics ont pris partout le caractère d'une résolution précise. Pour démontrer cette proposition, M. Paganel fils, dont le père est auteur d'une *Histoire* très remarquable de la révolution, parcourt successivement les États du nord et du midi de l'Europe. Il indique avec justesse et avec vigueur les symptômes qui partout sont les mêmes, prédit les mêmes résultats, et conclut que le triomphe de la liberté est certain; que le retarder serait le rendre terrible, et que la seule manière d'affermir les trônes est de régénérer, pour ainsi dire, de légitimer le pouvoir en le constitutionalisant. Cette brochure se distingue par une couleur de style prononcée et forte d'images, par des vues pleines de sens, et par des sentimens d'une philanthropie éclairée.

— *Le Vieillard et le Jeune homme*; par M. Ballanche. Paris, Renouard. 1819; in-8° de 116 p.

Cet ouvrage est écrit élégamment, comme *l'Essai* de l'auteur sur les institutions sociales, publié l'année dernière, et que nous avons fait connaître. C'est encore un bréviaire de politique jésuitique.

— (\*) *Leonis diaconi Caloensis historia scriptoresque alii ad res Byzantinas pertinentes, etc.* e Bibliothecâ regiâ nunc primum in lucem edidit, versione latinâ et notis illustravit Carolus Benedictus Hase, in scholâ regiâ speciali linguarum orientalium professor, etc., etc. Parisiis, 1819; e typographiâ regiâ. 1 vol. in-fol. de 346 p., avec six gravures. Deburé frères, Treüttel et Würtz.

Ce volume fait suite à la grande collection de l'Histoire Byzantine. Il contient, comme les précédens, les textes en grec avec la version latine en regard; des notes explicatives, la table des auteurs cités, et une ample table des matières. Les ouvrages publiés dans ce vol. le sont tous pour la première fois; ce sont, 1° dix livres historiques, par le diacre Léon, qui a écrit, vers la fin du 10<sup>e</sup> siècle, les événemens arrivés de son tems; 2° un Traité anonyme de la petite guerre, rédigé par ordre de l'empereur Nicephore Phocas; 3° un Fragment de Jean *l'Epiphaniens*; 4° une Lettre du moine Théodore, concernant la prise de Syracuse, en l'an 886.

L'habile éditeur, M. Hase, est, comme on sait, l'un de nos plus célèbres hellénistes. Sa préface, en 20 pag. in-fol., est aussi élégante qu'instructive.

Le volume est dédié à M. le comte Nicolas de Romanzoff, qui a fait les frais de l'impression, sans doute parce que Léonle diacre a beaucoup parlé de faits relatifs à l'histoire des Russes pendant le 10<sup>e</sup> siècle.

M. Hase tient prêts à imprimer plusieurs autres ouvrages concernant le Bas-Empire, durant le 10<sup>e</sup> siècle et dans les tems postérieurs.

LANJUINAIS.

— *Mémoires historiques et géographiques sur l'Arménie*, suivis du texte arménien de l'Histoire des Princes Orpélians, par Étienne Orpelian, archevêque de Siounie, et de celui des géographies attribuées à Moïse de Khoren et au docteur Vartan, avec d'autres pièces relatives à l'histoire d'Arménie; le tout accompagné d'une traduction française, et de notes explicatives; par M. J. Saint Martin. Paris, 1818 et 1819, de l'imprimerie royale, 2 vol. in-8°; grand raisin; broché. Prix, 24 fr.; et papier vélin, 48 fr. Tilliard frères, rue Hautefeuille, n° 22.

Cet ouvrage, singulièrement précieux pour les amateurs de la littérature orientale, sera recherché de tous les gens de lettres, comme contenant ce qu'on peut savoir sur l'histoire, la chronologie et la géographie arménienne. C'est, du très petit nombre de recueils relatifs à l'Arménie, tout ce qui a paru de plus complet et de plus savant. On n'a aucun texte qui soit plus ancien que le cinquième siècle de l'ère chrétienne. *L'Histoire des Princes Orpélians* est de la fin du treizième siècle, et n'avait encore été imprimé qu'à Madras, où les Arméniens ont une imprimerie, comme ils en ont en plusieurs villes de l'Asie et de l'Europe, et particulièrement à *Edchmiazin*, où réside le chef de leur église. Les recherches et les notes de l'auteur sont très satisfaisantes sur un sujet si aride, si obscur, si difficile. On y trouve, ce nous semble, bien démontré, que la Chine, proprement dite, était assez connue des anciens, et qu'ils ne la plaçaient point dans l'Hindoustan.

LANJUINAIS.

— *Histoire de la République d'Haïti*, par Civique de Gastine; Paris, Plancher; 1819; in-8° de 265 pages.

On trouve, dans cet ouvrage intéressant, après une description topographique de Saint-Domingue, et un précis de l'histoire de cette île, jusqu'à la conjuration de Macanda, un tableau de l'état misérable où elle se trouvait au commencement de la révolution,



suivi du récit de la révolte des hommes de couleur, et des excès auxquels les différens partis se sont livrés. L'auteur passe ensuite aux négociations infructueuses faites dans ces derniers tems. C'est ici un livre qui offre des matériaux à l'histoire, et de tristes réflexions au philosophe.

— *Precis historique de la Révolution de Saint-Domingue ; Réfutation de certains ouvrages publiés sur les causes de cette Révolution ; de l'Etat actuel de cette colonie, et de la nécessité d'en recouvrer la possession*, Par L. J. CLAUSSON, propriétaire et ancien magistrat au Port-au-Prince. In-8° de 11 feuilles. Paris, Pillet aîné, imprimeur-libraire, rue Christine, n° 5 ; 3 fr.

L'auteur, ancien magistrat et propriétaire à Saint-Domingue, présente des moyens propres, selon lui, à remettre sous la domination de la France cette contrée devenue indépendante; mais le livre d'un colon, et celui de M. Clausson en particulier, ne doit être lu qu'avec la précaution de ne pas perdre de vue que c'est ici le plaidoyer d'une partie qui plaide dans sa propre cause.

— *Histoire de l'île de Saint-Domingue, depuis l'époque de sa découverte jusqu'à ce jour*, par M. Ch. MALO. Paris, 1819. In-8° de 400 pages. Janet et Delaunay.

— *Lettres attribuées à Louis XVI. — Une Lettre sur l'éducation du Dauphin, attribuée à Louis XVI est-elle authentique ?* Par l'auteur des Mémoires historiques sur Louis XVI, 1 vol. de 56 p. in-8°. Paris, chez Nicolle, rue de Seine, n° 12 ; 1819.

Rien n'est plus commun dans la littérature que des écrits pseudonymes, ou qui ne sont pas des auteurs dont ils portent les noms. Parmi ce genre d'impostures, rien n'a été multiplié davantage que les *testamens politiques* et les *lettres*. On sait aujourd'hui que le seul testament du cardinal de Richelieu est authentique, tandis que les testamens de Colbert, de Louvois, d'Alberoni, de Belle-Isle, etc., sont généralement reconnus pour des pièces fabriquées par des écrivains faméliques ; il en est de même des lettres. Qui ignore que les lettres de Clément XIV ont été composées par Caraccioli, que les lettres de Ninon de l'Enclos, de madame de Pompadour et de madame Dubarry, ne sont point de ces femmes célèbres. De nos jours deux écrivains se sont amusés à écrire, sous le nom de Louis XVI, des lettres plus ou moins intéressantes. Les lecteurs clairvoyans n'ont pas été dupes de cette

supercherie ; l'un des deux auteurs a même avoué la fraude. On croyait les prétendues lettres de Louis XVI condamnées à un juste oubli ; point du tout : la cupidité les a reproduites en 1817. Un journal renommé les a louées comme une production qui honorait l'esprit et le cœur de l'infortuné Louis XVI. M. Beuchot, dans son excellent *Journal de la Librairie*, a réclamé plusieurs fois contre l'imposture, et ce n'a pas été sans fruit. M. Eckard, auteur des *Mémoires historiques sur Louis XVII*, a porté jusqu'à l'évidence la supposition des lettres de Louis XVI, qui ont été composées par M. Babié, auteur encore vivant, et par M. le comte Sulpice de la Platière, mort aux îles il y a plusieurs années. Dans cette brochure, M. Eckard développe ces faits avec autant de justesse que de talent.

BARBIER.

— *Manuel de Syntaxe latine, ou le Veni-Mecum des Commencans*. Paris 1819. Baudouin frères, rue Vaugirard, n° 36 ; Colas, libraire, rue Dauphine, n° 32 ; Jombert, libraire, rue du Paon-Saint-André, n° 1. Prix, 1 fr. et 1 fr. 15 c.

— *Grammaire allemande* (en français), par M. Simon, professeur d'allemand de S. A. S. Monseigneur le duc de Chartres, à l'École d'application du Corps royal d'État-Major, au Collège royal de Louis-le-Grand, et au Collège royal de Henri IV. Paris, 1819, 1 vol. in-8° de 656 pages. Chez Eberhart, Barrois, Treuttel et Würtz, et chez l'auteur.

L'auteur est, depuis long-tems, connu par de grands succès dans l'enseignement de la langue allemande, qui est une des sources de notre idiôme. Il a déjà publié des *Notices élémentaires* de cette langue, et, cette année même, un *Précis de Grammaire générale, servant d'Introduction à cette nouvelle Grammaire*. Il nous promet un *Dictionnaire allemand perfectionné*, et même une traduction de cette Grammaire en allemand. Nous devons dire qu'elle est très complète, et généralement plus claire, mieux raisonnée, plus satisfaisante que les meilleures grammaires de cette espèce qui ont paru jusqu'à présent. Elle fait bien augurer du Dictionnaire qui doit la suivre.

— *De la manière d'enseigner les humanités, d'après les autorités les plus graves* ; par M. de Bigault-d'Harcourt ; 1 vol. in-8°. Prix, 5 fr. et 6 fr. par la poste. Paris, Henri Grand, rue de la Monnaie, n° 1, près le Pont-Neuf.

Les langues mortes formaient jadis, en grande partie, toute l'instruction des écoles. C'était et c'est encore, quoique moins exclusivement, le fond de l'éducation. De 10 à 18 ans, il ne fallait s'occuper que de grec et de latin : on avait, tant bien que mal, partagé en huit degrés les progrès à faire dans ces langues ; défense était d'en faire davantage en dix mois (durée de l'année scolaire). Vous arriviez au premier degré couvert de lauriers : vous sortiez ivre de joie ; vous ne songiez plus au grec ni au latin, et quand l'occasion se présentait, vous étiez tout étonné de voir que vous ne saviez ni latin ni grec. Vous aviez oublié l'un et l'autre, parce que vous les aviez mal appris. Cette observation est un fait avoué par tous ceux qui sont versés dans ces deux langues, et qui conviennent qu'ils ne les savent bien que parce qu'ils les ont étudiées depuis qu'on ne les leur apprend plus. Rendre cette étude plus facile et plus prompte ; faire apprendre beaucoup plus en beaucoup moins de tems ; tel est le but que se propose M. de *Bigault-d'Harcourt*, en indiquant avec autant de clarté que de précision ce qu'on doit faire, et fait voir par-là même ce qu'il faut éviter. Ainsi, 1° pour faciliter l'étude des langues mortes, et la rendre agréable et plus courte, quoique plus approfondie, il convient d'y procéder par l'usage aidé d'observations ; 2° cette étude doit être combinée avec celle de quelques connaissances qu'une nation ne pourrait oublier sans retomber dans la barbarie. De ces deux conditions dépend la solution du problème de l'étude des langues anciennes. Par tout autre moyen, on les sait mal, on ne les sait pas. L'auteur le prouve par ses observations, par sa propre expérience ; et par celle de plusieurs personnes distinguées dont il rapporte les opinions. Ce traité, de la manière d'enseigner les humanités, nous paraît propre à en augmenter les progrès ; et nous croyons qu'il sera d'une incontestable utilité pour les instituteurs comme pour les élèves. Il a déjà l'approbation de deux maîtres célèbres, MM. de Fontanes et Castel, qui, dans des lettres placées en tête de l'ouvrage, donnent les plus grands éloges au travail de M. d'Harcourt. Les louables intentions de celui-ci seraient d'une exécution d'autant plus facile, qu'il existe un cours d'études dans lequel, renonçant à la routine, on a suivi la méthode indiquée depuis long-tems, et recommandée de nouveau par notre auteur.

C'est le Cours de Batteux, *formant*, dit M. d'Harcourt, *l'ensemble le plus parfait qui ait jamais été présenté pour l'éducation de la jeunesse*. Il faudrait seulement faire disparaître quelques imperfections, et le mettre au niveau des connaissances actuelles.

— *Nicetæ Eugeniani narrationem amatoriam et Constantini Manassis fragmenta*, edidit, vertit atque notis instruxit Jo. Fr. Boissonnade, 2 vol. in-12. 1819.

Ce roman grec, assez médiocre, est publié pour la première fois.

— (\*) *De la Littérature du Midi de l'Europe*, par M. Simonde de Sismondi, auteur de l'histoire des *Républiques Italiennes*. Nouvelle édition, revue et corrigée; 4 forts vol. in-8°. Paris, 1819. Prix, 24 fr.

— *Eloge de Rollin*, discours qui a concouru pour le prix d'éloquence, proposé par l'Académie française, en 1816; par M. Maillet-Lacoste, professeur de rhétorique au collège royal de Montpellier, membre de l'Académie du Gard, etc. Brochure in-8° de 79 pages. Prix, 1 fr. 50 cent. Paris, J.-J. Paschoud, libraire, rue Mazarine, n° 22; et même maison à Genève.

— *OEuvres diverses du vicomte de Ségur*; contenant ses morceaux de littérature, ses poésies fugitives; sa correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux, et madame de Maintenon, précédée d'une notice sur la vie de l'auteur. Paris, 1819; 1 vol. in-8°, chez Dalibon. Prix, 6 fr.

— (\*) *OEuvres de Ducis*, avec gravures; 3<sup>e</sup> édition. Paris, 1819. 3 vol. in-8°. Imprimée chez Didot aîné. Paris, Neveu.

— *Mes quarante ans*, épître par M. de Labouisse. Narbonne. F. Caillard, 1819. In-8° de 36 pag.

Cet opuscule, mêlé de vers et de prose, fut publié à l'occasion des dernières élections du département de l'Arriège. On y trouve des vers que différens poètes ont écrits en l'honneur de l'auteur.

— *Les Soupers de Momus*, recueil de chansons inédites, pour 1820; 7<sup>e</sup> année de la collection. Paris; Béchét. 1 vol. in-18. 2 fr. et 2 fr. 50 c.

— *Chansons et Poésies*, par P.-J. Charrin; 3<sup>e</sup> édition, ornée de six gravures et de 12 airs notés. Paris; Béchét. 4 et 5 fr.

— *Almanach des Dames*, pour 1820. Paris, Treutell et Würtz, 20<sup>e</sup> année. Prix, broché, 5 fr., et relié, depuis 7 fr.

jusqu'à 30 fr. Toutes les reliures sont faites par les plus habiles ouvriers de la capitale.

Ce joli recueil de poésies, imprimé sur papier vélin par Didot l'aîné, et orné de 6 gravures en taille-douce d'après des tableaux célèbres des grands maîtres, avec deux portraits de femmes françaises illustres, conserve la prééminence sur tous ceux publiés à son imitation et sous un titre à peu près semblable pour donner le change au public. Il mérite, à tous égards, l'accueil du sexe auquel il est spécialement consacré.

— *Alcibiade, tragédie en cinq actes et en vers*, par A. Caminade-Chatenay. Paris, A. Eymery, rue Mazarine, n° 30; et Delaunay, Palais-Royal, galeries de Bois, 1819.

Alcibiade, exilé d'Athènes pour la seconde fois, se réfugie chez Pharnabaze, satrape d'Hellespont. Il lui demande des secours contre les Spartiates, vainqueur de sa patrie, et prétend gagner *Artaxerce*, en lui révélant les complots de son frère Cyrus. Le satrape, partisan du rebelle, accueille le proscrit, pour l'empêcher de s'adresser à son rival *Tissapherne*, et se rendre maître du Grec redoutable. Il se décide à le faire périr dans un incendie, malgré les prières du Lacédémonien *Cléarque*, qui veut qu'on l'éloigne, mais non qu'on l'assassine. Amestris, fille de *Pharnabaze*, veut d'abord sauver *Alcibiade* qu'elle aime et dont elle est aimée; mais le surprenant aux pieds d'une autre femme, qu'on croit être la prêtresse qui avait refusé de maudire le disciple de Socrate, elle jure de se venger. Bientôt elle reconnaît, dans sa rivale, *Hypparette*, femme d'Alcibiade, qui l'avait crue morte; mais son repentir tardif est inutile; frappé à mort en fuyant à travers l'incendie où il devait périr, Alcibiade expire dans les bras de ses amis, vainement défendu par le vertueux *Cléarque*. Amestris se tue sur son corps. Cette tragédie, refusée par le Théâtre-Français, se recommande par l'intérêt et la simplicité de l'action, par une versification facile et souvent heureuse, une diction correcte et énergique, et une teinte locale, attachante et vraie. On doit y remarquer surtout la scène première du 3<sup>e</sup> acte, où *Callias*, frère d'*Hypparette*, raconte la mort de Socrate. L'ouvrage est dédié à M. de Lafayette.

— *Carte topographique, minéralogique et statistique de la France*, réduite de Cassini, au quart de son échelle (une ligne

pour 450 toises), rectifiée d'après les nouvelles observations astronomiques, les levées du cadastre, les travaux des Ponts-et-Chaussées, et le dernier traité de Paris; comprenant les divisions militaires, administratives, en départemens, arrondissemens, cantons, et ses 40,000 communes, d'après les états officiels; son classement de route et de navigation, ses relais et bureaux de poste; la population des villes, bourgs; les mines, les usines, etc.; dressée et dessinée par A. Donnet, ingénieur du cadastre, en 25 feuilles grand colombier, publiées par souscription; 4<sup>e</sup> livraison, comprenant les 3 feuilles de *Bordeaux, de Lyon et de Grenoble*; prix, 20 fr. pour Paris, et 26 fr. collées sur toile et dans un étui. Les 3 premières livraisons, en 14 feuilles, se vendent 8 fr. en feuilles, et 110 fr. collées sur toile, avec étui. Les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et dernière livraisons, en 4 feuilles chaque, paraîtront dans les 6 premiers mois de l'année prochaine. Prix, 40 fr. en feuilles. Les quatre livraisons publiées donnent le *Nord*, le *Centre*, et une partie du *Sud* de la France. On souscrit à Paris, chez Hyacinthe Langlois, géographe, rue de Seine Saint-Germain, n<sup>o</sup> 12; et chez les principaux marchands de cartes et libraires de l'Europe.

*Livres en langues étrangères, imprimés en France.*

*Discursos sobre una constitucion religiosa considerada como parte de la civil nacional*; su autor un americano. — Los da a luz D. Juan Ant. Llorente, doctoren sagrados canones. Paris, imprenta de Sthal, rue du Cloître N.-D. 1819. In-12.

La traduction française de cet ouvrage est sous presse.

— *Liberty*, a Dithyrambic ode, inscribed to the honourable sir Francis Burdett, by W. Duckett. Paris, F. Didot, 1819. In-4<sup>o</sup> de 8 pag.

Cette ode, dédiée par un patriote anglais à l'un des plus ardens amis de la liberté dans le parlement britannique, renferme de hautes pensées, exprimées en vers remplis d'enthousiasme.

# TABLE

## ANALYTIQUE ET ALPHABÉTIQUE

### DES MATIÈRES

DU QUATRIÈME VOLUME

## DE LA REVUE ENCYCLOPÉDIQUE.

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE 1819 (1).

On a réuni aux quatre mots indicatifs des QUATRE GRANDES DIVISIONS de ce Recueil :

I. ANALYSES *et extraits d'ouvrages choisis* ;

II. MÉMOIRES, *notices et mélanges* ;

III. NOUVELLES *littéraires et scientifiques* ;

IV. BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE ;

le détail et le renvoi des articles qui s'y rapportent. Puis, on a caractérisé ces articles, à la suite des noms de leurs auteurs, par l'une des quatre abréviations ci-après : A. (analyses) ; M. (mémoires et notices) ; N. L. (nouvelles littéraires) ; B. B. (bulletin bibliographique). La désignation C., après les noms propres, indique les collaborateurs de la Revue, lorsqu'il s'agit des articles qu'ils ont fournis.

On a compris, sous la dénomination générale, SCIENCES ET ARTS, l'indication spéciale des différentes sciences dont traite ce volume.

ABHANDLUNGEN (Hist.) *der Baierischen Acad. der Wissenschaften*, ou Mémoires de la Société des Sciences de Bavière, 597.

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS SAVANTES :  
— *en Allemagne*: Acad. des Sciences de Munich, 191, 192.

— *en Angleterre* : Cambrian Society, 181.

— *aux États-Unis* : Acad. philos. de Philadelphie, 370 ; — Société Médic. de la Nouv.-Orléans, 370 ; — Société de Littérat. allemande à New-Yorck, 370.

(1) On souscrit pour ce nouveau RECUEIL SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE, dont il paraît un cahier de douze feuilles d'impression, chaque mois, depuis le commencement de l'année 1819, chez Foulon, libraire, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel, n. 3. Prix, pour l'année : 42 fr. pour Paris ; 48 fr. pour les départemens ; 54 fr. pour l'étranger.

- *en France* : Société des Sciences d'Arras, 201, 400; — Soc. philomat. de Bordeaux, 202; — Soc. d'émulat. de Cambrai, 202, 402; — Soc. d'Agricult. du dép. de la Marne, 202; — Soc. des Sciences du dép. de l'Eure, 204; — Soc. des Sciences de Grenoble, 205; — Acad. de Mâcon, 205; — Soc. de Méd. de Montpellier, 205; — Soc. des Sciences de Nancy, 206; Acad. de Rouen, 206; — Acad. de Toulouse, 207, 583; — Acad. des Beaux-Arts, de Paris, 208; — Acad. des Inscript. de Paris, 209; — Soc. de Médecine prat. de Paris, 210; — Soc. acad. de Marseille, 405; — Acad. des Sciences de Paris, 405; — Soc. d'Agricult. de Douai, 581; — Soc. d'émul. des Hautes-Alpes, 582; — Soc. académ. des Sciences de Paris, 584.
- *dans les Pays-Bas* : Soc. des Sciences de Harlem, 388; — Soc. de la Litt. nat. de Bruges, 580; — Soc. de Rhétor. de Kortryk, 586.
- *en Suisse* : Soc. Helvétique des Sciences nat., 193; — Soc. litt. de Genève, 384.
- Accum's Process of manufacturing coal-gaz*, 591.
- Agriculture, ses progrès en Egypte, 177.
- Almacen de frutos literarios*, 429.
- ALMANACH des Dames, 614.
- hollandais pour l'éducation, 227.
- Amaya, *tratado de las Asfixias*, 226.
- ANALYSES (I.) d'ouvrages anglais : *Journal of a Route across India through Egypt to England* (Babey), 56; — *Researches into the History of Playing Cards* (Dep-ping), 11, 64; — *The principles of population investigated* (Babey), 466; — *Ce'll's Itinerary of Greece* (Barbié du Bocage), 493.
- d'ouvrages chinois : *Lao-seng-eul*, comédie (Lanjuinais), 503.
- d'ouvrages anglais imprimés aux *Etats-Unis* : Histoire de Samuel (Lanjuinais), 34.
- d'ouvrages français : Voyage à l'embouchure de la mer Noire, par Andréossi (Francœur), 16; — Lettres sur l'Italie, par Castellan (J. de la Plesse), 50; — OEuvres compl. d'André Chenier (N. Lemercier), 81; — Dutens, sur les travaux publics de l'Angleterre (Girard), 253, 449; — Histoire des révolut. de Norwége (Heiberg), 264, 474; — Annuaire hist. (Alex. de la Borde), 280; — Sur les Sourds-Muets, etc. (Bail-lot), 297; — Revue poétique (Ber-ville), 310; — Le palais de Scavrus (Année), 327; — Extraits des manuscrits de la bibliothèque du Roi (Lanjuinais), 508. — Mém. de l'Institut de France (Alex. de la Borde), 512.
- d'ouvrages italiens : *Storia della Scultura* (Eémric-David), 108.
- d'ouvrages persans : *Pend-Namèh*, ou le Livre des conseils (Lanjuinais), 293.
- d'ouvrages suédois : Essai sur la théorie des proportions chimiques, par Berzelius (Flourens), 5, 241.
- Andréossi, Voyage à l'embouchure de la mer Noire, 16.
- Année, C.-A. 327.
- Anspach's History of Newfoundland*, 420.
- Antiquités déterrées à Java, 176.
- Arabian nights*, 590.
- Arici, Jérusalem détruite, 195.
- Ariosto Orlando furioso*, édit. Morali, 428.
- Arndt, *Verwandschaft der Sprachen*, 423.
- Assurance contre l'incendie des Bibliothèques, etc., 585.
- Athénée de Paris, 406.
- Atti dell' Accademia della Crusca*, 225.
- Aubuisson de Voisins, Traité de de Géognosie, 442.



## B.

- Babey, C. — A. 56, 466.  
 Baillot (D.). — C. A. 297.  
 Bailly, C. — B. B. 442.  
 Balbi, *Compendio di geografia universale*, 194.  
 Barbié du Bocage, C. — A. 493.  
 Barbier, C. — B. B. 611.  
 Barthe, les Orateurs français, Mirabeau, etc. 212.  
 Bartholin, Observations concernant les Sociétés bibliques, 421.  
 Bazot, Eloge historique de l'Abbé de l'Épée, 297.  
 Bébian, sur les sourds-muets, 297.  
 Berger, *Streit der Vernunft mit sich selbst*, 221.  
 Bertrand, Le travail récompensé, 234.  
 Berville, C. — A. 310.  
 Berzélius, Théorie des proportions chimiques, 5, 241.  
 Bibliothèque des instituteurs primaires, à Strasbourg, 580.  
 Bigault d'Harcourt, manière d'enseigner les humanités, 612.  
 Billefort, nouvelle invention de moulins à vent, 187.  
 Biographie du Prince Primat baron de Dalberg, 222.  
 Boettiger, traduction allemande de la biographie de Millin, 566.  
 Boismont, Discours prononcé dans la séance pour l'examen de ses élèves, 234.  
 Boissonnade, *Nicetæ Eugeniæ fragmenta*, 614.  
 Bremi, *Philologische Beytraege*, 224.  
 Brodie, Traité des maladies des articulations, 433.  
 Bronsted, Mémoire concernant l'hist. du Nord, 421.  
 Brugatelli, *Litologia umana*, 425.  
 BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE (IV) :  
 Allemagne, 221, 421, 594. — Amérique, 216, 412. — Angleterre, 218, 417, 591. — Asie, 217, 416, 589. — Danemarck, 221, 421, 594. — Espagne, 226, 428, 602. — France, 228, 431, 605. — Ita-

lie, 225, 425, 598. — Pays-Bas, 227, 429, 603. — Pologne, 219. — Suisse, 224.  
 Bureau de géographie à Vienne, 188.

## C.

- Cadalso, *Obras completas*, 602.  
 Caillaud, voyageur en Égypte, sa Lettre à M. Jomard, 371.  
 Caisse d'épargne en Autriche, 188.  
 Calcagnini (T. G.), *Della vita e degli scritti di Celio Calcagnini*, 2, 3.  
 Calderon, nouvelle édition de ses OEuvres, 189.  
 Caminade Chatenay; Alcibiade, tragédie, 615.  
 Canal calédonien, 180.  
 Carignan (prince de), *Piccola filosofia*, 225.  
 Carré, Traité et Questions de procédure civile, 436.  
 Carrière de marbre, près de New-Haven, 175.  
 Castellan, Lettres sur l'Italie, 50.  
 Catéchisme politique, 438.  
 Cattaneo, *Monumento antico di bronzo, etc.*, 601.  
 Catteau-Calleville, Révolutions de Norvège, 264, 474.  
 Causes et précis des désordres dans le département du Gard, 441.  
 Charrin, Chansons et Poésies, 614.  
 Chénier (André), OEuvres complètes, 81.  
 Christemayer, *Belangrijke tafereelen*, 227.  
 Christian, Plan de Technonomie, 231.  
 Chronomètre; Réclamation de priorité de cette invention, 377.  
 Ciampi, professeur à Varsovie; sa Lettre à M. Mahul, 557.  
 Ciccolini, *Formole analitiche*, 225.  
 Cicognara, *Storia della scultura*, 108.  
 Clarke's Northern Travels, 218.  
 Clausson, Précis historique de la révolution de St.-Domingue, 611.  
 Cleaveland's (Parker), *Treatise on Mineralogy, etc.*, 216.

*Comby's Essais on phrenologie*, 417.  
 Commerce de librairie à Leipsick, 382.  
 Commission sanitaire de Paris, 584.  
 Consommations à Paris, 410.  
 Constitution des provinces-unies de l'Amérique du sud, 234, 437.  
 Contrefaçon (la) des livres prohibée dans les États-Unis, 175.  
 Conversations sur l'Economie politique, 234.  
 Cordes perfectionnées, 378.  
*Crome's map of the statistical relations of Europe*, 419.  
 Cuvier, Recueils des éloges historiques lus à l'Institut, 441.  
 Cyprien Anot, Discours couronné par la Société d'agriculture du département de la Marne, 439.

## D.

Darn, Histoire de la république de Venise, 38.  
 Davis, *Lao-Song-eul*, comédie chinoise, 503.  
 Davy (John), Sur l'urine de diverses espèces d'animaux, 179.  
 — Elémens de chimie agricole, 605.  
 De Jonge, Origine des querelles des Houk et des Cabillaux, 430.  
 Delannay, Traduction des essais chimiques sur les arts et les manufactures de la Grande-Bretagne, 211.  
 Delavigne (Casimir), Trois Messéniennes, 310.  
 Deleuze, Défense du magnétisme animal, 606.  
 Delorme, peintre, la Descente de Jésus dans les limbes, 539.  
 Demano, Complément à la théorie des équations, 230.  
 Démarest, Plan topographique de Marseille, 200.  
 Depping, Merveilles et beautés de la nature en France, 230.  
 — C. — A. 64.  
 Desjardins, Le Camoëns, Bolivar au congrès de Venezuela, 310.  
 Destutt de Tracy, Commentaire

sur l'Esprit des Loix de Montesquieu, 436.  
 DICTIONNAIRE biographique des poètes hollandais, 199.  
 — *Of the chinese language*, 416, 548.  
 Donnet, Carte de la France, réduite de Cassini, 615.  
 Ducis, OEuvres, 3<sup>e</sup> édit., 614.  
 Duckett, *Liberty*, a Dithyrambic ode, 616.  
 Dupaty (Em.), les Délateurs, 310.  
 Dupin (Charles), Voyage dans la Grande-Bretagne, 409.  
 — C. — N. L. 569.  
 Dussueil, son invention pour supléer en mer à la perte du gouvernail, 400.  
 Dutens, sur les travaux publics de l'Angleterre, 253, 449.

## E.

Eclairage par le gaz, à Londres, 551.  
 ECOLES d'application, à Paris, 585.  
 — de dessin, à Rouen, 581.  
 — des langues orientales, à Paris, 408.  
 — Israélites, à Metz, 581.  
 — militaire cantonale près de Thoune, 569.  
 Eméric David, C. — A. 108.  
 Empreintes polychromes de Dumersan, 587.  
 Engelstoff, *Wiens beleyring*, 421.  
 ENSEIGNEMENT MUTUEL: au Sénégal, 177; — en Danemarck, 186; — en Espagne, 197, 575; — en Portugal, 198; — Dans les prisons militaires de Montaigu, 211; — à Paris, 234; — en Grèce, 442; — en Angleterre, Ecosse et Irlande, 551; — à Naples, 571; — en Toscane, 598.  
 Epître au papier blanc, 310.  
 Esquisse historique sur les cent jours, etc., 441.  
 Essai historique sur la ville de Meaux, 440.  
 ETABLISSEMENS SCIENTIFIQUES à Moscou, 556.

Etat actuel de la littérature italienne, par Salfi, 156.  
*Excursions through Ireland*, 418.  
 Expériences chimiques sur l'air méphytique, 570.  
 Exposition des tableaux à Paris, 352, 517.  
 — des tableaux à Londres, 183.  
 — des tableaux à Milan, 385.  
 — de l'industrie française, 130.

## F.

Fabrique de vis à bois à Versoix, 568.  
 Fabroni, *Dei provvedimenti annuari*, 426.  
 Faculté de médecine de Paris, 584.  
 Fescourt, Histoire de la double conspiration de 1800, 441.  
 Fischer, Tableau du Brésil, 422.  
*Fitz-Clarence's Journal of a route across India*, etc., 56.  
 Flourens, C. — A. 5, 241. — B. B. 228, 433.  
 Fondation d'un collège à Zagori, 575.  
*Forces* (grands ciseaux) à tondre les draps, 388.  
 Fouilles dans le Tibre, 195.  
 Fouilles et recherches d'antiquités en Egypte, 549.  
 Francoeur, C. — A. 16.  
 Franklin, Voyage de découverte au pôle arctique, 371.  
 Fritot, Science du publiciste, 607.

## G.

*Galeni de optimo docendi genere libellus*, 594.  
 Gardeton, Annales de la musique, 448.  
 Garnier, Histoire de la monnaie, 446.  
 Gastine, Histoire de la république d'Haïti, 610.  
*Gell's (W.) Itinerary of Greece*, 493.  
 Gericault, peintre, scène de naufrage, 527.

Girard, C. — A. 253, 449.  
 Girodet, son tableau de Galatée, 363.  
 Ginoti, *Edipo Coloneo*, 427.  
 Goethe, hommage de ses concitoyens, 190.  
 Goubert, Thermo-Baromètre, 210.  
 Gouriet, Violette ou le Conservateur déchiré, 310.  
 Graberg, extrait de son Rapport au collège de santé de Stockholm, 184.  
*Grammar of the chinese language*, 416.  
 Grégoire, ancien évêque, Lettre aux électeurs du département de l'Isère, 440.  
 Grellet (Hip.), De la Pairie et des Pairs de France, 439.  
 Gros, son tableau de M<sup>e</sup> d'Angoulême s'embarquant à Pouillac, 366.  
 Guérin (Paul), ses tableaux à l'exposition de 1819, 533.  
 Guillemot, ses tableaux à l'exposition de 1819, 536.  
 Guillié, sur l'instruction des aveugles, 297.  
 Gymnastique (établissement) à Lausanne, 384.

## H.

Haldane, Commentaire sur l'Épître aux Romains, 234.  
 Hall (Francis), Voyage en France, 180.  
*Hammers Geschichte der Assasinen*, 595.  
 Hantaler, *Recensus diplomatico-genealogicus Archivii champiliensis*, 566.  
 Hase, *Leonis diaconi caloensis historia*, etc., 609.  
 Hauterive (C. d'), Elémens d'économie polit. 607.  
 Heiberg, C. — A., 264, 474.  
 Henrichs, C. — N. L. et B. B., Allemagne, Angleterre, Russie, et les autres pays du Nord. — Table des matières.  
 Henry, Recherches géograph. sur le dép. des Basses-Alpes, 435.

Horace, ses Odes trad. en langue hébraïque, 189.

## I.

Illumination moyennant la lumière électrique, 186.

Immerzeel, de *Moederliefde*, 227.

Imprimerie à Chios, 575.

Inquisition d'Espagne, Réclamation y relative, 386.

Inscriptions étrusques, 571.

— près *Santo-Giovanni-Decollato*, 572.

INSTRUCTION élémentaire : 180. 379, 580, 598. (Voyez enseignement mutuel.)

— publique : 183, 196, 217, 373, 406, 408, 551, 576, 581, 606.

INVENTIONS et Découvertes : 133, 137, 138, 140, 143, 144, 145, 16, 147, 150, 151, 153, 179, 180, 184, 186, 187, 192, 231, 237, 377, 378, 385, 388, 400, 406, 409, 550.

## J.

Jal, l'Ombre de Diderot et le Bossu du Marais, 447.

Jalabert, Géographie du dép. des Pyrénées-Orientales, 233.

Jamieson (Alex.), Instruc. élément. sous la forme de questions, 180.

Jennings, ses Boussoles de sûreté, 180.

Jeu de la guerre de terre et de mer, 237.

Jomard, Notice sur les signes numériques des anciens Egyptiens, 236.

— C. — M. 337.

JOURNAUX : en *Allemagne* : Calliope, en grec moderne (à Vienne), 187;

— Jour. du gouv. de Darmstadt, 188; — *Archiv für deutsche Geschichtskunde* (à Francfort), 382;

— *Kratos* (à Prague), 566.

— en *Angleterre* : *the Cambro Briton* (à Londres), 182; — *Philosophical Journal* (à Edinbourg), 218.

— en *Chine* : Gazette officielle, 548.

— en *Danemarck* : Aperçu de tous les ouvrages périodiques littér., 375.

— en *Espagne* : *Minerva, o el Revisor general*, 429.

— aux *Etats-Unis* : l'Abeille canadienne, 414.

— en *France* : Journ. de la doctrine médicale de l'école de Montpellier, 228; — Nouv. Annales des voyages (à Paris), 434.

— aux *Indes-Orientales* : *the Indo-Chinese Gleaner* (à Malacca), 217;

— *the Calcutta Journal* (à Calcutta), 590.

— dans les *Pays-Bas* : *der Schmetterling* (à Bruxelles), 388.

Juchereau de St.-Denis, Révol. de Constantinople, 440.

Juffeault, sur l'immortal. de l'ame, 446.

Jullien (M. A.), Directeur et fond. de la Revue. encycl. C. — Note, Projet d'un *Annuaire universel*, 286. — N. L. et B. B., divers articles.

## K.

Keverberg, sur l'Indigence dans la Flandre-Orient., 429.

Koopmans, *Disputatio hist. crit. de Sardanapale*, 603.

Kotzebue, son éloge, prix proposé, 580.

Koumas, Cours de philosophie, 574.

Kriebel, *Darstellung der Welthunde*, 379.

## L.

La Borde (Alex. de), C. — A. 280, 512.

Labouisse, mes quarante ans, 614.

*La Iglesia, sobre los principios della equitation*, 428.

*Lamb's (Ch.) Works*, 593.

Lami, institut. du Jury en France, 310.

- Landon, Salon de 1819, 447.  
 Lang, Hist. des Jésuites en Bavière, 189.  
 Langlès, monumens de l'Hindoustan, 448.  
 Larinio, *Monumenti Sepolcrali della Toscana*, 226.  
 Le Graverend, observ. sur le Jury de France, 236.  
 Lemare, Cours de langue française, 444.  
 Le Normand, C. — N., 130.  
 Lanjuinais, C. — A. 34, 38, 293, 503, 508. — B. B. 235, 436, 437, 607, 609, 610.  
 Lemercier (Népomuc.), C. — A., 81.  
 Le Prince, Méthode raisonnée pour étudier la langue latine, 443.  
 Leprince, Nouvelle Chronogénésie, 229.  
 Lesur, Annuaire historique, 280.  
 Lettre de M. Peignot aux Editeurs de la Revue encycl., 344.  
 Lettres attribuées à Louis XVI, 611.
- LITTÉRATURE** : allemande, 424, 425, 598; — anglaise, 219, 593, 616; — arabe, 590; — biblique, 221, 234; — chinoise, 217, 503, 509, 548, 586, 589; — danoise, 221, 421, 560; — espagnole, 189, 429, 602; — finlandaise, 561; — française, 81, 201, 202, 205, 207, 230, 310, 384, 400, 446, 614; — galloise, 181, 182; — grecque mod., 187; — hébraïque, 189; — hollandaise, 227, 430, 580, 605; — islandaise, 562; — italienne, 156, 195, 427, 428; — persane, 293, 567; — polonaise, 219; — suédoise, 560.
- Llorrente, *Discursos sobre una constitucion religiosa*, 616.  
 — C. — N. L. 386. — B. B. 602.
- M.
- Maillet-Lacoste, Eloge de Rollin, 614.  
 Maison d'éducation à Grenoble, 581.
- Malo (Ch.) Hist. de l'île de Saint-Domingue, 611.  
 Manuel de Syntaxe latine, 612.  
 Manzoni, *sulla morale catolica*, 225.  
 Marcoz, Remarques crit. sur l'hist. de l'astronomie anc. de M. Delambre, 431.  
 Mathei, *Nuova Epit. de gramatica castellana*, 227.  
 Médicis, Observ. astron. sur les os, 194.  
 Meieri, *Hist. juris Attici*, 423.
- MÉMOIRES ET NOTICES (II)** : sur l'exposition de l'industrie française (Le Normand), 130. — Du Génie des Italiens, etc. (Salfi), 156. — Extrait d'une notice sur les signes numériques des anc. Egyptiens (Jomard), 337. — Lettre aux Edit. de la Revue encyclop., par M. Peignot, 344. — Notice sur l'exposition des tableaux en 1819 (P. A.), 352, 517. — Nécrologie italienne (Salfi), 540.
- Mémoires sur la nécessité d'introduire l'enseignement mutuel dans les écoles primaires de la Toscane, 598.  
 — de l'Institut de France, 512.  
 Mercy (De), C. — B. B. 594.  
 Meynier, peintre, les Cendres de Phocion, 524.  
 Michel, son invent. d'une machine insubmergible, 186.  
 Millar (James), Lettre adressée à M. Jomard, 551.  
*Milman's Samor*, 219.  
 Molbech, *Europa in Middellalderen*, 594.  
 — C. — N. L. 562.
- Monument des Stuarts, par Canova, 571.  
 Moreau de Jonnés. C. — N. L. 211.  
 Morgan, Essai philosoph. sur les phénomènes de la vie, 229.  
*Morrison's Dialogues and detached sentences in the chinese language*, 589.  
 — Grammaire et Dictionnaire chinois, 416.  
 Moureau, de l'Incompatibilité entre

le Judaïsme et l'exercice du droit de cité, 439.  
 Muller, *Saga-Bibliothek*, 221.  
*Murray's account of discoveries in Africa*, 417.  
 — Explication de Playfair, sur la théorie de la terre, etc., 432.  
 Musée de Rouen, 581.

## N.

Navarro, *Dissert. de Archyta Tarentino*, 421.  
 NÉCROLOGIE : B. Prévost, à Montauban, 200; — Loos, à Paris, 215; — Jurine, à Genève, 385; — Solger, à Berlin, 568; — Arndt, à Leipsick, 568; — Müller, à Schaffouse, 570; — Romualdi, à Naples, 574.  
 — Italienne, 540.  
*Niemcewicz, Dzieie panowania Zygmunta III*, 219.  
*Nino segundo*. Tragéd. de Briffault, 602.  
 Notice sur les signes numériques des anc. Egypt., 337.  
 — et Extraits des manuscrits de la Biblioth. du Roi, 508.  
 NOUVELLES LITTÉRAIRES (III) : Afrique, 177, 370, 549. — Allemagne, 186, 377, 566. — Amérique, 175, 370. — Angleterre, 179, 371, 550. — Asie, 175, 548. — Danemarck, 186, 375. — Espagne, 197, 386, 575. — France, 200, 400, 580. — Grèce, 196, 574. — Italie, 194, 385, 570. — Norwège, 560. — Pays-Bas, 199, 388, 576. — Paris, 208, 405, 584. — Pologne, 183, 575. — Portugal, 198. — Russie, 183, 372, 556. — Suède, 184, 373. — Suisse, 193, 383, 568.  
 NOMINATIONS ACADÉMIQUES, *promotions et récompenses litt.* : Lanjuinais, à Paris, 370. — Eichhorn et Hugo, à Göttingue, Kapp, en Saxe, et Rauch à Berlin, 382. — Parmentier, à Enghien, Van-As-sen, à la Haye, Hamel, à Pétersbourg, Warner, à Whitcombe, 399, 400.

## O.

Observat. magnétiques faites lors de la dern. expéd. au pôle arct., 211.  
 Oehlenschläger, *Nordens Guder*, 421.  
 — *Den lille Hyrdedreng*, 421.  
 — *Hugo von Rheinberg*, 424.  
*Oesterreichs Tibur*, 425.  
 Ouverture du second théâtre franç., 213.  
 Owen, *Hist. de la Soc. bibl. angl.*, 606.

## P.

Paganel fils, *État pol. de l'Europe en 1819*, 608.  
 Palais (le) de Scaurus, 327.  
*Pananti's residence in Algirs*, 418.  
 Panza, son invention de machines chirurgicales, 385.  
 Parallèle entre les deux dictionn. chin. de Morrison et de Montucci, 417.  
 Patriarches (les), 444.  
 Peinture sur verre, 383.  
 Pend-Namèh, ou le livre des cons. de Ferid-Eddin-Attar, 293.  
 Peste, préserv. contre cette malad., 184.  
 Picot, peintre, la Mort de Saphire, et l'Amour quittant Psyché, 528.  
*Plancks Geschichte des Christenthums*, 221.  
 Plesse (J. de la); C. — A. 50.  
 Pommes-de-terre, nouvelle espèce, 388.  
 Ponce, sur l'avantage du maintien de la Charte, 608.  
 Porto, *Stora di due nobili Amanti*, 600.  
 PRIX proposés ou décernés : par l'emp. d'Autriche, 188; — p. la Soc. des Beaux-Arts d'Anvers, 200; — p. la Soc. des Sciences d'Arras, 201, 401; — p. la Soc. philomat. de Bord., 202; — p. la Soc. d'émul. de Cambrai, 202, 402; — p. la Soc. d'Agr. du dép. de la Marne,

202; — p. la Soc. des Sciences du dép. de l'Eure, 204; — p. l'Acad. de Mâcon, 205; — p. la Soc. de Méd. de Montpellier, 205; — p. l'Acad. de Rouen, 206; — p. l'École des Arts de Toulouse, 208; p. l'Acad. des Beaux-Arts de Paris, 208; — p. la Soc. de Médec. prat. de Paris, 210; — p. l'Univ. de Tubingue, 379; — p. la Soc. des Sciences de Harlem, 388; — p. la Soc. acad. de Marseille, 405; p. la Soc. d'encourag. de Paris, 406; — p. la Soc. de Rhét. de Kortryk, 580; — p. la Soc. d'Agr. de Douai, 581; — p. la Soc. d'émulat. de Gap, 582; — p. l'Acad. des Sciences de Toulouse, 583.

Prud'hon, peintre, l'Assompt. de la Vierge, 531.

Pujol, peintre, l'Enseveliss. de la Vierge, 535.

Purves, *on the principles of population*, 466.

## Q.

Querelle littér. entre Carpani et Bombet, 572.

Quiney, Livre de Raison, 230.

## R.

Raadh, *Dissertatio sistens comparisonem*, etc., 222.

Ranitz, *de jure naturæ et ethica commentatio*, 227.

Rapou, sur l'Atmidtatrique, 605.

Rapport sur les écoles natives de l'Inde, 217.

— sur les fosses inodores de MM. Cazeneuve, 231.

Rask, sur la littérature et les langues scandinaves, 560.

Rasmusen, Hist. de la compagnie danoise d'Afrique, 421.

Raymond, Carte des États de Sardaigne, 571.

Réflexions sur un article du Conservateur, 234.

Regnault-Warin, cinq mois de l'hist. de France, 441.

Reigersbergen, voyage aux Indes-Orientales, 227.

Reinwardt, voyage dans l'intérieur de Java, 176.

Remusat, *Descrip. de Camboge*, 586.

Rendu, *Essai sur l'instruc. publiq.*, 606.

Revue (petite) de l'ouvrage de M. Delamalle, 444.

Ricci, l'Italiade, 195.

Rosso, sa découverte à Rome de trois *favissæ*, 196.

Rougier de la Bergerie, *Manuel des Etangs*, 231.

Roux, des passions suivant les âges, 434.

Ruines de Wadi-Mousa, 549.

*Russell's (lady), Life and correspondence*, 420.

## S.

Saint-Martin, *Mém. hist. et géogr. sur l'Arménie*, 610.

Salfi, C. — M. 156, 540.

Samuel (Histoire de), inventeur du sacre des rois, 34.

Sang-sues mécaniques, 409.

Savary, mon Examen de consc. sur le 18 brumaire an 8, 441.

Schedoni, *Elogio di L. A. Muratori*, 226.

*Schehinschahnamé*, poème persan, 567.

Schnetz, ses tableaux à l'exposit. de 1819, 525.

Schortmann, invention d'un nouvel instr. de mus., 192.

Schouten, poèmes et hymnes (en holland.), 605.

Schrant, *Zedelyke Schoonheden*, 430.

SCIENCES ET ARTS auxquels les divers articles de ce vol. se rapportent :  
 Agricult., 177, 202, 204, 605. —  
 Algèbre, 230. — Anatomie, 194.  
 Antiquités, 176, 183, 191, 195, 209, 371, 549. — Archéologie, 236, 337, 435, 448, 512, 571, 572,

601. — Architecture, 192, 208, 226, 327. — Arithmétique, 230. — Art dramatique, 189, 213, 411, 503, 553, 586, 602, 615. — Arts industr., 130, 187, 204, 211, 231, 378, 388, 568, 585. — Art. de l'ingénieur, 180, 253, 409, 423, 449, 569. — Astronomie, 431. — Beaux-Arts, 50, 182, 184, 192, 200, 208, 327, 383, 385, 550, 568, 571, 587, 600. — Belles-Lettres (*Voy. Part. littérat.*) — Bibliographie, 175, 180, 190, 216, 344, 382, 508, 566, 570, 589. — Biographie, 192, 199, 222, 226, 297, 441, 540, 566. — Chimie, 5, 179, 211, 218, 241, 409, 550, 551, 570, 591. — Chirurgie, 385, 433. — Chronogénésie, 229. — Commerce, 187. — Cosmographie, 379. — Dessin et Peinture, 182, 183, 208, 352, 385, 447, 517, 570, 581. — Economie politique, 188, 203, 234, 422, 426, 429, 466, 607. — Econ. rur., 203, 231, 388, 402, 435. — Education, 222, 227, 234, 444, 581. — Eloquence, 202, 212, 412, 439, 441, 614. — Eloquence judiciaire, 444. — Equitation, 428. — Géognosie, 442. — Géographie, 188, 194, 200, 218, 233, 422, 435, 493, 571, 606, 615. — Géologie, 216, 432. — Géométrie, 606. — Gram., 227, 416, 443, 444, 612. — Gymnastique, 384. — Histoire, 34, 38, 61, 189, 205, 207, 219, 264, 280, 379, 382, 417, 418, 420, 421, 424, 440, 441, 474, 566, 592, 594, 595, 597, 603, 609, 610, 611. — Hist. litt., 156, 225, 557, 560, 572, 598. — Hist. nat., 218. — Idéologie, 297. — Jurisprudence, 226, 227, 379, 423, 436. — Législation, 234, 236, 437, 438. — Littérat. (*Voy. ce mot.*) — Magnétisme, 606. — Mécanique, 187, 218. — Médec., 184, 205, 210, 226, 228, 409, 421, 425, 433, 434, 594, 605. — Minéralogie, 175, 216. — Morale, 225. — Musique, 192, 208, 448. — Philologie, 34, 191, 224, 423, 566, 605, 614. — Philosophie, 221, 225, 419, 435, 436, 574. — Phil. nat., 193, 218, 221, 229. — Phrénologie, 417. — Physique, 180, 186, 206, 210. — Poésie, 81, 195, 205, 207, 219, 310, 446, 567, 593, 614, 616. — Politique, 34, 188, 202, 203, 235, 264, 430, 438, 439, 440, 441, 274, 607, 608. — Sculpt., 108, 184, 208, 383, 581. — Statistique, 203, 218, 410, 419, 591. — Technologie, 227. — Technonomie, 231. — Typographie, 574. — Vaccine, 203, 204. — Voyages. (*Voy. ce mot.*)
- Séguir, OEuvres diverses, 614.  
 Seidel, *Ueber vaeterlaendische Festeungen*, 423.  
 Serve (de la), de la royauté selon les lois divines, etc., 235.  
 Sibbern, *Psychologie*, 421.  
 Silvestre de Sacy, trad. du *Pend-Nameh*, 293.  
 Simon, *Grammaire allem.*, 612.  
 Sismondi (Simonde de), de la Littérature du midi de l'Europe, 614.  
 — C. — B. B., 598.
- SOCIÉTÉS SAVANTES. (*Voy. Acad.*)  
 — BIBLIQUES : de Londres, 372, 606; — en Suisse, 383; — en Danem., 221.  
 — de bienfaisance à Pétersb., 372.  
 — de la domesticité à Vienne, 566.  
 — d'encouragement de Paris, 406.  
 — d'enseignement élémentaire du Haut-Rhin, 404.  
 — pour l'amélioration des prisons à Pétersbourg, 557.  
 — pour l'amélioration du commerce en Bavière, 187.  
 Soupers (les) de Momus, 614.  
 St.-Prosper, Observateur au dix-neuvième siècle, 435.  
 Staël (Mme de), OEuvres complètes, 446.  
 Statistique des prisons de Paris, 410.  
 Statue de Turenne, à Sedan, 581.  
 — colossale de Luther, 383.  
 Strabon, Géograph. nouv., traduc. franc., 606.  
 Stronck, sur l'Hymne à Cérès, d'Homère, 605.  
 Suicides commis à Paris, 410.



## T.

- Tableaux en grec mod. pour l'ens. mutuel, 442.  
 Taylor, sa nouv. découv. d'un gaz combust., 550.  
*Technologisch Handbock*, 227.  
*Tela's Philosophical library*, 419.  
 Temple de Jupiter-Ammon, 370.  
 Terrasson, Génie du théâtre grec primitif, 446.  
 — l'Enfer, poème de Dante Alighieri, trad., 446.  
 Tessier, sur l'import. en France des chèvres à duvet, 435.  
 THÉÂTRES : théâtre français de Paris, 411, 586.  
 — l'Odéon, second théât. franç. de Paris, 411, 587.  
 — à Londres, 553.  
 Théry, de l'Homme et du Monde, 229.  
 Thiessé, (Léon), C. — BB. 592.  
 Thorlacius, *Norske Kongers Kronike*, 221.  
 Thorwaldsen, ses nouveaux trav. de sculpt., 184.  
 Tisserand, Traité d'arith. algèbr., 230.  
 Tombeaux ant. découv. en Posen, 183.  
 Trad. danoise du Nouv.-Testament, 221.  
*Tully's residence at the of Tripoly*, 417.

## U.

- UNIVERSITÉS : Upsal, 373 ; Moscou, 556 ; — Liège, 576.

## V.

- Vallée, Traité de géométrie descriptive, 606.  
 Vangerow, *Verbesserung des Armenwesens*, 422.  
 Vernet (Horace), ses tableaux à l'exposition de 1819, 517.  
*Verplanck's anniversary discourse*, 412.  
 Villar, *sobre los hijos naturales*, 226.  
 Volney, C. — B. B. 431.  
 VOYAGES : 16, 50, 56, 175, 180, 190, 218, 227, 233, 493.  
 — pittoresque sur le Rhin, 182.  
 — par bateau à vapeur, 400.  
 — à Constantinople, 233.

## W.

- Wackler, Ueber die deutsche literatur*, 598.  
 Weinbrennen, architecte de Carlsruhe, 192.  
*Weinharts Verwandtschaft der sprachen*, 191.  
*Weller Singer's, History of Playing cards*, 64.  
*Wendts H<sup>ist</sup> bey Vergiftungen*, *Wentworth's description of new south wales*, 591.  
 Wetzell, Voyage pittoresque en Suisse, 570.  
 — La chute du Rhin près de Laufen, 570.  
*Widow (the); of the City of Naim*, 593.  
*Williams' (Miss), Letters on France sine 1815, 592.*  
*Woltmanns sammtl. Werke*, 424.

ERRATA. — Page 557 de ce volume, au lieu de *cimetière*, lisez, *cimetierre*.

FIN DE LA TABLE DU QUATRIÈME VOLUME.

IMPRIMERIE DE BAUDOIN FRÈRES.

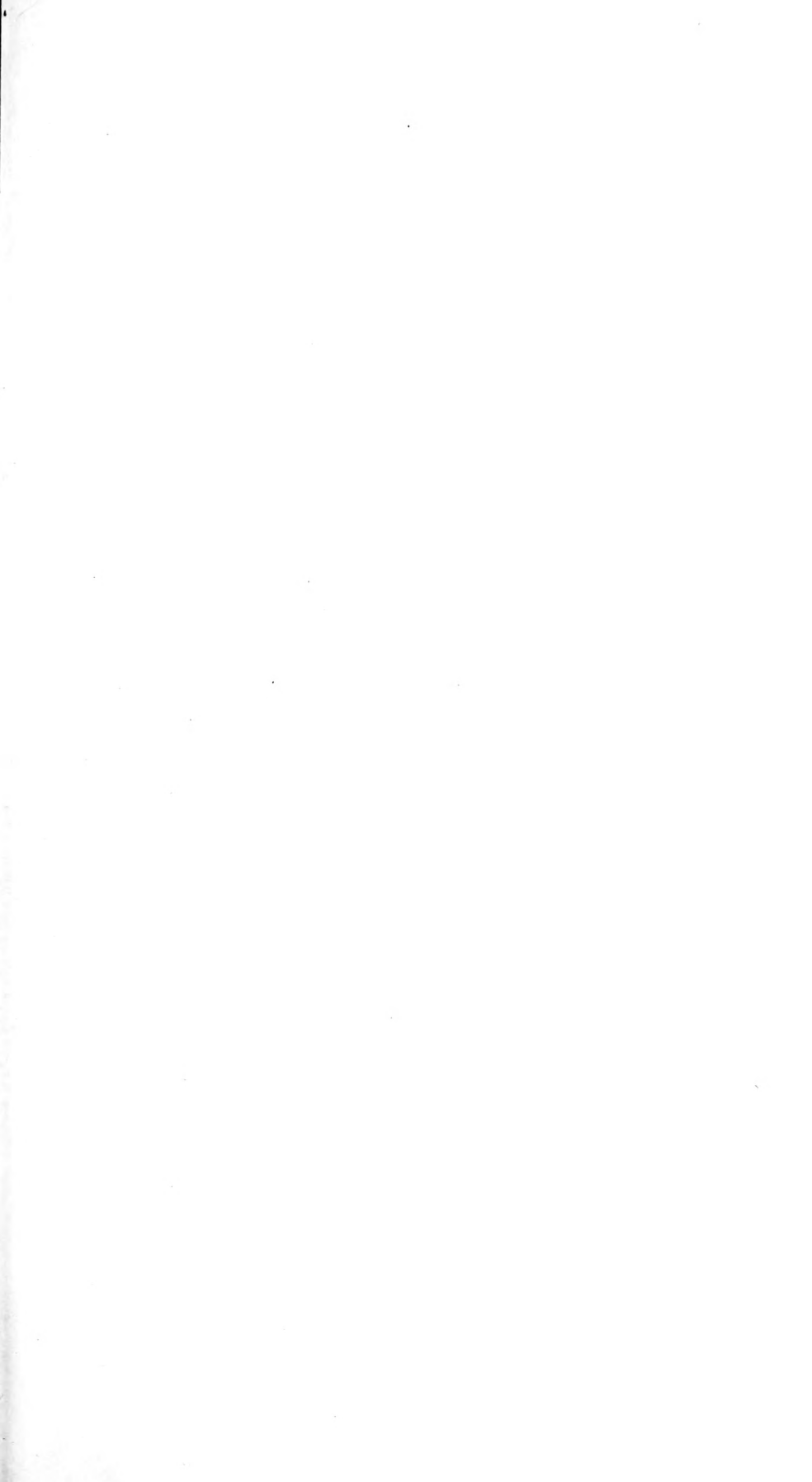
[Faint, mostly illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. Some words like "SECRET" and "CONFIDENTIAL" are faintly visible.]

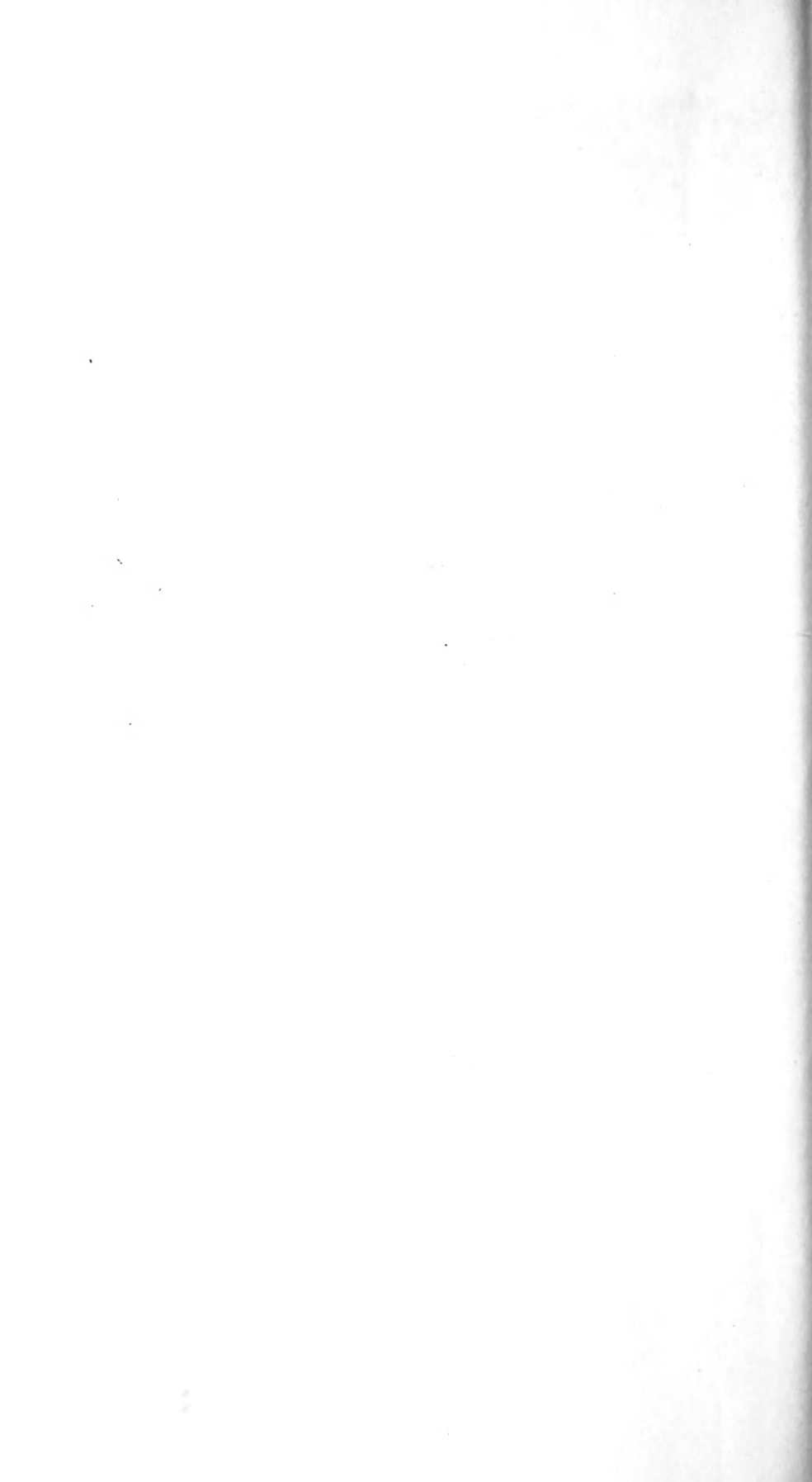
① 1915 4

0









AP  
20  
R53  
t.4

Revue encyclopédique

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

